

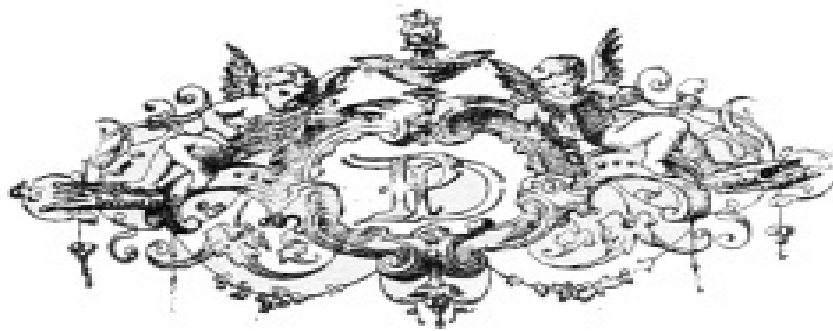
HISTOIRE
DE
MARIE-ANTOINETTE

PAR
MAXIME DE LA ROCHETERIE

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DEUXIÈME ÉDITION

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE ACADEMIQUE DIDIER
PERRIN ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

Tous droits réservés

HISTOIRE
DE
MARIE-ANTOINETTE

PAR
MAXIME DE LA ROCHESTERIE

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DEUXIÈME ÉDITION

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

Tous droits réservés

The Project Gutenberg eBook of Histoire de Marie-Antoinette, Volume 1 (of 2)

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Histoire de Marie-Antoinette, Volume 1 (of 2)

Author: Maxime de La Rocheterie

Release date: November 12, 2016 [eBook #53502]

Most recently updated: October 23, 2024

Language: French

Other information and formats: www.gutenberg.org/ebooks/53502

Credits: Produced by Clarity, Christian Boissonnas and the Online Distributed Proofreading Team at <http://www.pgdp.net> (This file was produced from images generously made available by The Internet Archive/Canadian Libraries)

***** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK HISTOIRE DE
MARIE-ANTOINETTE, VOLUME 1 (OF 2) *****

Note de transcription:

Ce livre a été édité en deux volumes dont celui-ci est le premier. Le deuxième volume a été sorti sous le numéro Projet Gutenberg ebook #53503, disponible à <http://www.gutenberg.org/ebooks/53503>

Les erreurs clairement introduites par le typographe ont été corrigées. L'orthographe et la ponctuation d'origine ont été conservées et n'ont pas été harmonisées.

Voir la note plus détaillée [à la fin de ce livre](#).

La Table des Matières se trouve [ici](#).

HISTOIRE DE MARIE-ANTOINETTE

ÉMILE COLIN.—IMPRIMERIE DE LAGNY



Héliog. & Imp. Lemer cier & C^{ie}
MARIE ANTOINETTE

d'après un portrait inédit légué à M. H. de Lacombe par M^{gr} Dupanloup.

HISTOIRE
DE
MARIE-ANTOINETTE

PAR

MAXIME DE LA ROCHESTERIE

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DEUXIÈME ÉDITION

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1892

Tous droits réservés

PRÉFACE

Chargé de rendre compte, dans la *Revue des questions historiques*, de la *Correspondance du comte de Mercy avec Marie-Thérèse*, qui venait de paraître, nous écrivions, il y a quelques années, les lignes suivantes:

«La vérité historique est là, dans ces rapports de Mercy, entre «le vague des partiales assertions de M^{me} Campan, de Weber et de Montjoye» et les «calomnies, les erreurs grossières de Besenval, de Lauzun et de Soulavie»; entre le dénigrement systématique des uns et l'«enthousiasme superstitieux» des autres; entre le pamphlet et la légende, mais pourtant plus près de la légende. Marie-Antoinette n'est pas une coupable, ce n'est pas une sainte; c'est une femme honnête et charmante, un peu étourdie, un peu vive, mais toujours pure; c'est une reine, parfois ardente dans ses protections et irréfléchie dans sa politique, mais fière et énergique: vraiment reine par la dignité de son attitude et l'éclat de sa majesté; vraiment femme par la séduction de ses manières et la tendresse de son cœur, en attendant qu'elle devînt martyr par la torture de ses épreuves et le triomphe sanglant de sa mort ^[1].»

Quinze ans de recherches consciencieuses, l'examen de documents nouveaux et de premier ordre, comme les Papiers du comte de Fersen, la Correspondance du baron de Staël, celle du comte de Goltz, celle du comte de Mercy avec Joseph II et Kaunitz, les Mémoires de la duchesse de Tourzel, etc., n'ont pas modifié notre opinion, et nous écrivions encore en 1889 ce que nous pensions déjà en 1874.

Les qualités qui paraissent pendant ces dix premières années de l'existence de Marie-Antoinette en France, nous les retrouvons pendant les treize dernières, jusqu'à la date fatale du 16 octobre 1793, avec les seuls changements que l'âge, l'expérience, la maternité, le malheur surtout y devaient apporter.

Nous nous sommes efforcé de les retracer, telles qu'elles résultent, à nos yeux, de la lecture et de la comparaison des textes, en tenant compte, autant que possible, des causes premières et des causes secondes qui ont pu influencer sur elles.

Nous n'avons pas dissimulé davantage les défauts et les fautes, n'ayant eu d'autre souci que de chercher la vérité et d'autre ambition que de la dire.

Avons-nous réussi? Ce sera à nos lecteurs de répondre [\[2\]](#).

Orléans, 22 décembre 1889.

INTRODUCTION

«Si jamais événement a eu des droits à l'étonnement public, c'est celui de l'union du Roi et de l'Impératrice-Reine, conclue en 1756 ^[3].»

C'est en ces termes que, dans les instructions remises en 1759 au comte de Choiseul, nommé ambassadeur à Vienne, l'un des principaux promoteurs du grand changement survenu au XVIII^e siècle dans la politique de la France, le duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères, appréciait ce grave événement, et sa conviction était si profonde qu'il répétait la même pensée, sous la même forme, deux fois encore dans ses instructions diplomatiques, en 1761, pour le comte du Châtelet, en 1766, pour le marquis de Durfort ^[4].

Le changement avait été radical en effet, et l'étonnement public avait dû être grand. Depuis plus de deux siècles, la France s'était habituée à regarder l'Autriche comme son éternelle rivale. Libre du côté de l'Angleterre qui, pendant tout le Moyen âge, avait été l'ennemie héréditaire, mais que la glorieuse épopée de Jeanne d'Arc et, plus tard, la prise de Calais par François de Guise avaient définitivement rejetée de l'autre côté de la Manche, elle avait eu, depuis le commencement des temps modernes, à défendre non pas seulement sa puissance, mais son existence même contre la double étreinte des Habsbourg, qui, par leurs deux branches, d'Espagne et d'Autriche, la resserraient au Nord, au Midi et à l'Est. Briser cette ceinture qui nous étouffait, repousser au delà de nos frontières naturelles les postes avancés que le roi d'Espagne d'un côté, l'Empereur de l'autre avaient sur le territoire national, reprendre la liberté de nos mouvements et assurer à la couronne de France «le rôle supérieur qui convenait à son ancienneté, à sa dignité et à sa grandeur ^[5]», tel avait été le but poursuivi, avec une patiente obstination et une habileté patriotique, par les princes qui, depuis François I^{er}, s'étaient succédé sur le trône et les grands ministres qui les avaient servis. Un moment dissimulée plutôt que suspendue par les troubles

religieux sous les derniers Valois, la lutte avait repris avec plus d'éclat et de force sous les Bourbons. Ce combat pour la vie avait été l'origine d'alliances qui avaient dû coûter au Roi Très Chrétien, mais que la nécessité avait imposées: l'alliance avec le sultan et avec les protestants d'Allemagne et de Hollande qui, ennemis de l'Espagne et de l'Autriche, étaient naturellement pour nous d'utiles auxiliaires. Et c'est ainsi que, sous la protection de la France, s'était fondée et développée la grandeur des Hohenzollern, qui, d'électeurs de Brandebourg, étaient devenus rois de Prusse.

Mais la situation s'était modifiée. Les conquêtes de Richelieu et de Mazarin, consacrées par les traités de Westphalie et des Pyrénées, les victoires de Louis XIV, ses défaites même, aboutissant à la paix d'Utrecht, avaient bouleversé la carte de l'Europe. La Maison d'Autriche avait été à tout jamais chassée d'Espagne, où les Bourbons l'avaient remplacée, et si elle était demeurée d'abord un danger par ses possessions d'Italie, par ses domaines des Pays-Bas surtout, où la coalition l'avait manifestement placée comme une avant-garde contre nous, et par l'alliance de l'Angleterre, qui, sympathique à Louis XIV, sous les Stuarts, avait repris, avec Guillaume III et la Maison de Hanovre, toutes ses traditions antifrANÇAISES, les traités de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, qui l'avaient évincée de Naples et de Parme, en même temps que le traité de Belgrade la refoulait du côté de l'Orient ^[6], avaient bien affaibli son prestige, tandis que grandissait parallèlement celui de la Prusse.

Convenait-il de pousser jusqu'au bout nos revendications, de poursuivre jusqu'à l'épuisement l'abaissement d'un adversaire vieilli et humilié, pour élever sur ses ruines une puissance jeune, remuante, belliqueuse, dont le chef, sans autre règle que ses convoitises, sans autre frein que ses intérêts, sans autres scrupules que ceux de son ambition, venait de montrer, dès ses débuts, qu'il n'était ni un client docile, ni un allié fidèle? Fallait-il, par un prétendu respect pour une politique traditionnelle et de famille, mais en réalité par esprit de routine, s'obstiner dans un système dont les effets utiles étaient produits, et ne valait-il pas mieux, en mettant fin à une lutte désormais sans objet, garantir les résultats acquis et consolider l'équilibre obtenu en assurant la paix?

Depuis quelque temps, du reste, les observateurs attentifs auraient pu saisir des symptômes de détente dans la haine séculaire des Maisons de

France et d'Autriche. L'empereur Charles VI, guéri de ses idées de conquête et éclairé par ses derniers échecs, songeait à se rapprocher de la France, et le cardinal de Fleury n'était nullement éloigné d'accepter ses ouvertures. «Il pensait, a-t-on écrit justement, que la France et l'Autriche, parvenues toutes deux à leur plein développement, devaient chercher à assurer leur pouvoir plutôt qu'à l'étendre et qu'elles feraient œuvre de sagesse en s'unissant pour exercer sur le reste de l'Europe une action modératrice [7].» L'adhésion de Versailles à la Pragmatique Sanction, qui assurait la succession des Habsbourg, semblait la consécration de cette politique d'apaisement, et le traité même de Belgrade, où l'influence française, s'exerçant au profit de la Turquie, avait déjoué les projets de l'Empereur, ne l'avait point altérée; une correspondance active s'était établie entre Charles VI et Fleury, et, s'il faut en croire un témoin non suspect, Frédéric II, ces relations intimes avaient été sur le point d'aboutir à la cession pacifique du grand-duché de Luxembourg au Roi [8]. On assure même qu'avant de mourir l'Empereur avait recommandé à sa fille de s'unir à la France [9].

Quant à Louis XV, dont l'esprit, naturellement juste, voyait souvent avec beaucoup de perspicacité le parti à prendre, sans avoir toujours l'énergie de le suivre, il partageait sur ce point les sentiments de son ministre et penchait visiblement vers un rapprochement avec la Cour de Vienne. «Le Roi gémissait depuis longtemps, lit-on dans les instructions données au comte d'Estrées, que les préjugés de la politique s'opposassent à l'établissement d'un système qui satisfaisait son cœur et qui lui paraissait plus propre qu'aucun autre à maintenir la vraie religion et la paix générale, et à resserrer dans les bornes de leur État et de leur puissance l'ambition de chaque prince [10].»

La malheureuse guerre de la succession d'Autriche, où le cabinet de Versailles, poussé par Frédéric II, excité par le parti militaire et son chef, le maréchal de Belle-Isle, entraîné par l'opinion publique, toujours imbue de ses vieux préjugés, se laissa aller à manquer à la parole jurée, cette guerre, qui semblait constituer un grief de plus contre la France, ne ralentit pas un désir de rapprochement qui se faisait jour malgré tout. Il l'augmenta au contraire en quelque sorte, de toute la passion de vengeance que Marie-Thérèse ressentait contre le Roi de Prusse. La perte de la Silésie, enlevée brutalement sans déclaration préalable d'hostilités, lui était infiniment plus

sensible que la cession de Parme et de Plaisance. Pendant la guerre même, elle avait, à diverses reprises, soit directement, soit par le canal de la Cour de Dresde, fait à la Cour de Versailles des propositions de paix particulières, offrant même de livrer quelques places des Pays-Bas, pourvu que le Roi voulût seulement rester neutre entre elle et le Roi de Prusse ^[11]. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, les avances continuèrent, et, il faut le dire, elles furent réciproques.

Tandis que le comte de Kaunitz, qui fut, de 1751 à 1753, ambassadeur à Paris, avant de devenir pour quarante ans le directeur de la politique autrichienne, cherchait à nouer avec le cabinet de Versailles des relations cordiales ^[12] et y réussissait dans une certaine mesure, les instructions données aux ministres de France partant pour Vienne étaient empreintes de cette même cordialité. «Le marquis d'Hautefort, écrivait le secrétaire d'État aux affaires étrangères, M. de Puysieux, en 1750, aura soin de jeter dans ses conversations avec les ministres impériaux, lorsqu'il en trouvera des occasions naturelles, que le Roi n'est nullement affecté des anciennes défiances qui, depuis le règne de Charles-Quint, avaient fait regarder la Maison d'Autriche comme rivale dangereuse et implacable de la Maison de France, que l'inimitié entre ces deux principales puissances ne doit plus être une raison d'État, et que Sa Majesté est au contraire très persuadée qu'elles trouveraient leurs sûreté et convenance réciproques dans une alliance sincère et dans un parfait concert qu'elles cimenteraient entre elles; que cette intelligence, solidement établie, préviendrait nécessairement à l'avenir les guerres qui, en épuisant les finances des souverains, sont toujours si funestes aux peuples qui en sont les victimes; que les engagements que le Roi pourrait prendre dans la suite avec la Cour de Vienne, n'ayant pour motif et pour but que le repos public, ne devraient pas être incompatibles avec ceux que les deux Cours auraient déjà pris avec d'autres puissances ^[13].»

Même langage trois ans plus tard au marquis d'Aubeterre, qui, en 1753, succéda au marquis d'Hautefort.

«Il n'est plus question aujourd'hui de ces fameux démêlés de François I^{er} et de Charles-Quint. Les circonstances ont bien changé; le Roi ne songe qu'à vivre dans la meilleure intelligence avec l'Impératrice-Reine. Il ne reste

aucune trace de ces griefs surannés dans le cœur de Sa Majesté; Elle est disposée à contribuer aux avantages de Leurs Majestés Impériales ^[14].»

Toutefois, cette pensée de rapprochement avec l'Autriche,—les instructions de M. d'Hautefort l'attestent,—n'allait pas jusqu'à une rupture des anciennes alliances. Le Roi de France demeurait ce qu'il était depuis le traité de Westphalie, le protecteur de la Confédération germanique; ami de l'Autriche, il n'entendait pas lui sacrifier la Prusse. C'était un client qui avait grandi sous son patronage; il ne l'abandonnait pas. Mais il trouvait que l'enfant avait assez grandi, qu'il était remuant, indocile, frondeur, trop disposé à braver son tuteur, au besoin même à le supplanter; il était temps d'arrêter un développement qui, avec le tempérament connu du jeune successeur de Frédéric-Guillaume, pouvait devenir menaçant. Il était utile à la France d'avoir en Allemagne un auxiliaire dévoué: il ne pouvait lui convenir d'y élever de ses mains une nouvelle rivale. «S'il n'était ni de sa gloire ni de son intérêt de livrer le Roi de Prusse aux ressentiments de la Cour de Vienne ^[15]», elle ne pouvait admettre que «l'électeur de Brandebourg remplît en Europe la place qu'y occupait un Roi de France ^[16]».

Les choses en étaient là, les deux gouvernements avançant manifestement l'opinion de leurs pays, mais s'étant bornés, en somme, à des coquetteries et à des politesses, lorsque, au commencement de septembre 1755, le comte de Stahremberg, ambassadeur d'Autriche à Paris, demanda un rendez-vous à M^{me} de Pompadour, afin de lui faire part, disait-il, de propositions secrètes dont il était chargé par l'Impératrice. On a raconté que Marie-Thérèse, désireuse avant tout de voir aboutir ces négociations et connaissant l'influence prépondérante de la favorite, n'avait pas hésité à lui écrire un billet où elle aurait poussé la condescendance jusqu'à la traiter de «chère amie». C'est une légende, et Marie-Thérèse elle-même a pris soin de la démentir dans une lettre à l'électrice de Saxe ^[17]. Mais ce que l'Impératrice n'avait pas fait, l'ambassadeur n'hésita pas à le faire, et c'est par l'entremise de M^{me} de Pompadour qu'il fit passer ses propositions ^[18]. Il demandait en même temps que le Roi désignât un de ses ministres pour assister à cette première conférence et servir ensuite d'intermédiaire ^[19]. Le Roi désigna l'abbé de Bernis, et quoique la favorite ait affirmé que ce choix avait été spontané, il est bien difficile d'admettre qu'elle n'ait pas au moins

indiqué le nom d'un homme qui n'avait point encore ses entrées au Conseil, mais qu'en revanche elle savait lui être absolument dévoué. C'était d'ailleurs un moyen de cacher aux ministres, dont on n'ignorait pas l'hostilité contre l'Autriche, une ouverture qui répondait au vœu secret du Roi.

Après quelques objections, Bernis accepta la mission qui lui était confiée, et les entrevues commencèrent dès le lendemain avec l'ambassadeur d'Autriche. Elles avaient lieu dans une petite maison située au bas de la terrasse de Bellevue, et dont le nom de *Babiole* a servi de thème aux plaisanteries des amis de Frédéric II. M^{me} de Pompadour assista à la première; les autres eurent lieu entre Bernis et Stahremberg seuls; il n'y avait même pas de secrétaire pour les écritures. «L'intention de l'Impératrice était de négocier comme tête à tête avec le Roi [20].» A Vienne, Marie-Thérèse, Joseph II et Kaunitz; à Versailles, le Roi et M^{me} de Pompadour étaient seuls dans la confidence. Ce ne fut qu'au bout de près de trois mois que les ministres français, ou du moins quelques-uns d'entre eux, y furent admis. Quant aux ministres étrangers, le secret, dit Bernis, fut si bien gardé que, «pendant plus de six mois, ils ne soupçonnèrent rien de notre intelligence [21].» Chaque soir, Bernis rendait compte directement au Roi des résultats de la journée et faisait approuver par lui toutes les réponses et mémoires qu'il remettait à Stahremberg [22].

Quelque désir passionné d'arriver à une solution qu'il vit chez le souverain, le négociateur français ne s'avancait qu'avec la plus extrême prudence: il redoutait toujours un piège. La franchise même, l'abandon avec lequel le gouvernement impérial exposait ses projets et découvrait ses vues, le mettait en garde contre leur sincérité. Les propositions de Marie-Thérèse offraient des avantages réels pour la France, pour la Maison de Bourbon, pour la paix de l'Europe; mais elles entraînaient un tel changement dans le système politique que Bernis hésitait à y acquiescer. Le Roi les eût acceptées plus résolûment; mais il comprit les motifs de son plénipotentiaire et lui laissa carte blanche. La réponse faite aux premières ouvertures de Stahremberg fut réservée, presque froide; on se retranchait derrière les stipulations d'Aix-la-Chapelle, et les négociations traînaient en longueur, lorsqu'une découverte inattendue vint changer la face des choses et presser la solution.

Dès le premier jour,—et c'était une des bases principales sur lesquelles il appuyait ses raisonnements—l'ambassadeur avait révélé que, depuis le mois d'août ^[23], le Roi de Prusse préparait, par l'intermédiaire du duc de Brunswick, un traité avec l'Angleterre. Mais comment croire à cette défection? Notre diplomatie n'en avait rien su. N'était-ce pas un piège qu'on nous tendait, en excitant notre légitime susceptibilité? Le Roi de Prusse était lié à nous, depuis quatorze ans, par un traité qui n'expirait que dans quelques mois. Comment supposer qu'au moment de le renouveler,—car rien n'indiquait de la part d'aucune des parties des intentions de rupture,—il allait contracter avec l'Angleterre, jusque-là fidèle alliée de l'Autriche et notre traditionnelle ennemie? Comment le supposer, surtout à l'heure où un conflit nouveau venait d'éclater entre les deux vieilles rivales? Le 8 juin 1755 en effet, en pleine paix, sans déclaration d'hostilité, la flotte anglaise avait enlevé deux bâtiments français, l'*Alcide* et le *Lys*. L'injure avait été vivement ressentie en France, et le ministre de Prusse à Paris, le baron de Knyphausen, renchérissant encore sur la légitime indignation du public, s'en allait répétant tout haut qu'une pareille agression était intolérable, qu'il fallait la punir sans retard, en attaquant à la fois l'Angleterre et son amie l'Autriche, offrant même l'appui de son maître, prêt à entrer en Bohême avec cent quarante mille hommes ^[24]. Le Conseil du Roi, qui n'était pas prêt, avait résisté à ces excitations; il s'était contenté d'adresser des réclamations au cabinet de Londres, s'abstenant de toutes représailles, mais préparant néanmoins la guerre qui paraissait chaque jour plus inévitable. Comment croire que c'était précisément le moment que Frédéric allait choisir pour abandonner sa fidèle alliée, brutalement insultée, et se rapprocher de l'agresseur, contre lequel il manifestait si bruyamment sa réprobation?

Quelque étrange et quelque invraisemblable que fût cette révélation de Stahremberg, il était urgent de l'éclaircir. Un ambassadeur extraordinaire, le duc de Nivernais, fut envoyé à Berlin, sous prétexte d'examiner avec le Roi de Prusse la manière de renouveler le traité de 1741, en réalité pour démêler ses vrais sentiments et lui «tâter le pouls», en quelque sorte, dans une conjoncture si grave. Grand seigneur dans toute la force du terme, mais grand seigneur libéral, homme du monde et du meilleur monde, esprit ouvert et éclairé, poète à ses heures et membre de l'Académie française, partisan de la Prusse, comme la plupart des courtisans à cette époque, le duc

de Nivernais ne pouvait être à Berlin que *persona grata*. Le Roi lui fit le meilleur accueil, le reçut à la fois en plénipotentiaire et en académicien, écouta ses vues, écouta ses propositions, le combla de prévenances, protesta de son attachement pour la France, endormit sa confiance, aveugla sa perspicacité, et, un beau jour, lui déclara cyniquement que son ministre à Londres venait de signer un traité d'alliance avec l'Angleterre [25]. Quelques instances que fit le duc pour l'empêcher de confirmer un acte qui, à cette heure, était vis-à-vis de nous une vraie trahison, il le ratifia sous ses yeux en quelque sorte, le 16 février 1756, offrant en revanche de traiter aussi avec nous, «ce qui, dit Bernis, avait l'air d'une véritable dérision [26],» et à toutes les plaintes légitimes du plénipotentiaire ne répondant que par des plaisanteries. «Vous voilà bien fâché, dit-il en riant; que ne faites-vous un traité avec l'Impératrice? Je ne le trouverai pas mauvais [27].»

Pendant ce temps, les conférences de Bellevue, refroidies par la première réponse de Bernis, ne continuaient que lentement. Il n'était d'ailleurs question, entre la France et l'Autriche, que d'un simple traité de garantie, dans lequel le négociateur français insistait pour faire comprendre le Roi de Prusse [28]. La nouvelle de la trahison de Frédéric précipita les choses. «La France ne pouvait rester sans alliances; abandonnée par la Prusse, il fallait ou qu'elle s'unît à la Cour de Vienne, ou qu'elle demeurât exposée à la ligue des grandes puissances de l'Europe [29].» Les négociations, un moment interrompues par une maladie de Bernis, aboutirent enfin, le 1^{er} mai 1756, à un traité d'alliance défensive et de neutralité.

Cet acte a donné lieu à de vives controverses et à d'ardentes critiques, et lorsqu'il a été conclu, et plus tard. Les auteurs de mémoires dévoués au Roi de Prusse, les philosophes pensionnés par lui, les diplomates de la vieille école dérangés dans leurs traditions, ne se sont pas fait faute d'attaquer le profond changement de la politique française. Frédéric lui-même, dans ses *Œuvres*, s'est posé en victime. L'histoire, mieux connue, a réduit à leur véritable valeur les récriminations de cet étrange champion de la justice et du droit des gens. Il est bien démontré que c'est lui qui le premier a trahi l'alliance française, et que le traité de Versailles n'a été que la réponse parfaitement légitime au traité de Londres. Quant aux conséquences de cet acte, si elles n'ont pas été telles qu'on eût pu les prévoir et les désirer, si elles ont tourné parfois au détriment de la France et au profit de l'Autriche,

si elles ont abouti aux désastres de la guerre de Sept ans, et au partage de la Pologne, la faute n'en est pas aux négociateurs du traité de 1756, mais aux continuateurs de leur œuvre, qui n'ont pas su lui faire porter ses fruits naturels et équitables, et comme l'a très bien dit Bernis, «à notre mauvaise conduite, au mauvais emploi de nos forces et à l'intrigue qui a présidé au choix de nos généraux ^[30].»

Mais à l'époque où ce traité a été conclu, il tranchait de la façon la plus satisfaisante une situation difficile et délicate. Lorsqu'une guerre nouvelle s'engageait avec l'Angleterre, il enlevait à cette implacable ennemie son auxiliaire le plus puissant. Il maintenait le traité de Westphalie, base de notre influence en Allemagne ^[31]. Il ne nous entraînait pas forcément dans les différends de l'Autriche et de la Prusse, puisque par un dernier ménagement pour un ancien client, Louis XV avait formellement déclaré qu'aucune mesure ne serait prise contre le Roi de Prusse, qu'au cas où ce prince violerait les stipulations d'Aix-la-Chapelle. En détruisant ainsi ou du moins en diminuant sensiblement les chances de conflit sur le continent, en assurant notre frontière du Nord, en unissant les deux grandes puissances territoriales, il nous donnait les moyens de refaire nos forces navales et de nous livrer tout entiers à la lutte maritime contre notre éternelle rivale. Il permettait même de rétablir plus promptement la paix et de la fonder sur des bases durables. Et ainsi, dit Bernis, «le Roi aurait joué en Europe le plus grand rôle politique et militaire sans s'écarter de la droiture et de la justice ^[32].» A l'amitié douteuse du Roi de Prusse, client ombrageux, allié suspect, fort surtout par les ressources de son génie, mais toujours prêt à changer de parti dans l'intérêt de son ambition, se substituait l'alliance d'une puissance de premier ordre qui, désabusée de ses prétentions à la monarchie universelle, ramenée à de justes limites, n'était plus un danger et était un appui. C'était un acte de sagesse et, dans les circonstances données, un acte nécessaire. A vrai dire même, c'était moins l'abandon de la politique de Richelieu et de Louis XIV, que ce n'en était le couronnement et la consécration. «Le plus grand hommage que Louis XV put rendre à ses prédécesseurs, a dit un éminent homme d'État, c'était de reconnaître comme doit le faire aujourd'hui l'histoire, qu'ils avaient conduit les revendications de la France contre l'Autriche à ce point où l'œuvre étant consommée, il n'était ni nécessaire ni même prudent de vouloir les pousser plus avant ^[33].»

Et, comme pour cimenter cette politique nouvelle, tandis que, en France, se poursuivaient les négociations qui aboutissaient au traité de Versailles, en Autriche l'Impératrice donnait le jour à l'enfant qui devait être un jour le lien le plus cher et comme le symbole vivant de l'alliance des deux pays.



HISTOIRE
DE
MARIE-ANTOINETTE

CHAPITRE PREMIER

Naissance de Marie-Antoinette.—Le duc de Tarouka.—Le poète Métastase.—Education.—La comtesse de Brandeiss.—La comtesse de Lerchenfeld.—Mort de François I^{er}.—Ses instructions à ses enfants.—L'abbé de Vermond.—Fêtes des fiançailles.—Départ de Marie-Antoinette.—Instructions de l'Impératrice à sa fille.

Le 2 novembre 1755, jour des Morts, naissait à Vienne Marie-Antoinette-Joséphine-Jeanne de Lorraine d'Autriche.

Le même jour, comme si le malheur devait, dès le début, marquer de son ineffaçable empreinte cette vie, qui s'annonçait si brillante et qui allait connaître tant de tristesses, un épouvantable tremblement de terre ravageait le Midi de l'Europe, détruisait Lisbonne, chassait de leur palais en ruines le futur parrain et la future marraine de l'enfant ^[34], ensevelissait trente mille hommes sous les décombres et faisait périr sur la plage de Cadix l'héritier d'un des noms les plus glorieux de la littérature française, le petit-fils du grand Racine.

La nouvelle archiduchesse était la sixième fille et le neuvième enfant de François de Lorraine, empereur d'Allemagne et de l'illustre Marie-Thérèse. On raconte qu'au commencement de l'automne 1755, l'Impératrice, tenant son cercle à Schœnbrunn, demanda en riant au duc de Tarouka: «Aurai-je un fils ou une fille?»—«Un prince, assurément, Madame, répondit le courtisan.»—«Eh bien! reprit Marie-Thérèse, je gage deux ducats que je mettrai au monde une fille.» Quelque temps après, la fille naquit. Le duc de Tarouka avait perdu: il envoya à l'Impératrice le prix du pari, enveloppé dans cet ingénieux quatrain du poète Métastase:

Ho perduto: l'augusta figlia
A pagar m'ha condannato,
Ma s'e vero ch'a voi simiglia,
Tutto l'mundo ha guadagnato.

J'ai perdu: l'auguste fille m'a condamné à payer. Mais s'il est vrai qu'elle vous ressemble, tout le monde a gagné.

Le 3 novembre, la nouvelle princesse fut baptisée par l'archevêque de Vienne. Le parrain et la marraine furent le roi et la reine de Portugal, remplacés par l'archiduc Joseph et l'archiduchesse Marie-Anne. Un *Te Deum* solennel fut chanté à la suite; la Cour fut pendant deux jours en grande tenue, pendant un jour en petite; mais l'Empereur,—était-ce quelque vague pressentiment de l'avenir?—ne put se décider à donner un grand dîner public. En revanche, il y eut deux jours de fête, les 5 et 6 novembre, spectacle gratis et passage libre aux portes de la ville. L'Impératrice, sérieusement indisposée à la suite de ses couches, ne célébra son rétablissement que le 14 décembre, dans la chapelle de la Cour ^[35].

Des mains de sa nourrice, Marie-Constance Hoffmann, femme d'un conseiller de magistrature, Jean-Georges Weber, la jeune Archiduchesse ne tarda pas à passer dans celles de sa gouvernante, la comtesse de Brandeiss. La vie était simple à Vienne. «La famille impériale, dit Goëthe, n'est qu'une grande bourgeoisie allemande.» L'étiquette y était inconnue. L'Empereur et l'Impératrice aimaient à vivre au milieu des leurs, bons et familiers avec tous, mais tempérant la familiarité par le respect. Malheureusement, absorbés par les soucis de la politique et l'administration de leur vaste empire, ils n'avaient guère le temps de s'occuper de l'éducation de leurs nombreux enfants. Ils les confiaient à des gouverneurs et des gouvernantes, choisis avec soin, mais il semble qu'ils leur aient plutôt tracé des instructions qu'ils n'en aient surveillé eux-mêmes l'application.

Caractère ardent et enjoué, cœur tendre et sensible, esprit vif et plein de finesse, mais difficile à fixer, à la fois opiniâtre dans ses volontés et adroite à éluder les remontrances ^[36], assez portée à la raillerie et encouragée dans ce penchant par sa sœur Caroline, avec laquelle elle fut élevée jusqu'en 1767 ^[37], montrant plus de goût pour les plaisirs que pour les études sérieuses, Marie-Antoinette ne trouvait pas chez sa gouvernante cette fermeté grave et immuable qui eût pu à la fois contenir sa mobilité et vaincre son obstination. M^{me} de Brandeiss aimait beaucoup son élève, qui le lui rendait bien d'ailleurs; mais elle ne la gâtait pas moins; si parfois elle voulait se montrer sévère, si elle adressait des réprimandes, une saillie de l'enfant, un trait d'esprit, une caresse venait facilement à bout de son fugitif

mécontentement. Jusqu'à l'âge de 12 ans, elle ne s'était guère inquiétée d'imposer à son élève cette application de l'esprit, cette régularité du travail, cet empire sur elle-même, sans lesquels les plus heureuses dispositions restent stériles; l'éducation ne fécondait pas suffisamment une nature, pourtant si richement douée [38].

La comtesse de Lerchenfeld, qui succéda, en 1768, à M^{me} de Brandeiss, avait plus de suite dans les idées, plus de fermeté dans le caractère; mais d'une humeur difficile, d'une santé chancelante, il semble qu'elle ait peu sympathisé avec l'enfant vive et enjouée dont elle était chargée. Marie-Antoinette s'élevait, indépendante et joyeuse, spirituelle et charmante, séduisant ceux qui l'approchaient par je ne sais quel mélange de pétulance française et de simplicité allemande, mais ayant plus de qualités naturelles que de talents acquis. Messmer, directeur des écoles de Vienne, lui apprenait à écrire [39]. Métastase lui enseignait l'italien; Aufresne et Sainville, la prononciation française et la déclamation; Noverre, la danse [40]; d'autres encore, la musique et le dessin; mais Marie-Thérèse se plaignait qu'elle ne profitât pas assez des leçons de ses maîtres [41].

Si la jeune princesse manifestait pour la musique un goût, qu'elle conserva toute sa vie [42], si elle apprenait le latin sans répugnance, et l'italien avec plaisir [43], si elle s'intéressait à l'histoire pourvu qu'on la lui présentât comme un amusement plutôt que comme un travail [44], elle ne faisait pas en tout les mêmes progrès. Son écriture était défectueuse [45]; elle ne se forma qu'en France. Ses dessins avaient souvent besoin d'être retouchés. Quant à l'orthographe, elle prenait avec elle certaines libertés qui lui étaient d'ailleurs, il faut bien le dire, communes avec la plupart des femmes distinguées de l'époque.

En revanche, son jugement était juste [46]; sa bonne grâce, exquise; sa sensibilité, toujours disposée à rendre service [47]. Un jour que l'Impératrice était malade, des officiers hongrois attendaient, dans son antichambre, le moment de lui présenter une requête. Marie-Antoinette les vit en entrant chez sa mère: «Maman, dit-elle, vos amis sont inquiets de votre santé et désirent vous voir.»—«Eh! quels sont ces amis?»—«Des Hongrois.» On sait quel avait été le dévouement chevaleresque des Hongrois pour leur *roi*

Marie-Thérèse. L'Impératrice comprit ce qu'avait délicatement insinué l'Archiduchesse et la demande des pétitionnaires fut accordée [48].

Une autre fois, l'hiver sévissait rudement à Vienne; les travaux avaient été suspendus: la misère était grande. Comme on en parlait un soir au palais, dans le salon de la famille, Marie-Antoinette s'approcha de sa mère et, lui remettant une petite boîte: «Voilà cinquante-cinq ducats, dit-elle; c'est tout ce que j'ai; permettez qu'on les distribue parmi ces infortunés.»

Marie-Thérèse accepta, joignit aux économies de sa fille une somme plus importante et laissa la charitable enfant distribuer le tout elle-même [49].

Avec ces dons charmants du cœur et de l'esprit, avec cette sensibilité délicate que relevait une spontanéité toute piquante, avec cette expansion de l'enfance, que n'avaient point comprimée les rigidités de l'étiquette, et cette naïveté sincère, que n'avait pas altérée l'air empoisonné des cours, Marie-Antoinette, ou plutôt Madame Antoine, comme on l'appelait au palais de Schoenbrunn, exerçait sur ceux qui la voyaient un attrait en quelque sorte irrésistible. Lorsqu'en 1766 M^{me} Geoffrin traversa l'Autriche pour aller visiter, à Varsovie le roi de Pologne, celui qu'elle nommait son «cher fils», elle s'arrêta à Vienne et y reçut le plus gracieux accueil. Marie-Thérèse voulut lui présenter ses filles et particulièrement la dernière. M^{me} Geoffrin fut séduite: «Voilà, dit-elle, une enfant que j'aimerais bien emporter.»—«Emportez, emportez,» répondit gaiement l'Impératrice, et elle recommanda à sa visiteuse d'écrire en France «qu'elle avait vu cette petite et qu'elle la trouvait belle [50]. M^{me} Geoffrin se garda bien d'y manquer: elle raconta son séjour à Vienne à son ami le financier Bautin et les salons de Paris commencèrent à s'entretenir de la beauté et de la grâce de celle qui ne devait pas tarder à devenir Dauphine de France.

Parfois, cependant, au milieu de ses effusions de tendresse et de ses rêves glorieux d'avenir pour sa fille, l'Impératrice se sentait envahie par je ne sais quel sombre pressentiment. Alors elle l'attirait dans ses bras, la serrait sur son cœur: «Ma fille, lui disait-elle d'une voix émue, dans le malheur, souvenez-vous de moi [51].»

Dans sa longue existence, si agitée et si glorieuse, Marie-Thérèse avait bien des fois subi la rude étreinte de la douleur, et l'enfant, vive et gaie, dont

elle baisait les cheveux blonds, devait savoir, elle aussi, à un degré inouï, ce que peut sentir de déchirements le cœur d'une reine. Elle en avait fait, toute jeune encore, la cruelle expérience: Marie-Antoinette n'avait pas dix ans, lorsque son père partit pour Inspruck, où il allait assister au mariage de son second fils Léopold, grand-duc de Toscane. Avant de se mettre en route, il demanda sa fille, «la prit sur ses genoux, l'embrassa à plusieurs reprises, et, toujours les larmes aux yeux, paraissant avoir une peine extrême à la quitter [52]»: «J'avais besoin, dit-il, d'embrasser cette enfant.» Quelques jours après, le 18 août 1765, François de Lorraine était frappé d'apoplexie, à la table même du festin de noce.

Mais, en mourant, il laissait à ses enfants sous ce titre: *Instruction pour mes enfants tant pour la vie spirituelle que pour la temporelle*, d'admirables conseils empreints d'une haute sagesse et d'un véritable esprit chrétien, mais où, peut-être, fidèle aux habitudes patriarcales de la maison d'Autriche, il parlait plus en particulier qu'en souverain, en chef de famille qu'en chef d'empire.

«C'est pour vous montrer encore, après ma mort, que je vous aimais de mon vivant, que je vous laisse cette instruction, comme règle sur laquelle vous devez vous conduire et comme des principes dont je me suis toujours bien trouvé [53].»

Et il les exhorte avant tout à rester sincèrement attachés à la religion catholique, fidèles à Dieu «qui seul peut procurer, outre le bien éternel, seul unique bonheur, une vraie satisfaction dans ce monde».

«C'est un point essentiel que je ne saurais trop vous recommander, dans toutes les occasions quelconques, de ne vous jamais étourdir sur ce qui vous paraît mal ou chercher à le trouver innocent [54].»

... «Le monde où vous devez passer votre vie n'a rien que de passager, n'y ayant que l'éternité qui est sans fin; ainsi que cette réflexion doit empêcher de s'y trop attacher; mais Dieu même ayant permis les divertissements et que nous jouissons de tout ce que sa bonté nous fournit sans nombre pour l'amusement de nos sens, nous en devons jouir suivant sa permission.»

... «C'est avec innocence que nous devons jouir des plaisirs de la vie; car dès qu'ils peuvent nous mener à du mal, de quelle espèce qu'il puisse être,

ils cessent d'être plaisirs et deviennent une source de remords, de chagrin.»

«Nous ne sommes pas en ce monde pour nous divertir seulement, et Dieu n'a donné tous ces amusements que comme un délassement de l'esprit ^[55].»

... «Quand on doit ordonner, il ne le faut jamais faire sans être auparavant bien au fait de ce que l'on ordonne et des raisons pour et contre, et alors il faut le faire avec douceur... Il ne faut avoir d'attachement particulier pour rien, et surtout n'avoir aucune passion et ne jamais s'abandonner à aucune, car toutes nous rendent malheureux ^[56].»

Puis, après avoir recommandé à ses enfants «la retenue et la discrétion, qualités bien nécessaires», car «il n'y a que faire de dire tout ce que l'on pense», et la charité pour les pauvres, qui est «une bonne œuvre envers Dieu et fait aimer dans le monde», il ajoutait:

«Les soins d'un souverain doivent être principalement de ne pas surcharger ses sujets pour soutenir un luxe non nécessaire au maintien et tranquillité de ces mêmes sujets ou à la conservation ou au bien de ses États...

«Mais je ne veux pas dire pour cela que l'on ne doit vivre convenablement à l'état où Dieu nous a mis et où il veut que nous vivions suivant celui-là: mais l'un et l'autre se combinent fort aisément.»

... «Une chose que je crois aussi bien nécessaire de vous recommander, c'est d'éviter d'être jamais oisifs. Les compagnies que l'on fréquente sont aussi une matière délicate; car souvent elles nous entraînent malgré nous dans bien des choses, dans lesquelles nous ne tomberions pas comme elles; ainsi que l'on doit être aussi à cet égard sur ses gardes, surtout des personnes comme vous autres, mes enfants, qui souvent sont entourées de foule de gens qui ne cherchent qu'à flatter leur goût et à les entraîner là où ils croient qu'ils inclinent pour là faire leur cour et se mettre en crédit ou faveur, sans considérer ni le salut ni le monde; il suffit que cela leur puisse ajouter ou de la faveur ou de l'argent ^[57].»

... «L'amitié est une douceur de la vie: il faut seulement prendre garde en qui on met cette même amitié et n'en pas être trop prodigue; car tout le monde n'en fait pas bon usage, et souvent il se trouve de faux amis qui ne

cherchent qu'à profiter de la confiance qu'on leur accorde pour en abuser, soit à leur profit, soit à en abuser autrement, et par là nous faire beaucoup de tort; c'est pourquoi je vous recommande, mes chers enfants, de ne vous jamais précipiter à mettre votre amitié et confiance en quelqu'un que vous ne soïez bien sûrs et cela depuis longtemps; car les gens de ce monde savent dissimuler longtemps ^[58].»

Enfin, après avoir recommandé à ses enfants l'ordre, une sage économie, l'horreur du gros jeu, la concorde entre eux tous et un attachement inviolable au chef de leur Maison, il leur traçait un véritable règlement de vie, année par année, semaine par semaine, jour par jour, heure par heure, et il ajoutait ces graves paroles:

«Je vous recommande *de prendre sur vous deux jours tous les ans pour vous préparer à la mort comme si vous étiez sûrs que ce sont là les deux derniers jours de votre vie*, et par là vous vous habituerez à savoir ce que vous aurez à faire en pareil cas, et lorsque votre dernier moment viendra, vous ne serez pas si surpris et saurez ce que vous avez à faire... Vous en reconnaîtrez l'utilité par l'usage, et cela fait un bien infini, sans que cela fasse aucun mal, sinon que l'on fait de sang-froid ce que peut-être la maladie ou le manque de temps nous empêcherait de faire ^[59].»

«C'est ici que je vous ordonne, disait-il en terminant, de lire deux fois par an cette instruction, laquelle part d'un père qui vous aime au-dessus de tout, et qui a cru nécessaire de vous laisser ce témoignage de sa tendre amitié, laquelle vous ne pourrez mieux lui témoigner qu'en vous aimant tous de la même tendresse qu'il vous laisse à tous ^[60].»

Ces austères prescriptions furent-elles suivies? Au milieu des splendeurs de Versailles et des entraînements de la Cour, Marie-Antoinette s'arrêta-t-elle parfois, et se recueillit-elle dans la pensée de la mort? Nous ne savons; mais ne semble-t-il pas qu'il y ait dans cet avis suprême du père comme une mystérieuse divination de l'avenir de la fille, et cette image de la mort, et d'une mort atroce, n'apparaît-elle pas à l'historien, menaçante et railleuse, presque à chaque pas qu'il fait dans la vie de la gracieuse et infortunée souveraine?

«Sur quel peuple désirerais-tu régner?» avait dit un jour Marie-Thérèse à Marie-Antoinette.—«Sur les Français, avait répondu vivement l'enfant, c'est sur eux qu'ont régné Henri IV et Louis XIV, la bonté et la grandeur ^[61].» Le mot était heureux, et l'Impératrice en avait été si enchantée qu'elle avait prié l'ambassadeur de France de le transmettre immédiatement au Roi son maître. Les vœux de la fille étaient donc d'accord avec la politique de la mère pour une union que ne souhaitait pas moins le Roi de France.

L'engagement était conclu bien avant d'être déclaré. Louis XV se faisait rendre compte par son ministre à Vienne, le marquis de Durfort, des progrès et de l'éducation de l'Archiduchesse. Il envoyait de France le peintre Ducreux pour faire son portrait et, le portrait achevé, il avait une telle hâte de le voir que l'ambassadeur était obligé d'envoyer son fils le porter à Versailles. En Allemagne, on donnait l'ordre de réparer les chemins qui devaient conduire en France la future Dauphine. A Vienne même, Marie-Thérèse entourait sa fille de tout ce qui pouvait lui rappeler la France: elle lui donnait une coiffure française; elle voulait surtout lui donner une éducation française, et dans ce but elle pria Choiseul de lui indiquer un instituteur habile et dévoué qui pût mettre la jeune princesse au courant des usages et des traditions de la Cour de France. Choiseul hésitait, quand l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, lui parla de l'abbé de Vermond, bibliothécaire du collège des Quatre-Nations. L'éloge que le prélat fit de son protégé fixa le choix du ministre, et quelques jours après l'abbé de Vermond partait pour Vienne, où il prenait officiellement possession de son poste.

Caractère sérieux et appliqué, manquant peut-être un peu de désintéressement, mais sincèrement dévoué, quoi qu'en ait pu dire M^{me} Campan, qui l'a dénigré dans ses *Mémoires*, par jalousie de métier sans doute et rivalité de position, l'abbé de Vermond ne joua pas, près de son impériale élève, le rôle odieux que lui prête la première femme de chambre. Il ne chercha pas, «par un calcul adroit et coupable, à la laisser dans l'ignorance ^[62]». Ses lettres, aujourd'hui connues, prouvent qu'il remplit consciencieusement sa mission et qu'il s'occupait, sans arrière-pensée, de combler les lacunes que la tendresse mal entendue de la comtesse de Brandeiss avait laissées dans l'éducation de l'Archiduchesse.

Dès son arrivée à Vienne, il rédigea un plan d'instruction qu'approuva l'Impératrice. Il y comprenait la religion, l'histoire de France, en insistant spécialement sur tout ce qui caractérise les mœurs et les usages, la connaissance des grandes familles, et surtout de celles qui ont des charges à la Cour, une teinture générale de littérature française, et une attention particulière sur la langue et l'orthographe. Afin de diminuer l'ennui de ces études pour une jeune fille peu habituée à se contraindre, il les ramenait, autant qu'il pouvait, au tour de la conversation ^[63]. Système séduisant, qui avait l'avantage peut-être de faire pénétrer plus aisément les connaissances dans un esprit si difficile à fixer, mais qui avait l'inconvénient grave de laisser subsister sans correction le défaut même d'application, si nuisible à tout progrès sérieux.

Parfois, en exposant dans ses grandes lignes l'histoire de la monarchie française, l'instituteur s'arrêtait pour pressentir le jugement de son élève sur la conduite des rois et surtout des reines, et il avait la jouissance de constater que presque toujours ce jugement était juste. Il y avait chez la jeune princesse une remarquable rectitude d'esprit, mais malheureusement une certaine indolence à exercer cet esprit d'une manière suivie. «Je ne pouvais, disait l'abbé, l'accoutumer à approfondir un objet, quoique je sentisse qu'elle en était très capable.» Qu'on ajoute à cela les plaisanteries des gens qui trouvaient que l'éducation de l'Archiduchesse devenait trop française, l'instinctive jalousie des nationaux contre les étrangers, le peu de temps dont disposait Vermond,—une heure par jour seulement à Vienne,—les distractions forcées d'une existence qui commençait à être moins renfermée, et l'on s'expliquera que les progrès de l'élève n'aient point été aussi rapides que l'aurait désiré le maître.

Les progrès existaient cependant. A Schœnbrunn, où l'on était moins avare de temps pour l'étude, on regagnait par la conversation ce qu'on n'obtenait pas par les leçons régulières ^[64], et, à l'automne 1769, Marie-Thérèse étant descendue un jour chez sa fille et l'ayant interrogée elle-même pendant près de deux heures, s'en était déclarée satisfaite: elle l'avait trouvée «fort capable de raisonnement et de jugement, surtout dans les choses de conduite ^[65]». A la Cour, où l'Archiduchesse faisait de plus fréquentes apparitions, à mesure que le moment de son mariage approchait, l'impression n'était pas moins bonne. On était surpris et ravi à la fois «du

ton de bonté, d'affabilité et de gaieté qui était peint sur cette charmante figure [66]».

Dans une fête qui lui était offerte à Laxembourg, la veille de la Saint-Antoine, la jeune princesse enchantait tout le monde par son maintien et ses propos. Kaunitz lui-même, si blasé qu'il fût, en était émerveillé. Mercy, qui venait en Autriche au commencement de 1770, n'était pas moins flatté de voir que la future Dauphine l'écoutait et profitait de ses avis [67]. Peu à peu, on l'initiait à la vie publique et à la représentation. Deux fois par semaine, le cavagnol se tenait chez elle; les autres jours c'était une loterie. Les princes de la famille impériale et les ambassadeurs étaient admis; la soirée se prolongeait jusqu'à dix heures. Marie-Antoinette, ou plutôt M^{me} Antoine,—c'est le nom qu'on lui donnait encore,—s'ingéniait à marquer de l'intérêt à chacun, et, ajoute un témoin oculaire, elle en venait à bout. «Cette grande compagnie lui donnait le meilleur maintien et le meilleur ton possible; tout le monde en était enchanté, et l'Impératrice plus que tout autre [68].»

Tout se préparait donc pour une union prochaine et ces préparatifs ne se faisaient pas à la légère. La mère et la fille envisageaient ce grand avenir, qu'elles désiraient toutes deux, avec une religieuse gravité. Il avait été décidé que l'Archiduchesse ferait, sous la direction de l'abbé de Vermond, une retraite de trois jours pendant la Semaine Sainte.

Si mobile qu'elle parût, la jeune fille entendait faire sérieusement cette retraite: elle regrettait même qu'elle fût si courte. «Il me faudrait peut-être plus de temps pour vous exposer toutes mes idées,» disait-elle à son précepteur [69].

Le départ approchait. Dès le 1^{er} juillet 1769, le marquis de Durfort avait réglé avec le prince de Kaunitz les détails du mariage. Le projet de contrat était soumis au Roi, à son retour de Compiègne, et, le 13 janvier 1770, la dernière note de la Cour de Vienne était transmise à Versailles. Dans les premiers jours d'avril, les félicitations officielles commençaient: le 2, les gardes-nobles allemandes et hongroises étaient admises à l'honneur de baiser la main de l'Archiduchesse; le même jour, le recteur de l'Université la haranguait en latin et elle lui répondait dans la même langue; le 3, c'était le tour des officiers de la garnison et des magistrats [70].

Le 14 avril, l'Impératrice annonça solennellement à ses ministres le mariage de sa fille avec le Dauphin de France. «Le 16, raconte la *Gazette de France*, vers les six heures du soir, la Cour étant en grand gala, l'ambassadeur de France a eu de LL. Majestés Impériales et Royales une audience solennelle dans laquelle il a fait, au nom du Roi son maître, la demande de M^{me} l'Archiduchesse Antoinette pour future épouse de Monseigneur le Dauphin.»

«Après cette cérémonie, il y a eu grand appartement au palais. Lorsque l'ambassadeur s'y est rendu, il a été reçu par les grands officiers de LL. Majestés; les gardes du palais bordaient le grand escalier; les gardes du corps à pied étaient dans la première des antichambres; les gardes-nobles allemandes et hongroises formaient dans les autres une double haie et la Cour était aussi nombreuse que brillante. L'ambassadeur s'est d'abord rendu à l'audience de l'Empereur et ensuite à celle de l'Impératrice-Reine, à qui il a fait, au nom du Roi Très Chrétien, la demande de Madame l'Archiduchesse. Sa Majesté Impériale et Royale y ayant donné son consentement, Son Altesse Royale a été appelée dans la salle d'audience et, après avoir fait une profonde révérence à l'Impératrice et reçu les marques de son aveu, elle a pris des mains de l'ambassadeur une lettre de Monseigneur le Dauphin et le portrait de ce prince ^[71], lequel a ensuite été attaché sur la poitrine de l'Archiduchesse par la comtesse de Trautmansdorff, grande-maîtresse de la maison de Son Altesse Royale. Vers les 8 heures ½ du soir, la Cour s'est rendue à la salle des spectacles, qui était magnifiquement ornée et illuminée. On y a représenté *la Mère confidente*, comédie de Marivaux; après quoi on a exécuté un ballet nouveau de la composition du sieur Noverre, intitulé: *les Bergers de Tempè* ^[72].»

Le lendemain, 17, suivant l'usage observé en pareille occurrence par la Maison d'Autriche, l'Archiduchesse fit, dans la salle du Conseil, devant l'ambassadeur de France et en présence de l'Empereur, de l'Impératrice, des ministres et des conseillers d'État, sa renonciation à la succession héréditaire, tant paternelle que maternelle. Le prince de Kaunitz lut la formule de renonciation; Marie-Antoinette la signa et prêta serment sur l'Évangile, que tenait le comte de Herberstein, coadjuteur du prince-évêque de Laybach ^[73]. Le même jour, l'Empereur donna au Belvédère une fête magnifique, aux préparatifs de laquelle cent ouvriers travaillaient depuis

plus de deux mois: souper de quinze cents personnes, bal masqué, feu d'artifice, rien ne manqua à l'éclat de cette solennité.

Le 18, ce fut le tour de l'ambassadeur de France. Les rues qui aboutissaient au palais Lichtenstein, où logeait l'ambassade, étaient brillamment illuminées; les avenues, l'entrée, l'intérieur étaient décorés avec un goût exquis, et dans le fond du jardin s'élevait un élégant édifice, représentant le temple de l'Hymen, d'où, la nuit venue, s'élancèrent dans les airs des gerbes étincelantes de fusées.

Le 19, à six heures du soir, toute la Cour se rendit à l'église des Augustins, par la galerie du palais, bordée d'une double haie de grenadiers. L'Impératrice conduisait sa fille, magnifiquement vêtue d'une robe de drap d'argent, dont la comtesse de Trautmansdorff portait la queue. L'archiduc Ferdinand représentait le Dauphin. Lorsque l'Empereur et l'Impératrice furent sous le dais, l'Archiduc et l'Archiduchesse s'agenouillèrent aux places qui leur étaient réservées. Le nonce du Pape, Visconti, bénit les anneaux et donna à l'auguste couple la bénédiction nuptiale. Puis il entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par la musique de la Cour, au bruit du canon et de la mousqueterie. Le mariage par procuration était accompli; l'Archiduchesse était Dauphine et le comte de Lorge, fils de l'ambassadeur marquis de Durfort, partait immédiatement pour en transmettre la nouvelle à Versailles.

Le lendemain, la Cour dînait en public: il y avait le soir grand appartement, et l'on frappait une médaille où l'Hymen et la Concorde tressaient des couronnes de myrte et portaient des cornes d'abondance avec cette devise: *Concordia novo sanguinis nexu firmata* [74].

Et cependant, au milieu de ces fêtes enivrantes et de ces éclatantes perspectives, je ne sais quelle tristesse pesait sur les cœurs et oppressait les poitrines. Était-ce le simple déchirement de la séparation? Était-ce ce mystérieux tressaillement qui, aux heures solennelles, trouble les âmes les plus fermes? Quelque brillant que parût le destin de la nouvelle épouse, c'était, dans l'avenir, l'inconnu; dans le présent, l'éloignement.

Clairvoyante comme elle l'était, exactement informée, par son fidèle ambassadeur Mercy, de tout ce qui se passait à la Cour de France, Marie-Thérèse ne pouvait se laisser éblouir par le grand établissement réservé à sa fille; elle ne pouvait ignorer combien était miné et chancelant le trône sur

lequel l'Archiduchesse devait s'asseoir un jour. On raconte qu'avant le départ de Marie-Antoinette elle voulut interroger sur son avenir un thaumaturge célèbre, le docteur Gasser. Le docteur regarda longuement la jeune princesse, hésita un instant, et finit par répondre d'un air grave qu'il y a des croix pour toutes les épaules.

Quoi qu'il en soit de cette anecdote, qui n'est peut-être qu'une légende, à Vienne on s'affligeait du départ de cette jeune princesse, qui ne s'était fait connaître que par sa grâce et sa bonté. Tout le monde, hommes et femmes, était abîmé de douleur. Les avenues et les rues de la ville étaient remplies d'une foule attristée. «La capitale de l'Autriche, a dit un témoin oculaire, présentait l'image d'un deuil ^[75].»

Le 21 avril, à neuf heures et demie du matin, la nouvelle Dauphine prit congé de sa mère, quitta cette ville de Vienne, qu'elle ne devait plus revoir, et partit pour la France. L'Empereur l'accompagna jusqu'à Molek ^[76]: il ne pouvait se décider à se séparer de cette sœur qu'il grondait souvent, mais qu'il aimait plus encore. Quand le lendemain, à midi, il rentra à Vienne, il trouva la ville toujours plongée dans la tristesse, et Marie-Thérèse baignée de larmes.

Mais le jour même du départ, le 21, l'Impératrice s'était arrachée un moment à ses chagrins pour tracer, elle aussi, à sa fille, un règlement de vie, où l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, la sagacité de la grande politique, la clairvoyance de la mère, ou la foi de la chrétienne ^[77].

Comme l'Empereur François, elle s'attachait à prémunir la jeune princesse contre les écueils qui allaient être semés sous ses pas; mais s'adressant à Marie-Antoinette seule, ses instructions avaient un caractère plus personnel et plus précis. Comme l'Empereur, elle recommandait avant tout la piété, cette vertu maîtresse et fondement de toutes les autres; elle en rappelait à grands traits les préceptes, ceux de cette piété large et indulgente, qui est une force pour celui qui la pratique, sans être jamais une singularité ni une gêne pour autrui; mais elle n'oubliait pas les devoirs propres à la haute situation destinée à sa fille, et les règles de conduite particulières à la Cour de France.

«Ne vous chargez d'aucune recommandation, disait-elle; n'écoutez personne, si vous voulez être tranquille. N'ayez pas de curiosité: c'est un point dont je crains beaucoup à votre égard. Évitez toute sorte de familiarité avec des petites gens. Demandez à M. et M^{me} de Noailles, en l'exigeant même, sur tous les cas, ce que, comme étrangère et voulant absolument plaire à la nation, vous devriez faire, et qu'ils vous disent sincèrement s'il y a quelque chose à corriger dans votre maintien, dans vos discours ou autres points. Répondez agréablement à tout le monde, avec grâce et dignité. Vous le pouvez, si vous le voulez. Il faut aussi savoir refuser... Depuis Strasbourg, vous n'accepterez plus rien sans en demander l'avis de M. ou M^{me} de Noailles, et vous renverrez à eux tous ceux qui vous parleront de leurs affaires, en leur disant honnêtement qu'étant vous-même étrangère, vous ne sauriez vous charger de recommander quelqu'un auprès du Roi. Si vous voulez, vous pouvez ajouter, pour rendre la chose plus énergique: «L'Impératrice, ma mère, m'a expressément défendu de me charger d'aucune recommandation.» N'ayez point de honte de demander conseil à tout le monde et ne faites rien de votre propre tête ^[78].»

Quinze jours après, le 4 mai, le cortège déjà près d'entrer en France, l'Impératrice, qui ne se consolait du départ de sa fille qu'en songeant à elle et qui la suivait par la pensée dans toutes les étapes de sa route, lui écrivait encore, pour ajouter de nouveaux conseils au règlement de vie:

«Vous trouverez, lui disait-elle, un père tendre qui sera en même temps votre ami, si vous le méritez. Ayez en lui toute confiance, vous ne risquerez rien. Aimez-le; soyez-lui soumise; tâchez de deviner ses pensées; vous ne sauriez faire assez dans le moment où je vous perds.

«..... Du Dauphin, je ne vous dis rien; vous connaissez ma délicatesse sur ce point. La femme est soumise en tout à son mari et ne doit avoir aucune occupation que de lui plaire et de faire ses volontés.

«Le seul vrai bonheur dans ce monde est un heureux mariage, j'en peux parler. Tout dépend de la femme, si elle est complaisante, douce et amusante.

«..... Je vous recommande, ma chère fille, tous les 21, de relire mon papier. Je vous prie, soyez-moi fidèle sur ce point: je ne crains chez vous

que la négligence dans vos prières et lectures, et la tiédeur et négligence suivront. Lutte contre; car cela est plus dangereux qu'un état plus imparfait et même plus mauvais; on en revient plutôt. Aimez votre famille, soyez-leur attachée, à vos tantes comme à vos beaux-frères et belles-sœurs. Ne souffrez aucune tracasserie; vous êtes à même de faire taire les gens, au moins de les éviter, ou en vous éloignant d'eux. Si vous aimez votre tranquillité, évitez dès le commencement ce point que je crains, connaissant votre curiosité ^[79].»

Pendant ce temps, la Dauphine s'avavançait à travers l'Allemagne. Le 25 avril, elle arrivait à Munich; le 29, à Augsbourg; le 30, à Gunzbourg ^[80]. Partout sur son passage les populations se pressaient: elles accouraient, désireuses de voir une Archiduchesse d'Autriche, et une Dauphine de France; elles s'en retournaient, ravies de sa bonne grâce, de sa beauté, de ses attentions, de son air de douceur ^[81]. Pendant la route, les dames qui l'accompagnaient cherchaient à la distraire. L'une d'elles ayant eu l'indiscrétion de lui dire: «Êtes-vous bien empressée de voir Monseigneur le Dauphin?»—«Madame», répondit avec un ton plein de dignité la jeune princesse, «je serai dans cinq jours à Versailles; le sixième, je pourrai plus aisément vous répondre.» La leçon donnée, elle reprit son air d'enjouement et de bienveillance; mais sa pensée se portait obstinément vers son pays et vers ceux qu'elle y avait laissés. Lorsqu'elle eut franchi les limites des provinces placées sous la domination de l'impératrice, «Hélas! dit-elle, en fondant en larmes, je ne la verrai plus ^[82]».

C'était le dernier cri de son cœur, le suprême adieu envoyé à tous ses souvenirs d'enfance, à tous ses liens de famille, à tout ce qu'elle avait chéri dans sa patrie allemande. Du jour où elle mit le pied sur le sol de France, elle se sentit toute Française.

CHAPITRE II

La Dauphine en France.—Strasbourg.—Nancy.—Reims.—Compiègne.—Portrait de la Dauphine.—Marie-Antoinette à Saint-Denys.—Souper à la Muette, avec M^{me} du Barry.—Fêtes du mariage à Versailles.—Prétentions des princesses de la Maison de Lorraine.—Fêtes de Paris.—Catastrophe de la place Louis XV.—Lettre du Dauphin au lieutenant de police.

Le 3 mai, le comte de Noailles, ambassadeur extraordinaire pour aller au-devant de la Dauphine, entra à Strasbourg. C'est dans cette ville, conquise à la France par Louis XIV, qu'il devait saluer, au nom de la France, l'épouse du petit-fils de Louis XIV. Le 5 mai, la comtesse de Noailles, dame d'honneur, le comte de Tessé, premier écuyer, le comte de Saulx, chevalier d'honneur, arrivaient à leur tour avec la maison de la Dauphine. Enfin le 7, vers midi, Marie-Antoinette elle-même paraissait sur la rive du Rhin.

Dans une île, au milieu du fleuve, s'élevait un pavillon, destiné à ce qu'on nommait la cérémonie de la *remise*. C'est là que la jeune princesse devait passer des mains de sa Maison allemande dans celles de sa Maison française. Par une étrange distraction, les tapisseries, choisies dans le garde-meuble de la couronne pour décorer la grande salle qui devait abriter pour la première fois sous un toit français cette jeune femme allant rejoindre son époux, représentaient les amours malheureuses et les querelles sanglantes de Jason et de Médée, c'est-à-dire «l'exemple de l'union la plus infortunée qui fût jamais ^[83]». Étranges tableaux et plus étrange bienvenue! Goethe, alors étudiant à Strasbourg, avait été frappé, à la vue de ces tentures, comme d'un sombre présage, et l'on assure qu'en les apercevant l'Archiduchesse ne put retenir un mouvement d'effroi: «Ah! dit-elle, quel pronostic ^[84]!»

Le pavillon du Rhin était divisé en trois pièces: au milieu un vaste salon, où devait se faire la remise, à droite et à gauche, deux appartements: dans l'un se tenait la Maison française, dans l'autre la Maison autrichienne. C'est dans cette dernière que la Dauphine dut se prêter à la fastidieuse cérémonie de la toilette. L'étiquette voulait qu'elle quittât tout ce qui, dans son

costume, pouvait rappeler son pays d'origine, jusqu'à ses bas, jusqu'à son linge. Quand elle eut subi cette ennuyeuse opération et qu'elle eut revêtu son costume envoyé de Paris, sous cette mode française, dit un témoin, «elle parut mille fois plus charmante ^[85]». Les portes s'ouvrirent; la Dauphine passa dans le salon central: elle y fut reçue par le comte de Noailles, Bouret, secrétaire du cabinet du Roi, et Gérard, premier commis des affaires étrangères. Dès que les pleins pouvoirs eurent été échangés, et les actes de remise et de réception signés par les commissaires respectifs, la pièce où se tenait la Maison française fut ouverte; la Dauphine, légère et gracieuse, s'avança vers la comtesse de Noailles et se jeta dans ses bras en lui demandant d'être son guide, son appui et sa consolation. A ce moment, les dames de la Maison allemande s'approchèrent de leur jeune maîtresse pour lui baiser les mains une dernière fois et se retirer ensuite; elle les serra sur son cœur en pleurant beaucoup, les chargea de tendresses pour sa mère, ses sœurs, ses amies de Vienne ^[86], et se retournant vers ses dames françaises: «Pardonnez-moi» dit-elle en souriant à travers ses larmes, «c'est pour la famille et la patrie que je quitte; désormais je n'oublierai plus que je suis française.»

La ville de Strasbourg était en fête. Elle avait préparé pour la Dauphine les splendeurs qu'elle avait déployées, vingt-cinq ans auparavant, pour le voyage de Louis le Bien-Aimé. Douze ans plus tard, Marie-Antoinette en conservait encore pieusement le souvenir: «C'était là, disait-elle, qu'elle avait reçu les premiers vœux des Français et compris le bonheur de devenir leur Reine ^[87].» Trois compagnies de jeunes enfants de douze à quinze ans, habillés en Cent-Suisses, formaient la haie sur le passage de la princesse. Vingt-quatre jeunes filles des familles les plus distinguées de Strasbourg, en costume national, répandaient des fleurs devant elle, et dix-huit bergers et bergères lui présentaient des corbeilles de fleurs. Lorsqu'elle mit le pied sur le territoire de la cité, le chef du Magistrat, M. d'Antigny, la harangua en allemand: «Ne parlez point allemand, Monsieur,» dit-elle; «à dater d'aujourd'hui, je n'entends plus d'autre langue que le français ^[88].»

Quand elle entra en ville dans les carrosses du Roi, une triple décharge d'artillerie la salua: les cloches sonnèrent à toute volée, et le maréchal de Contades, gouverneur de Strasbourg, la reçut sous un magnifique arc de triomphe. Sur la place de l'hôtel de ville, des fontaines de vin coulaient pour

le peuple: dans les rues, des bœufs entiers rôtissaient, et les distributions de pain étaient si abondantes qu'on ne se donnait même plus la peine d'en ramasser les morceaux ^[89].

La Dauphine traversa la ville entre deux haies de soldats et mit pied à terre au palais épiscopal, où le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, lui présenta son chapitre. Le soir, il y eut grand couvert, présentation des dames de la noblesse, jeux donnés par les corps de métiers, danse exécutée par les tonneliers, spectacle à la Comédie-Française ^[90]. Lorsque la nuit vint, la cité entière parut embrasée: les maisons, les édifices publics étaient illuminés; des courants de feu serpentaient du haut en bas de la cathédrale, dessinant avec des reliefs lumineux les gracieux détails du chef-d'œuvre d'Erwin de Steinbach. En face de l'évêché, de l'autre côté de la rivière, une vaste colonnade, dont les arcades laissaient entrevoir des jardins dans la perspective; un parterre factice, élevé sur des bateaux, glissait sur l'eau et venait rejoindre les jardins, et le soir les arbres étincelaient de verres de couleur. En même temps, un magnifique feu d'artifice, reflétant dans l'Ille mille figures mythologiques, des écussons, des chars, des dieux marins, et le chiffre entrelacé du Dauphin et de la Dauphine, transformait la rivière en une nappe de feu ^[91].

Le lendemain, 8, Marie-Antoinette visitait la cathédrale. Par une étrange rencontre, le prélat qui l'attendait à la porte avec le chapitre pour la complimenter et qui saluait en elle «l'âme de Marie-Thérèse qui va s'unir à l'âme des Bourbons ^[92]» était le neveu de l'évêque, ce prince Louis de Rohan qui devait infliger plus tard à la Dauphine, devenue Reine, la plus mortelle injure. Mais alors, en cet horizon si brillant, qui eût pu deviner des points noirs?

De Strasbourg la Dauphine se rendit à Saverne, où elle logea dans le château des évêques. Le cardinal de Rohan lui présenta une vieille femme de cent cinq ans qui n'avait jamais été malade. «Princesse,» dit cette femme en allemand, «je fais des vœux au ciel pour que vous viviez aussi longtemps que moi et aussi exempte d'infirmités.»—«Je le désire, répondit la Dauphine, si c'est pour le bonheur de la France.» Et après lui avoir donné sa main à baiser, elle ordonna qu'on lui remît une somme d'argent ^[93].

Le soir, il y eut bal; après le bal, feu d'artifice; après le feu d'artifice, souper, où, pour la dernière fois, les dames de la Maison allemande de Marie-Antoinette furent réunies aux dames de la Maison française. Le 9, elles prirent définitivement congé de l'Archiduchesse; le prince de Stahremberg seul resta pour l'accompagner.

La Dauphine quittait l'Alsace, enchantée de l'accueil qu'elle y avait reçu. Sur sa route, les paysans accouraient de toutes parts; les chemins étaient jonchés de fleurs; les jeunes filles, dans leurs plus belles parures, apportaient des bouquets. Les populations des campagnes, si avides de spectacles et si ardentes alors dans leur amour pour leurs princes, se pressaient autour du carrosse, et, apercevant à travers les stores le frais et gracieux visage de la jeune femme: «Qu'elle est jolie, notre Dauphine!» disaient-elles. Une dame de la suite, qui entendit ce propos, le fit remarquer à la princesse: «Madame,» répondit Marie-Antoinette, «les Français ont pour moi les yeux de l'indulgence ^[94].»

Le 9 au soir, la Dauphine arriva à Nancy, illuminé comme Strasbourg. Nancy, c'était le berceau de la Maison de Lorraine, le lieu de naissance de l'Empereur François; c'était un dernier trait d'union entre sa famille d'origine et sa famille d'adoption, entre l'Autriche et la France. Le lendemain, après les cérémonies officielles elle se rendit au couvent des Cordeliers, pour s'agenouiller sur le tombeau de ses pères. La pensée grave de la mort se mêlait à l'éblouissement des fêtes.

Le soir, Marie-Antoinette couchait à Bar; à Lunéville, la gendarmerie, aux ordres du marquis de Castries et du marquis d'Autichamp, lui rendait les honneurs militaires; à Commercy, l'Archiduchesse recevait un hommage qui lui allait peut-être plus droit au cœur: une blonde enfant de dix ans lui offrait un bouquet de fleurs et saluait en elle «la descendante d'une famille qui, depuis près de mille ans, n'avait cessé de régner sur les cœurs des Lorrains ^[95].»

A quelques lieues de Châlons, un vieux curé de campagne, entouré de toute sa paroisse, s'approcha du carrosse de la Dauphine pour la complimenter. Il avait pris pour texte de son discours ces paroles du Cantique des Cantiques: «*Pulchra es et formosa.*» Mais à la vue de la princesse, le respect, l'émotion, la surprise le troublèrent tellement qu'il lui

fut impossible d'aller plus loin que son texte. Il avait beau chercher dans sa tête; la mémoire lui faisait obstinément défaut. Marie-Antoinette s'en aperçut, et, pour mettre un terme à l'embarras de ce brave homme, elle prit de sa main, avec un charmant sourire de remerciement, le bouquet qu'il lui présentait. «Ah! Madame,» s'écria le bon curé, retrouvant sinon son discours, du moins sa présence d'esprit, «ne soyez pas étonnée de mon peu de mémoire; à votre aspect, Salomon eût oublié sa harangue et n'eût plus pensé à sa belle Égyptienne [96].»

Le 11, la Dauphine descendit à Châlons, à l'hôtel de l'Intendance. Six jeunes filles, dotées par la ville à l'occasion de son mariage, vinrent lui réciter des vers:

Princesse dont l'esprit, les grâces, les appas
Viennent embellir nos climats,
En ce jour glorieux, quel bonheur est le nôtre!
Nous devons notre hymen à la splendeur du vôtre.
Le ciel fait à l'État deux faveurs à la fois
Dans cette auguste et pompeuse alliance:
Nous donnerons des sujets à la France.
Et vous lui donnerez des Rois [97].

Le soir il y eut spectacle où l'on joua *la Partie de chasse de Henri IV*, souper en public, illumination qui représentait le temple de l'Hymen, inauguration de la nouvelle porte de ville, dont la Dauphine accepta la dédicace, distribution de pain, de vin et de viande, acclamations réitérées de *Vive le Roi! Vive Madame la Dauphine!*

Le 12, Marie-Antoinette passa à Reims, la cité du sacre: «Voilà, dit-elle galamment, la ville de France que je désire revoir le plus tard possible.»

Le soir, elle arriva à Soissons, entourée des gardes du corps qui l'escortaient depuis Fismes [98]. Les bourgeois et les compagnies de l'arquebuse l'attendaient aux portes de la ville. Les rues qui conduisaient à l'évêché, où devait loger la princesse, étaient garnies d'une singulière et pittoresque décoration: un double rang d'arbres fruitiers, de vingt-cinq pieds de haut, entre lesquels couraient des guirlandes de lierre, de fleurs, de gaze d'or et d'argent, entremêlées de lanternes. Reçue par l'évêque duc de Soissons, au bas du perron de son palais, la Dauphine fut conduite à son appartement par une galerie éclairée de mille candélabres. Des distributions

furent faites au peuple et, le soir, un merveilleux feu d'artifice montra à la foule enthousiasmée un temple surmonté d'un double groupe: la Renommée annonçant la Dauphine à la France, et un Génie lui présentant son portrait.

Le lendemain, fidèle aux leçons de sa mère, Marie-Antoinette communia des mains de l'évêque dans la chapelle de l'évêché, et le soir assista, dans la cathédrale, à un *Te Deum* solennel ^[99]. Le 14, dans l'après-midi, elle prit la route de Compiègne.

Dans une des villes qu'elle traversa, des professeurs et des écoliers vinrent la complimenter en latin; elle se retrouva assez savante pour répondre à ces jeunes Cicérons dans la même langue ^[100].

Tout ce voyage, de Strasbourg à Compiègne, n'avait été pour la princesse qu'un long et éclatant triomphe. Partout, sur son passage, les populations étaient accourues en habits de fête; partout elle les avait séduites par la bonne grâce de son maintien, par la fraîcheur de son sourire, par la bienveillance de son accueil, par la justesse de ses propos, par «sa gaîté douce et par son affabilité majestueuse», disait la *Gazette*: «spectacle bien touchant, ajoutait le rédacteur, pour une nation dont le premier sentiment est l'amour de ses maîtres ^[101].» On voyait la Dauphine et l'on s'en retournait charmé; on l'entendait et l'on était transporté. «Notre Archiduchesse Dauphine a surpassé toutes mes espérances,» écrivait Mercy ^[102].

La famille royale était tout entière réunie à Compiègne. Déjà le Roi avait envoyé le marquis de Chauvelin à Châlons, le duc d'Aumont à Soissons, le duc de Choiseul à quelques lieues de Compiègne, au-devant de la Dauphine. Lui-même était parti de Versailles, le 13, avec le Dauphin et Mesdames, avait couché à la Muette et était arrivé le 14, à Compiègne, pour attendre l'épouse de son petit-fils. C'est au milieu de la forêt, au pont de Berne, qu'eut lieu l'entrevue. A peine la jeune princesse eut-elle aperçu le Roi, que, se précipitant à bas de sa voiture, elle alla se jeter à ses pieds. Ravi de cet élan d'abandon, Louis XV la releva, l'embrassa avec beaucoup de tendresse et la présenta au Dauphin, qui, suivant l'étiquette, la salua à la joue. On revint au Château, le Roi dans le fond du carrosse, avec la Dauphine à ses côtés ^[103]; le Dauphin sur le devant, avec la comtesse de Noailles ^[104]. Le Roi et le Dauphin conduisirent eux-mêmes l'Archiduchesse à son appartement et lui présentèrent successivement les

membres de la famille royale: le duc d'Orléans, le duc et la duchesse de Chartres, le prince de Condé, le duc et la duchesse de Bourbon, le prince de Conti, le comte et la comtesse de la Marche, le duc de Penthièvre, la princesse de Lamballe. Le Roi fut enchanté de cette première entrevue; il trouvait la Dauphine charmante ^[105].

Elle était charmante en effet, et les portraits que tracent d'elle à cette date les auteurs du temps expliquent bien l'impression produite par cette jeune et fraîche apparition sur ce vieux monarque qui n'était pas habitué à trouver réunies tant de grâce et tant de pudeur.

«La Dauphine, dit un chroniqueur, était très bien faite, bien proportionnée dans tous ses membres ^[106].» Sa taille, mince et élancée, avait à la fois la souplesse de la jeune fille et la dignité de la femme. Ses traits n'avaient peut-être pas une régularité mathématique, ils étaient plutôt jolis que beaux; l'ovale de son visage était un peu allongé; sa lèvre, l'inférieure surtout, avait cette épaisseur qui caractérisait la lèvre autrichienne. Mais sa bouche était petite et bien arquée; ses bras, superbes; ses mains, d'une forme parfaite; ses pieds, charmants; son nez, aquilin, fin et joli ^[107]. Ses cheveux d'un blond cendré, d'une nuance toute particulière, couronnaient un front d'une merveilleuse pureté. Ses yeux, bleus sans être fades, doux sans être languissants, surmontés de sourcils bien plantés pour une blonde, jouaient avec une vivacité pleine d'esprit, et s'illuminaient d'un sourire enchanteur ^[108]. Son teint avait un éclat éblouissant, une blancheur incomparable, rehaussée par des couleurs naturelles qui pouvaient la dispenser de mettre du rouge ^[109]; sa peau était d'une transparence telle qu'elle ne prenait point d'ombre et désespérait les peintres ^[110]. Elle n'était pas belle, a dit une contemporaine, elle était mieux que belle ^[111]. Sa démarche tenait à la fois du maintien imposant des princesses de sa maison et des grâces françaises ^[112]. Tous ses mouvements étaient marqués au coin de la souplesse et de l'élégance: elle ne marchait pas, elle glissait ^[113]. Quand elle s'avavançait dans les galeries du château, sa tête, qu'elle avait une façon particulière et toute charmante d'incliner ^[114] et qu'elle relevait plus fièrement, quand elle se croyait seule ^[115], sa tête portée par son beau cou grec, lui donnait tant de majesté qu'on croyait voir une déesse au milieu de ses nymphes ^[116]. «La vit-on, sous le plus humble vêtement, écrivait d'elle un voyageur qui s'était

trouvé un moment sur son passage, qu'il serait aisé de deviner qu'elle est née sur le trône ^[117]»; et un Anglais célèbre, Horace Walpole, s'écriait en l'apercevant: «C'est la grâce en personne ^[118].»

Un peintre, ayant à faire son portrait, croyait ne pouvoir mieux le placer que dans le cœur d'une rose épanouie ^[119], et un poète ajoutait:

C'est la tige d'une rose
Qui vient s'unir à nos lys ^[120].

Le soir de son arrivée à Compiègne, les dames qui présidaient à son coucher lui ayant dit: «Madame, vous enchantez tout le monde.»—«On me voit avec trop d'intérêt, répondit-elle; mon cœur contracte des dettes qu'il ne pourra jamais acquitter; on me tiendra compte, j'espère, du désir que j'en ai ^[121].»

Le 15 mai, la Cour quitta Compiègne. A Saint-Denys, le cortège s'arrêta. Marie-Antoinette alla voir la fille de Louis XV, Madame Louise, retirée depuis peu aux Carmélites. Elle y resta environ une demi-heure et plut à tout le monde. «C'est, ma chère mère, écrivait une religieuse de Saint-Denys à une Carmélite de la rue Saint-Jacques, c'est une princesse accomplie pour la figure, la taille et les façons, et ce qui est beaucoup plus précieux, on la dit d'une piété ravissante. Sa physionomie a tout à la fois un air de grandeur, de modestie et de douceur. Le Roi, Mesdames, et surtout Monseigneur le Dauphin en paraissent enchantés; ils disaient à l'envi: «Elle est incomparable ^[122].»

Sur tout le parcours du cortège, les spectateurs n'étaient pas moins ravis. Le bruit du passage de la Dauphine s'étant répandu, les habitants de Paris s'étaient portés en masse entre Versailles et la porte Maillot; les carrosses formaient une double haie; le peuple applaudissait; la foule était si compacte que l'équipage royal fut obligé d'aller au petit pas. On fit remarquer à la princesse cette immense affluence; elle, avec sa bonne grâce parfaite et son tact plein de finesse, fit semblant de croire que tous ces hommages s'adressaient au vieux monarque: «Les Français ne voient jamais assez leur Roi, dit-elle; ils ne peuvent me traiter avec plus de bonté qu'en me prouvant qu'ils savent aimer celui que j'ai déjà l'habitude de regarder comme un second père ^[123].»

Le soir, à 7 heures, Marie-Antoinette arriva à la Muette. Le Roi l'y attendait, et, avec lui, le comte de Provence, le comte d'Artois, Madame Clotilde, et aussi, hélas! cette triste femme aux pieds de laquelle Louis XV abaissait la plus belle couronne du monde et qui avait, ce jour-là, arraché à sa coupable condescendance la permission de souper avec la Dauphine. La jeune princesse en fut profondément froissée; sa fière pudeur se révoltait contre le contact impur que lui imposait la despotique faiblesse du vieux Roi; mais elle eut assez d'empire sur elle-même pour ne rien laisser paraître en public de son légitime mécontentement. Après le souper, un de ces courtisans, qui épiaient sa jeunesse, lui demanda comment elle avait trouvé la comtesse du Barry. Elle devina le piège: «Charmante,» répondit-elle simplement ^[124].

Était-ce pour prévenir ou atténuer l'impression mauvaise produite par cette étrange société que Louis XV apportait à sa petite-fille, à la Muette, une parure de diamants magnifique et que, le lendemain, après le mariage, il faisait déposer chez elle un coffret plein de bijoux, délicieusement ciselé par Bocciardi ^[125]? Toujours est-il qu'il la comblait de cadeaux. Il lui donnait tous les diamants et toutes les perles de la feu Dauphine et il y ajoutait le collier de perles apporté jadis par Anne d'Autriche, et substitué par elle aux Reines et Dauphines de France; la plus petite de ces perles avait la grosseur d'une noisette ^[126].

Le mercredi, 16 mai, à 9 heures, Marie-Antoinette partit de la Muette pour Versailles, où devait se faire la toilette. Le Roi et le Dauphin l'avaient précédée la veille au soir. Quand elle arriva au Château, le Roi vint la recevoir au rez-de-chaussée, s'entretint longuement avec elle et lui présenta Madame Élisabeth, la comtesse de Clermont, et la princesse de Conti. A une heure, elle passa à l'appartement du Roi, d'où le cortège partit pour la chapelle.

Le Dauphin et la Dauphine, suivis du vieux monarque, s'avancèrent vers l'autel et s'agenouillèrent sur un carreau placé sur les marches du sanctuaire ^[127]. L'archevêque de Reims, M^{gr} de la Roche-Aymon, grand aumônier, offrit l'eau bénite; puis, après avoir harangué le jeune couple, il bénit les treize pièces d'or et l'anneau ^[128]. Le Dauphin prit l'anneau, le passa au quatrième doigt de la Dauphine et lui remit les pièces d'or. L'archevêque donna la bénédiction nuptiale et, dès que le Roi fut retourné à son prie-

Dieu, commença là messe. La musique royale exécuta un motet de l'abbé de Gauzargue: après l'offertoire, le Dauphin et la Dauphine allèrent à l'offrande; au *Pater*, un poêle en brocard d'argent fut étendu sur leurs têtes; l'évêque de Senlis, M^{gr} de Roquelaure, premier aumônier du Roi, le tenait du côté du Dauphin; l'évêque de Chartres, premier aumônier de la Dauphine, le tenait du côté de cette princesse.

La messe finie, le grand aumônier s'approcha du prie-Dieu du Roi et lui présenta le registre des mariages de la paroisse royale que le curé avait apporté. Puis le cortège retourna à l'appartement du Roi dans le même ordre, et la Dauphine, rentrée chez elle, reçut les officiers de sa Maison et les ambassadeurs des Cours étrangères.

Une foule immense se pressait dans la ville royale. Paris était désert: les boutiques étaient fermées [\[129\]](#); la population entière s'était portée à Versailles pour assister aux fêtes qui se préparaient et au feu d'artifice qui devait terminer la journée.

Mais à trois heures le ciel se couvrit de nuages: un violent orage éclata; le feu d'artifice ne put être tiré; les illuminations furent noyées par la pluie, et la masse de curieux, qui remplissait les jardins et les rues, fut réduite à fuir en désordre, sous les coups de tonnerre et les torrents d'eau [\[130\]](#).

Au Château, cependant, la journée s'achevait avec éclat. Les courtisans, en habits somptueux, avides de voir et surtout d'être vus, s'entassaient dans les appartements; un superbe souper fut servi dans la salle de spectacle transformée en salle de festin, et éclairée d'une «quantité prodigieuse de bougies». «Toutes les dames, sur le devant des loges, en grandes parures, formaient un spectacle aussi surprenant que magnifique.» Jamais la Cour n'avait paru si brillante [\[131\]](#).

A 6 heures, il y eut appartement, jeu de lansquenets et grand couvert. Le soir, le Roi conduisit les nouveaux mariés dans leur chambre. L'archevêque de Reims bénit le lit. Le Roi donna la chemise au Dauphin, la duchesse de Chartres à la Dauphine. Mais quelle qu'eût été la splendeur de cette fête, et quelles que fussent à cette heure les promesses de l'avenir, d'obstinés pessimistes ne pouvaient s'empêcher de remarquer, comme une menace du Ciel, ces grondements de la tempête, et les superstitieux rappelaient qu'en

signant sur le registre de mariage, la jeune épouse avait laissé tomber une tache d'encre et effacé ainsi la moitié de son nom.

Le lendemain, commençait à Versailles toute une série de fêtes splendides: grands appartements; bals parés dans la nouvelle salle de spectacle, construite par l'architecte Gabriel; représentation de l'opéra de *Persée*, dont certains détails amusèrent beaucoup la Dauphine ^[132]; feu d'artifice, grandes eaux, illuminations du grand canal, de la terrasse et des jardins ^[133].

Mais avec les fêtes commençaient aussi les orages de la Cour, non moins violents et plus perfides que les orages du ciel. Au bal du 19, le menuet dansé par M^{lle} de Lorraine «troublait bien des têtes ^[134]». L'ambassadeur d'Autriche, le comte de Mercy, avait demandé au Roi, à l'occasion du mariage de la Dauphine, de donner quelque marque particulière de distinction à M^{lle} de Lorraine, fille de la comtesse de Brionne, et parente de l'Empereur. Louis XV, désireux de manifester à l'Impératrice «sa reconnaissance du présent qu'elle lui avait fait ^[135],» avait décidé que M^{lle} de Lorraine danserait son menuet immédiatement après les princes et princesses du sang. «Le choix des danseurs et danseuses ne dépendant que de la volonté du Roi, sans distinction de places, rang, ni dignité ^[136],» cet honneur accordé à la fille de la comtesse de Brionne ne pouvait tirer à conséquence ni engager l'avenir. Il n'en mit pas moins en rumeur toute la noblesse. Les seigneurs de la Cour, les plus minces même, s'assemblèrent chez l'évêque de Noyon, second pair ecclésiastique, en l'absence du premier pair, l'archevêque de Reims, empêché, et rédigèrent un long mémoire pour protester qu'il ne pouvait y avoir de rang intermédiaire entre les princes du sang et la haute noblesse. Le public s'amusa beaucoup de cette querelle et de cette réunion de courtisans, sous la présidence d'un évêque, pour délibérer gravement sur la grave question d'un menuet. On parodia le mémoire de la noblesse dans des vers spirituels qui coururent tout Paris:

Sire, les grands de vos États
Verront avec beaucoup de peine
Une princesse de Lorraine
Sur eux au bal prendre le pas.
Si Votre Majesté projette
De les flétrir d'un tel affront,
Ils quitteront la cadenette
Et laisseront le violon.
Avisez-y: la ligue est faite.
Signé: l'évêque de Noyon,
La Vaupalière, Bauffremont,
Clermont, Laval et de Villette.

Louis XV tint bon. Le jour du bal, les dames désignées pour danser affectèrent de traverser les appartements de Versailles en négligé; le soir, à l'heure fixée, à 5 heures, trois dames seulement étaient dans la salle.

Il fallut un commandement formel du Roi pour forcer les autres à venir [137]. La soirée s'acheva ainsi dans l'ordre fixé, mais non sans un profond mécontentement, et de toutes ces magnificences déployées, à Versailles pour célébrer le mariage de la Dauphine [138], il ne resta que des vanités froissées et un bon mot: «Comment trouvez-vous mes fêtes?» avait dit Louis XV à l'abbé Terray.—«Ah! Sire, *impayables*,» avait répondu le contrôleur général [139].

Mais qu'étaient-ce que ces intrigues de Cour à côté de la catastrophe qui, quinze jours plus tard, allait plonger la capitale dans le deuil?

Le 30 mai, la ville de Paris célébrait à son tour, par des réjouissances publiques, le mariage de la Dauphine. La fête devait être couronnée par un feu d'artifice tiré sur la place Louis XV, à l'entrée de la rue Royale, et par l'illumination des colonnades de la place. Les préparatifs étaient séduisants. La principale décoration, adossée à la statue de Louis XV, représentait le temple de l'Hymen; aux quatre angles, quatre dauphins devaient vomir des tourbillons de feu, et sur les quatre façades, quatre fleuves répandre des cascades enflammées. Un bâtiment, placé derrière la statue, renfermait la réserve du feu d'artifice [140].

Malheureusement, par suite d'un conflit de juridiction, la surveillance de la fête avait été confiée, non pas au lieutenant de police, Sartines, mais au prévôt des marchands, Bignon. Inexpérimenté ou peu capable, Bignon ne

prit pas les précautions nécessaires. La façade du feu d'artifice, au lieu de regarder la place Louis XV, qui aurait pu contenir un grand nombre de spectateurs, était tournée vers la rue Royale, alors en construction, et où des débris de matériaux et des fossés creusés pour l'écoulement des eaux obstruaient le passage. Aucun règlement n'avait été publié pour la circulation des voitures; enfin le jardin des Tuileries, par lequel la foule aurait pu s'écouler, avait été fermé à l'heure habituelle.

Le feu d'artifice ne réussit pas; était-ce un présage? Une fusée mal dirigée mit le feu au bouquet qui partit avant l'heure: les pièces principales manquèrent. Quand tout fut fini, le peuple, qui encombra la place Louis XV et la rue Royale, s'ébranla. Deux courants se formèrent: l'un cherchant à gagner la place pour jouir de l'illumination des colonnades et des fontaines de vin qui n'avaient cessé d'y couler depuis 7 heures ^[141]; l'autre s'enfonçant dans la rue Royale pour visiter la foire qui se tenait sur les boulevards. Ces deux courants, s'avançant en sens inverse, se heurtèrent, sans vouloir ni pouvoir céder; les flots, qui venaient par derrière, poussaient et étouffaient ceux qui étaient en avant: la confusion fut indescriptible.

La police était absente: des gardes de la ville, en nombre insuffisant, faisaient de vains efforts pour rétablir l'ordre; que pouvait une poignée d'hommes contre ces masses compactes qui se pressaient sans rien entendre? Les cris de quelques personnes, serrées ou volées par les escrocs qui pullulaient dans cette cohue, augmentèrent le tumulte ^[142]. Pour comble de malheur, le feu vint à prendre à la réserve des pièces d'artifice et à l'échafaudage qui entourait la statue du Roi. Les pompiers, avec leurs vigoureux chevaux et leurs lourdes machines, s'élançèrent pour éteindre l'incendie et refoulèrent violemment le peuple qui s'entassait dans la rue Royale, disposée en entonnoir et déjà obstruée; des carrosses, en quête de leurs maîtres, cherchèrent à passer dans la trouée faite par les pompiers. Quelques spectateurs, à moitié écrasés, mirent l'épée à la main pour se dégager; des filous se jetèrent dans la bagarre pour en tirer parti et propagèrent la panique. Les cris des femmes et des enfants, qu'on étouffait, le bruit des chevaux, les jurements des cochers, la lueur rouge de l'incendie, tout contribuait à semer dans ces masses, qui se sentaient mourir, sans pouvoir rien faire pour se sauver, une insurmontable terreur. Malheur à qui tombait à terre: il était immédiatement piétiné et assommé. La foule, affolée de peur, incapable de résister au flot qui la poussait par derrière, essaya de

se jeter de côté; elle tomba dans les fossés qu'on avait négligé de combler. Elle s'entassa dans ces sépulcres béants; chaque vague humaine qui survenait ensevelissait celle qui l'avait précédée et était ensevelie à son tour, au milieu des râlements des mourants et des plaintes des blessés. Ce fut un horrible spectacle.

Quand un renfort du guet, appelé à la dernière heure, parvint enfin à rétablir un peu d'ordre, il était trop tard. On relevait cent trente-deux cadavres, cinq ou six fois autant de blessés et parmi eux des personnages de distinction et des ministres étrangers ^[143]. Ces cadavres, rangés le long du boulevard comme une décoration funèbre, furent, le lendemain, inhumés dans le cimetière de la Madeleine. Qui eût pu prévoir alors qu'ils allaient y attendre les princes dont le mariage avait été l'occasion involontaire de leur mort?

La Dauphine arrivait de Versailles avec Mesdames pour voir l'illumination de la place, quand elle apprit en route le malheur qui venait d'arriver. Elle rebroussa chemin, le cœur gonflé, les yeux humides ^[144]. Quelque soin qu'on prît pour lui cacher l'étendue du désastre, elle ne put retenir ses larmes. «On ne nous dit pas tout, répétait-elle. Que de victimes!» Et comme, pour atténuer ses regrets, on affectait de lui dire qu'on avait relevé parmi les cadavres des escrocs dont les poches étaient pleines d'objets volés: «Oui, reprit-elle; mais ils sont morts à côté d'honnêtes gens ^[145].»

Elle envoya immédiatement sa bourse à M. de Sartines, pour secourir les familles des victimes. Le Dauphin en fit autant. Il attendait, avec une impatience qui ne lui était pas habituelle, le moment où son mois devait lui être payé: dès qu'il l'eut touché, il s'empressa d'adresser les six mille livres, qui en formaient le montant, au lieutenant de police, avec le billet suivant:

«J'ai appris le malheur arrivé à Paris, à mon occasion; j'en suis pénétré. On m'apporte ce que le Roi m'envoie tous les mois pour mes menus plaisirs; je ne peux disposer que de cela, je vous l'envoie. Secourez les plus malheureux.

«J'ai, Monsieur, beaucoup d'estime pour vous ^[146].

«LOUIS-AUGUSTE.

«A Versailles, 1^{er} juin 1771»

CHAPITRE III

La famille royale en 1770.—Le Roi.—Mesdames.—Le comte de Provence.—Le comte d'Artois.—Mesdames Clotilde et Elisabeth.—Le Dauphin.

Quelle était donc cette famille royale, la première du monde, au moment où Marie-Antoinette y entrait sous des auspices à la fois si brillants et si sombres?

Le chef de la famille, le Roi, Louis XV, valait mieux que sa réputation et surtout que sa conduite ^[147]. Sa correspondance secrète, aujourd'hui connue, montre qu'il prenait, au fond, de l'honneur et de la grandeur de la France, plus de souci qu'il n'en laissait paraître. Il avait eu même, à un certain moment, la velléité de gouverner lui-même ^[148]; mais cette noble et trop passagère inspiration n'avait pas tardé à être étouffée par la paresse d'esprit, la défiance de soi-même, le goût de la frivolité et la domination des maîtresses.

Caractère tout de contrastes, il avait à la fois des qualités élevées et des instincts vulgaires, des aspirations généreuses et des résolutions égoïstes. Dans son jeune âge, il avait montré d'heureuses dispositions: une vive intelligence, un esprit attentif, une mémoire extraordinaire, une raison précoce, un discernement juste et prompt, un cœur facile à toucher ^[149]. La mauvaise éducation de Villeroy, au lieu de développer ces germes précieux, les avait desséchés: l'enfant, aimable et bon, était devenu un enfant volontaire, timide, embarrassé, et bientôt un adolescent dissimulé et ennuyé. L'ennui, ce fut le ver rongeur qui, pendant cinquante ans, dévora le cœur de Louis XV; ce fut souvent aussi l'explication de ses excès. Il aurait pu y échapper par la noble passion des affaires publiques; le cardinal de Fleury ne le lui permit pas. Le vieux ministre, pour mieux assurer son propre pouvoir, entretenait chez son royal élève le goût des choses frivoles et des distractions futiles. Il en fit ce qu'il resta toute sa vie, «un enfant des pieds à

la tête ^[150], toujours de dix ans au-dessous de son âge,» suivant le mot du Régent ^[151]. Dès lors, le jeune Prince ne fut plus lui-même: il appartint à celui ou plutôt à celle qui sut le mieux l'amuser.

Louis XV avait hérité de sa race une beauté physique ^[152], où la majesté de son bisaïeul Louis XIV était tempérée par la grâce de sa mère, la charmante et vive duchesse de Bourgogne. Malgré cette beauté, malgré une précocité dangereuse, malgré les agaceries des dames de la Cour, dont la vertu facile se fût volontiers accommodée d'une chute brillante et profitable, il était resté chaste jusqu'à vingt ans. A défaut de qualités fortes et de gouvernement, son précepteur lui avait du moins inculqué des principes religieux qui mirent pendant quelque temps un frein à l'ardeur de ses sens. Malheureusement, les tentations furent plus opiniâtres que sa constance, et, le premier pas une fois fait dans la voie des plaisirs coupables, malgré quelques velléités de retour, Louis XV ne s'arrêta plus. De M^{me} de Mailly il passa à M^{me} de Vintimille, de M^{me} de Vintimille à la duchesse de Châteauroux, de la duchesse de Châteauroux à M^{me} de Pompadour et aux fugitives beautés du Parc-aux-Cerfs. Après la mort du Dauphin et de la Dauphine, frappé par ce double coup du ciel, il avait voulu rentrer en lui-même et rompre les chaînes honteuses qui le retenaient. Plus tard même il songea, un instant, à se remarier avec la princesse de Lamballe, dit-on, puis avec une des filles de Marie-Thérèse, l'Archiduchesse Élisabeth ^[153]. Une odieuse intrigue de Cour fit évanouir ces bonnes intentions et jeta le vieux Roi, à demi repentant, dans les bras d'une courtisane de bas étage, «vils restes de la licence publique,» osait dire l'abbé de Beauvais en pleine chaire de Versailles. Dans ce commerce honteux, tout ce qui restait de virilité au faible monarque avait disparu. Le brillant vainqueur de Fontenay n'était plus que l'humble esclave de la du Barry, subissant sans murmurer ses plaisanteries grossières et ses sobriquets grotesques, se prêtant à ses plus ridicules caprices et trop heureux de satisfaire à ses plus luxueuses fantaisies. Le prince chez qui d'Argenson avait salué de véritables aptitudes au gouvernement: l'humanité, la justice, le bon sens, le souci des affaires, le goût de l'économie ^[154], s'était transformé en un vieillard blasé, nonchalant, ennemi de tout travail et de toute contrainte, roi fainéant dans toute la force du terme; traînant sa vie entre la chasse, les petits soupers et les petites maisons, n'ayant de goût que pour les petits cancans de la Cour, les

anecdotes graveleuses et les conversations grivoises; prodiguant follement l'argent à sa maîtresse; ne s'inquiétant plus ni de l'avenir de son royaume, ni des plaintes de ses sujets; assez perspicace pour voir les abus, trop insouciant pour chercher à y porter remède et disant cyniquement à un de ses courtisans: «Les choses, comme elles sont, dureront autant que moi [155].»

Et comme par un juste retour des choses, à mesure que le Roi s'éloignait davantage de ses sujets, le peuple s'éloignait davantage de lui, les acclamations qui avaient salué sa jeunesse s'étaient promptement changées en murmures et en «fanatiques mécontentements [156]». La France qui, dit Michelet, avait eu pour l'enfant «tous les amours, mère, amante et nourrice [157]», n'avait plus pour lui que de la colère et de la désaffection, colère et désaffection d'autant plus vives que les espérances avaient été plus grandes et la tendresse plus obstinée. Louis XV le *Bien Aimé* était devenu Louis XV le *Bien hai* [158].

Près du Roi, vivaient ses filles: M^{me} Adélaïde; M^{me} Victoire, M^{me} Sophie, princesses sincèrement pieuses, mais d'une dévotion un peu mesquine et qui ne savait pas se rendre aimable. Leur extérieur était sans grâce. Walpole, qui les vit lors de sa présentation à la Cour de France, les montre «dodues et massives», gauches dans leur maintien, gênées dans leur démarche, ne sachant que dire et que faire [159]. Se tenant strictement à l'écart, embarrassées quand il fallait paraître en public, timides même avec leur père, qui cependant les voyait familièrement, délaissant la Cour et délaissées par elle, elles n'avaient jamais su acquérir une influence que leur naissance semblait devoir leur assurer, et que Louis XV, à leur retour de Fontevault, où s'était faite leur éducation, d'ailleurs assez négligée, avait un instant paru disposé à leur laisser prendre. Depuis l'avènement de la du Barry, elles vivaient plus retirées que jamais, s'occupant de musique et d'horlogerie, résolûment hostiles à la favorite, qu'elles méprisaient profondément et à juste titre, mêlées secrètement à de sourdes intrigues, et d'autant plus jalouses des apparences de crédit qu'elles en avaient moins la réalité.

Ce n'étaient point encore de vieilles femmes,—l'aînée n'avait que trente-huit ans;—c'étaient déjà de vieilles filles, et elles en avaient les

susceptibilités ombrageuses, les étroitesse d'esprit, les instincts dominateurs, les timidités effarouchées, la marche oblique, les petites roueries, les jalousies et les médisances.

M^{me} Adélaïde, la plus âgée des trois sœurs et aussi la plus capable, avait des manières brusques, une voix dure, une prononciation brève, quelque chose de masculin répandu dans toute sa personne et qui n'attirait pas. Très infatuée des prérogatives de son rang, elle souffrait extrêmement de la nullité où elle se trouvait réduite. Son esprit actif, absolu et hautain, eût volontiers aspiré à un rôle prédominant; mais le talent n'ayant pu soutenir ces hautes prétentions, elle se vengeait d'un effacement qui l'humiliait par de petites manœuvres et de petites méchancetés. Hostile à toute alliance avec les Habsbourg, elle ne pardonnait pas à sa nouvelle nièce le sang qui coulait dans ses veines. M. Campan, au moment de partir avec la Maison de la Dauphine pour aller la recevoir à la frontière, s'étant présenté chez la vieille princesse pour prendre ses ordres: «Si j'avais des ordres à donner, répondit-elle sèchement, ce ne serait pas pour envoyer chercher une Autrichienne ^[160].»

Plus douce que sa sœur, M^{me} Victoire était aussi plus sympathique: sa Maison l'adorait. Tous ceux qui l'approchaient étaient séduits par une bonté habituelle, plus instinctive peut-être que raisonnée, mais profonde: elle aimait à faire plaisir. Son embonpoint précoce lui avait valu, de la part du Roi qui, à force de vivre avec des gens de basse condition, avait fini par en prendre quelquefois le langage, un surnom grotesque ^[161]; et les méchantes langues prétendaient que cet embonpoint de la princesse pourrait bien être dû aux plats succulents que lui servait son maître d'hôtel. Elle-même d'ailleurs n'en faisait pas mystère: elle avouait, avec une aimable simplicité, son goût pour la bonne chère et pour les aises de la vie. «Voilà un fauteuil qui me perdra,» disait-elle un jour à M^{me} Campan. Nature un peu apathique, elle subissait l'ascendant de sa sœur aînée et se laissait entraîner par elle dans de mesquines rancunes, que souvent son cœur désavouait, mais contre lesquelles sa bonté trop faible ne savait pas se prémunir ^[162].

Entre les deux sœurs, sans esprit comme sans grâce, toujours craintive, toujours ahurie, silencieuse et farouche, n'ouvrant la bouche que les jours d'orage, n'ouvrant les yeux que pour regarder de côté, comme les lièvres

[163], M^{me} Sophie ne comptait point à la Cour: elle n'était qu'un satellite sans importance, gravitant docilement et aveuglément dans l'orbite de M^{me} Adélaïde.

Enfin, Madame Louise, *Madame dernière*, comme l'avait appelée Louis XV à sa naissance, Madame Louise, après avoir pendant vingt ans partagé la vie de ses sœurs, avait depuis un mois renoncé subitement à toutes les pompes de la Cour et à toutes les délicatesses de l'existence, auxquelles pourtant elle n'était nullement insensible [164]. Un jour, le 11 avril 1770, à sept heures du matin, sans avoir prévenu personne que son père, mais mettant à exécution, par une détermination soudaine, des aspirations de dix-huit ans, elle était partie de Versailles et s'était rendue, seule avec une dame et un écuyer, au couvent des Carmélites de Saint-Denys, le plus pauvre de l'ordre. La grille s'était refermée sur elle: la fille de France était devenue la mère Thérèse de Saint-Augustin. La Cour avait été stupéfaite, Mesdames consternées. Le Roi, chez qui l'héroïque et inattendue résolution de Madame Louise avait réveillé, trop peu de temps, hélas! la foi de son enfance, et qui lui avait écrit des lettres où il s'était montré père affectueux et chrétien convaincu, le Roi, un moment dérangé dans ses habitudes en ne trouvant plus *Madame dernière* avec ses sœurs, à l'heure où il descendait faire son café chez elles, n'avait pas tardé à reprendre une vie que sa fille expiait dans les austérités du cloître. Décidée à pousser son sacrifice jusqu'au bout, la princesse n'admettait aucun tempérament avec la règle, acceptant les mortifications les plus dures et les travaux les plus humiliants, comme la dernière des novices. Malheureusement, les bruits du monde n'expirèrent pas toujours à la porte du monastère de Saint-Denys. La mère Thérèse de Saint-Augustin se souvint plus d'une fois qu'elle était fille et tante de roi et prêta l'autorité de sa parole respectée et de sa vie sainte aux passions politiques de ses sœurs et à leurs récriminations contre la jeune nièce, des mains de laquelle pourtant elle avait reçu l'habit.

Quant aux frères et aux sœurs du Dauphin: le comte de Provence, esprit fin et cultivé, mais caractère douteux; le comte d'Artois, brillant étourdi, qui ne songeait qu'au plaisir; Mesdames Clotilde et Elisabeth, encore entre les mains de leur gouvernante, la comtesse de Marsan, tous trop jeunes pour avoir un passé, presque incertains s'ils auraient un avenir, ils ne comptaient guère à la Cour, et nous ne les retrouverons que plus tard.

Mais ce Dauphin lui-même, dont Marie-Antoinette devait partager à tout jamais la destinée, qui était-il? Quel était son caractère? Qu'en avait fait l'éducation? Qu'en fallait-il augurer, à cette heure solennelle où, du premier contact de deux cœurs qui se rapprochent et s'unissent par le plus indissoluble des liens, peut dépendre l'avenir de toute une vie?

Louis-Auguste, duc de Berry, troisième fils du Dauphin, fils de Louis XV et de Marie-Josèphe de Saxe, était né le 23 août 1754. Sa naissance, arrivée subitement à Versailles, tandis que la Cour était à Choisy, n'avait pas été entourée de l'appareil solennel ordinaire aux Enfants de France, et le courrier chargé d'aller en porter la nouvelle au Roi était tombé de cheval et s'était tué. Les «imagination ombrageuses» avaient été frappées de cette triste coïncidence, et le bruit s'était répandu dans le peuple que «le nouveau prince ne naissait pas pour le bonheur ^[165]».

La santé du duc de Berry était délicate. Sa gouvernante, la comtesse de Marsan, née Rohan-Soubise, le conduisit à la campagne, à Bellevue. Là, le grand air, l'exercice, des soins intelligents ne tardèrent pas à triompher de cette faiblesse native. Sous leur fortifiante influence, le tempérament du jeune prince acquit une vigueur qui ne devait plus se démentir, et lorsque, au mois de septembre 1760, il fut remis entre les mains des hommes, la Dauphine pouvait célébrer sa bonne mine, dans la même lettre où, hélas! elle était réduite à constater le dépérissement croissant de son fils aîné, le duc de Bourgogne ^[166]. Six mois après, en effet, le 22 mars 1761, le duc de Bourgogne mourait, et le duc de Berry devenait l'héritier présomptif du trône.

Le gouverneur des Enfants de France était le duc de la Vauguyon, vaillant soldat, mais esprit vaniteux et étroit ^[167], qui, n'ayant pas su comprendre que le Dauphin une fois marié était hors de page, voulut imposer sa surveillance à l'intimité des jeunes époux et qui, déjoué dans ses calculs par la fermeté de Marie-Antoinette, chercha méchamment à désunir ceux qu'il n'avait pu dominer. Le sous-gouverneur était le marquis de Sinéty; le précepteur, M^{gr} de Coëtlosquet, évêque de Limoges; le sous-précepteur, celui dont la mission peut-être était la plus importante, puisqu'il était en contact journalier avec l'élève, celui dont l'influence fut la plus durable, puisque, plus de vingt ans après, Necker l'accusait de gouverner la France ^[168], était l'abbé de Radonvilliers, «esprit fin et délié,» disait de lui le

chargé d'affaires de Prusse ^[169]. Mais le Dauphin et la Dauphine s'étaient réservé la haute main sur l'éducation de leurs enfants. Malheureusement, cette direction éclairée ne subsista pas longtemps. Le Dauphin fut emporté le 20 décembre 1765; la Dauphine le suivit dans la tombe le 13 mars 1767. Le duc de la Vauguyon resta seul chargé d'élever l'héritier de la Couronne.

L'instruction du jeune prince fut sérieuse et solide: son père avait tenu à ce qu'il n'apprît pas en se jouant, comme le recommandaient alors certains philosophes, mais par un travail opiniâtre et soutenu. Même après la mort du Dauphin, ces principes sévères furent observés. Grâce à eux, la mémoire du duc de Berry se meubla promptement de connaissances utiles et variées. Il possédait à fond la littérature latine, au point de pouvoir discuter, dans une heure tristement solennelle, sur le mérite respectif de Tite-Live et de Tacite ^[170], savait l'italien, parlait l'allemand suffisamment, l'anglais avec assez de perfection pour en traduire divers ouvrages. Par une singulière préférence, où l'on pourrait voir comme un pressentiment, sa première traduction fut celle de *l'Histoire de Charles I^{er}*, par Hume.

Là aussi se révélait ce goût de l'histoire, qui fut une des préférences de son esprit et qui n'eut d'égal que son goût pour la géographie. En cette dernière science il était maître. Dessiner des cartes, tracer une mappemonde, construire une sphère terrestre était pour lui un plaisir, et l'on sait que plus tard ce fut lui qui rédigea de sa main les instructions destinées à l'illustre et malheureux La Pérouse, quand il partit pour ce grand voyage autour du monde, dont il ne devait pas revenir.

Les soins de l'éducation marchaient de pair avec ceux de l'étude. Mais là, la direction n'était plus aussi heureuse, ni les résultats aussi satisfaisants. Si les précepteurs du jeune prince lui avaient inspiré une piété vraie et profonde, un attachement inébranlable à la religion catholique, une pureté de mœurs qui résista aux séductions d'une Cour corrompue, ils n'avaient pas su joindre à ces vertus, qui conviennent à tous, les vertus plus spécialement propres à un souverain: ils ne lui avaient pas appris qu'un monarque ne doit pas seulement tenir la main de justice, qu'il doit porter aussi le bâton de commandement, et au besoin savoir tirer l'épée; ils en avaient fait un saint, ils n'en avaient point fait un roi.

Nature vigoureuse, mais un peu molle et engourdie, caractère irrésolu, concentré en lui-même, le duc de Berry avait beaucoup de qualités sérieuses, mais malheureusement peu de qualités aimables ou fortes. Son honnêteté naturelle, son admirable droiture, son goût réfléchi pour la justice, son amour ardent du peuple manquaient de la fermeté qui impose, du charme extérieur et de l'esprit d'à-propos qui attirent. Quoiqu'il eût dans toute sa personne cet air de dignité que n'abdiquent jamais les Bourbons et que révèlent ses portraits, quoique dans les circonstances solennelles et aux jours de représentation on fût frappé de la majesté de son regard ^[171], néanmoins, dans l'habitude de la vie, sa démarche était lourde, sa taille épaisse, sa parole rude. Sa bonté dégénérait trop souvent en faiblesse; sa franchise, en brusquerie; ses railleries, en «coups de boutoir». Il aurait eu besoin du contact du monde pour donner au fond solide qu'il tenait de Dieu, la forme qui lui manquait, ce vernis de bonne grâce et d'affabilité si nécessaire à un prince destiné à vivre au milieu de la société la plus brillante et sur le plus beau trône du monde, pour acquérir en même temps cette connaissance des hommes et des choses, sans laquelle un roi ne peut conduire ni lui-même, ni son royaume.

Au lieu de cela, on l'enferma dans l'isolement le plus absolu. Son père et sa mère, légitimement froissés des scandales de la Cour, s'étaient fait comme une loi de vivre à part et d'y élever leurs enfants. Après leur mort, cette tradition fut trop religieusement respectée. Elle développa chez le jeune prince une disposition excellente, quand elle est contenue dans certaines limites, mais qui, poussée à l'excès, devint un défaut. Elle le rendit timide, embarrassé, défiant de lui-même, «sauvage,» comme disait Louis XV ^[172]. «Son caractère, a dit un historien, contracta insensiblement l'habitude de cette modestie exagérée qui lui fit tant de fois sacrifier ses propres lumières aux avis les plus médiocres ^[173].» Entouré de frères dont les qualités, moins réelles peut-être, étaient plus brillantes, le duc de Berry, devenu Dauphin, voyait les courtisans s'éloigner de lui et les hommages s'adresser au comte de Provence et au comte d'Artois. Il en concevait un trouble qui le rendait plus irrésolu encore. Son cœur, meurtri de ces marques de dédain, ou tout au moins d'indifférence, ne pouvait se défendre en secret d'une certaine amertume, et un jour qu'un harangueur de province le complimentait sur ses qualités précoces: «Vous vous trompez, Monsieur,

répondit-il, ce n'est pas moi qui ai de l'esprit, c'est mon frère de Provence [174].»

Délaissé par les courtisans, négligé par le Roi, le Dauphin se concentrait dans des études solitaires et des travaux manuels. Son robuste tempérament avait besoin d'exercices physiques: il fit monter un tour et organiser des ateliers de menuiserie et de serrurerie. C'est à des occupations de ce genre qu'il consacrait les heures que n'absorbaient point les lectures et la chasse. La chasse et la forge, c'étaient pour lui deux passe-temps favoris, on pourrait presque dire deux passions. Il en avait une troisième qui dépassait tout: la passion de faire le bien; par malheur, il n'en avait pas la science. Sa vie, isolée et réfléchie, avait bien pu lui faire prendre en horreur les abus qu'il apercevait dans le gouvernement et lui inspirer l'ardent désir de les corriger [175]; elle n'avait pu lui donner ni cette expérience du monde, sans laquelle on marche à l'aventure, ni cette énergie de décision, sans laquelle on va aux abîmes.

Avec ces habitudes de retraite, cette nature froide et repliée sur elle-même, cette réserve peu expansive, le Dauphin ne pouvait être pour la jeune femme qui lui était confiée ni un directeur bien éclairé ni un époux bien empressé: «Ce n'est pas un homme comme un autre,» disait de lui son grand-père [176]. Quelques jours seulement après son mariage, le 23 mai, entrant le matin dans la chambre de la Dauphine: «Avez-vous bien dormi?» lui disait-il.—«Oui,» répondait Marie-Antoinette [177]. Et c'est à ce court échange de brèves paroles que se bornait, en pleine lune de miel, l'entretien des deux époux.

La pauvre Dauphine, dont le cœur tendre et ardent ne demandait qu'à être payé de retour, était toute chagrinée de cette froideur qu'elle ne s'expliquait pas. Son mari avait bien déclaré à ses tantes qu'il la trouvait très aimable et qu'il en était bien content [178]; elle eût voulu qu'il renfermât moins cette satisfaction en lui-même; elle se sentait triste et dépaysée à cette Cour, où elle ne rencontrait ni affection expansive comme la sienne, ni appui pour ses premiers pas. Elle s'efforçait vainement de secouer cette mélancolie qui envahissait tout son être; son esprit, un moment distrait, ne tardait pas à retourner à ses affligeantes pensées et à retomber dans ses rêveries: «J'en ai le cœur navré,» écrivait Vermond [179].

CHAPITRE IV

Intrigues de la Cour.—Les partis en présence.—Espionnage du duc de la Vauguyon.—Débuts heureux de la Dauphine.—La comtesse de Grammont.—Une journée de Marie-Antoinette.—La lecture.—Représentations de Marie-Thérèse.—Après quelque résistance la Dauphine s'y soumet.

Rarement, croyons-nous, Cour fut plus divisée, plus livrée aux factions, aux manœuvres souterraines, aux convoitises et aux rancunes que la Cour de France en 1770. Deux partis s'y disputaient le pouvoir: l'un, le parti dominant à cette époque, celui qu'on appelait le parti Choiseul, avait à sa tête le ministre qui avait resserré l'alliance autrichienne et conclu le mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette. Il avait pour lui l'opinion, les Parlements, ou du moins les Parlementaires. L'autre, celui qu'on nommait le parti des *dévots*,—quoique au fond la plupart de ceux qui le composaient se souciaient assez peu de religion, mais ils avaient rallié autour d'eux tous ceux qui ne pardonnaient pas à Choiseul l'expulsion des Jésuites,—avait pour chefs le chancelier Maupeou; la comtesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France, qui,—il faut lui rendre cette justice,—avait su inspirer à ses élèves, Mesdames Clotilde et Élisabeth, des sentiments de piété solides, mais femme intrigante et vindicative, qui entraînait avec elle la puissante famille des Rohan; le duc d'Aiguillon, l'ennemi de la Chalotais, le despotique et maladroit gouverneur de la Bretagne, soutenu de tout le crédit des Richelieu; et le duc de la Vauguyon, le prétentieux et médiocre gouverneur dont nous avons parlé, mais auquel ce titre faisait une situation considérable à la Cour. Mesdames, en souvenir de leur frère, et en haine de Choiseul, penchaient vers ce second parti, et l'ambitieux Maupeou avait réussi à y entraîner M^{me} du Barry, qui ne pardonnait pas au ministre la fière indépendance qu'il avait gardée devant elle.

Entre ces deux factions principales, qui se partageaient la Cour, s'agitaient une foule de petites ambitions, de rancunes mesquines, de passions vulgaires et parfois honteuses. Nous n'avons pas à refaire ici le

tableau de la société française à la fin du règne de Louis XV; ce tableau est connu et l'on en retrouve les traits dans tous les chroniqueurs du temps. Mais on conviendra que c'était un triste monde, pour une enfant de quinze ans, chaste et pure, que ce monde de Versailles, où trop souvent, à l'exemple du maître et de la favorite, les hommes n'avaient une femme que pour la délaisser, les femmes un mari que pour le trahir. Sur ce terrain glissant, la marche était difficile, et tout faux pas singulièrement dangereux. Quel que pût être le désir de Marie-Antoinette de vivre en dehors des partis politiques, il lui était impossible de s'y soustraire. Dès son apparition, elle était forcément classée dans l'une ou l'autre des coterie rivales. La reconnaissance et les recommandations de sa mère la rangeaient dans le parti Choiseul. C'était assez pour la désigner aux préventions, aux haines, aux manœuvres de tous les adversaires de Choiseul. Les uns cherchaient à tuer son crédit, avant même qu'il fût né; les autres, plus habiles, s'efforçaient de la dominer. Il n'y avait pas un mois que Marie-Antoinette était à Versailles, et déjà elle était enlacée dans un réseau d'intrigues presque inextricable. Tout était matière à tracasserie, à complot, à conflit. C'était l'abbé de Vermond, qu'on tentait d'éloigner. C'était la comtesse de Noailles, qu'on essayait de dégoûter par mille ennuis. C'était une femme de chambre, de fidélité douteuse, qu'on voulait introduire dans la Maison de la Dauphine. C'était un confesseur suspect qu'on prétendait lui donner. On s'efforçait d'indisposer le Roi contre elle en faisant courir le bruit qu'elle refusait de l'accompagner dans ses voyages ^[180]. On travaillait par tous les moyens à éloigner d'elle son mari.

C'est au duc de la Vauguyon qu'était dévolue cette dernière tâche. Jaloux de conserver son ascendant sur le prince qu'il voulait dominer, n'ayant pas su l'élever, inquiet de l'influence que pouvait prendre sur cette nature, neuve et vierge encore, une fraîche et charmante jeune femme, l'ancien gouverneur n'épargnait rien pour diviser les deux époux. En dépit de toute convenance, et malgré l'opposition de la comtesse de Noailles, il avait prétendu avoir, à toute heure et par des voies détournées, ses entrées non seulement chez le Dauphin, mais encore chez la Dauphine ^[181]. Il allait même plus loin. Un jour, Marie-Antoinette et son mari étaient ensemble dans leur appartement. Un valet de chambre, «ou sot, ou honnête homme,» ouvre brusquement la porte, et l'on aperçoit M. de la Vauguyon, qui s'était approché à pas de loup pour écouter, et qui restait là, planté comme un piquet. Confus d'être ainsi

découvert sans pouvoir reculer, le duc ne trouva rien à dire pour sa défense. La Dauphine en profita pour représenter vivement à son mari les inconvénients de «l'indécente conduite» de son gouverneur, et le Dauphin prit fort bien ces remontrances dont il sentait trop la justesse [182].

Malgré toutes ces cabales et tout ces écueils, les débuts de Marie-Antoinette furent heureux [183]; c'est un témoin peu suspect, c'est un pamphlétaire qui le dit. Le Roi se sentait comme rajeuni à la vue de cette belle et pure enfant dont l'apparition à Versailles, où trop souvent la vertu était maussade et la beauté libertine, avait un moment rafraîchi l'atmosphère de la Cour. Il remarquait bien qu'elle était un peu vive, un peu enfant; mais, ajoutait-il aussitôt, «cela est bien de son âge [184].»

Au fond, il la trouvait charmante. «J'ai ma duchesse de Bourgogne,» répétait-il souvent. Le public était ravi de l'affabilité de la jeune princesse; les plus vieux courtisans même étaient séduits. Choiseul s'entretenait avec elle et sortait enthousiasmé: «On n'a jamais rien vu de pareil à son âge,» disait-il [185]. Et le duc de Noailles, «l'homme de France qui avait peut-être le plus d'esprit et qui connaissait le mieux son souverain et la Cour,» déclarait à Mercy que très certainement, «d'après les qualités qu'il voyait dans cette princesse,» ses charmes acquerraient un jour sur le Roi un empire tout-puissant.

Les dames de la Dauphine n'étaient pas moins flattées des égards qu'elle leur témoignait et de la protection qu'elle leur accordait. Un exemple remarqué avait montré dès le début avec quelle vivacité et quelle fermeté elle savait les défendre au besoin. A Choisy, pendant une représentation, les dames du palais s'étaient emparées des premiers bancs et avaient refusé d'y faire place à la comtesse du Barry et à deux de ses amies intimes. Il y avait eu des propos piquants échangés; la favorite s'était plainte et le Roi, cédant à ses plaintes, avait exilé à quinze lieues de la Cour une des dames de la Dauphine, la comtesse de Grammont, qui s'était montrée l'une des plus vives contre M^{me} du Barry [186]. Quelques mois plus tard, M^{me} de Grammont, étant tombée malade, demanda la permission de revenir à Paris et pria Marie-Antoinette d'intercéder en sa faveur. La jeune princesse alla aussitôt trouver son grand-père et lui exposa, d'une façon pleine de grâce et de douceur, la requête de sa dame du palais. Le Roi, embarrassé, comme toujours en pareille occurrence, ajourna sa réponse. La Dauphine insista:

«Madame,» répliqua Louis XV, avec une certaine sécheresse, «je crois vous avoir dit que je vous donnerai une réponse.»—«Mais, papa, reprit vivement la princesse, indépendamment des raisons d'humanité et de justice, songez donc quel chagrin ce serait pour moi, si une femme attachée à mon service venait à mourir dans votre disgrâce.» Le Roi sourit et promit à sa petite-fille de lui donner satisfaction. Il chargea aussitôt le duc de la Vrillière de s'informer de l'état de M^{me} de Grammont, et deux jours après, malgré une première opposition de M^{me} du Barry, il ordonnait d'envoyer à la malade une permission de revenir à Paris. La Vrillière, intimement lié avec la favorite, n'expédia la permission qu'en rechignant; soit mauvaise volonté, soit oubli, il négligea d'en avertir la Dauphine. La Dauphine le fit venir: «Monsieur,» lui dit-elle d'un ton plein de dignité, «s'agissant d'une demande dont je vous avais chargé, et qui concerne une dame de mon service, j'aurais dû être informée la première, et par vous, de la résolution que le Roi prendrait à son égard; mais je vois, Monsieur, que vous m'avez traitée en enfant, et je suis bien aise de vous dire que je ne l'oublierai pas.»

La Vrillière, confus, balbutia quelques mauvaises excuses. La Cour fut surprise de ce fier langage et Madame Adélaïde, admirant une fermeté dont elle n'eût pas été capable, ne put s'empêcher de dire à sa nièce, non peut-être sans une secrète envie: «On voit bien que vous n'êtes pas de notre sang [187].»

Malgré cette divergence d'idées et cette différence d'attitude, Mesdames elles-mêmes, à cette heure, étaient sous le charme, et Madame Adélaïde oubliait un instant ses préventions pour donner à Marie-Antoinette une clef de ses appartements, où elle pourrait ainsi aller sans suite et sans être vue [188]. Il n'était pas jusqu'au Dauphin qui ne subit l'ascendant de sa jeune femme; son caractère, un peu fermé et concentré, s'épanouissait presque au contact de cette grâce et de cette bonne humeur: «Puisque nous devons vivre dans une amitié intime,» lui disait un jour la jeune princesse, «il faut que nous parlions de tout avec confiance.» Et l'entretien commençait en effet, confiant et intime, sur les sujets les plus délicats, sur M^{me} du Barry et sur le duc de Choiseul [189].

Un tel triomphe était trop éclatant pour durer, et le fidèle Mercy, qui connaissait bien la Cour de Versailles et le caractère français, ne s'aveuglait

pas sur les suites de ce flatteur début. «Sans me laisser éblouir par le succès très mérité de Madame la Dauphine», écrivait-il dès le 15 juin 1770, je «réfléchis que parmi une nation vive et légère et dans une Cour fort orageuse, il est plus facile, dans le début, d'y remporter les suffrages que de les y conserver à la longue ^[190].» Trop de gens avaient intérêt à détruire ce crédit naissant, et d'ailleurs les qualités de la jeune princesse étaient trop brillantes pour n'être pas dangereuses. Toute de premier mouvement, sans calcul et sans arrière-pensée, elle savait rarement dissimuler son sentiment, et cette spontanéité, qui était un de ses charmes, était aussi un de ses écueils. Sa facile confiance la livrait désarmée aux intrigues de son entourage, de même que son bon cœur la laissait sans défense contre les sollicitations et les importunités. Vive, ardente, pleine de gaieté et d'entrain, amie des plaisirs, un peu moqueuse, elle se pliait mal à la réflexion et à la contrainte. Il y avait d'ailleurs tant de sujets de distraction à la Cour, tant d'obligations de société et de famille, qu'on n'avait guère le temps de songer à une instruction un peu suivie.

Veut-on savoir quel était l'emploi du temps de Marie-Antoinette dans les premiers mois de son séjour en France? Le voici, tel qu'elle le décrit à sa mère, dans une lettre du 12 juillet 1770:

«Je me lève à dix heures, ou à neuf, ou à neuf et demie, et m'ayant habillée, je dis ma prière du matin; ensuite, je déjeune et de là je vais chez mes tantes, où je trouve ordinairement le Roi. Cela dure jusqu'à dix heures et demie; ensuite, à onze heures, je vais me coiffer. A midi, on appelle la Chambre et là tout le monde peut entrer qui n'est point des communes gens. Je mets mon rouge et lave mes mains devant tout le monde; ensuite, les hommes sortent et les dames restent, et je m'habille devant elles. A midi est la messe. Si le Roi est à Versailles, je vais avec lui et mon mari et mes tantes à la messe; s'il n'y est pas, je vais seule avec M. le Dauphin, mais toujours à la même heure. Après la messe, nous dînons à nous deux devant tout le monde; mais cela est fini à une heure et demie; car nous mangeons fort vite tous les deux. De là, je vais chez M. le Dauphin et, s'il a affaire, je reviens chez moi. Je lis, j'écris, ou je travaille; car je fais une veste pour le Roi, qui n'avance guère; mais j'espère qu'avec la grâce de Dieu elle sera finie dans quelques années. A trois heures, je vais encore chez mes tantes, où le Roi vient à cette heure-là.»

«A quatre heures, l'abbé vient chez moi; à cinq heures, tous les jours, le maître de clavecin ou à chanter jusqu'à six heures. A six heures et demie, je vais presque toujours chez mes tantes, quand je ne vais point me promener; il faut savoir que mon mari va presque toujours avec moi chez mes tantes. A sept heures, on joue jusqu'à neuf heures; mais quand il fait beau, je m'en vais promener, et alors il n'y a point de jeu chez moi, mais chez mes tantes. A neuf heures, nous soupions, et, quand le Roi n'y est point, mes tantes viennent souper chez nous; mais quand le Roi y est, nous allons souper chez elles. Nous attendons le Roi, qui vient ordinairement à dix heures trois quarts; mais moi, en attendant, je me place sur un grand canapé et dors jusqu'à l'arrivée du Roi; mais quand il n'y est pas, nous allons coucher à onze heures ^[191].»

A Choisy, la journée était plus complète encore et le jeu se prolongeait parfois jusqu'à une heure et demie du matin ^[192].

Dans ce programme, à la fois si rempli et si vide, dans cette vie si affairée sans affaires réelles, où trouver place pour des occupations sérieuses, nous ne disons pas pour des études, mais simplement pour des lectures? Marie-Antoinette avait à peine le temps d'écrire à sa mère; elle était souvent obligée de le faire à sa toilette, et l'on sait cependant combien elle aimait sa mère. Si les instants lui manquaient pour l'accomplissement d'un devoir si pressant et si cher à son cœur, comment en aurait-elle trouvé chaque jour pour un travail assidu, très utile sans doute, mais qui eût dû précéder le mariage et pour lequel, il faut bien le dire, elle n'avait jamais eu que fort peu de goût ^[193]? «Elle a,» écrivait Mercy, «une conception heureuse et facile, au moyen de laquelle elle saisit et retient ce qu'elle lit; mais elle y emploie trop peu de temps ^[194].»

C'était un des grands soucis de Marie-Thérèse: elle sentait que l'éducation de sa fille n'avait pas été suffisamment soignée à Vienne; elle eût voulu qu'elle la perfectionnât à Versailles et que, dans ce tourbillon frivole de la Cour, il y eût place pour de solides lectures qui eussent été un complément d'instruction. Elle y revenait sans cesse, dans ses lettres, demandant qu'on lui rendît compte des lectures et même qu'on lui en fît un journal ^[195]. Marie-Antoinette fut embarrassée de cette demande; sa vivacité naturelle, la pétulance même de son âge, sa répugnance à appliquer un esprit facile à distraire, la fréquence de ses visites à ses tantes, la promenade pendant la

belle saison, le besoin de causer de mille objets «que leur beauté ou leur nouveauté rendait intéressants ^[196],» ne lui avaient pas toujours permis d'employer bien exactement l'heure réservée à la lecture dans le programme si chargé de la journée. Non pas qu'elle fût demeurée oisive. A plusieurs reprises, Mercy s'était loué de sa fidélité au travail, et Vermond remarquait que son langage s'était amélioré et qu'elle s'exprimait «aisément, agréablement et très noblement dans les occasions et sur les choses remarquables ^[197]». Mais il lui arrivait parfois de s'intéresser plus aux jeux du fils de sa première femme de chambre, M^{me} de Misery ^[198], ou aux gambades de son petit chien Mops ^[199], qu'aux *Lettres du comte de Tessin* ou *aux Bagatelles morales* de l'abbé Coyer ^[200]. Elle ne savait donc que répondre à sa mère. Trop franche pour dissimuler la vérité, il lui en coûtait pourtant de l'avouer. D'ailleurs, ce compte rendu que réclamait l'Impératrice n'était pas aussi simple à faire qu'il semblait au premier abord. La jeune princesse, et cela était assez naturel, ne voulait pas écrire d'une manière ostensible; son très légitime amour-propre eût rougi, aux yeux de son mari et de ses tantes, de paraître encore en éducation. Mais comment écrire sans qu'on vît ses lettres et ses résumés?

A tort ou à raison, Marie-Antoinette ne croyait aucun papier en sûreté chez elle; elle avait peur des doubles clefs ^[201]. Ne sachant donc à quoi se résoudre, elle s'en tirait, comme s'en tirent trop souvent les gens dans l'embarras, en ne se décidant à rien. Quelle que fût sa docilité vis-à-vis de ses conseillers ^[202], quels que fussent sa soumission, son respect et sa confiance pour sa mère ^[203], elle ne répondait pas à ses pressantes questions. L'Impératrice s'irritait; elle revenait à la charge avec une sévérité qui allait parfois jusqu'à l'injustice, et une insistance qui finissait par agacer Marie-Antoinette.

«Tâchez de tapisser un peu votre tête de bonnes lectures... Ne négligez pas cette ressource, qui vous est plus nécessaire qu'à une autre, n'ayant aucun autre acquis, ni la musique, ni le dessin, ni la danse, peinture et autres sciences agréables. Je reviens donc toujours à la lecture, et vous chargerez l'abbé de m'envoyer tous les mois ce que vous aurez achevé et ce que vous comptez commencer ^[204].»

Cette fois, la leçon était trop forte: elle dépassait le but. Marie-Antoinette fut non pas aigrie, mais piquée au vif: «Voyez, Monsieur l'abbé, dit-elle à Vermond, si l'on savait cela, cela me ferait un bel honneur.» Et après avoir lu le passage que nous venons de citer: «Vraiment, reprit-elle avec humeur, elle me ferait passer pour un animal.» Puis, se calmant un peu: «Eh bien,» ajouta-t-elle, «je répondrai qu'il ne me sera guère possible de faire des lectures réglées pendant le carnaval, mais en carême. N'est-ce pas bon?»—«Oui, Madame, pourvu que cela soit sincère [205].»

Nous avons cité cette petite scène, parce qu'elle peint bien le caractère de Marie-Antoinette à cette époque et la nature de ses relations avec Marie-Thérèse: une direction incessante, et, la plupart du temps, impérieuse de la part de la mère; de la part de la fille, un peu d'impatience de cette surveillance occulte et de ces perpétuelles gronderies, parfois une fugitive velléité de s'y soustraire et, ce qui est bien humain, quelques tentatives pour ajourner, peut-être pour éluder une obligation ennuyeuse, mais au fond un respect véritable et une docilité réelle, auxquels faisaient seuls obstacle les mille tracas de la journée et l'extrême vivacité de l'esprit.

Mais Marie-Thérèse ne se tint pas pour satisfaite de cette promesse qui lui semblait une échappatoire. Dans la lettre suivante, elle insiste de nouveau:

«J'attends avec impatience, en retour de ce courrier, vos lectures et application: il est permis, surtout à votre âge, de s'amuser; mais d'en faire toute son occupation, et de ne rien faire de solide ni d'utile et de tuer le temps entre promenades et visites, à la longue vous en reconnaîtrez le vide et serez bien aux regrets de n'avoir mieux employé votre temps. Je dois même vous relever que le caractère de vos lettres est tous les jours plus mauvais et moins correct. Depuis dix mois, vous auriez dû vous perfectionner. J'étais un peu humiliée en voyant courir par plusieurs mains celles des dames que vous leur avez écrites; il faudrait s'exercer avec l'abbé ou quelque autre de vous former mieux la main, pour avoir un caractère plus égal [206].»

Marie-Antoinette aurait pu répondre qu'il lui eût été bien difficile de faire en dix mois à Versailles, au milieu de distractions sans nombre, ce qu'on n'avait pas su lui apprendre en dix ans à Vienne, dans le calme de

l'éducation. Mais elle était trop respectueuse pour le dire. Elle était d'ailleurs sincère dans sa promesse de s'occuper plus sérieusement pendant le carême, et elle y fut fidèle. Dès le mois de mars, elle envoya le journal de ses lectures ^[207], et elle les fit avec plus de régularité. L'abbé de Vermond lui-même constata que les idées de la Dauphine «s'arrangeaient avec plus d'ordre et que son langage devenait plus suivi ^[208]». Sans doute, avec la vivacité de son caractère, il était difficile qu'il n'y eût pas des rechutes. Tantôt le goût que Marie-Antoinette montrait pour le fils de sa première femme de chambre ^[209], tantôt les courses à cheval ^[210] ou à âne ^[211], les promenades pendant la belle saison ^[212], les amusements du carnaval pendant l'hiver amenaient un peu d'interruption dans l'étude. Mais il est certain,—et les impartiaux rapports de Mercy l'établissent,—que la jeune femme fit de réels efforts pour tenir l'engagement pris avec sa mère. Le fidèle ambassadeur remarquait chez son auguste pupille des changements avantageux ^[213]. Les conversations avec l'abbé de Vermond étaient plus longues, plus sérieuses, plus instructives ^[214]. La musique, la danse, les travaux d'aiguille alternaient avec l'étude ^[215]. La lecture durait même quelquefois plusieurs heures ^[216], soit que la Dauphine lût elle-même, soit qu'elle fit lire par l'abbé de Vermond ^[217], tandis qu'elle était occupée à un de ces ouvrages manuels pour lesquels elle eut toujours le plus grand goût ^[218]. Et le choix portait sur des œuvres d'un genre propre à former l'esprit, des lettres bien écrites, des sermonnaires, des traités ou des mémoires historiques surtout, parfois des pièces de théâtre, mais jamais de romans ou d'autres livres frivoles, pour lesquels elle ne manifestait aucune curiosité ^[219]. C'étaient les *Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste* ^[220], les *Mémoires de l'Estoile*, les *Lettres d'une mère à sa fille*, le *Livre de Tobie* ^[221], le *Petit-Carême* de Massillon ^[222], les *Œuvres de Bossuet* ^[223], l'*Histoire d'Angleterre*, de Hume ^[224]. En sorte qu'elle se trouva bientôt plus instruite en fait d'histoire, et particulièrement d'Histoire de France, que les princes ou princesses de la famille royale ^[225]. Elle fit mieux: d'élève, elle devint mentor et fit lire au Dauphin les *Mémoires de Sully* ^[226].

Quant à elle, elle se traça tout un plan d'études, et pour rendre en quelque sorte plus solennel l'engagement qu'elle prenait vis-à-vis d'elle-même, elle l'inscrivit de sa main sur un agenda:

«Il semble, écrivait Mercy, que Son Altesse Royale a voulu s'astreindre elle-même à une forme constante et invariable en mettant par écrit une sorte d'agenda qu'elle a eu la bonté de me lire et qui comprend la distribution des heures de la journée. Il y est dit qu'en se levant Madame l'Archiduchesse emploiera les premiers moments à la prière, qu'ensuite elle s'occupera de la musique, de la danse et d'une heure de *lecture raisonnable*; c'est l'expression que porte l'agenda. La toilette, une visite chez le Roi, la messe et le dîner remplissent le reste de la matinée. Après midi, il se trouve une heure et demie assignée à la continuation des lectures raisonnables; les promenades ou la chasse et les conversations avec Monsieur le Dauphin ainsi qu'avec le reste de la famille royale trouvent lieu successivement. J'ai respectueusement exhorté Madame la Dauphine à ne point s'écarter d'un plan si sage et si bien arrangé. Elle m'a répondu avec sa bonne foi ordinaire: «Je ne sais si je remplirai tout cela bien exactement, mais je m'y tiendrai le plus qu'il me sera possible [227].»

Qu'on compare ce programme avec celui du 12 juillet 1770 et qu'on juge les progrès réalisés en deux ans. Et, de fait, malgré un peu de dissipation l'été suivant, surtout pendant un voyage à Compiègne, où les promenades et la chasse ne permettaient guère plus d'assiduité [228], Marie-Antoinette fut fidèle à ce plan. La répugnance, qu'elle avait montrée, au début, pour les occupations sérieuses, avait cessé; elle s'y livrait désormais sans dégoût et même avec plaisir [229]. Dans le mois de novembre, malgré les distractions de l'automne, elle y consacrait deux heures par jour [230]. Au milieu même des fêtes du mariage du comte d'Artois, elle se réservait une heure de recueillement [231]. Et lorsque l'hiver ramena un peu plus de calme et de liberté, ce ne fut plus une heure seulement, mais deux, que la Dauphine consacra aux lectures et aux commentaires dont les accompagnait l'abbé de Vermond, avec deux autres heures pour la musique et la danse. «Au moyen de tout cela, écrivait Mercy, les journées se trouvent assez bien remplies, et je crois que Votre Majesté a tout sujet d'en être satisfaite [232].»

CHAPITRE V

Ce qu'il faut penser des reproches de Marie-Thérèse à sa fille.—Les conseillers de Marie-Antoinette.—Le comte de Mercy.—Ses moyens d'informations.—L'abbé de Vermond.—Goût de Marie-Antoinette pour l'équitation.—Influence de Mesdames.—Comment cette influence s'établit.—La Maison de la Dauphine.—La comtesse de Noailles.—Madame *l'Etiquette*.—Les comtesses de Cossé et de Mailly.—Prise d'habit de Madame Louise.—Inconvénients de l'influence de Mesdames sur leur nièce.—La comtesse de Narbonne et la marquise de Durfort.—Rapports du Roi et de Marie-Antoinette.—Diminution de l'influence de Mesdames.—Mécontentement de M^{me} Adélaïde.—Sa rancune.

L'absence d'occupations sérieuses était le principal, mais non le seul reproche que Marie-Thérèse adressât à Marie-Antoinette. Sa sollicitude maternelle était sans cesse en éveil et se portait sur tout [233], et il est vraiment permis de penser que si elle avait appliqué à l'éducation de sa fille la surveillance inquiète qu'elle exerçait sur sa conduite à Versailles, bien des défauts, dont elle fut plus tard le censeur impitoyable, auraient pu être corrigés. Il ne faut pas d'ailleurs toujours prendre ces reproches à la lettre. L'Impératrice exagère souvent les griefs, afin de piquer plus vivement l'amour-propre de la Dauphine, et de «donner une secousse à son âme [234]». Elle-même avoue qu'elle lui écrit parfois des choses un peu trop fortes pour la réveiller de sa «léthargie [235]». Elle était exactement avertie de tout ce qui se passait à Versailles par son fidèle ministre le comte de Mercy-Argenteau, une des figures les plus originales peut-être de cette époque: Mercy, qui, représentant depuis plusieurs années déjà l'Autriche à Paris, savait sa Cour de France par cœur, en avait étudié tous les personnages, en connaissait à fond tous les ressorts et toutes les intrigues, et qui, chargé par sa souveraine d'appuyer et de diriger les pas de l'Archiduchesse sur ce terrain glissant, remplit jusqu'au bout sa mission avec un dévouement, une perspicacité, une vigilance, une sincérité au-dessus de tout éloge.

Il est curieux de pénétrer le système compliqué au moyen duquel l'habile diplomate était, jour par jour, et presque heure par heure, au courant des

actions de sa pupille: «Je suis assuré, écrivait-il, de trois personnes du service en sous-ordre de Madame l'Archiduchesse: c'est une de ses femmes et deux garçons de chambre qui me rendent un compte exact de ce qui se passe dans l'intérieur. Je suis informé, jour par jour, des conversations de l'Archiduchesse avec l'abbé de Vermond, auquel elle ne cache rien; j'apprends, par la marquise de Durfort, jusqu'au moindre propos de ce qui se dit chez Mesdames, et j'ai plus de monde et de moyens encore à savoir ce qui se passe chez le Roi, quand M^{me} la Dauphine s'y trouve. A cela, je joins mes propres observations, de façon qu'il n'est pas d'heure dans la journée de laquelle je ne fusse en état de rendre compte sur ce que Madame l'Archiduchesse peut avoir dit, ou fait, ou entendu....., et j'ai donné à mes recherches toute cette étendue, parce que je sais combien le repos de Votre Majesté y est intéressé [236].»

Il faut dire, à l'honneur du fidèle ambassadeur, qu'il ne dissimula rien à l'Impératrice. Jamais il n'avança un fait dont il n'eût la certitude la plus entière [237]; jamais non plus il n'eût voulu en cacher un dont il fût assuré; jamais,—il en avait pris l'engagement et il le tint,—jamais il ne chercha à tranquilliser son auguste souveraine aux dépens de la vérité [238]; il lui dit tout, aussi bien les fautes légères que les inconvénients plus graves.

Et ce qu'il importe de remarquer encore, il déploya tant de tact dans l'accomplissement de sa délicate mission, il sut si bien déguiser ce qu'elle pouvait sembler avoir d'odieux et tempérer par un dévouement à toute épreuve et une affection quasi-paternelle ce qu'elle avait de dur, que jamais Marie-Antoinette, surveillée, espionnée, si l'on veut, grondée par lui, respectueusement mais impitoyablement, ne lui en sut mauvais gré: elle ne se rendit pas toujours à ses représentations; jamais elle ne lui en manifesta d'humeur; jamais sa confiance en lui n'en fut ébranlée. «Ce qu'il y a d'heureux, écrivait Mercy, c'est que Madame la Dauphine nous accorde, à l'abbé et à moi, sa confiance, et qu'elle nous marque plus de bonté à mesure que nous lui exposons la vérité sans détours et sans flatterie [239].» Un tel accord, dans de si difficiles conditions, ne fait pas moins d'honneur à la pupille qu'au mentor.

Le second de Mercy dans cette délicate mission, nous l'avons vu déjà, ce fut l'abbé de Vermond, qui, de précepteur de l'Archiduchesse en Autriche, était devenu lecteur de la Dauphine en France, pour «continuer les fonctions

dont il avait été chargé à Vienne, suivre et perfectionner les connaissances que Madame la Dauphine témoigne tant de désir de cultiver ^[240]», et qui, malgré bien des tracasseries et quelques instants de découragement, demeura ferme au poste qui lui était confié. Ses yeux, il l'a dit lui-même, étaient toujours ouverts, alternativement par l'inquiétude et par l'enchantement ^[241]. Des jalousies de métier ou des haines de Cour l'avaient calomnié. M^{me} Campan l'avait représenté comme le mauvais génie de Marie-Antoinette, comme un intrigant dominateur et ambitieux ^[242]. L'histoire, aujourd'hui mieux connue, a pleinement réhabilité l'abbé de Vermond; elle lui a restitué son véritable rôle. Si elle est en droit de lui reprocher d'avoir parfois manqué de désintéressement,—et encore les abbayes qu'il demanda, suivant l'usage du temps, ne représentaient-elles qu'un revenu assez médiocre pour un homme obligé de vivre à la Cour et dont les appointements n'étaient pas régulièrement payés ^[243],—si elle peut regretter que sa direction n'ait pas toujours été très éclairée, elle doit reconnaître en lui un collaborateur zélé et intelligent du comte de Mercy dans l'œuvre de protection et de préservation que lui avait confiée Marie-Thérèse, un observateur perspicace, un serviteur dévoué de Marie-Antoinette, le seul de sa Maison, disait l'ambassadeur, qui lui rendît vraiment service par sa «façon de lui exposer la vérité et de la lui faire sentir ^[244]».

Grâce à cette double surveillance, si bien organisée par un double attachement, Marie-Thérèse pouvait, de Vienne, suivre pas à pas, pour ainsi dire, toutes les démarches de sa fille: elle la suivait à Versailles, à Fontainebleau, à Compiègne: elle la suivait au bal, à la chasse, dans ses appartements. Dès qu'un inconvénient lui était signalé, vite une lettre partait de Schoënbrunn ou de Laxembourg, lettre de reproches ou de recommandations. Voyait-elle le maintien de la Dauphine se négliger, sa taille se déformer, aussitôt elle lui écrivait de porter un corps de baleine ^[245], et, après quelques hésitations, Marie-Antoinette s'y résignait ^[246]. Mais elle n'était pas toujours aussi docile et, dans certaines circonstances, une influence nouvelle combattait et parfois dominait celle de la mère.

Dès son arrivée en France, l'Archiduchesse avait manifesté le désir de monter à cheval. L'Impératrice s'en effrayait: à quinze ans, en pleine croissance, il lui semblait qu'il y avait là un danger dont les conséquences

pouvaient être graves pour l'avenir ^[247]. On fit agir Choiseul; le Roi, prévenu par le ministre, ne donna pas l'autorisation que sollicitait la Dauphine, il ne permit que de monter à âne. On en choisit de très doux, et ce divertissement, nouveau pour elle, plut beaucoup à la jeune princesse ^[248]. Mais bientôt l'âne ne lui suffit plus; elle avait de si bonnes raisons de préférer une plus noble monture. Ses tantes l'y encourageaient; le Roi et le Dauphin, qui aimaient la chasse à courre, seraient heureux d'y être accompagnés par elle; on était à Fontainebleau, l'occasion était propice. Madame Adélaïde se chargea d'aplanir les difficultés et d'obtenir la permission du Roi. Un cheval fut secrètement conduit avec les ânes à un endroit marqué de la forêt, et quand la Dauphine arriva au rendez-vous, elle renvoya les ânes et sauta sur le cheval ^[249]. Elle était toute fière, mais aussi tout embarrassée de son petit triomphe. Que répondre aux objections de Mercy? Comment surtout échapper aux reproches de sa mère? Elle s'en tira en promettant de ne jamais suivre de chasses à cheval ^[250]; mais l'occasion, le plaisir, une foule de prétextes bons et mauvais firent qu'elle ne fut pas très fidèle à cet engagement. Marie-Thérèse revint plus d'une fois sur ce délicat sujet: ne réussissant pas à entraver un goût très vif chez sa fille, elle se résigna et se borna à des recommandations, qui, il faut le dire, furent habituellement observées ^[251].

C'étaient Mesdames, on vient de le voir, qui avaient conseillé à la Dauphine ce genre d'amusement et l'avaient entraînée à désobéir pour la première fois aux avis de sa mère. Leur influence, à ce moment, était prépondérante, et Marie-Thérèse s'en alarmait justement. Lorsque sa fille était partie pour la France, elle n'avait pu s'empêcher de lui dire: «Soyez-leur attachée (à vos tantes); ces princesses sont pleines de vertus et de talents, c'est un bonheur pour vous: j'espère que vous mériterez leur amitié ^[252].» Quel autre guide, en effet, pouvait-elle lui recommander dans la famille royale? Le Dauphin était bien jeune et bien inexpérimenté lui-même pour diriger la jeunesse et l'inexpérience de sa femme.

Quant au Roi, il n'avait jamais manifesté une volonté à ses enfants. Jamais il n'avait attribué sur eux la moindre autorité à qui que ce fût ^[253]; jamais il n'avait pu prendre sur lui de les avertir ou corriger en quoi que ce soit ^[254]. Il aimait sa famille, mais de cet amour égoïste qui ne veut ni gêner

ni être gêné [255]. Pourvu qu'on le laissât libre dans ses plaisirs, il laissait lui-même toute liberté aux autres dans leurs amusements.

Il y avait bien sans doute Mercy, qui avait l'entière confiance de l'Impératrice et qui la méritait. «Voyez souvent Mercy [256],» répétait sans cesse Marie-Thérèse à sa fille; «suivez tous les conseils qu'il vous donnera [257].» «Mercy est chargé de vous parler clair [258].» Et à côté de Mercy, il y avait Vermond. Mais Vermond n'occupait qu'un poste subalterne et Mercy, ministre étranger, suspect par conséquent à la Cour de France, était tenu à une réserve extrême et ne pouvait pas avoir d'audience plus d'une ou deux fois par semaine [259]. En tout cas, ni l'un ni l'autre ne pouvait être pour la jeune princesse une *société*.

Si de la famille royale nous descendons à la Maison de la Dauphine, nous trouvons en première ligne la dame d'honneur, la comtesse de Noailles, *Madame l'Etiquette*, comme l'appelait plaisamment Marie-Antoinette [260]: femme de mœurs irréprochables, mais d'une gravité un peu empesée et d'un esprit assez mince, associant à un maintien raide et à un air austère de petits moyens de flatterie sur lesquels la clairvoyante finesse de sa jeune maîtresse ne se méprenait pas. L'importance exagérée qu'elle attachait à des règles gênantes, dont beaucoup avaient leur raison d'être, mais dont plusieurs étaient des puérilités et dont d'ailleurs elle n'expliquait pas le motif, exaspérait la Dauphine, en même temps que ses complaisances obséquieuses l'agaçaient. Malgré ces inconvénients, M^{me} de Noailles était peut-être celle des femmes de la Cour qui convenait le mieux à ses hautes fonctions [261]. La grande situation de sa famille l'y avait préparée et sa vertu incontestable l'en rendait digne. Mercy l'opposa plus d'une fois à l'influence prédominante de Mesdames.

Au-dessous d'elle, la dame d'atours, la duchesse de Cossé, fille du duc de Nivernais, jeune femme réservée et pleine de tact, qui «réunissait tout le charme de la raison et de l'à-propos [262],» et de qui l'Empereur devait dire un jour que «dans sa tête un esprit anglais se trouvait logé avec une imagination française» [263]; véritablement attachée d'ailleurs et véritablement aimée, et qui, lorsque, plus tard, la maladie de son fils la força de quitter sa place, devait laisser à la Reine, en guise de «testament de

fidélité», de sages avis sur les intrigues de la Cour et les pièges qu'on lui tendait [264].

Parmi les autres dames de la maison de la Dauphine, les unes, douces et sensibles, comme la marquise de Mailly, fort honnête, mais un peu nonchalante, n'avaient pas d'inconvénients, mais n'offraient pas de secours [265]. Les autres, comme M^{me} de Chimay, d'une vertu reconnue, n'inspiraient cependant pleine confiance ni à l'ambassadeur ni à la princesse [266]. D'autres, enfin, n'avaient pas une réputation intacte, comme cette duchesse de Chaulnes, spirituelle mais méchante, qui couronna par un mariage ridicule une série d'aventures et d'extravagances [267].

A tout prendre, et dans la situation que nous venons de peindre, il était donc naturel que Marie-Antoinette se rapprochât de ses tantes, surtout au début, et que sa mère l'y encourageât. Mercy lui-même, qui connaissait bien la Cour, convenait des avantages de ces relations [268]; mais il ajoutait aussitôt qu'il ne fallait pas s'y livrer sans une certaine circonspection [269]. Ce qui paraît plus surprenant, au premier abord, c'est que Mesdames, avec leurs préventions contre l'alliance autrichienne, se soient prêtées si facilement à cette intimité. Virent-elles là l'accomplissement d'un devoir envers une jeune nièce, jetée sans pilote et sans gouvernail sur la mer orageuse de Versailles? Subirent-elles, elles aussi, l'ascendant de cette grâce qui tenait tout le monde sous le charme? Y eut-il chez elles un calcul et, jalouses de cette influence nouvelle, qui se levait à l'horizon de la Cour, embrassèrent-elles leur rivale, afin de mieux l'étouffer? Nous ne voudrions pas affirmer que cette dernière considération ne soit pas entrée quelque peu dans les motifs qui guidèrent, sinon les trois sœurs,—nous ferions volontiers exception pour l'excellente M^{me} Victoire,—du moins M^{me} Adélaïde, la politique de la famille, et le chef reconnu de cette auguste trinité qui trônait dans les petits appartements du Château.

L'arrivée de la Dauphine dérangeait tous leurs projets et les rejetait au second plan. Depuis la mort de Marie-Josèphe de Saxe, Mesdames occupaient, après leur père, le premier rang à la Cour: c'était chez elles que se tenait le jeu du Roi. Désormais, ce rôle passait à la Dauphine. Que M^{me} Adélaïde ait vu ce changement avec dépit, cela ne paraît pas douteux. De là à cacher le dépit sous des dehors aimables, à essayer d'annuler, en la

dominant et en l'absorbant, une influence contre laquelle il eût peut-être été malaisé de lutter, il y avait une transition naturelle, une combinaison qui devait tenter un esprit politique comme celui de la fille de Louis XV.

Quoi qu'il en soit, l'intimité s'établit dès le début entre la nièce et les tantes. Séduite par leurs avances, sentant d'ailleurs la nécessité d'un appui, la jeune princesse se livra avec cette spontanéité et cette franchise qui étaient le fond et le charme de son caractère.

Une cérémonie touchante vint servir encore, en quelque sorte, comme d'un nouveau trait d'union. Le 10 octobre 1770, au bout de cinq mois d'attente exigés par son père, M^{me} Louise prit l'habit de carmélite à Saint-Denys, et ce fut des mains de la Dauphine qu'elle le reçut. Quelles que fussent les répugnances de l'humble religieuse, la cérémonie se fit avec un grand éclat. Le nonce du Pape y fut, vingt-deux évêques y assistèrent, et la fille de France reprit pour ce jour-là le costume et le cortège d'une puissante princesse. Mais quand, après les interrogations accoutumées, elle reparut dans le chœur, dépouillée de ses riches parures et couverte d'une bure grossière, pour s'agenouiller aux pieds de sa nièce, des pleurs coulèrent de tous les yeux, et la Dauphine elle-même arrosa de ses larmes le scapulaire et le manteau dont elle revêtit l'humble postulante ^[270].

Mesdames, comme le Roi, ne s'étaient pas senties assez fortes pour assister à ce grand sacrifice: il en eût trop coûté à leur cœur, dit une lettre du Carmel; elles en recueillirent avidement l'écho des lèvres de leur nièce, et il semble que l'amitié de Marie-Antoinette et de ses tantes ait été resserrée par ce grand exemple et cette grande leçon.

Les effets ne tardèrent pas à s'en faire sentir. Mesdames étaient timides, même avec leur père: elles n'aimaient pas le monde, craignaient la représentation, vivaient dans un petit cercle d'intimes qui se transformait trop souvent en petit cercle d'intrigues; elles s'y permettaient des propos au moins indiscrets et des critiques malveillantes ^[271]. La Dauphine se laissait aller à prendre part à ces critiques; son penchant à la moquerie, ainsi encouragé et se croyant enfermé dans les limites étroites d'une société restreinte, se donnait libre carrière, et ses mots spirituels, aussitôt colportés à la Cour et méchamment commentés, froissaient ceux qui en étaient l'objet

et indisposaient le Roi [272]. On prétendit même qu'elle tournait les travers de certaines personnes en ridicule et leur éclatait de rire au nez [273].

Puis soudain on vit la jeune princesse devenir timide, comme ses tantes, sauvage, effarouchée, malgré le succès qu'elle avait dans le monde [274]. Elle n'adressait pas la parole aux personnages de distinction [275]; elle n'osait pas parler au Roi; elle ne tenait plus le jeu chez elle [276]; elle s'affranchissait le plus possible des devoirs de la représentation, ou, quand elle se voyait dans la nécessité de les remplir, elle était dans une agitation terrible [277].

Un jour, c'était le 4 septembre 1770, le Corps de ville de Paris et les États du Languedoc devaient être présentés à la Dauphine, le premier par le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris, les seconds par le comte d'Eu, gouverneur de la province. Mesdames, toujours embarrassées de leur maintien quand il fallait paraître en public, voulurent persuader à leur nièce de recevoir les compliments sans y répondre; «elles-mêmes, disaient-elles, n'avaient jamais fait autrement.» Heureusement Mercy fut averti. Il combattit énergiquement les conseils de Mesdames: Marie-Antoinette l'écouta: elle fit au Corps de Ville et aux États une réponse pleine de grâce: les députés et le public furent enchantés [278].

Mais le fidèle ambassadeur n'était pas toujours là pour lutter contre l'influence prépondérante des tantes. Il avait bien de la peine, dans ses visites bi-hebdomadaires à corriger l'impression mauvaise produite par des conversations et des exemples de chaque jour. Les insinuations des vieilles princesses, tombant périodiquement sur l'esprit de la jeune femme, finissaient par y pénétrer, quelles que fussent d'ailleurs ses répugnances et les protestations de son bon sens, comme l'eau qui coule goutte à goutte vient à bout d'user le roc le plus dur [279]. Ce déplorable ascendant s'étendait à tout, se mêlait de tout, touchait à tout. «Mesdames ne se bornent pas à gouverner Madame la Dauphine dans les choses qui lui sont personnelles, écrivait Mercy; elles veulent aussi étendre leur pouvoir sur les gens attachés au service de Son Altesse Royale, porter atteinte à leurs prérogatives, confondre leurs rangs et diminuer ainsi la différence très marquée qui doit exister entre l'état d'une Dauphine et celui de Mesdames de France [280].»

Confondre l'état de la Dauphine et celui de Mesdames, c'était bien là, au fond, le but des filles de Louis XV.

Malgré tout, entraînée par cette absence de calcul et ce besoin d'expansion, qui était le signe de son caractère, Marie-Antoinette ne savait dissimuler à ses tantes ni ses joies ni ses espérances. Un jour elle avait reçu du Dauphin une promesse d'intimité, longtemps attendue et ardemment souhaitée: tout heureuse de cette perspective, elle ne voulut pas garder son bonheur pour elle et courut en faire part à M^{me} Adélaïde et à M^{me} Sophie. Bavardes comme des vieilles filles, Mesdames n'eurent pas la discrétion de respecter cette confiance de la jeune femme: elles la racontèrent à tant de monde que cela devint la nouvelle du jour. Effarouché et mécontent, le Dauphin manqua à sa parole et le ménage fut quelque temps en froid [281].

Derrière M^{me} Adélaïde, et la dirigeant, il y avait sa dame d'atours, la comtesse de Narbonne, femme de peu de moyens [282], suivant Mercy, mais très versée dans l'intrigue, à une Cour où il fallait moins de talent que de brigues pour réussir, et qui avait su prendre sur sa maîtresse un ascendant dominateur. M^{me} de Narbonne ne négligeait rien pour attirer la Dauphine et acquérir sur elle le même crédit qu'elle avait sur M^{me} Adélaïde. Soit paresse d'esprit, soit besoin d'amusement et facilité de se les procurer chez la dame d'atours, Marie-Antoinette avait fini par subir cette influence [283]. On en vit un jour un singulier exemple.

Lorsque l'Archiduchesse avait quitté Vienne, sa mère lui avait recommandé d'obtenir comme faveur spéciale pour le marquis de Durfort, qui avait négocié son mariage, le titre de duc. A plusieurs reprises, soit dans ses lettres à sa fille, soit dans sa correspondance avec Mercy, Marie-Thérèse, qui avait le don de la reconnaissance, était revenue sur ce sujet, s'étonnant qu'une grâce, si souvent accordée à des gens qui ne valaient pas le marquis de Durfort, fût si longtemps différée [284]. Il y avait là cependant un intérêt direct pour Marie-Antoinette à montrer qu'elle protégeait ceux qui lui avaient rendu service et qu'elle avait assez de crédit pour les protéger efficacement. Mais, à chaque ouverture, la jeune princesse ajournait la question: il fallait attendre, l'occasion n'était pas favorable, etc. Elle en avait bien parlé à Choiseul, mais elle n'osait pas en parler au Roi [285]. La vérité est que M^{me} Adélaïde s'opposait à ce que le marquis de Durfort fût créé duc,

parce que l'éclat de ce titre eût rejailli en quelque sorte sur sa sœur cadette, M^{me} Victoire, dont la marquise de Durfort était dame d'atours. C'était d'ailleurs le moment où M^{mes} Adélaïde et Sophie s'efforçaient [286] d'éloigner la Dauphine de leur sœur, dont l'affection et l'humeur plus douce les offusquaient [287].

Tout changea cependant, par un de ces coups de théâtre, ou plutôt de ces compromis dont on voit plus d'un exemple dans les cours, mais qui ne sont point, que nous sachions, particuliers aux États monarchiques. L'évêque de Gap, beau-frère de la comtesse de Narbonne, désirait vivement être nommé premier aumônier de M^{me} Victoire; la marquise de Durfort, aussi puissante sur l'esprit de cette princesse que la comtesse de Narbonne l'était sur celui de M^{me} Adélaïde, l'engagea à refuser la nomination de l'évêque, tant qu'on ne lui aurait pas donné satisfaction à elle-même. «M^{me} Victoire s'étant prêtée à cette insinuation, il en résulta que les deux dames d'atours se trouvèrent réciproquement dans le cas d'avoir besoin l'une de l'autre. Elles capitulèrent par l'entremise de leurs amis communs, et il fut convenu que la comtesse de Narbonne ferait parler M^{me} Adélaïde à M^{me} la Dauphine en faveur de la marquise de Durfort, et que celle-ci déciderait M^{me} Victoire à prendre l'évêque de Gap pour premier aumônier. Cette convention fut religieusement observée et produisit d'abord son effet, en ce que l'évêque de Gap fut demandé et nommé premier aumônier de M^{mes} Victoire et Sophie. Immédiatement après, M^{me} Adélaïde, ayant fait connaître quelle consentait à ce que M^{me} la Dauphine employât ses bons offices en faveur du marquis de Durfort, Son Altesse Royale s'en acquitta immédiatement et en parla au Roi le 6 de ce mois. Le Roi reçut très bien la demande de M^{me} la Dauphine; il lui répondit, sans la moindre résistance, que, l'objet étant juste et M^{me} la Dauphine le désirant, il y consentait volontiers, et allait ordonner au duc de la Vrillière d'expédier au marquis de Durfort une assurance par écrit, et au moyen de laquelle il jouira, lui et sa postérité, de la dignité de duc et pair, à l'extinction très prochaine de la branche de Lorge: ce qui remplissait la demande du marquis de Durfort [288].»

Louis XV aimait sincèrement la Dauphine, dont la bonne humeur, la grâce, la pétulance même, parfois audacieuse, lui plaisaient; à plusieurs reprises, on avait remarqué ses soins pour elle. Un jour, à la chasse, il était

monté dans sa voiture, et l'avait fait asseoir affectueusement sur ses genoux [289].

Une autre fois, à Fontainebleau, il s'était rendu chez elle le matin, en robe de chambre, par une porte de communication jusque-là fermée; il y avait fait son café et était resté deux heures, paraissant gai et plus content que de coutume [290]. Blasé sur tout, dégoûté des plaisirs coupables, on eût dit qu'il cherchait dans cette pure et fraîche atmosphère un refuge contre lui-même, et il semblait aisé à Marie-Antoinette d'habituer son grand-père à venir ainsi régulièrement dans ses appartements et de s'assurer par là, sur cet esprit facile à conquérir, à force de lassitude, un empire inébranlable. Il eût suffi pour cela de se montrer elle-même et de se laisser aller à son premier mouvement.

Malheureusement, Mesdames s'ingéniaient à lui inspirer vis-à-vis de leur père la frayeur et la taciturnité qu'elles avaient elles-mêmes. Sous cette influence néfaste, la jeune femme se sentait embarrassée en présence du Roi, et, dans cet embarras, elle restait bouche close. Avait-elle quelque faveur à demander, elle aimait mieux écrire, et Louis XV, qui, timide lui-même vis-à-vis de ses enfants, n'eût pas osé dire non en face, refusait par lettre ce qu'il eût accordé de vive voix. Voyant qu'on ne répondait pas à ses avances, il avait fini par se blesser: il ne disait rien, ce qui eût trop coûté à sa paresse; mais il marquait son mécontentement par des bouderies et des froideurs [291]. Les choses n'en allaient pas mieux. Mercy avait beau représenter à la Dauphine combien il lui eût été facile de profiter des bonnes dispositions de son grand-père qui ne demandait qu'à se livrer à ses enfants, pourvu qu'ils voulussent, de leur côté, chercher à soulager son ennui. La Dauphine convenait de tout, mais finissait par dire que le courage lui manquait et qu'elle ne se sentait pas la force de parler au Roi: «J'ai cru ne devoir rien omettre, écrivait Mercy en rendant compte de cette conversation à l'Impératrice, afin que Votre Majesté soit à même d'apercevoir jusqu'à quel point les conseils de M^{me} Adélaïde tendent à *énerv*er Madame la Dauphine [292].»

Marie-Thérèse s' alarma de cette influence persistante dont les résultats, néfastes pour sa fille, compromettaient à la fois ses espérances de mère et ses plans de souveraine: «Toutes les lettres, écrivit-elle, disent que vous n'agissez que par vos tantes. Je les estime, je les aime, mais elles n'ont

jamais su se faire estimer, ni de la famille, ni du public, et vous voulez prendre le même chemin [293]!»

Et faisant fièrement le parallèle entre ce qu'étaient Mesdames et ce qu'elle avait été elle-même:

«Est-ce que mes conseils, ma tendresse méritent moins de retour que les leurs? J'avoue, cette réflexion me perce le cœur. Comparez quel rôle, quelle approbation ont-elles eus dans le monde? Et, cela me coûte à dire, quel est-ce que j'ai joué? Vous devez donc me croire de préférence, quand je vous préviens ou conseille le contraire de ce qu'elles font. Je ne me compare nullement avec ces princesses respectables, que j'estime sur leur intérieur et qualités solides; mais je dois répéter toujours qu'elles ne se sont, fait ni estimer du public, ni aimer dans le particulier. A force de bonté et coutume de se laisser gouverner par quelqu'un, elles se sont rendues odieuses, désagréables et ennuyées pour elles-mêmes et l'objet de cabales et tracasseries. Je vous vois prendre le même train et je dois me taire! Je vous aime trop pour le pouvoir et le vouloir, et votre silence affecté sur ce point m'a fait bien de la peine et peu d'espérance de changement [294].»

Le changement vint pourtant. Peu à peu, Marie-Antoinette, éclairée par les avertissements de Mercy et les gronderies de sa mère, apprécia plus sainement les conseils de ses tantes. Elle ne rompit cependant pas tout de suite, elle ne pouvait pas rompre brusquement des liens que son âge et son isolement l'avaient déterminée à former et que des rapports de chaque jour avaient resserrés. Mais la confiance disparut.

Par respect et par un reste d'habitude elle écouta quelque temps encore les avis de ses anciennes conseillères. Mais, dès le milieu de 1772, il est facile de remarquer chez les vieilles princesses une diminution sensible de crédit. Si Marie-Antoinette leur cède parfois, ce n'est plus par persuasion, c'est par complaisance ou par crainte [295].

Trois mois après, Mercy constate qu'elles ne sont plus consultées sur rien, pas même sur les petits arrangements de la journée, dont précédemment elles étaient les arbitres [296]. Au commencement de 1773, les relations de la Dauphine avec ses tantes sont ce qu'elles doivent être, une simple forme de

bienséance: elle leur manifeste tous les égards justes et convenables; mais elle n'a plus avec elles d'intimité. L'influence de Mesdames a vécu.

Les vieilles princesses ne supportèrent pas de gaîté de cœur la perte du petit despotisme qu'elles s'étaient habituées à exercer sur leur nièce et, par elle, sur le reste de la famille. Leur mécontentement se traduisit par des critiques, des médisances, des propos aigres [297], des efforts secrets pour exalter, aux dépens de la Dauphine, sa nouvelle belle-sœur, la comtesse de Provence; elles ne réussirent pas. Changeant alors de tactique, elles cherchèrent à se rapprocher de nouveau de Marie-Antoinette, lui firent des avances, devinrent complaisantes, après avoir été impérieuses [298], quêtèrent même l'appui de l'abbé de Vermond [299]. Repoussées encore dans cette tentative et tenues à distance par la conduite sagement soutenue de la Dauphine, elles finirent, après quelques moments d'humeur et quelques discussions semi-aigres, où elles n'eurent pas le dessus [300], par se résigner à l'ascendant incontesté de leur nièce; mais elles rongèrent leur frein, et leur haine concentrée, s'échappant sans cesse, comme les jets d'une vapeur morbide, en traits mordants et en insinuations malveillantes, devint un redoutable péril pour la fille de Marie-Thérèse. Leurs mains, inhabiles aux grandes choses, mais habiles aux mesquines intrigues, se retrouvent dans tous les complots ourdis contre la jeune princesse. N'ayant pu dominer la Dauphine, elles résolurent de perdre la Reine, et malheureusement elles réussirent. Leur influence avait été néfaste, leur rancune fut mortelle. Et pour n'en citer qu'un exemple, c'est M^{me} Adélaïde qui infligea à sa nièce ce surnom d'*Autrichienne*, dont l'impopularité pesa sur la vie entière de Marie-Antoinette et, après l'avoir menée à l'échafaud, pesa sur sa mémoire jusqu'à ce que l'histoire, mieux connue, eût fait justice et des méchancetés des vieilles filles et des pamphlets des gazetiers.

CHAPITRE VI

Disgrâce du duc de Choiseul.—Son exil triomphant.—Son caractère.—Chute des Parlements.—Mécontentement du public.—Le duc d'Aiguillon.—La comtesse du Barry.—Attitude fière de la Dauphine en face de la favorite.—Le Roi en est mécontent.—Remontrances de Marie-Thérèse.—Lettre de Kaunitz à Mercy.—Intervention directe de Louis XV.—Insistance de l'Impératrice.—Lettres vives échangées entre la mère et la fille.—M^{me} du Barry cherche à se rapprocher de la Dauphine.—Elle échoue.—L'histoire, dans ce conflit, donne pleinement raison à Marie-Antoinette.

Le 24 décembre 1770, M. le duc de Choiseul, premier ministre de France, sinon en titre, du moins en fait, recevait du Roi le billet suivant:

«J'ordonne à mon cousin le duc de Choiseul de remettre la démission de sa charge de secrétaire d'État et de surintendant des Postes entre les mains du duc de la Vrillière et de se retirer à Chanteloup, jusqu'à nouvel ordre de ma part.

«A Versailles, ce 24 décembre 1770.»

«LOUIS. [301]»

Le duc apprit sa disgrâce avec un imperturbable sang-froid: il partit sur-le-champ pour Paris, où il trouva la duchesse, qui venait de se mettre à table. En le voyant entrer: «Vous avez bien la mine d'un homme exilé, lui dit-elle; mais asseyez-vous: notre dîner n'en sera pas moins bon [302].» Ils dînèrent en effet fort tranquillement et, le lendemain, le duc de Choiseul partit, avec sa femme et sa sœur, la duchesse de Gramont, pour ses terres de Touraine. «Le peuple de Paris, raconte un contemporain, bordait les rues depuis son hôtel jusqu'à la barrière d'Enfer, le comblant d'acclamations honorables, ce qui fit à ce ministre, qui n'avait jamais été populaire, une impression si sensible qu'il dit, les larmes aux yeux: «Voilà ce que je n'ai pas mérité [303].»

Son départ de Paris et de Versailles avait été une ovation; son séjour à Chanteloup fut un triomphe. La Cour et la Ville, comme on disait alors, s'y donnèrent rendez-vous; il n'y eut guère de grand seigneur, de femme à la

mode, d'homme bien placé, qui ne tînt à honneur d'aller porter ses devoirs aux exilés, et le Roi qui, au fond, regrettait peut-être son ministre [304], ferma les yeux sur cette éclatante protestation qui se déguisait mal sous la forme d'un hommage au malheur.

Esprit léger, mais étendu et perspicace, politique inconsistant, mais à larges vues, spirituel, élégant, magnifique jusqu'à la prodigalité, confiant jusqu'à la présomption, hardi jusqu'à l'audace, fier jusqu'à la hauteur, ennemi généreux, ami dévoué [305], bien vu des femmes, redouté des diplomates, portant haut l'honneur de la France, le duc de Choiseul avait de grandes qualités et de grands défauts [306], et peut-être est-il vrai de dire qu'il plaisait plus encore par ses défauts que par ses qualités. On a écrit de lui qu'il élevait «l'indiscrétion jusqu'à la franchise, l'insolence jusqu'à la dignité, la légèreté jusqu'à l'indépendance [307].» Quelque regrettables qu'aient pu être certains actes de son administration, il n'en est pas moins sûr que, dans cette société amollie du règne de Louis XV, Choiseul était un caractère, et qu'il déploya, en diverses circonstances, de réels talents d'homme d'État. En plein dix-huitième siècle, à une époque où l'opinion dominante n'avait d'éloges que pour Frédéric II, sa prévoyance avait discerné le danger de cette puissance prussienne si jeune encore et déjà si envahissante, et trouvé, dans l'alliance avec l'Autriche le moyen de mettre obstacle à des empiètements dont l'avenir ne nous a que trop démontré les menaces.

Il avait sur les Cours étrangères, sur la Cour d'Espagne en particulier, un ascendant tel qu'il se disait lui-même plus sûr de sa prépondérance dans le cabinet de Madrid que dans celui de Versailles [308]. Mais sa hauteur même le laissait sans défense contre les intrigues qui s'ourdissaient contre lui. «Jamais, a dit un contemporain, on ne l'a vu s'abaisser à de viles intrigues de Cour, ménager ou caresser les valets [309].» Il dédaignait ses ennemis par orgueil, il les épargnait par générosité. Ce fut ce qui le perdit. Sa fierté avait refusé de fléchir le genou devant l'idole du jour, M^{me} du Barry. Il en était résulté d'abord «de petits dégoûts, des grimaces, des moqueries, des haussements d'épaules, enfin de petites vengeances de pensionnaire [310].»

Choiseul en avait ri, et ses amis en avaient ri avec lui. Sa position semblait solide; le Roi l'estimait et l'aimait: «Vous faites bien mes affaires;

je suis content de vous,» lui avait-il écrit ^[311]. Le mariage du Dauphin et l'arrivée de Marie-Antoinette en France venaient encore de consacrer l'influence du ministre. La favorite même n'avait pas contre lui d'inimitié personnelle. «Elle n'a nulle haine contre vous, ajoutait Louis XV; elle connaît votre esprit et ne vous veut point de mal ^[312].» Cette lettre du royal amant, évidemment dictée par la maîtresse, exprimait, à n'en pas douter, de la part de celle-ci, le désir d'un accommodement. Choiseul, toujours hautain, repoussa les avances; il se contenta de répondre qu'il accorderait à M^{me} du Barry les demandes qu'il trouverait justes ^[313].

Mais il ne sut pas interdire à ses entours, ni s'interdire à lui-même des plaisanteries publiques et piquantes sur le compte de la favorite: il osa même tenir au Roi des propos hardis sur elle ^[314].

Le Roi fut blessé; il prêta l'oreille aux ennemis de son ministre. On lui représenta Choiseul comme s'entendant avec les Parlements, alors en lutte contre le chancelier, et cherchant à s'imposer en impliquant la France dans une guerre entre l'Espagne et l'Angleterre. Le prince de Condé et Maupeou intervinrent, et M^{me} du Barry jeta dans la balance le poids prépondérant de sa toute puissance ^[315].

Louis XV céda et envoya au ministre, par le duc de la Vrillière, le billet que nous avons cité plus haut. Choiseul partit: une maîtresse l'avait élevé; une autre maîtresse le renversait.

A l'extérieur, sa chute ne modifiait rien. Quoiqu'il fût dans le cabinet de Versailles la personnification la plus éclatante de l'alliance autrichienne, le Roi n'était pas moins que lui partisan de cette alliance ^[316]. C'était, suivant le mot du comte de Broglie, son «ouvrage favori ^[317]» et il n'entendait pas l'abandonner. Mais, à l'intérieur, c'était le triomphe de la cabale opposée à Marie-Antoinette. Marie-Thérèse, qui ne redoutait rien pour l'alliance, était extrêmement inquiète pour sa fille ^[318]. N'essaierait-on pas d'éloigner d'elle ses fidèles conseillers, Mercy et Vermond? La jeune princesse, avec sa vivacité qui ne se prêtait guère à la réflexion, n'afficherait-elle pas trop ouvertement ses sympathies pour le ministre déchu? Ou, au contraire, livrée à elle-même et manquant de discrétion, ne se laisserait-elle pas gâter par cette «abominable clique ^[319]»? Ces craintes de l'Impératrice furent vaines;

gardée par Mercy, la jeune Dauphine sut tenir, en cette délicate circonstance, une conduite irréprochable; mais les dangers n'en subsistaient pas moins.

La chute du Parlement n'avait pas tardé à suivre la chute de Choiseul. Dans la nuit du 20 au 21 janvier 1771, cent soixante-neuf présidents ou conseillers furent exilés; le 14 avril, un lit de justice, solennellement tenu à Versailles, supprima le Parlement et le remplaça par une nouvelle assemblée, composée en majeure partie de membres du Grand Conseil. La rumeur fut grande dans tout le royaume; à Paris comme à Versailles, on prenait ouvertement parti pour les proscrits; les princes du sang, sauf le comte de la Marche, refusèrent d'assister au lit de justice. Les femmes elles-mêmes s'en mêlaient et le public ne gardait nulle mesure dans ses propos. A la Cour, les intrigues et la fermentation n'étaient pas moindres: «Il est presque impossible, écrivait Mercy à Marie-Thérèse, que Votre Majesté se forme une idée bien exacte de l'horrible confusion qui règne ici en tout. Le trône y est avili par l'indécence et l'extension du crédit de la favorite et la méchanceté de ses partisans. La nation s'exhale en propos séditions, en écrits incendiaires, où la personne du monarque n'est point épargnée. Versailles est devenu le séjour des perfidies, des haines et des vengeances; tout s'y opère par des intrigues et des vues personnelles, et il semble qu'on y ait renoncé à tout sentiment d'honnêteté ^[320].»

Choiseul était renversé; il n'était pas remplacé. Les chefs du parti adverse étaient divisés sur le choix de son successeur ^[321]. La favorite voulait le duc d'Aiguillon, le prince de Condé s'y opposait ^[322]; le chancelier ne s'en souciait guère et le Roi hésitait. D'Aiguillon n'était connu que par de longs et violents démêlés avec le Parlement de Bretagne, d'où sa réputation de probité et de bravoure n'était pas sortie intacte. C'était une calomnie ^[323]; elle n'en courait pas moins et jetait sur le protégé de M^{me} du Barry un regrettable discrédit. Personnellement, Louis XV ne l'estimait pas et avait même plutôt pour lui une sorte d'éloignement ^[324]. «Comment pouvez-vous croire qu'il puisse vous remplacer, écrivait-il à Choiseul un an auparavant? Haï comme il l'est, quel bien pourrait-il faire ^[325]?» Cette fois encore, la volonté de la favorite l'emporta sur celle du monarque; le 5 juin 1771, le duc d'Aiguillon fut nommé ^[326].

La toute-puissance de M^{me} du Barry éclatait ainsi à tous les yeux, et cette alliance déclarée du premier ministre et de la maîtresse devenait pour Marie-Antoinette le premier écueil de sa marche sur ce terrain glissant de la Cour de Versailles.

Ce n'était pas cependant, au fond, une femme méchante [327] que cette comtesse du Barry. Elle n'était pas vindicative; mais elle était vaniteuse [328] et se montrait d'autant plus avide d'égards et d'honneurs qu'elle sentait qu'on lui en devait moins. Elle avait voulu être présentée, et elle l'avait été, par des femmes du meilleur monde. Elle avait voulu souper avec la Dauphine à son arrivée, et son royal amant avait eu la lâche complaisance de la faire souper avec la Dauphine, la veille même du mariage. Dès ses premiers pas sur la terre de France, Marie-Antoinette avait trouvé en face d'elle, ou plutôt à côté d'elle, cette «sotte et impertinente créature [329]». Elle l'avait trouvée à la Muette; elle la retrouvait à Marly [330], à Choisy [331], à Compiègne, à Versailles, partout. Sa virginale pudeur se révoltait à ce contact impur, et elle ne pouvait se résoudre, non seulement à témoigner quelque faveur à la comtesse, mais même à lui adresser la parole. Le Dauphin partageait sa répugnance et ne la dissimulait pas. Un instant, on avait cherché à l'attirer à de petits soupers à Saint Hubert [332] ou à l'Ermitage [333]; il n'avait pas tardé à s'en retirer, sur le conseil même de sa femme [334]. La favorite fut froissée de cette attitude du jeune ménage, et ses amis, n'espérant plus rien de la Dauphine, essayèrent de détruire son crédit par des insinuations malveillantes, des critiques mordantes et d'habiles mensonges [335]. Le Roi lui-même, excité par sa maîtresse, prit de l'humeur; mais comme il avait horreur des explications avec ses enfants, il fit appeler la comtesse de Noailles et, tout en rendant hommage au caractère et à la grâce de sa petite fille, il se plaignit que «M^{me} la Dauphine se permit de parler trop librement de ce qu'elle voyait ou croyait voir, ajoutant que ses remarques un peu hasardées pourraient produire de mauvais effets dans l'intérieur de la famille [336]».

Cette fois, Marie-Antoinette sut vaincre son habituelle timidité; elle alla parler à son grand-père, et Louis XV qui n'osait ni résister en face ni faire une représentation directe, ne sut pas soutenir son mécontentement. Il assura sa petite-fille qu'il la trouvait charmante, qu'il l'aimait de tout son cœur; il lui baisa la main, l'embrassa et approuva tout ce qu'elle lui avait dit.

Pour cette fois, le danger était conjuré, la cabale déjouée, et il paraît certain que si la jeune princesse, triomphant de son embarras, avait pris le parti de porter chaque fois l'affaire devant le Roi lui-même, elle eût eu vite raison de ces tracasseries.

Mais c'était l'heure où Mesdames, pour mieux absorber leur nièce, s'efforçaient de l'éloigner de leur père, et cette attitude, qui indisposait le vieux monarque, laissait le champ libre à toutes les intrigues. M^{me} du Barry et le duc d'Aiguillon associaient leurs rancunes ^[337], et le Roi, pris entre son ministre et sa maîtresse, entre les petites plaintes respectueuses de l'une et les plaintes aigres de l'autre, prêtait l'oreille aux récriminations. C'étaient sans cesse insinuations nouvelles contre la Dauphine, nouveaux assauts pour ébranler sa situation. La comtesse de Provence venait d'arriver à la Cour: la «cabale» l'entourait de prévenances et cherchait à opposer son crédit naissant à celui de sa belle-sœur. Savoie contre Autriche, il y avait là un danger personnel pour Marie-Antoinette; il y avait aussi un péril politique. Marie-Thérèse s'en émut, et, à son instigation, le prince de Kaunitz écrivit au comte de Mercy une lettre que l'ambassadeur était autorisé ou, pour mieux dire, invité à mettre sous les yeux de la jeune princesse.

«Manquer d'égards à des gens que le Roi a mis en place ou dans sa société, c'est lui manquer à lui-même. Ce serait bien pire, si on se permettait sur leur compte des propos offensants. On ne doit voir dans ces sortes de personnes que la circonstance d'être gens que le souverain a jugés dignes de sa confiance et de ses bontés, et on ne doit point se permettre d'examiner si c'est à tort ou à raison; le choix seul du prince doit être respecté: moyennant cela et par respect pour lui, on doit des égards à ces sortes de gens. La prudence veut même que l'on en ait pour eux parce qu'ils peuvent nuire ^[338].» Et le vieux diplomate finissait en donnant le plan et en dictant presque les termes du discours que «M^{me} l'Archiduchesse» devait tenir au Roi.

Mais Kaunitz se heurtait à la fois aux suggestions de Mesdames et aux répugnances de la Dauphine; ses conseils n'étaient pas suivis et les intrigues continuaient.

Un jour, le 28 juillet 1771, à un souper chez la comtesse de Valentinois, le duc d'Aiguillon prend le comte de Mercy à part et l'avertit que le Roi désire lui parler le surlendemain chez sa maîtresse. «Vous savez, a dit le prince à son ministre, que je ne suis pas logé ici de façon à pouvoir le voir en bonne fortune; ainsi, engagez-le à venir me trouver chez M^{me} du Barry.» Quoique un peu surpris de cette ouverture, qui ne lui semble qu'un prétexte pour l'attirer chez la favorite, Mercy n'a garde de manquer, le 30, au rendez-vous. Il rencontre d'abord la comtesse qui, avec de grandes protestations d'amitié, lui confie un sujet de peine, dont elle est, dit-elle, profondément affligée: «On a eu recours aux calomnies les plus atroces pour la perdre dans l'esprit de M^{me} la Dauphine, jusqu'à lui prêter sur son compte des propos peu respectueux ^[339]. Loin d'avoir à se reprocher une faute aussi énorme, elle s'est toujours jointe à ceux qui font un juste éloge des charmes de M^{me} l'Archiduchesse et n'a jamais usé de son crédit près du Roi que pour l'engager à se prêter aux demandes raisonnables de M^{me} la Dauphine. Cependant, cette princesse n'a cessé de lui montrer une sorte de mépris.» Mercy, un peu ennuyé de ces déclarations, prétextait ignorance, traitait d'exagérées les récriminations de la comtesse, lorsque Louis XV lui-même arriva par un escalier dérobé: «Jusqu'à présent, dit-il, vous avez été l'ambassadeur de l'Impératrice; je vous prie d'être maintenant mon ambassadeur, au moins pour quelque temps.» Puis il revint en détail, mais non sans un certain embarras, sur ses plaintes contre la Dauphine. Il la trouvait charmante; mais jeune et vive comme elle l'était, ayant un mari qui n'était pas en état de la conduire, il était impossible qu'elle évitât les pièges qu'on lui tendait; elle se livrait à des préventions, à des haines qui lui étaient suggérées; elle traitait mal, même avec affectation, les personnes qu'il admettait dans son cercle particulier. Une pareille conduite occasionnait des scènes à la Cour, y échauffait l'esprit d'intrigue et de parti. «Voyez souvent M^{me} la Dauphine, continua le Roi; je vous autorise à lui dire tout ce que vous voudrez de ma part; on lui donne de mauvais conseils; il ne faut pas qu'elle les suive.» Et comme Mercy objectait que de pareilles observations dans la bouche du Roi auraient bien plus d'autorité vis-à-vis de sa petite-fille, qui montrerait certainement le plus tendre empressement à lui obéir, le prince alléguait sa répugnance à avoir une explication avec ses enfants et pria l'ambassadeur de se charger de ce soin. «Vous voyez ma confiance, ajouta-t-

il en terminant, puisque je vous dis ce que je pense sur l'intérieur de ma famille.»

Étrange et instructif tableau que celui-là! Que penser de ce vieux monarque absolu, qui avait le triste courage de se faire vis-à-vis de ses enfants l'exécuteur des caprices et des rancunes de sa maîtresse, qui n'osait pourtant pas le leur déclarer en face et qui s'en remettait, pour signifier ses volontés à sa famille, à la complaisance d'un ministre étranger?

Quoi qu'il en soit, Mercy était trop dévoué à la Dauphine, il voyait trop bien l'intrigue qui se nouait contre elle, pour ne pas l'avertir immédiatement. Il alla la trouver dès le 31, lui raconta la scène de la veille et insista sur la nécessité de prendre promptement un parti. «Si M^{me} l'Archiduchesse voulait annoncer par sa conduite publique qu'elle connaissait le rôle que jouait à la Cour la comtesse du Barry, sa dignité exigeait qu'elle demandât au Roi d'interdire à cette femme de paraître désormais au cercle. Si, au contraire, elle voulait sembler ignorer le vrai état de la favorite, et c'est ce que recommandait Kaunitz, il fallait la traiter sans affectation, comme toute femme présentée, et lorsque l'occasion s'offrirait, lui adresser, ne fût-ce qu'une fois, la parole, ce qui ferait cesser tout prétexte spécieux de récriminations. Il n'était pas moins urgent de parler au Roi et de se plaindre avec douceur de ce qu'au lieu de dire lui-même ses intentions à sa petite-fille, il les lui faisait parvenir par la voie d'un tiers. Une telle démarche mettrait certainement le prince dans l'embarras et, pour en éviter de pareilles à l'avenir, il serait moins facile à se prêter aux impulsions du parti dominant. Il convenait d'ailleurs de consulter là-dessus le Dauphin; mais il ne fallait à aucun prix suivre les avis de Mesdames.»

Grand émoi, dans le petit cercle de la Dauphine, à cette nouvelle: le Dauphin approuvait les conseils de Mercy, mais Mesdames se récrièrent, et Marie-Antoinette qui, en dépit des avertissements de l'ambassadeur, obéissait alors aveuglément à ses tantes, et qui d'ailleurs avait une extrême répugnance aux démarches qu'on demandait d'elle, Marie-Antoinette fit ce que font, en pareille occurrence, les personnes embarrassées: elle n'adopta que la moitié du plan qui lui était proposé: elle consentit à dire un mot à M^{me} du Barry, mais se refusa obstinément à parler au Roi: «Mes tantes, dit-elle, ne le veulent pas.»

La favorite devait venir, le 11 août, au cercle de la Cour; il avait été décidé qu'à la fin du jeu l'ambassadeur engagerait la conversation avec elle; la Dauphine s'approcherait et, par occasion, adresserait la parole à la comtesse. Au jour dit, les choses semblèrent devoir se passer comme il avait été convenu. La jeune princesse avait un peu peur, mais elle était déterminée. Tout alla bien au début. Mercy, après le jeu, s'aboucha avec M^{me} du Barry, et la Dauphine commença à faire le tour du cercle. Déjà, elle approchait de la favorite, lorsque M^{me} Adélaïde, qui ne la perdait pas de vue, éleva la voix et dit: «Il est temps de s'en aller; partons: nous irons attendre le Roi chez ma sœur Victoire.» A ce mot, la Dauphine perdit courage; elle s'éloigna toute troublée, et l'arrangement fut manqué. La favorite fut froissée, Louis XV fut mécontent; impatient de savoir quel accueil avait été fait à sa maîtresse, il était venu le lui demander, au sortir du Conseil d'État: «Hé bien, Monsieur de Mercy, dit-il à l'ambassadeur, vos avis ne fructifient guère, il faudra que je vienne à votre secours [340].»

L'ambassadeur fut effrayé de cette mauvaise humeur visible du Roi; il craignit que le ressentiment ne l'entraînât à quelque démarche fâcheuse contre ses enfants et, pour prévenir un éclat, il fit un appel pressant à l'autorité suprême de Marie-Thérèse. L'Impératrice, qui jusque-là n'avait jamais abordé ce sujet délicat dans sa correspondance avec sa fille [341], se répandit en reproches sévères: «Avouez cet embarras, cette crainte de dire seulement le bonjour; un mot sur un habit, sur une bagatelle, vous coûte tant de grimaces, pures grimaces, ou c'est pire. Vous vous êtes donc laissé entraîner dans un tel esclavage que la raison, votre devoir même n'ont plus de force de vous persuader. Je ne puis plus me taire; après la conversation de Mercy et tout ce qu'il vous a dit que le Roi souhaitait, que votre devoir exigeait, vous avez osé lui manquer! Quelle bonne raison pouvez-vous alléguer? Aucune. Vous ne devez connaître ni voir la Barry d'un autre œil que d'être une dame admise à la Cour et à la société du Roi. Vous êtes la première sujette de lui: vous lui devez obéissance et soumission; vous devez l'exemple à la Cour, aux courtisans que les volontés de votre maître s'exécutent. Si on exigeait de vous des bassesses, des familiarités, ni moi, ni personne ne pourrait vous les conseiller, mais une parole indifférente, de certains regards, non pour la dame, mais pour votre grand-père, votre maître, votre bienfaiteur! Et vous lui manquez si sensiblement, dans la première occasion où vous pouvez l'obliger et lui marquer un attachement,

qui ne reviendra plus de sitôt!... Vous avez peur de parler au Roi et vous n'avez pas peur de lui désobéir et de le désobliger. Je pense pour un peu de temps vous permettre d'éviter les explications verbales avec lui, mais j'exige que vous le convainquiez par toutes vos actions de votre respect et de votre tendresse, en imaginant en toute occasion ce qui peut lui plaire; qu'il ne lui reste sur cela rien à désirer, aucun exemple ou discours contraire. Dussiez-vous même vous brouiller avec tous autres, je ne puis vous le passer; vous n'avez qu'un seul but, c'est de plaire et de faire la volonté du Roi; en agissant ainsi, je vous tiens quitte pendant quelque temps des explications verbales avec le Roi ^[342].»

Il est difficile de ne pas remarquer que ces grandes considérations sur le respect dû à la majesté royale étaient assez étranges dans une occasion où la majesté royale se respectait si peu elle-même. Sous quelques périphrases que se voilât la pensée, tout aboutissait en somme,—et Marie-Thérèse sacrifiait à cet objet pressant la nécessité d'avoir avec le Roi des explications verbales,—tout cela aboutissait à parler à une femme dont la présence à la Cour était un scandale public; car séparer la maîtresse de la dame présentée, c'était singulièrement subtil et peu pratique. Encore si un mot avait suffi: mais non! «Si vous étiez à portée de voir, comme moi, tout ce qui se passe ici, répondait Marie-Antoinette, vous croiriez que cette femme et sa clique ne seraient pas contents d'une parole et ce serait toujours à recommencer..... Je ne dis pas que je lui parlerai jamais, mais je ne puis convenir de lui parler à jour et heure marqués, pour qu'elle le dise d'avance et en fasse triomphe ^[343].»

Marie-Antoinette avait raison. M^{me} du Barry avait toutes les audaces et tous les appétits de la classe d'où elle était sortie: des exemples nouveaux l'affirmaient sans cesse. Aux soupers du petit Château, auxquels elle présidait, elle avait poussé l'insolence jusqu'à projeter de s'asseoir à côté du Dauphin; elle avait voulu multiplier ses visites chez la Dauphine ^[344]; elle faisait bâtir un pavillon qui empiétait sur un jardin réservé jusque-là à la famille royale ^[345]; elle s'arrogeait le droit de disposer de toutes les places dans la formation de la maison des princes ^[346]. Au mariage du comte d'Artois, elle renouvelait le scandale donné au mariage de la Dauphine: elle dînait en public avec la famille royale, et portait sur elle, à ce dîner, cinq millions de pierreries ^[347]! On allait plus loin encore: le duc d'Aiguillon, de

concert avec M^{me} Louise, qu'on est étonné de trouver mêlée à cette intrigue, travaillait pour obtenir du Pape la rupture du mariage de M^{me} du Barry, afin de la mettre à même d'épouser le Roi: c'eût été l'étrange Maintenon de cet étrange Louis XIV [348]. «Si l'Impératrice voyait ce qui se passe ici, disait Marie-Antoinette, elle me pardonnerait, il n'y a pas de patience qui puisse y tenir [349].»

Mais ces empiétements même, cet ascendant tout-puissant de la favorite constituaient un péril permanent. M^{me} du Barry avait trop peu d'esprit et de conduite pour être dangereuse par elle-même. Elle l'était par ses entours, dont elle répétait les propos,—c'est Mercy qui le dit,—avec la docilité et l'intelligence d'un perroquet [350]. D'ailleurs, sa vanité la portait à se prévaloir de ses avantages momentanés et de son empire incontesté sur le faible monarque. Attester par des marques publiques son ressentiment, n'était-ce pas affirmer son pouvoir aux yeux de tous? Mercy craignait tout de gens «atroces» qui, n'espérant rien de l'avenir, croiraient n'avoir rien à ménager dans le présent [351]. Il avait peur surtout du duc d'Aiguillon qui, disait-il, «s'annonce de plus en plus sous des traits d'une noirceur qui fait trembler [352]». Il ne cessait d'insister près de la Dauphine pour qu'elle adoptât vis-à-vis du parti dominant une conduite plus politique; il y réussissait peu: il y avait au fond du cœur de la jeune princesse de virginales révoltes contre tout ce qui eût paru une marque de condescendance pour la «créature». Un jour pourtant, le 1^{er} janvier 1772, en passant devant la favorite, elle laissa échapper un mot qui pouvait sembler lui être adressé. Mercy triompha; mais son triomphe fut de peu de durée: «J'ai parlé une fois, lui dit le lendemain Marie-Antoinette; mais je suis bien décidée à en rester là, et cette femme n'entendra plus le son de ma voix [353].»

Pour elle, parler une fois à cette femme, qu'elle méprisait souverainement, c'était déjà un sacrifice immense, et il lui semblait que sa mère et l'ambassadeur devaient s'en déclarer satisfaits.

«Je ne doute point, écrivit-elle à Marie-Thérèse, que Mercy ne vous ait mandé ma conduite du jour de l'an, et j'espère que vous en aurez été contente. Vous pouvez bien croire que je sacrifie toujours tous mes préjugés et répugnances, tant qu'on ne me propose rien d'affiché et contre l'honneur [354].»

Au coup, l'Impératrice bondit.

«Vous m'avez fait rire, riposta-t-elle, de vous imaginer que moi ou mon ministre pourrions jamais vous donner des conseils *contre l'honneur*; pas même contre la moindre décence. Voyez par ces traits combien les préjugés, les mauvais conseils ont pris sur votre esprit. Votre agitation après ce peu de paroles, le propos de n'en plus y venir font trembler pour vous. Quel intérêt aurais-je que votre bien et celui même de votre état, le bonheur du Dauphin et le vôtre, la situation critique où vous et tout le royaume se trouvent, les intrigues, les factions? Qui peut vous conseiller mieux, mériter votre confiance que mon ministre, qui connaît à fond tout l'État et les instruments qui y travaillent?...»

«Le Roi est âgé; les indigestions dont il souffre ne sont pas indifférentes; il peut arriver des changements en bien et en mal avec la du Barry, avec les ministres. Je vous le répète, ma chère fille, si vous m'aimez, de suivre mon conseil; c'est de suivre *sans hésiter* et *avec confiance*, tout ce que Mercy vous dira ou exigera; s'il souhaite que vous répétiez vos attentions vis-à-vis de la dame ou d'autres, de le faire ^[355].»

Si l'on veut l'explication de cette extrême vivacité de langage, il faut la demander aux circonstances. Cette lettre est du 13 février 1772; c'était le moment où se négociait, entre la Prusse, la Russie et l'Autriche, la grande iniquité du premier partage de la Pologne. Marie-Thérèse, dont cet odieux marché révoltait la conscience ^[356] et qui en conserva toute sa vie le remords, avait cherché un moment à l'entraver de la seule manière possible: par un resserrement de l'alliance austro-française, un peu ébranlée par la chute de Choiseul; mais d'Aiguillon avait refusé d'entendre les ouvertures demi-mystérieuses de Mercy et il n'y avait pas même, à cet instant si grave, d'ambassadeur de France à Vienne ^[357]. Repoussée dans ses avances, isolée du côté de Versailles, l'Impératrice, «pour ne pas, dit-elle, rester seule exposée à une guerre contre les Russes et les Prussiens,» avait fini par prendre son parti de la combinaison proposée, «qui mettait une tache à tout son règne ^[358]», et son fils, Joseph II, qui n'avait pas les mêmes scrupules, s'accommodait fort bien d'un arrangement qui ajoutait à ses États deux provinces de plus.

L'affaire une fois en train, il importait que rien ne vînt se mettre à la traverse; pouvait-on être tranquille du côté de la France? Choiseul n'était plus là, sans doute, Choiseul qui, en pareille occurrence, aurait menacé de se jeter sur les Pays-Bas et n'eut jamais consenti au partage ^[359]. Le nouvel ambassadeur à Vienne, dont quelques historiens mal informés ont voulu faire un diplomate habile, le prince de Rohan, «n'incommodait» guère Kaunitz et se contentait d'amuser l'Empereur par ses «turlupinades ^[360]». D'Aiguillon, sans génie, sans crédit, sans talent, et qui n'avait pas su comprendre à demi-mot les ouvertures de Mercy, semblait peu en mesure de susciter des embarras sérieux. Qu'arriverait-il, cependant, si piqué du triste rôle qu'il avait joué en tout cela pour ses débuts au ministère, froissé de l'accueil hautain de la Dauphine, il unissait ses efforts à ceux de la favorite, également froissée, pour contrecarrer, par vengeance, les projets de la Cour de Vienne? Il fallait de toute façon éviter un pareil danger, et le meilleur moyen, c'était que Marie-Antoinette consentît à traiter avec plus de ménagement le ministre et la favorite.

«Nous savons pour certain, écrivait Marie-Thérèse à Mercy, que l'Angleterre et le roi de Prusse veulent gagner la Barry. La France pateline avec la Prusse. Le Roi est faible; ses alentours ne lui laissent pas le temps de réfléchir et de suivre son propre sentiment. Vous voyez par ce tableau combien il importe à la conservation de l'alliance qu'on emploie tout pour ne pas se détacher dans ce moment de crise. Pour empêcher ces maux, il n'y a que ma fille: il faut qu'elle cultive, par ses assiduités et tendresses, les bonnes grâces du Roi et qu'elle traite bien la favorite. Je n'exige pas des bassesses, encore moins des intimités, mais des attentions pour son grand-père et maître, en considération du bien qui peut en rejaillir à nous et aux deux Cours; peut-être l'alliance en dépend ^[361].»

En recevant de si pressantes instructions, Mercy redoubla d'attentions pour «le parti dominant». A son instigation, Marie-Antoinette, qui ne connaissait rien des complications de la diplomatie européenne, mais qui, naturellement, redoutait avant tout une rupture de l'alliance austro-française, consentit à adresser un mot insignifiant à la comtesse; mais cette concession une fois faite, elle reprit son attitude dédaigneuse.

Mercy avait beau insister sur les inconvénients qui pourraient en résulter pour les affaires; il avait beau observer qu'il n'était ni juste ni décent que la

famille royale semblât, par son maintien, vouloir faire la critique de la conduite du Roi; «que si le monarque était dans la voie de l'erreur, ce n'était pas à ses enfants à le faire remarquer; que les Saintes Écritures nous rappelaient à cet égard un trait bien frappant dans la malédiction du Seigneur sur celui des fils de Noé qui avait ri de l'ivresse de son père, tandis que Dieu avait béni les enfants de ce patriarche qui l'avaient couvert de leur manteau [362].»

La Dauphine, un instant touchée, non pas par les raisonnements théologiques de l'ambassadeur, mais par le désir de satisfaire sa mère, même en sacrifiant ses plus légitimes répugnances, ne tardait pas à revenir à ses résistances premières, encouragée d'ailleurs par son mari, qui avait M^{me} du Barry «en horreur [363].»

Vainement le duc d'Aiguillon ourdissait-il de nouvelles trames avec M^{me} de Narbonne, pour déterminer Marie-Antoinette à mieux traiter la favorite; vainement M^{me} Adélaïde, rapprochée de la comtesse par politique [364], s'efforçait-elle de rapprocher d'elle sa nièce. L'influence de la vieille tante avait cessé, et le Dauphin répondait sèchement à ses insinuations: «Ma tante, je vous conseille de ne point vous mêler dans les intrigues de M. d'Aiguillon, car c'est un mauvais sujet [365].» Lorsque M^{me} du Barry présenta à la Dauphine sa nièce nouvellement mariée, elle ne put obtenir une parole ni pour elle ni pour la présentée [366]. Trois mois plus tard, elle ne recevait pas meilleur accueil pour sa belle-sœur, la comtesse d'Argicourt [367]. Marie-Thérèse grondait; mais Marie-Antoinette se contentait de répondre que, si elle avait agi autrement, le Dauphin l'aurait trouvé mauvais. Et elle ajoutait ces mots, qui ne laissaient guère d'espoir de changement à sa mère: «Lorsqu'on a adopté un système de conduite, il ne faut pas en changer [368].»

La favorite, d'ailleurs, ne se plaignait plus [369]. Mercy lui avait fait un jour, «sur le présent et sur l'avenir [370],» sur l'utilité de ménager la famille royale [371], des réflexions qui finissaient par produire leur effet. L'avenir s'assombrissait pour M^{me} du Barry. Une fois déjà on avait parlé de son renvoi [372]. Le Roi vieillissait, divers symptômes l'avaient averti que les infirmités étaient venues avec les années; il pouvait se souvenir des

sentiments de foi de sa jeunesse. Déjà la mort subite de quelques-uns de ses familiers, frappés presque sous ses yeux, avait produit sur cet esprit léger une impression très vive. Il commençait à tenir des propos sur son âge, sur l'état de sa santé, sur le compte effrayant que tout homme doit rendre à Dieu de l'emploi de sa vie. Une intrigue, habilement conduite et dans laquelle on avait eu le talent de mêler M^{me} Louise, pour éloigner le confesseur du Roi, l'abbé Maudoux, prêtre pieux et éclairé, qui était en même temps le confesseur de Marie-Antoinette [373], avait échoué devant la fermeté de la jeune princesse [374]. Toutes ces considérations déterminèrent-elles M^{me} du Barry à changer de conduite vis-à-vis de celle qui n'était que Dauphine aujourd'hui, qui pouvait être Reine demain? Toujours est-il qu'à partir des derniers mois de 1773, on voit la favorite et ses amis déployer des efforts inouïs pour se rapprocher de Marie-Antoinette [375]. M^{me} du Barry lui fait sans cesse des avances; elle offre d'obtenir du Roi le rappel de la comtesse de Grammont, si la Dauphine exprime qu'elle lui en saura gré [376]. Elle va même jusqu'à lui proposer de faire acheter pour elle, par le vieux monarque, de magnifiques pendants d'oreilles en brillants, estimés sept cent mille livres. Quel que fût son goût pour les pierreries, la Dauphine répondit simplement qu'elle ne souhaitait pas en augmenter le nombre [377]. Battue comme ennemie, repoussée comme alliée, M^{me} du Barry adopta le seul parti qui lui convînt, celui dont elle n'aurait jamais dû s'écarter: elle se tint tranquille et ne récrimina plus [378].

Ainsi se terminait, par une solution juste et qu'il eût été d'ailleurs aisé de prévoir, ce long et scandaleux débat, où, au mépris de tout ordre naturel et divin, une maîtresse, tirée de la boue, avait tenu en échec, pendant quatre ans, une princesse de sang impérial, femme de l'héritier de la couronne de France; débat qui avait donné lieu à tant de tracasseries de tout genre à la Cour, à tant de légitimes répugnances de la part de Marie-Antoinette, à tant de savantes manœuvres de Mercy, à tant de gronderies sévères et injustes de Marie-Thérèse. Assurément, pour qui raisonne froidement, avec cette indifférence quelque peu hautaine, au point de vue moral, ce souci presque exclusif des intérêts matériels, qui sont une des traditions de la diplomatie moderne, il est facile de s'expliquer les inquiétudes de l'Impératrice, ses recommandations incessantes, ses exigences même; mais il est plus facile encore de comprendre, nous dirons volontiers de partager, les virginales

révoltes de Marie-Antoinette. Peut-être les intentions de l'Impératrice sont-elles plus prudentes; mais celles de la Dauphine sont incontestablement plus généreuses. On aime à sentir vibrer, dans le cœur de cette jeune femme, cette fibre délicate de la pudeur blessée, et l'on contemple avec émotion cette «chasteté de l'honneur», comme dit Burke ^[379], qui craint de souiller la blancheur de ses ailes par un contact indigne. Marie-Antoinette sort de ce conflit plus grande et plus pure. Si la politique la condamne, l'honnêteté publique l'absout.

CHAPITRE VII

Popularité de la Dauphine.—Traits de bonté.—Le paysan d'Achères.—Incendie de l'Hôtel-Dieu.—Entrée du Dauphin et de la Dauphine à Paris.—Enthousiasme universel.—Lettre de Marie-Antoinette à sa mère.—Représentations à la Comédie-Française et à la Comédie-Italienne.—Le comte de Provence et le comte d'Artois.—Leurs mariages.—Leurs relations avec la Dauphine.—Amusements des jeunes ménages.—La comédie dans les appartements intérieurs.—Intimité du Dauphin et de la Dauphine.—Le Dauphin devient moins timide, la Dauphine plus réfléchie.—Position solide de Marie-Antoinette à la Cour, au commencement de mai 1774.

Toutes ces tracasseries d'ailleurs ne nuisaient en rien à la popularité de la Dauphine. A part quelques courtisans dont elles intéressaient la fortune et quelques chroniqueurs dont elles alimentaient les gazettes, le public s'occupait peu de ces petites intrigues, resserrées dans les étroites limites des palais royaux. Il avait été comme ébloui de la fraîche et gracieuse apparition qui avait traversé la France, de Strasbourg à Versailles, comme un brillant et bienfaisant météore; il croyait toujours à son éclat et à sa bonté. «L'inclination naturelle des Français est d'aimer leurs princes,» écrivait, en 1753, le maréchal de Noailles ^[380]. Le peuple ne s'inquiétait guère d'un sourire échappé à cette enfant de quinze ans, à la vue de la tournure surannée de quelques vieilles douairières ou de quelques manquements à l'étiquette, qui scandalisaient M^{me} de Noailles. Le peuple aimait sa Dauphine, et il ne regardait qu'au frais épanouissement de son visage et à la tendresse de son cœur. Malheureusement, il en jouissait trop peu. De mesquines jalousies avaient fait ajourner l'entrée solennelle du jeune ménage dans sa bonne ville de Paris. Mais dans le lointain où était retenue Marie-Antoinette, le public la voyait toujours charmante, comme à l'heure de son arrivée, bonne et sensible, comme au jour où elle envoyait tout l'argent de sa cassette aux blessés de la place Louis XV. «Sa jeunesse, dit Montbarrey, sa figure, sa taille, séduisirent tous les cœurs et décidèrent l'enthousiasme ^[381].» Il semblait qu'on l'acclamât comme la fiancée de tout un peuple; elle était vraiment,—c'est un pamphlétaire non suspect qui l'a

écrit,—«l'idole de la nation ^[382].» Cette France, qui ne savait que faire de son amour traditionnel pour ses princes, le donnait à plein cœur à la Dauphine. Elle était le phare lumineux vers lequel se portaient tous les regards, la source féconde d'où découlaient toutes les grâces. On ne comprenait même pas qu'une mesure populaire pût être prise, sans venir d'elle ou passer par elle.

«M^{me} la Dauphine se fait adorer ici, écrivait, à la fin de 1770, l'impartial Mercy, et l'opinion publique est tellement décidée à cet égard que, passé quelques jours et à l'occasion d'une diminution du prix du pain, le peuple de Paris disait hautement dans les rues et dans les marchés que sûrement c'était M^{me} la Dauphine qui avait sollicité et obtenu cette diminution en faveur des pauvres gens ^[383].»

Des traits charmants, échappés de son cœur comme de naturelles saillies, et colportés par les mille voix de la renommée, entretenaient et augmentaient l'enthousiasme populaire. On se disait que le duc de Duras, gentilhomme de la chambre, ayant proposé à la jeune princesse de donner des bals pendant le séjour de Fontainebleau, elle avait répondu que «cet arrangement lui agréerait beaucoup, mais que, comme il en résulterait une augmentation de dépenses, elle ne voulait pas qu'il fût dit qu'on trouvait de l'argent pour ses amusements, et qu'on n'en trouvait pas pour payer les appointements des gens de sa maison; qu'ainsi elle renonçait par cette raison aux divertissements qui lui étaient proposés ^[384].» On savait qu'elle avait usé de son influence en faveur de soldats trop sévèrement punis ^[385]. On racontait qu'un jour, à la chasse, l'animal, étant sur ses fins, s'était jeté à la rivière; les chasseurs se hâtaient, afin d'arriver à l'hallali; mais il fallait pour cela traverser un champ de blé. La Dauphine avait aussitôt ordonné de faire un détour, «aimant mieux, disait-elle, manquer ce spectacle que de se le procurer en faisant du tort aux cultivateurs qui sont toujours peu et mal dédommagés dans de semblables occasions ^[386].»

Une autre fois, à la chasse encore, en passant sur un pont, le postillon de son carrosse était tombé et si malheureusement que quatre des chevaux de l'attelage lui avaient passé sur le corps; on l'avait relevé sanglant et sans connaissance. La Dauphine s'arrêta immédiatement et voulut que le blessé fût pansé devant elle: «Mon ami, disait-elle à un page avec une vivacité

toute spontanée, va chercher le chirurgien.»—«Cours vite pour un brancard, disait-elle à un autre; vois s'il parle, s'il est présent.» Et elle ne quitta la place que lorsqu'elle se fut assurée que le blessé serait bien soigné et porté bien doucement à Versailles, où elle le fit traiter par son premier chirurgien. La Cour et le public furent ravis et le propos général à Paris et à Versailles fut qu'en cette conjecture «Marie-Thérèse aurait bien reconnu sa fille, et Henri IV, son héritière ^[387]».

La jeune princesse avait pour ses gens des attentions charmantes et des délicatesses exquises. Un jour, le cheval de son écuyer la frappait au pied d'une ruade; elle surmontait sa douleur et continuait sa promenade, quoiqu'elle eût le pied fort enflé, pour épargner à cet homme le chagrin d'avoir été l'auteur involontaire de l'accident ^[388]. Un autre jour, le valet de service s'étant blessé en voulant approcher un meuble un peu lourd, elle se mettait à laver elle-même sa blessure et à lui faire des compresses avec son mouchoir ^[389]. Une autre fois encore, elle renonçait à des promenades à cheval, pour lesquelles on connaît sa passion, afin de permettre à son écuyer de retourner près de sa femme souffrante ^[390].

Et ce n'était pas seulement aux gens de son service qu'elle témoignait ces égards et cette sensibilité, c'était à tous les pauvres et à tous les malheureux. Un an après les incidents que nous venons de raconter, à Compiègne, un palefrenier de la comtesse de Provence, en traversant la ville, tombait de cheval et se blessait grièvement. La princesse passait froidement, sans plus s'inquiéter de l'accident; mais la Dauphine, qui suivait à une petite distance, fit arrêter sa voiture, donna des ordres pour que le blessé fût secouru, et ne s'éloigna pas avant que ses ordres n'eussent été exécutés. Le public ne manqua pas de comparer la conduite des deux belles-sœurs, et l'on devine que la comparaison ne fut pas à l'avantage de la comtesse de Provence ^[391].

Mais le fait le plus connu, celui qui fit le plus de sensation, fut ce qu'on appelle l'événement d'Achères ^[392]. C'était à Fontainebleau, à la chasse encore, le 16 octobre 1773. Le cerf aux abois, faisant tête, s'était réfugié dans un petit enclos du village d'Achères. Là, ne trouvant pas d'issue, rendu furieux par le désespoir, il s'était jeté sur un paysan qui cultivait l'enclos, et l'avait frappé de deux coups de ses bois, l'un à la cuisse, l'autre au corps. L'homme avait été renversé, mortellement blessé. Sa femme, folle de

douleur, s'était précipitée vers les chasseurs et était tombée évanouie. Le Roi, après avoir ordonné qu'on prît soin d'elle, s'était éloigné. La Dauphine descendit de sa calèche, fit respirer des sels à cette malheureuse, et, après l'avoir tirée de son évanouissement, profondément émue elle-même, lui prodigua son argent, ses consolations et ses larmes. Elle la fit ensuite monter dans sa voiture, donna l'ordre qu'on la reconduisît chez elle, et ne regagna la chasse qu'après s'être assurée que les deux malades recevraient les soins nécessaires.

La Cour entière, entraînée par ce noble exemple, parti de si haut, voulut venir en aide aux infortunés. Le Dauphin vida sa bourse entre leurs mains, la comtesse de Provence en fit autant ^[393]. Les jours suivants, Marie-Antoinette ne manqua pas d'envoyer prendre des nouvelles du blessé dont l'état avait d'abord paru désespéré et qui guérit cependant, grâce aux soins que, sur l'ordre de la jeune princesse, lui donnèrent les chirurgiens de la Cour ^[394]. Le public, instruit de ces détails, et ravi des larmes d'attendrissement qu'il avait vu verser à la Dauphine, ne tarit pas en éloges sur son compte; il n'y avait pour elle qu'un cri d'admiration. A Fontainebleau, le peuple s'attroupait, partout où il pouvait espérer la rencontrer ^[395]. A Marly, à Versailles, on se portait sur son passage avec un empressement et des acclamations qui effarouchaient presque sa timidité. Les gazettes du temps étaient remplies de vers en son honneur, et une femme d'esprit, la princesse de Beauvau, disait ce mot, qui était trop dans le goût du jour, pour ne pas faire fureur: «M^{me} la Dauphine suivait la nature, et M^r le Dauphin suivait M^{me} la Dauphine ^[396].»

Nous pourrions multiplier ces exemples, qui surabondent dans les Mémoires contemporains et dans les rapports de Mercy ^[397]. Nous n'en citerons plus qu'un. Dans la nuit du 29 au 30 décembre 1772, un épouvantable incendie éclata à l'Hôtel-Dieu de Paris. Le feu, après avoir couvé dans les souterrains, se développa vers une heure du matin avec une telle violence que la lueur se voyait jusqu'aux extrémités de la ville. Malgré la promptitude des secours, malgré l'activité du corps des pompiers récemment organisé et le dévouement des travailleurs à la tête desquels étaient l'archevêque de Paris, M^{gr} de Beaumont, les principaux magistrats et les religieux de la cité, la plupart des bâtiments furent détruits; on évaluait la perte à deux millions. Dix malades furent brûlés; les autres furent

transportés à la hâte à l'archevêché, à Notre-Dame et dans les églises; mais plusieurs de ceux qui étaient accourus pour porter secours périrent dans les flammes ou furent blessés.

Consterné par cet effroyable sinistre, l'archevêque de Paris fit un chaleureux appel à la charité publique et ordonna des quêtes. Dès que Marie-Antoinette en fut informée, elle s'empessa d'envoyer mille écus, et avec une modestie qui l'honore encore plus que sa compassion elle s'entoura des précautions les plus minutieuses pour que personne n'en sût rien, poussant même le mystère jusqu'à n'en rien dire à Mercy et à Vermond [398].

Malgré tout, le secret transpira et le public sut d'autant meilleur gré à la jeune princesse de cette généreuse charité que l'initiative venait d'elle-même et que personne, dans la famille royale, ne lui en avait donné l'exemple [399]. Mais ces compliments même embarrassaient sa pudeur, et elle ne savait comment s'y soustraire [400].

Aussi, lorsque, le 8 juin 1773, précédée de ces souvenirs et portant au front l'auréole de toutes ces espérances, Marie-Antoinette fit enfin son entrée dans la capitale, l'enthousiasme de la population parisienne fut indescriptible. Il était d'usage que cette cérémonie de *l'entrée* suivît de près, pour le Dauphin, la célébration du mariage [401]; mais la cabale qui redoutait la popularité de la jeune princesse et ne voulait pas la grandir par l'éclat d'un triomphe public avait réussi à éveiller l'ombrageuse susceptibilité du vieux monarque, qui, depuis longtemps, n'était plus habitué aux acclamations [402]. Docile aux inspirations de sa maîtresse et de son ministre, Louis XV s'était toujours opposé à ce que la cérémonie officielle eût lieu, et Marie-Antoinette n'avait jamais eu, malgré son ardent désir, la jouissance de voir Paris et de s'y faire voir; elle n'avait pas même pu, comme elle l'avait projeté un jour, en parcourir les boulevards [403]. Enfin, au mois de mai 1773, elle se décida à parler au Roi de son désir, et ce prince, qui ne savait rien refuser en face, lui répondit qu'il ne demandait pas mieux, et qu'elle était libre de choisir le jour qui lui conviendrait [404]. La date fut fixée au 8 juin; les préparatifs furent poussés avec vigueur, et la cérémonie fut magnifique. Depuis longtemps on n'avait rien vu de pareil. Le peuple de Paris avait soif de contempler cette jeune princesse, dont tous les échos de

la renommée célébraient la grâce et les vertus, et qu'il ne connaissait pas encore.

A la porte de la Conférence, les deux époux furent reçus par M. le duc de Brissac, gouverneur de Paris, le lieutenant de police, M. de Sartines, le Corps de ville et le prévôt des marchands. Là, pendant qu'on leur présentait sur un plat d'argent les clefs de la bonne ville, les Dames de la halle leur offraient les prémices des marchés, des fleurs et des fruits. L'auguste couple prit place avec sa suite dans un carrosse de gala, et, traversant le quai des Tuileries, le Pont-Royal, le quai Conti, où le prévôt de de la Monnaie avait rangé sa compagnie à cheval, le Pont-Neuf, où le lieutenant criminel attendait au pied de la statue de Henri IV, avec les gardes de robe courte, le quai des Orfèvres, la rue Saint-Louis, passant devant l'Hôtel-Dieu, où la mère-prieure se tenait avec ses religieuses, il arrivait à Notre-Dame. Salués à la porte par l'archevêque et le chapitre, le Dauphin et la Dauphine allaient s'agenouiller dans le chœur et de là à la chapelle de la Sainte Vierge, où un chapelain du Roi célébrait une messe basse, pendant que la musique de la cathédrale exécutait un motet. Après la messe, ils visitaient le trésor, se rendaient ensuite à Sainte-Geneviève, faisaient le tour de la châsse de la Sainte, et revenaient enfin aux Tuileries. Au collège Louis-le-Grand, le recteur de l'Université, à la tête des quatre Facultés, les haranguait; au collège Montaigu, les étudiants leur récitaient des vers.

C'étaient là les cérémonies officielles, mais ce qui n'était pas dans le programme, c'était l'enthousiasme vraiment extraordinaire du public. Sur tout le parcours du cortège, la foule était si compacte qu'il était presque impossible à la voiture d'avancer. Partout des décorations, des arcs de triomphe, le pavé jonché de fleurs, partout des vivats frénétiques. La Dauphine avait un sourire pour chacun, un salut pour les personnes de distinction, un rayonnement pour tout ce peuple. «Il est impossible, écrivait Mercy, de se montrer avec plus de grâce, plus de charme et plus de présence d'esprit que n'en a marqué M^{me} l'Archiduchesse dans cette conjoncture [405].» Son sourire allait au cœur. Les mains applaudissaient, les mouchoirs s'agitaient, les chapeaux volaient en l'air, c'était une ivresse universelle. Avec sa bonté habituelle, la jeune princesse avait ordonné à sa garde de laisser tout le monde approcher; il semblait que, pour ce jour-là, la vieille étiquette avait été abolie. Aux Tuileries, les femmes de la halle dînaient dans la salle des Concerts; palais et jardin, tout était plein de monde.

Lorsque la Dauphine parut au balcon, elle ne put s'empêcher de s'écrier, effrayée de ces vagues humaines: «Mon Dieu! que de monde!»—«Madame, répliqua galamment le duc de Brissac, n'en déplaise à M. le Dauphin, ce sont deux cent mille amoureux de votre personne.»

Mais le Dauphin n'était point jaloux: il était heureux. L'enthousiasme de cette foule, le charme de sa compagne avaient réagi sur lui, et, triomphant de sa timidité naturelle, il avait répondu avec aisance aux harangues qui lui avaient été adressées ^[406]. Son habituelle froideur s'était comme illuminée d'un reflet de la grâce de sa jeune femme, et le peuple, remarquant avec bonheur cette transformation inattendue, en faisait remonter l'honneur à la Dauphine: «Qu'elle est belle! Qu'elle est charmante!» répétait-on partout.

Après le dîner en public, les deux époux, au bras l'un de l'autre, descendirent dans le jardin des Tuileries et s'y promenèrent. Cinquante mille personnes étaient entassées dans les allées, sur les bancs, sur les balustrades, jusque sur les arbres. Les masses étaient si compactes que le couple royal resta près de trois quarts d'heure sans pouvoir ni avancer ni reculer; un moment même, il fut séparé de sa suite ^[407]. Mais cet empressement les ravissait tous deux; ils se sentaient en sûreté au milieu de ce peuple, jouissaient de son ivresse, écoutaient avec attendrissement les acclamations naïvement enthousiastes qui s'échappaient de toutes ces poitrines, et la seule recommandation que la Dauphine faisait à ses gardes, c'était de n'écarter personne et de laisser approcher autant qu'on le voudrait.

Lorsque, au retour de cette enivrante promenade, et avant de partir, les deux princes remontèrent au château pour contempler une dernière fois ce spectacle, et restèrent une demi-heure sur la terrasse, malgré les rayons d'un soleil ardent, saluant de la main, à droite et à gauche, la foule qui se pressait au pied des Tuileries, il n'y eût dans toute cette foule qu'un immense cri de joie et de ravissement. On a dit que la France avait eu pour Louis XV enfant des tendresses de mère et d'amante; il semble que, le 8 juin 1773, la capitale avait retrouvé pour Marie-Antoinette quelque chose de ces tendresses-là.

Quant à la Dauphine, elle avait peine à retenir les larmes de bonheur qui lui montaient aux yeux: «Ah! le bon peuple!» répétait-elle sans cesse ^[408].

«J'ai eu mardi dernier, écrivait-elle quelques jours plus tard à sa mère, une (fête) que je n'oublierai de ma vie: nous avons fait notre entrée à Paris. Pour les honneurs, nous avons reçu tous ceux qu'on a pu imaginer; tout cela, quoique fort bien, n'est pas ce qui m'a touché le plus; mais c'est la tendresse et l'empressement de ce pauvre peuple, qui, malgré les impôts dont il était accablé, était transporté de joie de nous voir. Lorsque nous avons été nous promener aux Tuileries, il y avait une si grande foule que nous avons été trois quarts d'heure sans pouvoir ni avancer ni reculer. M. le Dauphin et moi avons recommandé plusieurs fois aux gardes de ne frapper personne, ce qui a fait un très bon effet. Il y a eu si bon ordre dans cette journée que, malgré le monde énorme qui nous a suivis partout, il n'y a eu personne de blessé. Au retour de la promenade, nous sommes montés sur une terrasse découverte et y sommes restés une demi-heure. Je ne puis vous dire, ma chère maman, les transports de joie, d'affection qu'on nous a témoignés dans ce moment. Avant de nous retirer nous avons salué avec la main le peuple, ce qui a fait grand plaisir. Qu'on est heureux, dans notre état, de gagner l'amitié de tout un peuple à si bon marché! Il n'y a pourtant rien de plus précieux; je l'ai bien senti et ne l'oublierai jamais ^[409].»

Louis XV attendait à Versailles, avec une certaine impatience, le retour de ses petits-enfants: «Mes enfants, leur dit-il quand ils revinrent, j'étais presque inquiet. Vous devez être bien fatigués de votre journée.»—«C'est la plus douce de notre vie,» répondit la Dauphine ^[410], et, associant par une délicate flatterie le nom du Roi à celui de ses enfants dans les démonstrations populaires dont ils avaient été l'objet: «Il faut, dit-elle au vieux monarque, que Votre Majesté soit bien aimée des Parisiens, car ils nous ont bien fêtés ^[411].»

Ravie d'une réception si enthousiaste, la jeune princesse n'avait qu'un désir: revenir souvent dans une ville qui la saluait par de pareilles acclamations. Elle obtint du Roi la permission d'y retourner toutes les semaines au spectacle, d'abord dans un appareil tout royal, au son du canon de la Bastille et des Invalides, avec un grand déploiement de gardes françaises et suisses aux abords du théâtre et sur la scène même ^[412], bientôt avec la plus grande simplicité, en petite robe et avec une suite peu nombreuse ^[413]. Voyages d'apparat ou voyages intimes, le succès ne fut pas moins grand. «Il y aurait un volume, écrivait Mercy, de tous les propos

attendrissants qui se tenaient, des remarques qui se faisaient sur la figure, sur les grâces, sur l'air d'affabilité et de bonté de M^{me} l'Archiduchesse [414].»

Un jour, le 23 juin, à la Comédie-Française, on donnait *le Siège de Calais*. Au troisième acte, au moment où M^{lle} Vestris prononça ces deux vers:

Le Français dans son prince aime à trouver un frère,
Qui, né fils de l'État, en devienne le père,

elle se tourna vers le Dauphin; la salle entière applaudit avec transport.

Un peu plus loin, quand on récita ce passage:

Quelle leçon pour vous, superbes potentats!
Veillez sur vos sujets dans le rang le plus bas.
Tel, loin de vos regards, dans la misère expire.
Qui, quelque jour peut-être, eût sauvé votre empire.

Ce furent le Dauphin et la Dauphine qui applaudirent à leur tour, et cette marque de sensibilité fut accueillie par de nouveaux transports de tendresse et de reconnaissance [415].

Un autre jour, à la Comédie-Italienne, on jouait *le Déserteur*. Le refrain d'un couplet amenait le cri de *Vive le Roi!* La Dauphine applaudit. On répéta le cri. L'acteur Clairval ajouta: «Et ses chers enfants!» Le parterre tout entier, ne faisant qu'un avec les acteurs, battit des mains, et la soirée se termina par le chant de cinq couplets improvisés en l'honneur du jeune ménage [416].

A chaque visite, à la foire Sainte-Ovide, au Salon de peinture [417], où le Dauphin s'arrêtait devant le tableau de Marchy, qui le représentait se promenant dans le jardin des Tuileries, au bras de son épouse [418], au jardin du maréchal de Biron [419], c'était le même enthousiasme, les mêmes acclamations, et lorsque la Cour partit pour Compiègne, ce ne fut pas sans regret que Marie-Antoinette s'éloigna de cette «bonne ville» de Paris [420].

Quelque peine qu'on prît pour éveiller sa jalousie, Louis XV jouissait du triomphe éclatant de ses petits-enfants [421]. Mesdames, il est vrai, en concevaient de l'humeur et la cabale redoublait de haine et de rage, mais elle s'épuisait en vains efforts. L'entrée du comte et de la comtesse de

Provence, à laquelle on avait voulu donner une splendeur royale, pour contrebalancer l'impression produite par celle du Dauphin, n'aboutissait qu'à un pitoyable échec ^[422]. Ce pompeux appareil laissait le public indifférent; le comte et la comtesse de Provence étaient complètement éclipsés par la Dauphine; c'était d'elle seule qu'on parlait, c'était elle seule qu'on voulait voir ^[423].

On conçoit qu'entourée de ce brillant cortège de sympathies populaires, la Dauphine n'avait pas grand'chose à redouter des brigues de palais et des rivalités de Cour. Le comte de Provence, qui devait, quarante ans plus tard, inaugurer le régime constitutionnel en France et panser d'une main si sage les blessures faites au pays par la Révolution et l'Empire, n'annonçait pas encore, à cette époque, les qualités qu'il déploya sur le trône. Plus jeune d'un an que le Dauphin, il avait montré, dès son enfance, une ambition précoce, un caractère réfléchi, mais suspect et porté à l'intrigue. Esprit fin et cultivé, ayant à la fois le goût des lettres et celui de la politique, très exalté par son entourage et habituellement aux dépens de son frère aîné ^[424], il dissimulait mal son dépit de n'être qu'au second rang quand il se croyait appelé au premier. Avec de pareilles aspirations et de pareils froissements, il semblait un instrument tout préparé entre les mains de la cabale hostile à Marie-Antoinette. On avait cherché à l'opposer à son frère, surtout lorsque son mariage avec une princesse de Savoie eut assuré sa situation à la Cour: on affecta, à cette occasion, de lui constituer un état de maison égal à celui du Dauphin. Sa femme, sans esprit et sans grâce ^[425], avec un caractère italien ^[426], se prêtait volontiers à ces petits manèges ambitieux. A plusieurs reprises, Marie-Antoinette avait eu à se plaindre de l'attitude que le jeune couple avait prise vis-à-vis d'elle. Puis il y avait eu un revirement complet. Était-ce sentiment d'impuissance en face du crédit croissant de la Dauphine? Était-ce regret de s'être laissé entraîner par le duc de la Vauguyon? Était-ce simple changement de front dans un plan persévéramment ambitieux? Toujours est-il qu'après la mort de son gouverneur, le jeune prince chercha à se rapprocher de sa belle-sœur ^[427], lui faisant l'aveu de ses torts et les rejetant tous sur M. de la Vauguyon ^[428]. Bonne et sans rancune, Marie-Antoinette ne demandait qu'à oublier les tracasseries; les relations s'établirent promptement sur le pied de l'intimité. Chaque matin, le comte de Provence venait chez la Dauphine ^[429], lui

apportant les nouvelles de la Cour, les chansons et les bons mots du jour [430]; il combinait avec elle des projets d'amusements [431], lui remettait même des plans de conduite [432], proposait de former bande à part à la Cour [433]. Toujours confiante et sans calcul, Marie-Antoinette se laissait aller au charme d'une amitié qui, grâce aux sages conseils de Mercy, n'offrait que de l'agrément sans inconvénient: le besoin de société, le désir d'échapper au despotisme de Mesdames, l'attrait d'une conversation spirituelle, la disposaient à cet abandon. Mais un jour les rapports qu'elle surprit entre son beau-frère et le duc d'Aiguillon lui montrèrent que tout n'était pas parfaitement sincère dans la conduite du jeune prince [434]. Dès lors elle se tint sur ses gardes; les visites du comte de Provence devinrent moins fréquentes et les relations, tout en restant bonnes, cessèrent d'être confiantes.

Le second frère du Dauphin, le comte d'Artois, n'avait pas des visées si hautes. D'une figure charmante, d'une taille bien prise, de manières vives et dégagées, habile à tous les exercices du corps, brave et galant comme un Bourbon, le seul prince élégant de la famille royale aux yeux des contemporains [435], il s'occupait moins d'affaires que de plaisirs; il ne voulait pas dominer, mais amuser et s'amuser. Son caractère était tout l'opposé de celui du comte de Provence. Autant l'un était froid et dissimulé, ne laissant rien au hasard, autant l'autre se montrait gai et ouvert, aimable et plein d'entrain, mais vaniteux et léger, inconsideré dans ses propos, inconséquent dans sa conduite. Narguant les ministres, se moquant de l'opinion, n'écoutant personne, il s'était attiré maintes fois le mécontentement et les remontrances de son frère aîné. La Dauphine affectait de ne pas le prendre au sérieux et de tourner en plaisanterie ce qu'il pouvait dire ou faire de «déraisonnable [436]». Cette conduite, tout en mortifiant le jeune prince, lui en imposait [437]; mais il était facile de prévoir que cette impression durerait peu et qu'un jour viendrait où la société de ce beau-frère, spirituel et agréable, mais étourdi, turbulent, «hardi à l'excès [438]», pourrait devenir un péril.

Quant à la comtesse d'Artois, disgraciée de la nature, petite, médiocrement prise dans sa taille, avec un nez très allongé, des yeux mal tournés, une bouche trop large, une physionomie irrégulière [439], non moins disgraciée du côté de l'esprit et des moyens, nulle et peu aimée de son mari,

elle ne pouvait être pour Marie-Antoinette une rivale, quoique la cabale, un moment aidée par le ministre de Sardaigne, comte de la Marmora ^[440], eût essayé d'opposer les deux sœurs piémontaises à l'Archiduchesse autrichienne.

Mais Marie-Antoinette ne se montrait pas jalouse. Forte de sa supériorité et guidée par l'inspiration de son cœur, elle ne s'inquiétait pas de ces manœuvres qui ne pouvaient plus l'atteindre et ne songeait qu'à établir l'harmonie dans la famille royale. Elle réussit dans cette délicate entreprise ^[441]. Sans former un parti, comme l'avait demandé le comte de Provence, ce qui n'eût pas été sans danger, on formait une réunion des jeunes ménages. On organisait des divertissements en commun; on avait des bals, des soirées, des soupers en famille ^[442]; on allait ensemble aux bals de l'Opéra. On fit plus: on joua la comédie. Dans un cabinet de l'entresol de Versailles, où personne ne pénétrait, on dressa en cachette un théâtre, dont les diverses parties pouvaient se détacher et se renfermer dans une armoire. On résolut d'apprendre et de jouer les meilleures pièces du répertoire français. Les trois princesses, le comte de Provence et le comte d'Artois, faisaient les acteurs; M. Campan était le régisseur de cette petite troupe improvisée; le Dauphin formait l'Assemblée. Le comte de Provence savait imperturbablement ses rôles; le comte d'Artois les disait avec grâce, la Dauphine avec finesse; les autres princesses jouaient mal. De temps à autre on entendait le gros rire du Dauphin saluant l'entrée en scène des acteurs. Cela dura ainsi quelque temps; on s'amusait beaucoup: le mystère même dont s'entourait la royale troupe donnait plus de piquant encore et plus de saveur à ce fruit défendu. Malheureusement, un jour, M. Campan, déjà en costume, étant descendu pour aller chercher dans le cabinet de toilette un objet oublié, rencontra sur son passage un valet de garde-robe. Le secret était découvert, on eut peur qu'il fût trahi. Qu'aurait dit le Roi, qu'auraient dit Mesdames de ces amusements d'écoliers en vacances? On redouta leurs reproches et l'on renonça à un divertissement qui jetait un peu de variété dans la monotonie de la Cour et auquel le Dauphin lui-même avait pris un véritable goût ^[443].

L'intimité d'ailleurs grandissait chaque jour entre les deux époux. Le Dauphin subissait le charme de sa jeune femme, et elle, de son côté, sentait tout ce qu'il y avait en lui de qualités sérieuses, de loyauté, de vraie tendresse même, sous cet extérieur un peu brusque, sous cette enveloppe un

peu épaisse. Quels que fussent l'esprit du comte de Provence, l'élégance du comte d'Artois, elle n'hésitait pas à reconnaître que, pour la sûreté des relations, son mari leur était très supérieur. Un jour, irritée des manœuvres tortueuses du comte de Provence, blessée des légèretés du comte d'Artois, elle s'était jetée dans les bras du Dauphin en s'écriant: «Je sens, mon cher mari, que je vous aime tous les jours davantage. Votre caractère d'honnêteté et de franchise me charme; plus je vous compare avec d'autres, plus je connais combien vous valez mieux qu'eux ^[444].»

Sans doute, il y avait encore chez le jeune prince des points qui laissaient à désirer, des traits même qui choquaient parfois la délicatesse toute féminine, la distinction innée, la nature primesautière de Marie-Antoinette. Il eût été difficile peut-être de rencontrer deux caractères offrant plus de contrastes que ceux de ces deux époux. C'était la vivacité unie à la froideur, l'expansion à la taciturnité, la grâce incarnée à une sorte d'inélégance native; en un mot, si je puis m'exprimer ainsi, c'était le diamant poli à côté du diamant brut. Le Dauphin avait certains goûts dont s'accommodait mal l'élégance suprême de sa femme; passionné pour la chasse, les exercices violents, les travaux manuels, il s'y livrait avec une ardeur immodérée qui compromettait sa santé et lui faisait contracter un air de négligence et de rudesse toujours fâcheux chez un futur souverain, plus fâcheux encore à cette Cour de Versailles qui donnait le ton à l'Europe. La Dauphine le comprenait; elle en adressait à son mari des reproches, un peu vifs peut-être; le Dauphin, d'abord piqué, se mettait à pleurer; la jeune femme, émue, mêlait ses larmes à celles de son mari, et le raccommodement était fort tendre. Et le comte de Provence, témoin de cette scène, ayant demandé en plaisantant si la paix était faite, le Dauphin répondait galamment «que les querelles des amants n'étaient jamais de longue durée ^[445]».

Sous la douce influence de cette gracieuse Égérie, un revirement heureux s'opérait dans les manières du jeune prince. Cette «matière en globe ^[446]», comme l'appelait Joseph II, commençait à livrer ses trésors. Le Dauphin parvenait à vaincre sa timidité, parlait davantage, avait plus d'aisance dans le monde ^[447], prenait plus de goût à la danse ^[448] et aux plaisirs de société, tout en donnant plus de temps aux choses sérieuses et en particulier à la lecture ^[449]; car, cette jeune femme, à laquelle on avait si longtemps reproché de ne pas s'occuper assez de travaux intellectuels, était maintenant

la première à prêcher l'étude à son mari. Elle jouissait en silence de ces progrès, ne s'attachant qu'à les mettre en relief, sans songer à en tirer vanité [450]; mais le public lui en reportait l'honneur [451] et le jeune prince lui en témoignait en toute occasion sa reconnaissance. «Il faut convenir, lui disait-il un jour, que vous m'avertissez toujours bien à propos [452].»—«M'aimez-vous bien?» lui demandait-il une autre fois?—«Oui, répondait la princesse avec une spontanéité pleine de franchise, et vous ne pouvez en douter; je vous aime sincèrement et je vous estime encore davantage [453].»

Le Dauphin était touché de cet aveu naïf: il devenait tendre et presque galant avec sa femme [454]; sa confiance en elle augmentait de jour en jour, et il lui témoignait en mainte occasion une «condescendance sans bornes [455]». «Sa déférence pour M^{me} l'Archiduchesse, écrivait Mercy trois semaines à peine avant la mort de Louis XV, prouve le cas qu'il fait de ses avis, et on voit qu'il en a une reconnaissance qui l'attache de plus en plus à son auguste épouse [456].»

A cette date, la situation de Marie-Antoinette avait pris une consistance que rien ne semblait plus pouvoir ébranler. Depuis un an, et en particulier depuis la triomphante entrée à Paris, son crédit, à travers les fluctuations inévitables de la vie de la Cour, n'avait cessé de grandir. La cabale qui avait cherché à l'ébranler avait dû s'avouer vaincue [457]. Mesdames, après le premier moment d'humeur, s'étaient résignées, en apparence du moins, à voir dans la Dauphine la future maîtresse de l'État; le comte et la comtesse de Provence se faisaient une étude de lui plaire [458]; le duc d'Aiguillon imposait silence à sa rancune et cherchait les occasions de lui être agréable [459]; le contrôleur général prenait ses ordres [460]; la favorite elle-même faisait des avances, et tous ceux qui, à la Cour, songeaient à leur avenir, sentaient qu'ils n'avaient d'autre parti à prendre que de tâcher de trouver un appui dans l'amitié et la bienveillance de la Dauphine [461]. Elle désarmait toutes les jalousies, décourageait toutes les intrigues.

Quant à son succès dans le public, il était trop brillant et nous en avons trop parlé plus haut pour qu'il soit besoin d'y revenir ici.

Mais ce qu'il importe de remarquer, parce que cela a été contesté, c'est que ce succès, Marie-Antoinette le devait à elle-même et au développement

croissant de ses qualités. Quoi qu'on en ait pu dire, et malgré des rechutes inévitables à son âge, elle avait fait, pendant ces quatre années, des efforts sincères pour se corriger des défauts que lui signalaient avec une persévérante vigilance sa mère et le comte de Mercy. «Je ferai le moins de fautes que je pourrai, disait-elle un jour; quand il m'arrivera d'en commettre, j'en conviendrai toujours [462].» Elle avait tenu parole, et, sur bien des points, elle avait réussi à mieux faire. L'enfant vive, irréfléchie, un peu volontaire, qui avait franchi le Rhin le 7 mai 1770, était devenue une jeune femme posée, ardente encore parfois et toujours candide et naïve, mais ne se laissant plus autant entraîner par le premier mouvement, calculant mieux la portée de ses paroles et de ses actes, et ajoutant à l'attrait de saillies naturelles et d'une tendresse de cœur spontanée le charme plus durable d'une conduite soutenue et d'une attitude réfléchie. Et c'est avec un légitime orgueil qu'elle pouvait dire un jour à son fidèle conseiller, sans que celui-ci eût aucune objection à lui faire: «Convenez que je me suis réformée sur bien des choses [463].»

Son esprit, d'abord nonchalant et distrait, cherchait sincèrement à s'appliquer et à s'intéresser aux choses sérieuses [464]. Son intelligence, qui comprenait merveilleusement les affaires, mais qui les redoutait à l'excès [465], commençait à se plier un peu plus aux combinaisons multiples de la politique [466]. Et sa piété se maintenait intacte et pure, sous la direction éclairée d'un prêtre vertueux et modeste, l'abbé Maudoux [467]. Un jugement toujours droit, quand il ne subissait pas une influence étrangère, une perspicacité qui déroutait souvent Mercy [468], une sagacité merveilleuse à apprécier les hommes et les choses [469], telles étaient les qualités maîtresses qui semblaient devoir assurer à la Dauphine un avenir brillant et un empire irrésistible, si elle savait s'affranchir d'un reste de timidité [470], d'un goût encore trop vif pour les plaisirs [471], si elle savait surtout se soustraire aux importunités et aux insinuations de son entourage [472]. Et cet empire empruntait une force de plus à l'art dans lequel elle excellait, de tenir la Cour, de présider un cercle, de dire à chacun un mot aimable, à la bonne grâce innée en elle et que rehaussait maintenant, avec l'assurance que donne un âge plus mûr, le charme d'une sereine dignité.

Tous ceux qui l'avaient connue dans son enfance et qui la revoyaient à la fin de 1773 ou au commencement de cette année 1774, qui devait être décisive pour elle, le baron de Neny ^[473], le feld-maréchal Lascy ^[474], étaient frappés de cette transformation heureuse. Mercy écrivait: «Du côté des principes, du caractère et du jugement, M^{me} la Dauphine est douée d'une façon si heureuse qu'il est moralement impossible quelle tombe jamais dans des erreurs de quelque conséquence, soit pour le présent, soit pour l'avenir ^[475].»

Et Marie-Thérèse elle-même, si sévère pour sa fille, sévère parfois jusqu'à l'injustice, ne pouvait s'empêcher de répondre à son fidèle ambassadeur, le 5 avril 1774:

«Je suis rassurée sur les nouvelles que vous me mandez sur la conduite de ma fille ^[476].»

Et c'est ainsi qu'au milieu des intrigues et des cabales, mais n'ayant plus rien à en redouter, aimée du public, jalousée peut-être, mais respectée à la Cour, dominant tout par la supériorité de son rang, éclipsant tout par l'éclat de ses qualités personnelles ^[477], Marie-Antoinette s'avançait, souriante et légère, non pas, hélas! sans ennemis, mais sans rivales, non pas sans écueils, mais avec confiance et d'un pas ferme, vers l'heure prochaine où la Dauphine allait devenir Reine de France.

CHAPITRE VIII

Mort de Louis XV.

Le mercredi 27 avril 1774, à Trianon, Louis XV fut saisi d'un frisson subit, qui fut suivi de fièvre et d'un mal de tête violent [478]; le 28, il se décida à revenir à Versailles; le 29, il fut saigné deux fois; dans la nuit du 29 au 30, la petite vérole se déclara avec les plus mauvais symptômes [479]. Elle était d'une si dangereuse nature, que l'air du palais même en semblait infecté; cinquante personnes la gagnèrent pour avoir seulement traversé les galeries de Versailles; dix en moururent, et le marquis de Létorière, qui n'avait qu'entr'ouvert deux minutes la porte de la chambre royale, fut atteint et emporté en quelques heures [480].

Dès le début de la maladie, Mesdames, avec un dévouement admirable, et malgré les plus fortes représentations, n'hésitèrent pas à braver la contagion pour s'enfermer avec leur père, demeurant jour et nuit à son chevet et sous ses rideaux même [481]. Marie-Antoinette avait voulu en faire autant [482]; le vieux monarque ne le permit pas et interdit toute communication entre lui et la jeune famille royale [483], qui se retira dans l'isolement le plus absolu, le Dauphin refusant de donner aucun ordre et de parler même aux ministres tant que son grand-père vivait [484].

D'effrayantes intrigues s'agitaient autour de ce lit de malade. Les partis *barrien* et *antibarrien*, *aiguilloniste* et *antiaiguilloniste* [485] se livraient une bataille furieuse, dont le prix était l'âme de ce pauvre prince [486]. Des efforts inouïs étaient faits pour empêcher d'arriver jusqu'à lui un prêtre qui lui parlât de l'éternité et le déterminât ainsi à mettre un terme aux scandales de sa vie. M^{me} du Barry, bravant la contagion pour sauver son crédit, venait chaque jour s'asseoir près du malade [487], mais on remarquait que le Roi, soit qu'il fût absorbé par l'accablement du mal, soit qu'il fît un retour sur lui-même, ne parlait plus à sa maîtresse qu'avec une certaine indifférence [488].

La surveillance redoubla. Le duc d'Aiguillon, le duc de Richelieu, le duc d'Aumont, le valet de chambre Laborde ^[489] défendaient avec une rigueur jalouse l'entrée de la chambre à tout personnage suspect. Le 2 mai, l'archevêque de Paris vint à Versailles; il eut peine à voir le moribond, à la porte duquel le duc de Richelieu s'efforça longtemps de le retenir ^[490]. L'entrevue ne dura qu'un quart d'heure et n'amena aucun résultat. Les médecins, gagnés, déclarèrent qu'il ne fallait pas parler au Roi d'administration, sous peine de le tuer, dans l'état de suppuration où il était. Devant cette affirmation menaçante, le grand aumônier de France lui-même, le cardinal de la Roche-Aymon, n'osait pas proposer les sacrements, se réservant seulement d'intervenir à la première occasion.

Tout d'un coup, par un de ces brusques revirements où Dieu déjoue tous les calculs des hommes, l'événement si redouté par les uns, si souhaité par les autres, se produisit. Le mercredi 4 mai, sentant les progrès du mal ^[491], le Roi fit appeler le cardinal de la Roche-Aymon et lui demanda quelle était sa maladie, dont on lui avait jusque-là caché le nom ^[492]. Quand il apprit que c'était la petite vérole: «On n'en revient pas à mon âge, dit-il; il faut que je mette ordre à mes affaires.»

Il fit venir M^{me} du Barry: «Madame, lui dit-il, comme je pense à demander les sacrements, il ne convient pas que vous restiez ici, attendu que je ne veux point qu'il arrive la même chose qu'à Metz et que je veux éviter toute esclandre. Arrangez votre retraite avec le duc d'Aiguillon; je lui ai donné des ordres pour que vous ne manquiez de rien.» Le même jour, en effet, à quatre heures, la favorite partit dans la voiture de la duchesse d'Aiguillon, qui la conduisit dans une maison de campagne du duc, à Rueil ^[493]. Elle se tint là, à deux lieues de Versailles, instruite de tous les détails par le ministre et prête à revenir, si le Roi allait mieux.

Mais le Roi n'allait pas mieux. Les médecins avaient beau donner des bulletins satisfaisants; ces déclarations rassurantes ne trompaient personne. Le public, qui n'avait plus que du mépris pour ce monarque jadis si tendrement aimé, accueillait ces nouvelles avec indifférence, quand ce n'était pas avec joie; les courtisans escomptaient l'avenir. «Tous ceux qui pouvaient entrer dans la chambre y étaient comme à un spectacle curieux et quelquefois ridicule. On observait tout ce qui se passait pour l'écrire ou le

redire; on en faisait des plaisanteries ^[494].» Dans certains cercles, on formait presque ouvertement des vœux pour la mort du Roi. La fermentation à la Cour était extrême; les bruits, les manœuvres, les brigues redoublaient de tous côtés: les différents partis cherchaient le moyen d'aborder le confesseur, qui demeurait inaccessible ^[495]. Quelques courtisans, se tournant vers le soleil levant, s'efforçaient de pénétrer près de la jeune famille royale; ils étaient impitoyablement repoussés.

Au milieu de toutes ces intrigues, et malgré le progrès croissant de la maladie ou quelques absences momentanées ^[496], le Roi conservait son sang-froid et son courage ^[497]. A plusieurs reprises, il demanda son confesseur. Dans la nuit du 6 au 7, à deux heures et demie du matin, il dit au duc de Duras, qui le veillait: «Mais voici la troisième fois que je demande à me confesser; est-ce que l'abbé Maudoux n'est pas ici?» Il s'assoupit un instant, et, s'étant réveillé au bout d'une demi-heure, il s'informa de nouveau si l'abbé Maudoux était arrivé. Celui-ci entra et les courtisans, toujours aux aguets, comptèrent qu'il était resté seize minutes, montre en main, avec l'auguste malade ^[498]. Quand le prêtre sortit, le Roi déclara qu'il recevrait les sacrements le lendemain; mais, sur l'observation de son chirurgien, La Martinière, qu'il valait mieux en finir tout de suite, il se résolut à les recevoir le jour même.

A cinq heures, Louis XV manda le duc d'Aiguillon et lui parla à voix basse. On supposa aussitôt qu'il lui donnait des ordres pour l'éloignement de la favorite et le bruit se répandit que le confesseur avait fait de cet éloignement une condition de l'absolution ^[499]. Qu'y avait-il de vrai dans cette rumeur? C'est le secret de Dieu et des âmes. On remarqua seulement qu'à trois reprises différentes le Roi rappela l'abbé Maudoux ^[500], et qu'il attendait les sacrements avec la plus grande impatience, envoyant plusieurs fois le prince de Beauvau à la fenêtre, pour voir si le grand aumônier n'arrivait point ^[501].

A sept heures ^[502], le cardinal de la Roche-Aymon parut, apportant le Saint-Viatique. Les troupes étaient sous les armes; sur la défense formelle de leur grand-père, le Dauphin et ses frères n'avaient suivi le Saint Sacrement que jusqu'à la première marche de l'escalier; Mesdames l'accompagnèrent jusqu'à la chambre, où se trouvaient réunis les princes du

sang et les ministres ^[503]. Dès qu'il aperçut le grand aumônier, le malade, sentant se réveiller toute la vivacité d'une foi que quarante ans de désordres n'avaient pu éteindre, rejeta brusquement ses couvertures, se découvrit et chercha à se mettre à genoux joignant les mains «avec une piété qui faisait fondre en larmes ^[504]». Comme on voulait l'en empêcher: «Quand mon grand Dieu, s'écria-t-il, fait à un misérable comme moi l'honneur de venir le trouver, c'est le moins qu'il soit reçu avec respect ^[505].» Lorsqu'il eut communiqué, il fit signe au grand aumônier, et celui-ci, s'adressant aux courtisans qui se trouvaient là: «Messieurs, dit-il, le Roi m'ordonne de vous dire, ne pouvant pas parler lui-même, qu'il se repent de ses péchés, et que, s'il a scandalisé son peuple, il en est bien fâché; qu'il est dans la ferme résolution de rentrer dans les voies de sa jeunesse et d'employer tout ce qui lui reste de vie à défendre la religion ^[506].» Quand le grand aumônier parla du repentir que le Roi avait des scandales de sa vie: «Monsieur le cardinal», interrompit le mourant en se retournant péniblement sur son oreiller, «Monsieur «le cardinal, répétez ces mots, répétez-les ^[507].»

Ainsi s'achevait, dans la manifestation de regrets tardifs mais réels et dans l'exercice d'une piété édifiante et sincère, cette existence royale si coupable devant Dieu et devant les hommes. Les contemporains, même les moins religieux, furent frappés de ce retour, de la fermeté avec laquelle le Roi avait soutenu cette émouvante cérémonie ^[508], de «la tranquillité, de la patience, de la douceur, du courage avec lesquels il s'était déterminé à remplir ses devoirs ^[509]»; et M^{me} Louise écrivait à l'abbé Bertin: «Je suis si consolée, quand je pense aux grâces singulières que le Roi a reçues dans ses derniers moments, et dont il paraît avoir si bien profité, que, s'il dépendait de moi de le rappeler à la vie, j'avoue que je ne voudrais pas le replonger au milieu des dangers et risquer son âme une seconde fois ^[510].»

A partir du 7, le mal alla toujours en s'aggravant. Le 9, tout espoir était perdu; le Dauphin demanda des prières à l'archevêque de Paris et donna l'ordre au contrôleur général d'envoyer deux cent mille francs pour les pauvres de la capitale, enjoignant de prendre cette somme sur sa pension et celle de la Dauphine ^[511]. Le soir, l'évêque de Senlis, premier aumônier, administra l'extrême-onction. Le lendemain, à onze heures, l'agonie commença. Le grand aumônier récita les dernières prières ^[512], et ce même jour, 10 mai, entre trois et quatre heures du soir, au moment où le cardinal

venait de prononcer ces mots: *Proficiscere, anima christiana* ^[513], rongé par l'infection, le corps tombant en pourriture, mais l'âme encore ferme, conservant jusqu'au bout sa présence d'esprit et donnant jusqu'à la dernière heure des marques d'une pénitence vraiment chrétienne ^[514], Louis XV expirait, au milieu de l'indifférence universelle. Une bougie, placée sur une fenêtre du Château, apprenait à la France que ce long règne de soixante ans venait de finir, et tout se préparait à la hâte pour un départ précipité. A ce moment, rapporte un témoin oculaire, «un bruit terrible, et absolument semblable à celui du tonnerre, se fit entendre dans la première pièce de l'appartement: c'était la foule des courtisans, qui désertait l'antichambre du souverain expiré pour venir saluer la nouvelle puissance de Louis XVI ^[515],»

CHAPITRE IX

Commencements du règne de Louis XVI.—Difficultés de la situation.—Espérances du public.
—Popularité des nouveaux souverains.—Maurepas appelé au ministère.—Chute des anciens ministres.—Retour de Choiseul.—Attitude politique de la Reine.—Sa répugnance pour les affaires.—Marie-Thérèse, Mercy et Vermond l'engagent à s'en occuper.—Marie-Antoinette résiste à ces conseils.—Soupers de la Cour.—L'étiquette.—La Reine s'en affranchit.—Inconvénients qui résultent de cet abandon.—Inoculation du Roi.

On raconte qu'au moment où la comtesse de Noailles, pénétrant la première dans l'appartement du Dauphin et de la Dauphine, les salua Roi et Reine de France, Louis XVI et Marie-Antoinette tombèrent à genoux en versant des larmes et en s'écriant: «Mon Dieu, gardez-nous! protégez-nous! Nous régnons trop jeunes ^[516]!»

C'était le cri du cœur et le cri de la raison.

La situation en effet était critique. Un roi de vingt ans, qui avait toujours été systématiquement éloigné des affaires ^[517]; une reine de dix-neuf, qui n'en avait pas le goût; une Cour divisée; des finances ruinées ^[518]; à l'extérieur, nul prestige; à l'intérieur, des difficultés inextricables, aggravées chaque jour par l'insouciance de Louis XV, et, avec cela, une opinion publique d'autant plus exigeante que les réformes étaient plus nécessaires et les espérances plus impatientes; ah! Marie-Thérèse n'avait que trop raison de dire: «Je suis en peine et vraiment en peine... le fardeau est grand ^[519].»

Dans le public, on était tout à la joie et à l'épanouissement. On attendait beaucoup de ce jeune prince qu'on savait sérieux, appliqué, bienfaisant, sous son enveloppe timide; on attendait plus encore de cette jeune princesse, qu'on avait vue si belle et si bonne. Les premiers actes des nouveaux souverains ne faisaient qu'accroître cette confiance et exalter cet enthousiasme. Le Roi faisait remise de son droit de joyeux avènement; la Reine renonçait à son droit de ceinture, et elle accompagnait cette renonciation d'un mot charmant: «On ne porte plus de ceinture,» disait-elle

[520]. On traçait sur la statue de Henri IV: *Resurrexit*. A toutes les vitrines, on plaçait le portrait du jeune monarque entre ceux de Henri IV et de Louis XII, avec ces mots: XII et IV font XVI. Voltaire écrivait à Frédéric II: «Nous avons un jeune Roi qui, à la vérité, ne fait pas de vers, mais qui fait d'excellente prose [521].» Et Gresset, complimentant la Reine, au nom de l'Académie, célébrait «les enchantements universels, les acclamations attendrissantes, qui précédaient, accompagnaient et suivaient tous ses pas [522].»

Avec cette exquise délicatesse de cœur, qui était un de ses charmes, une des premières visites de Marie-Antoinette avait été pour M^{me} Louise, si cruellement frappée par la mort de son père et la maladie de ses sœurs [523]. «La Reine, en embrassant la carmélite, raconte un témoin oculaire, la tint longtemps dans ses bras, sans pouvoir lui parler autrement que par ses larmes. Elles étaient si abondantes qu'elles firent couler les nôtres et celles de tous ceux qui en furent les témoins; notre auguste Mère [524], dont le cœur était navré, ne pouvait qu'à peine prononcer quelques mots entrecoupés. Sa nièce s'en aperçut et fit pour ainsi dire tous les frais de l'entretien. Elle sut avec adresse lui parler des sentiments de tendresse que son neveu avait pour elle, sans jamais lui donner le titre de Roi, attention que notre auguste Mère remarqua avec consolation. «Ma tante, lui dit Marie-Antoinette, dans tout ce que vous demandez, adressez-vous à moi. Je le lui dirai, je le prierai, je l'engagerai; je le connais, il vous aime et fera tout pour vous plaire. Quand vous aurez assez de courage pour le recevoir, mandez-le-moi; je vous l'amènerai [525].»

Ce qu'elle était pour sa tante, elle l'était pour tous. «Les revenants de Choisy disent merveille du Roi et de la Reine,» écrivait un chroniqueur [526]. A la Muette, où la Cour se transportait après un premier séjour à Choisy, la Reine accueillait tout le monde avec sa bonne grâce accoutumée: bien des gens, qui avaient à se reprocher des torts vis-à-vis d'elle, sous le règne précédent, ne l'abordaient qu'avec crainte; elle ne leur manifestait ni humeur ni ressentiment: la Reine ne vengeait pas les injures de la Dauphine [527]. De la Muette, elle allait souvent se promener au bois de Boulogne. Un jour, apercevant un vieillard qui travaillait, elle s'approcha de lui et l'interrogea avec bonté. M^{me} de Noailles ayant voulu lui faire quelques observations sur les inconvénients d'une pareille familiarité, la Reine lui

tourna brusquement le dos, et le Roi, auquel la dame d'honneur, disait-on, avait porté plainte, se contenta de répondre sèchement: «Qu'on laisse la Reine faire ce qu'il lui plaît, et qu'elle parle à qui elle veut [528].» Lui-même avait voulu qu'on ouvrît les portes du bois de Boulogne, habituellement fermées, et il s'y promenait à pied comme sa femme, au milieu d'un concours immense de peuple, qui ne se lassait pas de voir et de bénir celui qu'on nommait Louis le Désiré [529]. On racontait qu'il observait en tout la plus stricte économie, qu'il allait réformer le département des Menus plaisirs, et, ce qui devait coûter davantage à ses goûts, deux équipages de chasse: ceux de daim et de sanglier; qu'il avait donné au lieutenant de police, Sartines, l'ordre de payer les mois de nourrice en retard [530]; qu'il ne souhaitait qu'une chose: être informé du mal qu'on disait de lui pour s'en corriger [531]; enfin qu'il avait fait dresser la liste des plus honnêtes gens de son royaume et qu'il l'avait toujours sous les yeux pour les choix qu'il avait à faire. «Il se barricade d'honnêtes gens,» écrivait énergiquement l'ambassadeur de Suède [532]. Et le prince lui-même disait au duc de Noailles, qui voulait se retirer, alléguant son âge: «Ne me quittez pas; j'ai besoin d'être entouré d'honnêtes gens, qui m'avertissent de mon devoir [533].»

De premières et importantes satisfactions étaient données à la conscience publique. Dès le lendemain de la mort de Louis XV, la favorite avait été exilée au couvent des Bernardines de Pont-aux-Dames, près de Mâcon. Son beau-frère, le comte Jean du Barry, le principal auteur de toutes les intrigues, avait été décrété de prise de corps et n'avait évité Vincennes qu'en se réfugiant précipitamment en Angleterre [534]. La froideur marquée publiquement par la Reine au duc d'Aiguillon faisait présager sa chute prochaine [535], et l'on répétait avec joie un mot attribué à la jeune souveraine. Quelqu'un ayant dit devant elle: «Voici l'heure où le Roi doit entrer au Conseil avec ses ministres.»—«Avec ceux du feu Roi,» avait-elle repris vivement [536].

«Tout est en extase, tout est fou de vous autres, écrivait l'Impératrice à Marie-Antoinette; on se promet le plus grand bonheur. Vous faites revivre une nation qui était aux abois et que son affection pour ses princes soutenait seule [537].»

Mais avec son fidèle ambassadeur elle était moins confiante: son coup d'œil politique ne lui permettait pas de s'illusionner sur les périls du moment: «La situation du Roi, des ministres et de l'État même n'a rien qui me calme, disait-elle; et, avec ce pressentiment mystérieux qui parfois illumine un cœur de mère, elle ajoutait sur l'avenir de sa fille cette phrase caractéristique que les événements ne devaient que trop justifier: «Je compte ses beaux jours finis [538].»

Les intrigues et les manœuvres, en effet, qui avaient entouré jusqu'à la dernière heure la couche funèbre de Louis XV, se retrouvaient non moins ardentes et non moins opiniâtres, au pied du jeune trône de Louis XVI. Tandis que le cadavre gangrené du vieux Roi était porté, la nuit, sans pompe et sans suite à Saint-Denys, au milieu des malédictions et des insultes de la foule [539], à Versailles on se disputait le pouvoir et les places avec acharnement. «Les brigues sont abominables à cette nouvelle Cour, écrivait l'abbé Baudeau, et il faudrait être pis qu'un archange pour s'en démêler [540].»

Qui allait prendre l'influence? Qui serait premier ministre? Tel était le terrain sur lequel s'engageait la lutte des partis. Mesdames qui, malgré les règles de la prudence, avaient suivi la famille royale à Choisy, Mesdames, dont Mercy redoutait l'ascendant sur leur faible neveu, venaient, il est vrai, d'être séparées de la Cour par la petite vérole qu'elles avaient gagnée au chevet de leur père; mais, avant d'être atteinte par la maladie, M^{me} Adélaïde avait eu le temps de lancer un dernier trait qui devait frapper le règne entier d'une blessure mortelle: à Choiseul, que désirait la Reine, à Machault, auquel on avait songé d'abord [541], à Sartines, que le Roi avait mandé dès la première heure [542], elle avait fait préférer un oncle du duc d'Aiguillon, le comte de Maurepas. Et, par une habileté fatale, usant des restes d'une influence qui allait disparaître, mais à laquelle son dévouement pendant la maladie de Louis XV avait donné comme un suprême regain, c'est par Marie-Antoinette, ignorante et trop confiante, qu'elle avait fait proposer ce choix à Louis XVI [543]. Appelé dans le cabinet du jeune monarque comme simple conseiller, Maurepas en sortit premier ministre, sinon en titre, du moins en fait.

Né en 1701, secrétaire d'État à 24 ans, puis disgracié en 1749 pour avoir offensé M^{me} de Pompadour, Maurepas avait, depuis cette époque, vécu loin du gouvernement. Il en reprenait la suite au bout de vingt-cinq ans, sans se douter beaucoup ou sans s'inquiéter des difficultés qui s'étaient amassées depuis sa chute. Spirituel et perspicace, mais insouciant et frivole, plus habitué aux chansons qu'aux choses sérieuses, si peu sérieux lui-même qu'il fallait, pour réussir avec lui en affaires, prendre «un ton de gaîté ^[544]», homme d'expédients plutôt qu'homme de principes, moins habile à résoudre les difficultés qu'à les esquiver, il n'avait qu'un souci: assurer son repos et celui du Roi, en évitant tout ce qui aurait pu effaroucher la bonne volonté timide du jeune prince. On assure que Louis XVI l'avait appelé simplement pour le consulter; sa naïve confiance fut surprise par la rouerie du vieux courtisan, qui s'insinua d'abord et ne tarda pas à s'imposer. «Votre Majesté me fait donc premier ministre?» avait dit Maurepas.—«Non, avait répliqué le Roi, ce n'est pas du tout mon intention.»—«J'entends, avait repris le vieillard, Votre Majesté veut que je lui apprenne à s'en passer ^[545].» Et il était entré au Conseil.

L'opinion était impatiente; avec l'ardeur trop souvent irréfléchie qui caractérise notre nation, il lui eût fallu, dans les vingt-quatre heures, le renvoi des puissants de la veille, le rappel des exilés, l'accomplissement des réformes. «Je suis inquiète de cet enthousiasme français, écrivait avec un grand sens Marie-Antoinette à sa mère... Il sera impossible de contenter tout le monde dans un pays où la vivacité voudrait que tout fût fait en un moment ^[546].» Si les gens sages et politiques pensaient qu'il était bon de conserver encore quelque temps les ministres du feu Roi pour terminer les affaires commencées, et de bien réfléchir avant d'opérer les changements nécessaires ^[547], le public, surexcité par les pamphlets et les chansons, ne voulait rien entendre à ces délais et à ces ménagements. Il ne parlait que de pendre le contrôleur général, et le refrain populaire envoyait le chancelier Maupeou

Sur la roue

Sur la roue

Sur la route de Chatou ^[548].

Quinze jours seulement après l'avènement de Louis XVI, un chroniqueur, traduisant ces impatiences fébriles de la capitale, écrivait que «les grandes

espérances commençaient à se refroidir singulièrement ^[549]». Le 2 juin, cependant, le duc d'Aiguillon donnait sa démission de secrétaire d'État aux affaires étrangères ^[550]; mais, grâce à son oncle Maurepas, il trouvait moyen de se faire allouer une gratification de cinq cent mille francs qui excitait de graves murmures. Par un acte de clémence qui était une dérogation aux traditions ministérielles, d'Aiguillon, disgracié, n'était point exilé; il restait à la Cour, et, tournant contre les souverains l'indulgence dont il avait été l'objet, devenait l'un des ennemis les plus acharnés, l'un des calomniateurs les plus habiles de Marie-Antoinette ^[551].

C'était la Reine qui, malgré Mercy ^[552], avait voulu le renvoi du duc d'Aiguillon; mais là s'était borné son crédit: elle n'avait pu le faire remplacer par Choiseul. Tout au plus avait-elle obtenu la fin de l'exil de l'ancien adversaire de M^{me} du Barry. Encore avait-elle dû user de tous ses moyens pour y arriver. Le Roi ne paraissait pas beaucoup plus disposé à rappeler Choiseul à la Cour qu'à le rappeler au ministère. Sans croire aux bruits absurdes d'empoisonnement qu'on avait fait jadis courir, il ne pouvait pardonner à l'ancien ministre les longs et violents démêlés qu'il avait eus avec le Dauphin, son père. Peut-être aussi, comme on l'a justement remarqué, le jeune prince timide, croyant et chaste, avait-il de l'éloignement pour l'esprit brillant, mais prompt et aventureux, et pour les mœurs légères de l'expulseur des Jésuites ^[553]. Mais la Reine insista, exigea même, alléguant qu'il était humiliant pour elle de ne pouvoir obtenir la grâce de l'homme qui avait négocié son mariage ^[554]. «Si vous invoquez une telle raison, répondit Louis XVI, je n'ai rien à vous refuser.» Choiseul reçut la permission de quitter la Touraine et de revenir à Paris.

Il y arriva le 12 juin, au soir, et, dès le 13, se rendit à la Muette, où se trouvait la famille royale. Mais si l'ancien ministre se flattait de reprendre le pouvoir, sa déception fut prompte. Le Roi parut embarrassé de le revoir. «Vous avez bien engraisé, Monsieur de Choiseul, lui dit-il; vous perdez vos cheveux...; vous devenez chauve.» La Reine eut beau multiplier les sourires et les paroles aimables pour effacer l'impression produite par un pareil accueil ^[555]. Malgré sa bienveillance, malgré l'empressement des princes du sang et des ambassadeurs, malgré les acclamations du peuple, le coup était porté: le mardi 14, à 8 heures du matin, Choiseul retournait à Chanteloup..., pour faire ses foins ^[556].

Au surplus ce rappel avait été pour Marie-Antoinette une question de sentiment, ce n'était point une question politique. Elle voulait Choiseul ministre par reconnaissance, malgré sa mère qui ne se souciait pas de voir un homme aussi actif et aussi vigilant à la tête des affaires étrangères [557]. Choiseul écarté, elle s'inquiétait peu quel serait le successeur du duc d'Aiguillon [558]. Elle éprouvait toujours une extrême répugnance à se mêler d'affaires. «Elle en est, disait quelqu'un qui la connaissait bien, éloignée par principe et par goût [559].» Était-ce chez elle paresse d'esprit, vivacité de caractère, antipathie pour les choses sérieuses? Avait-elle comme un instinct secret du danger qu'il y a toujours pour une femme, jeune encore, étrangère d'origine et mal préparée par son éducation à une pareille mission, dans une Cour divisée comme celle de Versailles, chez un peuple frondeur et ombrageux comme le peuple français, à se mêler de politique? Se disait-elle qu'à moins de circonstances exceptionnelles ou d'un de ces rares génies comme l'avait sa mère, mais comme il n'en est donné qu'à bien peu de personnes, le rôle d'une Reine consiste plutôt à tenir la Cour qu'à diriger les affaires et qu'après tout ce rôle est encore assez beau et assez délicat?

Mais les circonstances n'étaient-elles pas exceptionnelles? Une abstention absolue serait-elle possible? Était-elle désirable? Parmi les conseillers de la Reine, les avis étaient partagés.

Si Joseph II, dont le jugement était souvent très sûr dans les affaires des autres, écrivait non sans inquiétude à Léopold: «Je souhaite que tout tourne à bien et que surtout notre sœur ne se mêle pas des intrigues de Cour. Je lui ai écrit en conséquence. [560]» il ajoutait aussitôt: «Dieu veuille que cela serve et fructifie! Mais vous observez très bien que de tenir fermement le propos de ne se mêler de rien ne sera pas facile et exigera une constance et une exactitude dans toutes ses démarches, dont une jeune personne comme elle n'est presque pas susceptible. Je lui en ai bien prêché la nécessité, et peut-être que je suis seul à le lui dire. Je ne garantis pas que des personnes, que nous respectons, dans leurs lettres écrivent de même [561].»

Joseph II ne se trompait pas: Marie-Thérèse, qui avait eu d'abord le sentiment des dangers qui entouraient la jeune Reine et qui avait écrit à Mercy: «Je n'écris à ma fille qu'en général, en lui conseillant toujours de vous écouter, de suivre vos conseils et de se garder à se mêler des affaires; qu'elle soit la confidente et amie du Roi, mais ne paraisse point vouloir

gouverner avec lui; qu'elle évite qu'à force d'applaudissements on n'excite l'envie et la jalousie contre elle. Sa situation est bien délicate, et à dix-neuf ans! Mon espoir n'est qu'en vous ^[562]»; Marie-Thérèse, le jour même où elle adressait à l'ambassadeur ces réflexions si sages, parlait à sa fille d'un tout autre ton: elle lui traçait un plan de conduite politique, y joignant les plus vives instances sur la nécessité de resserrer l'alliance austro-française, et cela dans les termes les plus propres à émouvoir le cœur et à saisir l'imagination de la jeune souveraine.

«Nos intérêts, non seulement de cœur, mais de nos États, sont liés si intimement que, pour les bien faire, il faut les faire avec une intimité comme feu le Roi a bien voulu y mettre la première base et la continuer, nonobstant les divers changements arrivés, toujours de même.»

«De mes chers enfants, j'attends bien autant; *une diminution me donnerait la mort*. Il ne faut à nos deux monarchies que du repos pour ranger nos affaires. Si nous agissons bien étroitement liés ensemble, personne ne troublera nos travaux et l'Europe jouira du bonheur de la tranquillité. Non seulement nos peuples seront heureux, mais même tous les autres qui ne cherchent qu'à troubler par leurs intérêts particuliers. Les premiers vingt ans de mon règne en font preuve et depuis notre heureuse alliance, qui est cimentée par tant de liens les plus tendres, ce repos commence à s'établir, qui est à souhaiter pour de longues années. Mercy pourra vous informer de tout ce qui peut avoir connexion aux affaires générales; je ne lui laisserai rien ignorer ^[563].»

N'était-ce pas avouer clairement que de Vienne on comptait indiquer la direction sur tous les points importants, et que l'Impératrice se proposait de faire de sa fille son premier agent à Versailles? Qui en eût douté, lorsque, deux jours après, Marie-Thérèse faisait remettre à Marie-Antoinette un mémoire du prince de Kaunitz, qui devait lui servir de guide pour inspirer son mari dans les diverses questions politiques du jour ^[564]? L'Impératrice ignorait-elle donc quelles préventions soulevait encore en France l'alliance contractée par Choiseul, et ne se souvenait-elle déjà plus qu'après la mort de Louis XV son fidèle ambassadeur avait dû s'abstenir quelque temps de paraître à la Cour, par crainte «des propos très déplacés et encore plus dangereux sur les vues du cabinet de Vienne de vouloir gouverner celui de Versailles ^[565]»?

Quant à Mercy, sans se dissimuler les écueils qu'allait rencontrer son auguste pupille, sans se placer peut-être, comme Marie-Thérèse, sur le terrain un peu exclusif de la politique autrichienne, il avait toujours pensé que la Reine devait avoir l'œil ouvert sur les affaires de France ^[566]. Plus il observait le caractère faible, timide, hésitant, du Dauphin devenu Roi, plus il demeurait convaincu que ce caractère avait besoin d'être dirigé, qu'il n'avait point assez d'initiative pour se décider seul et qu'il subirait nécessairement une influence; à tout prendre, et s'il en devait être ainsi, mieux valait que cette influence fût celle de sa femme que celle de ses tantes ou de tout autre. «Si, dans ce premier temps, le Roi se laisse gouverner, écrivait l'ambassadeur dès le 17 mai, et que le public s'aperçoive que Mesdames jouissent de cet avantage, le crédit de la Reine en recevrait un choc mortel. Je l'ai suppliée d'être très circonspecte à se mêler d'affaires, mais il ne faut pas qu'elle souffre que personne de sa famille s'ingère en pareille matière.»

«Le Roi, auquel je suppose réellement des qualités solides, n'en a que bien peu d'aimables. Son extérieur est rude; les affaires pourraient même lui donner des moments d'humeur. Il faut que la Reine apprenne à les supporter; son bonheur en dépend. Elle est aimée par son époux; avec de la modération, de la complaisance et des caresses, elle acquerra un pouvoir absolu sur le Roi; mais il faut qu'elle le gouverne sans paraître vouloir le gouverner ^[567].»

Un mois après il écrivait encore:

«Tout dépend que cette princesse,—la Reine,—veuille bien surmonter un peu sa répugnance pour tout objet sérieux; qu'elle daigne écouter avec attention et méditer un peu sur ce qu'on lui expose en ce genre. Son esprit et son discernement naturel la feront toujours agir avec justesse, soit relativement aux choses ou aux circonstances.»

«Mais il faut qu'elle s'occupe de cette grande vérité: 1^o que le Roi est d'un caractère un peu faible; 2^o que par conséquent quelqu'un s'emparera de lui; 3^o que, dans tous les cas, il faut que la Reine ne perde jamais un instant de vue tous les moyens quelconques qui lui assureront un ascendant entier et exclusif sur l'esprit de son époux ^[568].»

Le second conseiller intime de Marie-Antoinette, Vermond, ne pensait pas, sur ce point délicat, autrement que Mercy:

«Je désire, plus que je n'espère, que la Reine entende et s'occupe assez d'affaires pour entretenir et augmenter la confiance de son auguste époux. Depuis qu'il est monté sur le trône, il s'en occupe réellement beaucoup; il est impossible qu'il ait grande confiance dans la Reine sans lui en parler, et il ne continuera pas, à moins qu'elle s'accoutume à les comprendre et à en raisonner. La Reine me faisait elle-même une observation précieuse; elle sent qu'elle serait malheureuse, si jamais il arrivait brouillerie entre les deux Cours. «Comment l'empêcherais-je, me disait-elle, si je ne dois jamais me mêler d'affaires?»»

«Je sais bien qu'elle ne doit jamais entrer dans les intrigues des particuliers; mais je crois qu'il est bon qu'elle en connaisse les principaux ressorts. Je sais encore qu'il serait fort dangereux pour elle de vouloir influencer journellement sur le détail; mais pour l'amener à ce point, il faudrait la changer des pieds à la tête, et qui en viendrait à bout ^[569]?»

Ainsi tout poussait Marie-Antoinette, malgré son instinctive répulsion, à s'occuper d'affaires; tout, depuis le caractère de son mari, qui demandait à être gouverné, jusqu'à sa mère, qui l'insinuait, en ayant l'air de prêcher le contraire, jusqu'à ses conseillers de chaque jour, Mercy et Vermond, qui, eux du moins, le disaient franchement. Malgré cet avis et ces instances, malgré même le mot qu'elle avait dit à Vermond, la répugnance était la plus forte. Elle redoutait les embarras qui pouvaient «résulter des circonstances présentes et à venir ^[570]», et, pour les éviter, elle était résolue, au début du moins, à se tenir à l'écart. Son mari, qui subissait sans le vouloir, sans s'en apercevoir peut-être, l'ascendant de cette nature charmante, de ce caractère plus ferme que le sien, lui parlait volontiers d'affaires, la consultait même; elle l'entendait avec complaisance et avec attention ^[571]; mais c'était tout. Lorsque Maupeou et Terray tombèrent sous le coup de l'animadversion publique, le Roi ne voulut rien décider sur le choix de leurs successeurs, sans avoir prévenu sa femme. Il vint la trouver dans son cabinet et lui confia toutes les raisons qui existaient pour et contre le chancelier et le contrôleur général. La Reine écouta tout, mais ne se permit aucune remarque. Elle eût pu faire des ministres, comme sa mère le souhaitait ^[572]; elle ne le voulut pas ^[573].

Un objet, qui n'était pas moins important pour elle et qui rentrait mieux dans son rôle, appelait à ce moment son attention.

L'étiquette de la Cour ne permettait pas à la Reine et aux princesses du sang de manger avec des hommes. Lorsque le couple royal dînait en public, il était servi par des femmes [574]. De même, lorsque le Roi allait à la chasse, il y avait, au retour, des soupers de chasseurs, dont la Reine était exclue. Des réunions de ce genre n'avaient pas peu contribué, disait-on, à plonger et à retenir Louis XV dans les désordres de ses dernières années. Seraient-elles sans inconvénient pour un prince, vertueux assurément, mais jeune et faible, et la pureté de ses mœurs résisterait-elle à la liberté de langage et d'action que semblaient autoriser ces assemblées nocturnes? Il y avait là un danger, et Marie-Antoinette résolut d'y parer en réalisant un projet qu'elle caressait depuis plus d'un an [575], en substituant aux soupers de chasseurs des soupers de société, qu'elle présiderait elle-même et auxquels elle inviterait la famille royale et les principaux personnages de la Cour. Mercy l'y encourageait [576], et toutes les personnes raisonnables voyaient là le moyen le plus sûr d'éloigner le Roi des mauvaises compagnies [577]. Mais il fallait prévoir les objections. Mesdames, attachées, par esprit de routine et de jalousie, aux vieilles traditions, et très puissantes encore sur l'esprit de leur neveu, ne traverseraient-elles point un projet qui serait, à leurs yeux, un grave manquement à l'étiquette et une preuve nouvelle du crédit de leur nièce? Aux premières ouvertures que lui fit sa femme, le Roi ne répondit que par des paroles vagues, alléguant la nécessité de consulter M^{me} Victoire, pour ne pas dire M^{me} Adélaïde. Surprise et mécontente de ces faux-fuyants, Marie-Antoinette insista, eut avec son mari une explication fort vive et finalement y mit une telle énergie et une telle force de raisonnement qu'elle l'emporta. Séance tenante, le premier souper fut fixé au samedi suivant, 22 octobre. Mesdames étaient absentes; lorsqu'elles revinrent, l'institution était établie, et les vieilles princesses n'eurent d'autre ressource que de demander à assister à ces réunions, qu'elles avaient d'abord blâmées [578].

L'innovation fut favorablement accueillie: le public applaudit; il comprit, comme le dit un chroniqueur, que «ce n'était point pour le plaisir de souper en grande compagnie», mais «par une prudence politique bien entendue [579]» que la Reine l'avait provoquée. A la Cour, le succès ne fut pas moins

grand. On fut bientôt obligé, au lieu d'un souper par semaine, d'en avoir deux: le mardi et le jeudi. Le Roi nommait les hommes, la Reine les femmes invitées. Chacun brigua l'honneur d'y être admis et en sortait ravi. La Reine traitait tous les convives avec son affabilité ordinaire, et chaque jour les conversations de Paris relevaient d'elle quelque trait de bonté ou de bonne grâce. Le Roi lui-même prenait plaisir à ces réunions, et sa brusque nature y devenait plus aimable. Attentif sans galanterie avec les femmes, bienveillant sans familiarité avec les hommes, il étonnait la Cour par sa tournure sociable et polie, par son aisance inaccoutumée. Et, comme toujours, c'était à la Reine qu'on attribuait cet heureux développement des qualités de son mari ^[580].

La jeune princesse jouissait de ce triomphe, et qui sait si elle ne vit pas, dans le succès de cette première innovation, un encouragement à en poursuivre d'autres et à s'affranchir des exigences odieuses de l'étiquette? L'étiquette, c'était son ennemie intime: elle la rencontrait partout devant elle, à chaque heure du jour, gênant sa marche, comprimant son essor, entravant ses plaisirs, s'imposant à ses amitiés. Un tableau rapide de la journée de Marie-Antoinette à cette époque montrera bien quels étaient les ennuis insupportables de cette réglementation à outrance, qui ne laissait la liberté à aucun mouvement.

La Reine se réveillait habituellement vers huit heures. Une femme de garde-robe entra alors, apportant une corbeille qui contenait deux ou trois chemises, des mouchoirs, des frottoirs: c'est ce qu'on nommait le *prêt* du matin. La première femme de chambre présentait un livre sur lequel étaient attachés des échantillons de robes, grand habit, robe déshabillée, etc.; il y avait ordinairement, pour chaque saison, douze grands habits, douze petites robes de fantaisie, douze robes riches sur paniers. La Reine marquait avec une épingle les vêtements qu'elle choisissait pour la journée: un grand habit, une robe déshabillée pour l'après-midi, une robe parée pour le jeu et le souper. On emportait aussitôt le livre d'échantillons et l'on rapportait dans de grands taffetas les vêtements choisis.

La Reine se baignait presque tous les jours; on roulait un *sabot* dans sa chambre, et les baigneuses étaient introduites avec tous les accessoires du bain. La Reine s'enveloppait d'une longue chemise de flanelle anglaise, boutonnée jusqu'au bas, et lorsqu'elle sortait du bain, on tenait un drap très

élevé devant elle pour la soustraire entièrement à la vue de ses femmes. Puis elle se remettait au lit, vêtue d'un manteau de taffetas blanc et prenait un livre ou un ouvrage de tapisserie. A neuf heures, elle déjeunait: les jours de bain, dans son bain même, sur un plateau posé sur le couvercle de la baignoire; les autres jours, dans son lit, ou quelquefois debout, sur une petite table, placée en face de son canapé. On admettait alors les petites entrées. Le déjeuner était très simple, un peu de café ou de chocolat.

A midi, avait lieu la toilette de représentation. C'était l'heure des grandes entrées. Des pliants étaient avancés en cercle pour la surintendante, les dames d'honneur et d'atours, la gouvernante des Enfants de France; les princes du sang, les capitaines des gardes, toutes les grandes charges ayant les entrées venaient faire leur cour; les dames du palais ne venaient qu'après la toilette. La Reine saluait de la tête ou en s'inclinant légèrement, si c'était un prince du sang; elle s'appuyait sur la toilette pour indiquer le mouvement de se lever. Les frères du Roi venaient ordinairement pendant qu'on la coiffait.

La toilette, habituellement très ornée et très riche, était tirée au milieu de la chambre. C'est là que se faisait la toilette de corps. La dame d'honneur passait la chemise et versait l'eau pour le lavement des mains; la dame d'atours passait le jupon de la robe ou du grand habit, posait le fichu et nouait le collier. C'est à ce moment que, le premier de chaque mois, M. Randon de la Tour remettait à la Reine, dans une bourse de peau blanche, doublée de taffetas et brodée d'argent, les fonds destinés à ses aumônes et à son jeu ^[581]. Plus tard, Marie-Antoinette abolit ce cérémonial; lorsque la coiffure était terminée, elle saluait les dames qui étaient dans sa chambre, et, suivie de ses seules femmes, rentrait pour s'habiller dans son cabinet, où elle trouvait sa marchande de modes, M^{lle} Bertin, l'arbitre suprême de la parure et du goût à cette époque ^[582].

La toilette achevée, la Reine, accompagnée de la surintendante, des dames d'honneur et d'atours, des dames du palais, du chevalier d'honneur, du premier écuyer, de son clergé, des princesses de la famille royale, sortait par le salon de la Paix ^[583] et traversait la galerie pour se rendre à la messe. Elle l'entendait avec le Roi, dans la tribune en face du maître-autel, sauf les jours de grande chapelle, où elle y assistait en bas, sur des tapis de velours frangés d'or.

Après la messe venait le dîner. Le maître d'hôtel entrait dans la chambre de la Reine, lui annonçait qu'elle était servie, et lui remettait le menu.

Tous les dimanches, le dîner se faisait en public dans le cabinet des Nobles. Les dames titrées, ayant les honneurs, s'asseyaient sur des pliants, aux deux côtés de la table; les dames non titrées, restaient debout. La Reine dînait seule avec le Roi; derrière le fauteuil du Roi étaient le capitaine des gardes et le premier gentilhomme de la Chambre; derrière le fauteuil de la Reine se tenaient son chevalier d'honneur, son premier écuyer, son maître d'hôtel, qui, sans quitter sa place, surveillait le service. Le prince le plus près de la couronne présentait à laver les mains au Roi, au moment où il allait se mettre à table; une princesse rendait les mêmes devoirs à la Reine.

Marie-Antoinette mangeait fort peu, de la viande blanche seulement, et ne buvait jamais de vin. Au souper, elle se contentait d'un peu de bouillon, d'une aile de volaille et d'un verre d'eau, dans lequel elle trempait de petits biscuits. A la sortie du dîner, elle rentrait seule dans ses appartements avec ses femmes, ôtait son panier et son bas de robe et se préparait aux représentations du soir.

Chaque détail de la vie, même le plus intime, chaque détail de la toilette, même la forme d'un nœud de rubans, était ainsi réglé: chaque serviteur avait sa place marquée, son office désigné à l'avance. Si la Reine, par exemple, demandait un verre d'eau, le garçon de la chambre présentait à la première femme une soucoupe de vermeil, sur laquelle étaient posés un gobelet couvert et une petite carafe, mais la dame d'honneur survenant, c'était elle qui devait prendre la soucoupe, et si Madame ou la comtesse d'Artois entrait à ce moment, la soucoupe passait encore des mains de la dame d'honneur dans celles de la princesse avant d'arriver à la Reine. Rien n'était remis directement à la souveraine: son mouchoir, ses gants étaient placés sur un long plateau d'or ou de vermeil appelé *gantière*. C'était la première femme qui présentait ainsi à la Reine tout ce dont elle avait besoin, à moins que ce ne fût la dame d'atours, la dame d'honneur, ou une princesse, et toujours en suivant la gradation observée pour le verre d'eau.

Une anecdote, racontée par M^{me} Campan, donnera, mieux que tous les détails, une idée de cette insupportable tyrannie de l'étiquette:

«Un jour d'hiver, il arriva que la Reine, déjà toute déshabillée, était au moment de passer sa chemise; je la tenais toute dépliée; la dame d'honneur entre, se hâte d'ôter ses gants et prend la chemise. On gratte à la porte; on ouvre, c'est M^{me} la duchesse d'Orléans; ses gants sont ôtés; elle s'avance pour prendre la chemise; mais la dame d'honneur ne doit pas la lui présenter; elle me la rend; je la donne à la princesse. On gratte de nouveau, c'est Madame, comtesse de Provence; la duchesse d'Orléans lui présente la chemise. La Reine tenait ses bras croisés sur sa poitrine et paraissait avoir froid. Madame voit son attitude pénible, se contente de jeter son mouchoir, garde ses gants et, en passant la chemise, décoiffe la Reine, qui se met à rire pour déguiser son impatience, mais après avoir dit plusieurs fois entre ses dents: «C'est odieux, quelle importunité! [584]»

C'est là un exemple entre mille; mais il n'y avait pas un acte de la vie des princes qui ne fût soumis à cette règle inflexible. Elle les poursuivait jusque dans leur intérieur le plus secret, jusque dans leurs plaisirs, jusque dans leurs souffrances, jusque dans leurs infirmités [585]. La vanité et l'intérêt humain, qui trouvent leur compte partout, s'accommodaient de ces usages qui transformaient en honorables et souvent fructueuses prérogatives les fonctions domestiques, même les moins relevées, et les plus grands seigneurs savaient faire servir à leur fortune le droit reconnu «de donner un verre d'eau, de passer une chemise, de retirer un bassin [586]». — «Je n'en finirais pas, dit le comte d'Hésecques, si je rapportais toutes les petites choses qu'il fallait savoir, non pour être un courtisan parfait, mais pour ne pas faire de gaucheries [587].» La dame d'honneur de la Reine, la comtesse de Noailles, élevée dans le respect et la science de l'étiquette, en exagérait encore les minuties. Pour elle, un sourire, en dehors de la règle, était un crime; une barbe de bonnet, mal placée, la faisait presque tomber en syncope. Il semblait qu'elle fût comme la personnification de l'étiquette, et dans un jour de bonne, ou peut-être de mauvaise humeur, sa royale maîtresse lui en avait donné le nom à la grande joie de la jeune Cour et du public, au grand scandale de quelques vénérables douairières, intraitables sur les antiques traditions.

Mais comment la Reine, avec sa nature vive et indépendante, se fût-elle soumise à ces entraves perpétuelles, dont elle n'avait pas connu les ennuis dans son enfance? Sa mère ne l'avait-elle pas plus d'une fois engagée à s'en

affranchir? Et son mari n'encourageait-il pas une simplicité de manières vers laquelle lui-même était entraîné par ses goûts? Tout la poussait donc à secouer le joug de l'étiquette; elle le fit, et peut-être le fit-elle trop. Débarrassée de certaines puérités qui n'en étaient que l'exagération ridicule, avec un peuple indiscret et frondeur comme le peuple français, l'étiquette avait sa raison d'être; l'espèce de mystère dont elle entourait les souverains semblait les grandir et leur conservait un prestige nécessaire, plus nécessaire encore, a remarqué un contemporain, à l'époque même où l'on y renonça [588]. L'infortuné Louis XVI l'a reconnu plus tard, à une heure douloureusement solennelle, quelques jours avant de monter à l'échafaud, dans un de ces entretiens avec ses défenseurs, où il aimait à faire un retour vers un passé plus heureux.

«Vivre dans la société de la favorite, a-t-il dit, était indigne de la Dauphine. Forcée d'embrasser une sorte de retraite, elle adopta un genre de vie exempt d'étiquette et de contrainte: elle en porta l'habitude sur le trône. Ces manières, nouvelles à la Cour, se rapprochaient trop de mon goût naturel pour que je voulusse les contrarier. J'ignorais alors de quel danger il est pour les souverains de se laisser voir de trop près. La familiarité éloigne le respect, dont il est nécessaire que ceux qui gouvernent soient environnés. D'abord, le public applaudissait à l'abandon des anciens usages; ensuite il en a fait un crime [589].»

Déjà, quelques premiers murmures, précurseurs de tant d'autres, s'étaient fait entendre, quand le Roi et ses frères avaient été inoculés. C'était le prince lui-même qui l'avait voulu [590], mais c'était une innovation: le public en attribuait la pensée à la Reine et lui en savait mauvais gré [591]. L'inoculation, répandue déjà dans les pays du Nord, mais peu connue alors en France, n'inspirait pas confiance: on trouvait la famille royale bien imprudente de se prêter tout entière à une expérience dont le temps n'avait point encore consacré sans conteste l'efficacité. On remarquait que la saison chaude n'était guère favorable; on rappelait que la petite vérole avait toujours été funeste aux Bourbons.

Marie-Thérèse elle-même se faisait près de sa fille l'écho de ces plaintes et de ces appréhensions [592]. Heureusement rien ne vint justifier l'inquiétude populaire. Inoculé le samedi 18 juin, le Roi ne changea rien à

son genre de vie: l'éruption se fit dans les meilleures conditions ^[593]; au bout de deux jours, la fièvre passait et, dès le 1^{er} juillet, Louis XVI pouvait écrire gaiement à sa belle-mère:

«Je vous assure aussi avec ma femme, ma chère maman, que je suis très bien rétabli de mon inoculation et que j'ai très peu souffert. Je vous demanderais la permission de vous embrasser, si mon visage était plus propre ^[594]».

CHAPITRE X

Nouveau ministère.—Du Muy.—Turgot.—Vergennes.—Rappel des Parlements.—Marie-

Antoinette reine de la mode et du goût.—M^{lle} Bertin.—La coiffure.—Plaisirs de la Cour.—Enthousiasme d'Horace Walpole.—Modération de la Reine dans ses goûts.—Sa popularité.—Représentation de l'*Iphigénie* de Gluck.—Bonté de la Reine.—MM. d'Assas, de Bellegarde, de Castelnau, de Pontécoulant.—Tiraillements dans la famille royale.—Premières calomnies.—Beaumarchais et le juif Angelucci.—Voyage de l'archiduc Maximilien.—Questions de préséance.—Maladresses de l'archiduc.—Le surnom d'*Autrichienne*.—Marie-Antoinette ne sait plus l'allemand.

Les soins de l'inoculation n'avaient pas distrait Louis XVI des soucis du gouvernement. C'était à grande peine que, même pendant les jours de fièvre, sa femme avait pu obtenir qu'il ne tînt pas conseil et s'abstînt de travailler ^[595]. Mais dès que le succès de l'opération avait été assuré, il avait repris ses habitudes laborieuses. Désireux de compléter son éducation, il étudiait avec persévérance, l'histoire de France surtout, méditant sur la législation et les coutumes du royaume, comparant la marche des différents règnes, s'enfermant parfois pour parcourir, dans le silence du cabinet, les papiers que son père lui avait laissés sur les diverses matières du gouvernement ^[596], lisant les meilleurs livres qui paraissaient sur l'administration et la politique et les couvrant de notes de sa main ^[597]. Jamais il ne perdait une minute; son lever et sa toilette ne duraient qu'un instant; chaque matin, il travaillait trois ou quatre heures, et, le soir, au retour de la chasse, qui demeurait un de ses plaisirs favoris, il passait encore un certain temps à son bureau ou à s'entretenir avec ses ministres ^[598], gardant souvent leur portefeuille et ne le leur renvoyant que le lendemain avec ses observations ^[599].

Le ministère avait fini par se constituer. Le 5 juin, le maréchal du Muy et le comte de Vergennes avaient pris la succession du duc d'Aiguillon, le premier à la guerre, le second aux affaires étrangères. Le 14 juillet, Turgot remplaçait de Boynes à la marine. Le 24 août, enfin, Maupeou et Terray

furent disgraciés. Hue de Miromesnil, ancien premier président du Parlement de Rouen, eut les sceaux, Turgot prit le contrôle général et laissa la marine à Sartines. De tout l'ancien cabinet il ne resta que le duc de la Vrillière, sauvé de la déroute générale par la protection de son neveu Maurepas: «Voilà une belle Saint-Barthélemy de ministres,» dit quelqu'un en apprenant la chute désirée de Maupeou et de Terray.»—«Oui, répondit l'ambassadeur d'Espagne, le comte d'Aranda; mais ce n'est pas le massacre des Innocents.»

Et le lendemain, les poissardes de la halle allant, suivant l'usage, complimenter le Roi à l'occasion de la Saint-Louis, et faisant allusion à son goût bien connu pour la chasse: «Sire, dirent-elles, je venons faire compliment à Votre Majesté de la chasse qu'elle a faite hier; jamais votre grand-père n'en a fait une si bonne [600].»

Les nouveaux choix donnaient satisfaction à l'opinion; ils étaient une réparation et une promesse. Le maréchal du Muy avait été l'ami le plus intime du Dauphin, père du Roi; après la chute de Choiseul, il avait refusé le portefeuille de la guerre, pour ne pas plier le genou devant M^{me} du Barry [601]. Sartines s'était fait un nom comme lieutenant de police, et quoique ces fonctions ne semblassent point le désigner pour le nouveau poste qui lui était confié, il sut, par son intelligence, par son activité, donner à la marine française un essor dont on sentit les effets dans la guerre d'Amérique [602]. Turgot avait, parmi les économistes, une réputation incontestée. Intendant du Limousin, il y avait réalisé d'importants progrès, et l'on raconte que, lorsqu'il quitta cette province, où il avait su se faire adorer [603], les curés annoncèrent publiquement qu'ils diraient la messe à son intention, et les paysans quittèrent leurs travaux pour assister à cette messe [604]. «Il est honnête homme et éclairé, cela me suffit,» avait dit le Roi quand on le lui avait proposé. Honnête homme, c'était l'épithète que tout le monde accolait au nom de Turgot. «On lui connaît un grand fonds de probité et d'honnêteté,» écrivait Mercy au baron de Neny [605]. «Il a la réputation d'un honnête homme,» écrivait de son côté la Reine [606].

Le comte de Vergennes avait été ambassadeur à Constantinople, puis en Suède, lors du récent coup d'État de Gustave III. C'était un diplomate de la vieille école, un peu gourmé peut-être, mais travailleur assidu et qui s'était

comporté avec distinction dans les missions qu'il avait eu à remplir; esprit modéré, d'ailleurs, ennemi des aventures, tel en un mot qu'il convenait à un prince timoré comme Louis XVI. Quoiqu'il eût au fond d'assez fortes préventions contre l'alliance autrichienne, la Reine lui témoignait beaucoup de bonté, et dans une question qui le touchait de très près, puisqu'il s'agissait de sa femme, elle s'était employée à aplanir les difficultés relatives à la présentation de la comtesse de Vergennes ^[607].

Une affaire, autrement grave que celle-là, s'imposait aux délibérations du ministère et à la décision de Louis XVI. Les Parlements, exilés par Louis XV, seraient-ils rappelés et rétablis? Ou maintiendrait-on une réforme, violemment accomplie sans doute, mais dont certains côtés, tant au point de vue de la politique que de la justice, offraient de réels avantages? Avec le désir qu'avait Louis XVI de conquérir l'amour de son peuple, avec le souci qu'avait Maurepas de calmer l'impatience publique, avec le discrédit que les pamphlets de Beaumarchais avaient jeté sur le nouveau Parlement et les exigences manifestes de l'opinion, l'hésitation du Roi et des ministres ne dut pas être bien longue. La disgrâce de Maupeou était et devait être le signal du rappel des Parlements. Malgré Vergennes et Turgot, ils furent rétablis, avec certaines restrictions qui paraissaient habiles et qui n'étaient qu'irritantes, par un lit de justice du 12 novembre 1774. Aux yeux de beaucoup de bons esprits, ce fut une faute ^[608], et le grand sens de Marie-Thérèse ne s'y trompait pas. «Il est incompréhensible, disait-elle, que le Roi et ses ministres détruisent l'ouvrage de Maupeou ^[609].» Il lui semblait possible de rappeler les membres sans reconstituer le corps, de remettre l'ordre dans l'administration de la justice, sans rétablir une autorité politique qui avait si souvent ébranlé l'autorité royale. Grisés par la popularité qui salua leur retour, les Parlements ne tardèrent pas à reprendre leurs habitudes tracassières, et leur opposition systématique fut un des principaux obstacles contre lesquels vinrent se briser les sages réformes de Turgot et la généreuse volonté de Louis XVI.

Quant à la Reine, tout en n'ayant voulu se mêler de rien ^[610], elle se laissait aller au bruit flatteur des applaudissements, et au bonheur de faire des heureux. «J'ai bien de la joie, écrivait-elle, de ce qu'il n'y a plus personne dans l'exil et dans le malheur ^[611].» Dès le lendemain, en effet, les princes du sang reparaissaient au Château; le deuil royal allait prendre fin,

et la Reine, désormais assurée de l'éclat de la Cour, s'apprêtait à la rendre plus brillante que jamais. Louis XVI, peu expert en fait de plaisirs du monde, s'en remettait à sa femme du soin d'organiser les fêtes de l'hiver [612]; c'était le département dont il lui abandonnait la gestion, et Marie-Antoinette l'acceptait avec reconnaissance. Laissant au monarque et à ses ministres le souci des affaires, elle bornait ses efforts à bien tenir la Cour; c'était le seul empire qu'elle ambitionnât; elle le gouvernait avec aisance et ses arrêts étaient souverains. Elle était reine du goût et elle en tenait le sceptre avec un éclat et une sûreté qui ne permettaient pas de rivale.

N'ayant pas la même beauté, les femmes de la Cour veulent au moins avoir la même parure. Tout ce qu'adopte la jeune princesse devient à la mode; dès qu'elle arbore une couleur, on n'en veut plus d'autres. Un jour, elle choisit une robe de taffetas brun foncé. «C'est couleur puce,» dit le Roi; et les teinturiers ne sont plus occupés qu'à faire des étoffes puce, en variant les nuances; vieille puce, jeune puce, ventre, dos, tête, cuisse de puce. Une autre fois, la Reine prend un satin d'un gracieux gris cendré. «Couleur cheveux de la Reine,» s'écrie galamment Monsieur; et aussitôt la Cour entière veut se parer à l'unisson [613]; et l'on envoie à Lyon et aux Gobelins des cheveux de l'aimable souveraine [614], afin d'en copier la nuance exacte. La mode s'en mêle, et, comme toujours en France, la mode exagère, surtout lorsqu'elle a pris pour organe M^{lle} Bertin, que la duchesse de Chartres a donnée à la Reine [615], et qui, infatuée de la bienveillance de son auguste cliente, se croit un ministre et s'oublie un jour jusqu'à dire à une dame qui vient la consulter: «Présentez à Madame les échantillons de mon dernier travail avec Sa Majesté [616].» C'est elle qui développa pendant quelques années chez Marie-Antoinette le goût de la toilette, qui était resté jusqu'alors très modéré et qui disparut plus tard sous les ombrages de Trianon.

Avec la marchande de modes, il y a le dessinateur d'habits, Bocquet, dont la couturière exécute les modèles pour les bals de la Cour [617]; il y a aussi le coiffeur; à côté de M^{lle} Bertin et de Bocquet, Léonard. Celui-ci n'est pas le coiffeur en titre; le coiffeur en titre se nomme Larseneur; mais il n'a ni goût ni délicatesse, et dès qu'il est parti, Marie-Antoinette qui, par bonté d'âme, n'a pas voulu le congédier, appelle Léonard, et lui fait bouleverser tout l'édifice maladroitement élevé. Avec un si haut patronage, Léonard ne

tarde pas à devenir le coiffeur à la mode; mais lui du moins paie sa dette de reconnaissance par un dévouement sans bornes et une fidélité que le malheur n'altère point.

Sous son influence et sous celle de M^{lle} Bertin, les coiffures atteignent des proportions colossales. C'est tout un échaffaudage de gaze, de fleurs et de plumes [618], de plumes surtout, entrelacées avec des cheveux crêpés, bouclés, tressés, hérissés [619]; vrai chef-d'œuvre d'imagination et de patience. On porte sur la tête tout un paysage, une montagne, une prairie émaillée de fleurs, un ruisseau, un jardin à l'anglaise, un vaisseau sur une mer agitée [620], etc. Les dessins et les dénominations varient à l'infini, depuis l'aigrette qui emprunte aux mémoires de Beaumarchais son nom de *quésaco*, jusqu'à la coiffure à l'*inoculation* et au *lever de la Reine*, en passant par la coiffure au *chien couchant*, à «l'*hérisson*», à la *baigneuse*, au *bandeau de l'Amour*, à la *frivolité*, à la *Belle Poule*, sans oublier les bonnets au *Colisée* ou à la *candeur*, les chapeaux à l'anglaise ou à la *Henri IV*, les toques à l'*espagnolette* [621], sans oublier surtout le pouff au *sentiment*, dans lequel la duchesse de Chartres est parvenue à représenter son fils, le duc de Valois, dans les bras de sa nourrice, avec un petit nègre et un perroquet becquetant des cerises [622]. Les dimensions deviennent si prodigieuses que la figure d'une femme atteint, dit-on, jusqu'à soixante-douze pouces de hauteur, et qu'il faut relever les portes pour permettre aux dames en grande toilette d'y passer [623].

Le bruit de ces extravagances arrivait jusqu'à Vienne, commenté et exagéré encore [624], et Marie-Thérèse s'en alarmait pour sa fille: «Je ne puis m'empêcher, lui écrivait-elle, de vous toucher un point que bien des gazettes me répètent trop souvent. C'est la parure dont vous vous servez; on la dit, depuis la racine des cheveux, trente-six pouces de haut, et avec tant de plumes et de rubans qui relèvent tout cela! Vous savez que j'ai toujours été d'opinion de suivre les modes modérément, mais de ne jamais les outrer. Une jeune, jolie Reine, pleine d'agrément, n'a pas besoin de toutes ces folies; au contraire, la simplicité de la parure fait mieux paraître et est plus adaptable au rang de Reine. Celle-ci doit donner le ton et tout le monde s'empressera, de cœur, à suivre même ses petits travers; mais moi, qui aime et suis ma petite Reine à chaque pas, je ne puis m'empêcher de l'avertir sur

cette petite frivolité, ayant au reste tant de raisons d'être satisfaite et même glorieuse de tout ce que vous faites [625].»

Et la Reine répondait aussitôt: «Il est vrai que je m'occupe un peu de ma parure; et, pour les plumes, tout le monde en porte, et il paraîtrait extraordinaire de n'en pas porter [626].»

Quoi qu'en pussent raconter les gazettes et penser Marie-Thérèse, la vérité est que, cette mode, Marie-Antoinette n'avait fait que la suivre [627] et qu'elle s'était même efforcée parfois de la modérer [628]. De fait, le public ne se scandalisait pas tant que voulaient bien le dire les chroniqueurs, et dans un recueil de coiffures, publié un peu plus tard, on imprimait ces vers sous une jolie gravure qui représentait la Reine dans sa toilette du matin:

De la Reine, c'est la coiffure;
Sans doute elle est de très bon goût.
C'est bien d'adopter sa parure;
Prenez-la pour modèle en tout.
En imitant sa bienfaisance,
Faites-vous aimer, respecter;
Et comme elle sachez porter
Un prompt secours à l'indigence [629].

Malgré tout, à Versailles ou à Fontainebleau, le succès de la jeune souveraine était éclatant. L'appartement où elle tenait son jeu, si vaste qu'il fût, était toujours rempli [630]; là, comme aux soupers dont nous avons raconté l'établissement, la Reine voulait que «tout le monde fût content de l'accueil qu'il recevrait», et elle y réussissait admirablement. «A cet égard, écrivait le scrupuleux Mercy, Sa Majesté a atteint le point de perfection [631].» Le 1^{er} janvier 1775, une affluence considérable, les ministres, les grands officiers, plus de deux cents femmes se transportaient à Versailles, pour y faire leur cour, et chacun en sortait pénétré de respect et de reconnaissance. Dans l'hiver suivant, il y eut à Versailles trois spectacles par semaine, deux français et un italien [632]; tous les lundis, bal chez la Reine, quadrilles de masques et contredanses [633]. C'étaient pour la séduisante princesse autant d'occasions nouvelles de déployer ses grâces; étrangers ou Français, tous étaient sous le charme; c'était de l'exaltation, de l'éblouissement.

«On ne pouvait avoir d'yeux que pour la Reine, écrivait Walpole, qui la vit au mois d'août 1775, aux fêtes du mariage de M^{me} Clotilde. Les Hébé et les Flore, les Hélène et les Grâces ne sont que des coureuses de rues à côté d'elle. Quand elle est debout, ou assise, c'est la statue de la beauté; quand elle se meut, c'est la grâce en personne. Elle avait une robe d'argent semée de lauriers-roses, peu de diamants et des plumes. On dit qu'elle ne danse pas en mesure, mais alors c'est la mesure qui a tort... En fait de beauté, je n'en ai vu aucune, ou la Reine les effaçait toutes [634].»

Trois ans après, l'ambassadeur du Maroc assistant au bal de la Cour, et interrogé par le comte d'Artois quelle était celle des dames présentes qui lui paraissait la plus belle, la Reine exceptée, répondit galamment que la restriction ajoutée par le prince le mettait dans l'impossibilité de répondre, ce qu'on trouva bien tourné pour un barbare [635].

Ce qui semblait plus merveilleux encore, ces fêtes n'entraînaient que des dépenses modérées. Turgot lui-même n'y trouvait rien à redire [636]. La Reine avait voulu que les bals se donnassent dans son appartement, affectant ainsi un caractère à demi privé, afin d'éviter les frais qu'eussent nécessités des bals plus solennels. Elle avait, de même, renoncé à faire transporter l'Opéra à Versailles, et décidé que lorsqu'elle voudrait y assister, elle irait à Paris [637]. C'était le moment où le contrôleur général, fidèle à son célèbre programme: point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts, commençait ses réformes économiques. La Reine s'y prêtait avec la plus grande bonne volonté et elle n'hésitait pas à renoncer à tout amusement qu'elle eût craint de voir devenir dispendieux ou embarrassant [638]. Si, plus tard, elle se laissa entraîner à certaines prodigalités, il importe d'autant plus de remarquer qu'au début de son règne ces prodigalités n'étaient ni dans ses principes ni dans ses goûts.

Le public le savait: il voyait avec satisfaction les souverains donner les premiers l'exemple de la réserve dans leurs dépenses et restreindre eux-mêmes les frais de leurs plaisirs. Il savait aussi que la jeune princesse s'était opposée au renouvellement du monopole du commerce des grains établi par l'abbé Terray et que l'opinion avait flétri du nom de Pacte de famine [639]. Il l'adorait, et Mercy pouvait dire avec vérité que, si les auteurs des calomnies qui commençaient à se répandre venaient à être connus à Paris, rien ne

pourrait les sauver de la colère du peuple: «Vengeons notre charmante Reine, contre laquelle ce misérable a osé dire du mal et écrire des libelles,» criait-on, en brûlant le mannequin qui représentait le chancelier Maupeou [640].

Aussi les apparitions de Marie-Antoinette dans la capitale étaient-elles de véritables triomphes et lorsque, le vendredi 13 janvier 1775, elle alla sans appareil à l'Opéra, assister à la représentation de *Iphigénie* de Gluck, le peuple se porta en foule sur son passage et l'applaudit avec enthousiasme. Au second acte de la pièce, l'acteur chargé du rôle d'Achille, au lieu de réciter exactement ce vers:

Chantez, célébrez votre Reine,

s'avança vers le parterre et les loges et chanta:

Chantons, célébrons notre Reine!
L'hymen, qui sous ses lois l'enchaîne,
Va nous rendre à jamais heureux.

L'assistance entière s'associa à ce délicat hommage: ce ne furent partout que battements de mains et acclamations; on fit répéter le chœur, et les cris de *Vive la Reine!* furent si bruyants qu'il fallut suspendre le spectacle pendant plus d'un demi-quart d'heure. Monsieur, Madame et le comte d'Artois, qui étaient dans la loge royale, furent des premiers à applaudir. La Reine fut si émue de ces marques éclatantes des sympathies populaires qu'elle ne put retenir ses pleurs, et, lorsqu'elle sortit, les yeux rayonnants et encore humides de ces larmes, elle salua le peuple avec un air si touché et une affabilité si pénétrante que les cris de joie redoublèrent [641].

Ce n'était pas seulement par la grâce que régnait Marie-Antoinette, c'était aussi par la bonté. Elle envoyait des secours aux indigents, aux blessés, aux victimes des incendies [642]. Elle apprenait que la famille du chevalier d'Assas, malgré le dévouement légendaire du capitaine au régiment d'Auvergne, végétait au fond de sa province, dans l'oubli et l'obscurité. Aussitôt elle appelait à la Cour le frère du héros et lui faisait donner une compagnie de cavalerie [643]. Elle obtenait la révision du procès de MM. de Bellegarde et de Moustiers, poursuivis par la rancune du duc d'Aiguillon, et lorsque, leur innocence prouvée, les deux prisonniers, rendus à la liberté,

venaient avec leurs femmes et leurs enfants remercier leur bienfaitrice, elle leur répondait modestement que «justice seule avait été rendue et qu'on ne devait que la féliciter du bonheur le plus réel attaché à sa position, celui de faire parvenir jusqu'au Roi de justes réclamations ^[644].» En reconnaissance, M^{me} de Bellegarde faisait faire, sous forme d'ex-voto, un tableau où elle était représentée avec son mari aux genoux de la Reine et portant dans ses bras son enfant, de la tête duquel la princesse écartait un glaive suspendu. Et la Reine, touchée, plaçait ce tableau dans son appartement ^[645]. Elle protégeait de même Lally Tolendal, l'appelait son petit martyr, et l'aidait dans ses efforts pour la réhabilitation de son père.

Le marquis de Pontécoulant, major général des gardes du corps ^[646], avait, du vivant de Louis XV, déplu à la Dauphine, nous ne savons pourquoi. La jeune princesse, fort irritée contre lui, avait même déclaré qu'elle n'oublierait jamais sa conduite. Lorsque Louis XVI monta sur le trône, M. de Pontécoulant, se rappelant qu'il avait encouru la disgrâce de la nouvelle souveraine, remit sa démission entre les mains du prince de Beauvau, capitaine des gardes. Marie-Antoinette l'apprit. «La Reine, dit-elle, ne se souvient point des querelles de la Dauphine, et c'est moi qui prie M. de Pontécoulant de ne plus songer à ce que j'ai oublié.» Devant une si gracieuse insistance, la démission fut retirée ^[647].

Enfin, un conseiller au Parlement de Bordeaux, M. de Castelnau, était devenu amoureux fou de Marie-Antoinette; il la poursuivait en tous lieux de ses déclarations et de ses importunités; ordre avait été donné de l'enfermer. La Reine, bien qu'excédée par ce malheureux homme, s'y opposa. «Qu'il m'ennuie,» dit-elle; «mais qu'on ne lui ravisse pas le bonheur d'être libre ^[648]».

Elle avait d'autres ennuis. Au lendemain même de son avènement, et dans sa famille elle-même, elle rencontrait des contradictions et des jalousies. Le comte et la comtesse de Provence, le comte et la comtesse d'Artois, excités sous mains par Mesdames, se refusaient à aller chaque matin faire leur cour au Roi et à la Reine, ainsi que l'exigeait l'étiquette ^[649]. Louis XVI, avec sa bonté excessive, n'avait pas voulu que ses frères l'appelassent *Majesté* ^[650]; Marie-Antoinette, toujours bonne aussi, souvent trop bonne, avait permis la même simplicité de relations à ses beaux-frères et à ses belles-sœurs.

Marie-Thérèse s'en était inquiétée et, avec sa rudesse germanique, elle avait repris vivement sa fille de cette condescendance: «Il faut rester à sa place, lui avait-elle écrit, savoir jouer son rôle; par là on se met et tout le monde à son aise. Toutes les complaisances et attentions pour tous; mais point de familiarité ni jouer la commère; vous éviterez par là les tracasseries [651].» Les craintes de l'Impératrice n'avaient pas tardé à se réaliser. Dans les occasions publiques, où la famille royale se trouvait réunie, il régnait entre les trois princes une telle apparence d'égalité qu'un étranger n'eût pu distinguer le Roi de ses frères. Le comte d'Artois surtout, toujours plus pétulant, affectait une familiarité «choquante [652]». Le comte de Provence, plus diplomate, ne s'affichait pas tant; mais il agissait en dessous. Plus ambitieux que jamais, en voyant, au bout de quatre années, le trône sans héritier présomptif, il aspirait à entrer au Conseil d'État, où il comptait jouer un grand rôle, et s'en prenait à la Reine de l'échec de ses prétentions. M^{me} Adélaïde, toujours aigre et toujours envieuse, ne pardonnait pas davantage à sa nièce la diminution de son crédit. Maurepas et sa femme, jaloux d'une influence qui leur portait ombrage [653], se coalisaient avec leur neveu d'Aiguillon, encore ulcéré de sa chute, et qui mettait au service de ses rancunes personnelles sa connaissance de la Cour et les relations qu'il y avait conservées [654]. De là des manœuvres sourdes, des chansons injurieuses, des pièces de vers cyniques, comme si le but caché des ennemis de la Reine était de la perdre dans l'opinion du public et dans le cœur de son mari, et par là peut-être d'arriver à faire renvoyer en Allemagne cette jeune femme dont la beauté était un contraste, dont la vertu semblait une critique [655].

Aux révérences de deuil faites par les dames de la Cour, après la mort de Louis XV, la Reine se permet de sourire, non pas du costume suranné de quelques vénérables douairières, mais d'une plaisanterie de la marquise de Clermont-Tonnerre. Aussitôt les faiseurs de couplets se mettent à l'œuvre, et le lendemain les échos de Versailles répètent cet insultant refrain qui ne trahit que trop la pensée intime de ses inspireurs:

Petite Reine de vingt ans,
Vous qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière,
Laire laire laire lan laire [656].

Lorsque, après l'inoculation du Roi et de ses frères, la Cour se transporte pour la première fois à Marly, Marie-Antoinette, désireuse de profiter de l'air pur d'une belle nuit d'été, veut se donner le plaisir d'assister au lever du soleil. Elle en parle au Roi qui y consent volontiers, mais qui, habitué à se coucher à heure fixe, ne se soucie pas de sacrifier son sommeil à un pareil spectacle. La Reine se rend, à trois heures du matin, sur les hauteurs du jardin de Marly; une nombreuse société la suit et ses femmes l'accompagnent. Mais les diffamateurs attitrés n'ont garde de manquer une si belle occasion, et, quelques jours après, un petit pamphlet «plat, obscur et méprisable», dit un auteur qui s'y connaissait ^[657], «exécré de tous les bons Français,» mais avidement recherché par les courtisans amateurs de scandales et les femmes trop brouillées avec la vertu pour croire à celle des autres, transformait en orgie infâme cette innocente fantaisie de la jeune souveraine ^[658].

Presque en même temps, à Londres, ce réceptacle des gazetiers cuirassés et des calomniateurs anonymes, un libelle odieux, prélude et modèle de bien d'autres, paraissait dans des circonstances mystérieuses, qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler ici.

L'un des esprits les plus brillants, mais aussi l'un des caractères les plus suspects de ce siècle, toujours prêt à se mêler d'intrigues équivoques ou à se lancer dans des affaires véreuses, Beaumarchais, avait été chargé, dans les derniers jours du règne de Louis XV, d'acheter et de détruire une brochure contre M^{me} du Barry. Il revenait à Paris, après avoir réussi dans cette délicate entreprise, lorsqu'il trouva Louis XV à Saint-Denys et Louis XVI sur le trône. Il ne pouvait guère espérer que le nouveau Roi le récompensât d'un service rendu à la femme qu'il venait d'exiler à Pont-aux-Dames. Se retournant aussitôt, avec cette rare souplesse dont il devait plus tard immortaliser la personnification dans *Figaro*, il offrit ses services pour la suppression d'un nouveau pamphlet qu'il avait, disait-il, découvert à Londres, et cette fois contre Marie-Antoinette. Le lieutenant de police, Sartines, accepta l'offre.

Beaumarchais part aussitôt, parvient à acquérir de l'agent des ennemis de la Reine, le juif Angelucci, l'édition publiée en Angleterre, la fait brûler, achète et détruit de même une nouvelle édition imprimée en Hollande et s'apprête à revenir à Paris, quand il apprend,—nous suivons toujours son

récit,—qu'Angelucci l'a trompé, et a conservé un exemplaire du pamphlet. Il s'élance après lui, le poursuit à travers l'Allemagne, l'atteint dans un bois, près de Nuremberg, et après des péripéties, des périls, des batailles contre les voleurs, dont le détail semble faire plus d'honneur à son imagination qu'à sa véracité, il reprend l'exemplaire soustrait.

Alors, au lieu de rentrer en France, il va à Vienne, où il veut, assure-t-il, faire imprimer une édition expurgée du libelle dont le véritable texte pourrait produire sur le jeune Roi une impression trop pénible, mais où, en réalité, il se propose d'exploiter le service, vrai ou feint, rendu à la fille de Marie-Thérèse. Il pousse l'audace jusqu'à se faire présenter à l'Impératrice et à lui lire le pamphlet. Mais là commencent ses déceptions. Marie-Thérèse est indignée des horreurs publiées contre la vertu de sa fille; elle a le cœur navré de ces calomnies immondes, qui ne vont à rien moins qu'à alléguer que, le Roi ne pouvant avoir d'enfants, la Reine se prêterait à une criminelle intrigue pour lui en supposer ^[659]. Mais elle ne sait aucun gré à Beaumarchais de sa découverte: elle le regarde comme un misérable imposteur ^[660], et le prince de Kaunitz le suppose d'être l'auteur même du libelle. On le jette en prison; puis, sur la demande de la France, on le relâche; on lui fait même donner mille ducats, mais en signifiant à ce «drôle», dit Kaunitz ^[661], à «cet intrigant», dit l'Impératrice ^[662], d'avoir à déguerpir le plus tôt possible. Beaumarchais part au plus vite; mais cette déconvenue n'altère en rien son audace; il revient à Versailles demander le prix de ses aventures ^[663].

Quel que fût d'ailleurs l'auteur du libelle; que ce fût Beaumarchais, comme le croyait Kaunitz, quelque ami de M^{me} de Marsan, comme le soupçonnait Marie-Thérèse, ou le duc d'Aiguillon, comme semble l'insinuer Mercy ^[664], l'historien a le devoir de constater cette première et machiavélique tentative de la calomnie contre les mœurs de la Reine. C'est le début tortueux de cette puissance occulte, qui ne désarma jamais devant la bonté de Marie-Antoinette, qui avait juré de la détruire et qui tint parole.

Le Roi d'ailleurs, avec cette candeur qui répugnait à croire à la fausseté et à la méchanceté humaines, ne fit que rire de ce qu'il appelait lui-même «l'équipée» de cet «impudent et ce fol» de Beaumarchais ^[665]. Mais la Reine ne prit pas la chose avec la tranquillité de son mari; elle se montra

profondément affectée de cette attaque dirigée contre sa réputation ^[666]. Mais, forte du témoignage de sa conscience et de la pureté de sa vie et de ses intentions, elle ne tarda pas à oublier cette mystérieuse aventure, et, avec une bonté qui fut de l'imprudance, elle devint même la protectrice de l'homme qui avait été si activement, et d'une façon si louche, mêlé à cette misérable intrigue.

Un incident mieux connu et un grief plus sensible allaient, dans cette Cour où tout était matière à tracasseries, donner un motif ou tout au moins un prétexte plus spécieux aux récriminations de ses ennemis. Depuis quelque temps il était question d'un voyage des frères de la Reine en France. Joseph II, d'abord, en avait manifesté la pensée, puis le plus jeune des fils de l'Impératrice, Maximilien. Ce dernier visitait alors, sous la direction du comte de Rosenberg et pour compléter son éducation, l'Allemagne et les Pays-Bas.

C'était un prince de dix-huit ans, d'une réelle bonté de caractère, mais de manières gauches, d'un esprit très mince et d'une instruction assez peu soignée. Marie-Thérèse le reconnaissait elle-même, lorsqu'elle lui recommandait de s'efforcer d'acquérir cette amabilité dans le monde et cette politesse aisée «qui, disait-elle, vous manquent entièrement ^[667]».—«Il ne brillera pas après son frère,» écrivait-elle encore à un moment où la venue de Joseph II devait précéder celle de Maximilien ^[668].

Mais la Reine qui, depuis plus de quatre ans, n'avait vu personne de sa famille, n'avait pu savoir son frère si près d'elle, sans souhaiter de le voir en France; le Roi appuya la demande de sa femme et le voyage fut résolu.

Le mardi 7 février 1775, l'archiduc Maximilien arrivait à la Muette, où sa sœur l'attendait. L'accueil de la famille royale fut plein de cordialité. Le Roi avait voulu qu'on prît tous les moyens d'amuser son jeune beau-frère et la Reine s'était chargée de ce soin ^[669]; avec l'autorité que lui donnait sur lui la différence de situation, elle traitait son frère comme «son enfant ^[670]»; elle tenait à ce qu'il emportât un bon souvenir de la France et y laissât de lui-même une bonne impression. Il n'en fut malheureusement pas ainsi.

Afin d'éviter toute dispute sur la préséance et l'étiquette, l'archiduc voyageait sous le nom de comte de Burgau ^[671]. Mais cette précaution

même devint la source de mille ennuis. Sous le prétexte de l'incognito de Maximilien, les princes des maisons d'Orléans, de Condé et de Conti prétendirent qu'il leur devait la première visite; l'archiduc s'y refusa. La Reine prit avec chaleur le parti de son frère et eut une explication très vive avec le duc d'Orléans. «Le Roi et ses frères, lui dit-elle, n'y ont pas regardé de si près... Laissant de côté la qualité d'archiduc, vous auriez pu remarquer que le Roi l'a traité en frère et qu'il l'a fait souper en particulier dans l'intérieur de la famille royale, honneur auquel je suppose que vous n'avez jamais prétendu. Au reste, mon frère sera fâché de ne pas voir les princes; mais il est pour peu de temps à Paris, il a beaucoup de choses à voir; il s'en passera [672].»

Pour effacer cette impression fâcheuse, la Reine redoubla de prévenances pour Maximilien, et les jeunes gens les plus à la mode, les Ségur, les Durfort, les la Marck, les Noailles, désireux de plaire à la souveraine, se réunirent pour offrir à l'archiduc une fête splendide aux grandes écuries du Roi. Par une aimable attention, les comtes de Provence et d'Artois voulurent se mettre à la tête des organisateurs et prendre tous les frais à leur charge. La fête eut lieu le 27 février, elle coûta cent mille livres [673]. Le manège avait été brillamment décoré; on avait donné à la salle de bal l'apparence d'une foire, en y traçant sept rues couvertes et bordées de boutiques, de cafés et de spectacles; on y joua un opéra comique de Gluck, *le Poirier ou l'arbre enchanté* [674]. Il y eut bal paré, quadrille de Hongrois et de Flamands, souper, jeu et «tout ce qu'il fallait pour occuper et amuser pendant huit heures [675]».

Mais toutes ces splendeurs ne réussirent pas à effacer l'impression mauvaise produite sur le public. Quoi que dise Mercy, les princes français, —c'est un ami de la Reine qui l'affirme,—étaient dans leur droit [676], et bien que Marie-Antoinette n'ait eu aucune intention de les blesser [677], bien qu'avec cette indulgente bonté, qui était le fond même de son caractère, elle leur eût fait quelques jours après le meilleur accueil [678], on lui sut mauvais gré de l'appui qu'elle avait donné aux prétentions de son frère. On soulignait, on commentait malignement les gaucheries que ce frère avait commises; on remarquait qu'il semblait indifférent à toutes les merveilles scientifiques ou artistiques qu'on lui montrait [679]. On rappelait notamment que, visitant, à Paris, le Jardin du Roi, et Buffon, qui lui en faisait les

honneurs, lui ayant fait hommage de ses œuvres, il s'était contenté de répondre le plus poliment du monde: «Je serais bien fâché de vous en priver [680].» On affecta d'applaudir à outrance le duc de Chartres, qui, préludant à cette opposition tracassière et systématique contre la Cour, qui devait le conduire si loin, affectait de son côté de se produire en public à Paris pendant les fêtes de Versailles, dont il était exclus. Les plaisanteries contre le frère se transformèrent en murmures contre la sœur. On lui fit un crime de lèse-nation de la vivacité, peut-être imprudente, d'une affection bien naturelle, et le nom d'*Autrichienne*, inventé par la jalousie de M^{me} Adélaïde, circula de bouche en bouche, résumant, dans un mot propre à frapper l'imagination populaire, l'accusation lancée contre la Reine de tout sacrifier à son pays et à sa famille.

Et cependant jamais accusation ne fut plus injuste. Sans entrer ici dans des détails que nous retrouverons plus tard, qu'il suffise de rappeler qu'en vingt circonstances différentes, Marie-Thérèse reproche à Marie-Antoinette d'oublier son pays et sa famille, d'en perdre les traditions et les habitudes, même les gaucheries [681], d'avoir presque honte d'être Allemande, de négliger les Allemands [682], de montrer pour eux «peu d'empressement et de protection [683]». Le sang allemand coule dans vos veines, s'écrie-t-elle dans son langage à demi-tudesque; n'ayez pas de honte de l'être [684].» Joseph II adressait à sa sœur les mêmes reproches que sa mère; il la trouvait trop Française. Lorsque Maximilien et Rosemberg vinrent à Versailles, il voulait leur recommander de ne lui parler qu'allemand [685]. Arrêté dans ce projet, dont la réalisation, il faut bien le dire, eût été une suprême inconvenance, il avait du moins écrit à la Reine une lettre en allemand [686]. Et cette femme, qu'on accuse de n'avoir eu de cœur et de pensée que pour son pays d'origine, avait tellement oublié sa langue maternelle qu'elle était obligée de faire traduire par Mercy la lettre de l'Empereur [687]; tant elle avait perdu l'usage, non seulement de parler l'allemand, mais même de le lire, de l'écrire et presque de le comprendre! Mais tout cela n'empêchait pas la calomnie de faire son chemin, et les courtisans d'appeler méchamment Trianon le *Petit Vienne*.

CHAPITRE XI

Sacre du Roi.—Fêtes à Reims.—Emotion de la Reine.—Sa lettre à l'Impératrice.—Mariage de M^{me} Clotilde.—Nouvelle et vaine tentative pour rappeler Choiseul.—Procès du comte de Guines.—Exil du duc d'Aiguillon.—Nomination de Malesherbes.—Réformes de Turgot.—Murmures qu'elles soulèvent.—Chute de Turgot.—Part qu'y prend la Reine.—Lettre de Mercy à Marie-Thérèse.

Le 5 juin 1775, Louis XVI quittait Versailles ^[688], accompagné de la Reine, de Monsieur, de Madame et du comte d'Artois, pour se rendre à Compiègne, où il arrivait à dix heures du soir. Le 8, il partit de Compiègne, pour aller coucher à Fismes; le 9, il prit la route de Reims. Il allait y chercher, avec la bénédiction de sa couronne, la consécration solennelle du titre qu'il tenait de ses ancêtres, et le signe visible de cette grâce de Dieu au nom de laquelle il régnait. Le sacré était en France une tradition nationale; le peuple y trouvait, dans le serment que prêtait le monarque, une reconnaissance de ses droits; et si certains philosophes, emportés par leurs passions irréligieuses comme d'Alembert et Condorcet, ne voyaient là qu'«une cérémonie bizarre et absurde ^[689]» ou «la plus inutile comme la plus ridicule des dépenses inutiles ^[690]», des personnages non moins célèbres et qu'on ne peut pas accuser de superstition, comme Mirabeau, écrivaient: «Le plus grand de tous les événements pour un peuple, c'est sans doute l'inauguration de son Roi. C'est alors que le ciel consacre nos monarques et resserre en quelque sorte les liens qui nous unissent à eux ^[691].»

Mercy aurait voulu que la Reine fût sacrée en même temps que le Roi. Il lui semblait que, dans les circonstances actuelles, Marie-Antoinette n'étant point encore mère, l'onction divine lui donnerait, vis-à-vis de la nation, l'auréole que ne lui donnait point la maternité.

Une brochure, faite par un prêtre de l'Oratoire, établissait que le sacre des reines avait été un usage constant jusqu'à Marie de Médicis, et que, s'il était

tombé en désuétude, c'était uniquement parce que ni Louis XIII, ni ses successeurs, n'étaient mariés lors de leur sacre. Mercy, qui, s'il ne fut pas l'inspirateur de cette brochure, en fut du moins l'ardent propagateur, en fit parler par Vermond à la Reine et eut soin que le manuscrit fût remis au duc de Duras et par le duc de Duras au Roi. Mais la Reine demeura assez indifférente à cette ouverture ^[692], et le Roi n'en parut pas touché ^[693]. Son affection pour sa femme se heurta-t-elle aux considérations d'économie qui avaient déjà fait différer d'un an la cérémonie traditionnelle? Fut-il circonvenu par Maurepas, sans cesse en garde contre ce qui pouvait affermir le crédit de la jeune souveraine? Toujours est-il que Marie-Antoinette n'assista que comme spectatrice au sacre de son mari. Tandis que le Roi faisait son entrée dans un carrosse de dix-huit pieds de haut, recevait des mains du duc de Bourbon, gouverneur de Champagne, les clefs de la ville, et était lui-même reçu par l'archevêque de Reims à la porte de la cathédrale, où l'on chantait solennellement le *Te Deum*, la Reine, partie le 8 au soir de Compiègne avec Monsieur, Madame et le comte d'Artois, arrivait incognito dans la ville du sacre, à une heure du matin. Mais, à défaut des compliments officiels, elle avait les acclamations populaires. Par un de ces beaux clairs de lune dont la lumière argentée a quelque chose de si transparent et de si suave, une foule immense se pressait sur les grands chemins et aux portes de la cité pour voir arriver la femme du Roi. Des vivats enthousiastes saluaient son passage, troublant seuls ce silence de la nuit, pendant lequel l'âme s'ouvre avec tant de bonheur aux douces et pures émotions. Le lendemain matin, en dépit de l'incognito, toute la noblesse de la ville et des environs remplissait les appartements de l'archevêché, où était descendue la Reine, et en sortait ravie de la grâce et de la bienveillance de la jeune souveraine. Dans l'après-midi, même ovation; c'est aux cris de *Vive la Reine!* qu'elle traversait les rues de Reims pour aller, à l'Intendance, assister à l'entrée du Roi, et, le soir, le clergé et le Corps de ville venaient lui adresser des discours auxquels elle répondait avec justesse et bonté ^[694].

Le dimanche, 11, à six heures du matin, les chanoines en chape vinrent occuper leurs stalles dans le chœur de la basilique, bientôt suivis de l'archevêque, des cardinaux, des ministres, etc. A six heures et demie, les pairs laïques prirent place à leur tour. A sept heures, le Roi, conduit par l'évêque duc de Laon et l'évêque comte de Beauvais, arriva à la cathédrale. Harangué sur le seuil par le cardinal de la Roche-Aymon, qui le félicitait

d'avoir toutes les vertus et en particulier l'amour de l'ordre ^[695], il pénétrait dans le vieil édifice au bruit des acclamations populaires, et l'archevêque, après lui avoir fait prêter serment sur le livre des Évangiles, versait sur sa tête, sur sa poitrine et sur ses épaules quelques gouttes de la sainte ampoule, solennellement apportée de l'abbaye de Saint-Rémy par le grand prieur, en chape de drap d'or, monté sur un cheval blanc, couvert d'une housse d'étoffe d'argent richement brodée! Le Roi fut alors revêtu du manteau royal et reçut des mains de l'archevêque la couronne, le sceptre, la main de justice et l'épée de Charlemagne. Puis, suivi des pairs et des grands officiers, il fut conduit au trône élevé sur le jubé; après quoi l'archevêque et les pairs lui donnèrent le baiser de paix en disant: *Vivat rex in æternum*. La multitude qui remplissait les galeries répéta ces paroles. Aussitôt les portes s'ouvrirent, et le peuple se précipita dans la basilique, avec des cris de joie.

La Reine suivait, du haut d'une tribune, toutes les phases de la cérémonie. Au moment du couronnement et de l'intronisation, touchée jusqu'au fond du cœur par la beauté des rites de l'Église et plus encore par les acclamations populaires qui en interrompaient l'ordre et en soulignaient les détails, elle n'y put tenir et versa d'abondantes larmes ^[696]. L'émotion fut si forte qu'un instant elle dut quitter sa place. Quand elle y reparut, quelques minutes après, les yeux encore humides de pleurs, le Roi la regarda avec empressement, et un air visible de contentement se répandit sur toute sa physionomie. Malgré la sainteté du lieu, l'église retentit de cris et de battements de mains. L'assistance tout entière fut attendrie et des larmes coulèrent de bien des yeux, redoublant celles de la Reine ^[697].

Louis XVI avait interdit de tapisser les rues sur son passage, afin, disait-il, de mieux voir son peuple et d'en être vu ^[698]. Le jour même du sacre, à sept heures du soir, le Roi, ayant la Reine à son bras, alla, en habit ordinaire et sans autre suite qu'un capitaine des gardes et quelques exempts, se promener le long de la grande galerie de bois qui servait de passage entre l'archevêché et l'église. Il y avait beaucoup de monde dans cette galerie, beaucoup en dehors. Le prince défendit qu'on fît sortir qui ce fût et qu'on empêchât personne d'approcher. La population, heureuse et reconnaissante, se pressait autour du couple royal, dont elle n'était séparée que par une balustrade à hauteur d'appui. Pendant plus d'une heure, le Roi et la Reine restèrent ainsi confondus dans la foule, répondant avec la meilleure grâce à

cet empressement, se laissant aborder et voir, donnant à chacun des marques de bienveillance. C'était la Reine qui avait eu la première pensée de cette promenade; le public ne l'ignorait pas et l'en récompensait par ses vivats [699].

Quand on pense que ces acclamations populaires se manifestaient au milieu de germes de mécontentement universellement répandus, que le pain était cher, que les mesures réformatrices de Turgot, habilement exploitées par ses ennemis, avaient excité partout l'inquiétude, et que, deux mois auparavant, des émeutes avaient éclaté à Dijon, à Versailles, à Paris, on se demande ce qu'il faut le plus admirer en cette circonstance, ou cet attachement obstiné de la nation à ses princes, qui pouvait être une si grande force entre les mains de ministres habiles, ou cette incroyable mobilité du caractère français, qui passe si facilement de l'enthousiasme à la colère et qui, avec des souverains jeunes et inexpérimentés comme Louis XVI et Marie-Antoinette, des ministres légers comme Maurepas, dédaigneux des obstacles comme Turgot, devenait le plus formidable des dangers. La Reine ne se le dissimulait pas, et, si son bonheur était complet, sa confiance n'était point sans mélange.

«C'est une chose étonnante et bien heureuse en même temps, écrivait-elle à sa mère, d'être si bien reçu deux mois après la révolte et malgré la cherté du pain, qui malheureusement continue. C'est une chose prodigieuse dans le caractère français de se laisser emporter aux mauvaises suggestions et de revenir tout de suite au bien. Il est sûr qu'en voyant des gens qui, dans le malheur, nous traitent aussi bien, nous sommes encore plus obligés de travailler à leur bonheur. Le Roi m'a paru pénétré de cette vérité. Pour moi, je sais bien que je n'oublierai jamais de ma vie, dût-elle durer deux cents ans, la journée du sacre. Ma chère maman, qui est si bonne, aurait bien partagé notre bonheur [700].»

Les cérémonies durèrent quatre jours encore. Le 12, le régiment de hussards du comte Esterhazy exécuta à quelque distance de la ville des manœuvres auxquelles assistèrent la Reine et Madame [701]. Le 13, le Roi fut reçu solennellement grand-maître de son ordre, et en tint ensuite le chapitre [702]. Le 14, suivant l'antique usage, il se rendit à cheval à l'abbaye de Saint-Rémy, y entendit la messe, et, au sortir de l'église, toucha dans le parc plus de deux mille malades, auxquels il fit distribuer des aumônes [703].

La Reine alla voir passer le cortège dans une maison particulière. Le soir, les deux époux parcoururent en voiture, au milieu des vivats du peuple, la belle promenade qui entourait la ville. Mais, c'était la Reine surtout qui attirait l'attention. «Elle a paru dans tous les instants, écrivait Mercy, avec dignité, bonté et grâce, et si les hommages qu'on lui a rendus ont été extraordinaires et universels, il est bien certain aussi que jamais hommages n'ont été mieux mérités [704].»

Le 16, la Cour retourna à Compiègne; le 19, elle rentra à Versailles.

De nouvelles fêtes l'y attendaient. Le 12 février, le Roi avait déclaré le mariage de sa sœur Clotilde avec Charles-Emmanuel de Savoie, prince de Piémont, fils aîné du roi de Sardaigne. Le 21 août, le mariage fut célébré dans la chapelle du château. Il y eut grand couvert, jeu, bal à la Cour, bal chez le comte de Viry, ambassadeur de Sardaigne. Avec quel éclat la Reine parut à ces fêtes, Walpole l'a dit dans une lettre que nous avons citée plus haut. Il y avait, en la voyant, comme un cri général d'admiration.

Le 28, M^{me} Clotilde dit adieu à sa famille française et prit la route de Turin. Ce départ ne fut pas une tristesse pour la Reine; un instant, lorsqu'elle était encore Dauphine, elle avait été assez liée avec sa jeune belle-sœur, dont elle appréciait le caractère doux et bienveillant; elle avait assisté à des bals chez elle ou à des représentations de petites pièces qui étaient à la fois un divertissement et un complément d'éducation [705]. Mais cette intimité dura peu. Bientôt, sous l'influence de sa gouvernante, M^{me} de Marsan, dont elle avait fait de nom et de cœur sa «petite chère amie [706]», la jeune princesse s'éloigna de sa royale belle-sœur. Depuis la mort de Louis XV surtout, M^{me} Clotilde vivait à l'écart, et son mariage ne laissait pas de vide à la Cour. Nous dirions presque que ce fut pour Marie-Antoinette un soulagement; en mettant fin à la mission de M^{me} de Marsan, il diminuait l'importance d'une femme qui s'était toujours montrée et se montrait encore une de ses plus acharnées et plus dangereuses ennemies.

La Reine avait alors d'autres préoccupations. A l'instigation des amis de Choiseul, dont elle était entourée, et en dépit de sa mère, qui redoutait pour la politique autrichienne l'activité et la clairvoyance de l'ancien ministre [707], elle songeait toujours à rappeler à la Cour l'homme auquel elle devait la couronne de France. Au moment du sacre, Choiseul, en sa qualité de

chevalier des ordres du Roi, était venu à Reims et la Reine lui avait accordé une audience. Elle avait fait plus, et par une diplomatie féminine, dont elle se vanta dans une lettre regrettable au comte de Rosenberg ^[708] mais qui lui attira les justes reproches de Marie-Thérèse, elle avait trouvé moyen de faire fixer par Louis XVI lui-même l'heure de cette audience ^[709]. La chose fut vite connue du public et l'on en inféra aussitôt la rentrée de Choiseul au Conseil; lui-même affectait un air plein de confiance; il avait, disait un chroniqueur, «ce nez au vent qui caractérise son génie audacieux ^[710].»—Je ne répondrais pas, écrivait de son côté Marie-Antoinette, que le vieux Maurepas n'ait eu peur d'aller se reposer chez lui ^[711]. Mais était-ce bien là l'intention de la jeune souveraine?

N'avait-elle pas voulu simplement donner une marque publique d'intérêt au négociateur de son mariage? Songeait-elle à demander quelques avis à un homme dont nul ne contestait l'intelligence, ou poussait-elle la confiance en lui jusqu'à vouloir entrer dans toutes ses vues? Si cela était, le but fut manqué. Le Roi persista dans sa froideur et dans ses répugnances; la Reine elle-même, assez peu satisfaite d'une entrevue où Choiseul s'était montré plus personnel que vraiment dévoué, refusa de se prêter à certaines de ses insinuations, et le ministre déchu rentra dans la retraite pour n'en plus sortir ^[712].

La Reine n'en demeurait pas moins entourée des amis de Choiseul, et très portée à subir leur influence et à épouser leurs querelles; il semblait qu'il y eût là pour elle une dette de reconnaissance. Elle en avait donné récemment une preuve éclatante aux yeux de tous, dans le procès du comte de Guines. Ambassadeur à Londres, après l'avoir été à Berlin, homme d'esprit, aimable ^[713], mais ambitieux et léger, très lié avec Choiseul, le comte de Guines avait été accusé d'avoir fait de la contrebande en Angleterre, sous le couvert de ses franchises d'ambassadeur, et d'avoir spéculé à la Bourse, à l'aide des informations qu'il devait à sa place. Il rejetait tout sur son secrétaire Tort de la Sonde; mais celui-ci soutenait n'avoir agi que d'accord avec son chef. Le procès fut porté au Parlement de Paris: ce fut un événement. «Tout le monde s'intéresse à cette affaire, écrivait M^{me} du Deffand, qui ne s'y intéressait pas moins que tout le monde, les uns par amitié, les autres par curiosité ^[714].» Le duc d'Aiguillon, incidemment impliqué dans le débat, agissait de toutes ses forces contre M. de Guines, que soutenaient en

revanche tous les amis de Choiseul. C'étaient correspondances contre correspondances, requêtes contre requêtes, mémoires contre mémoires [715]. La Reine, circonvenue par son entourage, se déclara pour l'ambassadeur, et elle le fit avec l'ardeur passionnée qu'elle apportait dans ses amitiés. Le comte de Guines avait cru nécessaire à sa justification d'insérer, dans les mémoires écrits en sa faveur, certains passages de ses anciennes correspondances ministérielles. M. de Vergennes s'y était refusé, alléguant que, si l'on admettait une telle demande, le secret nécessaire aux affaires de l'État serait violé et qu'aucun ministre étranger n'oserait plus faire de communications confidentielles aux ministres de France. Le Conseil avait approuvé unanimement la décision de Vergennes; mais la Reine, poussée par sa société, fit de tels efforts près du Roi que, malgré ce vote, la permission sollicitée fut accordée [716]. Un peu plus tard, un mémoire du comte de Guines ayant été supprimé par un arrêt du Conseil d'État comme diffamatoire contre le duc d'Aiguillon, le Roi, à l'instigation de la Reine, fit néanmoins écrire à l'ambassadeur qu'il pourrait faire usage du mémoire supprimé et aux juges qu'ils pourraient y avoir égard [717]. Enfin, au commencement de juin 1775, le procès fut jugé: Tort de la Sonde fut condamné, comme calomniateur, à faire réparation d'honneur à son ancien chef, devant douze témoins, et l'ambassadeur triomphant alla reprendre possession de son poste.

En même temps, le duc d'Aiguillon, qui avait fait de grands préparatifs pour se rendre à Reims comme capitaine des cheveau-légers [718], recevait défense d'assister au sacre et ordre de se retirer dans ses terres de Guyenne [719]. «Ce départ est tout à fait mon ouvrage, écrivait Marie-Antoinette au comte de Rosemberg. La mesure était à son comble; ce vilain homme entretenait toute sorte d'espionnage et de mauvais propos. Il avait cherché à me braver plus d'une fois dans l'affaire de M. de Guines; aussitôt après le jugement, j'ai demandé au Roi son éloignement. Il est vrai que je n'ai pas voulu de lettre de cachet, mais il n'y a rien perdu; car au lieu de rester en Touraine, comme il le voulait, on l'a prié de continuer sa route jusqu'à Aiguillon, qui est en Gascogne [720].»

Le Roi n'avait manifesté aucune répugnance pour l'exil du duc d'Aiguillon, qui était, à ses yeux, la dernière personnification de la cabale odieuse de M^{me} du Barry. Cette immixtion de la Reine dans les querelles de

la Cour n'en était pas moins regrettable; elle la faisait descendre de ce trône serein, du haut duquel une souveraine doit planer au-dessus de toutes les compétitions de parti, pour jeter son nom et sa personne dans les luttes de chaque jour; elle lui faisait des adversaires de tous les ennemis de ses amis. Ce premier pas devait la mener plus loin, à une démarche plus grave et plus fâcheuse; après s'être donné le tort de prendre parti dans un procès, elle allait se donner le tort plus sérieux d'intervenir entre le Roi et ses ministres.

Le cabinet réformateur dont le choix de Turgot avait été le signal et le premier fondement venait de se compléter par la nomination du comte de Saint-Germain à la place du maréchal du Muy, mort dans d'atroces souffrances ^[721], et de Malesherbes, en remplacement du détesté duc de la Vrillière. «Quoiqu'il ait l'oreille dure, écrivait plaisamment de ce dernier Marie-Antoinette, il a pourtant entendu qu'il était temps qu'il partît, de peur qu'on ne lui fermât la porte au nez ^[722].»

Le public avait applaudi à ces choix, et la Reine, ou ne s'en était point mêlée, ou les avait approuvés elle-même. Elle eût souhaité Sartines plutôt que Malesherbes, et il est certain que les aptitudes de l'ancien lieutenant de police semblaient le désigner pour cette place de la Maison du Roi. Mais après un premier mouvement d'humeur, elle en avait pris son parti et fait au nouveau ministre un gracieux accueil ^[723]. Elle s'était prêtée avec la meilleure volonté aux réformes de Turgot. Elle-même, au début de son règne, avait exigé de l'économie dans la tenue de la Cour ^[724], interdit les ornements d'or et d'argent dans les toilettes ^[725] et consenti, sans la moindre difficulté, aux réductions opérées dans sa maison. Elle avait même, dit-on, quoique sur ce point sa compétence ne fût pas bien grande, approuvé les changements faits dans l'armée par le comte de Saint-Germain ^[726].

Mais ces réformes ne pouvaient s'opérer sans froisser bien des vanités et léser bien des intérêts. L'ordonnance du comte de Saint-Germain ^[727] sur les coups de plat de sabre avait mis l'armée en rumeur. «Mon colonel», répondait un grenadier à un officier qui voulait lui persuader qu'une telle punition n'avait rien de déshonorant, «en fait de sabre, je ne reconnais que la pointe.» Le système de Turgot pour la liberté de circulation des grains amenait des révoltes sur divers points de la France; on était obligé d'employer la force contre ces émeutes, et le public, mécontent, s'en

vengeait en chansonnant le contrôleur général et son général Jean Farine [728]. Les autres réformes de Turgot n'excitaient pas moins de murmures. L'abolition des corvées, la suppression des jurandes et maîtrises n'avaient été enregistrées par le Parlement qu'avec l'appareil solennel et menaçant d'un lit de justice: le premier président d'Aligre avait protesté contre elles avec la plus sombre énergie. L'opinion se montrait de plus en plus hostile aux mesures du ministre. On les critiquait dans les salons; on les attaquait dans les pamphlets; on les plaisantait dans des chansons [729]. «Plus philosophe que politique [730]», Turgot, avec sa nature droite et un peu naïve, avec son caractère raide et cassant, ne s'inquiétait ni des critiques, ni des attaques, ni des chansons. «Il voyait tout en abstraction, dédaignant de porter ses regards sur les faits, a écrit un homme qui l'aimait beaucoup, ne faisait aucune attention au pays qu'il régissait, au siècle où il vivait, aux institutions établies, aux usages admis, aux préjugés, aux intérêts... Il voulait gouverner par des démonstrations, ne considérant l'homme que comme un être intelligent, et non comme un être sensible et mené par son intérêt [731].» Il ne brisait pas les obstacles, comme l'eût fait Richelieu; il ne les tournait pas, comme l'eût fait Mazarin; il les négligeait et semblait ne pas les voir. «L'engouement passager pour les nouveautés de Turgot, a dit un juge compétent [732], avait promptement fait place à l'irritation, parce que Turgot était, comme on dit aujourd'hui, un *intransigeant*. Il heurtait de front les préjugés de son temps, ne ménageant personne, le Roi pas plus que les autres, et avait fini par mettre tout le monde contre lui.» C'est ce que constatait l'ambassadeur de Suède, le comte de Creutz, lorsqu'il écrivait à Gustave III, le 14 mars 1776, deux jours après le lit de justice qui avait paru consacrer le triomphe du ministre: «M. Turgot se trouve en butte à la ligue la plus formidable, composée de tous les grands du royaume, de tous les Parlements, de tous les financiers, de toutes les femmes de la Cour et de tous les dévots [733].»

Il n'est pas étonnant qu'en entendant autour d'elle ce concert croissant de murmures, la Reine ait pensé, de bonne foi, obéir au mouvement de l'opinion, en se prononçant contre un ministre, objet d'une défaveur si universelle. Elle croyait d'ailleurs avoir contre lui des griefs personnels. Le comte de Guines avait gagné son procès devant le Parlement; il ne l'avait pas gagné complètement devant le ministère. Au commencement de 1776, il fut rappelé de l'ambassade de Londres. Ses amis jetèrent feu et flamme; la

Reine, froissée de cette disgrâce d'un homme qu'elle honorait de sa protection, en accusa Vergennes, Malesherbes, Turgot surtout, dont elle connaissait les démarches hostiles à l'ambassadeur ^[734]. Elle résolut d'en tirer vengeance et d'obtenir une double et éclatante réparation. Excitée par ses amis, soutenue par Maurepas qui, au fond, commençait à s'effrayer de l'orage amoncelé de toutes parts contre Turgot, et n'était pas fâché de se délivrer d'un collègue devenu embarrassant, elle réussit à entraîner le Roi dans sa querelle. Le 10 mai, le comte de Guines recevait le billet suivant:

«Lorsque je vous ai fait dire, Monsieur, que le temps que j'avais réglé pour votre ambassade était fini, je vous ai fait marquer en même temps que je me réservais de vous accorder les grâces dont vous étiez susceptible. Je rends justice à votre conduite, et je vous accorde les honneurs du Louvre, avec la permission de porter le titre de duc. Je ne doute pas, Monsieur, que ces grâces ne servent à redoubler, s'il est possible, le zèle que je vous connais pour mon service. Vous pouvez montrer cette lettre ^[735].»

C'était la Reine qui avait voulu ce billet; c'était même elle, assure-t-on, qui l'avait dicté ^[736]. Dans l'emportement de sa colère, elle eût souhaité que cette réhabilitation officielle de l'ambassadeur coïncidât avec la chute de ses adversaires et que Turgot fût mis à la Bastille ^[737]. Mercy parvint à empêcher ces excès; mais, le 12 mai, Maurepas signifia au contrôleur général son congé.

Le public avait été, assure-t-on, moins choqué de cette intervention de la Reine que frappé de l'habileté dont elle avait fait preuve dans cette affaire. Il admirait sa diplomatie et ne doutait plus de son crédit ^[738]. Cette chute néanmoins était fâcheuse, et la part que Marie-Antoinette y avait prise, malgré le mouvement d'opinion qui semblait l'y pousser, plus fâcheuse encore. Peut être en eut-elle regret: du moins en éprouva-t-elle quelque confusion; car, dans sa correspondance avec sa mère, elle cherche à nier toute connivence dans le renvoi de Turgot et de Malesherbes ^[739]. Mais elle n'avait pas su résister aux insinuations de son entourage.

«Votre Majesté sera sans doute surprise, écrivait Mercy à Marie-Thérèse, que ce comte de Guines, pour lequel la Reine n'a ni ne peut avoir aucune affection personnelle, soit cependant la cause de si grands mouvements; mais le mot de l'énigme consiste dans les entours de la Reine, qui se

réunissent tous en faveur du comte de Guines. Sa Majesté est obsédée; elle veut se débarrasser; on parvient à piquer son amour-propre, à l'irriter, à noircir ceux qui, pour le bien de la chose, peuvent résister à ses volontés; tout cela s'opère pendant des courses ou autres parties de plaisirs, dans les conversations de la soirée chez la princesse de Guéménée; enfin, on réussit tellement à tenir la Reine hors d'elle-même, à l'enivrer de dissipation que, cela joint à l'extrême condescendance du Roi, il n'y a, dans certains moments, aucun moyen de faire percer la raison ^[740].»

Ces lignes de Mercy sont graves: elles sont la peinture, assombrie sans doute, mais avec un fond de vérité trop réel, d'une période fâcheuse de la vie de la Reine, ce que nous appellerons volontiers la période de dissipation. Il semble que, éblouie de l'éclat du trône sur lequel elle venait de monter, enivrée peut-être par les applaudissements du public, obsédée,—c'est le mot de Mercy,—par des entours qui exploitaient sa jeunesse, Marie-Antoinette n'ait vu que le côté facile de l'existence qui s'était ouverte prématurément devant elle. Marie-Thérèse avait raison de le dire: il eût fallu six ans encore ^[741] pour affermir chez la Reine la réserve et les goûts réfléchis dont nous avons constaté les progrès naissants dans les derniers mois de sa vie de Dauphine, pour que la maturité de l'âge amenât celle de la raison. Cette prise de possession trop précoce de la toute-puissance par des souverains, si jeunes et «si neufs» encore, vint tout gâter et tout mettre en question. Il y eut là, pendant quelques années, des entraînements irréfléchis, une ardeur de plaisirs «licites», sans doute, mais «hazardieux», suivant le mot de l'Empereur ^[742], des imprudences même, si l'on veut, qui furent regrettables, mais dont il importe de ne pas exagérer l'importance et dont nous aurons à rechercher les causes.

CHAPITRE XII

Période de dissipation.—Courses de chevaux.—Chasses au bois de Boulogne.—Courses en traîneau.—Voyages à Paris.—Bals de l'Opéra.—Aventure de Monsieur.—La Reine en fiacre.—Oubli de l'étiquette.—Condescendance fâcheuse du Roi.—Dépenses de la Reine.—Les bijoux.—Le jeu.—Les banquiers à Fontainebleau.—Malgré tout, la Reine reste fidèle aux habitudes de piété.—Ce que pense Mercy du caractère et de la conduite de Marie-Antoinette pendant cette période.—Jugement du prince de Ligne.—Jugement du comte de Goltz.—Une page du comte d'Haussonville.

Les derniers jours du règne de Louis XV avaient été tristes. Éloignée des plaisirs du Roi par son antipathie pour M^{me} du Barry; osant à peine organiser, avec la jeune famille royale, quelques amusements particuliers, qui eussent pu paraître une condamnation de ceux du vieux monarque; vivant à l'écart entre de vieilles filles ombrageuses et maussades et une dame d'honneur entichée de l'étiquette, Marie-Antoinette avait dû concentrer et contraindre ses vives et juvéniles aspirations. Lorsque, à dix-neuf ans, elle monta sur le trône, devenue tout à coup libre de ses actes, ne trouvant ni direction ni expérience chez un mari à peu près aussi jeune et aussi inexpérimenté qu'elle, et d'un caractère moins ferme, il semble qu'il y ait eu, chez cette nature comprimée, comme une spontanée réaction; la sève refoulée de la jeunesse s'épanouit et s'emporta dans toute son exubérance. Condamnée depuis quatre ans à un ennui officiel, la Reine parut comme affamée de plaisirs et de distractions. Il ne manquait pas, à la Cour, de gens qui partageaient avec Marie-Antoinette ce goût des amusements, et parmi eux, tout le premier, son beau-frère, le comte d'Artois. Le «prince de la jeunesse», comme on l'appelait ^[743], se fit en quelque sorte l'organisateur des fêtes de sa jeune belle-sœur.

Ce furent d'abord les courses de chevaux, plaisir nouveau récemment importé d'Angleterre. L'anglomanie était alors à la mode. Malgré la sanglante réponse de Louis XV au comte de Lauraguais ^[744], les jeunes seigneurs, comme le comte d'Artois, le duc de Chartres, le duc de Lauzun,

le marquis de Conflans, ne rêvaient que de faire adopter en France les habitudes anglaises. La première course eut lieu le 9 mars 1775, dans la plaine des Sablons ^[745]; ce fut un cheval du duc de Lauzun qui remporta le prix. La Reine y vint, «belle comme le jour,» dit Métra, et le jour était superbe; elle y vint avec Monsieur, Madame, et la comtesse d'Artois. A cette course en succédèrent d'autres; puis ce devint un amusement régulier, qui eut lieu chaque semaine aux environs de Paris, et auquel la jeune souveraine prit un goût «extraordinaire ^[746]»; mais cet amusement n'était pas sans inconvénient. La liberté des courses autorisait une confusion fâcheuse. On avait élevé pour la Reine une sorte d'estrade d'où elle dominait la piste; c'était là que se réunissaient les principaux amateurs, et ces amateurs, emportés par leur ardeur, n'avaient pas toujours la tenue qui eût convenu. On entraînait dans le pavillon en bottes et en chenille, et les gens graves en étaient scandalisés. Il y avait là toute une troupe de jeunes gens, «indignement vêtus, dit Mercy, faisant une cohue et un bruit à ne pas s'entendre ^[747],» et, au milieu d'eux, la famille royale, perdue en quelque sorte dans la foule sans distinction aucune; le comte d'Artois, courant de haut en bas, pariant, se désolant bruyamment quand il perdait, se livrant à une joie non moins bruyante quand il gagnait, s'élançant dans le peuple pour aller encourager ses postillons ou «jaquets» et revenant présenter à la Reine celui qui lui avait gagné un prix. La Reine avait beau conserver, au milieu de ce pêle-mêle, un air de dignité qui en diminuait les inconvénients; le public, ne pouvant saisir cette nuance, voyait là une familiarité qui semblait exclure le respect ^[748]. Le Roi n'avait pu se résoudre qu'une seule fois à assister à un de ces divertissements ^[749]; il ne dissimulait pas son mécontentement et la Reine elle-même sentait le peu de convenance de ces imitations anglaises; mais, entraînée par son ardeur, elle ne mettait pas toujours sa conduite d'accord avec ses sentiments ^[750].

D'autres fois, c'étaient des courses en cabriolet ^[751] ou des chasses au daim dans le bois de Boulogne, avec le comte d'Artois. La chasse se terminait par un dîner dans une maison du bois. La Reine sans doute n'assistait jamais à ces repas, auxquels le bruit public reprochait d'être trop gais. Mais cependant, à Paris, on la voyait avec peine monter avec son beau-frère dans de petites voitures ouvertes que le comte conduisait lui-

même, et l'on regrettait qu'elle semblât s'associer si complètement aux parties de plaisir d'un prince que sa légèreté faisait juger sévèrement ^[752].

L'année 1776 amena d'autres divertissements. L'hiver était exceptionnellement rude; la neige couvrit la terre plus de six semaines de suite. Marie-Antoinette, qui se souvenait encore du charme qu'elle avait goûté dans son enfance à des courses en traîneau, voulut s'en donner l'amusement. Ce n'était point une nouveauté à la Cour de France: on retrouva dans le dépôt des écuries de Versailles de vieux traîneaux qui avaient servi au Dauphin, père de Louis XVI; mais on en fit faire des neufs, plus appropriés à la mode du jour, et la Reine, accompagnée de la princesse de Lamballe, charmantes toutes deux dans les fourrures qui les enveloppaient, se mit à courir sur la glace, avec les principaux seigneurs et les principales dames de la Cour. Elle hésitait à venir à Paris dans la crainte, disait-elle, «d'être ennuyée par de nouvelles histoires ^[753].» Les premières parties se firent dans le parc de Versailles; le bruit des grelots dont les harnais des chevaux étaient garnis, l'élégance et la blancheur de leurs panaches, la variété de forme des diverses voitures, l'or dont elles étaient rehaussées, tout cela constituait un coup d'œil charmant pour les spectateurs ^[754]. Le succès encouragea; on poussa jusqu'au bois de Boulogne ^[755]; une fois même on vint à Paris, et l'on parcourut les boulevards et quelques rues. Par bonté, et comme le terrain glissant et couvert de frimas pouvait rendre les chutes fréquentes et dangereuses, la Reine n'avait pas voulu être escortée de ses gardes. Mais le public ne comprit pas ce motif d'humanité et, accoutumé à voir les souverains entourés d'une pompe fastueuse, il fit un crime à Marie-Antoinette de cet appareil trop simple ^[756]. La Reine le sut: dans les années suivantes, elle ne fit plus que de rares courses en traîneau, et lorsque, en 1778, elle revint à Paris, une seule fois d'ailleurs, ce fut avec une suite nombreuse, en très bon ordre, et accompagnée de toute la Cour dans vingt et un traîneaux ^[757].

La Reine aimait Paris; elle en aimait les spectacles; elle en aimait les divertissements; elle se plaisait à y prendre part, et les Parisiens, au début du moins, étaient heureux de ces apparitions fréquentes qui tenaient les acteurs en haleine et les forçaient de perfectionner leur jeu ^[758]. La Reine allait au Colisée, avec Monsieur, sans diamants ni coiffure, se laissant approcher par tout le monde, et le public applaudissait ^[759]. Elle allait au

Palais-Royal, à un bal paré que donnait le duc de Chartres; mais cette fois le public murmurait: ce n'était point l'usage que la Reine acceptât un bal chez le duc d'Orléans. Le Roi l'avait permis pourtant; mais il n'était pas venu lui-même [760]. La Reine allait surtout aux bals de l'Opéra. C'était alors le rendez-vous de la bonne compagnie; les grands seigneurs et les dames de la Cour se réunissaient là en domino et s'amusaient à y intriguer. Marie-Antoinette y prenait plaisir elle-même. «Pour n'être pas reconnue, raconte le prince de Ligne,—ce qu'elle était toujours pour nous et même pour les Français qui la voyaient le moins,—elle s'adressait aux étrangers pour les intriguer; de là mille histoires et mille amants anglais, russes, suédois et polonais [761].»

La Reine n'allait jamais seule à ces bals; elle était toujours accompagnée, soit de quelqu'un de sa suite, soit le plus habituellement des princes ou princesses de la famille royale. Un officier de garde se tenait à quelques pas d'elle; une de ses dames était à ses côtés, et, s'il lui arrivait de se promener un instant avec des hommes, ce n'était jamais qu'avec des personnages connus et de distinction [762]. Mais le Roi n'y paraissait que rarement, et, tout en encourageant sa femme à user de ces sortes d'amusements, il s'abstenait ordinairement d'y prendre part [763]. Quelquefois même, Madame, avec sa politique «italienne», prétextait au dernier moment une indisposition, afin de ne point accompagner sa belle-sœur [764]. La Reine allait donc avec Monsieur, et le public en glosait; on n'épargnait à la jeune princesse ni les critiques malveillantes ni même les apostrophes directes. Une fois, un masque s'était enhardi jusqu'à s'approcher d'elle et à lui reprocher gaîment de manquer aux devoirs d'une bonne femme qui devrait rester près de son mari et ne pas courir les bals sans lui. La liberté de ces sortes de réunions faisait naître des inconvénients qui fussent passés inaperçus dans d'autres pays, mais que Mercy déclarait justement redouter avec l'étourderie et la légèreté françaises [765].

Un jour, à l'Opéra, la Reine avait voulu circuler dans le bal; pour ne pas trahir son incognito, elle avait ordonné au chef de ses gardes de ne la suivre qu'à dix pas et elle s'avancait avec Monsieur et la duchesse de Luynes. Un masque en domino noir vint heurter assez rudement Monsieur, qui le repoussa d'un coup de poing. Le masque se plaignit à un sergent qui s'apprêtait à arrêter le prince, lorsque l'officier le fit reconnaître. Cet

incident, fort simple en lui-même, donna naissance aux histoires les plus ridicules ^[766]. Les circonstances les plus ordinaires étaient aussitôt travesties, et rarement avec bienveillance.

«L'absurdité et l'invraisemblance des mensonges qui se débitent ici à tout propos n'ont point de bornes,» écrivait Mercy ^[767]. Les gens, qui n'avaient pour vivre d'autre métier que d'écrire des gazettins, les remplissaient d'une foule d'anecdotes, inventées à plaisir pour la plupart, mais qui, trouvant prétexte dans ces excursions à Paris et ces apparitions aux bals, rencontraient crédit dans les salons et assuraient le débit de ces feuilles à l'étranger. Les amateurs de scandales s'en délectaient, et ainsi se formait autour du nom de Marie-Antoinette une légende malveillante qu'entretenaient les haines de cour, qu'ont alimentée les pamphlets, qui, reproduite dans les mémoires d'ennemis acharnés, exploitée par les passions de parti, est arrivée jusqu'à nous et que, malgré l'éclat de la vérité, l'histoire, exactement informée aujourd'hui, a souvent encore bien de la peine à dissiper; tant il est difficile, en France, de détruire une calomnie!

Que n'a-t-on pas dit, par exemple, de ce qu'on a nommé l'aventure du fiacre? Cette aventure, la voici dans toute sa simplicité:

C'était en 1779, trois ans après l'incident que nous venons de raconter: la Reine avait conservé le goût des bals de l'Opéra, et le Roi avait fini par le prendre. Tous deux y étaient venus ensemble, le soir du dimanche gras, et, après être restés jusqu'au matin dans la salle sans être reconnus, étaient revenus à Versailles en tête-à-tête ^[768]. Ils avaient formé le projet de retourner à l'Opéra le mardi suivant. Puis, au dernier moment, le Roi avait changé d'avis et engagé la Reine à aller seule à ce bal, avec une de ses dames d'honneur. La Reine partit donc seule avec la princesse d'Hénin. A Paris, elle se rendit chez le premier écuyer, le duc de Coigny, pour prendre une voiture particulière, qui sauvegardât son incognito, et c'est dans cet équipage qu'elle s'achemina vers l'Opéra. Malheureusement, la voiture était mauvaise: elle se brisa à quelque distance du théâtre. La Reine descendit avec sa dame d'honneur, entra, sans se démasquer, dans la maison d'un marchand de soieries, pendant qu'on cherchait une autre voiture, et, comme on ne pouvait en trouver, monta dans un fiacre qui passait et arriva ainsi à l'Opéra. Quelques personnes de sa suite, qui s'y étaient rendues séparément, l'entourèrent et ne la quittèrent plus, tout le temps qu'elle resta au bal, et

sans qu'elle eût été reconnue. Telle fut l'histoire du fiacre, d'après les témoins les mieux informés ^[769]. La Reine cependant en fut un peu peinée; mais le Roi ne fit qu'en rire et y trouva matière à plaisanterie; les gazetiers seuls, amateurs et inventeurs de scandales, la travestirent en calomnies.

Il n'en est pas moins vrai que ces courses à Paris, ces apparitions aux bals de l'Opéra avaient de réels inconvénients. La Reine, forte du témoignage de sa conscience et de la pureté de ses intentions, n'apercevait là qu'un plaisir innocent et une distraction sans conséquence. Mercy voyait plus juste, quand il faisait à la jeune princesse, sur ces passe-temps frivoles, des observations sérieuses: ce n'étaient que de petites fautes, mais qui produisaient une impression fâcheuse. La Reine, avec sa bonté naturelle et son accueil facile, parlait à tout le monde, et il en résultait une apparence de laisser-aller qui compromettait un peu sa dignité et froissait le public, mal habitué à cette manière d'être. On s'accoutumait peu à peu, même dans les actions les plus solennelles, même avec les meilleures intentions, à oublier le haut rang d'une souveraine, qui semblait ne pas vouloir s'en souvenir elle-même; la familiarité tuait le respect ^[770]. «Toujours plus près de son sexe que de son rang, a dit justement Rivarol, elle oubliait qu'elle était faite pour vivre et mourir sur un trône réel; elle voulut trop jouir de cet empire fictif et passer que la beauté donne aux femmes ordinaires et qui en fait des reines d'un moment ^[771].»

Il ne faudrait pas cependant imputer à la Reine seule ces imprudences: Louis XVI en doit porter avec elle, et peut-être plus qu'elle, la responsabilité. Chef de famille et chef d'État, c'était à lui à comprendre le tort que ces courses à Paris pouvaient faire à sa femme; c'était à lui à l'en avertir et, au besoin, à lui interdire des distractions, innocentes en elles-mêmes, sans contredit, mais qui prêtaient le flanc à la critique. Il ne le faisait pas: loin de là, non seulement il autorisait ces plaisirs, mais il était le premier à engager Marie-Antoinette à s'y livrer ^[772]; et lorsque Marie-Thérèse, alarmée, pour le crédit de sa fille, des bruits qui lui arrivaient de Paris, et se faisant, de Vienne, l'écho sévère des observations de Mercy, écrivait que ces amusements «où la chère Reine se trouvait sans ses belles-sœurs et le Roi, lui avaient causé bien de tristes moments ^[773]», la jeune femme avait le droit de répondre que, ces amusements, le Roi les

connaissait et les approuvait, et qu'elle ne pouvait mal faire en cédant aux instances de son mari [774].

«Parmi les bruits qui s'élèvent contre la gloire et la considération essentielles à une Reine de France, écrivait Mercy le 17 décembre 1776, il en est un qui paraît plus dangereux et plus fâcheux que les autres. Il est dangereux, parce que, de sa nature, il doit faire impression sur tous les ordres de l'État, et particulièrement sur le peuple; il est fâcheux, parce qu'en retranchant les mensonges et les exagérations inséparables des bruits publics, il reste néanmoins un nombre de faits très authentiques auxquels il serait à désirer que la Reine ne se fût jamais prêtée. On se plaint assez publiquement que la Reine fait et occasionne des dépenses considérables. Ce cri ne peut aller qu'en augmentant, si la Reine n'adopte bientôt quelque principe de modération sur cet article. Il n'a commencé que depuis la mort du feu Roi; mais il est déjà bien considérable [775].»

Chose étrange, Marie-Antoinette, Dauphine, n'avait jamais eu aucun goût de dépense. Elle avait même semblé plutôt «pencher vers une économie un peu stricte».—«Il n'y a pas d'exemple,» écrivait l'ambassadeur, que M^{me} la Dauphine ait fait de son propre mouvement quelque libéralité marquée [776].» Un an plus tard, il observait encore avec chagrin que «M^{me} l'Archiduchesse n'avait donné que bien rarement des marques de disposition aux largesses [777]», et il se demandait, non sans inquiétude, quel usage il pourrait faire des mille louis que l'Impératrice l'avait autorisé à mettre à la disposition de sa fille [778]. En montant sur le trône, Marie-Antoinette pouvait, en toute justice, se vanter de n'avoir jamais fait de dettes [779]. Au début même de son règne, elle s'était montrée résolue à éviter toute dépense «inutile ou superflue», et elle avait renoncé sans regret à des amusements susceptibles de devenir dispendieux et embarrassants [780]. Puis, bientôt, éblouie par l'éclat de sa grandeur nouvelle, entraînée par ses amies, elle se lança dans le tourbillon des plaisirs et du luxe. Dauphine, elle dépensait peu pour sa toilette [781]; quoiqu'elle aimât beaucoup les bijoux, on l'avait vue refuser des pendants d'oreilles en brillants que M^{me} du Barry offrait de lui faire donner par Louis XV [782]. Une fois sur le trône, son goût pour les pierreries s'affirma avec plus de force et elle ne sut plus y résister. En janvier 1776, c'étaient des girandoles d'une valeur de 400.000 francs qu'elle

achetait, et il fallait demander au marchand un délai de quatre ans pour en acquitter le prix ^[783]. Six mois après, c'étaient des bracelets de 250.000 livres. «Cette emplette, disait Mercy, s'est décidée par tentation des entours de la Reine et par protection accordée à quelques joailliers ^[784].» Mais, cette fois, la cassette de la jeune femme, largement entamée par l'acquisition des girandoles, se trouva tout à fait insuffisante. Il fallait pourvoir au déficit: on vendit des bijoux; puis la Reine, «avec une répugnance extrême,» se décida à demander deux mille louis à son mari. Le Roi fit quelques observations et versa la somme ^[785]. Marie-Thérèse fut moins patiente; elle adressa à sa fille de vifs reproches.

«Ces sortes d'anecdotes percent mon cœur, surtout pour l'avenir, lui écrivit-elle, avec son style vif et incorrect: celle des diamants m'a humiliée. Cette légèreté française, avec toutes ces extraordinaires parures! Ma fille, ma chère fille, la première reine, le deviendrait elle-même! Cette idée m'est insupportable ^[786]!»

La Reine fut piquée de ces reproches: «Voilà que mes bracelets sont arrivés à Vienne,» dit-elle avec humeur en lisant cette lettre de sa mère; «je gage que cet article vient de ma sœur Marie ^[787]!» Ne sachant que répondre, elle affecta de tourner la chose en plaisanterie et traita l'achat des bracelets de «bagatelle ^[788]». L'Impératrice reprit vivement:

«Vous passez fort légèrement sur les bracelets, dit-elle; mais cela n'est pas tel que vous voulez l'envisager. Une souveraine s'avilit en se parant, et encore plus si elle pousse cela à des sommes si considérables, et en quel temps! Je ne vois que trop cet esprit de dissipation; je ne puis me taire, vous aimant pour votre bien, non pour vous flatter ^[789].»

Marie-Thérèse avait raison; son langage était sévère, mais cette sévérité était légitime et ces craintes n'étaient que trop fondées. Derrière ces dépenses excessives, on voit apparaître, dans l'avenir, comme un menaçant fantôme, le procès du Collier.

Après les achats de diamants ^[790], le jeu. Là aussi, la Reine subissait des entraînements. Dauphine, elle avait manifesté une assez vive répulsion pour ce genre de plaisir ^[791]; Reine même, elle avait longtemps refusé de jouer ^[792]. Puis le goût était né avec la société des favorites et l'exemple du comte

d'Artois, et n'avait pas tardé à être très vif. «Son jeu est devenu fort cher, écrivait Mercy; elle ne joue plus aux jeux de commerce, dont la perte est nécessairement bornée; le lansquenet est devenu son jeu ordinaire, et parfois le pharaon, lorsque son jeu n'est pas entièrement public [793].» Le Roi désapprouvait ce gros jeu; mais on se cachait de lui. Lorsqu'il venait chez la princesse de Guéménée, on enlevait les cartes un quart d'heure avant son arrivée; puis on les reprenait après son départ. On jouait aussi chez la princesse de Lamballe. Louis XVI lui-même, avec sa trop facile bonté, se prêtait parfois à ces fantaisies de la société de la Reine; il se contentait d'en plaisanter au lieu de les interdire; le public murmurait, et les dames de la Cour se plaignaient.

Une fois, pendant un séjour à Fontainebleau, la Reine eut envie de jouer au pharaon; elle demanda à son mari la permission de faire venir des banquiers de Paris. Le Roi fit quelques objections, représenta le danger d'autoriser, par l'exemple de la Cour, des jeux interdits par les ordonnances de police, même chez les princes du sang; puis il céda et accorda la permission demandée, ajoutant que cela ne tirerait pas à conséquence, pourvu qu'on ne jouât qu'une soirée. Les banquiers arrivèrent le 30 octobre et taillèrent toute la nuit et la matinée du 31, chez la princesse de Lamballe, où la Reine resta jusqu'à 5 heures du matin; après quoi Sa Majesté fit encore tailler le soir et bien avant dans la matinée du 1^{er} novembre, jour de la Toussaint. La Reine joua elle-même jusqu'à près de trois heures du matin. Le grand mal de cela était qu'une pareille veillée tombait dans la matinée d'une fête solennelle, et il en est résulté des propos dans le public. La Reine se tira de là par une plaisanterie, en disant au Roi qu'il avait permis une séance de jeu, sans en déterminer la durée, qu'ainsi on avait été en droit de la prolonger pendant 36 heures. Le Roi se mit à rire et répondit gaiement: «Allez, vous ne valez rien, tous tant que vous êtes [794].» Il fit plus, il poussa la faiblesse jusqu'à faire revenir lui-même les banquiers, le 11 novembre [795]. Était-ce avec une pareille condescendance qu'on pouvait mettre un frein à cette passion de jeu qui dérangeait les finances de la Reine et compromettait son crédit [796]?

Hâtons-nous de dire pourtant qu'au milieu de ces entraînements et de cette société encore infestée de la corruption de Louis XV, parmi cette jeunesse un peu mêlée et parfois entreprenante que de pareils amusements

attiraient à Versailles ou à Fontainebleau, Marie-Antoinette savait toujours garder une contenance qui commandait le respect et retenait la liberté des propos ^[797]. L'ardeur même avec laquelle elle se livrait aux frivolités ne changeait ni son esprit ni le fond de son caractère, et Mercy demeurait convaincu que «l'un et l'autre, naturellement enclins au bien, l'effectueraient de préférence, dans des temps tranquilles et recueillis, et qu'enfin l'effet de toutes les grandes qualités de la Reine n'était que suspendu par une dissipation démesurée, sans rien ôter à l'espoir d'un retour plus favorable à ses intérêts et à sa gloire ^[798]».—«Dans l'exacte vérité, disait-il, il y a moins à se plaindre du mal qui existe que du défaut de tout le bien qui pourrait exister ^[799].»

Chose plus extraordinaire, cette passion de plaisirs n'altérait pas sensiblement le fond de piété que la Reine devait aux principes de sa mère et aux instructions de son père; en dépit de torts que l'ambassadeur ne cessait de signaler à l'Impératrice, la plupart du temps en les grossissant ^[800], Marie-Antoinette continuait à donner à la Cour l'exemple de la régularité dans les pratiques religieuses; et elles amenaient souvent des temps d'arrêt dans le tourbillon de frivolités que nous avons dépeint ^[801], mais dont il ne faudrait pas exagérer le caractère.

On a voulu abuser, contre la jeune femme, de quelques imprudences, et surtout de prétendues révélations dues à la fatuité de certains hommes admis dans son intimité; on a parlé des *amours* de Marie-Antoinette. L'histoire vraie a fait justice de ces calomnies. Pendant cette période de dissipation, au point de vue moral, il n'y eut pas une seule faute de commise. «En tout ce qui concerne les mœurs, il n'y a pas eu, dans la conduite de la Reine, la moindre nuance qui n'ait porté l'empreinte de l'âme la plus vertueuse, la plus droite, la plus rigide sur tous les principes qui tiennent à l'honnêteté du caractère... Personne n'est plus intimement convaincu de cette vérité que le Roi ^[802].» Tel est le témoignage que Mercy a rendu à la princesse, dès le début de son règne, et que confirment toutes ses correspondances ultérieures; tel est celui que lui rendit un peu plus tard, après l'avoir observée de près avec une rigueur presque malveillante, un frère sévère et mal disposé pour elle, Joseph II. Et, après avoir étudié scrupuleusement les rapports de l'ambassadeur, de ce fidèle et loyal serviteur, de ce témoin consciencieux, qui dit tout, qui force même le

tableau, afin de provoquer de vives remontrances de la part de l'Impératrice et des réflexions sérieuses de la part de la Reine ^[803], qui ne cache pas les imprudences et qui, s'il y en avait eu, n'eût pas davantage dissimulé les fautes ^[804], mais qui n'en a pas trouvé une seule à signaler à la sollicitude de Marie-Thérèse; après avoir étudié ces rapports, il n'y a pas un historien impartial qui ne s'associe aux paroles de Mercy et de Joseph II, et qui ne dise, avec l'éminent éditeur de la correspondance de Mercy, qu'on ne peut désormais descendre «à répéter les médisances, les calomnies, les erreurs grossières de Besenval, de Lauzun et de Soulavie ^[805]»; pas un qui ne souscrive à ces lignes d'un des hommes qui ont approché le plus près et le mieux connu Marie-Antoinette. «Sa prétendue galanterie ne fut jamais qu'un sentiment profond d'amitié, et peut-être distingué pour une ou deux personnes, et une coquetterie générale de femme ou de reine pour plaire à tout le monde. Dans le temps même où la jeunesse, le défaut d'expérience pouvaient engager à se mettre trop à son aise vis-à-vis d'elle, il n'y eut jamais aucun de nous, qui avions le bonheur de la voir tous les jours, qui osât en abuser par la plus petite inconvenance; elle faisait la reine sans s'en douter, on l'adorait sans songer à l'aimer ^[806].»

Un homme qui a vu Marie-Antoinette de près, comme le prince de Ligue, sans être pourtant de sa société, mais qui l'a vue jusqu'à la fin, le baron d'Aubier, ne pense pas sur ce point autrement que le spirituel écrivain: «Toujours sur le trône, dit-il dans un langage un peu alambiqué, on lui eût plus aisément pardonné de tout effacer; descendue dans les salons de l'amitié, la meilleure des amies, avec toutes les prétentions d'une Française, n'y vit plus que la rivale qui lui arrachait le sceptre du salon. Antoinette y fut un peu coquette, sans être galante; mais tout ce qui lui eût pardonné d'être galante à l'excès ne lui pardonna pas de plaire excessivement; les fats, détrompés avec autant de dignité que d'indulgence, au premier mot qu'ils glissèrent, devinrent les chevaliers de la haine de leurs consolatrices, uniquement parce qu'Antoinette n'avait pas été ce qu'ils disaient ^[807].»

Le ministre de Prusse lui-même, le comte de Goltz, si hostile à la Reine, toujours à l'affût des moyens de ruiner son crédit et qui déclarait qu'*avec de la malignité* la conduite de Marie-Antoinette pourrait être interprétée défavorablement, était obligé de convenir «qu'on ne pouvait s'arrêter à

personne en particulier et qu'il n'y avait là qu'un désir de plaire à tout le monde [808]».

Récemment encore, un historien distingué, publiant et résumant les souvenirs de son père, jeune encore sous le règne de Louis XVI, mais déjà observateur pénétrant et sagace, et, à cause de sa jeunesse même, plus à portée de bien voir les choses, parce qu'on ne se fût pas méfié de lui, a écrit la page suivante, qui complète et confirme le jugement du prince de Ligne.

«J'ai toujours entendu dire à mon père, dont les souvenirs d'enfance étaient très précis, que l'aspect de ces réunions,—à Trianon—était des plus innocents; que la Reine s'y comportait avec une grâce et une convenance exquises; qu'entre ces femmes, la plupart si jeunes, quelques-unes si belles, et le petit nombre d'hommes admis dans leur intimité, le ton le plus parfait ne cessait de régner. On affectait de s'affranchir de l'étiquette, parce que la Reine le voulait. On faisait mine de la traiter comme toute autre femme, parce que c'était une manière détournée de lui faire sa cour; mais le respect demeurait entier, à travers cette familiarité de convention, et la retenue se faisait encore sentir, sous ce feint abandon. La Reine seule parvenait à se faire illusion. Elle se félicitait, avec une entière bonne foi, d'avoir introduit à la Cour de France les usages de la débonnaire Autriche. Suivant mon père, dans ce cercle si réduit, composé de ses intimes les plus privés et les plus à sa dévotion, son attitude était celle d'une femme soigneuse de ses devoirs, attachée à son mari, que son intérieur très grave incommodait un peu, et qui allait chercher au plus près, et au moindre risque possible, les distractions naturelles à son âge. Des hommes, qui passaient pour aimables et qui étaient à la mode, y furent peu à peu introduits. Ils étaient bien accueillis de la Reine; mais aucun ne parut jamais avoir été particulièrement distingué par elle. Ainsi, beaucoup de laisser-aller, pas mal d'étourderie, peut-être un peu de coquetterie, mais une coquetterie générale et sans but; nulle apparence de manège, aucune ombre d'intrigue: voilà ce qui apparut à mon père. C'est dire qu'il n'a jamais ajouté foi aux attachements ou sérieux ou frivoles qu'on a prêtés à la reine Marie-Antoinette. Il traitait ces bruits de folies ou de sottises; on le mettait de mauvaise humeur quand on paraissait y croire [809].»

Cette page de M. d'Haussonville nous amène tout naturellement à l'indication des causes véritables de cette période de dissipation que nous

avons signalée dans la vie de la Reine. Si la jeune et vive souveraine s'est laissé, pendant quelques années, emporter à un goût de frivolités et de plaisirs que ses vrais amis s'efforçaient, trop souvent en vain, de modérer, il importe de savoir par qui elle y fut entraînée et pourquoi.

CHAPITRE XIII

Société de la Reine.—La princesse de Lamballe.—Sa nomination comme surintendante de la Maison de la Reine.—La comtesse de Dillon.—La princesse de Guéménée.—La comtesse Jules de Polignac.—Faveurs accordées à la famille de Polignac.—La Société Polignac.—Le comte de Vaudreuil.—Le comte d'Adhémar.—Le baron de Besenval.—Le duc de Guines.—Le duc de Lauzun.—Les étrangers.—La Marck.—Esterhazy.—Stedingk.—Fersen.—Rivalité des favorites.—Déclin du crédit de la princesse de Lamballe.—Influence croissante de M^{me} de Polignac.—Inconvénients de cette influence.—La Reine ne sait pas résister aux sollicitations de ses amis.—Causes vraies de la dissipation de Marie-Antoinette.

«Cette auguste princesse, écrivait Mercy, si intéressante par les qualités uniques de son esprit et de son caractère, serait sans reproche, si on la laissait à elle-même; c'est à ses indignes entours qu'il faut s'en prendre, et je les combattrai jusqu'au dernier moment, avec la même fermeté que je leur ai toujours montrée ^[810].»

Cette société de la Reine, que l'ambassadeur jugeait si sévèrement et qui a fait tant de tort à l'infortunée souveraine, il est temps de la présenter à nos lecteurs.

N'étant encore que Dauphine, Marie-Antoinette avait remarqué, aux bals de sa dame d'honneur, la comtesse de Noailles ^[811], une jeune femme aux grands yeux tranquilles, aux longs cheveux bouclés, au teint éblouissant, à la taille ondoyante et souple ^[812], avec une physionomie douce, que rehaussait encore l'auréole du malheur. Épouse à 18 ans, veuve à 19 de l'indigne fils du duc de Penthièvre ^[813], Marie-Thérèse de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe, n'avait connu du mariage que les désillusions et les tristesses. C'était un cœur délicat et tendre, qui n'eut que deux attachements: celui de son beau-père, dont elle soutenait la vieillesse et partageait la bienfaisance; celui de la Reine, à laquelle, dans les jours d'épreuve, elle apporta le plus décisif témoignage d'affection, le témoignage du sang. Marie-Antoinette la vit; elle l'aima de prime abord, séduite peut-être par l'élégance de sa démarche, véritable type de la grâce,—car la Reine était

comme naturellement attirée vers tout ce qui était gracieux [814],—séduite plus encore par la limpidité de son regard, la sensibilité de son âme, et ce je ne sais quoi de mélancolique et de rêveur qu'une vie, déjà si éprouvée dans un âge si tendre, avait jeté sur cette jeune italienne, blonde comme une femme du Nord. Avec l'affection naquit la confiance, avec la confiance, l'intimité. L'avènement de la Reine ne fit que resserrer ces liens, et, dans l'hiver de 1776, nous retrouvons les deux amies, associées dans ces promenades en traîneau, qui d'abord amusèrent Paris, puis bientôt le firent murmurer; toutes deux l'une près de l'autre, confondant leur fraîcheur et leurs sourires, mêlant en quelque sorte les boucles de leurs cheveux et l'éclat de leur gaieté; toutes deux abritant sous d'épaisses fourrures la souplesse de leur taille et les roses de leur visage; belles et radieuses comme «le printemps, sous la martre et l'hermine [815]».

M^{me} de Lamballe fut la seule liaison de la Dauphine [816], la première et la plus longue liaison de la Reine. Pendant plusieurs années, son influence fut prépondérante, et, quelque respect qu'inspire un dévouement, dont l'héroïsme fut poussé jusqu'au martyre, cette influence ne fut pas toujours heureuse. Esprit un peu étroit [817], caractère honnête mais ombrageux [818], M^{me} de Lamballe, par certaines prétentions inusitées, par des ambitions qui semblaient peu désintéressées, soit pour elle, soit pour les siens, mit plus d'une fois la Cour en rumeur, et le public en courroux [819]. Son frère, le prince de Carignan, obtenait, grâce à elle, trente mille francs de pension et un régiment d'infanterie [820], au grand mécontentement du ministre, qui n'avait pas été consulté, et des officiers, qui aspiraient au grade de colonel. Elle-même, six mois après, était nommée surintendante de la maison de la Reine [821]. La comtesse de Noailles, devenue maréchale de Mouchy, ayant donné sa démission sous prétexte d'accompagner son mari dans son gouvernement de Guyenne [822], mais au fond par jalousie contre l'influence croissante de la favorite, Marie-Antoinette, qui voyait sans regret s'éloigner une dame d'honneur qu'elle n'avait jamais aimée, s'empressa de profiter de son départ pour obtenir du Roi le rétablissement de la place de surintendante, en faveur de M^{me} de Lamballe [823]. «Jugez de mon bonheur, écrivait-elle au comte de Rosemberg; je rendrai mon amie heureuse, et j'en jouirai encore plus qu'elle [824].» Mais le rétablissement d'un poste, supprimé depuis plus de trente ans, ne laissait pas que de présenter de

graves inconvénients, au moment même où l'on entra dans la voie des réformes et de l'économie. Le traitement de la surintendante était primitivement de quinze mille livres, et trente mille d'extraordinaire pour tenir une table à la Cour. La dernière titulaire, M^{lle} de Bourbon, avait trouvé moyen, par le crédit de son père et sous différentes dénominations, de faire porter ce chiffre à cinquante mille écus, soit cent cinquante mille livres. La princesse de Lamballe émit de pareilles prétentions, et Maurepas, qui vit là un moyen de se faire bien voir de la Reine, décida le Roi à agréer la demande de M^{me} de Lamballe; le traitement de la nouvelle surintendante fut arrêté à cinquante mille écus [\[825\]](#).

La fixation des attributions de la charge rétablie n'offrit pas moins de difficultés. Certaines de ces prérogatives étaient exorbitantes. Pour n'en citer qu'une, aucune dame de la Reine ne pouvait exécuter un ordre donné par elle, sans avoir été prendre préalablement l'attache de la surintendante. On voulut réformer cet abus; un nouveau règlement fut fait par l'abbé de Vermond; mais M^{me} de Lamballe refusa de s'y soumettre, alléguant que son beau-père ne consentait pas à ce qu'elle acceptât un poste déchu de son antique splendeur. La Reine céda aux sollicitations de son amie, et toute sa Maison fut en rumeur. La princesse de Chimay hésitait à prendre la place de dame d'honneur, la comtesse de Mailly, celle de dame d'atours, parce qu'il leur semblait que le rétablissement de la surintendance ne laissait plus à leurs fonctions qu'une importance subalterne. Marie-Antoinette s'irrita de voir ainsi marchander ses faveurs; elle ordonna. Mesdames de Chimay et de Mailly s'inclinèrent; mais le mécontentement subsista.

Les inconvénients ne tardèrent pas à se faire sentir. La princesse de Lamballe, très attachée au cérémonial [\[826\]](#) et d'autant plus raide sur ses prérogatives qu'elle les sentait plus contestées, froissait souvent quelqu'une des dames de la Reine; c'étaient spécialement des disputes continuelles avec la dame d'honneur et la dame d'atours. Ces discussions incessantes, dont le bruit parvenait jusqu'à la Reine, finirent par l'agacer; elle sut mauvais gré à M^{me} de Lamballe d'être l'occasion et la cause de ces querelles, et, son affection en étant refroidie [\[827\]](#), elle se mit en quête d'autres amies. Un instant, son goût la porta vers une jeune femme, d'origine irlandaise, la comtesse de Dillon [\[828\]](#). Grande et bien faite, quoique un peu maigre, M^{me} de Dillon avait un visage charmant, une voix sympathique où se reflétait la

douceur de son âme [829]. Marie-Antoinette fut attirée par cette douceur; mais bientôt les demandes indiscrètes de la nouvelle favorite, que poussait une mère intrigante, M^{me} de Roth, blessèrent la Reine, et elle ne traita plus M^{me} de Dillon qu'avec la bonté ordinaire qu'elle témoignait aux femmes de la Cour [830].

Le crédit de la princesse de Guéménée fut plus durable. Par sa naissance, —elle était fille du prince de Soubise;—par sa place,—elle était, quoique la Reine ne fût pas encore mère, gouvernante des Enfants de France, en survivance de sa tante la comtesse de Marsan,—M^{me} de Guéménée tenait un grand état à la Cour. Elle réunissait chez elle une société brillante, et Marie-Antoinette se plaisait à y aller passer des soirées. Mercy avait, au début, encouragé cette intimité; lié avec la princesse, il surveillait plus facilement ce qui se passait chez elle [831], et il voyait là, d'ailleurs, un contrepoids à l'influence de M^{me} de Lamballe. Les affections de sa royale pupille l'inquiétaient moins en se divisant; elles perdaient en profondeur ce qu'elles gagnaient en étendue [832]. Mais la société de M^{me} de Guéménée ne présentait pas moins d'inconvénients que celle de la surintendante. Si ce qu'on appelait le *Palais-Royal*, c'est-à-dire le duc de Chartres et son entourage, se réunissait chez M^{me} de Lamballe, le salon de la gouvernante des Enfants de France était le rendez-vous de tous les partisans de Choiseul. Ses bals étaient bruyants [833]; son jeu, effréné, et, qui pis est, suspect; ses amis, intrigants et indiscrets. Cette société était composée presque exclusivement de jeunes gens, habitués aux conversations libres, disposés à ce défaut, si grave chez les personnages haut placés, et auquel la Reine était inclinée elle-même, de jeter le ridicule sur les hommes et les institutions. Quoique, par son maintien, elle imposât respect à ceux qui l'entouraient, et contînt les écarts de langage [834], Marie-Antoinette sentit le danger de cette intimité, et, sans y renoncer complètement, elle modéra ses visites chez la gouvernante [835].

A vrai dire, c'était plus le goût des plaisirs que le goût pour la personne qui entraînait la Reine chez la fille du prince de Soubise, c'était la politique qui l'y retenait. Ce fut le cœur seul qui présida à une nouvelle liaison, plus durable que celle de M^{me} de Lamballe, puisqu'elle ne connut guère

d'éclipse; aussi profonde, puisque, comme elle, elle ne fut brisée que par la mort, la liaison avec M^{me} de Polignac.

Mariée, à 17 ans, au comte Jules de Polignac, Gabrielle-Yolande de Polastron avait vécu longtemps à Claye, dans une demi-retraite, assez conforme à ses goûts et commandée par sa situation de fortune. Ce fut à 25 ans seulement, après la mort de Louis XV, qu'elle vint à Versailles, où l'attirait sa belle-sœur, la comtesse Diane de Polignac, nommée dame de la comtesse d'Artois; elle parut à la Cour et y fut tout d'abord remarquée. Son visage d'un ovale parfait, sauf la forme défectueuse et la couleur trop foncée du front [836], ses traits angéliques [837], ses grands yeux bleus [838], ses longs cheveux bruns, sa bouche charmante, ses dents superbes, son cou bien détaché, ses épaules bien prises, sa taille moyenne, mais qui paraissait plus grande qu'elle n'était en réalité, lui donnaient l'aspect de la grâce, plutôt que de la beauté. Un nez un peu en l'air, sans être retroussé [839], un regard profond, où se reflétaient de grands étonnements naïfs, un sourire enchanteur [840], je ne sais quelle langueur nonchalante, je ne sais quelle attitude négligée, qui rappelait la *morbidezza* italienne, une simplicité pleine de naturel et qui contrastait avec les prétentions bruyantes des autres femmes de la Cour, ajoutait à sa physionomie quelque chose d'attrayant, et de piquant à la fois [841]. «Jamais figure n'avait annoncé plus de charme et de douceur que celle de M^{me} de Polignac, dit le comte de la Marck; jamais maintien n'avait annoncé, plus que le sien, la modestie, la décence et la réserve [842].»—«Elle avait, dit de son côté le duc de Lévis, une de ces têtes où Raphaël savait joindre une expression spirituelle à une douceur infinie. D'autres pouvaient exciter plus de surprise et plus d'admiration; mais on ne se lassait pas de la regarder [843].» Ce n'était point une femme d'esprit; ce n'était pas davantage une femme instruite: c'était une femme du monde, parlant peu, maîtresse d'elle-même [844], d'une fidélité constante à ses amis, et cachant peut-être, sous une candeur apparente, plus de ténacité et de finesse qu'il ne semblait.

Marie-Antoinette vit la comtesse Jules de Polignac à ses bals, et s'étonna de ne l'y avoir point encore vue. La comtesse répondit que la médiocrité de sa fortune ne lui permettait pas de résider à la Cour. Cet aveu naïf et habile augmenta l'intérêt de la Reine: douce et gracieuse, M^{me} de Polignac lui plaisait; pauvre, elle lui plut bien davantage. Il lui semblait qu'il y avait là

une injustice du sort à réparer: la tenue réservée, les goûts modestes, la candeur de la jeune femme l'attiraient; elle crut avoir trouvé ce qu'elle cherchait depuis longtemps, un cœur qui sympathisait pleinement avec le sien, ennemi, comme elle, du faste et de la représentation, ouvert aux seuls charmes de l'amitié. Elle résolut de s'attacher la nouvelle venue par le plus indissoluble des liens, par le lien des bienfaits, et de goûter avec elle la suprême jouissance qu'elle rêvait, le calme et la simplicité de la vie privée au milieu des splendeurs et des tracasseries de la vie publique.

S'il faut en croire M^{me} Campan, M^{me} de Polignac, sur le conseil de ses amis, aurait eu recours à un ingénieux stratagème pour enflammer et fixer, en l'irritant, l'affection naissante de la jeune souveraine. Une lettre adroitement combinée, un faux départ, semblable à celui de la nymphe de Virgile, qui se laisse voir avant de s'enfuir, une explication touchante, rejetant sur la seule exiguité d'une fortune incapable de subvenir aux dépenses de la vie de Versailles toute la responsabilité de ce départ qui affligeait Marie-Antoinette, aurait attendri le cœur de la Reine, et, en y assurant la prédominance de la comtesse, retenu définitivement les Polignac à la Cour ^[845]. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette anecdote, ce qui est certain, c'est que les grâces de toute sorte ne tardèrent pas à pleuvoir sur les nouveaux favoris. Le grand reproche que l'histoire a le droit d'adresser à M^{me} de Polignac, c'est d'avoir manqué de désintéressement, sinon pour elle-même, du moins pour sa famille et pour ses amis.

Assurément, comme l'a fait remarquer justement le comte de la Marck, la haute position que la comtesse occupa bientôt à la Cour, les fêtes qu'elle dut donner, l'obligation de tenir une maison, devenue pendant quelque temps celle de la Reine, et où le Roi lui-même se montra quelquefois, nécessitaient des dépenses auxquelles il lui eût été impossible de subvenir sans de larges avantages pécuniaires ^[846]. Un ministre, honnête homme et économe des deniers de l'État, le contrôleur général d'Ormesson, convenait même que, vu les grands frais auxquels ils étaient forcés, les demandes des Polignac n'étaient pas excessives ^[847]. Mais quand on leur voyait donner 400.000 livres pour payer leurs dettes ^[848], 800.000 pour la dot de leur fille ^[849], avec la place de capitaine des gardes pour leur futur gendre, le duc de Guiche ^[850]; quand on les voyait, non contents de pareils dons, solliciter encore l'octroi d'un domaine royal, le comté de Bitche, qui valait cent mille

livres de rente [851], et, à défaut du comté de Bitche, obtenir, le 2 juin 1782, la terre de Fénéstrange, qui rapportait encore soixante ou soixante-dix mille livres [852], puis, quinze mois après, une pension de 80.000 livres sur le trésor royal [853], et enfin, le 1^{er} janvier 1786, la Direction générale des postes et haras [854], on commençait à trouver les faveurs exagérées et les prétentions exorbitantes.

Ce n'était pas tout: avec les pensions, il y avait les places. Le vicomte de Polignac, père du comte Jules, homme d'une capacité médiocre, était pourvu d'un des postes les plus recherchés, l'ambassade de Suisse, au détriment du propre frère du ministre des affaires étrangères, le président de Vergennes [855]. Le comte lui-même avait la survivance de la charge de premier écuyer de la Reine, avec douze mille livres de pension et l'usage des chevaux et équipages. C'était une augmentation de dépenses de près de 80.000 livres, à une époque où l'on avait pris la résolution, par économie, de supprimer les survivances. C'était, en outre, une déception et un froissement pour le titulaire en exercice, le comte de Tessé, qui, suivant la tradition, avait le droit de présenter lui-même son survivancier, et pour la puissante famille des Noailles, alliée de Tessé, en même temps que la place de capitaine des gardes, promise au duc de Guiche, gendre de la comtesse, mécontentait les Civrac [856].

Maurepas, qui, en vieux courtisan, adorait le soleil levant, prêtait son concours, par politique, aux exigences des Polignac; la Reine s'y intéressait, par affection, et quoique elle allât souvent moins loin que Maurepas, quoique, en diverses circonstances, ce fût le ministre qui, malgré Marie-Antoinette, eût forcé la main au Roi pour les plus exorbitantes de ces grâces [857], ce n'était point au ministre que l'opinion s'en prenait, c'était à la Reine. Tant de biens prodigués à une seule famille,—Mercy prétendait qu'en quatre ans les Polignac s'étaient procuré, tant en grandes charges qu'en autres dons, pour près de 500.000 livres de revenus annuels [858],—tant de biens prodigués à une seule famille ne mécontentaient pas seulement la Cour, ils indisposaient le public. «Sa Majesté croit avoir sacrifié à l'amitié, écrivait l'ambassadeur, et le public ne veut voir qu'engouement et aveuglement pour la comtesse de Polignac [859].»

Si M^{me} de Polignac eût été laissée à elle-même, son influence n'eût pas été dangereuse [860]. Douce et indolente, sincèrement attachée à Marie-Antoinette, elle eût joui, sans arrière-pensée, d'une amitié qu'elle partageait, et ne se fût point livrée à des sollicitations qui dérangent sa tranquillité et coûtent peut-être à son cœur. Mais il s'était formé autour d'elle une société de jeunes hommes et de jeunes femmes qui se servaient de sa faveur et exploitaient son crédit. C'était d'abord sa propre belle-sœur, la comtesse Diane de Polignac, celle qui avait été l'instrument de sa fortune, en l'appelant à la Cour; femme d'esprit, mais intrigante et fausse [861], qui, malgré une réputation équivoque, se fit nommer dame d'honneur de M^{me} Élisabeth [862].

C'était le comte de Vaudreuil, que la malignité publique accusait d'être trop intimement lié avec la favorite [863], et qui exerçait sur elle un empire absolu. D'une jolie figure, de manières élégantes, bon musicien, protecteur des arts, qu'il cultivait lui-même [864], un des rares hommes qui, suivant le mot du prince Henri, savaient parler aux femmes [865], mais emporté jusqu'à briser, un jour, dans un accès de colère, pour une bille bloquée, la queue de billard d'ivoire de la Reine [866], M. de Vaudreuil gâtait des dons réels par un caractère violent et avide [867]. D'une personnalité absorbante, prétendant intervenir en toutes choses, rien ne lui coûtait pour arriver à ses fins, et ses fins se rapportaient ordinairement à son propre intérêt. Grâce à son influence sur la favorite, c'était lui qui composait à son gré ce qu'on nommait la société Polignac, et qui y disposait des places et des honneurs [868].

Ami intime du comte de Vaudreuil, le comte d'Adhémar était doué de ces qualités superficielles, mais brillantes, qui réussissent dans le monde: de l'esprit, un visage charmant, d'agréables talents de société. Il chantait avec méthode, jouait bien la comédie, composait de jolis couplets. Avec cela, une ambition ardente, de l'audace, une grande aptitude à l'intrigue. Son mariage avec une veuve déjà âgée, mais follement éprise de lui, la comtesse de Valbelle, dame du palais, lui avait donné la fortune pécuniaire; l'amitié de M^{me} de Polignac fit sa fortune politique. Ministre de France à Bruxelles, il voulut être ambassadeur à Constantinople [869], puis à Vienne; mais Marie-Thérèse s'opposa à ce dernier choix et la Reine refusa de s'y prêter [870].

Repoussé de ce côté, il ne se tint pas pour battu: officier subalterne pendant la guerre de Sept ans, il éleva ses prétentions jusqu'au ministère de la guerre [871]. Cette fois encore, Marie-Antoinette déclara à M^{me} de Polignac, qui plaidait la cause de son ami, qu'il fallait renoncer à un objet que toutes les raisons réunies rendaient impossible. Elle ne retira pas cependant sa faveur à M. d'Adhémar, qui, trois ans plus tard, finit par être ambassadeur à Londres [872].

Le baron de Besenval n'était pas moins ambitieux que le comte d'Adhémar; mais son ambition était différente: il n'aspirait pas à être ministre, il voulait faire des ministres. Tel il se montre dans ses *Mémoires*, tel il était en réalité: fat, vaniteux, intrigant, tenant à posséder et plus encore à paraître posséder un grand crédit, indiscret, sceptique à l'égard du désintéressement des hommes et de la vertu des femmes, spirituel d'ailleurs et jusqu'à un certain point séduisant. Lieutenant-colonel des Suisses, le baron de Besenval avait plus de cinquante ans, lorsqu'il fut admis dans la société de Marie-Antoinette. Son air de bonhomie, son affectation de simplicité, sa conversation aimable et souvent piquante, sa connaissance de la Cour, ses prétentions politiques même, sa fidélité à Choiseul, qu'il ne cessait d'exalter, des flatteries adroites déguisées sous une apparence de rondeur et d'indépendance, l'habileté et l'entrain, avec lesquels, encourageant les inclinations secrètes de Marie-Antoinette, il lui prêchait le mépris de l'étiquette et les douceurs de la vie privée, lui concilièrent promptement les sympathies de la jeune souveraine, que rassuraient d'ailleurs ses cheveux blancs. Elle crut à son mérite et à son dévouement, et pendant quelque temps Besenval fut l'homme à la mode, le roi de la société Polignac; il était l'artisan de tous les projets, l'organisateur de toutes les parties [873]. Peu s'en fallut que la Reine ne vît en lui un guide pour sa jeunesse; elle se laissa même aller à lui faire un jour une confidence, dont, avec sa présomption habituelle, Besenval s'empressa d'abuser [874]. Mais quoi! la Reine ne se méfiait pas de ce vieillard de cinquante-cinq ans, qui aurait pu être son père, et qu'elle traitait, dit M^{me} Campan, «comme un brave Suisse, poli et sans conséquence [875].» Mais un jour vint où le vieillard, se croyant tout permis, voulut se targuer de la confiance qu'on lui témoignait pour arracher à la Reine un secret d'État. La Reine, justement froissée d'une insistance qui devenait, selon le mot de Mercy, «une persécution indécente [876],» ne put s'empêcher de lui témoigner une

froideur qui fut remarquée; sans le bannir complètement de sa présence, elle l'éloigna pour un temps de son intimité [877]. L'indiscret éconduit s'est vengé de cette disgrâce méritée par une triste vengeance, par l'insertion, dans ses *Mémoires posthumes*, d'insinuations calomnieuses qu'heureusement la réputation seule de leur auteur suffit à démentir.

MM. de Vaudreuil, d'Adhémar et de Besenval étaient les trois principaux meneurs de la société Polignac; ils n'étaient pas les seuls. Autour de ces astres dominants s'agitaient de nombreux satellites, dont quelques-uns aspiraient à dominer à leur tour. C'était d'abord le duc de Guines, dont nous avons raconté le procès: ambitieux, intrigant, avide, qui, en pleine guerre d'Amérique, malgré l'opposition du ministre des finances, trouvait moyen d'obtenir cent mille écus de dot pour sa fille et le titre de duc héréditaire pour son gendre, le marquis de Castries [878]; personnage d'assez mince talent, d'ailleurs, mais qui, à une époque où les génies étaient rares, soutenu, d'autre part, par une faction remuante et bruyante, put passer un instant pour un homme d'État et aspirer au poste de premier ministre. Ses plans étaient vastes; son aplomb, imperturbable; sa chaleur à défendre ses idées, entraînante. Pendant quelque temps, la Reine s'y laissa prendre. Une lettre de Marie-Thérèse, appuyant les observations répétées de Mercy, vint lui ouvrir les yeux: elle connut la valeur de son protégé, et, sans afficher une disgrâce qui eût semblé un désaveu, elle le traita désormais avec plus de froideur. Le duc s'en aperçut et s'éloigna de la Cour [879].

Puis c'étaient encore: le duc de Polignac, «le mari de sa femme,» qui, lui, n'aspirait pas à dominer;—le duc de Coigny, nommé, à la fin de 1774, premier écuyer du Roi [880], et, comme le duc de Guines, grand partisan de Choiseul: caractère fier et loyal, auquel la Reine savait gré de n'avoir pas voulu fléchir le genou devant M^{me} du Barry [881]; d'un ton exquis, d'une discrétion à toute épreuve, mais avide de crédit jusqu'à prendre ombrage de celui de M^{me} de Polignac et se mettre un moment en hostilité avec elle [882]; —le marquis de Coigny, fils du duc;—le marquis de Conflans, fils du maréchal d'Armentières et beau-frère du marquis de Coigny [883], un des anglomanes des plus décidés et des caractères les plus singuliers de l'époque, un des rares courtisans que le Roi avait pris en affection, parce qu'il était bon cavalier et hardi chasseur [884];—le comte et le chevalier de Coigny, frères du duc: le premier, gros garçon de bonne humeur, le second,

joli homme, très fêté des femmes qui l'appelaient *Mimi* [885];—le bailli de Crussol, sérieux jusqu'en plaisantant;—le chevalier de Lille, ami des Coigny, et renommé pour son amabilité, son esprit et sa facilité à tourner d'agréables couplets ou des noëls satiriques;—le chevalier de Luxembourg, ambitieux et mauvaise tête, suivant Mercy, mais dont la faveur fut bien éphémère [886];—le comte de Polastron, frère de M^{me} de Polignac, grand amateur de violon;—sa femme, d'une beauté accomplie, d'une grâce un peu négligée, la tête languissamment penchée sur l'épaule, faite pour inspirer la passion et qui l'inspira en effet [887];—la comtesse de Châlons, née d'Andlau, cousine de la favorite et amie du duc de Coigny [888];—la fille de M^{me} de Polignac, la duchesse de Guiche, à laquelle Grimm appliquait galamment ce vers d'Horace:

Matre pulchra filia pulchrior [889];

—la belle et spirituelle marquise de Coigny, qui ne resta pas longtemps fidèle;

—Enfin, le plus brillant et le plus dangereux de tous, l'impétueux duc de Lauzun, neveu et émule du maréchal de Richelieu; brave comme son épée, chevaleresque comme sa race; plus fier de ses exploits galants que de ses exploits militaires; plein d'esprit, mais sans jugement, libertin et criblé de dettes [890], et dont le meilleur titre près de la postérité est d'avoir été le mari de cette douce et charmante Amélie de Boufflers, qui, dans cette société corrompue et avec un époux marié—il le disait lui-même—si peu que ce n'était pas la peine d'en parler, sut garder une attitude irréprochable et digne, et laissa une réputation intacte de fidélité et de vertu; Lauzun qui jouit pendant quelque temps de la faveur de Marie-Antoinette, qui prétendit la diriger et lui donner des conseils [891]; qui, après avoir osé, dans son outreuidante vanité, poser en amoureux de la Reine, et lui offrir une plume de héron qu'il avait portée, poussa la fatuité jusqu'à lui faire une déclaration, et qui, foudroyé par un énergique: *Sortez, Monsieur*, jeté d'une voix indignée [892], quitta le palais la tête basse et la rage dans le cœur; Lauzun, qui, devenu plus tard duc de Biron, furieux de cette déconvenue, blessé de la constante froideur de la souveraine, justement offensée, et attribuant à ce légitime courroux l'échec de sa prétention assez naturelle à succéder à son oncle comme colonel des gardes françaises, se jeta, par vengeance, à corps

perdu dans la Révolution et, après avoir été pendant sa vie l'un des ennemis les plus acharnés de Marie-Antoinette, se fit encore, après sa mort, le plus odieux et le plus faux de ses diffamateurs.

Puis encore, mêlés à ces grands seigneurs français, mais se groupant plus peut-être encore autour de Marie-Antoinette que de M^{me} de Polignac, c'étaient des gentilshommes étrangers, vaillants jeunes gens qui, fascinés par cet irrésistible attrait que la France, au XVIII^e siècle, exerçait sur toutes les sociétés polies, accouraient, de tous les coins de l'Europe, chercher des plaisirs, et beaucoup une carrière, dans les armées du Roi et à la cour de la Reine: le prince de Ligne, l'un des hommes les plus aimables et les plus spirituels de ce temps, où il y avait tant d'hommes spirituels et aimables; l'un de ceux qui ont le mieux apprécié Marie-Antoinette et qui, suivant son expression, l'ont «adorée sans songer à l'aimer».

Le comte de la Marck, Auguste d'Aremberg, Belge comme le prince de Ligne, appartenant, comme lui, à une de ces familles princières qui servaient indifféremment la France, l'Empire et l'Espagne; Français de cœur, sinon de naissance, un des plus respectueusement dévoués dans la bonne fortune, un des plus fidèles dans le malheur;—le comte Valentin Esterhazy, dont le crédit alarma Mercy et mécontenta Marie-Thérèse [893], caractère honnête [894], qui ne plaisait pas pour sa figure,—car il était fort laid,—mais pour ses qualités solides, sa franchise, son zèle et son désintéressement [895]; qui eut l'honneur d'être un des correspondants de Marie-Antoinette [896] et l'honneur plus grand d'être un de ses plus actifs défenseurs à l'heure du danger;—le comte de Stedingk, qui dut aux recommandations personnelles du roi de Suède, Gustave III, son introduction à la Cour de France, et à sa brillante conduite en Amérique, son admission aux petits soupers de la Reine [897]; comblé de bontés par cette princesse [898], mais qui ne fut pas ingrat. Rappelé, en 1781, par le roi de Suède qui venait de déclarer la guerre à la Russie, Stedingk quitta Versailles avec de vifs regrets, devenus plus vifs encore lorsque, retenu par le service de son maître, sur les confins de l'Europe, à l'heure où éclatait la Révolution, il ne put voler au secours de cette Reine, qu'il sentait menacée plus que tout autre, et de cette France, qu'il aimait assez, disait-il, pour «aller se noyer avec elle [899]».

Fersen enfin, la plus attachante peut-être de toutes ces figures, et qui n'allait guère dans le salon des Polignac, comme si sa chevaleresque nature répugnait aux petites intrigues qu'y ourdissaient MM. de Besenval et de Vaudreuil. Le comte Axel de Fersen, d'une noble famille suédoise, et dont le père était, à Stockholm, le chef du parti des *Chapeaux* ou parti français, avait fait, dès le printemps de 1774, une apparition à Versailles. D'une haute taille, d'une tournure distinguée, d'une belle figure, régulière sans être expressive, avec des yeux profonds et quelque peu mélancoliques [900], d'un caractère sérieux, ayant, dit M. de Lévis, plus de jugement que d'esprit [901], mais cachant «une âme brûlante sous une écorce de glace [902]», et possédant à un suprême degré des qualités peu communes à la Cour: une extrême circonspection avec les hommes et une rare réserve avec les femmes, Fersen avait été remarqué dès son premier voyage. «Il n'est pas possible, écrivait l'ambassadeur de Suède, le comte de Creutz, d'avoir une conduite plus sage et plus décente que celle qu'il a tenue [903].» La Dauphine l'avait admis à ses réceptions et s'était entretenue avec lui au bal de l'Opéra; les amies de Gustave III, M^{mes} de Brionne, de la Marck et d'Anville, l'avaient accueilli à bras ouverts [904].

Un second voyage, en 1778 et 1779, soutint cette réputation. Reçu avec empressement dans les principaux salons, bien traité par la famille royale, Fersen vit sa faveur grandir au point que les courtisans en prirent ombrage et que la calomnie s'en empara. On raconta que la Reine avait un penchant particulier pour le jeune Suédois, qu'elle le recherchait aux bals de l'Opéra et dans les réunions intimes, échangeant avec lui des regards attendris [905], qu'elle lui adressait chaque fois quelque parole gracieuse, qu'elle avait voulu le voir dans son uniforme national, et qu'en apprenant son départ pour la guerre d'Amérique, elle n'avait pu retenir ses larmes. La vérité est que Fersen, reconnaissant de l'accueil bienveillant et protecteur de la Reine, de ses attentions charmantes, de ce souvenir obligeant, si remarqué par les contemporains, qui l'avait fait s'écrier dès la première visite en 1778: «Ah! c'est une ancienne connaissance [906],» avait écrit à son père: «C'est la princesse la plus aimable que je connaisse [907],» et en avait conçu un dévouement respectueux pour la souveraine, rehaussé peut-être d'un sentiment discret pour la femme [908]; que, de son côté, Marie-Antoinette, ayant rencontré chez ce jeune homme un caractère solide, une délicate

réserve, un zèle désintéressé [909], qu'elle trouvait trop rarement dans son entourage, en avait été touchée. Jusqu'à quel point? Fersen a pris soin de le déterminer dans la réponse qu'il fit à la duchesse de Fitz-James, au moment de son départ: «Quoi, Monsieur, vous abandonnez ainsi votre conquête?»—«Si j'en avais fait, je ne l'abandonnerais pas; je pars libre et malheureusement sans laisser de regrets [910].» La Reine elle-même a, sans y songer, donné un démenti à ces bruits injurieux, lorsque, quatre ans plus tard, elle recommandait chaudement mais simplement Fersen au roi de Suède, en faisant publiquement son éloge, au lieu de garder sur son compte, dit un historien, «une réserve qu'on aurait pu tenir dès lors pour significative [911]»,.

Quelques personnes murmuraient de cette préférence accordée par Marie-Antoinette à des étrangers, et le comte de la Marck se permit un jour de lui observer que cela pourrait lui nuire près des Français: «Que voulez-vous?» répondit-elle avec tristesse, «c'est que ceux-là ne me demandent rien [912].»

Tels étaient les principaux membres de ce qu'on appela d'abord la société Polignac, de ce qu'on nomma plus tard la société de la Reine, lorsque le salon de la favorite fut devenu le salon de la souveraine; société un peu exclusive qui n'admettait guère de partage de crédit, et qui, pour éloigner toute intrusion dangereuse, déchirait à belles dents ceux et celles qui lui portaient ombrage. «En tout,» écrivait une dame de la Cour, qui ne passait pas cependant pour mauvaise langue, mais qui avait eu à se plaindre de ces attaques, «cette fameuse société se compose de personnes bien méchantes et montées sur un ton de morgue et de médisance incroyable. Ils se croient faits pour juger le reste de la terre.... Ils ont si peur que quelqu'un puisse s'insinuer dans la faveur qu'ils ne font guère d'éloges, mais ils déchirent bien à leur aise. Il faut cependant voir tout cela et ne rien dire [913].»

M^{me} de Lamballe avait aussi sa société. Elle se composait, dit Mercy, «d'intrigants d'un genre un peu plus illustre, mais c'était presque la seule différence [914].» On y voyait surtout, avec le comte d'Artois et le duc de Chartres, les fidèles du Palais-Royal et de la Maison d'Orléans. Mais les habitués du salon de M^{me} de Lamballe étaient les moins nombreux; les

courtisans s'étaient promptement aperçus que le vent ne soufflait pas de son côté.

La rivalité ne tarda pas à s'établir entre les deux favorites, et la Reine se vit l'objet d'obsessions et d'insinuations de tout genre; mais l'issue de la lutte ne pouvait être douteuse. Naïve et timide, n'ayant pas, pour appuyer les grâces de sa personne et la tendresse de son cœur, les ressources de l'esprit, ombrageuse et le laissant trop voir, que pouvait M^{me} de Lamballe contre M^{me} de Polignac, dans tout l'éclat d'un début, joignant à ses séductions naturelles l'expérience d'amis vieillis dans le métier? C'étaient, de la part de la comtesse, de petites plaintes respectueuses et tendres, des démonstrations d'inquiétude, de chagrin, de petits ridicules adroitement jetés sur sa rivale [915] et qui, tombant dans un esprit naturellement enclin à la moquerie, y produisaient presque toujours bon effet. Peu à peu, Marie-Antoinette s'habitua à rire de sa première amie. Plus ouverte et moins habile, M^{me} de Lamballe se plaignait tout haut, quelquefois avec aigreur, et ses plaintes importunaient la Reine. L'excès de franchise et la grande lumière ne plaisent guère à la Cour; il y faut les demi-jours et les sous-entendus. C'est ce que savaient bien les partisans de M^{me} de Polignac; ils n'abordaient guère la Reine de front, ils l'entouraient d'un réseau presque imperceptible, dans lequel elle finissait par se trouver captive. Ils profitaient de toutes les fautes de la surintendante, exagérant ses torts, se récriant contre ses prétentions qui mettaient la Cour en rumeur, contre sa jalousie, qui n'admettait pas de partage, faisant ressortir ses gaucheries et ce qu'ils appelaient sa «bêtise» [916]. Petit à petit, la Reine se dégoûtait de M^{me} de Lamballe, et, sans qu'elle s'en aperçût peut-être elle-même [917], s'accoutumait à se passer d'elle.

La situation devenait tendue entre les deux amies [918]. M^{me} de Lamballe, mécontente, prenait un prétexte pour se dispenser de tenir une maison; on lui signifiait qu'elle eût à donner à souper, au moins les jours de bal [919]. Elle céda, mais avec une irritation concentrée, et, dès qu'elle en trouva l'occasion, chercha quelque autre motif de rester à l'écart [920]. La froideur de la Reine s'augmentait de ce qui lui semblait une ingratitude de son amie, et un jour vint où M^{me} de Lamballe, sentant qu'elle n'était plus que tolérée [921] et qu'elle devenait un objet d'embarras et d'ennui [922], se décida à quitter la Cour, où l'on ne tenta pas de la retenir [923]. Elle se retira près de

son beau-père le duc de Penthièvre, dont elle partagea la vie solitaire et la bienfaisance, et ne fit plus que de rares apparitions à Versailles. Mais si elle avait manqué d'esprit, son cœur resta toujours le même; le malheur la dégagea de ce que son affection avait pu avoir d'exigeant et de personnel pendant la prospérité. A l'heure du danger, elle se retrouva tout entière.

Le crédit de M^{me} de Polignac grandissait du déclin de sa rivale. Son astre montait seul et sans nuage à l'horizon de Versailles. La Cour affluait chez elle et le comte d'Artois lui-même, assez longtemps fidèle à la surintendante, se rangeait dans le parti vainqueur. A vrai dire, le comte d'Artois allait partout où il trouvait à s'amuser, et les réunions que M^{me} de Lamballe avait répugné à tenir, et qui, à son défaut, s'étaient tenues chez la princesse de Guéménée, commençaient à se faire dans le salon de M^{me} de Polignac. La Reine prenait l'habitude d'aller, le soir, chez son amie, et elle avait réussi à y entraîner le Roi ^[924]. La Cour s'y précipitait à leur suite. On se rassemblait dans une grande salle de bois, construite à l'extrémité de l'aile du palais qui regarde l'orangerie; au fond, il y avait un billard; à droite, un piano; à gauche, une table de quinze. Le dimanche, c'était une cohue. «M^{me} de Polignac recevra-t-elle toute la France?» écrivait le prince de Ligne au chevalier de Lille.—«Oui, répondait le chevalier, trois jours par semaine: mardi, mercredi, jeudi, depuis le matin jusqu'au soir. Pendant ces soixante-douze heures, ballet général; entre qui veut, soupe qui veut. Il faut voir comme la racaille des courtisans y foisonne. On habite, durant ces trois jours, outre le salon, toujours comble, la serre chaude, dont on a fait une galerie, au bout de laquelle est un billard. Les quatre jours qui ne sont pas ci-dessus dénommés, la porte n'est ouverte qu'à nous autres, favoris ^[925].»

Le prestige de M^{me} de Polignac ne faisait que s'accroître; la Reine ne pouvait plus se passer de son amie; c'était, de tout son entourage, disait Mercy, la seule personne sur laquelle il fût impossible de lui ouvrir les yeux ^[926]. Elle lui prodiguait en tous lieux, en tous temps, des marques de faveur. Le soir, elle prenait son bras, traversait avec elle les antichambres remplies de monde, sans autre suite qu'un garçon de chambre et deux valets de pied ^[927], et cette familiarité inusitée, indice d'une tendresse sans précédent, faisait murmurer l'assistance. M^{me} de Polignac allait-elle passer quelque temps à la campagne? la Reine lui écrivait pour lui donner des nouvelles de

Versailles ^[928]. Était-elle malade? la Reine allait la voir chaque semaine ^[929]. Il se trouvait que la maladie prétendue était le commencement d'une grossesse. On décidait qu'au moment des couches de la favorite, la Cour irait s'établir pendant neuf jours à la Muette ^[930]. Cette fois, ce n'était plus seulement la Cour, c'était Paris qui regardait de telles démonstrations comme exorbitantes. Le bruit se répandait que M^{me} de Polignac faisait de son crédit un usage immodéré pour s'enrichir ainsi que toute sa famille, et bien qu'il entrât beaucoup d'envie et une certaine exagération dans ce reproche, les détails que nous avons donnés plus haut prouvent qu'il n'était pas dénué de fondement ^[931]. Pour couronner toutes ces grâces, six mois après ses couches, M^{me} de Polignac recevait les honneurs du tabouret, et son mari le titre de duc héréditaire ^[932]. «Il est peu d'exemples», écrivait à ce propos Mercy, «d'une faveur qui, en si peu de temps, soit devenue aussi utile à une famille.»

La Cour murmurait; le public était mécontent. La Reine, tout entière à son affection, ne voyait pas ces froissements de la Cour et du public. La bonté de son cœur, le désir de faire plaisir à ceux qu'elle aimait, je ne sais quelle timidité étrange chez une grande princesse, une invincible répugnance à dire non, «une facilité infinie à céder aux conseils de ceux qu'elle croyait lui être attachés ^[933],» la laissaient sans défense contre les obsessions des solliciteurs. Il suffisait d'insister avec quelque opiniâtreté pour qu'elle cédât. Mercy se plaignait, dès 1772, de cette regrettable faiblesse. «Ceux qui ont assez de hardiesse pour oser la fatiguer de leur importunité», écrivait-il, «sont presque sûrs de prendre de l'ascendant [sur elle], et sans qu'elle fasse cas de leur personne, connaissant même l'injustice de leur demande, elle s'y prête souvent, uniquement par crainte ^[934]». L'âge n'avait point corrigé cette disposition malheureuse, et ce qu'il y avait de non moins fâcheux, c'est qu'autant la Reine était timide en face des sollicitations, autant elle était ardente à solliciter pour ses amis. Vive et impétueuse, elle partait toujours de l'exposé de la demande, sans se préoccuper suffisamment de son étendue et des titres du demandeur, et, lorsqu'elle avait pris une chose à cœur, ses instances étaient si pressantes, l'idée de son crédit si grande, que non seulement les ministres n'osaient pas refuser, mais qu'il leur arrivait même parfois d'outre-passer ses intentions ^[935].

M^{me} de Polignac et surtout ses amis n'avaient pas tardé à s'apercevoir de cette faiblesse et à l'exploiter à leur profit. Si la Reine ne savait pas résister aux instances, elle résistait encore bien moins aux larmes, et c'était le dernier moyen auquel la favorite avait recours, quand elle rencontrait chez sa royale amie une fermeté sur laquelle elle n'avait pas compté. Devant ce suprême assaut la Reine se rendait. Il lui arrivait bien parfois d'éprouver quelque impatience; dans ses conversations avec les fidèles conseillers que sa mère avait placés près d'elle, elle convenait des inconvénients de son entourage. Sa tendresse pour ses amis n'enlevait rien à sa perspicacité; avec sa vive intelligence et son jugement droit, elle voyait aussi vite les défauts qu'elle avait été séduite par les qualités; mais les qualités lui faisaient trop facilement négliger des défauts dont elle ne calculait pas assez les conséquences. «Elle passe tout,» écrivait Mercy en 1776, à l'époque de la plus grande dissipation, «elle passe tout à ceux qui se rendent utiles à ses amusements ^[936].» Elle se plaisait dans ces salons où l'on ne parlait que d'objets à sa portée, où l'on n'était occupé qu'à l'amuser et à la distraire, où l'on flattait ses goûts et surtout ses faiblesses, où elle se dédommageait de l'ennui qu'elle «croyait avoir pris dans le reste de la journée ^[937]». Elle s'en éloignait parfois; elle y revenait toujours. Et ainsi, le temps se passait en conversations inutiles, quand elles n'étaient pas dangereuses, en jeux, en courses, en railleries piquantes, et quelquefois blessantes, sans qu'il en restât pour les occupations sérieuses, pour les lectures, pour les réflexions, pour ce travail d'âme, en un mot, qui enfante les grandes pensées et prépare aux grandes choses.

Était-ce donc seulement le goût du plaisir qui attirait ainsi Marie-Antoinette chez ses favorites et la poussait à former et à resserrer sans cesse de tels liens? Assurément il y avait cela; il y avait cette ardeur de mouvement, bien naturelle chez une princesse de dix-neuf ans, cette sève de jeunesse comprimée pendant les dernières années du règne de Louis XV et qui, tout d'un coup livrée à elle-même, s'épanouissait dans toute sa force. Mais il y avait aussi un sentiment plus noble: le besoin d'aimer et d'être aimée pour elle-même, une soif d'affection qui ne trouvait pas à se satisfaire dans son intérieur. Le Roi était plein de bonté, souvent de prévenances pour sa femme; Mercy l'avait même un jour déclaré amoureux d'elle. Mais c'était un amour froid, timide, embarrassé, qui répondait mal aux élans d'un cœur de vingt ans, fait de flamme et de tendresse. Cette chaleur de sentiments,

ces épanchements intimes, qu'elle ne trouvait pas chez son mari, Marie-Antoinette les cherchait chez ses amies, et n'obtenant pas l'amour tel qu'elle le comprenait, elle voulait au moins l'amitié dans toute son étendue.

A cette raison, d'ailleurs, s'en joignait une autre, d'une nature plus intime. Il y avait, dans la vie de la Reine, un vide douloureux qu'elle n'envisageait pas sans d'insondables frémissements. La passion d'amusements, qui l'emportait, n'était la plupart du temps qu'un besoin extrême de distraction, un désir irrésistible d'échapper à l'ennui qui la rongait. Ces plaisirs n'étaient qu'un voile jeté sur une tristesse qu'elle ne voulait pas avouer et ces sourires cachaient des larmes amères. On sait aujourd'hui,—les rapports de Mercy l'établissent à chaque page,—quelle fut, pendant plus de sept ans, la situation délicate créée à Marie-Antoinette par l'étrange froideur de son mari. Elle portait la couronne de France, mais elle soupirait en vain après cette couronne de la maternité, qui ajoute un éclat si pur et une dignité si haute à un front de vingt ans. C'était pour la jeune femme le plus subtil des dangers, en même temps que le plus poignant des chagrins ^[938]. La sollicitude vigilante de Marie-Thérèse s'en alarmait. Le public savait mauvais gré à la Reine de cette situation, si pénible pour elle, et dont elle n'avait pas la responsabilité; il ne lui pardonnait pas de s'être laissé devancer par la comtesse d'Artois dans la mission toute royale de donner des héritiers au trône.

«La grossesse presque certaine de la comtesse d'Artois, écrivait Mercy, ne donne que trop de sujets à des réflexions désagréables, *et je suis dans une vraie inquiétude sur les effets qu'elle pourra produire à la longue dans l'âme de la Reine*. Quelque brillante que soit, dans ce moment, sa position, elle ne peut acquérir de consistance solide que quand cette auguste princesse aura donné un héritier à l'État. Jusqu'à cette époque si désirable, les avantages même dont la Reine jouit entraînent certains inconvénients; son influence, son pouvoir inquiètent quelquefois une nation pétulante et légère, qui craint d'être gouvernée par une princesse, *à laquelle il manque la qualité de mère pour être regardée comme Française* ^[939].»

Cette situation si périlleuse et si fausse était vivement sentie par Marie-Antoinette, et c'est pour s'en distraire,—elle-même l'a avoué un jour à Mercy ^[940],—qu'elle se lançait dans le tourbillon des plaisirs. Ne trouvant ni dans la vie de la Cour, ni surtout dans sa vie intime la satisfaction qu'elle

rêvait, elle reportait sur des amies de son choix l'affection ardente et communicative qui lui manquait du côté de son mari, et qu'elle ne pouvait épancher sur de blondes têtes d'enfants, elle qui les aimait tant ^[941]. Telle est l'explication vraie de la dissipation, en apparence inexplicable, de Marie-Antoinette pendant les premières années de son règne, et de son engouement pour ses favorites. Et s'il en resta quelque chose encore, après la naissance de son premier enfant, c'est qu'on ne rompt pas en un jour avec des habitudes et des liaisons de plusieurs années. Mais, à mesure que le flot de l'amour maternel montera davantage dans son cœur, les heures dissipées feront place aux heures sérieuses, les préoccupations de l'éducation succéderont au souci des plaisirs et, quittant peu à peu le salon de ses amies pour le berceau de ses enfants, la Reine se préparera, par les joies de la maternité, aux vaillances de la lutte et aux austérités du sacrifice.

CHAPITRE XIV

Trianon.—Le Roi donne à la Reine le Petit Trianon.—Le château.—Les jardins.—Les arbres exotiques.—La rivière.—La salle de spectacle.—Le temple de l'Amour.—Le belvédère.—La grotte.—Le hameau.—La laiterie.—Opinion des voyageurs sur Trianon.—Arthur Young.—Le Russe Karamsine.—La baronne d'Oberkirck.—Le prince de Ligne.—Les appartements.—La salle à manger.—Le petit salon.—La salle de bains.—Le boudoir.—La chambre de la Reine.—Marie-Antoinette et les arts.—Le style Marie-Antoinette.—L'appartement de la Reine à Fontainebleau.—Vie de la Reine à Trianon.—Fêtes en l'honneur de visiteurs illustres.—Marie-Antoinette et les lettres.—La musique.—Gluck et Piccini.—Grétry.—Saliéri.—Le théâtre.—La troupe de la Reine.—La comédie à Trianon.—Les dépenses de Trianon.—Inconvénients de Trianon.

A cette société choisie et un peu exclusive, que nous venons de décrire, il faut un théâtre à part. A cette jeune souveraine, ennemie de la représentation et de l'étiquette, affamée de simplicité et de solitude, il faut un palais en harmonie avec ses goûts.

Versailles est trop grand; Marly trop froid; Fontainebleau et Compiègne trop loin. Cette demeure nouvelle, où la Reine sera chez elle et sera elle-même, ce sera Trianon.

«Sa Majesté devient galante,» écrivait l'abbé Baudeau, le 31 mai 1774; il a dit à la Reine: «Vous aimez les fleurs: eh bien! j'ai un bouquet à vous donner, c'est le Petit Trianon. ^[942]» C'est en ces termes qu'un chroniqueur du temps annonce le don aimable fait par Louis XVI à Marie-Antoinette. On sait aujourd'hui que les choses ne se passèrent pas ainsi, et que ce fut la Reine qui, désireuse, depuis quelque temps déjà, d'avoir «une maison de campagne à elle» fit à son mari la demande du petit Trianon. Mais le Roi se prêta de la meilleure grâce à la demande de sa femme. Au premier mot qu'elle prononça, «il répondit avec un vrai empressement que cette maison de campagne était à la Reine, et qu'il était charmé de lui en faire don ^[943].»

Commencé en 1753, achevé en 1766 par l'architecte Gabriel, le Petit Trianon avait été pour Louis XV ce qu'il devait être pour Marie-Antoinette,

une retraite où le souverain allait oublier le faste de Versailles et les intrigues de la Cour. C'était un petit pavillon carré, d'ordre corinthien, construit à l'italienne, avec un seul étage principal, un sous-sol et un second étage très bas, cinq fenêtres de chaque côté, que séparaient quatre belles colonnes à feuilles d'acanthé sur la façade; quatre pilastres du même ordre sur les autres faces: simple, mais élégante construction, placée au milieu d'un parc qui devait servir à la fois d'école de jardinage et d'école de botanique, et réunir, comme dans un musée champêtre, les diverses variétés de jardins alors connus: jardins français, italien et anglais. Un horticulteur émérite, Claude Richard, y avait rassemblé, par ordre du Roi, les plus belles espèces d'arbres exotiques, construit des serres chaudes, tracé des parterres, et le vieux monarque, qui aimait les sciences physiques, y venait souvent herboriser avec son capitaine des gardes, le duc d'Ayen, ou causer plantes avec celui que Linné appelait «le plus habile jardinier de l'Europe ^[944]». De 1771 à 1774, les voyages à Trianon furent fréquents, et ce fut là même que le Roi ressentit, le 26 avril 1774, les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter.

Marie-Antoinette n'avait pas, comme son grand-père, le goût de l'histoire naturelle; mais elle avait comme lui et plus que lui, le goût de la retraite et la passion des belles choses. A peine eut-elle, le 6 juin, par un dîner offert à son mari, pris possession de son nouveau domaine, qu'elle songea à le transformer et à le façonner à son image. Le jardin botanique l'intéressait peu. Le jardin français ne lui plaisait pas: ses grandes lignes droites, ses allées tirées au cordeau, ses arbres taillés, c'était toujours Versailles et l'étiquette. Le jardin anglais, avec son imitation de la nature, ses arbres poussant sans contrainte, ses courbes harmonieuses, ses prairies, son imprévu, lui plaisait davantage: c'était l'image de la liberté, qu'elle venait chercher à Trianon. C'était en outre le genre à la mode: Horace Walpole en Angleterre, le prince de Ligne en Belgique, en France de riches financiers ou de grands personnages, Boutin à Tivoli, Laborde à Méréville, le duc d'Orléans à Monceau, M. de Girardin à Ermenonville, s'étaient créé des parcs anglais d'une réputation universelle; la Reine résolut d'avoir le sien à Trianon. Le jardin botanique fut sacrifié, les plantes et les simples furent transportés au Jardin du Roi, et la place resta libre pour la nouvelle création de la jeune souveraine. Son Le Nôtre fut un grand seigneur, amateur distingué et dessinateur habile, le marquis de Caraman. La Reine vint, le 23

juillet 1774, visiter le jardin de l'hôtel Caraman, rue Saint-Dominique ^[945]; elle y resta une heure et demie, le trouva charmant, charma elle-même tout le monde, et demanda à l'heureux propriétaire ses conseils pour Trianon. Sous son inspiration, l'architecte Mique traça le plan ^[946]; Antoine Richard, fils et successeur de Claude, l'exécuta. Avec un rare talent, il tira parti des richesses végétales qui existaient déjà, et, tout en imaginant des groupements nouveaux, parvint à conserver les plus beaux spécimens d'essences étrangères.

Mais la Reine ne se contente pas des plantations de Louis XV: chaque jour elle en fait de nouvelles; elle augmente ses collections; elle fait appel à tous les pays connus; les explorateurs d'outre-mer ont mission de lui rapporter des plantes de leurs voyages ^[947]: huit cents espèces se pressent dans le parc. «La gloire du Petit Trianon, dit Arthur Young, ce sont les arbres et arbrisseaux exotiques. Le monde entier a été mis à contribution pour l'orner ^[948].» L'Italie y envoie ses yeuses; la Louisiane, ses taxodiums; l'Arabie, ses sapins baumiers; la Virginie, ses robinias; la Chine, ses acacias roses; le Nouveau-Monde, ses innombrables variétés de chênes et de noyers. L'abbé Nolet, Williams, Moreau de la Rochette décrivent deux cent trente-neuf sortes d'arbres et d'arbustes que la seule Amérique du Nord fournit à Trianon. Les essences à feuilles persistantes abondent; la Reine veut de la verdure, même en hiver. Pins de Corse, chênes verts de Provence, cyprès de Crète, arbousiers des Pyrénées, marient leur feuillage sombre aux tons plus chauds des hêtres pourpres ou aux masses plus claires des sophoras et des tulipiers. Jussieu en dresse la liste; Bonnefoy du Plan en surveille la plantation; la Reine vient les voir pousser et fleurir; elle fait arroser devant elle le cèdre du Liban que Jussieu a planté, et c'est sous ses yeux, à Trianon, que le robinia ouvre pour la première fois en France ses grappes parfumées ^[949]. Partout et toujours, des fleurs: au printemps, les lilas, ces favoris du comte d'Artois, qui les cultive à Bagatelle, les seringats, les boules de neige, les tubéreuses. Les parterres se remplissent des plus merveilleuses variétés d'iris, de tulipes, de jacinthes de Hollande ^[950]. Puis les orangers, qui embaument l'air de leurs pénétrantes odeurs; les jardiniers en gardent les fleurs pendant la nuit avec un soin jaloux; la Reine en vend la récolte, trente livres dans les mauvaises années, soixante dans les bonnes, soixante-dix-huit en 1780.

Dès le début, le parc est agrandi ^[951]; on y ajoute la prairie dans laquelle Louis XV s'était amusé à faire lui-même des essais de culture avec une charrue qui fut longtemps conservée. Là on simule des accidents de terrain; on creuse des ravins, on élève des collines, on jette de gros quartiers de grès; on dessine une rivière, dont les eaux, suintant d'un rocher à pic que surmonte une ruine, traversent la pelouse en face du château, tantôt se montrant, tantôt se dissimulant sous le feuillage des massifs, pour reparaître un peu plus loin. C'est une vraie rivière celle-là, quoique plus de deux mille toises de tuyaux l'amènent de Marly; non pas une pièce d'eau droite et solennelle, comme à Versailles, mais une rivière avec son cours naturel, ses gracieux méandres, son lit de cailloux, ses cascades harmonieuses, son onde murmurante, traversée par de vrais ponts en pierre de Vergelay ^[952], ou en bois rustique comme ceux de la Suisse ^[953], coulant entre deux rives de vrai gazon, dont «les bords fleuris, dit un voyageur, semblent n'attendre que l'apparition d'un berger ^[954]».

Au milieu de ces jardins, de charmantes constructions s'élèvent, jaillissant de terre comme sous le coup de la baguette d'une fée: ruines simulées, fabriques élégantes, maisons rustiques, pavillons chinois, réunissant dans ce petit coin du monde des spécimens de l'art et de l'architecture de tous les temps et de tous les pays.

De quelque côté du château que l'on se tourne, l'aspect est différent. A droite de la façade, c'est le parc anglais, avec ses massifs, ses nappes d'eau, ses pelouses aboutissant à une partie rocailleuse et sauvage, plantée d'ifs, de thuyas et de sapins. Devant la façade même, à l'ouest, s'étendant au bas du perron et séparé du Grand Trianon par une double grille, c'est le jardin français, dans le goût de Le Nôtre, avec son parterre tracé à angles droits, ses allées d'orangers, ses berceaux de verdure, ses statues placées dans des niches de feuillage, ses vases remplis de fleurs rares, et, à l'extrémité, le pavillon qui servait de salle à manger à Louis XV. Puis, sur le côté, la salle de spectacle, construite en 1778 ^[955], avec son portique formé par deux colonnes ioniques; son fronton parsemé d'instruments de musique, au milieu desquels est couché un Apollon enfant, qui tient une lyre de la main gauche, une couronne de la main droite; ses peintures blanc et or, ses sièges de velours bleu; ses trois étages de galeries appuyées sur des consoles à têtes et dépouilles de lion, devise de Louis XVI ^[956]; ses branches de chêne

et ses guirlandes de fleurs, soutenues par des Amours; son plafond, où Lagrenée a peint Apollon, les Grâces, Thalie et Melpomène; ses nymphes aux cornes d'abondance, qui bordent les côtés de la scène ou en soulèvent le rideau; ses groupes de femmes qui portent des torchères; ses Muses, qui encadrent, de leurs bras mollement arrondis, le chiffre de la Reine [957].

Sur la troisième face du château, par derrière, c'est encore le jardin anglais, où la rivière serpente avec mille sinuosités, parmi les peupliers et les érables planes. Du sein des eaux s'élance, légère et gracieuse comme une naïade, une île aux élégants contours, et, sur l'île, la plus ravissante merveille peut-être de ce ravissant éden, un temple en rotonde, aux proportions parfaites, dont la colonnade corinthienne, délicieusement ciselée, abrite, sous des rosaces de feuilles d'acanthé, la statue de l'Amour, de Bouchardon: le Dieu, dans toute la beauté et toute la force de l'adolescence, se taille un arc dans la massue d'Hercule [958]. Et plus loin encore, le lac aux bords moelleusement découpés, avec ses ondes tranquilles, sur lesquelles glissent en cadence des gondoles dorées et fleurdelysées, avec leur pavillon aux couleurs de la Reine, rayé bleu et blanc [959], qui vont du *Port du Départ* au *Port du Retour*.

Chaque année apporte son contingent dans cette création féerique [960]. En 1776, à quelques pas du palais, c'est le pavillon chinois, et, sous le pavillon, un jeu de bagues, mû par des mécanismes invisibles, cachés dans un souterrain [961], et dont les joueurs, en guise de montures, enfourchent des dragons et des paons, ciselés par Bocciardi [962]. En 1778, le belvédère surgit sur la colline, parmi des buissons de roses, de myrtes et de jasmins [963]. Mique en a donné le plan; la Reine y vient, chaque matin, prendre son déjeuner dressé sur une table de marbre gris, qui repose sur trois pieds de bronze doré. De là, par quatre ouvertures, tournées vers les quatre points cardinaux, elle peut embrasser d'un coup d'œil tout son domaine, et son regard plonge sur la rivière qui, sortie, tout à côté, d'une masse de roches sauvages, vient dormir paresseusement au pied du pavillon, comme si elle ne s'éloignait qu'à regret de ce site enchanteur. Huit sphinx, à tête de femme, en gardent l'entrée; au-dessus des fenêtres, quatre groupes, dus au ciseau de Deschamps, symbolisent les quatre saisons; au-dessus des portes, des attributs de chasse et de jardinage, taillés de la même main. A l'intérieur, le dallage est en marbre blanc, bleu et rose, et sur les murs de stuc courent

de légères arabesques, gracieux mélange de trépieds fumants, de carquois, de vases et de bouquets de fleurs. Ici, un chardonneret boit dans une coupe d'onyx; là, deux colombes se poursuivent; ailleurs, un écureuil ronge un fruit, ou un canari s'échappe d'une cage dorée.

Puis, non loin du belvédère, à demi cachée dans un ravin étroit qu'ombragent d'épaisses masses d'arbres, c'est une grotte, à laquelle on n'arrive qu'après mille détours, par un escalier sombre, creusé dans le roc. Le ruisseau qui la traverse y répand une délicieuse fraîcheur; la lumière y pénètre à peine par une crevasse de la voûte: un bocage touffu en interdit la vue aux regards indiscrets; la mousse qui en tapisse les parois et en garnit le fond empêche les bruits du dehors d'y parvenir. C'est le lieu de la retraite et du repos, jusqu'au jour où la Reine y entendra les premiers grondements du 5 octobre [964].

Et maintenant suivez la rivière: dépassez le Temple de l'Amour, poussez jusqu'au lac. Vous ne tarderez pas à apercevoir la création favorite de la Reine, celle qui symbolise le mieux son génie, celle qui est sortie de toutes pièces de son imagination et de son cœur: une création pour laquelle elle a eu deux auxiliaires: son architecte Mique et son peintre Hubert Robert. Ce n'est plus la solitude, comme dans la grotte, c'est la vie, ou du moins l'apparence de la vie, et de la vie pratique et laborieuse. Voici tout un hameau, huit maisonnettes, dont chacune, disposée comme pour loger une famille de paysans, est entourée d'un petit jardin planté de légumes et d'arbres fruitiers [965]. Les toits sont en chaume; les fenêtres, garnies de carreaux à petits plombs; les galeries, en planches découpées sur lesquelles grimpent des chèvrefeuilles et de la vigne vierge [966]. Il y a des hangars pour serrer les récoltes, des escaliers de bois pour monter aux greniers, des bancs de pierre pour s'asseoir. La maison de la Reine, qui communique par une galerie avec la maison du billard, est naturellement la plus belle de toutes; elle a des vases de faïence de Saint-Clément, remplis de fleurs et des treilles en berceau. Non loin, se dresse la tour de Marlborough, qu'a baptisée une vieille chanson, fredonnée par M^{me} Poitrine, la nourrice du Dauphin [967], et qui reflète dans le lac ses escaliers en spirale, garnis de géraniums et de giroflées [968].

Le hameau est complet; rien n'y manque de ce qui constitue un hameau véritable, ni la ferme, ni la grange, ni le poulailler, ni la maison du jardinier, ni celle du garde, ni le moulin avec sa roue qui tourne. «La Reine et Hubert Robert ont pensé à tout,» disent ceux des historiens de Marie-Antoinette qui ont peut-être le mieux décrit, avec leur style chatoyant, cette ravissante création, «la Reine et Hubert Robert ont pensé à tout, même à peindre des fissures dans les pierres, des déchirures de plâtre, des saillies de poutres et de briques dans les murs, comme si le temps ne ruinait pas assez vite les jeux d'une Reine ^[969].»

Il y a une vraie ferme, couverte en paille, avec des animaux vivants, de belles vaches suisses, des lapins, des moutons qui bêlent, des pigeons qui roucoulent, des poules qui gloussent. Il y a un fermier nommé Valy, un garde nommé Bercy, un petit garçon qui garde les vaches, une servante qui porte le lait ^[970]. La laiterie est bâtie au bord du lac qui sert de rafraîchissoir, et si l'eau du lac ne convient pas, on va en puiser d'autre dans sept fontaines, surmontées de figures d'enfants, qui tiennent des cygnes aux ailes déployées. Les tablettes sont en marbre blanc; on y dépose le lait dans des vases de porcelaine, fabriqués à la manufacture de la Reine, dans des moules brisés ensuite ^[971]. Au hameau, s'il faut en croire un voyageur ^[972], —mais le témoignage paraît suspect,—le Roi est meunier; la Reine, fermière; Monsieur, maître d'école. C'est la vie de village, comme on l'entendait au XVIII^e siècle ^[973], telle que Florian l'avait mise à la mode; un poème d'Homère, une églogue de Virgile commentée par un conte de Berquin, où des Nausicaa, parfumées et poudrées à la maréchale, lavent du linge bordé de dentelles avec des battoirs d'ébène, où des Tityres en talon rouge tondent des moutons, enguirlandés de roses, avec des ciseaux d'or. «C'est une bergerie,» dit le chevalier de Boufflers, «où il ne manque que le loup.»

Le hameau est commencé en 1782 et achevé en 1788. Malgré les changements de plans et les obstacles, il s'élève vite ^[974]; car la Reine est vive dans ses désirs: «Vous connaissez notre maîtresse, écrit le garde du mobilier Fontanieu à l'architecte Mique, elle aime bien à jouir promptement.» Puis, après son achèvement, survient une transformation nouvelle; car, dans la bergerie, pour parler comme Boufflers, le loup est venu, et aux calomnies qui l'assaillent déjà, Marie-Antoinette répond par la

charité: dans ce village d'opéra-comique, elle installe douze pauvres ménages, qu'elle entretient sur ses économies [975].

Toutes ces créations de Trianon sont délicieuses. Rien ne peut donner une idée de leur charme enchanteur, qui survit à cent ans de distance, avec une nuance mélancolique, qui est un attrait de plus. Aussi la réputation de ces jardins devient-elle promptement universelle; les poètes les chantent [976], et les amateurs du beau les admirent. Mais, dès le premier jour, la méchanceté des chroniqueurs s'attaque à cette gracieuse fantaisie de la souveraine, qu'elle accuse d'avoir changé le nom de son domaine pour lui donner un nom allemand [977]. La Reine s'en indigne, et à ceux qui ont la simplicité ou l'impudence de lui demander à visiter son *Petit Vienne*, elle répond par un refus qui est une leçon [978]. Aux autres, Trianon est ouvert, et l'on y afflue de tous côtés, de Paris, de Versailles, de la province, de l'étranger. Pas un voyageur ne traverse la France, sans vouloir pénétrer dans ces jardins d'Armide; pas un n'en sort sans en être ébloui. Arthur Young, qui n'est pas suspect de partialité pour les œuvres de l'ancienne monarchie, et qui examine tout avec le flegme d'un Anglais et le sens pratique d'un agriculteur, reste en extase devant cette végétation puissante et ces merveilleuses collections; il reproche bien à toutes ces charmantes choses un peu d'entassement; mais il convient que «plusieurs parties sont très jolies et très bien exécutées», et que le Temple de l'Amour est «vraiment élégant [979]».

Plus sensible, comme on disait alors, le Russe Karamsine déclare que «le jardin de Trianon est ce qu'il y a de plus beau en fait de jardin anglais»:

«J'avance, dit-il, et je vois des collines, des champs des prés, des troupeaux, une grotte. Fatigué des splendeurs de l'art, je retrouve la nature; je me retrouve moi-même, mon cœur, mon imagination; je respire, humant l'air embaumé du soir, contemplant le coucher du soleil...; je voudrais pouvoir l'arrêter dans sa course, pour rester plus longtemps à Trianon [980].»

La baronne d'Oberkirch qui accompagna en France la comtesse du Nord, n'est pas moins enthousiaste:

«Je fus, le matin, de bonne heure, visiter le Petit Trianon de la Reine. Mon Dieu! la charmante promenade! Que ces bosquets, parfumés de lilas,

peuplés de rossignols, étaient délicieux! Il faisait un temps magnifique; l'air était plein de vapeurs embaumées; des papillons étalaient leurs ailes d'or aux rayons d'un soleil printanier. Je n'ai de ma vie passé des moments plus enchanteurs que les trois heures employées à visiter cette retraite ^[981].»

Enfin, après ces témoignages, de l'Anglais un peu sceptique, du Russe sentimental et de l'Alsacienne femme de goût, veut-on le jugement d'un connaisseur émérite, d'un maître dans l'art difficile de la décoration des jardins? Voici ce qu'écrit, en 1781, le prince de Ligne, le créateur de Belœil et l'un des habitués de Trianon:

«Je ne connais rien de plus beau et de mieux travaillé que le Temple et le pavillon. La colonnade de l'un et l'intérieur de l'autre sont le comble de la perfection du goût et de la ciselure. Le rocher et les chutes d'eau feront un superbe effet dans quelque temps, car je pense que les arbres vont se presser de grandir pour faire valoir tous les contrastes de bâtisse, d'eau et de gazon. La rivière se présente à merveille dans un petit mouvement de ligne droite vers le Temple; le reste de son cours est caché ou vu à propos. Les massifs sont bien distribués et séparent les objets qui seraient trop rapprochés. Il y a une grotte parfaite, bien placée et bien naturelle. Les montagnes ne sont pas des pains de sucre ou de ridicules amphithéâtres. Il n'y en a pas une qu'on ne croirait avoir été là du temps de Pharamond. Les plates-bandes de fleurs y sont placées partout agréablement. Il y en avait une à laquelle je trouvais l'air un peu trop ruban; on doit, je crois, la changer. C'était là le seul défaut que j'eusse remarqué, et cela prouve que, quoique le Petit Trianon soit fait pour l'enthousiasme, ce n'est pas lui qui m'échauffe sur son compte. Il n'y a rien de colifichet, de contourné; rien de bizarre. Toutes les formes sont agréables. Tout est d'un ton parfait et juste. Apparemment que les Grâces ont aussi beaucoup de justesse et réunissent encore cet avantage à tous ceux qui les feront toujours admirer.»

Dans le palais, même élégance, et, pour parler comme le prince de Ligne, même justesse. On y monte par un ample perron, à double rampant, que couronnent des terrasses, garnies de pilastres. Quand on a soulevé le marteau de la porte, on pénètre dans le vestibule où des guirlandes de chêne courent le long des murs ^[982]. Une tête de Méduse semble en interdire l'accès aux fâcheux. Pour les autres, pour les privilégiés, s'ouvre un vaste escalier aux larges marches de pierres, à la rampe dorée, où des branches de

laurier s'entrelacent au chiffre de la déesse du lieu. Au centre se balance une merveilleuse lanterne, formée par des faisceaux de flèches et des attributs champêtres, éclairée par douze lumières que portent de petits satyres assis.

De l'antichambre, qui se présente au haut de l'escalier, on passe dans la salle à manger, dont les boiseries, admirablement fouillées, offrent de tous côtés une succession de fines arabesques, carquois, flèches, guirlandes de fleurs, rameaux de lauriers, sphinx, corbeilles de fruits; les boucs de Pan, à la barbe hérissée de pampres, soutiennent la cheminée de marbre bleu ^[983]. Au milieu de la pièce, la table faite par Lorient pour Louis XV, qui monte toute dressée par une trappe pratiquée dans le parquet, avec ses quatre *servants*, auxiliaires discrets qui remplacent et évitent les soins empressés et les regards importuns des valets.

Après la salle à manger, le petit salon orné partout de grappes de raisin, de masques de comédie, de guitares et de tambours de basque. Dans le grand salon, des Amours, souriants et joufflus, se jouent aux angles de la corniche, tandis que sur les murs des branches de lys s'épanouissent dans des couronnes de lauriers ^[984]. Le meuble est de soie cramoisie galonnée d'or ^[985]. A la rosace, si délicate et si légère que ses grappes de fleurs et de fruits semblent à peine posées sur le plafond, est suspendu un lustre de cristal, étincelant de mille feux. Dans le cabinet de toilette, deux glaces mobiles, surgissant du parquet à volonté, interceptent la lumière et masquent les fenêtres ^[986]; au-dessus, une petite bibliothèque, taillée dans l'entresol, en 1780 ^[987]; à côté, la salle de bains, où l'eau s'épanche dans une baignoire en marbre blanc.

Un petit boudoir, délicieusement sculpté, avec ses trépieds fumants, ses cornes d'abondance, ses colombes posées sur des nids de roses, ses écussons fleurdelysés, ses chiffres M A, que traversent des flèches inoffensives et qu'encadrent des marguerites, conduit à la chambre de la Reine, dont le meuble de poulx de soie bleue—cette couleur qui va si bien aux blondes—est confortablement rembourré de duvet d'eider, dont le lit est enfoui sous la dentelle, dont les rideaux sont retenus par des écharpes de satin, frangées de perles et d'argent. Une guirlande de myosotis et de pavots entoure le plafond, et, sur la cheminée, une pendule, où les aigles d'Autriche s'allient à la houlette et au chapeau de bergère, marque les heures fortunées de la

souveraine de ces lieux. ^[988] Le long des murs, quelques toiles de Pater et de Watteau, et surtout deux charmants tableaux, envoyés par Marie-Thérèse ^[989], où Wertmüller a figuré deux scènes qui sont des souvenirs d'enfance, l'opéra et le ballet exécutés par les jeunes archiducs et archiduchesses au mariage de Joseph II. Dans l'un, les sœurs de la Reine représentent une scène d'opéra; dans l'autre, celle qu'on nommait alors M^{me} Antoine, vêtue d'un corsage rouge et d'une jupe de satin blanc sur laquelle courent des branches de roses, danse un menuet avec ses frères Ferdinand et Maximilien. Un contemporain prétend qu'il y avait aussi à Trianon, dans la chambre même de la Reine, plusieurs portraits de la famille impériale, où, par je ne sais quelle lugubre fantaisie, les augustes personnages s'étaient fait peindre en religieux creusant leur tombeau ^[990]. Était-ce pour mêler une pensée grave à ces pensées souriantes, et l'image de la mort à ces emblèmes de plaisir? Était-ce la philosophie de ce poème?

Partout ailleurs, dans le palais, la vie déborde; partout apparaissent ces attributs gracieux qui symbolisent le génie de la Reine pendant ses jours de bonheur: la simplicité et le charme. C'est là que s'épanouit, dans toute sa perfection, ce style qu'on a appelé le *style Louis XVI*, mais qu'on devrait plutôt appeler le *style Marie-Antoinette*, car c'est elle qui en a été l'inspiratrice: style exquis qui est resté, depuis un siècle, le type de l'élégance et de la grâce. C'est là que se montre l'influence du goût de la Reine sur le goût et les arts de son temps. Ce n'est plus la sévère grandeur de Louis XIV, ni la mignardise un peu tourmentée de Louis XV; c'est quelque chose qui tient le milieu entre les deux, unissant la pureté des lignes à la délicatesse du décor: solide avec les apparences de la fragilité, gracieux et digne à la fois, harmonieux sans être provocant, arrondi sans être contourné, confortable sans être voluptueux. Souvenirs mythologiques, attributs de l'art et de la nature, scènes champêtres, arabesques de la Renaissance, emblèmes et symboles, fleurs, fruits et feuillage, tout se réunit dans une ornementation qui brille avant tout par l'abondance et la finesse des détails. Les calomniateurs de Marie-Antoinette l'ont accusée d'être restée allemande: jamais elle n'a été plus française qu'à Trianon.

A sa voix, toutes les imaginations sont en travail; tous les arts se donnent rendez-vous pour enfanter des chefs-d'œuvre. Deschamps sculpte les frontons du belvédère et les chapiteaux du temple; Féret et Lagrenée

peignent le plafond et les parois de la salle de spectacle et du palais; Dutemps et Leriche les couvrent de dorures. Pour la Reine, Gouttière, le célèbre Gouttière, comme on l'appelle déjà de son vivant, cisèle ses bronzes merveilleux [991]; Houdon taille le marbre; Clodion pétrit ses statuettes. Sous son patronage, Lebœuf fonde une fabrique de porcelaine dans la rue de Bondy [992]. David Roetgers compose des meubles d'une perfection telle que Louis XVI, l'économe Louis XVI, se laisse entraîner à acheter un secrétaire de marqueterie quatre-vingt mille francs [993]. Les bois de rose et de palissandre se marient aux panneaux et aux plaques de Sèvres; les consoles et les tables se surchargent d'une foule de petits objets rares et élégants: groupes en pâte tendre ou dure, potiches de Chine en porcelaine bleu céleste, vases de Vienne en bois pétrifié, coffrets en sardoine brune ou en jaspe sanguin, boîtes en laque du Japon ou en vernis Martin [994]. Tout est souriant, tout est exquis.

Ce n'est pas seulement à Trianon que les fantaisies de la jeune souveraine se donnent carrière, c'est aussi à Fontainebleau. Rien n'est plus gracieux que la série de pièces qui, dans le vieux palais des Valois, constitue l'appartement de la Reine. Mercy, qui en voit les débuts, déclare que «les artistes en différents genres ont épuisé là tout ce que la magnificence, la recherche et le goût peuvent produire de plus curieux et de plus agréable [995]». Tout concourt pour les orner: Lyon envoie pour la chambre à coucher une merveilleuse soierie, couverte d'attributs rustiques: trébuchets et pipeaux, perdrix rouges courant dans les champs, chardonnerets chantant sur une branche de fleurs, paniers de jardinière et ruines de temple. L'architecte Rousseau dirige les travaux [996]; Gouttière plaque sur la commode en bois des îles des bronzes ravissants: grappes de raisin, têtes de lion, enroulements de toutes sortes. Sèvres y ajoute ses transparents médaillons. Au lit, deux génies dorés supportent une couronne au-dessus du chiffre entrelacé de Marie-Antoinette. Dans le salon, un élève de Boucher, Barthélemy, peint la musique et les arts. Dans la salle de bains, il exécute sur glaces de ravissants décors. De joyeux amours, frais et roses, lutinent ensemble, se roulent, se poursuivent, courent après des papillons, saisissent des oiseaux, jonglent avec des fleurs, grimpent le long des roseaux.

Mais la merveille de Fontainebleau, c'est le boudoir, et M^{me} de Staël n'a pas tort, quand elle écrit à Gustave III que «le cabinet de la Reine est beau

dans tous les détails, au delà de tout ce que l'on peut imaginer ^[997]». Là encore, le décorateur, c'est Barthélemy. Au plafond, il place Flore entourée d'amours et jetant à profusion les produits parfumés de ses riches parterres. Sur les murs, il prodigue les plus charmantes créations de son pinceau; c'est un mélange de génies, d'animaux et de fleurs, de rameaux de lierre et de têtes de lion, de sphinx accroupis et de branches de bluets et de marguerites, de violettes et de lauriers. Sur les portes, Cupidon tend un miroir à sa mère et des groupes de jeunes filles dansent devant un satyre ou retiennent par les ailes un amour prêt à s'échapper. La cheminée en marbre blanc est soutenue par des faisceaux de flèches formant colonnes, et, sur le linteau, un arc, ciselé par Gouttière, est entrelacé de guirlandes de feuillage et de fleurs. S'il faut en croire la tradition, Louis XVI a forgé lui-même les espagnolettes des fenêtres, sur les montants desquelles grimpent des tiges de lierre: Vulcain cette fois a travaillé pour Vénus ^[998]. Le parquet est tout en acajou moucheté, bois rare alors, qui fait aujourd'hui une impression sinistre: les mouchetures ont l'air de taches de sang.

Mais revenons à Trianon.

Le royaume de Marie-Antoinette est petit: une soixantaine d'arpents environ composent le jardin ^[999]. L'habitation est plus petite encore: elle n'a guère que douze toises de côté. A l'intérieur, outre les appartements de la maîtresse du lieu, que nous avons décrits, il ne reste plus au second que quelques pièces étroites et basses, presque des chambres de serviteurs. C'est vraiment la maison du sage, qui ne peut contenir qu'un nombre restreint d'amis, et c'est là justement ce que demande la Reine. Elle a créé Trianon pour échapper à Versailles et à Marly; elle y veut être seule avec quelques invités de son choix. Elle n'y est plus la souveraine d'un vaste empire, mais la propriétaire d'un étroit domaine: c'est le charme de la vie privée après les tracasseries de la vie publique. Là, elle est maîtresse absolue, et aussi haute justicière; mais sa justice, elle ne l'exerce qu'avec clémence: «Quant à l'homme que vous tenez en prison pour le dégât commis, écrit-elle un jour, je vous demande de le faire relâcher, et puisque le Roi a dit que c'est mon coupable, je lui fais grâce ^[1000].»

Cette simplicité qu'elle a rêvée, cette vie du cœur, à laquelle elle aspire depuis son enfance, cette existence champêtre, dont les emblèmes s'étalent partout autour d'elle, elle veut la réaliser à Trianon. C'est là qu'elle peut dire,

à l'exemple de Henri IV: «Je ne suis plus la Reine, je suis moi ^[1001].» Le matin, elle part de Versailles, accompagnée par un seul valet de pied ^[1002], elle parcourt son jardin, elle visite ses fleurs, elle fait des bouquets de roses et de chèvrefeuille, et lorsque, le soir, elle reste à coucher dans son petit château, c'est la femme du concierge qui lui sert de femme de chambre ^[1003]. Le dimanche, elle laisse entrer dans le parc toutes les personnes honnêtement vêtues, principalement les bonnes et les enfants. Là un bal s'organise, un bal rustique, parfois sous une tente, comme au village ^[1004], parfois dans la grange du hameau ^[1005]; la Reine y prend part, danse une contredanse pour mettre tout le monde en train; puis elle appelle les bonnes, elle se fait présenter les enfants, elle s'informe de leur famille, elle les comble de bonbons et de caresses ^[1006]. Les enfants, elle les aime tant, elle voudrait tant en avoir à elle qu'à la fin de 1776 elle adopte un petit paysan dont la joyeuse figure et la bonne humeur l'ont frappée. Puis elle donne des fêtes, et un jour le parc est transformé en une sorte de champ de foire, où les dames de la Cour sont marchandes, où la Reine est limonadière, avec théâtres, parades et boutiques bordant les avenues ^[1007]. Elle organise des voyages à Trianon, non pas des voyages comme ceux de Marly, qui sont si guindés et qui coûtent si cher, mais des voyages où elle s'installe chez elle avec quelques intimes seulement; car, nous l'avons dit, sa maison est petite et ne se prête pas à une nombreuse compagnie. M^{me} Élisabeth en est toujours, puis M^{me} de Polignac et sa société, plus rarement M^{me} de Lamballe. Le Roi y vient à pied, sans capitaine des gardes, mais n'y couche jamais. Monsieur y apparaît quelquefois, le comte d'Artois souvent. Les invités arrivent à deux heures pour dîner et retournent à Versailles pour minuit ^[1008].

Là, point d'apparat, point d'étiquette. Pas de *Maison*, mais des amies. La Reine entre dans son salon, sans que les dames quittent leur métier, sans que les hommes interrompent leur partie de billard ou de trictrac. C'est la vie de château, dans toute sa liberté aimable, telle que Marie-Antoinette l'a toujours rêvée, telle qu'on la pratique dans cette patriarcale famille des Habsbourg, qui n'est, a dit Goethe, que la première famille bourgeoise de son empire. On se rassemble pour le déjeuner, qui tient lieu de dîner; puis on joue, on cause, on se promène et l'on se réunit de nouveau pour le souper, qui a lieu de bonne heure ^[1009]. Plus de costumes luxueux, plus de

ces coiffures compliquées, dont la hauteur exagérée force les architectes à grandir les dimensions des portes et provoque les gronderies de Marie-Thérèse. Une robe de percale blanche, un fichu de gaze, un chapeau de paille, voilà la toilette de Trianon: toilette fraîche et charmante, qui fait admirablement ressortir la taille souple et le teint éblouissant de la déesse du lieu, mais dont l'extrême simplicité met en rumeur les fabricants de soieries de Lyon, délaissées pour les toiles d'Alsace ^[1010]. Là, plus d'amusements bruyants, plus de pharaons ruineux qui compromettent la cassette de la Reine, plus de ces petits jeux dont on avait pris le goût chez la duchesse de Duras, la guerre-pampan, le colin-maillard, le descampativos ^[1011], dont avait médité la chronique. A Versailles et à Marly, ce sont les plaisirs de la Cour; à Trianon, ce sont les plaisirs de la campagne, les bals champêtres, comme ceux dont nous venons de parler, la danse sur l'herbe, le billard, le jeu de bagues, les courses sur le gazon.

La Reine prend au sérieux son rôle de fermière: elle a ses vaches, Brunette et Blanchette, qu'elle traite elle-même dans des vases de porcelaine; elle a un beau bouc blanc à quatre cornes et des chèvres blanches qu'on a fait venir de Fribourg ^[1012]; elle a ses pigeons et ses poules aux quels elle donne à manger; elle a ses parterres qu'elle arrose. On passe de la laiterie à la grange, de la grange au moulin; on va manger des œufs frais à la ferme, boire du lait chaud à l'étable; on pêche dans la rivière, on traverse le lac en gondole, et, quand on est las de tout ce mouvement, on revient s'asseoir à l'ombre, en respirant le parfum des fleurs et en travaillant; car on ne reste pas inactif à Trianon. Les femmes brodent, font de la tapisserie ou filent leur quenouille; les hommes tressent du filet, lisent ou se promènent en causant. Vie charmante, où le temps s'écoule sans qu'on s'en aperçoive, où l'on oublie les intrigues et les soucis de Versailles, où l'on se regarde et s'écoute vivre. Vie plus charmante encore, lorsque Dieu a exaucé les vœux les plus ardents de la Reine et que le premier rayon de la maternité a brillé sur son front. Car alors ce n'est plus seulement le calme et l'amitié qu'elle vient chercher à Trianon, c'est la santé de ses enfants qui s'ébattent joyeusement sur les pelouses, lutinant leurs chèvres, cherchant des nids, bêchant leur jardin ^[1013], respirant le grand air, se développant en toute liberté et puisant dans cette liberté et ce grand air la vigueur et la bonne mine. Et, à partir de cette époque, Trianon est plus en vogue que jamais, et il n'y a guère de jour où la Reine ne s'y rende de Versailles, soit le matin,

soit dans l'après-midi ^[1014]. C'est là qu'elle vient achever son rétablissement après les rudes et dramatiques couches auxquelles elle doit Madame Royale; c'est là qu'elle voit grandir dans les bras de M^{me} Poitrine ce Dauphin tant souhaité, dont la naissance adoucit le chagrin de la mort de Marie-Thérèse, et dont les poètes, par une délicate flatterie qui va droit au cœur maternel, associent le nom à l'éloge des bosquets qui ombragent ses premiers pas ^[1015].

Voilà les jouissances intimes; mais, à côté, il y a les réjouissances officielles, celles qu'on destine aux têtes couronnées. Pas un souverain, pas un grand personnage ne voyage en France, sans que la Reine veuille lui faire elle-même les honneurs de son domaine. Que ce soit Joseph II, le prince de Hesse-Darmstadt, le comte du Nord, le roi de Suède, il y a fête à Trianon. Cela fait partie en quelque sorte du programme ordinaire des plaisirs qu'on offre aux étrangers de distinction. Puis il y a les fêtes moins bruyantes, celles qu'on donne au Roi, qui les apprécie beaucoup; car, pas plus que sa femme, il n'aime le faste et la représentation. Trianon, pour lui, comme pour la Reine, c'est la simplicité, c'est aussi l'économie en comparaison de Fontainebleau et de Marly. Parfois on invite quelques seigneurs, ou quelques dames de la Cour, comme le maréchal de Noailles, la duchesse de Cossé ^[1016], la marquise de Sabran, souvent même des femmes de Paris ^[1017]. Il y a alors illumination des bosquets «avec ces lampions couverts qui donnent une lumière si douce et des ombres si légères, que, dit un témoin oculaire, l'eau, les arbres, les personnes, tout paraît aérien ^[1018].»

Après l'illumination, souper, spectacle, ballet, promenades dans le jardin, qui se prolongent assez tard dans la nuit ^[1019]. Mais ce qui rend ces réunions plus attrayantes, c'est l'affabilité de la Reine. Elle s'ingénie à marquer à ses invités des attentions particulières, et chacun sort séduit de ce lieu de délices, plus séduit encore par la bonté et la grâce de la propriétaire. Mercy lui-même, qui voyait avec méfiance certaines innovations introduites à ces fêtes, convenait qu'elles étaient «charmantes par l'agrément que la Reine y apportait». — «Pourvu qu'elles ne deviennent ni trop fréquentes ni trop coûteuses, ajoutait-il, elles ne peuvent contribuer qu'à faire régner à la Cour le ton et le genre d'amusement qui lui est convenable ^[1020].»

On ne se promène pas seulement à Trianon, on y cause et on y lit. Quoique M^{me} Campan prétende que Marie-Antoinette a peu fait pour les lettres et les arts, il est certain qu'elle avait du goût pour les jouissances de l'esprit; elle se plaisait à encourager les auteurs. Elle protégeait la Harpe [1021] et lui faisait donner une pension de douze cents livres [1022]; elle patronnait Delille [1023], et, en reconnaissance, le poète chantait les jardins de Trianon; elle riait à la lecture des vers badins de Gresset [1024], disait un mot charmant au peintre Vernet: «Monsieur Vernet, c'est toujours vous qui faites la pluie et le beau temps,» obtenait une gratification de douze cents livres pour un petit-neveu du grand Corneille, que lui recommandait la Comédie-Française [1025], faisait faire à ses frais, à l'imprimerie Royale, une magnifique édition du poète favori de son enfance, Métastase, et en envoyait un exemplaire à l'illustre écrivain [1026]. Elle applaudissait à *l'École des Pères*, et, après la représentation, ordonnait au maréchal de Duras de féliciter le compositeur du drame du ton de décence et de morale qui se remarquait dans son œuvre [1027]. Elle faisait jouer par la Comédie-Française le *Méléagre* de Lemercier, assistait à la première représentation et voulait avoir le jeune auteur près d'elle dans sa loge «pour mieux jouir d'un succès dont elle ne doutait pas et qui, en effet, répondit à ses vœux [1028].» Elle accordait une pension à Chamfort et le lui annonçait avec des paroles si flatteuses que l'auteur de *Mustapha et Zéangir*, dans l'élan de son enthousiasme, jurait—serment bien fugitif—qu'il ne pourrait jamais l'oublier [1029].

Mais elle ne pardonnait pas à Voltaire ses attaques contre la vieille foi de la France, et si elle n'allait pas jusqu'à le traiter d'*extravagant*, comme sa mère [1030], elle lui manifestait peu de sympathie. Lorsqu'au printemps de 1778 le philosophe fit, à Paris, ce voyage qui ne fut qu'un long triomphe, elle refusa nettement de le recevoir à Versailles. Quoi que pût dire le public, quoi qu'aient pu affirmer les chroniqueurs, quelles que fussent d'ailleurs les sollicitations des amis de Voltaire, elle déclara «qu'elle ne voulait en aucune façon d'un homme dont la morale avait occasionné tant de troubles et d'inconvénients [1031]». Le fait a été contesté; il est positif aujourd'hui.

Ses jugements, toutefois, n'étaient pas toujours aussi fermes, ni ses affections, comme ses répugnances littéraires, aussi motivées. Si un jour, en

lisant le *Numa Pompilius* de Florian, le peintre pourtant de ses bergeries, elle laissait échapper ce mot piquant et vrai: «Je crois manger de la soupe au lait ^[1032]», d'autres fois, ses appréciations étaient moins heureuses, comme il arriva pour cette pièce de Dorat-Cubières, qui, trouvée charmante, lorsque Molé l'avait lue dans le cabinet de la Reine, fut estimée si mauvaise, lors de sa représentation à Fontainebleau, que le Roi, pour la première fois, fit baisser le rideau avant la fin de la comédie ^[1033], ou pour *le Connétable de Bourbon*, du comte de Guibert, qui, malgré la protection royale, échoua complètement, au mariage de M^{me} Clotilde ^[1034]. Mais la Reine n'avait pas de prétentions, et elle était la première à rire de ses mécomptes ^[1035].

Parmi tant d'amusements, où se jouait une fantaisie, parfois un peu mobile, il était un goût qui persistait malgré tout, c'était le goût de la musique. Marie-Antoinette l'avait eu dès sa jeunesse. Enfant, elle avait joué avec Mozart, et reçu les leçons de Gluck ^[1036]. Dauphine, à son arrivée en France, elle étudiait le clavecin tous les jours ^[1037], donnait chez elle de petits concerts ^[1038], chantait chez M^{me} Clotilde ^[1039], et se plaisait à jouer de la harpe ^[1040]. Reine, au milieu même des entraînements que lui reprochait sa mère, elle continuait ses leçons de musique et ses concerts. Les leçons duraient parfois deux heures, et le concert du soir servait de répétition à la leçon du matin. Ses progrès étaient réels, et son plaisir si vif que Mercy craignait qu'il ne nuisît à des occupations plus sérieuses ^[1041]. Même à Fontainebleau qui,—la jeune femme l'avouait elle-même,—était le moment de la plus grande dissipation, elle avait deux professeurs de musique, l'un de harpe et l'autre de chant ^[1042]. A Paris, elle allait de préférence à l'Opéra et à la Comédie-Italienne, et c'est aussi pour lui plaire que l'Opéra avait consenti à faire venir de Vienne le célèbre maître de chapelle, Gluck.

Gluck était pour Marie-Antoinette plus qu'un grand compositeur, c'était un souvenir, un souvenir de son enfance et de son pays; c'était aussi l'espoir d'une réforme dans l'art français, qu'elle trouvait monotone. Aussi, dès le début, l'encourage-t-elle de toutes ses forces; elle le prend sous sa haute protection; elle fait mettre à l'étude son *Iphigénie en Aulide* ^[1043], et le jour où la pièce est enfin jouée, le 19 avril 1774, elle l'applaudit jusqu'à avoir «l'air de faire une cabale ^[1044]». Elle fait donner à l'illustre auteur une

pension de six mille francs ^[1045]; elle le protège contre ses ennemis; elle soutient de ses bravos, malgré la froideur des spectateurs, la première représentation d'*Alceste*, et lorsqu'une coterie hostile appelle Piccini pour l'opposer à Gluck, lorsque le public volage et frondeur semble abandonner le compositeur allemand pour le maestro italien, elle prend parti pour le maître de sa jeunesse. Dès son arrivée, elle lui a accordé les entrées à sa toilette, et tout le temps qu'il y reste, elle ne cesse de lui adresser la parole; elle l'interroge avec bonté sur ses travaux, et le grand musicien, chez qui la malveillance des critiques ne peut ébranler la foi en son génie, lui répond avec un imperturbable aplomb: «Madame, *Armide* sera bientôt fini, et vraiment ce sera superbe.» Malgré un premier accueil indécis, les applaudissements du public ne tardèrent pas à justifier la confiance de Gluck et la protection de la Reine ^[1046].

Le prince d'Hénin, celui qu'on appelle le *Nain des princes*, se permet-il d'interpeller cavalièrement Gluck chez Sophie Arnould; le duc de Nivernais relève le gant pour se faire bien venir de la souveraine, et si l'affaire s'arrange, c'est que le prince, auquel Marie-Antoinette a fait dire qu'elle sait d'où viennent les torts et insinue qu'il ait à les réparer, consent à faire au compositeur une visite qui est une excuse ^[1047]. Et quand le duc de Noailles, plus capable mais non moins vif que le prince d'Hénin, s'écrie que l'*Électre* de Lemoyne ne vaut pas le diable, puisque l'auteur est un élève de Gluck, c'est la Reine elle-même qui prend contre le vieux courtisan la défense du professeur et de son disciple ^[1048].

Enfin, lorsque, au bout de cinq ans, le grand homme, aigri et découragé, après l'insuccès d'*Écho et Narcisse*, s'apprête à quitter Paris, sa royale élève lui fait promettre de revenir et lui décerne, comme cadeau d'adieu, le titre de maître de musique des Enfants de France ^[1049].

Mais la Reine n'est pas exclusive; elle ne protège pas seulement Gluck, elle accueille aussi son rival, Piccini, auquel elle pardonne même d'avoir eu un instant l'appui de M^{me} du Barry ^[1050]. Elle ne se sert de la lutte des deux compositeurs que pour imprimer au goût de la musique en France un nouvel essor; tout en conservant ses préférences, elle distribue à l'un et à l'autre ses faveurs. A peine Piccini est-il arrivé en France, qu'elle le reçoit; elle prend de lui des leçons de chant deux fois par semaine ^[1051], et lui assure, avec le

titre de compositeur de ses spectacles lyriques, un traitement de quatre mille livres qu'il touchait encore au commencement de la Révolution ^[1052]. Elle tient à avoir la primeur des deux premiers actes de *Roland*, qu'elle lui fait répéter en sa présence. Le prince de Ligne a raconté que, voulant alors chanter devant le maître italien qu'elle avait prié de l'accompagner, elle choisit par inadvertance un morceau de l'*Alceste* de Gluck. «Mais, ajoute le prince, la grâce qu'elle mettait à réparer ces petits malheurs, qui lui arrivaient souvent, par une sorte d'ingénuité qui lui allait si bien, peignait la bonté et la sensibilité de la plus belle des âmes, qui ajoutaient des charmes à sa figure, sur laquelle on voyait se développer en rougissant ses jolis regrets, ses excuses et souvent ses bienfaits ^[1053].»

Avec Gluck et Piccini, c'est Grétry, dont la musique légère lui plaît infiniment. Elle accepte d'être marraine de la fille du compositeur; elle lui donne son nom; elle la fait venir tous les mois à Versailles pour la combler de présents et de caresses, et, lorsqu'elle va au théâtre, après les trois révérences d'étiquette au public, elle cherche des yeux sa filleule et lui envoie un baiser, aux applaudissements des spectateurs ^[1054].

Plus tard, lorsque Gluck aura définitivement quitté Paris pour Vienne, sans que les instances royales les plus pressantes puissent l'en rappeler ^[1055], ce sera Sacchini que la Reine soutiendra énergiquement à la fois contre l'opposition sourde du comité de l'Opéra et la malveillance de l'intendant des Menus-Plaisirs, Papillon de la Ferté; Sacchini, dont le *Dardanus* sera représenté pour la première fois sur le théâtre de Trianon ^[1056].

Ce sera Lemoyne, qu'elle honorera de ses faveurs, en même temps que Sacchini. Ce sera l'élève de Gluck, Salieri, dont les *Danaïdes*, attribuées à la collaboration du maître, ramènent à l'Opéra la Reine, avide d'applaudir un nouveau chef-d'œuvre de son vieux professeur ^[1057]. M^{me} Campan exagère sans doute quand elle attribue à Marie-Antoinette le degré de perfection qu'atteignit alors la musique française. Mais ce qui est certain, c'est qu'elle y a beaucoup contribué par son patronage et tiré notre scène lyrique de sa vieille routine, pour y introduire un nouveau genre. Son goût n'a pas toujours eu le mérite infailible que ses amis lui accordaient; il n'en est pas moins vrai,—un critique compétent l'a reconnu,—que, parmi les ouvrages

qu'elle a couverts de sa protection, «elle n'a généralement ni mal choisi ni mal jugé [1058].»

Après les compositeurs, les artistes. La Reine est pleine de bienveillance pour la Saint-Huberty, qui le mérite, sinon par son caractère, du moins par son talent. Elle fait accorder à M^{lle} Trial 1500 livres de gratification annuelle [1059]. Lorsque Garat débarque de Bordeaux à seize ans, et fait sensation à Paris, elle veut aussitôt l'entendre; elle l'envoie prendre dans un carrosse à six chevaux [1060]; elle lui obtient, sur la cassette du Roi, une pension de six mille francs pour payer ses dettes; elle pousse même la complaisance,—elle s'en repentit plus tard,—jusqu'à chanter avec lui. Elle accueille de même Michu, de la Comédie-Française; elle l'admet dans son intimité et manifeste un plaisir extrême à l'écouter; elle ne l'écoute pas seulement, elle lui demande des leçons [1061], et c'est grâce à ces leçons qu'elle passe de la musique à un nouvel amusement, où nous devons la suivre, et qui nous ramène à Trianon: le théâtre.

Marie-Antoinette, toute jeune encore, avait montré un goût très vif pour le théâtre. Quand elle n'était encore que Dauphine, elle avait, on s'en souvient, organisé avec ses beaux-frères et belles-sœurs de petites représentations dans ses appartements particuliers, et la seule crainte du vieux Roi avait mis un terme à ce genre de plaisir qui divertissait fort les jeunes ménages. Devenue Reine, elle renonça pour quelque temps à ses velléités de monter elle-même sur la scène, mais elle conserva son amour du théâtre. A Marly, on improvisait une salle de comédie dans une grange, et la Montansier venait y jouer [1062]. A Trianon, lorsque le théâtre eut été construit, en 1778, il n'y avait pas de fête sans spectacle. A Choisy, dans les petits voyages, il y avait aussi presque toujours spectacle et souvent deux fois par jour: le matin, opéra, comédie française ou italienne à l'heure ordinaire; le soir, à onze heures, représentation de parodies, où les premiers sujets de l'Opéra paraissaient sous les traits et dans les costumes les plus bizarres. Une danseuse célèbre, la Guimard, était chargée des premiers rôles; sa maigreur extrême et sa petite voix rauque ajoutaient encore au grotesque des personnages qu'elle jouait [1063].

Mais la Reine appréciait peu ces sortes de divertissements que Louis XVI en revanche aimait beaucoup [1064]. Sa nature fine et distinguée

s'accommodait mal de ces parades, parfois grossières ^[1065]. «N'est-ce que cela?» disait-elle en bâillant, à la représentation sur le théâtre de Versailles d'une facétie intitulée: *Les battus paient l'amende*, qui avait eu un grand succès à Paris ^[1066].

La comédie de société était alors plus que jamais en vogue. Dans tous les hôtels, dans tous les châteaux, il y avait un théâtre et une troupe d'amateurs, organisée comme une vraie troupe, s'exerçant comme elle, répétant comme elle et prenant des leçons d'acteurs en renom. De la Cour, la contagion avait gagné l'armée, et il avait fallu une ordonnance du ministre de la guerre pour arrêter un entraînement auquel bien des officiers sacrifiaient leur métier ^[1067].

Certains grands seigneurs avaient même, en dehors de leur habitation ordinaire, une petite maison de campagne, située au milieu des jardins et spécialement destinée aux exercices dramatiques. Le duc d'Orléans, petit-fils du Régent, avait un théâtre de ce genre à Bagnolet et au faubourg du Roule ^[1068], et c'est là qu'avaient été représentées la plupart des comédies de Collé, dans lesquelles le pieux époux de M^{me} de Montesson ne dédaignait pas d'accepter un rôle. Le prince de Condé en faisait autant à Chantilly ^[1069] et M^{me} Élisabeth elle-même jouait *Nanine* avec ses amies ^[1070].

Ce que les princes du sang faisaient, ce que le grand Roi avait autorisé par son exemple, Marie-Antoinette voulut le faire aussi. La guerre, à cette époque, retenait loin de Versailles tous les militaires; l'été rappelait un grand nombre de courtisans dans les châteaux ^[1071]; les amusements devenaient rares à la Cour. La Reine songea à ce moyen nouveau pour rompre la monotonie d'une existence qui se traînait péniblement. Comme le duc d'Orléans, elle résolut d'avoir et elle eut son théâtre et sa troupe. Le théâtre, nous l'avons décrit plus haut; la troupe, c'étaient les familiers de la société Polignac: la favorite d'abord; sa fille, la duchesse de Guiche; sa cousine, M^{me} de Châlons; ses belles-sœurs, la comtesse Diane et la comtesse de Polastron. M^{me} Campan raconte qu'il fut convenu qu'à l'exception du comte d'Artois, aucun homme ne serait admis dans la troupe ^[1072]. Si cette résolution fut prise, elle ne tint pas; car, dès le premier jour, nous trouvons parmi les acteurs le comte d'Adhémar, le comte Esterhazy, M. de Polignac

[1073], auxquels vinrent se joindre presque aussitôt le comte de Vaudreuil, le duc de Guiche, le bailli de Crussol. L'ordonnateur pour tous les détails du spectacle fut le secrétaire des commandements de la Reine, M. Campan, au grand mécontentement du duc de Fronsac, qui, voyant là une atteinte à ses prérogatives de premier gentilhomme de la Chambre, fit des représentations par écrit et ne s'attira que cette réponse sans réplique: «Vous ne pouvez être premier gentilhomme, lorsque nous sommes les acteurs; je vous ai fait connaître mes volontés sur Trianon; je n'y tiens point de cour; j'y vis en particulière et M. Campan sera toujours chargé des ordres relatifs aux fêtes intérieures que je veux y donner.» Le duc ne se tint pas pour battu, et, toutes les fois qu'il venait à la toilette de la Reine, il ne manquait pas de lancer quelque pointe contre son «*collègue*» Campan. La Reine haussait les épaules, et quand il était parti: «Il est affligeant, disait-elle, de trouver un si petit homme dans le fils du maréchal de Richelieu [1074].»

Les professeurs furent Dazincourt, Caillot, acteur célèbre alors mais depuis longtemps retiré du théâtre, et Michu, de la Comédie-Italienne [1075]; le premier pour la comédie, les deux autres pour l'opéra-comique.

Quand l'auguste troupe se crut suffisamment exercée, elle fit ses débuts le 1^{er} août 1780, et tout d'abord elle s'attaqua à deux des pièces les plus en renom de cette époque, où par conséquent la comparaison était le plus dangereuse avec les acteurs de profession: *le Roi et le Fermier*, de Sedaine et Monsigny, et *la Gageure imprévue*, de Sedaine. «La Reine, dit Grimm, qui, dans sa *Correspondance*, parle de cette première représentation, la Reine, à qui aucune grâce n'est étrangère, et qui sait les adopter toutes, sans perdre jamais celle qui lui est propre, jouait dans la première pièce le rôle de Jenny et dans la seconde celui de la soubrette [1076].» Il n'y eut d'autres spectateurs que le Roi, les princes et les princesses de la famille royale, sans aucune suite; dans le parterre, les gens de service en sous-ordre, comme femmes de chambre, valets de chambre et huissiers, qui se trouvaient à Trianon, en raison de leur service momentané [1077], en tout une quarantaine de personnes. A travers les louanges un peu emphatiques de Grimm, et malgré l'inexpérience des artistes, il est facile de voir que le succès de cette première soirée fut satisfaisant. Le Roi s'amusa beaucoup, les acteurs furent enchantés. Dix jours après, on recommença dans l'opéra-comique de Sedaine et Monsigny: *On ne s'avise jamais de tout*, et la comédie de Barthe,

les Fausses infidélités, puis, le 6 septembre, dans *l'Anglais à Bordeaux* et *le Sorcier*. Cette fois la Reine aurait voulu, pour autoriser plus encore aux yeux du public des amusements dont elle était vivement éprise, que sa belle-sœur, Madame, se mêlât à la troupe. Madame ne demandait pas mieux, plus peut-être par politique que par goût; mais Monsieur s'y opposa formellement. En revanche, le Roi ne dissimulait pas le plaisir qu'il prenait à ces divertissements; il y prolongeait ses soirées, ne paraissant nullement pressé de se retirer à son heure ordinaire [1078], assistait même aux répétitions, et, quand la Reine exécutait des morceaux de son rôle, il donnait le signal des applaudissements [1079]. Le spectacle durait jusqu'à neuf heures et était suivi d'un souper, restreint à la famille royale et aux acteurs et actrices. Au sortir de table, la Cour se séparait et il n'y avait point de veillée [1080].

Encouragé par cette approbation, on tenta une nouvelle épreuve le 19 septembre. Au dernier moment, la Reine avait voulu remettre la représentation, à cause d'une indisposition de sa fille. Ce fut le Roi qui déclara que l'état de la jeune princesse n'avait rien de grave et qu'il ne fallait rien changer aux amusements de la journée [1081]. Cette fois, on avait choisi deux pièces qui avaient fait fureur à la Comédie-Italienne et à l'Opéra: *Rose et Colas*, de Sedaine et Monsigny, et *le Devin du village* de Rousseau. Dans cette dernière pièce surtout, on ne s'exposait pas seulement à un rapprochement avec les premiers artistes de l'Opéra, on évoquait le souvenir dangereux de l'excellente troupe de M^{me} de Pompadour. La comparaison toutefois ne semble pas avoir été trop défavorable. Le comte d'Adhémar provoquait bien quelques sourires ironiques avec sa voix chevrotante et ses cheveux blancs un peu déplacés dans le rôle du berger Colin, et la Reine avait le droit de dire qu'il était bien difficile que la malveillance pût trouver à reprendre dans le choix d'un pareil amoureux [1082]. Mais le comte de Vaudreuil, le meilleur acteur de société qu'il y eût à Paris, suivant Grimm, rendait bien le rôle du devin, et Mercy, qui, sur le désir formel de Marie-Antoinette, assistait à cette représentation dans une loge grillée, et qui cependant blâmait au fond ce genre de divertissement, Mercy écrivait à Marie-Thérèse, alarmée comme lui de ce nouveau plaisir de sa fille:

«La Reine a une voix très agréable et fort juste; sa manière de jouer est noble et remplie de grâce. En total, ce spectacle a été aussi bien rendu que

peut l'être un spectacle de société. J'observai que le Roi s'en occupait avec une attention et un plaisir qui se manifestaient dans toute sa contenance; pendant les entr'actes, il montait sur le théâtre et allait à la toilette de la Reine ^[1083].»

Le public était moins facile que le Roi et plus exigeant que Mercy; blessé de n'être pas admis à ces représentations intimes, il les critiquait avec aigreur et la chronique, toujours mal disposée, s'emparait avidement de mille anecdotes suspectes, inventées par les mécontents. On racontait que le Roi, qui, disait-on, n'assistait à ces spectacles que par complaisance, n'avait pas craint de siffler son auguste compagne ^[1084]. On prétendait que la Reine, ennuyée de n'avoir pas plus de spectateurs, avait fait entrer les gardes du corps et qu'à la fin de la soirée, s'avançant sur le devant de la scène, elle avait poussé l'oubli de sa dignité jusqu'à dire: «Messieurs, j'ai fait ce que j'ai pu pour vous amuser; j'aurais voulu mieux jouer pour vous donner plus de plaisir ^[1085].» Ces anecdotes étaient fausses; les documents les plus sérieux permettent de l'affirmer aujourd'hui ^[1086]; elles n'en circulaient pas moins dans le public, d'autant plus acceptées qu'elles étaient plus méchantes, et nuisant à la considération de la souveraine.

Interrompus en 1781 par une indisposition de Marie-Antoinette ou peut-être par suite des observations de Mercy, les spectacles de Trianon furent repris en 1782 avec *le Sage étourdi*, de Boissy, et la *Veillée villageoise*, de Piis et Barré; en 1783, avec *le Tonnelier*, d'Audinot, et *les Sabots*, de Sedaine, puis avec *Isabelle et Gertrude*, de Favart, et *les Deux chasseurs et la Laitière* d'Anseaume et Duni. La Reine s'occupait de tous les détails; elle surveillait les moindres apprêts et faisait elle-même repeindre les décors qui lui semblaient insuffisants ou passés. Elle était en un mot le directeur suprême de sa troupe et se montrait jalouse de son autorité. «Mon petit spectacle de Trianon, écrivait-elle, me paraît devoir être excepté des règles du service ordinaire ^[1087].» Mais la rigueur salubre des premières représentations s'était relâchée. L'assistance qui s'était d'abord strictement bornée à la famille royale, et dans le parterre à quelques femmes de service, s'était étendue peu à peu. La porte qui, en 1780, s'était fermée même devant la princesse de Lamballe ^[1088], avait fini par s'ouvrir devant quelques dames de la Cour, puis devant les officiers des gardes du corps, et les

écuyers du Roi et de ses frères. On avait commencé par quarante spectateurs, on finissait par deux cents.

Quelle était, au fond, la valeur artistique de cette troupe de Trianon? Au milieu de tant d'appréciations contradictoires, les unes sévères par méchanceté, les autres peut-être laudatives par flatterie, il est difficile de porter un jugement. Il semble pourtant que celui de Mercy est le plus impartial: la troupe de Trianon ne valait ni plus ni moins que les troupes ordinaires d'amateurs. Le comte d'Artois déployait un talent assez agréable, le comte de Vaudreuil se montrait bon acteur. Quant à la Reine, si un spectateur, au témoignage de Bachaumont—et l'anecdote nous paraît très suspecte—disait d'elle que c'était royalement mal joué ^[1089], le chevalier de Lille, fin connaisseur, qui la voyait dans *la Veillée villageoise*, écrivait qu'elle jouait à ravir son rôle de Babet ^[1090]. Il paraît certain toutefois que les augustes acteurs avaient plus de succès dans la comédie que dans l'opéra-comique et qu'ils ne se faisaient pas d'illusions sur leurs aptitudes lyriques.

Est-ce cette confiance dans leurs talents de comédiens qui les engagea à aborder, en 1785, la fameuse comédie de Beaumarchais, *le Barbier de Séville*? *Le Barbier de Séville* sera le dernier essai de la royale troupe; c'est la clôture du théâtre de Trianon. Mais cette représentation, qui fut une imprudence, appartient déjà aux jours sombres et nous n'en sommes qu'aux jours joyeux. Nous n'en parlerons donc que plus tard et, pour aujourd'hui, nous nous contenterons d'écouter les grondements, encore sourds, de l'orage qui s'amoncelle dans le lointain.

La malveillance qui n'a cessé de poursuivre Marie-Antoinette depuis son entrée sur le sol de France, qui s'est acharnée après tous ses actes et toutes ses paroles, s'est plus spécialement attaquée à Trianon parce que, plus que tout le reste, Trianon c'était elle-même. On a affecté de voir dans les embellissements apportés par la Reine à sa résidence favorite une des causes, la cause principale même, du déficit du trésor, et cette rumeur, née à Versailles dans un petit cercle de mécontents, propagée à Paris et dans la province, a prolongé ses échos jusque dans le réquisitoire de Fouquier-Tinville, jusque dans les questions de Dumas, qui, au tribunal révolutionnaire, a interrogé la Reine sur les *millions* engloutis à Trianon. Ces millions se réduisent à un et demi ou deux au plus, répartis sur une

quinzaine d'années, de 1776 à 1790. Il a été prouvé que la dépense moyenne, nécessitée par la création ou la conservation de tant de fantaisies charmantes, n'a guère dépassé par an cent ou cent vingt mille livres ^[1091]. Le gros œuvre des bâtiments n'a pas atteint un total de cinq cent mille livres; la décoration ne peut être évaluée à plus de deux cent cinquante mille. Le compte du sculpteur Deschamps, par exemple, qui couvrit de ses arabesques les murs et les frontons de ces ravissantes fabriques, ne s'est élevé, du 6 octobre 1777 au 15 septembre 1786 qu'à 113.665 livres 12 sous et n'a été achevé de régler que le 31 août 1791. Mercy lui-même qui, dans ses rapports à Marie-Thérèse, se montrait alarmé de ce que pourrait coûter à la Reine son nouveau domaine, n'estime les frais du parc anglais qu'à cent cinquante mille livres ^[1092]. Une note de M. d'Angivilliers, conservée aux Archives, constate qu'en 1777 le devis total de l'établissement du jardin de Trianon, «dont, dit-il, la Reine a le plus grand empressement de jouir,» s'élève à 352.275 livres 10 sous 10 deniers ^[1093]. Si l'on veut entrer dans quelques détails, l'entretien des jardins qui, sous Louis XV, dépassait trente mille livres, n'était, en 1775, que de douze mille, en 1777 que de quinze mille et n'arrivait plus, à la fin, qu'à 6476 livres 12 sous ^[1094]. Le pavillon chinois et le jeu de bagues coûtaient quarante et une mille livres ^[1095]; le rocher d'où sort la rivière, neuf mille; le belvédère, cette exquise merveille, soixante-cinq mille environ ^[1096]. Qu'était-ce à côté des dépenses des financiers du temps, de Boutin à Tivoli, ou de Laborde à Méréville? Le théâtre même de la Reine, qui a excité tant de critiques, et quelques-unes peut-être avec raison, ce théâtre, avec sa troupe peu nombreuse, son orchestre restreint, sans chœurs, sans représentations suivies, qu'était-il à côté de celui de la duchesse du Maine à Sceaux, et surtout de celui des *Petits-cabinets* de M^{me} de Pompadour ^[1097], monté avec le plus grand luxe et qui en six ans n'avait pas donné moins de soixante ouvrages, dont plusieurs avaient été joués jusqu'à cinq et six fois ^[1098]?

Il faut avouer cependant que, si la méchanceté a singulièrement grossi les prétendues prodigalités de la Reine dans son gracieux domaine, Trianon ne fut pas pour elle sans inconvénients. Les amis les plus dévoués de Marie-Antoinette regrettaient, et elle regretta elle-même plus tard ^[1099], ce goût pour le théâtre qui l'entraîna à fréquenter des comédiens, à recevoir leurs conseils, à jouer leurs rôles. Il semblait peu compatible avec la majesté du

trône qu'une reine se travestît en soubrette. Dans le public, c'était pis encore. Le peuple, qui pardonne facilement les dépenses, même folles, dont il jouit, est toujours disposé à exagérer celles dont il ne jouit pas. Exclu des fêtes de Trianon, il y voyait des prodigalités ruineuses et comme une insulte à sa misère. De là, ces légendes malveillantes qui incriminaient tous les actes de Marie-Antoinette, ses promenades, ses paroles, ses affections, qui lui imputaient des légèretés et des ridicules imaginaires et qui trouvaient si facilement accès dans les esprits prévenus. On brûlait quelques paquets de branches sèches pour illuminer le parc lors du voyage de Joseph II; aussitôt l'opinion s'élevait contre ces excès inouïs et les trois mille fagots se transformaient, dans l'imagination populaire, en une forêt tout entière ^[1100].

La Cour n'était pas moins en rumeur. Ceux qui n'étaient point invités à Trianon étaient jaloux de ceux qui y étaient admis. La faveur exclusive, manifestée à quelques personnes, froissait celles qui n'y avaient point part. Les dames du palais, dont le service se réduisait à ne plus paraître que les dimanches et les jours de fête à la toilette de la Reine et aux offices d'église, se répandaient en propos, non seulement contre les privilégiées qui avaient les entrées de Trianon, mais encore contre la princesse, qui répartissait si inégalement ses grâces ^[1101]. La jalousie exaltait les têtes et faisait naître une sorte «d'aliénation», comme disait Mercy ^[1102]. On n'allait pas à Trianon; mais on n'allait plus à Versailles.

La Cour ne se tint guère, le palais devint désert. Versailles, ce théâtre de la magnificence de Louis XIV, où l'on accourait avec tant d'empressement de toute l'Europe pour prendre des leçons de politesse et de bon goût, n'était plus, dit un contemporain, qu'une petite ville de province, où l'on n'allait qu'avec répugnance et d'où l'on s'enfuyait au plus vite ^[1103]. L'ambition et la cupidité n'étaient pas moins actives, mais on cherchait à se faire des protecteurs parmi les personnages en crédit et les grâces s'obtenaient de seconde main ^[1104]. Ainsi l'autorité s'affaiblissait, en même temps que la désaffection commençait et que se perdait le respect. Quand le Roi, cédant à son amour de la simplicité et de la solitude, s'accommodait des amusements de Trianon et de cette forme de société trop restreinte pour une nation vive, empressée, amoureuse de l'éclat comme la nation française ^[1105], il ne voyait pas qu'en affectant ces habitudes et cette existence d'homme privé, il faisait dire à son peuple, accoutumé à l'étiquette fastueuse et aux

majestueuses traditions non seulement de Louis XIV, mais même de Louis XV, que leur successeur n'avait ni les goûts ni les vertus d'un monarque. Quand la Reine, «qui semblait destinée par la nature à tenir la première cour du monde ^[1106]», se dérobaux devoirs de la représentation pour ouvrir son âme à M^{me} de Polignac et s'enfermer avec elle à Trianon, les courtisans, envieux d'un crédit qui leur paraissait exclusif, épiaient les moindres grâces accordées à la favorite, attribuaient à son influence les démarches de la Reine, et à l'influence de la Reine les résolutions du gouvernement; ils rendaient Marie-Antoinette responsable de l'élévation des uns, des déconvenues des autres, du déficit du trésor, de l'accroissement des impôts, et accumulaient sur sa tête des tempêtes d'impopularité et des orages de colères dont les premiers éclairs inquiétaient Mercy, arrachaient à Marie-Thérèse des larmes sur son lit de mort et attiraient à la jeune et imprudente souveraine les remontrances sévères et parfois mêmes brutales de son frère Joseph II.

CHAPITRE XV

Voyage de Joseph II en France.—Caractère de l'Empereur.—Son projet de voyage formé, abandonné, repris.—Joie de la Reine de revoir son frère.—Premières entrevues.—Gronderies souvent maladroitement.—L'Empereur et la Reine à l'Opéra.—Visites aux monuments et aux principales institutions de la ville de Paris.—Affectation de simplicité.—Engouement du public.—Départ de l'Empereur.—Son jugement sur la Reine.—Conseils qu'il lui laisse par écrit.—La Reine s'y conforme quelque temps, puis retombe dans la dissipation.—Pourquoi?

Il y avait longtemps déjà que Joseph II avait formé le projet de venir en France. Dès l'année même du mariage de la Dauphine, il en avait manifesté l'intention à son ambassadeur, le comte de Mercy ^[1107].

Esprit curieux, mais mal équilibré, entêté plutôt que ferme, ayant plus de vivacité que de bon sens, concevant de vastes plans, mais ne les mûrissant pas, passionné pour les petites choses et se noyant dans les détails, gouvernant trop, disait le prince de Ligne, mais ne régnant pas assez ^[1108], parlant en libéral, mais agissant en souverain absolu, ce prince philosophe gâtait de réelles qualités par de fâcheux travers. Avec le désir d'apprendre, il n'avait pas la patience de s'instruire. «Ses questions, dit Gleichen, avaient l'air de chercher un conseil, mais il ne cherchait ordinairement que d'en trouver un qui s'accordât avec son avis ^[1109].» Devenu empereur à la mort de son père, en 1765, il désolait sa mère par son activité brouillonne, par sa précipitation inquiète, par sa manie de changements, par ses utopies philosophiques, par une ambition fiévreuse, que ne soutenaient pas suffisamment la vigueur des moyens, la netteté des vues et la force du caractère ^[1110]. Voulant sincèrement le bonheur de ses peuples, mais le voulant en théoricien plutôt qu'en homme pratique, il ne réussit qu'à les soulever par des réformes tracassières que repoussaient leurs traditions, leurs mœurs et même leurs croyances. Plus âgé que Marie-Antoinette de quatorze ans, prenant vis-à-vis d'elle l'attitude d'un père et lui parlant avec l'autorité de l'expérience, il compromettait trop souvent la sagesse de ses

avis par la sécheresse du ton et la brusquerie de la forme ^[1111]. Il oubliait trop facilement que l'enfant, qu'il avait morigénée à Vienne, avait grandi, que la Dauphine était devenue Reine ^[1112]. La jeune princesse, habituellement docile et déférente pour un frère qu'elle aimait beaucoup, s'irritait parfois des airs dominateurs et des leçons mordantes de ce mentor, qui affectait de lui écrire en allemand et de la traiter en petite fille ^[1113]. Ce n'étaient pourtant que des nuages passagers; la correspondance reprenait vite ses allures affectueuses, et ce fut en grande partie le désir de retrouver Marie-Antoinette qui détermina l'Empereur à venir visiter la France, qu'il n'aimait pas ^[1114], et contre laquelle il nourrissait, comme les principaux seigneurs de sa Cour, d'invincibles préjugés ^[1115]. Voir la Reine, étudier son caractère et apprécier sa conduite, faire la connaissance personnelle du Roi, juger la situation de la Cour pour le présent et pour l'avenir, observer ce qu'une grande monarchie pouvait présenter d'intéressant en matière de ressources, d'administration, d'agriculture, de finances, de commerce, de marine et de militaire, tels étaient les objets principaux que, de son propre aveu, se proposait l'Empereur, tels étaient les fruits qu'il comptait retirer de son voyage ^[1116].

Marie-Antoinette était tout heureuse de la pensée de revoir son frère; c'était pour elle comme une émanation de son pays, comme un portrait vivant de sa mère. Mais cette joie, il faut bien le dire, n'était pas sans être tempérée par quelque inquiétude ^[1117]. Que penserait Joseph II de la Cour de France? Que penserait-il du Roi? Que penserait-il surtout de la société de la Reine et du genre de vie qu'elle avait adopté ^[1118]? Quel serait son jugement? Quels pourraient être ses reproches, lui qui avait écrit un jour à sa sœur une lettre tellement vive que Marie-Thérèse avait dû en empêcher l'envoi ^[1119]? Ne résulterait-il pas de là des aigreurs, un refroidissement, peut-être une brouillerie décidée? Telles étaient les appréhensions de Marie-Antoinette ^[1120] et les craintes de Mercy.

Abandonné et repris plusieurs fois ^[1121], suspendu au dernier moment par la rigueur de l'hiver et par les événements politiques de Bohême et d'Allemagne ^[1122], mal vu de Marie-Thérèse qui n'en fut informée qu'après tous les autres ^[1123], le voyage de Joseph II ne s'effectua qu'au printemps de 1777. Au grand chagrin de la Reine, qui eût voulu que son frère fût reçu

suivant son rang de haut et puissant souverain ^[1124], à la vive contrariété de l'Impératrice, qui n'aimait pas cette affectation de simplicité, plus apparente que réelle ^[1125], l'Empereur avait résolu de garder en France le plus strict incognito. Sa décision à cet égard avait été formelle. Pas de logement au palais de Versailles ni à Trianon; à Paris, un appartement chez l'ambassadeur, au Petit-Luxembourg, mais en évitant soigneusement toute apparence de réception officielle ^[1126]; à Versailles, deux chambres dans un hôtel garni, l'*Hôtel du Juste*, convenablement meublées, mais sans recherche ^[1127]; au Château, mais seulement pour y prendre quelques instants de repos dans la journée, un petit cabinet à l'entresol de la Reine ^[1128]. Pas de carrosse de la Cour, une simple voiture de louage ^[1129].

Ce fut le vendredi 18 avril, à sept heures et demie du soir, que Joseph II arriva à Paris, sous le nom de comte de Falkenstein. Le lendemain, dès huit heures du matin, il partit pour Versailles. A défaut de Mercy, retenu au lit par une indisposition, ce fut l'abbé de Vermond qui reçut l'Empereur à sa descente de carrosse et le conduisit seul, par un escalier dérobé, jusque dans la pièce où se trouvait la Reine: «Je désire, avait écrit Joseph II, qu'elle m'attende dans son cabinet sans venir à ma rencontre, et que là, pour ne point jouer la comédie aux autres, nous soyons seuls à nous donner les marques du plaisir que nous avons de nous revoir ^[1130]». Le plaisir était vif; l'entrevue fut touchante. Le frère et la sœur s'embrassèrent tendrement et restèrent un moment sans parler. Puis leur cœur s'épanouit et l'entretien devint animé et confiant. L'Empereur, contre toute prévision, fut tendre et presque flatteur. Il dit à la Reine que si elle n'était point sa sœur et qu'il pût être uni à elle, il ne balancerait point à se remarier pour se donner une si charmante compagne. La jeune femme, d'autant plus touchée de ce compliment qu'elle n'y comptait guère, ouvrit son âme et, avec un abandon inespéré, parla en toute franchise de sa situation, de ses goûts, de sa société, ne faisant quelques réserves que sur le chapitre des favorites. La glace était rompue; tout embarras avait cessé de part et d'autre; la conversation se prolongea, intime et confiante de la part de Marie-Antoinette, affectueuse et discrète de la part de Joseph II. La Reine conduisit ensuite son frère chez le Roi; les deux monarques s'embrassèrent; le Roi tint quelques propos qui montrèrent son désir de paraître cordial et honnête; l'Empereur s'en contenta et dès le premier moment sut mettre le Roi à son aise ^[1131]. Puis, après des visites aux princes et princesses, à la famille royale et aux ministres, après

un souper chez la Reine, le comte de Falkenstein revint coucher à Paris. Ainsi se passa cette première journée.

Pendant les jours suivants, les entretiens se renouvelèrent entre l'Empereur et la Reine. Tantôt à Trianon, dans l'intimité d'une promenade solitaire, tantôt à Versailles, Joseph II reprenait en détail les sujets qu'il avait déjà abordés avec sa sœur. Il lui montrait les dangers de la situation, faisait un tableau frappant de la facilité avec laquelle elle se laissait entraîner par l'attrait des dissipations et des conséquences regrettables que ces entraînements amèneraient infailliblement dans l'avenir, insistant sur la nécessité de s'arrêter sur cette pente, de montrer plus de déférence pour le Roi, de renoncer au jeu et de s'appliquer enfin d'une manière suivie à des occupations sérieuses, mettant surtout en pleine lumière les inconvénients de la société de la Reine. Seul de cette société, le duc de Coigny avait trouvé grâce devant l'Empereur; mais en revanche, le prince jugeait sévèrement, trop sévèrement même, M^{me} de Lamballe ^[1132], M^{me} de Polignac, la princesse de Guéménée, dont il qualifiait durement la maison de «tripot» ^[1133]. La Reine ne défendait pas M^{me} de Lamballe, dont elle était alors désenchantée; mais elle cherchait à ramener son frère sur le compte de M^{me} de Guéménée et surtout sur celui de M^{me} de Polignac ^[1134]. Elle convenait d'ailleurs sans difficulté de la justesse des raisons de l'Empereur, dont le langage l'avait réellement émue, et, disposée aux réflexions sérieuses, ajoutait qu'«un jour viendrait où elle suivrait de si bons avis ^[1135]». Mais, par un reste de respect humain, elle répugnait à modifier immédiatement sa manière d'agir: elle avait peur de paraître céder à une pression ^[1136]. Il ne fallait pas qu'on pût dire dans le public que l'Empereur était venu d'Autriche pour régenter et corriger sa petite sœur.

L'attitude de Joseph II n'autorisait malheureusement que trop ces craintes de la Reine. Caractère absolu et dominateur, plus porté à la critique qu'à l'indulgence, l'auguste aristarque n'avait pas su conserver toujours le ton cordial et affectueux que lui recommandait Mercy, et auquel il s'était d'abord astreint. Il oubliait trop facilement qu'il avait affaire à une souveraine ardente et fière, à laquelle il fallait parler le langage de la raison et de la douceur ^[1137], au lieu d'apporter la sévérité et la rudesse qui étaient dans son propre tempérament, et la Reine, qui reconnaissait la vérité des observations de son frère, pour le fond, était justement blessée par la forme.

Il arrivait par exemple à l'Empereur de donner à sa sœur une leçon publique devant plusieurs courtisans ^[1138], ou de dire que si le Roi se déterminait à visiter son royaume, il ne devrait pas être accompagné de sa femme, qui «ne lui était bonne à rien ^[1139]». Une autre fois, il lui déclarait devant Mercy et d'un ton singulièrement dur, que s'il était le mari de la Reine, il saurait bien «diriger ses volontés et les faire naître dans la forme où il les aurait voulues ^[1140]». De pareils propos n'étaient pas de nature à plaire à la princesse; sa légitime susceptibilité se révoltait contre ce ton pédant et cette pression maladroite: «De ma mère, disait-elle, je recevrais tout avec respect; mais, quant à mon frère, je saurai lui répondre.» De là des froideurs, des aigreurs, des brouilleries momentanées, et cette déclaration que la Reine faisait à l'Empereur d'un air moitié riant, moitié fâché, que, si son séjour en France se prolongeait, «ils auraient souvent de grandes disputes ensemble ^[1141]».

Au fond, cependant, elle eût souhaité qu'il restât; car elle l'aimait malgré ses brusqueries et ne se dissimulait pas que ses conseils lui avaient été utiles. Elle faisait tout pour le retenir. Tantôt elle lui donnait une montre ornée de son portrait; tantôt elle lui offrait une fête à Trianon: fête «très bien ordonnée, raconte Mercy, et qui devint charmante par les grâces que la Reine déploya envers un chacun. Le Roi y mit de la gaîté et, autant que le comporte sa tournure, il parut attentif envers l'Empereur ^[1142]». Le parc anglais avait été éclairé par des terrines de feu cachées dans les fleurs, et des fagots, allumés derrière le Temple de l'Amour, l'avaient transformé en un foyer lumineux, dont l'éclat rejaillissait sur tout le jardin ^[1143].

D'autres fois, Marie-Antoinette conduisait son frère à la Comédie-Française et à l'Opéra. A ce dernier théâtre,—c'était le 25 avril,—on jouait *Iphigénie en Aulide*, de Gluck. L'Empereur aurait voulu rester caché dans le fond de sa loge; mais la Reine, le saisissant par la main, l'attira sur le devant, et le parterre éclata en acclamations telles que le spectacle fut interrompu quelques instants. Quand il reprit, on exécuta le chœur: *Chantons, célébrons notre Reine!* Ce fut le tour de Joseph II de s'associer aux applaudissements qui saluaient sa sœur, et le public de dire que «si l'archiduc ^[1144] avait un peu aliéné les cœurs français de cette souveraine, l'Empereur les lui avait rendus ^[1145]».

La Reine jouissait de ce triomphe et de la croissante popularité de son frère. Quelque soin que l'auguste voyageur prît de sauvegarder son incognito, c'était partout sur son passage des démonstrations bruyantes. Son hôtel était environné d'une foule nombreuse et, en quelque lieu qu'il allât, il se formait autour de lui un cortège qui l'accompagnait, mais aussi qui l'importunait ^[1146]. Le peuple était séduit par cette simplicité d'un prince qui, s'affranchissant de toute étiquette, se promenait à pied dans les rues, sans appareil et sans suite, vêtu d'un modeste habit de drap vert ou brun uni ^[1147]; il lui savait gré, disait-il, de donner un si bon exemple à la Cour de France ^[1148]. Par une de ces inconséquences familières au caractère français, on admirait chez le frère ce dont on faisait un crime à la sœur!

Les économistes et les savants ne tarissaient pas en éloges sur le compte de cet empereur qui partageait leurs principes et les traitait en égaux, de ce souverain d'un immense empire qui voyageait en philosophe et demandait à ses voyages moins un plaisir qu'un enseignement. Joseph II entretenait avec soin ces dispositions, et si ses plaisanteries mordantes sur les modes mécontentaient quelques dames du palais, si ses critiques acerbes et publiques sur les institutions et le gouvernement paraissaient un manque de tact aux esprits sages, si ses sarcasmes sur l'étiquette et les usages de la Cour ne pouvaient qu'encourager sa sœur dans une voie où elle n'avait déjà que trop de propension à marcher ^[1149], railleries et critiques flattaient le goût naturellement frondeur du public, tandis que ses visites aux monuments et ses études des rouages de l'administration plaisaient aux esprits cultivés qui donnaient le ton à l'opinion.

Les soirées de l'Empereur étaient consacrées à la famille royale; ses journées étaient réservées à lui-même et à son instruction. Personnages illustres, lieux célèbres, établissements publics, il n'oubliait rien, visitant Necker et M^{me} Geoffrin, la comtesse de Brionne et M^{me} du Barry; allant de l'Imprimerie Royale aux Gobelins, de Sèvres à Ermenonville, de l'école d'Alfort aux cabinets de physique de Passy, du jardin du maréchal de Biron à la maison de la Guimard. A Buffon malade, il disait gracieusement qu'il venait chercher l'exemplaire de ses œuvres oublié par Maximilien ^[1150]. A l'Institut des Sourds-Muets, il s'étonnait que le gouvernement n'eût encore rien fait pour un bienfaiteur de l'humanité comme l'abbé de l'Épée ^[1151]. Tantôt il se rendait à l'Académie Française où, sous forme de lecture ou de

synonymie, d'Alembert lui adressait d'ingénieuses flatteries ^[1152]; tantôt il assistait en simple curieux à la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ou à celle de l'Académie des Sciences. Commerce, industrie, gouvernement, finances, rien n'échappait à ses investigations. Bertier de Sauvigny lui expliquait en détails l'organisation des intendances ^[1153]; Laborde, celle du trésor royal ^[1154]; Trudaine, les ponts et chaussées ^[1155]; Vergennes, les affaires étrangères; Sartines, la marine ^[1156]. Le prince formulait des critiques sur certains points ^[1157], reprochait aux ministres d'être trop maîtres, chacun dans son département, en sorte que le Roi, en changeant de ministre, ne faisait que changer d'esclavage, prétendait que dans les constructions on sacrifiait la réalité à l'apparence, l'utilité au luxe; mais en somme il était revenu de bien des préventions. Paris l'avait séduit ^[1158]; la nation ne lui déplaisait pas, malgré sa légèreté ^[1159], et s'il avait une mince opinion de ceux qui gouvernaient, il concevait une haute idée des ressources et des moyens de la monarchie, dès que ces ressources et ces moyens seraient placés entre des mains habiles ^[1160].

Malheureusement, ces mains habiles, il ne les avait pas aperçues. Les ministres du jour, malgré les choses obligeantes qu'il leur avait dites ^[1161], lui inspiraient peu de confiance et il redoutait le retour de Choiseul au pouvoir. «Si le duc de Choiseul avait été en place, disait-il,—à la satisfaction du Roi et au vif déplaisir de la Reine,—«sa tête inquiète et turbulente aurait pu jeter le royaume dans de grands embarras ^[1162].» L'archevêque de Toulouse seul, Loménie de Brienne,—et cela faisait peu d'honneur à la sagacité impériale,—lui avait laissé une haute idée de sa capacité ^[1163]. Quant à la famille royale, le caustique voyageur la jugeait avec une excessive sévérité: le comte de Provence lui avait paru un «être indéfinissable»; le comte d'Artois, un «petit-maître»; Mesdames, de «bonnes personnes», mais «nulles» ^[1164]. Le Roi lui plaisait davantage; il avait eu avec lui de longues conversations, où le jeune monarque, après l'embarras du premier moment, s'était ouvert à lui en toute confiance, même sur les points les plus délicats ^[1165], et avait fait preuve de connaissances sérieuses. Néanmoins, dans ses lettres intimes, il s'exprimait sur le compte de son beau-frère en termes extrêmement durs: «Cet homme, écrivait-il à Léopold, est un peu faible, mais point imbécile; il a des notions, il a du jugement; mais c'est une apathie de corps comme d'esprit. Il fait des

conversations raisonnables et n'a aucun goût de s'instruire ni de curiosité; enfin, le *fiat lux* n'est pas encore venu et la matière est encore en globe [1166].» Ce jugement était plus que dur, il était injuste. Si les qualités du Roi étaient paralysées par la timidité, elles n'en étaient pas moins réelles et son instruction, pour être moins brillante que celle de Joseph II, était aussi étendue et vraisemblablement plus solide.

L'Empereur d'ailleurs n'avait pas plu au même degré à tous les membres de la famille royale. Tandis que M^{me} Adélaïde, à laquelle il trouvait de l'esprit [1167], l'entraînait dans un cabinet, sous prétexte de voir des tableaux, et, là, l'embrassait en lui disant que cette marque d'amitié devait bien être permise à une vieille tante [1168], le comte de Provence n'éprouvait pour le frère de la Reine qu'un médiocre attrait: «L'Empereur, écrivait-il à Gustave III, est fort cajolant, grand faiseur de protestations et de serments d'amitié; mais, à l'examiner de près, ses protestations et son air ouvert cachent le désir de faire ce qui s'appelle tirer les vers du nez et de dissimuler ses sentiments propres., mais en maladroit; car, avec un peu d'encens, dont il est fort friand, loin d'être pénétré par lui, on le pénètre facilement. Ses connaissances sont très superficielles [1169].».

Au fond, c'était peut-être Monsieur qui avait le mieux jugé: il avait deviné l'homme sous le masque. Joseph II lui-même, dans une lettre intime où il parlait à cœur ouvert, dévoilait naïvement son procédé: «Vous valez mieux que moi, écrivait-il à son frère Léopold; mais je suis plus *charlatan*, et, dans ce pays-ci, il faut l'être. Moi, je le suis de raison, de modestie; j'outre un peu là-dessus, en paraissant simple, naturel, réfléchi, même à l'excès. Voilà ce qui a excité un enthousiasme qui vraiment m'embarrasse [1170].»

Il était difficile d'avouer plus franchement qu'on s'était moqué du public. Mais le public, qui juge sur les apparences, s'était laissé prendre à tous ces faux-semblants. Ce n'était pas seulement de la sympathie, c'était, comme le disait Joseph II, de l'enthousiasme. Sauf chez les amis de Choiseul, qui ne pardonnaient pas au voyageur de n'avoir dit qu'un mot insignifiant à l'ancien ministre, lors de la procession des chevaliers du Saint-Esprit [1171], et d'avoir traversé la Touraine sans s'arrêter à Chanteloup, tandis qu'il était allé voir la du Barry à Luciennes [1172], l'impression était partout la même. Tout

le monde courait après l'Empereur; toutes ses actions étaient des traits de sagesse; toutes ses paroles, des traits de génie. On rappelait «les lieux communs qu'il disait avec une emphase à mourir de rire, écrivait une contemporaine; la tête en tournait à tout Paris ^[1173]». De Paris, l'engouement gagnait la France et cet engouement laissait dans l'ombre le comte de Provence et le comte d'Artois qui, à cette même époque, parcouraient le midi et l'est du royaume ^[1174]. On raffolait littéralement de l'héritier des Habsbourg. Qui donc alors songeait à reprocher à la Reine d'être Autrichienne?

Il fallait partir, cependant: l'Empereur commençait à avoir assez de son rôle ^[1175], et quoique Paris lui plût beaucoup, et qu'il fût fier de son succès, il finissait par se lasser de ces ovations perpétuelles. Une seule chose le retenait, celle à laquelle il pensait peut-être le moins en venant en France: le charme qu'il trouvait dans la société de la Reine. Ce charlatan de simplicité, qui affectait si haut l'indifférence, s'était laissé prendre à l'attrait de la vie intime et du commerce de Marie-Antoinette ^[1176]. Ce censeur inflexible avait été désarmé par la grâce enchanteresse de cette jeune sœur qu'il gourmandait et raillait si impitoyablement, mais sur laquelle ses impressions se modifiaient chaque jour: avec la tendresse de cœur qu'il lui connaissait, il découvrait chez elle plus de sagacité et d'esprit qu'il n'avait supposé ^[1177]. Au dernier moment, il hésitait à la quitter, et plus l'heure du départ approchait, plus il y sentait de répugnance.

La Reine, de son côté, ne voyait pas s'éloigner sans regret ce frère qu'elle chérissait en dépit de ses gronderies, et dont elle appréciait les avis, malgré leur rudesse; il semblait qu'il y eût là comme un dernier brisement des liens de famille. Ce fut le 30 mai au soir, après une journée passée ensemble et de longs et graves entretiens, que se firent les adieux. Joseph II était attendri; Marie-Antoinette se faisait violence pour cacher son trouble, mais elle suffoquait. En embrassant le Roi, l'Empereur lui dit d'une voix émue «qu'il lui recommandait instamment une sœur qu'il aimait si tendrement que jamais il ne serait tranquille qu'autant qu'il la saurait heureuse». A minuit, il quitta le Château pour rentrer à son hôtel garni. Le lendemain, à six heures du matin, il partait de Versailles pour Saint-Germain-en-Laye, où il retrouvait sa suite. La Reine était brisée; elle avait voulu prendre sur elle devant son frère; lui parti, elle ne sut plus se contenir et eut, le soir même,

une violente crise de nerfs. Le lendemain, elle alla cacher sa douleur à Trianon, avec ses deux amies, M^{me} de Polignac et M^{me} de Lamballe [1178]; au retour, elle assista au salut et se promena seule à pied, avec la comtesse Jules, jusqu'à Rocquencourt [1179]; elle avait besoin de se recueillir et de se distraire.

Pendant ce temps, Joseph II poursuivait sa route à travers les provinces, qu'il allait visiter à leur tour; mais il n'était pas moins ému que Marie-Antoinette, et il écrivait à sa mère, avec une effusion qui révélait bien sa pensée intime: «J'ai quitté Versailles avec peine, attaché vraiment à ma sœur; j'ai trouvé une espèce de douceur de vie à laquelle j'avais renoncé, mais dont je vois que le goût ne m'avait pas quitté. Elle est aimable et charmante; j'ai passé des heures et des heures avec elle, sans m'apercevoir comment elles s'écoulaient. Sa sensibilité au départ était grande; sa contenance, bonne; il m'a fallu toute ma force pour trouver des jambes pour m'en aller [1180].»

Marie-Thérèse l'avait bien prévu: l'Empereur avait subi le charme de la Reine [1181]. Il avait voulu du moins, en partant, prolonger en quelque sorte les graves entretiens qu'ils avaient eus ensemble pendant ces six semaines de séjour et d'abandon intime: il avait rédigé, à la demande de sa sœur et malgré les observations de Mercy qui eût préféré une forme plus simple [1182], des conseils ou plutôt une longue instruction qu'il lui avait laissée par écrit, sous ce titre: *Réflexions données à la Reine de France*.

Cette instruction, véritable examen de conscience, présentait à la jeune princesse ses devoirs sous deux aspects: 1^o comme épouse; 2^o comme reine. L'Empereur avait évité avec soin tout reproche direct; il établissait des principes et posait des questions. C'était à sa sœur d'y répondre et de voir si elle avait rempli, comme il convenait, les devoirs de son état. Mais, sous cette forme indirecte, il était facile de saisir les personnalités. Ce n'était pas un questionnaire à l'usage de toutes les femmes, ni même de toutes les reines; il était à l'usage exclusif de Marie-Antoinette, et Joseph II s'y montrait juge éclairé sans doute, mais sévère à l'excès, pour ne pas dire injuste. Quelques citations des passages les plus importants suffiront pour s'en rendre compte:

«A quoi tenez-vous, disait l'Empereur, dans le cœur du Roi et surtout à son estime? Examinez-vous: employez-vous tous les soins à lui plaire? Étudiez-vous ses désirs, son caractère, pour vous y conformer? Tâchez-vous de lui faire goûter, préférablement à tout autre objet ou amusement, votre compagnie et les plaisirs que vous lui procurez, et auxquels, sans vous, il devrait trouver du vide? Voit-il votre attachement uniquement occupé de lui, de le faire briller, sans le moindre égard à vous-même? Modérez-vous votre gloriole de briller à ses dépens, d'être affable quand il ne l'est pas?»

«Mettez-vous du liant, du tendre, quand vous êtes avec lui? Recherchez-vous des occasions, correspondez-vous aux sentiments qu'il vous fait apercevoir?... Le rendez-vous bien confiant, n'abusez-vous jamais ou ne le rebutez-vous pas des confidences qu'il vous fait? Agissez-vous de même et est-ce que vous lui dites tout, au moins assez pour qu'il n'apprenne les choses qui vous regardent ou l'intéressent de personne autre avant vous?... Cédez-vous aux choses que vous voyez qu'il désire beaucoup? Ne commettez-vous jamais mal à propos votre crédit?... Tout votre crédit doit être caché; on doit le soupçonner agissant et influant en tout, mais ne le voir paraître nulle part. Le Roi seul, votre mari, doit, par état, agir, et il ne faut jamais que vous paraissiez en rien.»

«Étudiez-vous assez son caractère? Vous appliquez-vous à savoir ce qu'il fait, quand il est seul? Savez-vous les gens et les objets qu'il préfère? Évitez-vous de le gêner, et surtout que votre présence ne le dérange pas?... Tâchez de procurer au Roi les sociétés qui lui conviennent; elles doivent être les vôtres et, s'il y a quelque préjugé contre quelqu'un, même de vos amis, il faut le sacrifier. Enfin, votre seul objet... doit être l'amitié, la confiance du Roi...»

«Comme reine, vous avez un emploi lumineux; il faut en remplir les fonctions. La décence, la consistance de la Cour et l'apparence surtout doivent beaucoup être mises en considération. Le respect qu'imprime l'intérieur et la décence sont importants: ils forment les deux tiers du jugement du public... Votre façon n'est-elle pas un peu trop leste? N'avez-vous pas peur la Cour adopte un peu des façons du moment auquel vous êtes venue ici, ou celui de plusieurs dames qui, quoique très aimables et très respectables, ne peuvent point vous servir de modèle, car vous n'en pouvez trouver hors de votre état? Plus le Roi est sérieux, plus votre cour doit avoir

l'air de se calquer après lui. Avez-vous pesé les suites des visites chez les dames, surtout chez celles où toute sorte de compagnie se rassemble, et dont le caractère n'est pas estimé? Avez-vous pensé à l'effet que vos liaisons et amitiés, si elles ne sont pas placées en des personnes de tout point irréprochables et sûres, peuvent avoir dans le public?.... Le choix des amis et des amies est bien difficile, surtout dans votre position; il vous faudrait tâcher de vous attacher des hommes aussi instruits que sûrs et qui soient éloignés de toute ambition ou désir.....»

«Avez-vous pesé les conséquences affreuses des jeux de hasard, la compagnie qu'ils rassemblent, le ton qu'ils y mettent, le dérangement, enfin, qu'en tout genre ils entraînent après soi, tant dans la fortune que les mœurs de toute une nation?.....»

«De même daignez penser un moment aux inconvénients que vous avez déjà rencontrés aux bals de l'Opéra.... Je dois vous avouer que c'est le point sur lequel j'ai vu le plus se scandaliser tous ceux qui vous aiment et qui pensent honnêtement. Le Roi, abandonné toute une nuit à Versailles, et vous mêlée en société et confondue avec toute la canaille de Paris.....»

«Mais, vous dégoûtant de plusieurs soi-disant amusements, oserai-je, ma chère sœur, vous en substituer un autre, qui les vaut richement tous? C'est la lecture.»

«Regardez cet objet comme ce qu'il y a de plus important, et choisissez des livres qui vous fassent penser et qui vous instruisent.... La lecture vous tiendra lieu de tout, et ces deux heures de calme vous donneront le temps de réfléchir et de trouver dans votre pénétration tout ce que vous avez à faire ou ne pas faire, le reste des vingt-deux heures.... Lecture et société raisonnable, voilà le bonheur de la vie.....»

... «Gardez-vous, ma sœur, des propos contre le prochain, dont on fait tout l'amusement... Par des méchancetés dites sur le prochain...., on éloigne les honnêtes gens... Évitez, je vous en supplie, ces discours et surtout la curiosité de vouloir tout savoir...»

«De grâce, ménagez vos recommandations; c'est un point bien délicat. Vous pouvez faire les injustices les plus criantes sans y penser, et pour un, souvent, dont peu vous importe qu'on oblige, vous dégoûtez des honnêtes

gens... Que votre crédit soit ménagé pour les grandes occasions, et, dans les petites, résistez courageusement aux sollicitations qu'on vous ferait, et enfin ne prenez avec chaleur parti pour personne....»

«La politesse et l'affabilité, ma chère sœur, ont des bornes, et elles ne sont d'une valeur qu'autant qu'on les partage et ménage à propos. Il faut bien de la distinction là-dessus et il faut penser à votre situation et à votre nation, qui est trop encline à se familiariser et à manger dans la main.»

Il ne seyait pas beaucoup, on en conviendra, à ce prince, qui venait de se poser en apôtre de la simplicité, de se plaindre de la familiarité de la nation française, de reprocher à la Reine son dédain de l'étiquette, et ses courses seule, en petite compagnie, sans l'appareil de sa dignité ^[1183], de même qu'il semblait étrange de voir l'Empereur philosophe recommander à sa sœur de se montrer «dévote et recueillie à l'Église», ajoutant que «le plus grand impie devrait l'être par politique». Il était mieux dans son rôle et plus dans le vrai, quand il signalait les inconvénients de la société des jeunes gens et du trop facile accueil fait aux étrangers, surtout aux Anglais, dont les usages et les mœurs étaient alors à la mode, au grand mécontentement du Roi ^[1184].

«Cela doit choquer la nation, disait-il, cela fait le plus mauvais effet dans l'étranger.... On attribue cette facilité à de la coquetterie, qui veut plaire à tout le monde et courir après l'applaudissement de la foule, en manquant l'approbation des gens sensés, au sentiment desquels la foule revient pourtant toujours à la fin».

Il terminait enfin en ces termes:

«Entretenez l'union, l'amitié dans toute la famille; mais gardez-vous de la trop grande familiarité, et surtout de la séduction des étourdis qui veulent vous avoir pour compagne de leur vie et couvrir leurs folies de votre autorité. Telles sont les courses de chevaux, les fréquentes allures à Paris, les bals de l'Opéra, les chasses du bois de Boulogne, toutes ces parties fines dont le Roi n'est point et qui, de science certaine, ne lui font, et à juste titre, point de plaisir.»

«Pensez que vous êtes son épouse, que vous êtes Reine, et n'oubliez pas un tendre frère et ami, qui vous dit tout cela, éloigné de trois cents lieues,

sans presque avoir d'espérance de vous revoir, mais qui vous aime et aimera toute la vie plus que soi-même.»

«Voilà les observations que j'ai faites. Vous êtes faite pour être heureuse, vertueuse et parfaite; mais il est temps et plus que temps de réfléchir et de poser un système qui soit soutenu. L'âge avance: vous n'avez plus l'excuse de l'enfance. Que deviendrez-vous si vous tardez plus longtemps? Une malheureuse femme et plus malheureuse princesse, et celui qui vous aime le plus dans toute la terre, vous lui percerez l'âme. C'est moi qui ne m'accoutumerai jamais à ne vous pas savoir heureuse ^[1185].»

Jamais peut-être réquisitoire plus vif, sous une apparence affectueuse, n'a été dressé contre la Cour de France et contre Marie-Antoinette dans cette période de sa vie que nous avons nommée la période de dissipation. Jamais arsenal plus complet n'a fourni aux ennemis de la Reine des armes contre elle. Il ne faudrait pas cependant prendre au pied de la lettre tous les reproches de Joseph II, déguisés sous la forme transparente de conseils. Tous les inconvénients qu'il signale n'ont pas existé, surtout dans la proportion que semblerait indiquer la tournure acerbe qu'il a souvent donnée à sa critique.

Au moment de quitter la France, désireux d'arrêter sa sœur sur la pente fâcheuse où il la voyait s'engager, il a cru que, pour l'émouvoir plus profondément, il fallait faire un tableau plus effrayant des abus qui l'avaient choqué, et, dans cette pensée, qui s'accordait avec la nature d'un esprit enclin à dépasser les bornes, il a forcé la couleur du tableau, jusqu'à parler de l'avancement de l'âge qui ne laissait pas d'excuses..., l'âge de vingt-deux ans! Il écrivait *ab irato* sous le coup des impressions qui venaient de le frapper. Telle page a dû être tracée après une conversation avec Mercy, telle autre au retour d'une soirée de jeu chez la princesse de Guéménée ^[1186], ou d'une course de chevaux organisée par le comte d'Artois ^[1187]. Il voulait frapper fort, et il n'a pas toujours frappé juste.

Si l'on veut avoir l'appréciation vraie de Joseph II sur Marie-Antoinette à cette époque, ce n'est pas dans ces instructions qu'il faut la chercher, ce n'est pas même dans les premières lettres à Léopold, où, tout en reconnaissant que la Reine est une «très jolie et aimable femme d'une vertu intacte et même austère», il lui reproche de ne pas «remplir comme elle le devrait ses

fonctions de femme et de reine ^[1188]» et de courir de dissipations en dissipations parmi lesquelles il n'y en a que de «très licites, mais néanmoins dangereuses ^[1189]»; c'est dans celles qu'il écrit lorsque, sans avoir quitté la France, il a déjà quitté Versailles, lorsque, éloigné du bruit de la Cour et du tourbillon de la société de la Reine, il peut juger avec calme dans le silence de la réflexion et de la solitude, lorsqu'enfin l'éloignement du point de vue en rectifie la justesse. Or, voici ce qu'il mande de Brest, le 9 juin, à Léopold, à ce frère auquel il ne dissimule rien:

«J'ai quitté Paris sans grands regrets, quoique l'on m'y ait traité à merveille.... Pour Versailles, il m'en a plus coûté; car je m'étais véritablement attaché à ma sœur et je voyais sa peine de notre séparation, qui augmentait la mienne. C'est une aimable et honnête femme, un peu jeune, peu réfléchie, mais qui a un fonds d'honnêteté et de vertu dans son âge, vraiment respectable. Avec cela, de l'esprit et une justesse de pénétration, qui m'a souvent étonné. Son premier mouvement est toujours le vrai; si elle s'y laissait aller, réfléchissait un peu plus, et écoutait un peu moins les gens qui la soufflent, dont il y a des armées et de différentes façons, *elle serait parfaite* ^[1190].»

«J'ai quitté la Reine avec bien de la peine, écrivait-il le même jour à sa sœur Marie-Christine; c'est une femme charmante en vérité, et, sans sa figure, elle devrait plaire par sa façon de s'expliquer et l'assaisonnement qu'elle sait donner à toutes les choses qu'elle dit ^[1191].»

Et, six semaines plus tard, en rentrant à Vienne, l'Empereur redisait encore à Marie-Thérèse combien il était content de sa «chère et belle Reine», et que s'il trouvait une femme pareille, il passerait d'abord aux troisièmes noces ^[1192]. Nous voilà loin des critiques mordantes des *Réflexions données à la Reine de France*.

En recevant ces instructions de son frère, le premier mouvement de Marie-Antoinette fut un mouvement de mauvaise humeur: elle s'écria qu'elle répondrait à tout et que sa conduite avait toujours été raisonnée et raisonnable. Puis bientôt la réflexion vint, l'aigreur disparut et les meilleures résolutions furent prises. La Reine se décida à cesser peu à peu de fréquenter le salon de la princesse de Guéménée, à s'abstenir du gros jeu, à s'occuper quelques heures de la journée chez elle, enfin à être avec le Roi

plus assidûment que par le passé ^[1193]. Et, de fait, dans les premières semaines, elle fit de réels efforts pour se réformer: presque plus de promenades à Paris, plus de jeux de hasard, des attentions visibles et délicates pour le Roi ^[1194], qu'elle accompagne à la chasse et dans les voyages à Saint-Hubert; la princesse de Guéménée est délaissée, au point d'en concevoir du dépit; dans la tenue de la Cour, une plus grande dignité, et des marques de déférence pour les personnes d'âge et de rang ^[1195]. Il y a mieux: la Reine semble avoir pris goût à la lecture: elle étudie l'histoire d'Angleterre, et, à la suite, elle a des entretiens sérieux de plus de deux heures avec l'abbé de Vermond ^[1196]. Au voyage de Choisy, on remarque l'affabilité de la jeune souveraine: plus d'attention dans le choix des personnes admises à faire leur cour, plus de mesure dans la manière de leur marquer ses bontés, plus de soins à éviter les faveurs exclusives. Et le règlement, laissé par l'Empereur, était relu de temps en temps.

Mais ces bonnes résolutions ne tinrent pas; les tentations revinrent. Marie-Antoinette résista d'abord, puis succomba. Le comte d'Artois, de retour de son voyage dans l'Est, avait repris faveur, et son influence entraînait la Reine, qui la subissait, quoique à regret. Il était l'organisateur des plaisirs de la Cour, et n'était pas toujours prudent. Dans l'été de 1777, la chaleur était accablante. Pour y échapper, on sortait le soir sur la terrasse de Versailles, où venait jouer, à dix heures, la musique des gardes françaises et suisses. La famille royale se mêlait à la foule que ces concerts attiraient autour du Château; la Reine et les princesses se promenaient là, sans suite, tantôt ensemble, tantôt avec une de leurs dames sous le bras. Le Roi y était venu quelquefois: il s'était plu à ces promenades solitaires et son exemple les avait autorisées. Il n'en est pas moins vrai qu'elles pouvaient offrir des inconvénients. Dans une nation «où la jeunesse est si étourdie et si inconsidérée, faisait justement observer Mercy, on ne saurait être trop en garde contre les occasions d'être méconnu ^[1197]». Marie-Antoinette en a fait, à ses dépens, la cruelle expérience: ces promenades sur la terrasse de Versailles, si innocentes qu'elles fussent, ont servi de prétexte à des imputations odieuses contre l'honneur de la Reine; elles ont rendu possible et peut-être inspiré la scène jouée plus tard dans l'affaire du Collier.

Il y avait des griefs plus sérieux. Six mois à peine après le départ de l'Empereur, les choses n'allaient guère mieux qu'avant sa venue ^[1198]. Il

avait beau écrire à sa sœur pour lui rappeler les engagements pris; ses lettres restaient sans réponse, ou l'on n'y répondait que par des échappatoires ^[1199]. Le voyage de Fontainebleau, qui était toujours une époque critique ^[1200], ne présentait pas en 1777 moins d'inconvénients que les années précédentes: recommandations près des ministres ^[1201], crédit des favorites, affluence de jeunes Anglais, courses de chevaux, veilles prolongées, tout avait repris son ancien cours. Le jeu surtout avait atteint des proportions fâcheuses; il n'était question dans Paris que des pertes considérables faites au pharaon par certains courtisans, par le duc de Chartres ^[1202], par la souveraine elle-même ^[1203]. Ce n'est pas qu'il n'y eût, de temps à autre, des retours de sagesse et des intermittences dans la dissipation; mais ces temps d'arrêt étaient comme autant de points de départ d'où le courant, qui emportait la jeune princesse, s'élançait de nouveau, d'autant plus impétueux, semblait-il, qu'il avait été retardé un moment. Les conseillers de la Reine étaient désolés; Mercy se consumait en représentations inutiles ^[1204]; l'abbé de Vermond prenait un prétexte pour ne point aller à Fontainebleau ^[1205] et Marie-Thérèse, navrée, écrivait à son ambassadeur: «Il n'y a peut-être qu'un revers sensible qui l'engageât à changer de conduite, mais n'est-il pas à craindre que ce changement n'arrive trop tard ^[1206]?».

Et cependant, pour ce voyage même de Fontainebleau, Marie-Antoinette avait pris, et de la meilleure foi du monde, les plus sages résolutions ^[1207]. Au fond, elle n'aimait pas le jeu ^[1208]; elle était dégoûtée des courses de chevaux ^[1209]; elle était lasse de tous ces plaisirs ^[1210]; elle n'avait pas de penchant personnel pour le comte d'Artois, qui en était le promoteur ^[1211], et ce n'était pas sans un vrai chagrin qu'elle se laissait entraîner par ses entours. Mais elle était jeune, elle était vive, elle portait toujours au cœur la plaie qui la rongait depuis sept ans. Un instant, elle avait cru avoir des espérances de grossesse, et elle avait aussitôt rappelé elle-même à Mercy tous les plans de réforme, toutes les résolutions raisonnables et fermes qu'elle était décidée à adopter en pareille occurrence ^[1212]. Frustrée dans ses espérances, elle s'était lancée plus que jamais dans le tourbillon des plaisirs, afin d'échapper à l'ennui ^[1213], et surtout afin d'échapper à elle-même. Irritée contre son mari, dont l'apathie et la froideur trompaient sans cesse ses désirs, elle en était venue à le regarder comme un caractère sans ressort et un personnage sans conséquence, pour lequel il était inutile de se gêner,

puisqu'on pouvait le dominer par la crainte. Erreur de l'imagination plutôt que du cœur; emportement irréfléchi d'une jeune femme, agacée et nerveuse, poussée à bout par des déceptions successives; état d'esprit maladif que nous n'entreprenons pas de justifier, mais qui s'explique peut-être par l'humeur concentrée où la jetaient cette situation douloureuse qui était la sienne, comparée à la fécondité de la comtesse d'Artois, alors enceinte pour la troisième fois ^[1214]. Telle était bien l'opinion de Mercy, lorsqu'après avoir énuméré les inconvénients du séjour de Fontainebleau, il écrivait à Marie-Thérèse:

«C'est toujours à l'avènement d'une grossesse que je rapporte l'espoir d'un changement heureux et ce sera alors que la Reine sera ramenée d'elle-même à des idées qui jusqu'à présent ne lui sont pas présentées avec tout le succès désirable ^[1215].»

CHAPITRE XVI

Guerre de la succession de Bavière.—Mort de l'Electeur.—Joseph II occupe la Basse-Bavière.—Répugnances de sa mère.—Armements de Frédéric II.—Emotion en France.—Marie-Thérèse réclame l'intervention de sa fille.—Négociations infructueuses.—Déclaration de guerre.—Marie-Antoinette demande la médiation de la France.—Diminution subite de ses instances.—Entrevue avec Maurepas.—Récits du comte de la Marck et du comte de Goltz.—Proportions vraies de l'intervention de la Reine dans cette affaire de Bavière.—Paix de Teschen.

Ce n'était pas seulement pour jouir du plaisir de voir son «auguste sœur [1216],» ni même pour visiter les villes et les établissements publics, que Joseph II avait fait en France ce séjour qui, comme l'écrivait Louis XVI à Vergennes, «devait donner une furieuse jalousie au roi de Prusse [1217].» Il y avait à ce voyage un but secret et plus politique: l'Empereur voulait se rendre compte par lui-même des dispositions et des ressources de son allié et resserrer pour des éventualités prochaines l'union des cabinets de Vienne et de Versailles. Si, un jour, comme le prétendait cette mauvaise langue de Frédéric II [1218], et comme nous avons peine à le croire, il s'était laissé aller à dire que le roi de France était un «imbécile» ou un «enfant», il ne sentait pas moins que cet «imbécile» et cet «enfant» était le chef d'une des premières puissances de l'Europe et qu'il était essentiel de gagner sa confiance. Aussi n'avait-il rien négligé pour y parvenir: et il semblait y avoir à peu près réussi. Louis XVI s'était ouvert en toute cordialité et franchise à son impérial beau-frère, tant sur la Reine, dont il s'était plu à relever les «charmantes qualités», que sur les matières de gouvernement, qu'il avait traitées avec une justesse et une précision inattendues [1219]. «Si je m'y étais prêté, disait l'illustre voyageur au sortir d'une de ces conférences, le Roi m'aurait montré ses papiers et tout ce que j'aurais voulu savoir de ses affaires [1220].» Mais il y avait un sujet sur lequel le monarque français était demeuré obstinément silencieux: c'étaient précisément les affaires d'Allemagne [1221], et le point noir était là.

L'Autriche avait toujours médité un agrandissement du côté de la Bavière [1222], et la mort, qui semblait prochaine, de l'électeur Maximilien Joseph paraissait devoir ouvrir une porte à la réalisation de ce rêve. Maximilien n'avait pas d'héritier direct; son futur successeur, l'électeur Palatin, Charles Théodore, était éloigné et sans puissance; Joseph II comptait profiter de cette situation pour s'emparer de certains districts sur lesquels il faisait valoir des droits, dont l'origine remontait au XV^e siècle. Dans le courant de 1777, des négociations avaient été entamées avec Charles-Théodore pour obtenir cette cession à l'amiable, et le Palatin, content de s'assurer la tranquille possession du reste des États de Bavière, moyennant ce sacrifice partiel, était sur le point d'y consentir, lorsque, le 30 décembre 1777, Maximilien mourut. Cette mort brusqua les choses: l'Empereur se hâta de signer, dès le 3 janvier 1778, son traité avec Charles-Théodore [1223], et, le 15, douze mille hommes de troupes autrichiennes prirent possession des districts cédés de la Basse-Bavière. «La mort de l'Electeur nous donne beaucoup d'occupations, mandait le 5 janvier Joseph II à Mercy; c'est une de ces époques qui ne viennent que dans des siècles et qu'il ne faut pas négliger [1224].» Et il écrivait quelques jours après à son frère Léopold: «C'est un vrai coup d'État, et un arrondissement pour la monarchie d'un prix inappréciable [1225].»

C'était Joseph II seul qui avait voulu entamer cette affaire, dont il était, suivant son expression, la «cheville ouvrière [1226]». Le prince de Kaunitz ne s'y prêtait qu'avec répugnance, et Marie-Thérèse, forte de son expérience et de sa sagesse, désapprouvait formellement l'ambition de son fils. Elle ne concevait pas qu'on s'exposât à une guerre pour soutenir des prétentions incertaines et surannées [1227]. Une négociation amiable, passe encore; mais une occupation armée, elle ne s'en souciait pas.

«La situation présente, écrivait-elle à l'Empereur dès le 2 janvier, bien loin de m'offrir une perspective heureuse, grande et équitable, m'accable d'un tas de réflexions, dont je ne saurais me débarrasser et que je me reprocherais toute ma vie de ne pas communiquer. Il s'agit du bonheur et de la tranquillité, non seulement des peuples commis à mes soins, mais encore de celle qui pourrait intéresser toute l'Allemagne... Si même nos prétentions sur la Bavière étaient plus constatées et plus solides qu'elles ne sont, on devrait hésiter d'exciter un incendie universel pour une convenance

particulière. Jugez combien des droits peu constatés et surannés, au dire même du ministre, comme vous le savez aussi bien que moi, doivent être mesurés pour ne pas causer des troubles, dont tant de malheurs suivront... Je ne parle que selon mon expérience en politique et en bonne mère de famille. Je ne m'oppose pas d'arranger ces affaires par la voie conciliante de négociation et convenance, mais jamais par la voie des armes ou de la force, voie qui révolterait à juste titre tout le monde contre nous dès le premier pas et nous ferait même perdre ceux qui seraient restés neutres. Je n'ai pas vu prospérer aucune entreprise pareille, hors celle contre moi, en 1741, par la perte de la Silésie... Je ne vois donc aucun inconvénient de différer la marche des troupes; mais beaucoup de grands malheurs en la précipitant [1228].»

C'était le langage de la raison; mais Joseph II était trop impétueux pour l'écouter. Il lui semblait que ses désirs ne devaient pas rencontrer d'obstacles, que, les circonstances étant favorables, toute l'Europe occupée, ce coup réussirait sans guerre, et que l'acquisition, quoique encore incomplète, serait «toujours belle pour n'avoir rien coûté [1229]».

Illusion étrange, que les événements n'allaient pas tarder à démentir. A la première nouvelle de l'invasion de la Basse-Bavière, Frédéric II réunissait une armée sur les frontières de Bohême, prêt à les franchir si l'Empereur persistait dans ses projets d'agrandissement. L'Électeur de Saxe, qui avait des prétentions, lui aussi, du chef de sa mère, à la succession de Maximilien, joignait ses troupes à celles du roi de Prusse [1230]: le duc des Deux-Ponts, autre héritier de l'Électeur, protestait, de son côté, contre les arrangements pris [1231], et les Bavares eux-mêmes, fidèles à leur antipathie séculaire contre l'Autriche, refusaient d'accepter un changement de domination: «Le dernier paysan bavarois a de l'aversion pour l'Autrichien et de la bonne volonté pour le Français,» écrivait le marquis de Bombelles, ministre de France près la diète de Ratisbonne, au baron de Breteuil, ambassadeur à Vienne [1232]. Sous l'inspiration de la Prusse, l'Allemagne s'agitait.

En France, l'émotion n'avait pas été moins profonde. Les vieilles préventions contre l'avidité impériale subsistaient toujours, soigneusement entretenues par Frédéric II et son ambassadeur, le comte de Goltz; et Joseph II ne l'ignorait pas, puisque, dès le 5 janvier 1778, il écrivait à Mercy, en lui

annonçant ses projets: «Cela ne plaira pas trop là où vous êtes ^[1233].» Les propos étaient vifs et les plus ardents parlaient déjà de fourbir leur équipage de guerre. La Reine elle-même, à la première nouvelle de la mort de l'Electeur, avait écrit à M^{me} de Polignac qu'elle craignait bien que son frère «ne fît des siennes ^[1234]». Le Roi ne dissimulait pas son mécontentement: «C'est l'ambition de vos parents qui va tout bouleverser, disait-il à sa femme; ils ont commencé par la Pologne; maintenant la Bavière fait le second tome; j'en suis fâché par rapport à vous.» Et les ministres français recevaient l'ordre de déclarer aux Cours près desquelles ils étaient accrédités que le démembrement de la Bavière se faisait contre le gré du cabinet de Versailles, qui le désapprouvait hautement ^[1235].

Ce n'était d'ailleurs que le commentaire, autorisé par les circonstances, des instructions données dès le 10 avril 1775 par M. de Vergennes au marquis de Bombelles, qui allait résider à Ratisbonne, en qualité de ministre français. «Le Roi, y était-il dit, fidèle aux principes qui ont déterminé LL. Majestés impériales, ne négligera rien pour resserrer et rendre plus inviolables des liens qui assurent le repos de l'Allemagne; mais en remplissant ses engagements à cet égard, *Elle (sic)* ne se croit pas déchargée de ceux qu'elle a formés bien plus anciennement avec le Corps germanique, par la garantie du traité de Westphalie.

«Sa Majesté n'a cessé de recommander à son ministre auprès de la Diète, aussi bien qu'à tous ses autres ministres résidant près des princes de l'Empire, de déclarer que son alliance avec la maison d'Autriche était fondée sur les traités de Westphalie et sur les constitutions germaniques; qu'Elle regardait comme une de ses premières maximes de ne pas permettre d'y porter atteinte; que, bien loin de vouloir servir d'instrument aux projets d'oppression que la Cour impériale pourrait former, Sa Majesté se prévaudrait plutôt de l'alliance comme d'un moyen de plus pour servir la cause des États ^[1236].»

Dans ces conjectures critiques, la vieille activité de Marie-Thérèse reparut tout entière. Elle avait toujours déploré que son fils soulevât la question; maintenant que l'affaire était engagée, elle s'efforçait, avec toute la vivacité de son amour maternel et de son patriotisme, d'en conjurer les conséquences. C'est du côté de la France qu'elle se tourna d'abord. Elle avait mis tous ses soins à former et à resserrer l'alliance, et il lui semblait juste

que la jeune princesse, qui en avait été le nœud, servît à la consolider, ou tout au moins à l'empêcher de se rompre. Si, au début, elle avait eu quelques scrupules à mêler ainsi sa fille à la politique, si elle avait craint que, par une ingérence indiscrete, elle ne se rendît importune et même suspecte au Roi ^[1237], ses scrupules furent promptement levés, et elle mit à peser sur Marie-Antoinette toute l'ardeur d'une souveraine qui tremble pour ses peuples, d'une mère qui tremble pour ses fils, toute l'habileté d'une femme de génie qui, vieillie dans la politique et connaissant jusque dans leurs plus intimes replis l'esprit et le cœur de sa fille, savait merveilleusement quelle corde il fallait toucher, quels sentiments invoquer, pour faire de cette fille une auxiliaire dévouée et un instrument docile. Ce ne sont plus des sévérités et des gronderies, comme en contient ordinairement sa correspondance: ce sont les caresses les plus tendres, les prières les plus touchantes, les instances les plus pathétiques; ses lettres sont de vrais chefs d'œuvre de diplomatie féminine et maternelle; elle met tout en jeu: l'amour propre de Marie-Antoinette, son affection pour sa mère, son antipathie naturelle pour le roi de Prusse, tout, jusqu'aux espérances de grossesse qui, pour la première fois, à cette époque, font tressaillir son cœur.

L'affaire n'est encore qu'au début; mais un conflit est menaçant; Mercy est malade; la Reine seule peut déjouer les manœuvres de Frédéric qui ne craint qu'elle, et prévenir, entre la France et l'Autriche, une rupture qui serait un coup mortel pour l'Impératrice ^[1238]. Marie-Antoinette qui, jusque là, a toujours répugné à se mêler d'affaires ^[1239], s'intéresse chaleureusement à celle-ci, et elle s'y intéresse uniquement par tendresse pour sa mère ^[1240]. C'est son cœur,—elle le dit elle-même,—c'est son cœur seul qui agit ^[1241]. Elle est troublée, inquiète; elle a pâli en lisant cette phrase: «Un changement dans notre alliance me donnerait la mort ^[1242].»

Marie-Thérèse le sait et elle profite de cette affection de sa fille. Voyez quelle mise en scène: l'Impératrice écrit à cinq heures du matin; le courrier attend à sa porte; il n'y a pas un moment à perdre pour déjouer les noires machinations de la Prusse. Elle ne compte que sur la justice du Roi et sur sa tendresse pour «sa chère petite femme». Jamais il n'y a eu occasion plus importante de «tenir fermement» l'intérêt des deux Maisons et des deux États; l'existence de l'Empereur et de ses frères, la santé de l'Impératrice en dépend. Il faut avant tout conjurer une guerre dont l'idée seule «la fait

succomber ^[1243]». Que peut-on craindre d'ailleurs? Marie-Thérèse aime bien trop son gendre pour vouloir l'entraîner dans une entreprise «contraire à ses intérêts ou à sa gloire ^[1244]».

Marie-Antoinette parle à son mari, mais avec une certaine mollesse; elle ne se prête à ce qu'on lui demande,—c'est le ministre de Prusse qui le dit,—que quand elle est tourmentée à l'excès ^[1245]. Et alors même ses démarches, au gré de Mercy, ne sont ni assez précises, ni assez suivies, ni assez promptes ^[1246]. Est-ce bien là cette volonté ferme qu'on était en droit d'attendre d'elle? Quel éternel remords pourtant, si, par sa négligence, elle perdait un seul des moyens qu'elle a de concourir à la satisfaction et au repos de son auguste mère! Pourquoi se contenter de ce que le Roi a fait dire au comte de Goltz, qu'il ne voulait pas se mêler des affaires de son maître? Il ne suffit point de ne pas se mêler des affaires de la Prusse: il faut se mêler de celles de l'Autriche, dans le sens qui convient à un bon et fidèle allié ^[1247].

Ce n'est pas tout: Joseph II entre en scène à son tour; il envoie à sa sœur lettres sur lettres: «Puisque vous ne voulez pas empêcher la guerre, lui écrit-il d'un ton tragique, nous nous battons en braves gens et, dans toutes circonstances, ma chère sœur, vous n'aurez point à rougir d'un frère qui méritera toujours votre estime ^[1248].»

La Reine est émue jusqu'aux larmes en lisant ces lignes; sa vive imagination lui représente son frère en danger, sa mère en pleurs. Agitée, tremblante, elle va trouver le Roi; elle fait venir les ministres; elle leur parle fortement ^[1249]; elle demande une déclaration nette, qui seule peut prévenir un conflit. Mais, en somme, à quoi tendent, à quoi aboutissent ces démarches? A réclamer pour les Pays-Bas une garantie qu'avaient déjà résolue à l'avance et le Roi et les ministres ^[1250].

De son côté, Frédéric II ne reste pas inactif; dès le mois d'août 1777, il a fait des ouvertures au marquis de Jaucourt, envoyé extraordinaire de France ^[1251]. Il a ses amis à la Cour de Versailles; il a ses espions; il a son ministre, le comte de Goltz, qui surveille la Reine, qui cherche à surprendre jusqu'aux plus intimes secrets du ménage royal, jusqu'aux mystères de l'alcôve; Goltz, qui est «tout yeux et tout oreilles ^[1252]», qui répand et exploite habilement

les propos, plus ou moins authentiques, attribués à Joseph II sur la nullité de Louis XVI ^[1253]. «C'est ici le moment de vous évertuer de toutes vos forces, lui écrit Frédéric le 11 février 1778. Il faut que les sourds entendent, que les aveugles voient, que les léthargiques ressuscitent ^[1254].» Goltz redouble d'efforts, et il arrache à Vergennes une dépêche, que Maurepas lui-même qualifie de «dure et de mauvaise ^[1255]», où la France décline toute application du *casus fœderis* avec l'Autriche. La Reine l'apprend, elle en est outrée; elle presse les ministres, et elle obtient d'eux, avec l'assentiment du Roi, une nouvelle dépêche plus amicale dans la forme, mais peu différente quant au fond, et qui ne stipule guère que cette garantie des Pays-Bas, dont nous avons parlé plus haut.

Rien n'avance cependant. Sur les instances de sa mère, Joseph II a beau écrire de sa main au Roi de Prusse; cette correspondance ne sert qu'à redoubler la méfiance et l'aigreur des deux adversaires, et la situation est toujours aussi tendue. La diplomatie européenne est en mouvement. La Russie voit là un moyen de s'ingérer dans les affaires de l'Allemagne, et de diriger vers Saint-Pétersbourg les regards jusque-là tournés du côté de Versailles ^[1256]. Cette puissance, tard venue dans le concert européen, penche visiblement vers la Prusse. Marie-Thérèse en est alarmée; elle a peur que la France, qu'elle trouve bien froide, ne se laisse séduire à son tour par Frédéric.

«Il fait toutes les cajoleries et avances possibles, dit-elle; on connaît cela quand il veut venir à son but; mais y étant, il fait tout le contraire, ne tenant jamais sa parole. La France en a fait quelque expérience, et tous les peuples de l'Europe, hors la Russie, qu'il craint. Qu'on ne se flatte pas sur cette dernière; elle suit les mêmes errements que le Roi, et le successeur est plus Prussien que son soi-disant père l'était, et sa mère qui en est un peu revenue, mais jamais autant pour rien espérer contre le Roi de Prusse, pas même des ostentations: très généreuse en belles paroles qui ne disent rien, ou selon la foi grecque, *græca fides*.»

«Voilà les deux puissances qu'on veut substituer à nous, bons et honnêtes Allemands? Nous avons les mêmes intérêts de famille et d'État... Il serait bien malheureux que le repos (de l'Europe) dépendît de deux puissances, si connues dans leurs maximes et principes, même en gouvernant leurs

propres sujets; et notre sainte religion recevrait le dernier coup, et les mœurs et la bonne foi devraient alors se chercher chez les Barbares ^[1256a].»

Après ce tableau qui «n'est pas outré», l'Impératrice insinue adroitement qu'en fin de compte la Cour de Versailles gagne en ce moment à l'alliance autant que celle de Vienne, et que l'Autriche, si elle est poussée à bout, si elle est abandonnée de ses amis, pourra bien se retourner du côté de ses adversaires et se «mettre de la partie pour avoir sa part du gâteau». En même temps, et cela est plus menaçant, l'Angleterre envoie à ses ministres en Allemagne l'ordre de se rapprocher le plus possible de l'Autriche ^[1257]. Grave danger, au moment où la guerre d'Amérique vient d'éclater. Qu'arriverait-il, si Joseph II, irrité et naturellement peu sympathique à la France, poussé par les propos qui se tenaient journallement dans son armée contre les Français ^[1258], cédait à ces suggestions, si l'union s'établissait entre Vienne et Londres, et si à la guerre maritime qui absorbait toute l'attention du cabinet de Versailles, il fallait joindre les préoccupations d'une guerre continentale? Marie-Antoinette, en s'efforçant de maintenir l'alliance austro-française dans les termes modérés que nous avons indiqués, servait donc à la fois les intérêts de son pays d'adoption et ceux de son pays d'origine. Et en somme quel était le but que poursuivait à ce moment la diplomatie française? Le voici, tel qu'il est consigné dans une dépêche de Vergennes à Bombelles, du 29 juin 1778: «Le Roi continue d'employer tous ses soins pour que l'esprit de justice et de modération prévale et pour que la tranquillité de l'Allemagne soit maintenue ^[1259].»

Ces efforts échouent: la guerre éclate. Le 5 juillet, Frédéric II entre brusquement à Nachod, en Bohême ^[1260], et, le 7, les premiers coups de feu sont tirés ^[1261]. Marie-Thérèse est folle d'inquiétude; elle sait que l'armée prussienne est plus forte de quarante mille hommes que l'armée autrichienne ^[1262], et qu'en face d'un homme de guerre comme Frédéric les talents militaires de Joseph II comptent bien peu. «Cela est plus fort que moi, écrit-elle à son fils Ferdinand, je suis désolée. Chaque porte que le vent ferme, chaque voiture qui va un peu plus vite, des femmes qui marchent plus vite, me font tressaillir. Je prêche à moi-même; je cherche moi-même ce que j'étais, il y a trente six ans; mais j'étais jeune, j'avais un époux qui me tenait lieu de tout. Affaiblie par mes années, par mes

traverses, le physique ne se soutient plus; l'âme seule, par la religion, se soumet et s'exécute, mais ne se ranime pas ^[1263].

Mercy est immédiatement avisé de la grosse nouvelle. «Je n'ose trop insister auprès de la Reine, lui écrit l'Impératrice, par crainte de la commettre et de l'attendrir ^[1264].» Mais l'ambassadeur n'a pas les mêmes scrupules; il envoie à Marie-Antoinette le billet désespéré de sa mère. La Reine, toute troublée, éclate en sanglots; elle contremande une fête quelle doit donner à Trianon ^[1265], et il faut une haute intervention pour qu'elle ne renonce pas à des distractions que rendent nécessaires l'état de sa santé et le commencement de sa grossesse. Le Roi alarmé vient la trouver, lui-même baigné de pleurs, et l'assure qu'il veut tout faire pour apaiser sa douleur. Ainsi encouragée par son époux, la jeune femme fait venir Maurepas; elle lui parle ferme, et le vieux ministre cherchant à se réfugier dans ses échappatoires ordinaires: «Voilà, Monsieur, la quatrième ou cinquième fois que je vous parle d'affaires,» riposte impérieusement Marie-Antoinette; «vous n'avez jamais su me faire d'autre réponse; jusqu'à présent j'ai pris patience; mais les choses deviennent trop sérieuses et je ne veux plus supporter de pareilles défaites.» Et reprenant toute la suite de l'affaire de Bavière, elle montre que la condescendance de la France a seule encouragé la Prusse. Maurepas, surpris d'une vigueur et d'une netteté qu'il n'était pas habitué à rencontrer, se confond en excuses et en protestations de dévouement ^[1266].

Cependant, Marie-Thérèse fait une nouvelle tentative. Décidée à tout, même à l'avilissement de son nom, dit-elle, pour conjurer les dangers qui menacent l'Empire et l'Europe ^[1267], sans prévenir son fils, mais assumant sur sa «vieille tête grise» toute la charge et tout le blâme ^[1268], elle envoie, le 13 juillet, Thugut à Frédéric pour traiter de la paix; elle offre d'abandonner toute prétention sur la Bavière, si la Prusse, de son côté, renonce à la succession des margraviats de Bayreuth et d'Anspach ^[1269]. Mais ces démarches même, qui lui coûtent tant, sont inutiles: Joseph II les désavoue avec colère ^[1270] et Frédéric les repousse dédaigneusement. Au bout d'un mois, les négociations sont rompues; la guerre continue et elle est défavorable à l'Autriche: le maréchal Loudon est forcé de se replier devant le prince Henri ^[1271]. Marie-Thérèse se retourne vers la France: «Sauvez votre Maison et votre frère, écrit-elle à Marie-Antoinette. Je ne demanderai

jamais rien au Roi qui puisse l'attirer dans cette malheureuse guerre; mais des ostentations, de nommer ou rassembler des régiments et généraux pour venir nous secourir. Il ne convient pas à la France que nous soyons subjugués à notre cruel ennemi. Elle ne trouvera jamais un ami et un allié plus sincèrement attaché pour le fond que nous ^[1272].»

En recevant cette lettre, Marie-Antoinette, que l'absence de nouvelles a plongée depuis quinze jours dans les plus pénibles incertitudes, va trouver le Roi, au moment où il est en conférence avec Maurepas et Vergennes, et lui demande... quoi? Une intervention armée? Non, simplement la médiation de la France pour rétablir la paix et arrêter l'effusion du sang. La prétention, il faut en convenir, est modeste. Les ministres n'y font point d'objections; cette pensée d'une médiation, qui ne compromet pas la France, est conforme à la politique qu'ils ont suivie depuis le commencement de l'affaire ^[1273], et leur bonne volonté devient plus ferme encore lorsqu'ils apprennent d'une façon positive la rupture des négociations. Vergennes ne dissimule pas le déplaisir que le refus du Roi de Prusse a causé au cabinet de Versailles ^[1274].

Mais Marie-Thérèse est impatiente: elle a hâte de voir se terminer une guerre ruineuse, elle reprend la plume pour tracer à sa fille le plus sombre et le plus émouvant tableau de la situation: Le temps devient mauvais; la neige couvre déjà les montagnes; les armées souffrent; Maximilien est malade; on peut tout craindre, tant que ces malheureuses circonstances dureront: «Tâchez, ma chère fille, de les faire finir au plus tôt; vous sauverez une mère qui n'en peut plus et deux frères qui, à la longue, doivent succomber, votre patrie, toute une nation qui vous est si attachée. La gloire et l'intérêt même du Roi et de l'alliance y est attachée..... Nous n'exigeons que de parler un langage ferme partout... Mais il faut beaucoup de fermeté et égalité de langage et ne pas perdre un instant... Quel bonheur si vous pouvez faire vos couches en paix et de nous l'avoir procurée si glorieuse pour le Roi, en serrant de plus en plus les nœuds de notre alliance, la seule nécessaire et convenable pour notre sainte religion, pour le bonheur de l'Europe et de nos Maisons ^[1275]!»—«Non seulement le bien de la monarchie, mais ma propre conservation en dépend ^[1276].»

Que peut faire Marie-Antoinette, ainsi harcelée par sa mère, harcelée par Mercy? Que peut-elle faire dans une question où l'on met tout en œuvre

pour l'émouvoir: ses préférences politiques, ses sentiments religieux, tout, jusqu'à cet amour maternel qui s'éveille en elle avec les premiers mouvements de son enfant? Que peut-elle faire, elle à qui Goltz lui-même a pourtant rendu cette justice qu'elle n'a fait, en cette occurrence, que céder aux sollicitations réitérées de la Cour de Vienne ^[1277]? Les circonstances sont favorables; les armées ennemies, qui sont restées en présence, mais à peu près inactives, tout l'été, vont être forcées par le mauvais temps qui approche de suspendre les hostilités ^[1278]; déjà deux corps prussiens ont dû se retirer en arrière. C'est le moment ou jamais d'intervenir pour amener une paix que l'Impératrice désire si ardemment, que le Roi ne souhaite pas moins et à laquelle l'Empereur lui-même se rallie. De nouveau, Marie-Antoinette entretient son mari de cette affaire qui la préoccupe sans cesse; elle lui représente la nécessité de hâter la conclusion de la paix et d'une paix convenable, l'Autriche ne pouvant point en accepter d'autre. C'est le seul moyen d'éviter une guerre européenne, dans laquelle la France finirait, bon gré mal gré, par être engagée. Elle insiste de même près de Maurepas, dont les variations la désolent; elle lui parle un langage net et précis, mais elle se contient, afin, dit-elle, de «ne pas mettre le Roi dans l'embarras entre son ministre et sa femme ^[1279]». Elle veut la pacification de l'Allemagne, mais elle la veut parce qu'elle est convaincue «qu'il y va de la gloire du Roi et du bien de la France», non moins que «du bien-être de sa chère patrie ^[1280]».

Puis, tout d'un coup, il semble que l'intervention de la Reine devient moins active, ses instances moins pressantes. Elle parle bien encore au Roi, mais elle se hâte de traiter le point en litige, et n'y revient plus ^[1281]. Marie-Thérèse se plaint d'être abandonnée, dans le moment le plus intéressant pour sa fille, dans le moment d'une grossesse ^[1282]. La Russie appuie la Prusse: la France ne fait rien pour l'Autriche. Mercy insiste de son côté; il représente à sa royale pupille qu'elle doit se tenir, «vis-à-vis d'elle-même et vis-à-vis de sa famille, hors de tout reproche d'avoir remis ou négligé la moindre chose qui puisse remédier au mal présent.» L'ambassadeur devient pressant, grondeur presque; il semble que ce soit moins un conseil qu'il donne qu'une réprimande qu'il adresse.

Que s'est-il donc passé? La Reine est-elle moins touchée des embarras de son frère et des angoisses de sa mère? Assurément non; mais l'époque de ses couches approche, et cet événement, si longtemps attendu, que la Cour de

Vienne saluait comme le point de départ d'un redoublement d'influence pour elle, est précisément celui qui marque le déclin de cette influence. Marie-Antoinette sent l'impérieux devoir que lui impose cette dignité nouvelle qui la fait vraiment Reine de France, et, ce premier tressaillement de la maternité venant se joindre au tressaillement du patriotisme, elle garde vis-à-vis du Roi et de ses ministres une attitude, non pas indifférente, mais réservée.

Le comte de la Marck raconte que, l'Empereur ayant réclamé de la France le secours de vingt-quatre mille hommes, stipulé par le traité de 1756, avait écrit à sa sœur pour qu'elle pressât instamment Louis XVI d'accorder ce secours.

«Avant d'en parler au Roi, la Reine fit venir chez elle le comte de Maurepas et lui exprima l'intérêt qu'elle prenait à la demande de son frère et le désir qu'à l'égard de cette demande, lui, M. de Maurepas, disposât favorablement le Roi.»

«Dans ce moment-là même, et après plusieurs années d'attente, la Reine était enceinte pour la première fois. M. de Maurepas saisit à propos cette circonstance et, après avoir exposé à la Reine les raisons qui s'opposaient à ce que la France prît part à une guerre qui n'était d'accord ni avec ses intérêts, ni peut-être même avec la justice, il ajouta: *«Que les intérêts de la France devaient être, s'il était possible, plus chers que jamais à la Reine, dans les circonstances heureuses qui lui promettaient de donner un héritier au trône.»*

«La Reine répondit aussitôt à M. de Maurepas qu'il rendait justice à ses sentiments pour la France, et qu'après la conversation qu'elle venait d'avoir avec lui, elle ne se mêlerait plus de cette affaire et qu'elle n'en parlerait même pas au Roi. *Elle tint parole* ^[1283].»

Il y a, dans le récit de La Marck, quelques inexactitudes de détails; l'incident qu'il raconte doit être reporté un peu plus tard que l'époque indiquée par lui, et nous ne voyons pas que la Reine ait jamais réclamé une intervention armée; mais le fait lui-même est vrai, quoiqu'il ait été révoqué en doute, et nous le retrouvons attesté, presque dans les mêmes termes, dans la correspondance officielle d'un homme qui n'était pas un ami de Marie-Antoinette, mais qui était presque aussi bien instruit de ses faits et gestes

que Mercy; car si Mercy était éclairé par le dévouement, lui l'était par la méfiance et la haine; nous voulons parler du ministre de Prusse à Paris, le comte de Goltz. Rendant compte à son maître d'une conversation qu'il avait eue avec le premier ministre de France, le comte de Goltz écrivait:

«Il—Maurepas—devait rendre la justice à cette princesse—la Reine—qu'elle entendait raison sur ces objets, que nommément dans l'affaire de Bavière il l'avait trouvée ainsi; qu'alors lui, ministre, avait fait sentir à cette princesse que l'enfant qu'elle portait ne cessait pas de lui crier qu'elle était Reine de France avant tout; qu'il avait ajouté que, prêt à descendre dans la tombe et ne pouvant ainsi servir ce fruit dans la suite du temps, il lui rendait, dans ce moment même, le service le plus essentiel, en plaidant sa cause près de la Reine-mère; que cette princesse, émue, lui avait protesté des remerciements de ce qu'il lui rappelait si bien ses vrais devoirs, et qu'en effet, dans tout le cours de cette affaire, *la Reine n'avait plus paru* ^[1284].»

Après un témoignage si formel, émanant d'une bouche si peu suspecte, il ne nous semble plus possible de contester le fait.

Au fond, d'ailleurs, et malgré la vivacité de ses premières instances, à quoi avait tendu l'intervention de Marie-Antoinette en cette affaire? Au maintien de l'alliance austro-française et à une médiation pour assurer une paix honorable. Sur le premier point, il y avait bien sans doute des divergences chez quelques vieux diplomates, fidèles à d'anciennes et surannées traditions, ou chez quelques jeunes novateurs, partisans fanatiques de Frédéric II; mais, en somme, le Roi, les ministres même, pensaient comme la Reine, et en face du développement prodigieux et déjà menaçant de la Prusse, c'était la seule politique à suivre. Il ne pouvait pas être bon pour la France de se prêter à l'accroissement indéfini de cette puissance nouvelle, sa protégée d'hier, sa rivale de demain, et un diplomate qui appartenait cependant à la vieille école et qui nourrissait de vives préventions contre l'Autriche, le marquis de Bombelles, écrivait au baron de Breteuil: «Nous ne pouvons plus, comme autrefois, revenir systématiquement à l'alliance du Roi de Prusse. Ce prince et ses successeurs seront trop puissants pour porter dans cet accord l'esprit de déférence qu'il nous convient de trouver ^[1285].» Au bout d'un siècle, n'avons-nous pas trop lieu de sentir toute la justesse des prévisions du marquis de Bombelles?

Qui donc aujourd'hui pourrait faire un reproche à Choiseul d'avoir fondé l'alliance de la France et de l'Autriche; à Marie-Antoinette, d'avoir voulu la maintenir?

Quant à la médiation, M. de Bombelles y voyait encore un moyen de rétablir notre influence en Allemagne et de montrer au Roi de Prusse «ce qu'un mot de nous met dans la balance de l'Europe ^[1286]». L'Empereur seul ne la désirait pas; mais il fallait «ramener à la modération un prince qui s'en était écarté, contre le vœu de son auguste mère et de tous les gens sensés de son empire ^[1287]». Et de fait, Joseph II se montra mécontent de l'attitude de la France et particulièrement de sa sœur en cette circonstance: «La conduite politique du Roi en cette occasion, dit-il au comte de la Marck, est bien éloignée de celle que j'aurais dû attendre d'une Cour alliée *et qui se disait amie* ^[1288].»

Les négociations furent longues. Si Marie-Thérèse désirait la paix ardemment et avec une sorte d'impatience fébrile, Joseph II, dont cette paix humiliait l'orgueil, ne s'y prêtait qu'avec une extrême répugnance ^[1289]; et la Prusse, se sentant la plus forte, soutenue qu'elle était en secret par la Russie, ouvertement par la Saxe et le Hanovre, ajournait tout arrangement. Enfin, après de pénibles pourparlers, un congrès se réunit à Teschen et, le 13 mai 1779, sans que la Reine s'en fût mêlée, sans même que Mercy lui en eût parlé ^[1290], la paix fut signée, au vif déplaisir de l'Empereur, qui avait dû renoncer à la presque totalité de ses prétentions sur la Bavière, au grand soulagement de l'Impératrice, qui en marqua au Roi et à la Reine toute sa reconnaissance ^[1291], et, devenue plus juste par la cessation de ses inquiétudes, convint que la France avait fait tout ce qu'on était en droit d'attendre d'elle pour la pacification ^[1292].

CHAPITRE XVII

Première grossesse de la Reine.—Son bonheur.—Ses rêves pour l'éducation de son enfant.—
Joie du Roi.—Sentiments divers de la famille royale et de la Cour.—Propos malveillants.—
Couches dramatiques de la Reine.—Danger qu'elle court.—Naissance de Madame Royale.
—Joie du public, mêlée de désappointement.—Paroles de la Reine à sa fille.—*Te Deum*
à Notre-Dame.—Amélioration de la conduite de la Reine, malgré quelques inconvénients
encore inévitables.—Intimité des deux époux.—Affection de Marie-Antoinette pour M^{me}
Élisabeth.—Impatience de Marie-Thérèse et du public d'avoir un Dauphin.—Fausse couche
de la Reine.—Mort de Marie-Thérèse.—Douleur de Marie-Antoinette.—Second voyage de
Joseph II en France.—Naissance du Dauphin.—Bonheur universel.

«Vers les derniers mois de 1777, raconte M^{me} Campan, la Reine étant seule dans ses cabinets, nous fit appeler, mon beau-père et moi, et, nous présentant sa main à baiser, nous dit que nous regardant l'un et l'autre comme des gens bien occupés de son bonheur, elle voulait recevoir nos compliments, qu'enfin elle était Reine de France, et qu'elle espérait bientôt avoir des enfants; qu'elle avait jusqu'à ce moment su cacher ses peines, mais qu'en secret elle avait versé bien des pleurs ^[1293]».

Ces espérances pourtant furent encore ajournées; mais au bout de quelques mois elles s'affirmèrent de nouveau, et cette fois ce ne fut pas à M^{me} Campan, ce fut à sa mère que la Reine en fit part. «Madame ma chère mère, lui écrivait-elle le 19 avril 1778, mon premier mouvement, et que je me repens de n'avoir pas suivi, il y a huit jours, c'était d'écrire mes espérances à ma chère maman. J'ai été arrêtée par la crainte de causer trop de chagrin, si mes grandes espérances venaient à s'évanouir; elles ne sont pas encore entièrement assurées et je n'y compterai entièrement que dans les premiers jours du mois prochain... En attendant, je crois avoir de bonnes raisons pour y prendre confiance; du reste je me porte à merveille; mon appétit et mon sommeil sont augmentés ^[1294]».

De quel tressaillement de joie ces premières espérances, si longtemps et si impatiemment attendues, firent-elles battre le cœur de la Reine, il est

facile de le comprendre. Elle avait si souvent envié la fécondité de la comtesse d'Artois! Elle sentait si bien que tant qu'elle ne serait pas mère, elle ne serait en quelque sorte considérée que comme étrangère! Aussi, que de précautions prises pour ne pas faire évanouir ce rêve! Elle renonce aux courses à cheval, aux excursions à Paris ^[1295], même au billard ^[1296]; elle ne fait plus que des promenades à pied ^[1297], après quoi elle s'assied dans ses cabinets à de petits ouvrages d'aiguille ^[1298]. Quand vient le printemps, elle s'installe à Marly, où les promenades sont plus belles et plus commodes, où elle sort dès son lever, où le grand air du matin et un exercice modéré épanouissent l'esprit et fortifient le corps ^[1299]. Si parfois elle monte en voiture, ce n'est qu'avec l'autorisation expresse de l'accoucheur qu'elle a choisi, Vermond, frère de l'abbé ^[1300]. Plus de veilles, plus de jeux ^[1301]. Sa vie devient plus sérieuse, sa volonté plus ferme, son esprit plus réfléchi ^[1302]. Sa pensée est tout entière absorbée par cet enfant qu'elle porte dans son sein. Elle suit pas à pas les diverses évolutions d'un état dont la nouveauté l'enchanté, dont elle salue chaque progrès par une explosion de joie ^[1303]; elle s'y intéresse jusqu'à mesurer sa taille pour en constater le développement ^[1304].

Elle se plaît à songer aux soins dont elle entourera ce petit être qui est dès à présent l'objet de sa tendresse; elle se plonge avec délices dans tous ces doux et souriants détails de la maternité. L'enfant ne sera point emmaillotté; on l'élèvera en liberté dans une barcelonnette ou sur les bras; il logera au rez-de-chaussée, séparé seulement par une petite grille de la terrasse du Château sur laquelle il fera ses premiers pas plus facilement que sur le parquet ^[1305]. Si c'est un Dauphin,—et ce doit en être un, tout le monde le prédit—on ne lui nommera pas de gouverneur avant l'âge de cinq ans; ce sera un moyen d'éviter les intrigues et de faire un choix avec plus de maturité ^[1306].

Et pour constater publiquement son bonheur et l'inaugurer par un acte de charité, elle envoie douze mille livres à Paris, quatre mille à Versailles pour la délivrance des pauvres gens détenus pour dettes de nourrices. Le cri de la reconnaissance populaire répondra au cri de joie des parents, et ces enfants qui retrouveront leurs pères béniront cette mère qui va enfin pouvoir embrasser son enfant ^[1307].

Le Roi est dans l'ivresse; il est tout à l'épanouissement et comme à la fierté de sa dignité nouvelle; il entoure des plus délicates attentions et d'une affection enfin expansive celle qui lui promet ce grand bonheur si longtemps souhaité en vain ^[1308]; il l'annonce officiellement à l'Impératrice.

Tout va bien d'ailleurs et, malgré les alarmes que causent à la Reine la guerre de Bavière, le danger de ses frères et les angoisses de sa mère, elle supporte merveilleusement les fatigues de sa grossesse. «Ma santé est toujours très bonne, écrit-elle le 14 août. Mon enfant a donné le premier mouvement le vendredi 31 juillet, à dix heures et demie du soir; depuis ce moment il remue fréquemment, ce qui me cause une grande joie. Je ne puis pas dire à ma chère maman combien chaque mouvement ajoute à mon bonheur ^[1309].» Le lendemain, elle va trouver son mari: «Je viens, Sire, lui dit-elle gaiement, me plaindre d'un de vos sujets assez audacieux pour me donner des coups de pied dans le ventre ^[1310].» Le Roi rit de son bon gros rire et embrasse tendrement sa femme.

Mais tout le monde ne riait pas. Si Mesdames tantes semblaient s'associer franchement au bonheur de leur neveu et se rapprocher même un instant de leur nièce,—ce qui d'ailleurs ne dura guère ^[1311];—si le comte d'Artois, uniquement occupé de ses plaisirs, ne paraissait pas s'inquiéter de cette situation nouvelle, les deux sœurs piémontaises, Madame et la comtesse d'Artois, tout en conservant en apparence l'attitude la plus convenable, n'en faisaient pas moins, dans leur particulier, de pénibles et désagréables réflexions ^[1312]. Monsieur gardait sa tournure ordinaire, mais il écrivait à Gustave III: «Vous avez su le changement survenu dans ma fortune... Je me suis rendu maître de moi à l'extérieur fort vite et j'ai toujours tenu la même conduite qu'avant, sans témoigner de joie, ce qui aurait passé pour fausseté et ce qui l'aurait été, car franchement, et vous pouvez aisément le croire, je n'en ressentais pas du tout;—ni de tristesse, qu'on aurait pu attribuer à de la faiblesse d'âme. L'intérieur a été plus difficile à vaincre; il se soulève encore quelquefois ^[1313].»

Et puis les ministres,—Maurepas surtout,—qui voyaient dans la grossesse de la Reine, dans sa vie plus sérieuse, dans l'affection plus tendre que lui témoignait le Roi, comme l'affermissement d'un crédit qui leur portait ombrage et qu'ils avaient voulu étouffer dans la dissipation ^[1314]. Et

les courtisans, mécontents de n'avoir point été invités à Marly où la Reine était allée chercher le repos et la solitude ^[1315]. Et les envieux de M^{me} de Polignac, dont la faveur était plus forte que jamais, au point que Louis XVI l'avait fait revenir précipitamment à la Cour, pour consoler sa royale amie, profondément troublée par les lettres désespérées et pressantes de Marie-Thérèse ^[1316]. Et cette vindicative comtesse de Marsan, toujours ulcérée contre Marie-Antoinette, à qui elle ne pardonnait pas son peu de sympathie pour les Rohan et son goût pour Choiseul, M^{me} de Marsan, trop bien secondée dans ses manœuvres par l'homme de confiance de son neveu, l'abbé Georgel, intrigant subalterne, mais des plus dangereux, dont les propos indignaient tellement l'honnête monarque qu'il avait voulu le chasser de Versailles ^[1317].

Tous ces mécontentements se coalisaient contre la Reine pour saper son crédit au moment même où il semblait devenir plus solide et la perdre elle-même, sinon près du Roi, alors dans la fraîcheur de son nouvel amour, du moins près du public, rendu plus méfiant, dans les circonstances présentes, par l'ambition intempestive de Joseph II, qui avait réveillé les vieux préjugés contre la Maison d'Autriche.

Des couplets odieux, des propos infâmes, inventés par le dépit et propagés par l'envie, circulaient à Versailles et dans Paris, et quelques jours avant les couches de Marie-Antoinette, on jetait dans l'Œil-de-Bœuf un volume entier de chansons contre elle et contre les principales femmes de la Cour. Louis XVI, indigné, voulut qu'on en recherchât l'auteur; on le découvrit ^[1318]; il ne fut pas même inquiété.

Quoi qu'il en soit, plus le moment des couches approchait, plus l'anxiété était vive; on priait dans toutes les églises ^[1319]. A la Cour, mille intrigues se nouaient, qui avaient pour objet la naissance prochaine de l'enfant royal. Chacun était aux aguets. Plus de cent personnes de qualité, qui habitaient ordinairement Paris, étaient venues s'installer à Versailles, pour connaître plus tôt l'issue du grand événement, et être plus à portée d'en profiter. La ville regorgeait de monde; on ne trouvait plus de logement et le prix des vivres avait triplé ^[1320].

Le 18 décembre, la Reine s'était couchée à onze heures, sans ressentir aucune souffrance. A une heure et demie, on sonna vivement: les douleurs

commençaient. M^{me} de Lamballe et les *honneurs*, avertis, entrent dans la chambre. A trois heures, M^{me} de Chimay va chercher le Roi; une demi-heure après, on introduit les princes et princesses qui sont à Versailles, tandis que des pages courent à bride abattue prévenir ceux qui sont à Paris et à Saint-Cloud ^[1321]. La famille royale, les princes et les princesses du sang, les *honneurs* et M^{me} de Polignac se tiennent dans la chambre même de la Reine, autour du lit dressé en face de la cheminée; la Maison du Roi, celle de la Reine, les grandes entrées, dans les petits cabinets; le reste des assistants, dans le salon de jeu et la galerie. Un usage bizarre veut que l'accouchement des Reines de France soit public; on s'y conforme jusqu'à l'abus. Au moment où Vermond s'écrie: «La Reine va accoucher!», un tel flot se précipite dans la chambre royale qu'en un instant l'appartement est rempli; il est impossible d'y remuer; on se croirait sur une place publique, un jour de grande fête; deux Savoyards montent même sur un meuble pour mieux voir.

A onze heures et demie, l'enfant vient au monde: c'est une fille. On la porte immédiatement dans le grand cabinet pour l'emballoter et la remettre à la gouvernante, princesse de Guéménée. Le Roi, joyeux et ému, suit le porteur pour jouir de la vue de son premier-né et la foule, presque tout entière, se précipite à la suite du Roi et de l'enfant ^[1322].

Tout à coup, ce cri retentit, anxieux et pressant: «De l'air, de l'eau chaude; il faut une saignée au pied!» La chaleur, le bruit, le manque d'air, la contrainte qu'elle s'est imposée pour dissimuler ses souffrances; le saisissement qui s'empare d'elle, quand, au premier instant, l'enfant ne crie pas; le mouvement de joie qui l'agite, quand l'enfant se met à crier, toutes ces émotions contraires provoquent chez l'auguste accouchée une effrayante révolution ^[1323]. Le sang se porte à la tête avec violence; la bouche se tourne; la Reine perd connaissance. Un indicible frissonnement court dans la foule; la princesse de Lamballe s'évanouit ^[1324]. On se précipite à la fenêtre, on l'ouvre vivement ^[1325]; les huissiers chassent les curieux indiscrets qui sont encore dans la chambre. Mais l'eau chaude n'arrive pas. Avec une rare présence d'esprit, Vermond ordonne au premier chirurgien de piquer à sec; le sang jaillit avec force; la Reine ouvre les yeux; elle est sauvée! Tout cela a été si rapide, que le Roi n'a pas même été témoin de l'accident ^[1326]. Mais pendant ces quelques instants, quelle angoisse parmi

les spectateurs! Si la Reine avait été saignée deux minutes plus tard, elle était morte [1327]. Aussi, quelle explosion de bonheur quand le danger est passé! On se félicite, on s'embrasse, on pleure de joie [1328].

Le jour même, tandis que le marquis de Béon, lieutenant des gardes, va faire part de la naissance au Corps de ville de Paris, assemblé depuis le matin [1329], et que des courriers extraordinaires partent pour Vienne et pour Madrid, l'enfant est baptisée dans la chapelle du Château, en présence du Roi, par le cardinal de Rohan, grand aumônier, et reçoit les noms de Marie-Thérèse-Charlotte; Monsieur remplace le roi d'Espagne, parrain; Madame représente l'Impératrice, marraine; toute la famille royale assiste à la cérémonie; un *Te Deum* solennel est chanté dans la chapelle [1330] et, le soir, un magnifique feu d'artifice est tiré sur la place d'Armes [1331]. La Cour et la ville, Paris et Versailles, toute la France est dans l'ivresse. Dans la capitale, les deux premiers échevins se transportent aux prisons et en font sortir les détenus pour dettes de nourrices. Un feu de joie est allumé sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et les principales maisons de la grande cité sont illuminées [1332]. Mais un assez vif désappointement se mêle à ces transports. L'enfant royal annonce des traits réguliers et charmants, de grands yeux, une tournure de bouche agréable, et un teint de la meilleure santé; mais ce n'est qu'une fille et l'on comptait sur un Dauphin. «Pauvre petite,» dit la Reine à sa fille quand elle la pressa pour la première fois sur son cœur, «vous n'étiez pas désirée; mais vous ne m'en serez pas moins chère. Un fils eut plus particulièrement appartenu à l'État. Vous serez à moi; vous aurez tous mes soins; vous partagerez mon bonheur et vous adoucirez mes peines.»

Le Roi se livrait à la joie sans arrière-pensée; il était tout à la fierté de sa dignité nouvelle; il ne savait comment marquer sa tendresse à sa femme. Il renonçait même à la promenade et à l'exercice, qui lui étaient nécessaires, pour ne pas s'éloigner d'elle. Le matin, il était le premier à son chevet, il y passait une partie de la matinée, y revenait dans l'après-midi, y restait toute la soirée [1333]. Quant à sa fille, il ne se lassait pas de la contempler; il allait à chaque instant la voir, et un jour l'enfant lui ayant serré le doigt, il en fut dans un ravissement qui ne se pouvait rendre [1334]. Cette nature en globe s'ouvrait et se développait; ce cœur, si longtemps froid et presque fermé, s'échauffait et s'épanouissait sous l'action vivifiante de la paternité.

Le 26, la Reine reçut pour la première fois son ancienne dame d'honneur, la maréchale de Mouchy, et son ancienne dame d'atours, la duchesse de Cossé. Le 27, ce fut le tour des dames du palais; le 28, celui des grandes entrées ^[1335]. Le 31, l'auguste accouchée se leva sur une chaise longue ^[1336]. Le 18 janvier, elle faisait ses relevailles dans la sacristie de la chapelle de Versailles ^[1337] et reprenait la tenue de la Cour dans sa forme ordinaire ^[1338]. Le 8 février, accompagnée du Roi, de Monsieur, de Madame, du comte et de la comtesse d'Artois, elle allait à Paris, rendre grâces à Dieu de son heureuse délivrance. Comme elle l'avait fait au moment de sa grossesse, c'était par la bienfaisance qu'elle voulait inaugurer sa maternité. A Versailles, six mille francs étaient donnés à chacun des deux curés de la ville, douze mille livres répandues en aumônes particulières ^[1339]. A Paris, cent jeunes ménages étaient unis par l'archevêque, le jour même de l'entrée de la Reine, habillés et dotés à ses frais. Chacun d'eux recevait cinq cents livres de dot, deux cents pour le trousseau, douze pour la noce ^[1340], avec la promesse de quinze francs par mois pour le premier enfant, si la mère le nourrissait elle-même, de dix, si elle le confiait à une nourrice étrangère ^[1341]. Lorsque le cortège royal parut dans la cathédrale, ces cent jeunes hommes et ces cent jeunes filles, que le lieutenant de police, Lenoir, avait recommandé de choisir parmi les plus jolies ^[1342], étaient rangés dans l'église pour saluer la Reine au passage. Les prisonniers pour dettes étaient délivrés, des aumônes considérables confiées aux soins des curés de diverses paroisses ^[1343]. Le soir, il y avait feux de joie, feu d'artifice, illuminations, fontaines de vin, distributions de pain et de cervelas ^[1344], spectacles gratuits à la Comédie-Française, où les charbonniers occupaient la loge du Roi, les poissardes celles de la Reine ^[1345]. Mais le pain était cher, la guerre imposait de lourdes charges; les acclamations furent moins nombreuses et moins bruyantes qu'on ne l'avait espéré ^[1346].

La Reine cependant avait eu soin de s'abstenir en ce jour de tout plaisir profane. Elle avait voulu prouver que sa présence dans la capitale n'était déterminée que par de pieux motifs et nullement par le désir de ces divertissements qu'elle y était venue souvent chercher. Après le service de Notre-Dame et celui de Sainte-Geneviève, elle avait été souper à la Muette, puis était rentrée à Versailles. Comme si elle sentait que sa maternité lui imposait des devoirs nouveaux, elle se prêtait davantage aux réflexions

sérieuses et renonçait en partie aux plaisirs bruyants. Le carnaval était plus modéré ^[1347], le carême était tranquilles ^[1348], le jeu devenait plus rare ^[1349], la complaisance pour les favoris, moins facile ^[1350].

Les prétentions du comte d'Adhémar rencontraient une résistance invincible ^[1351]; la société de la Reine tout entière était astreinte à plus d'ordre et de réserve ^[1352]. L'harmonie était soigneusement entretenue dans la famille royale ^[1353]; Monsieur ^[1354] et Madame ^[1355] étaient mieux traités; le comte d'Artois, avec plus de froideur ^[1356]. La Reine était bien revenue sur le compte de ce pétulant beau-frère et refusait de s'associer à ses rancunes contre Necker ^[1357].

Non pas assurément qu'il n'y eût encore quelques imprudences. Marie-Antoinette, convalescente de la rougeole, se retirait à Trianon avec quatre seigneurs de son intimité, les ducs de Coigny et de Guines, le comte Esterhazy et le baron de Besenval. Le Roi y avait consenti, et la présence constante de Madame, de la princesse de Lamballe et de M^{me} Élisabeth ^[1358], atténuait un peu les mauvais effets de cette préférence. Néanmoins, la Cour glosait; les méchantes langues baptisaient les quatre privilégiés les quatre garde-malades de la Reine et s'amusaient à désigner les quatre dames qui devaient être à leur tour les quatre garde-malades du Roi ^[1359]. Il y avait bien aussi l'aventure du fiacre, que nous avons racontée plus haut, en la réduisant à ses vraies proportions ^[1360], et une reprise des promenades à cheval qui alarmait le premier médecin Lassone. Et puis quelques divertissements bruyants pendant le printemps de 1780, et un retour aux jeux de hasard, celui de tous les points sur lequel la jeune femme paraissait le plus difficile à ramener ^[1361].

Mais, malgré ces rechutes inévitables, le progrès était évident. «Si j'ai eu anciennement des torts, écrivait-elle elle-même, c'était enfance et légèreté; mais, à cette heure, ma tête est bien plus posée ^[1362].» Mercy, l'impitoyable critique, constatait que le séjour de Trianon, au printemps de 1779, s'était passé tranquillement ^[1363]. Le séjour de Marly, qui suivait, n'était pas moins satisfaisant ^[1364], et il se renouvelait en 1780 au contentement universel de ceux qui y étaient admis ^[1365]. L'ordre y était parfait; la tenue excellente. Les autres voyages ne se faisaient pas; on avait renoncé à Compiègne par

économie, à Fontainebleau pour la prompte expédition des affaires [1366]. On avait cessé les promenades du soir [1367], bientôt après les promenades à cheval. Le jeu même s'était ralenti; la Reine n'avait pas dissimulé son mécontentement de quelques grosses pertes faites chez M^{me} de Lamballe [1368] et elle-même avouait qu'elle jouait plutôt par complaisance que par goût [1369].

Elle supprimait le spectacle de Choisy, par crainte de la dépense [1370], et se prêtait de la meilleure grâce aux réformes que le ministre des finances faisait dans sa maison [1371]. Le Roi ayant voulu doubler sa cassette, elle n'en acceptait que la moitié pendant la guerre [1372], et Marie-Thérèse, toujours cependant si sévère pour sa fille, lui écrivait, le 30 juin 1780, que «la charmante Reine de France ne contribuait pas peu aux seuls moments heureux de sa vie pénible [1373]».

Louis XVI, qui avait dû se séparer de sa femme pendant sa rougeole et sa convalescence, Louis XVI, après un moment de froideur causé par des insinuations malveillantes, était revenu à ses sentiments de tendresse empressée [1374]. Vainement, des misérables, profitant de la maladie de la Reine, avaient-ils voulu le travailler du côté de la galanterie: sa pure et loyale nature s'était révoltée contre ces tentatives indignes [1375] et l'intimité entre les deux époux en avait été resserrée [1376]. C'était de part et d'autre comme un assaut d'attentions et de complaisances mutuelles: la Reine accompagnait son mari à Saint-Hubert; le Roi accompagnait sa femme à Trianon et allait passer la soirée avec elle chez M^{me} de Polignac [1377].

La comtesse était toujours des amies de Marie-Antoinette celle dont la faveur était la plus inébranlable. La Reine pouvait juger sévèrement et généralement avec justesse d'esprit les autres personnes de sa société [1378]; sur celle-là, elle ne voulait rien entendre. Elle passait des heures et des journées entières en sa compagnie [1379]. Le crédit de M^{me} de Polignac, qu'on avait cru un instant, sinon ébranlé, du moins partagé par la princesse Charlotte de Lorraine, fille de la comtesse de Brionne [1380], se maintenait toujours, bravant toute critique et défiant toute attaque.

Une autre amitié naissait, moins vive que celle-là, plus profonde peut-être, et qui, après quelques éclipses momentanées, dues aux perfides

suggestions des vieilles tantes, devait se retrouver à l'heure de l'adversité: c'était celle de la sœur de Louis XVI, l'aimable et sainte M^{me} Élisabeth. Au départ de M^{me} Clotilde, la jeune princesse avait manifesté une sensibilité qui avait touché Marie-Antoinette. «C'est une charmante enfant, disait-elle, qui a de l'esprit, du caractère et beaucoup de grâce [1381].» L'enfant avait grandi; c'était maintenant une agréable jeune fille, pleine d'entrain et de gaîté. La Reine l'avait prise avec elle à Trianon; elle en avait été enchantée et, au retour, elle disait à tout le monde «qu'il n'y avait rien de si aimable que sa petite belle-sœur, qu'elle ne la connaissait pas encore bien, mais qu'elle en avait fait son amie et, que ce serait pour la vie [1382]». Elle tint parole, et depuis cette époque, M^{me} Élisabeth fut de tous les voyages de Trianon.

Mais ce qui attire surtout la Reine, c'est sa fille. Elle jouit de cette enfant avec toute l'ardeur et toute la vivacité d'une première affection. Elle va chez elle à toute heure du jour [1383], surveillant les soins qui lui sont donnés, suivant d'un œil attentif son développement physique, ravie de la voir grandir, souriant à ses premiers pas et à ses premières paroles, joyeuse qu'elle balbutie d'abord «papa»; car, dit-elle, «c'est pour le Roi une attache de plus [1384];» plus joyeuse encore, peut-être, quand l'enfant, qui commence à marcher, vient à elle en lui tendant les bras [1385], ne se lassant pas de parler de sa fille dans ses lettres à l'Impératrice et, un peu plus tard, lorsque le travail de la dentition provoque des accès de fièvre chez la jeune princesse [1386], s'asseyant à son chevet des heures entières et ne consentant à prendre part aux plaisirs de la Cour que sur l'assurance positive du médecin et le désir formel du Roi [1387]; mère enfin dans toute l'acception du mot, avec toutes les tendresses, toutes les alarmes, tous les petits bonheurs, toutes les prévoyances des mères. L'éducation de sa fille est l'objet constant de sa pensée. Cette femme, qu'on croyait emportée dans le tourbillon des plaisirs et seulement occupée de frivolités, avait médité sur les difficultés et les délicatesses infinies de l'éducation des enfants de race royale.

Si des traditions inexorables ne lui avaient pas permis de changer une gouvernante [1388] qui ne lui paraissait pas à la hauteur de sa grave mission, du moins la Reine se promettait-elle bien de suppléer elle-même à

l'insuffisance de cette gouvernante, et, dès le début, elle s'était tracé un plan que Mercy qualifiait de «très sage et très réfléchi ^[1389]». Elle tenait avant tout à ce qu'aucune idée de grandeur ne germât prématurément dans l'esprit de l'enfant ^[1390]. Sans supprimer absolument l'étiquette, elle était résolue à retrancher toute mollesse nuisible, toute affluence inutile de gens de service, toute image propre à faire naître des sentiments d'orgueil ^[1391]. Ce plan, Marie-Antoinette y fut fidèle, et sous l'œil de son père et de sa mère, Marie-Thérèse-Charlotte grandit dans la pratique des fortes et chrétiennes vertus.

Mais il fallait un Dauphin. «Nous espérons que la Reine se conduira mieux l'année prochaine,» écrivait une femme de la Cour, le lendemain même de la naissance de Madame Royale ^[1392]. Les poètes s'exerçaient sur ce sujet. La comtesse Fanny de Beauharnais qui, paraît-il, avait prédit à la jeune souveraine la naissance d'un fils, réparait son erreur par ce quatrain:

Oui, pour fée étourdie à vos traits je me livre;
Mais si ma prophétie a manqué son effet,
Il faut vous l'avouer, c'est qu'en tournant le livre,
J'avais pour le premier pris le second feuillet ^[1393].

Et le poète Imbert, reprenant la même pensée, composait les quatre vers suivants, qui couraient tout Paris:

Pour toi, France, un Dauphin doit naître.
Une princesse vient pour en être témoin;
Sitôt que vous voyez une Grâce paraître,
Croyez que l'Amour n'est pas loin.

Ces espérances furent encore une fois trompées.

Quelques mois après la naissance de Madame, la Reine devint grosse; mais en levant avec force une glace de sa voiture, elle se blessa et huit jours après fit une fausse couche. Elle en fut vivement peinée et pleura beaucoup; le Roi passa la matinée entière près de son lit, lui témoignant la plus touchante affection, la prenant dans ses bras, et mêlant ses larmes aux siennes ^[1394].

Marie-Thérèse ne fut pas moins désolée que Marie-Antoinette; elle était impatiente d'avoir un petit-fils. Mère, elle souhaitait ardemment un événement qui eût couronné le bonheur de sa fille; politique, elle sentait que la naissance d'un Dauphin, en donnant satisfaction au pays et en comblant

les désirs du Roi, eût définitivement consolidé le crédit de la Reine. Elle y revenait constamment, jusqu'à l'importunité, dans ses lettres soit à Mercy, soit à Marie-Antoinette. C'était le sujet de ses recommandations réitérées; c'était son premier vœu de bonne année ^[1395]; on eût dit une idée fixe. L'Impératrice en était venue à gourmander la Reine et à la rendre en quelque sorte responsable de l'ajournement de ses espérances ^[1396]. «Il nous faut absolument un Dauphin,» répétait-elle sans cesse, avec cette insistance et cette hâte de jouir des vieillards qui sentent que leur vie s'écoule.

«L'impatience me prend, mon âge ne laisse guère attendre ^[1397].»—«Jusqu'à cette heure j'étais discrète; mais à la longue je deviendrai importune; ce serait un meurtre de ne pas donner plus d'enfants de cette race ^[1398].» Et un mois plus tard, lasse d'être déçue dans ses désirs, elle écrit encore: «Point d'apparence de grossesse; cela me désole; il nous faut absolument un Dauphin.... Pour constater votre bonheur et celui de la France, *il faut cela* ^[1399].»

Il fallait cela; mais Marie-Thérèse ne devait pas le voir. Sa santé, épuisée par tant de fatigues, tant de préoccupations maternelles et politiques, tant de soins et de soucis de toute sorte, s'altérait visiblement. Depuis longtemps elle souffrait d'un catarrhe; il semblait qu'un feu intérieur la dévorait. Le 24 novembre 1780, elle tomba tout à fait malade. De violentes crises de toux, des suffocations continuelles la forcèrent à quitter son lit. Le médecin, appelé, ne se fit pas d'illusions: il engagea l'Impératrice à recevoir les derniers sacrements. Sur les instances de l'Empereur, on ajourna l'extrême-onction; mais, le 25, la malade se confessa; le 26, le nonce lui apporta le viatique. Marie-Thérèse le reçut agenouillée sur son prie-Dieu, la tête couverte d'un voile de deuil, comme le vendredi-saint. Cette femme vraiment forte ne voulait pas que la mort la trouvât couchée. Le 28, après l'extrême-onction, elle resta seule avec l'Empereur, lui donna sa bénédiction pour ses frères et sœurs absents, écrivit beaucoup, trancha diverses questions, fit ses recommandations pour son enterrement, s'occupa de tout pendant ces dernières heures: de ses enfants, de ses sujets, de ses affaires, réglant jusqu'aux moindres détails, donnant à Joseph II des conseils pour l'administration de son vaste empire, entretenant Maximilien de son avenir, l'archiduchesse Marianne de sa vocation, conservant jusqu'au bout la lucidité de son esprit et la vigueur de son caractère, et suivant d'un œil

calme et d'un cœur tranquille les progrès de la mort qui venait: «J'ai toujours désiré mourir ainsi, dit-elle; mais je craignais que cela ne me fût pas accordé. Je vois à présent qu'on peut tout, avec la grâce de Dieu.» La nuit fut affreuse; la malade avait des étouffements terribles, où l'on s'attendait à chaque instant à la voir passer. Après une de ces crises, elle sembla vouloir dormir, mais résista au sommeil. Ses enfants l'engageaient à y céder: «Comment voulez-vous que je m'endorme, dit-elle, lorsque, à chaque instant, je puis être appelée devant mon juge? Je crains de m'endormir; je ne veux pas être surprise; je veux voir venir la mort.» Quand elle sentit que la dernière heure approchait, elle fit sortir ses filles, ne voulant pas qu'elles la vissent mourir. Puis, tout à coup, elle se leva de son fauteuil, fit quelques pas vers sa chaise-longue, et s'y affaissa; on l'y étendit aussi bien que possible. L'Empereur lui dit: «Vous êtes mal.....»—«Assez bien pour mourir,» répondit-elle. Puis, s'adressant au médecin; «Allumez le cierge mortuaire, dit-elle, et fermez-moi «les yeux; car ce serait trop demander à l'Empereur.» Joseph II, Maximilien, le prince Albert de Saxe s'agenouillèrent près d'elle. Tout était fini ^[1400].

Ainsi mourut, le 29 novembre 1780, à l'âge de 63 ans, dans toute la plénitude de ses facultés, en grande souveraine et en grande chrétienne, Marie-Thérèse d'Autriche, Impératrice d'Allemagne, dernière héritière des Habsbourg.

On raconte que, dans la bénédiction suprême qu'elle donna à tous ses enfants, présents et absents, lorsqu'elle prononça le nom de Marie-Antoinette, sa voix s'attendrit et ses yeux se remplirent de larmes. Eut-elle, à cette heure dernière, comme une intuition soudaine de l'avenir sanglant réservé à une princesse alors si enviée? Ou revit-elle, en un instant rapide, les dix ans qui s'étaient écoulés depuis le jour où l'Archiduchesse quittait Vienne, gracieuse et souriant à la vie, et, en contemplant, avec cette claire vue que donne l'approche de la mort, tout le mal que des influences successives, la sienne même parfois, trop facilement acceptées, avaient fait à cette jeune femme, comprit-elle les dangers qui allaient l'assaillir encore? Chercha-t-elle à conjurer ces dangers dans la lettre suprême que, s'il faut en croire Weber et le comte de Goltz ^[1401], elle dicta, le jour même de sa mort, pour la Reine de France? Ce sont les mystères de la tombe; mais il semble bien qu'il y ait eu là pour la grande souveraine, comme un nuage menaçant qui voilait l'horizon radieux de son éternité.

Il n'y eut qu'un cri dans le monde, à la nouvelle de la mort de Marie-Thérèse, un cri de vénération et d'éloge pour la grande âme qui quittait la terre. A Paris, malgré les préventions contre la Maison d'Autriche, ce fut une impression générale de respect et de regret ^[1402]. Marie-Thérèse aimait la France, et au fond elle y était admirée et aimée. Le Roi, qui n'avait pour son beau-frère qu'une médiocre sympathie, avait pour sa belle-mère une considération profonde et une filiale déférence ^[1403]. En Allemagne, l'émotion fut extrême; Frédéric II lui-même, l'adversaire acharné de l'Impératrice, s'associa à l'hommage universel: «J'ai donné des larmes bien sincères à sa mort, écrivait-il à d'Alembert; elle a fait honneur à son sexe et au trône. Je lui ai fait la guerre et n'ai jamais été son ennemi.»

La terrible nouvelle arriva à Versailles dans la soirée du mercredi 6 décembre; mais Louis XVI n'eut pas le courage de l'annoncer lui-même à Marie-Antoinette; il confia ce triste soin à l'abbé de Vermond et ne parut chez sa femme qu'un quart d'heure après le funèbre messenger. L'affliction de la Reine fut affreuse; la violence du coup provoqua même un crachement de sang, qui ne laissa pas de donner de l'inquiétude ^[1404]. La jeune femme prit immédiatement le deuil de respect, en attendant que la Cour prît le deuil officiel. Retirée dans ses cabinets pour y donner un plus libre cours à ses larmes, elle s'y renferma pendant douze jours, n'en sortant que pour aller à la messe, n'admettant dans son intérieur que la famille royale, la princesse de Lamballe et la duchesse de Polignac, n'aimant à s'entretenir que de sa mère, de ses vertus, de ses conseils et de ses exemples ^[1405], et jetant comme le cri de sa douleur dans cette lettre, adressée le 10 décembre à Joseph II:

«Accablée du plus affreux malheur, ce n'est qu'en fondant en larmes que je vous écris. Oh! mon frère, oh! mon ami, il ne me reste donc que vous dans un pays qui m'est et me sera toujours cher! Ménagez-vous, conservez-vous; vous le devez à tous. Il ne me reste qu'à vous recommander mes sœurs. Elles ont encore plus perdu que moi; elles seront bien malheureuses! Adieu, je ne vois plus ce que j'écris. Souvenez-vous que nous sommes vos amis, vos alliés, aimez-moi. Je vous embrasse ^[1406].»

Ce frère chéri revint encore une fois en France pendant l'été de 1781; mais il n'y fit qu'un très court séjour, dans le plus strict incognito ^[1407]. La

Reine n'en fut pas moins bien heureuse de le revoir. N'était-il pas comme l'écho des dernières paroles, l'expression des dernières volontés d'une mère qu'elle pleurait toujours? Quand il repartit, au bout de quelques jours seulement, le 5 août, très content d'ailleurs de sa visite, et constatant chez le Roi et la Reine «un changement en mieux considérable» ^[1408], elle ne put dissimuler sa tristesse, et les courtisans la virent se cacher sous son chapeau pour pleurer ^[1409].

La maternité seule pouvait la consoler de ces brisements de cœur si souvent répétés. Dieu allait enfin lui envoyer ce Dauphin, si ardemment et si longtemps souhaité. Dès le mois d'avril, la grossesse de la Reine avait été déclarée ^[1410]. Sa santé s'était maintenue excellente pendant tout l'été ^[1411], et cette fois elle comptait bien sur un fils: «Ma santé est parfaite; je grossis beaucoup, écrivait-elle à son amie la princesse Louise de Hesse-Darmstadt. Votre sorcellerie est bien aimable de me promettre un garçon. J'y ai beaucoup de foi et je n'en doute nullement ^[1412].»

Ce fut le 22 octobre que ce bonheur lui fut donné. La nuit précédente s'était bien passée. Le 22, en s'éveillant, la Reine ressentit quelques douleurs; elle n'en prit pas moins un bain; mais le Roi, qui devait partir pour aller tirer à Saclé, contremanda la chasse. Entre midi et midi et demi, les douleurs augmentèrent; à une heure et quart, le Dauphin était né ^[1413]. Pour prévenir le retour des accidents qui s'étaient produits à la naissance de Madame, il avait été décidé qu'on ne laisserait pas la foule envahir l'appartement royal, et que la mère ne connaîtrait le sexe de l'enfant que lorsque tout danger serait passé. Avertie à onze heures et demie, M^{me} de Polignac avait couru chez la Reine; mais les autres personnes qui y avaient couru aussi précipitamment, les dames dans le plus grand négligé, les hommes tels qu'ils étaient, avaient trouvé la porte fermée ^[1414]. Seuls, Monsieur, M. le comte d'Artois, Mesdames tantes, M^{mes} de Lamballe, de Chimay, de Mailly, d'Ossun, de Tavannes et de Guéménée, étaient là, passant alternativement de la chambre de l'accouchée au salon de la Paix. Lorsque l'enfant fut né, on l'emporta silencieusement dans le grand cabinet où le Roi le vit laver et habiller et le remit à la gouvernante, princesse de Guéménée.

La Reine était dans son lit, anxieuse et ne sachant rien; tous ceux qui l'entouraient composaient si bien leur visage que la pauvre femme, leur voyant à tous l'air contraint, crut qu'elle avait une seconde fille. «Vous voyez comme je suis raisonnable, dit-elle doucement; je ne vous demande rien.» Mais le Roi n'y tint plus; s'approchant du chevet de sa femme: «Monsieur le Dauphin, dit-il les larmes aux yeux, Monsieur le Dauphin demande d'entrer.» On apporta l'enfant; la Reine l'embrassa avec un effusion que rien ne saurait peindre; puis le rendant à M^{me} de Guéménée: «Prenez-le, dit-elle; il est à l'État; mais aussi je reprends ma fille [1415].»

Ce fut une scène indescriptible; toute contrainte avait cessé; la joie éclatait en pleine liberté; elle était si vive et si vraie qu'elle faisait taire même la jalousie et la haine. «L'antichambre de la Reine était charmante à voir, écrit un témoin oculaire. La joie était au comble; toutes les têtes en étaient tournées. On voyait rire, pleurer alternativement. Des gens qui ne se connaissaient pas, hommes et femmes, sautaient au cou les uns des autres et les gens les moins attachés à la Reine étaient entraînés par la joie générale; mais ce fut bien autre chose quand, une demi-heure après la naissance, les deux battants de la chambre de la Reine s'ouvrirent et que l'on annonça Monsieur le Dauphin. M^{me} de Guéménée, toute rayonnante de joie, le tint dans ses bras et traversa dans son fauteuil les appartements pour le porter chez elle. Ce furent des acclamations et des battements de mains qui pénétrèrent dans la chambre de la Reine et certainement jusque dans son cœur. On l'adorait, on le suivait en foule. Arrivé dans son appartement, un archevêque voulut qu'on le décorât d'abord du cordon bleu; mais le Roi dit qu'il fallait qu'il fût chrétien premièrement [1416].»

Madame apprit d'une façon piquante cette nouvelle qui devait à jamais l'éloigner du trône. Elle courait chez la Reine «au grand galop», lorsqu'elle rencontra un de ces vaillants Suédois, alors attachés à la fortune de la France, le comte de Stedingk, qui ne pouvait contenir sa joie: «Un Dauphin, Madame, lui cria-t-il étourdiment, un Dauphin, quel bonheur [1417]!» La princesse ne répondit rien; mais elle eut le tact de cacher ses sentiments et de manifester, en apparence du moins, la plus grande satisfaction, plus habile que M^{me} de Balbi, qui montrait «une humeur de chien [1418]».

Monsieur dissimulait, comme sa femme; M^{me} Elisabeth était en proie à un tel ravissement qu'elle ne pouvait pas le croire; elle riait, pleurait, se trouvait presque mal d'émotion [1419]. Seul de la famille royale, le comte d'Artois laissait échapper un mot qui trahissait son désappointement. Son fils, le jeune duc d'Angoulême, était allé voir le Dauphin: «Mon Dieu, papa, dit-il en sortant de la chambre, qu'il est petit, mon cousin!»—«Il viendra un jour, mon fils, ne put s'empêcher de répondre le prince, où vous le trouverez bien assez grand [1420].»

Quant au Roi, il était ivre de bonheur; il ne cessait pas de regarder son fils et de lui sourire; des pleurs coulaient de ses yeux; il présentait indistinctement sa main à tout le monde; la joie l'avait fait sortir de sa réserve habituelle. Gai, affable, il cherchait toutes les occasions de placer ces mots: «Mon fils, le Dauphin [1421],» et prenant l'enfant dans ses bras, il le montrait aux fenêtres avec une expression de contentement qui touchait tout le monde.

A trois heures, le nouveau né fut baptisé dans la chapelle de Versailles, par le cardinal de Rohan, grand aumônier. Il était tenu sur les fonts par Monsieur au nom de l'Empereur, par M^{me} Élisabeth, au nom de la princesse de Piémont, et nommé Louis-Joseph-Xavier-François. Après la cérémonie, le comte de Vergennes, grand trésorier du Saint-Esprit, lui porta le cordon bleu; le marquis de Ségur, ministre de la guerre, la croix de Saint-Louis [1422]. Le *Te Deum* succéda au baptême et, le soir, il y eut feu d'artifice sur la place d'Armes [1423].

C'était au surplus un bel enfant, que ce Dauphin, d'une force surprenante, disait-on [1424], et quand on le voyait, frais et rose, dans son petit lit, bercé par sa nourrice, M^{me} Poitrine,—un nom prédestiné,—robuste paysanne des environs de Sceaux, qui jurait comme un grenadier, ne s'étonnait de rien, pas même des dentelles et des bonnets de six cents livres dont on l'affublait, mais déclarait qu'elle ne mettrait pas de poudre parce qu'elle ne s'en était jamais servie [1425], on asseyait sur cette jeune tête les plus beaux rêves d'avenir. Les dames de la Cour, admises à contempler l'enfant royal, le trouvaient beau comme un ange [1426]; les courtisans se disputaient déjà sur le choix du futur gouverneur et l'on remarquait, non sans malice, la mine désappointée du duc de Guines qui s'était flatté d'avoir cette place et à qui

sa récente disgrâce enlevait tout espoir ^[1427]. Puis venait le compliment du premier président de la Cour des comptes et celui de l'avocat général de la Cour des aides, qui disait au Dauphin: «Votre naissance fait notre joie; votre éducation fera notre espérance; vos vertus, notre bonheur ^[1428].»

A Paris, les transports ne furent pas moins vifs, lorsque M. de Croismare, lieutenant des gardes du corps, fut venu annoncer la grande nouvelle à l'Hôtel-de-Ville. On riait, on s'embrassait dans les rues. Le soir même, à la Comédie italienne, M^{me} Billioni, qui remplissait un rôle de fée, chanta le couplet suivant composé par Imbert:

Je suis fée et veux vous conter
Une grande nouvelle:
Un fils de roi vient enchanter
Tout un peuple fidèle.
Ce Dauphin, que l'on va fêter,
Au trône peut prétendre;
Qu'il soit tardif pour y monter,
Tardif pour en descendre ^[1429].

Et un poète, peu connu aujourd'hui, la Chabeaussière, publiait l'allégorie suivante, qui était bien dans le goût du jour et qui eut du succès:

Un jardinier, connu par son discernement,
Qui ne laissait jamais un bon terrain en friche,
Avait un jour enté, dans un jardin charmant,
Sur un laurier de France, un beau rosier d'Autriche.
Son travail fut suivi du plus heureux succès:
L'arbuste, tout joyeux de sa métamorphose,
Fit d'abord galamment les honneurs à la Rose;
Mais le propriétaire eut, peu de temps après,
La Rose autrichienne et le Laurier français ^[1430].

Les fêtes furent aussi splendides qu'ingénieuses. Les Arts et Métiers de Paris dépensèrent des sommes considérables pour se rendre en corps à Versailles, offrir leurs hommages à la Reine et défiler devant elle, musique en tête, dans la cour de marbre. Le défilé fut charmant; il se continua pendant neuf jours ^[1431]. Chaque corporation avait les insignes de sa profession; les ramoneurs portaient une cheminée, du haut de laquelle un de leurs plus petits compagnons chantait d'une voix claire une chanson appropriée aux circonstances ^[1432]. Les bouchers conduisaient un bœuf gras; les porteurs de chaise, une chaise dorée qui contenait une nourrice

avec un Dauphin; les serruriers frappaient sur une enclume; les cordonniers achevaient une paire de bottes pour le nouveau-né; les tailleurs, un petit uniforme de son régiment ^[1433]. La Cour tout entière s'amusa de ce spectacle; le Roi demeura longtemps à le contempler et fit distribuer douze mille livres à ces braves gens ^[1434].

Les serruriers de Versailles n'avaient pas voulu être en reste avec leurs confrères de Paris; ils offrirent une serrure à secret. Louis XVI, en sa qualité d'homme du métier, voulut découvrir le secret lui-même; au moment où il pressait un ressort, un Dauphin d'acier, admirablement travaillé, s'élança du milieu de la serrure. Le prince fut ravi: il dit tout haut que le cadeau de ces bonnes gens lui avait fait un plaisir extrême et il leur fit donner trente livres de plus qu'aux autres corps de métier ^[1435].

Les Dames de la Halle vinrent à leur tour, le 4 novembre, complimenter l'heureuse mère; elles étaient cent vingt ^[1436], vêtues de robes de soie noire et la plupart couvertes de diamants. Trois de ces Dames furent admises près du lit de l'accouchée; l'une d'elles, fort jolie et qui avait une belle voix, prononça une harangue, composée par La Harpe, et qu'elle avait écrite dans son éventail: «Madame,» dit-elle à la mère, il y a si longtemps que nous vous aimons sans oser vous le dire, que nous avons besoin de tout notre respect pour ne pas abuser de la permission de vous l'exprimer.»

Et se retournant vers le Dauphin: «Vous ne pouvez entendre encore les vœux que nous faisons autour de votre berceau; on vous les expliquera quelque jour. Ils se réduisent tous à voir en vous l'image de ceux de qui vous tenez la vie ^[1437].»

La Reine répondit avec la plus grande affabilité à ce discours, et le Roi, enchanté, fit servir à ces femmes un copieux repas ^[1438]. On l'entendit fredonner d'un air joyeux un couplet chanté par les Dames de la Halle, dont la vive facture et le ton populaire l'avaient frappé:

Ne craignez pas, cher papa,
De voir z'augmenter votre famille;
Le bon Dieu z'y pourvoira.
Fait's en tant que Versailles en fourmille.
Y eut-il cent Bourbons cheux nous;
Il y a du pain, des lauriers pour tous.

Le vendredi 26, le Roi alla en grande pompe à Paris, assister au *Te Deum* chanté à Notre-Dame; l'archevêque vint le complimenter à la porte ^[1439] et, le soir, les illuminations furent superbes ^[1440].

Le lendemain 27, l'Opéra, récemment reconstruit, inaugurait sa nouvelle salle par une représentation gratuite au milieu des cris populaires de *Vive le Roi! Vive la Reine! Vive le Dauphin!*

Pendant un mois, ce fut chaque jour quelque réjouissance nouvelle, cérémonies religieuses d'actions de grâces, ou spectacles amusants: procession des paroisses de Paris à Notre-Dame, où l'on remarquait le curé de Saint-Nicolas, suivi de cinq cents pauvres ^[1441]; représentations gratuites dans les théâtres ^[1442]; couplets, concerts, etc. Chacun voulait se signaler par son zèle, jusqu'à la bouquetière du Roi, M^{me} Médard, qui faisait chanter un *Te Deum* à Saint-Germain-l'Auxerrois ^[1443].

La charité eut sa place habituelle dans ces solennités: quatre cent soixante quatorze mille livres furent consacrées à délivrer les prisonniers pour dettes ^[1444].

Les grandes fêtes officielles, suspendues quelque temps par les événements de la guerre, puis par une maladie grave de la comtesse d'Artois ^[1445], furent définitivement fixées au lundi 21 janvier 1782. Ce jour-là, la Reine partit de la Muette à neuf heures et demie, prit son carrosse de cérémonie au rond du Cours et alla au pas à Notre-Dame, puis à Sainte-Geneviève pour remercier Dieu de l'heureuse naissance du Dauphin. A une heure et quart, elle se rendit à l'Hôtel-de-Ville, où le Roi vint la rejoindre et où l'attendaient les princes, les seigneurs et les dames de la Cour, en grand costume. L'architecte Moreau avait couvert la cour de l'Hôtel et en avait fait ainsi une magnifique galerie; les arcades formaient des loges décorées de colonnes corinthiennes et surmontées de cartels et écussons aux armes de France. La loge royale occupait les trois entre-colonnements du milieu, avec rotonde et coupole, ornées de vases d'or d'où s'élevaient des lys. Le dessus de la loge était recouvert d'une étoffe cramoisie et couronné par un Dauphin. Lorsque, avant le dîner, le Roi et la Reine se montrèrent au balcon, les applaudissements éclatèrent dans toute la foule qui remplissait la place et le quai.

Un somptueux festin de soixante-dix couverts avait été préparé. Le Roi y fut servi par le prévôt des marchands, M. de Caumartin; la Reine, par la nièce du prévôt, M^{me} de la Porte. Après le dîner il y eut appartement et jeu dans la grande salle, d'où l'on revint dans celle du banquet pour voir le feu d'artifice tiré sur le nouveau quai. Il représentait le temple de l'Hymen au seuil duquel la France recevait l'auguste enfant qui venait de naître. Le plan était beau; l'exécution fut médiocre; le service du banquet lui-même laissa à désirer; s'il faut en croire un chroniqueur, les ducs et pairs, notamment, n'eurent à manger que du beurre et des raves ^[1446].

A sept heures et quart, le Roi reprit le chemin de la Muette; une demi-heure après, la Reine partit à son tour. Tous deux parcoururent, en s'en allant, les principales rues et les places brillamment illuminées, et en particulier la place Vendôme et la place Louis XV ^[1447]. Des acclamations enthousiastes les saluaient sur leur passage, plus bruyantes toutefois pour le Roi que pour la Reine ^[1448]. Comme si quelque amertume devait toujours être mêlée aux joies les plus pures et les plus légitimes de cette princesse, Louis XVI, de mauvaise humeur, ce jour-là, nous ne savons pourquoi, avait repoussé, avec une raideur inaccoutumée, les demandes qu'elle lui avait adressées. Il n'avait pas consenti à ce que, à son entrée à Notre-Dame, on lui fît hommage des drapeaux pris à Saint-Eustache, avant de les suspendre aux voûtes de la basilique. Et le soir, malgré les instances de sa femme, il avait tenu à retourner seul à la Muette, afin de ne pas confondre les deux cortèges dans un même éclat. Ce qui était plus grave, un pamphlet effroyable, odieusement injurieux pour la Reine, avait été affiché le matin à la porte même de la cathédrale ^[1449], et le bruit avait couru qu'un grave danger la menacerait à l'Hôtel-de-Ville, en sorte que l'infortunée souveraine, imprudemment avertie par le comte d'Artois de ces bruits et de ces menaces, avait passé toute la journée dans des transes qui avaient empoisonné son bonheur ^[1450].

Le 23, le Roi et la Reine revenaient à Paris pour le bal de l'Hôtel-de-Ville et s'y montraient fort gais, en dépit de la cohue qui emplissait la salle au point de les étouffer à moitié ^[1451].

En province, l'enthousiasme était sans mélange; c'était un «délire patriotique», disait un chroniqueur. Les États de Bourgogne dotaient douze

jeunes filles; l'archevêque de Vienne en faisait autant; le Parlement de Rennes envoyait six mille livres aux pauvres ^[1452]. A Soissons, l'intendant Le Pelletier offrait une fête aux laboureurs de sa généralité et distribuait du vin à trois mille personnes ^[1453]. A Limoges, on élevait une fontaine et on créait une place Dauphine ^[1454]; à Orléans, on baptisait une rue du même nom ^[1455]. A Rouen, un comédien de passage, obscur encore mais destiné à une grande et sinistre célébrité, Collot d'Herbois, faisait jouer, sur le théâtre de la ville, une pièce de sa composition, et chanter un couplet qui, s'il n'était qu'une œuvre poétique au-dessous du médiocre, était du moins une ardente profession de foi monarchique, et un hommage de dévouement à l'auguste princesse «dont la bonté et les vertus ont conquis tous les cœurs»:

Pour le bonheur des Français,
Notre bon Louis seize
S'est allié pour jamais
Au sang de Thérèse.
De cette heureuse union
Il sort un beau rejeton.
Pour répandre en notre cœur
Félicité parfaite,
Conserve, ô ciel protecteur,
Les jours d'Antoinette ^[1456].

L'histoire s'arrête avec une mélancolique jouissance sur ces détails qui remplissent toutes les gazettes et toutes les chroniques du temps. C'est le dernier éclat d'un ordre de choses sur le point de disparaître. L'œil contemple avec complaisance cette intime alliance d'un peuple ^[1457] et d'une dynastie, qui confondaient leurs joies, leurs douleurs et leurs espérances et qui, à vrai dire, ne formaient ensemble qu'une grande famille, dont le Roi était le père.

«La folie du peuple est toujours la même, écrivait une dame de la Cour, huit jours après la naissance du Dauphin. On ne rencontre dans les rues que violons, chansons et danses; je trouve cela touchant et je ne connais pas, en vérité, de nation plus aimable que la nôtre ^[1458].»

CHAPITRE XVIII

Guerre d'Amérique.—Mission de Franklin.—La guerre déclarée.—La Reine favorable aux Américains, protectrice de Lafayette.—Ses préoccupations pendant la guerre.—Elle ne veut que d'une paix honorable.—Paix de 1783.—Ses conséquences.—Visites princières.—Les princesses de Hesse-Darmstadt.—Le comte et la comtesse du Nord.—Fêtes à Trianon et à Chantilly.—Le roi de Suède.—Le prince Henri de Prusse.—Naissance du duc de Normandie.—Faillite du prince de Guéménée.—La duchesse de Polignac, gouvernante des Enfants de France.

A ce moment même, la dynastie et le peuple se retrempaient dans ces ondes vivifiantes de la gloire militaire, toujours si chères à l'orgueil national. Depuis trois ans, on était en guerre avec l'Angleterre, et le pavillon français avait reparu sur les mers avec un éclat incontesté. Le 4 juillet 1776, le Congrès de Philadelphie avait proclamé l'indépendance des États-Unis et décidé l'envoi au-delà de l'Océan de trois délégués, chargés de ménager à l'Amérique les sympathies et l'appui des puissances européennes. Le 2 décembre, le docteur Franklin débarquait à Auray, du vaisseau qui, à travers les croisières anglaises, avait porté sa fortune; il se mettait en marche à petites journées, et le 21 décembre entra à Versailles.

Le choix de l'ambassadeur était heureux. Faux bonhomme, cachant, sous une apparence de simplicité alors à la mode, un esprit plein de finesse; affectant des airs de rondeur et d'indépendance qui séduisaient par leur contraste même avec les formules solennelles de l'étiquette; ayant la patience et le flegme des races anglo-saxonnes; sachant attendre sans se presser, mais aussi sans jamais se décourager ni perdre de vue le but qu'il se proposait, Franklin, par ses qualités comme par ses défauts, devait plaire à une nation qui se paye de mots, se leurre d'apparences, s'engoue volontiers pour les étrangers et s'enthousiasme facilement pour des innovations. Il comprit vite que le vrai souverain de la France, à ce moment, n'était ni le Roi, ni la Reine, ni le ministère, mais l'opinion, et c'est sur l'opinion qu'il résolut d'agir. Tout chez lui fut donné à l'apparence ^[1459]. Sans préjugés qui le gênassent, allant à la messe, quoique protestant, faisant l'éloge des rois,

quoique républicain; courtisant à la fois son curé et Voltaire, offrant le pain bénit au premier, sollicitant la bénédiction du second pour son petit-fils dans une scène qu'a racontée Bachaumont et dont le charlatanisme a révolté jusqu'au sceptique chroniqueur ^[1460]; flattant les évêques et les francs-maçons, les salons et les loges, les hommes de lettres et les hommes d'affaires, les philosophes et les jolies femmes, qui l'embrassaient malgré ses lunettes ^[1461]; frondant les usages reçus pour mieux se faire remarquer, paraissant au théâtre avec un habit de drap brun uni et des cheveux plats au milieu des perruques poudrées et des habits brodés; tranquille et inactif en apparence, mais «employant beaucoup de gens en sous-ordre ^[1462]»; mettant tout en œuvre, les arts, les sciences, les lettres, pour se faire connaître et célébrer, le *bonhomme* Franklin, comme l'appelaient les uns, le *bon et vénérable docteur*, comme l'appelaient les autres, ne tarda pas à devenir l'idole, ou, comme il le disait lui-même, «la poupée» des Parisiens, en même temps qu'il rendait son pays et sa cause populaires. On ne parlait plus que de l'Amérique; on ne rêvait que des États-Unis; on se coiffait aux «insurgents»; on jouait au «boston ^[1463]»; on se passionnait pour les idées républicaines et leur représentant.

La jeune noblesse s'enthousiasmait pour la cause des colonies insurgées: le marquis de la Fayette s'embarquait pour l'Amérique malgré l'opposition de sa famille, malgré même la défense du Roi; le vicomte de Noailles, beau-frère de la Fayette, les comtes de Ségur, de Pontgibault, de Gouvion ^[1464], les cousins mêmes du prince de Montbarrey, ministre de la guerre ^[1465], allaient s'enrôler sous les drapeaux de Washington. C'était un véritable délire.

Joseph II, pendant son voyage en France essaya vainement de jeter un peu d'eau froide sur cet enthousiasme: «Mon métier, à moi, est d'être royaliste ^[1466],» répondait-il sèchement à une dame qui lui vantait les Américains, ces «athlètes de la liberté ^[1467]» comme les appelait Frédéric II. Mais il était impuissant à arrêter l'entraînement populaire, qui allait finir par gagner la Cour. Là, les insurgents trouvaient un auxiliaire ardent dans le ministre de Prusse, le comte de Goltz, dont le maître n'était pas fâché de brouiller la France avec l'Angleterre, afin d'avoir les mains libres du côté de Dantzick et, au besoin, du côté de la Bavière ^[1468]. Par l'ordre de son souverain, Goltz ne cessait d'insinuer que la France trouvait là une occasion

favorable de venger ses échecs et peut-être de recouvrer ses colonies perdues ^[1469]. Et de fait, la tentation était forte. Prendre une éclatante revanche des défaites de la Guerre de Sept ans et de l'humiliant traité de 1763, abaisser à notre tour notre éternelle rivale, infliger à sa puissance un coup décisif et peut-être sans remède, prouver que nous n'avions pas dégénéré des vainqueurs de Fontenoy et surtout montrer ce que valait notre marine, si décimée dans la lutte contre l'Angleterre, mais à la restauration de laquelle on travaillait énergiquement depuis l'avènement de Louis XVI, quelle belle et séduisante perspective! Sans doute il y avait la question financière qui pouvait arrêter. Turgot, lorsqu'il était ministre, s'était vivement opposé à toute intervention dans les affaires d'Amérique; il avait rédigé un long mémoire pour établir qu'il fallait «éviter une guerre comme le plus grand des malheurs, puisqu'elle rendait impossible pour bien longtemps, et peut-être pour toujours, une réforme absolument nécessaire à la prospérité de l'État et au soulagement des peuples ^[1470]». Necker, qui avait succédé à Turgot, n'était pas plus favorable à une entreprise aussi coûteuse. Mais qu'était-ce que l'argent à côté de la gloire? Vergennes penchait visiblement pour une alliance avec les États-Unis ^[1471]; Maurepas ne dissimulait pas sa joie des échecs infligés à l'orgueil britannique ^[1472]. Louis XVI hésitait encore: profondément pénétré de l'idée monarchique et de la nécessité du principe d'autorité, il lui répugnait d'appuyer une insurrection; homme de paix, il ne se souciait pas de se jeter dans une guerre; fidèle observateur de la foi jurée, il se faisait scrupule de rompre sans motif un traité, solennellement accepté, et que l'Angleterre n'avait pas violé.

La Reine n'avait pas ces hésitations: elle s'était laissé gagner par l'enthousiasme général. Sa nature ardente ne voyait que le côté chevaleresque de l'entreprise, des opprimés à défendre, de la gloire à gagner, le prestige de la France à restaurer. Elle n'aimait pas cette conduite ambiguë, et, il faut le dire, plus politique que loyale, du ministère qui, tout en ne rompant pas avec les Anglais, fournissait sous main et laissait fournir des armes et des munitions aux insurgés. Elle servait de tout son pouvoir et de tout son crédit les partisans de la guerre, et ce fut elle qui se chargea de vaincre les résistances de son mari. Elle remit au Roi un mémoire du comte d'Estaing et du comte de Maillebois, qui concluait énergiquement à la guerre, et taxait de pusillanimité la conduite du cabinet. «Les Puissances de

l'Europe, disait ce mémoire, apprécieront le règne de Louis XVI à la manière dont ce prince saura saisir les circonstances présentes pour rabaisser l'orgueil et les prétentions d'une puissance rivale ^[1473]».

La capitulation du général anglais Burgoyne, à Saratoga, le 13 octobre 1777, vint apporter un argument de plus. Ce grand événement, augmentant la force des Colonies, rendait les chances de succès presque certaines. «Les chances sont cent contre une en faveur de la France» écrivait Frédéric II ^[1474].

La joie de la victoire des Américains fut vive à Paris; le Roi lui-même ne put dissimuler la sienne ^[1475], et le 6 décembre, deux jours après la nouvelle de la captivité de Burgoyne, M. de Vergennes informait Franklin et ses collègues que «les circonstances semblaient favorables à l'établissement d'une alliance étroite entre la Couronne et les Provinces unies de l'Amérique septentrionale». Les négociations furent activement menées, et le 21 janvier 1778, au bal de la Reine, le comte de Provence, qui sortait du Conseil, put annoncer qu'un traité allait se conclure avec les États-Unis et que l'ordre était donné de mettre en commission un certain nombre de vaisseaux. «Il y eut alors dans la salle, raconte l'ambassadeur d'Angleterre, lord Stormont, une émotion générale et beaucoup de chuchottements entre les jeunes gens, tous ardents pour la guerre, beaucoup de marques d'émotion satisfaite. Le comte d'Artois laissait échapper des transports de joie ^[1476].»

Le 6 février, le traité était effectivement signé, et le 15 mars, lord Stormont demandait ses passeports.

La lutte était engagée. Avec son goût des batailles et son insouciance de l'avenir, la France se lançait dans une aventure où elle allait se couvrir de gloire, mais en même temps épuiser ses finances, et dont les conséquences politiques devaient être incalculables. On s'y lançait avec une gaîté qui fait mal à ceux qui peuvent aujourd'hui contempler les résultats: «Louis XVI et Marie-Antoinette, a dit le dernier historien de la guerre de l'Indépendance, lorsqu'ils s'embarquèrent pour délivrer l'Amérique, le plaisir souriant à la proue du navire et la main de la jeunesse inexpérimentée au gouvernail, auraient pu crier à la jeune République, dont ils protégeaient les débuts: *«Morituri te salutant* ^[1477].»

Les débuts furent heureux: dès le premier jour, notre marine soutenait à armes égales le feu de la marine anglaise; le 17 juin, le premier engagement sur mer se terminait brillamment à l'avantage de la France. Après un combat corps à corps, le capitaine de la Clochetière forçait le capitaine Marshall à la retraite, et le nom du bâtiment français, la *Belle Poule*, devenait immédiatement populaire. Le 27 juillet, la flotte de l'amiral d'Orvilliers remportait sur l'amiral Keppel un avantage réel, qui eût pu devenir un triomphe décisif, si le duc de Chartres, commandant d'une des escadres, eut mieux compris et exécuté les signaux de l'amiral. La guerre se poursuivait en Europe, en Amérique, aux Indes, avec des vicissitudes diverses, mais avec un vif éclat pour nos armes. Sur terre, Lafayette et Rochambeau étaient les lieutenants et les émules de Washington, et, le 19 octobre 1781, forçaient glorieusement Cornwallis à capituler dans Yorktown, avec huit mille hommes ^[1478]. Sur mer, d'Estaing enlevait la Grenade; Bouillé, la Dominique; La Motte-Picquet, de Grasse, Bougainville, Suffren surtout, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, toujours intrépides, maintenaient haut l'honneur du drapeau national.

La Reine suivait avec une ardeur anxieuse tous ces mouvements de nos flottes et de nos armées. «Ils sont donc dans la Manche!» écrivait-elle à sa mère le 16 août 1779, lorsque la réunion des flottes espagnole et française préparait un débarquement en Angleterre, et faisait concevoir au public des espérances qui malheureusement furent déçues. «Ils sont donc dans la Manche! et je ne pense pas sans frémir que, d'un moment à l'autre, tout le sort sera décidé. Je suis effrayée, aussi, de l'approche du mois de septembre, où la mer n'est plus praticable; enfin, c'est dans le sein de ma chère maman que je dépose toutes mes inquiétudes. Dieu veuille qu'elles soient nulles ^[1479]!» L'échec de cette campagne, montée à si grands frais, la rentrée de d'Orvilliers à Brest sans avoir rien fait ne justifiaient que trop les prévisions de Marie-Antoinette ^[1480].

Mais la Reine ne se décourageait pas; en toute circonstance, elle affirmait hautement ses sympathies pour les Américains et sa protection pour Lafayette, le promoteur de l'alliance. Lorsqu'au commencement de février 1779, le jeune général revint en France, Louis XVI, pour le punir de sa désobéissance, lui enjoignit de rester une semaine à Paris sans aller ailleurs que chez son beau-père. Mais dès que la consigne fut levée, Lafayette

reparut à Versailles, où il fut l'objet d'une ovation enthousiaste; le Roi, lui-même, ne lui adressa qu'une affectueuse réprimande; la Reine le reçut avec une curiosité empressée: «Donnez-moi, lui dit-elle, des nouvelles de nos bons Américains, de nos chers républicains ^[1481].» A sa demande, elle envoyait son portrait en pied à Washington ^[1482]; elle copiait de sa main des vers de la pièce de *Gaston et Bayard*, où le public avait voulu voir des allusions au «héros des deux mondes»:

..... Eh! que fait la jeunesse,
Lorsque de l'âge mûr je lui vois la sagesse?
.....
Je me plais à le suivre et même à l'imiter;
J'admire sa prudence et j'aime son courage:
Avec ces deux vertus, un guerrier n'a point d'âge ^[1483].

Elle employait tout son crédit pour lui faire donner un commandement supérieur dans le corps d'armée qui devait être envoyé au secours des États-Unis ^[1484]. Elle assurait Rochambeau de sa bienveillance ^[1485], et lorsque le comte d'Estaing, l'heureux vainqueur de la Grenade, était présenté au Roi, au retour de la brillante expédition qui avait excité, en France, un extraordinaire enthousiasme, elle daignait lui apporter elle-même un tabouret pour qu'il pût y reposer sa jambe blessée ^[1486]; attention gracieuse, dont elle devait être si tristement payée.

La sollicitude de la Reine est sans cesse éveillée sur les affaires d'Amérique, sur les péripéties de la guerre, surtout sur les opérations de la marine, et son cœur, qu'on a accusé de n'être ému que des intérêts de l'Autriche, bat avec une force incomparable pour tout ce qui touche à l'honneur et à la grandeur de la France.

Lorsqu'au mois de mars 1780, on se dispose à envoyer, sous le commandement de Rochambeau, un corps de troupes en Amérique, Marie-Antoinette est toute à l'inquiétude: «Nous ne pouvons pas, dit-elle, risquer ce grand convoi, sans être bien sûrs de la mer; il serait affreux d'essayer encore des malheurs par là; j'avoue que je ne pense pas à cela de sang-froid ^[1487].»—«Les troupes destinées pour les îles sont embarquées et n'attendent plus qu'un vent favorable pour sortir du port,» écrit-elle un mois plus tard. «Dieu veuille qu'elles arrivent heureusement! ^[1488]» Sa pensée suit à travers les mers ces vaisseaux qui portent les soldats et la fortune de la France, et

comme pour couronner ces patriotiques angoisses, c'est dans l'appartement de la Reine, le 19 novembre 1781, quelques jours après la naissance du Dauphin, que le Roi apprend, de la bouche du duc de Lauzun, la bonne et grande nouvelle de la capitulation de Cornwallis, réduit à se rendre par la flotte du comte de Grasse et les troupes réunies de Washington et de Rochambeau ^[1489].

L'opinion publique se lassa plus vite que la Reine des efforts de la France et des incertitudes de la guerre. Dès le commencement de 1779, les esprits inclinaient à la paix; le mouvement fut bien plus vif encore après l'échec du projet de descente en Angleterre. L'Autriche et la Russie proposèrent leur médiation. «Cela serait un grand bonheur,» répondait Marie-Antoinette, «et mon cœur le désire plus que tout au monde ^[1490].» Mais elle ajoutait fièrement: «La nullité de cette campagne exclut toute idée d'une paix ^[1491].» Dans le conseil, Necker, peu sympathique à l'Amérique et préoccupé de la situation financière, insistait pour une prompte cessation des hostilités; Maurepas, toujours fatigué de ce qui nécessitait une contention d'esprit et causait un embarras, Maurepas faisait des ouvertures à un ancien secrétaire de l'ambassade anglaise à Paris. Le Roi lui-même était las de la guerre et voulait qu'on y mît un terme avant la fin de l'année ^[1492]. D'autre part, l'Espagne cherchait à faire un arrangement séparé ^[1493]; les Américains ne se battaient que mollement, depuis que l'Angleterre offrait de reconnaître leur indépendance, et, au fond, les deux nations coalisées ne s'aimaient pas. «Nos alliés, écrivait le comte de Fersen, ne se sont pas toujours bien conduits vis-à-vis de nous, et le temps que nous avons passé avec eux nous a appris à ne pas les aimer ni les estimer ^[1494].» L'Autriche renouvelait ses offres de médiation. La Reine ne souhaitait pas moins que le Roi et ses ministres un accommodement; mais elle le voulait glorieux et protestait énergiquement contre toute transaction humiliante: «La paix serait un grand bien; mais si nos ennemis ne la demandent pas, je serais bien affligée qu'on en fit une humiliante ^[1495].»

Cette paix, objet de tant de vœux, vint enfin en 1783; elle combla de joie Marie-Antoinette, qui n'en parlait jamais «qu'avec la fierté et le sentiment d'une reine, et d'une reine française ^[1496]»; car elle était telle qu'elle l'avait voulue, glorieuse. Elle consacrait à tout jamais l'indépendance des alliés pour lesquels nous avions soutenu cette guerre lointaine. La France,

toujours généreuse, nous dirions volontiers trop généreuse, ne réclamait rien pour elle et ne retirait de ses campagnes qu'un éclat incontesté, une reconnaissance qui fut légère et une dette qui fut lourde.

Marie-Antoinette, heureuse du prestige qui rejaillissait sur son royaume et sur le règne de son mari, ne cessait d'en témoigner sa satisfaction à tous ceux dont la vaillance avait contribué à ces succès. Lorsque, le 21 janvier 1782, Lafayette revint inopinément en France, la Reine, qui assistait, à l'Hôtel-de-Ville, à la fête donnée en l'honneur de ses couches récentes, voulut ramener dans sa propre voiture M^{me} de Lafayette à l'hôtel de Noailles, où venait de descendre son époux ^[1497] et quand Suffren, vainqueur, parut à Versailles: «Mon fils, dit-elle au jeune Dauphin, apprenez de bonne heure à entendre prononcer, et prononcez vous-même le nom des héros défenseurs de la patrie. Vous lisiez l'histoire des grands hommes de Plutarque, en voici un; il faut apprendre son nom et ne plus l'oublier ^[1498].» Éprise, comme la nation, du côté chevaleresque et brillant de cette guerre, la généreuse souveraine n'avait pas songé au déficit que les dépenses énormes, nécessitées par tant d'armements, devaient amener dans nos finances, non plus qu'aux germes de mécontentement vague et d'indépendance frondeuse que la contagion de l'exemple, le spectacle d'institutions mal comprises, l'attrait de la nouveauté, la formation d'une école américaine se substituant à l'école anglaise, allait faire éclore dans les têtes. On avait cru soutenir une révolte, on avait préparé une révolution.

Les préoccupations de la guerre et de la politique n'empêchaient pas les visites princières. La France était toujours le centre de la société polie; la Cour de Versailles donnait le ton à l'Europe; on y accourait de tous côtés. C'étaient d'abord, en 1780, les princes de Hesse-Darmstadt et surtout les deux jeunes princesses, Louise et Charlotte, qui avaient été élevées avec Marie-Antoinette, à Vienne. La Reine jouissait de retrouver ces amies d'enfance, qu'elle n'avait pas revues depuis dix ans et qu'elle aimait beaucoup ^[1499]. Elle leur faisait les honneurs de Trianon ^[1500], les conduisait au bal de l'Opéra ^[1501], leur donnait place dans sa loge au spectacle ^[1502], les promenait en calèche dans les bois de Marly et de Saint-Germain ^[1503], les accompagnait elle-même dans les boutiques, et, avec l'affectueuse expérience de la femme de cœur et de la femme de goût qui craint, chez ces Allemandes fraîchement débarquées en France, quelques

excentricités de toilette, elle leur recommandait de ne pas «trop se parer» pour venir à Trianon ou dans sa loge ^[1504], de ne pas mettre de «grands chapeaux» en voiture ^[1505], de ne porter aux bals de la comtesse Diane de Polignac, où elle les avait fait inviter, que de petites robes ou polonaises ^[1506]. Elle les recevait à sa table ^[1507], leur donnait son portrait ^[1508], les comblait de cadeaux ^[1509], épuisait pour elles toutes les délicatesses de l'amitié ^[1510], et lorsque les princesses quittèrent la France, elles emportèrent, avec l'ineffaçable souvenir d'une des plus affables réceptions qui se puissent voir, la promesse d'une correspondance qui fut fidèle et se poursuivit jusque dans les jours d'angoisse et de deuil ^[1511].

Marie-Antoinette ne mit pas le même intérêt de cœur, mais un intérêt plus politique ^[1512] au voyage du comte et de la comtesse du Nord. Au premier abord, la grande duchesse, d'une belle taille, mais trop grasse pour son âge, —«homasse,» disait un chroniqueur ^[1513],—raide dans son maintien et faisant montre de son instruction, lui avait déplu. Par un accident inaccoutumé, la Reine, dont l'abord était plein d'aisance, et qui avait toujours un mot aimable à dire, s'était sentie gênée devant ces impériaux visiteurs; elle s'était retirée dans sa chambre comme prise de faiblesse, et avait dit, en demandant un verre d'eau, «qu'elle venait d'éprouver que le rôle de reine était plus difficile à jouer en présence d'autres souverains ou de princes appelés à le devenir, qu'avec des courtisans ^[1514]». Cet embarras d'ailleurs ne fut que momentané et l'accueil fait à ces nouveaux hôtes fut, en définitive, affable et gracieux comme toujours.

Joseph II avait mis l'incognito à la mode. Le grand duc Paul de Russie, fils de Catherine II, voyageait avec sa femme, née princesse de Wurtemberg, sous le nom de comte et de comtesse du Nord. Le prince avait quitté tous ses ordres; les gardes du corps ne prenaient pas les armes pour lui, et, chez le Roi, on ne lui ouvrait point les portes à deux battants. Pourtant il avait consenti à loger au Château, où l'appartement du prince de Condé avait été disposé pour le recevoir. Arrivés à Paris le 18 mai, les voyageurs furent à Versailles le 20. La première entrevue fut froide; la Reine, nous l'avons dit, avait été troublée; le Roi s'était montré timide, comme à son ordinaire. Le soir, au dîner, dans les grands cabinets, l'embarras disparut: la grande-duchesse montra de l'esprit; le grand-duc, fort laid, avec une figure à la tartare, rachetait cette laideur par la vivacité de ses

yeux et de sa conversation. «La Reine, belle comme le jour, animait tout de sa présence [1515].»

La glace était rompue. Trois jours après, le comte et la comtesse du Nord assistaient au spectacle à Versailles, dans la loge royale [1516]. La Reine, qui tenait à plaire à ses visiteurs [1517], profita de cette occasion pour offrir à la comtesse un magnifique éventail, enrichi de diamants et renfermant une lorgnette: «Je sais, dit-elle gracieusement, que vous avez comme moi la vue un peu basse; permettez-moi d'y remédier et gardez ce simple bijou en mémoire de moi.» —Je le garderai toute ma vie, répondit la princesse; car je lui devrai le bonheur de mieux voir Votre Majesté [1518].»

Marie-Antoinette ne pouvait manquer de faire à ses hôtes les honneurs de Trianon [1519]. On joua sur le théâtre *Zémire et Azor*, de Grétry, et *Jean Fracasse au Sérail*, ballet de Gardet; les danses furent gaies, les costumes très riches, les acteurs excellents. Après le spectacle, il y eut souper; après le souper, illumination. Le coup d'œil du jardin était féerique; la Reine jouissait de ces splendeurs «qui étaient bien à elle», et sa grâce, sa bonté, ses délicates prévenances en relevaient encore l'éclat. «Combien j'aimerais à vivre avec elle!» disait la comtesse du Nord, le lendemain de cette fête. «Combien je serais charmée que Monsieur le comte du Nord fût Dauphin de France [1520]!»

Puis, le samedi 8 juin, il y eut bal paré à Versailles. Les salons, la galerie surtout, étaient magnifiquement décorés, avec une profusion de bougies et de girandoles. Toute la Cour était en grand habit: le Roi ayant déclaré que chacun devrait se montrer dans tout l'éclat possible ou ne pas paraître [1521]. Les femmes qui dansaient portaient des dominos de satin blanc avec de petits paniers et de petites queues [1522]. Mais la Reine éblouissait tout: «elle avait en marchant, dit un témoin oculaire, des airs de tête d'une majesté gracieuse, qui n'appartenaient qu'à elle [1523].» La foule, avide de voir, se pressait avec tant d'indiscrétion qu'à un moment le Roi, se sentant poussé, se plaignit; le grand-duc, qui était près de lui, s'éloigna un instant: «Sire, dit-il, pardonnez-moi; je suis devenu tellement Français que je crois, *comme eux*, ne pas pouvoir m'approcher trop près de Votre Majesté.»

Une amie d'enfance de la grande duchesse, qui l'accompagnait pendant le voyage, la baronne d'Oberkirch, raconte qu'à cette fête elle se trouva un moment derrière Marie-Antoinette.

«Madame d'Oberkirch me dit la Reine, parlez-moi un peu allemand, que je sache si je m'en souviens. Je ne sais plus que la langue de ma nouvelle patrie.»

«Je lui dis quelques mots allemands; elle resta quelques secondes rêveuse et sans répondre. «Ah! reprit-elle enfin, je suis pourtant charmée d'entendre ce vieux tudesque; vous parlez comme une Saxonne, sans accent alsacien, ce qui m'étonne. C'est une belle langue que l'allemand; mais le français! il me semble, dans la bouche de mes enfants, l'idiome le plus doux de l'univers.»

Après le bal, qui finit de bonne heure, il y eut souper chez la princesse de Lamballe; la Reine y vint. Le cercle était peu nombreux, mais bien choisi. On joua au loto, puis on dansa. Ce petit bal improvisé fut bien plus gai que l'autre. Le Roi, suivant son habitude, ne fit qu'y paraître. Après son départ, le respect ne gêna plus le plaisir et «l'on fut extrêmement content de cette sorte d'intimité que la Reine n'écartait pas ^[1524]».

A l'exemple du souverain, la famille royale offrit des fêtes splendides aux augustes visiteurs. Plus habiles et plus prévenants que l'archiduc Maximilien, le comte et la comtesse du Nord avaient eu soin d'envoyer, dès le lendemain de leur arrivée, des cartes à la porte des princes et princesses du sang ^[1525]. Ceux-ci, flattés de cette attention du futur empereur de toutes les Russies, rivalisèrent de prodigalités pour les recevoir. Le duc d'Orléans leur donna à dîner au Raincy ^[1526]; le comte d'Artois, à Bagatelle, leur offrit un concert magnifique et une collation des plus galantes ^[1527]. A Sceaux, chez l'excellent et vénéré duc de Penthièvre, ce fut un déjeuner exquis, suivi d'une promenade en voiture à travers le parc, dont le prince tint à faire lui-même les honneurs ^[1528].

Mais, de toutes ces fêtes, aucune ne pouvait atteindre à l'éclat de celles de Chantilly. L'hospitalité des Condé était proverbiale, et la réception du 10 juin 1782 ne démentit pas cette réputation. Le comte et la comtesse du Nord restèrent trois jours à Chantilly; ce furent trois jours d'enchantement. Il y eut

illumination générale du château et du parc, chasse aux étangs, concert dans un pavillon mystérieux où, mollement assis sur des sofas, on écoutait des musiciens invisibles; on croyait entendre chanter les anges du ciel; puis bals dans la salle de verdure; souper dans l'île d'amour ou au hameau; car Mademoiselle de Condé avait son hameau à Chantilly comme la Reine à Trianon; et enfin nouvelle chasse aux flambeaux; la chasse était aussi un des plaisirs traditionnels des Condé. Lorsqu'on se sépara enfin:

«Nous serons bien éloignés l'un de l'autre, dit le prince au grand-duc; mais si Votre Altesse le permet et que le Roi ne s'y oppose pas, je pourrai un jour aller lui rendre, à Saint-Pétersbourg, la visite qu'elle a bien voulu me faire.»

—«Nous vous recevrons avec enthousiasme. Monsieur, et l'Impératrice sera trop heureuse de vous voir dans notre pays sauvage.»

—«Hélas! ce sont des rêves,» reprit le prince de Condé en soupirant [1529].

Pouvait-il imaginer alors que ce voyage de Russie, qu'il saluait comme un rêve, il le ferait, quinze ans plus tard, en proscrit, tandis que ce Chantilly éblouissant, dont il faisait, avec une si noble prodigalité, les honneurs au fils de Catherine, ne serait plus qu'une ruine, ouverte aux vents du ciel?

Mais à cette heure il n'entendait que des murmures flatteurs à son oreille; le bruit des magnificences de Chantilly se répandait dans toute l'Europe, et l'on faisait circuler ce mot glorieux pour les Condé: «Le Roi a reçu M. le comte du Nord en ami, M. le duc d'Orléans l'a reçu en bourgeois et M. le prince de Condé en souverain [1530].»

Dans le public, le succès du comte et de la comtesse du Nord n'était pas moindre qu'à la Cour. Paris se passionnait pour le futur tzar et la future tzarine de toutes les Russies, comme il s'était passionné pour l'empereur d'Allemagne. Savants et gens de lettres leur prodiguaient l'encens à l'envi. La Harpe leur lisait sa traduction de Lucain [1531]; Beaumarchais, *le Mariage de Figaro*; à l'Académie des sciences, Condorcet leur adressait un discours [1532]; au Théâtre-Français, on récitait des vers en leur honneur [1533]. Avant leur départ, le Roi leur donnait de splendides tapisseries des

Gobelins ^[1534]; la Reine leur faisait offrir de la manière la plus délicate une magnifique toilette en porcelaine de Sèvres, bleu lapis, ornée de peintures et d'émaux, et montée en or ^[1535]: «Mon Dieu! que c'est beau! avait dit la grande-duchesse, en voyant ce bijou; «c'est sans doute pour la Reine?»—«Madame, avait répondu le surintendant, le comte d'Angivilliers, la Reine l'offre à M^{me} la comtesse du Nord; elle espère qu'il lui sera agréable et qu'elle le conservera en mémoire de Sa Majesté.» Et en regardant l'objet de plus près, la princesse remarqua qu'il était à ses armes.

Le 19 juin, le comte et la comtesse du Nord quittèrent Paris, et, après avoir déjeuné à Choisy avec la famille royale, partirent pour parcourir la France et rentrer en Russie ^[1536].

Deux ans après, ce fut le tour du Roi de Suède. Mais à quoi bon raconter toutes ces visites princières? Ce sont toujours les mêmes détails, surtout le même goût de l'incognito. Le Roi de Suède, sous le nom de comte de Haga, arriva tellement à l'improviste le 7 juin 1784, que Louis XVI, prévenu à la hâte à Rambouillet, revint précipitamment à Versailles et, la clef de son appartement étant égarée, ne put paraître devant son hôte que dans l'accoutrement le plus incroyable: un soulier à talon rouge et un autre à talon noir, une boucle d'or et une boucle d'argent ^[1537]. Sauf cet épisode inattendu, il semble qu'il y ait pour tous ces augustes voyageurs un programme invariable, auquel tous se conforment scrupuleusement: souper à Versailles dans les cabinets, représentation à l'Opéra, au Théâtre-Français, à la Comédie-Italienne, avec applaudissements du public, audience du Parlement, séance de l'Académie, visite aux personnages en renom ou aux lieux célèbres et, pour couronner le tout, fête à Trianon.

C'était la coquetterie de Marie-Antoinette, qui ne dansait plus, «se trouvant trop vieille ^[1538],» de faire elle-même les honneurs de son château aux têtes couronnées; ce n'était plus la politesse officielle de la souveraine, c'était la cordialité charmante de la femme du monde; elle n'était plus la Reine, elle était maîtresse de maison. Ce jour-là, il y eut spectacle: on joua *le Dormeur éveillé*, de Marmontel et Grétry, avec brillants décors et ballet; puis souper dans les bosquets et illumination du jardin anglais. De nombreux invités se pressaient dans le parc; toutes les dames étaient en blanc. «C'était, a écrit Gustave III lui-même, une vraie féerie, un coup d'œil

digne des Champs-Élysées ^[1539].» Au souper, la Reine ne voulut pas se mettre à table; elle fut tout entière occupée à faire les honneurs ^[1540]. Avec ce tact exquis et cette séduisante bonne grâce qui était un de ses charmes, elle s'entretenait de préférence avec les Suédois et affectait de leur faire le plus sympathique accueil ^[1541]. M^{me} Campan prétend que Marie-Antoinette était prévenue contre Gustave III et qu'elle le reçut froidement ^[1542]. Tout ce qu'on sait de ce voyage et des relations des deux souverains semble démentir l'assertion de M^{me} Campan, et si la petite scène qu'elle raconte, où la Reine aurait voulu donner une leçon au comte de Haga, a réellement eu lieu dans les termes qu'elle rapporte, ce ne fut qu'un petit mouvement d'humeur vite oublié. La correspondance de Marie-Antoinette et du Roi de Suède est empreinte, au contraire, de la plus grande cordialité ^[1543].

L'année précédente, lorsque la jeune femme avait fait une fausse couche, Gustave lui avait témoigné la plus touchante sympathie, «comme d'un bon gentilhomme qui prend sincèrement part à ce qui arrive à un ami.» Et il semble que la Reine n'ait pas été moins attachée au Roi de Suède que le Roi de Suède l'était à la Reine ^[1544]. Le prince ayant manifesté le désir que le neveu du cardinal de Bernis, auquel il portait intérêt, fût nommé coadjuteur d'Alby, ce fut Marie-Antoinette qui se chargea de lever les obstacles qui s'opposaient à la réalisation de ce désir, et, la grâce obtenue, ce fut elle encore qui s'empressa de l'annoncer à son royal correspondant ^[1545]. Gustave III n'avait-il pas raison, quand il écrivait, quelques années auparavant, au comte de Stedingk: «Il est naturel d'être attaché à la Reine ^[1546]?»

La nouveauté à la mode alors, c'étaient les ballons. «On en perdait, disait spirituellement un chroniqueur, non pas le boire et le manger, mais le loto ^[1547]». Le 5 juin 1783, Montgolfier avait fait à Annonay la première expérience; il l'avait répétée le 19 septembre de la même année, sur la Place d'Armes de Versailles, devant le Roi et la Reine, au milieu d'une foule immense ^[1548]. On voulut offrir ce divertissement au comte de Haga, et le 23 juin 1784, en sa présence, Pilâtre des Rosiers, qui devait périr si malheureusement l'année suivante, et le professeur de chimie Proust, partirent de la Cour des Ministres, s'élevèrent à une grande hauteur et allèrent, trois quarts d'heure après, tomber dans la forêt de Chantilly. Le

ballon, orné des chiffres des deux Rois et d'un brassard blanc en l'honneur du Roi de Suède, portait un nom alors encore bien cher à la France: il s'appelait *Marie-Antoinette* ^[1549].

Enfin, cette même année 1784, au mois d'août ^[1550], le frère de Frédéric II, le prince Henri, fit un voyage en France, autant par politique peut-être que par agrément ^[1551]. Mais la Reine aimait peu tout ce qui touchait à la Prusse, et, malgré «l'admiration des enthousiastes Prussiens» qui préféreraient de beaucoup ce nouveau visiteur à celui du mois de juin ^[1552], elle ne voyait le prince que deux ou trois fois et si passagèrement qu'elle ne pouvait s'en faire qu'une idée fort vague ^[1553]. «Je n'ai pas eu encore beaucoup d'occasions de voir le prince Henry, écrivait-elle au Roi de Suède, le 1^{er} octobre, parce que, depuis son arrivée ici, j'ai passé la plus grande partie du temps à Trianon, n'y recevant que les personnes que je connais le plus, et toujours en petit nombre à la fois..... Au reste, M. le comte de Haga doit être bien assuré que les compliments et les politesses du prince Henry ne me feront jamais oublier ni lui, ni le temps qu'il a bien voulu passer ici ^[1554].»

Et elle ajoutait, en parlant de son séjour à Trianon: «Ce genre de vie convenait à ma santé et au commencement de ma grossesse, qui continue fort heureusement ^[1555].» Pour la quatrième fois, la Reine était grosse. A l'automne précédent, elle avait éprouvé à Fontainebleau ^[1556] un accident qui l'avait désolée ^[1557]; mais heureusement sa santé n'en avait pas été altérée, et, au bout d'un an, Louis XVI annonçait joyeusement à son beau-frère Joseph II qu'il attendait un «second garçon ^[1558]».

Ce second garçon naquit le 27 mars 1785, jour de Pâques. Cette fois, quoique la grossesse eût été pénible et que, dans les derniers temps surtout, la Reine eût conçu des craintes qui l'avaient déterminée à mettre sa conscience en règle et à redoubler de dévotion ^[1559], on n'eut pas à redouter les accidents qui avaient signalé la naissance de Madame Royale; les couches furent heureuses et si promptes qu'à Paris on apprit en même temps les premières douleurs et la délivrance. L'enfant, comme son frère et sa sœur, fut baptisé le jour même, dans la chapelle du Château. sous le nom de Louis-Charles, duc de Normandie. Il eut pour parrain Monsieur, comte de Provence, pour marraine la reine des Deux-Siciles, Marie-Caroline de Lorraine, représentée par M^{me} Élisabeth.

Le lendemain, Paris célébra par des réjouissances publiques ce grand événement; des distributions de vivres furent faites au peuple; quinze fontaines versèrent du vin à profusion; un feu de joie fut allumé sur la place de Grève et le soir la ville entière illumina. Ce qui valait mieux encore, tous les débiteurs de mois de nourrice, retenus à la Force, furent délivrés. Le 1^{er} avril, un *Te Deum* solennel fut chanté à Notre-Dame. Le 24 mai, la Reine vint à son tour dans la vieille basilique rendre grâces à Dieu de sa troisième maternité.

La cérémonie eut l'éclat accoutumé. Dès le matin, le Corps de ville, en robes de velours, s'assembla à l'Hôtel-de-Ville et alla prendre le duc de Brissac, gouverneur de Paris; puis tous ensemble, escortés des gardes de Paris et des Suisses, se rendirent, en carrosse de gala, à la porte de la Conférence pour attendre la Reine; les gardes-françaises et les gardes-suisses formaient la haie. A neuf heures, le canon des Invalides annonça l'arrivée du cortège royal. Le Corps de ville s'avança à sa rencontre, mit genou en terre, et le prévôt des marchands, présenté par le gouverneur, adressa un compliment à Marie-Antoinette. Celle-ci y répondit avec sa grâce habituelle; puis la portière du carrosse fut refermée et le cortège prit le chemin de la cathédrale. La Reine y fit ses dévotions; elle s'agenouilla ensuite à Sainte-Geneviève, s'unit aux prières pour la fin de l'effroyable sécheresse qui désolait la France ^[1560] et vint dîner aux Tuileries. De là, elle se rendit à l'Opéra, avec sa belle-sœur M^{me} Élisabeth ^[1561], puis au Temple, pour souper chez le comte d'Artois. Le souper fini, elle remonta en voiture et, suivant le boulevard, se fit conduire à la place Louis XV pour voir tirer le feu d'artifice et assister à l'illumination de la colonnade ^[1562].

Le lendemain, Marie-Antoinette dînait chez son amie la princesse de Lamballe, et, après avoir été à la Comédie-Italienne, repartait pour Versailles. Les acclamations, rares dans la ville, avaient été chaleureuses à l'Opéra, et la Reine y avait répondu, disait un chroniqueur, «par des révérences plus multipliées et plus gracieuses encore que de coutume ^[1563].»

Le jeune prince avait reçu, le jour même de sa naissance, le cordon du Saint-Esprit, puis il avait été remis, avec son frère et sa sœur, entre les mains de la gouvernante des Enfants de France.

Ce n'était plus, comme aux précédentes couches de la Reine, la princesse de Guéménée: une épouvantable catastrophe l'avait forcée de quitter Versailles. Au mois de septembre 1782, après avoir été annoncée déjà deux ou trois fois [1564], la faillite du prince de Guéménée avait été déclarée; c'était une faillite de souverain, disait-on, par allusion aux prétentions des Rohan d'être traités en maison souveraine [1565]: le déficit ne s'élevait pas à moins de vingt-huit millions. Il y eut dans tout Paris, dans la France entière, peut-on dire, un *tolle* général. Toutes les classes de la société étaient frappées: à côté de grands seigneurs, comme le duc de Lauzun et le comte de Coislin [1566], d'hommes de lettres, comme Thomas et l'abbé Delille, on trouvait parmi les créanciers,—et c'étaient les plus atteints,—des domestiques, des petits marchands, des portiers, des matelots bretons qui avaient porté leurs épargnes au descendant des ducs de Bretagne [1567]. Le prince, par ses prodigalités, la princesse, par les dépenses auxquelles l'obligeait sa charge, avaient tout gaspillé. Les Rohan firent des efforts inouïs pour étouffer cette triste affaire: M^{me} de Guéménée donna ses diamants; M^{me} de Marsan vendit ses chevaux; la duchesse de Montbazon renvoya ses bijoux au joaillier qui les avait fournis. Mais, après un tel éclat, M^{me} de Guéménée ne pouvait plus rester à la Cour; elle donna sa démission de gouvernante des Enfants de France.

Par qui la remplacer? Plusieurs noms se présentaient à la pensée de la Reine. Mais la princesse de Chimay lui semblait trop austère; la duchesse de Duras, trop savante et trop spirituelle [1568].

La rumeur publique désignait la duchesse de Polignac; mais, elle, le voudrait-elle? «Je la connais,» disait la Reine. «Cette place ne convient nullement à ses goûts simples et paisibles, et à l'espèce d'indolence de son caractère; ce sera la plus grande preuve de dévouement qu'elle puisse me donner, si elle se rend à mes désirs [1569].» Lorsque M. de Besenval, député par les amis et les parents de la duchesse, toujours avides d'augmenter un crédit où ils trouvaient leur compte, vint parler à Marie-Antoinette du bruit qui courait: «Madame de Polignac? répondit-elle, je croyais que vous la connaissiez mieux; elle ne voudrait pas de cette place [1570].» Et de fait, M^{me} de Polignac, née calme, un peu paresseuse même, répugnait à un titre dont la chaîne était pesante. Mais ses amis enviaient pour elle le prestige

que lui donneraient ces fonctions, l'une des grandes charges inamovibles. Ils la pressèrent, la Reine insista, et la favorite, touchée du désir de sa royale protectrice, habituée, grâce à son indolence même, à céder aux obsessions de son entourage, finit par accepter. Elle fut nommée, et la Reine fut heureuse ^[1571]. Au fond, ce que Marie-Antoinette voulait, c'était d'être, sous le couvert de son amie, la véritable gouvernante de ses enfants. Grâce à ce choix, il lui était possible, sans souci de l'étiquette, ni froissement de vanité, de diriger, comme elle le voulait, leur éducation et d'oublier près d'eux, à toute heure du jour, les chagrins qui commençaient à l'assaillir et les soucis de la politique auxquels la fatalité des temps et des choses la contraignait de se mêler ^[1572].

CHAPITRE XIX

La Reine et la politique.—Son éloignement naturel pour les affaires.—Méfiance de Maurepas.—Lettre de la Reine à Joseph II.—Nomination de MM. de Ségur et de Castries.—Sympathie de la Reine pour Necker; elle l'appuie dans la publication du compte-rendu.—Chute de Necker.—Mort de Maurepas.—Joly de Fleury.—D'Ormesson.—Calonne.—Faible part que Marie-Antoinette prend à la nomination de ce dernier. Sa répugnance pour lui.—La politique autrichienne.—Election de Maximilien à Cologne.—Différend de Joseph II avec la Hollande.—*Le Mariage de Figaro*.—La Reine joue *le Barbier de Séville* à Trianon.

La Reine n'avait jamais aimé la politique et tout conspirait à l'en éloigner: sa propre répugnance, dont les obsessions de sa mère et les conseils de Mercy ne parvenaient pas toujours à triompher ^[1573]; son éducation qui n'avait jamais porté que sur des objets d'agrément ou d'intérieur; les traditions d'une Cour où, depuis Anne d'Autriche, jamais femme de roi ne s'était mêlée d'affaires; la méfiance des ministres qui redoutaient l'ascendant irrésistible que ne saurait manquer de prendre Marie-Antoinette, le jour où elle voudrait appliquer aux complications de la politique toute la force d'un esprit prompt ^[1574], juste, ferme et séduisant.

«Plus j'ai le bonheur de voir la Reine, écrivait le baron de Staël, plus je suis fort dans l'opinion que j'ai toujours eue de l'excellence de son caractère. Elle aime la vérité, et on peut la lui dire, si elle est persuadée de la probité et du désintéressement de celui qui parle. En traitant avec noblesse et franchise, on est sûr de lui plaire, serait-on même d'une opinion contraire à la sienne; aussitôt qu'elle peut démêler la fausseté et la flatterie, elle les prend en horreur ^[1575].»

C'était cette excellence même de caractère que redoutaient les ministres. Vergennes, et Maurepas surtout, s'appliquaient à tenir le Roi en garde contre toute ingérence de la Reine dans les affaires. Poussé par sa femme, qui le menait complètement, et qui, en sa qualité de tante du duc d'Aiguillon, n'aimait pas Marie-Antoinette ^[1576], le vieux ministre, sous les dehors du respect et de la déférence, combattait avec une persévérance opiniâtre et

l'expérience d'un roué l'influence possible de la jeune souveraine ^[1577]. M^{me} Campan l'accuse même d'avoir cherché à la compromettre. Lors de ces promenades sur la terrasse de Versailles, que la méchanceté des courtisans exploitait contre Marie-Antoinette, Maurepas aurait eu «la cruelle politique de répondre au Roi qu'il fallait la laisser faire; qu'elle avait de l'esprit; que ses amis avaient beaucoup d'ambition et désiraient la voir se mêler aux affaires, et qu'il n'y avait pas de mal de lui laisser prendre un caractère de légèreté ^[1578].» Il ne paraît pas probable que l'astucieux vieillard ait osé tenir ouvertement un pareil langage à son maître; Louis XVI ne l'aurait pas supporté. Mais qu'il ait été intérieurement enchanté du goût de la Reine pour les frivolités; qu'il ait insinué doucement ces mêmes pensées qu'il n'a pas dû exprimer publiquement; qu'il ait encouragé sous main la jeune femme à ne s'occuper que de plaisirs, le Roi à ne pas lui parler d'affaires ou à lui en dissimuler la plus grande partie; qu'il ait même redoublé d'efforts, lorsque la première grossesse de la Reine eut resserré l'intimité des deux époux, pour empêcher que «la sensibilité de son maître n'influât sur les affaires générales ^[1579]», le fait ne paraît pas douteux. Les documents les plus authentiques, les rapports secrets de l'ambassadeur d'Autriche ^[1580] et du ministre de Prusse ^[1581] l'établissent d'une façon irréfutable, et la Reine elle-même se rendait parfaitement compte de la situation qui lui était faite: Il,—le Roi—est de son naturel très peu galant, écrivait-elle à son frère, et il lui arrive souvent de ne me parler de grandes affaires, lors même qu'il n'a pas envie de me les cacher. Il me répond quand je lui en parle, mais il ne m'en prévient guère, et quand j'apprends le quart d'une affaire, j'ai besoin d'adresse pour me faire dire le reste par les ministres, en leur laissant croire que le Roi m'a tout dit. Quand je reproche au Roi de ne m'avoir pas parlé de certaines affaires, il ne se fâche pas; il a l'air un peu embarrassé et quelquefois il me répond naturellement qu'il n'y a pas pensé. Je vous avouerai bien que les affaires politiques sont celles sur lesquelles j'ai le moins de prise. La méfiance naturelle du Roi a été fortifiée d'abord par son gouverneur; dès avant son mariage, M. de la Vauguyon l'avait effrayé sur l'empire que sa femme voudrait prendre sur lui, et son âme noire s'était plu à effrayer son élève par tous les fantômes inventés contre la Maison d'Autriche. M. de Maurepas, quoique avec moins de caractère et de méchanceté, a cru utile pour son crédit d'entretenir le Roi dans les mêmes idées. M. de Vergennes suit le même plan et peut-être se sert-il de sa

correspondance des affaires étrangères pour employer la fausseté et le mensonge. J'en ai parlé clairement au Roi, et plus d'une fois. Il m'a quelquefois répondu avec humeur, et comme il est incapable de discussion, je n'ai pu lui persuader que son ministre était trompé ou le trompait. Je ne m'aveugle pas sur mon crédit; je sais que, surtout pour la politique, je n'ai pas grand ascendant sur le Roi ^[1582].»

A plusieurs reprises, on avait conseillé à la Reine de se rapprocher de Maurepas, de le gagner par des faveurs ou de l'intimider par son ascendant, surtout de ne pas l'effaroucher en affectant de se passer de lui; de s'en faire un allié et non un adversaire ^[1583]; le Roi lui-même l'y avait engagée ^[1584]. Elle n'y avait jamais consenti et n'avait voulu réduire le premier ministre ni par la force, ni par les bons traitements ^[1585]. Était-ce impulsion de son entourage, insinuations du parti Choiseul, comme le croyaient Goltz et Mercy? Était-ce simple fierté naturelle ou insouciance des affaires? Quoi qu'il en soit, pendant les premières années de son règne, sauf la part qu'elle avait prise au renvoi de Turgot, part regrettable, mais où elle était pleinement d'accord avec l'opinion, soulevée contre les réformes du ministre, et l'intérêt qu'elle avait mis aux négociations dans les affaires de Bavière, intérêt dont nous avons déterminé les vraies proportions, elle s'était tenue à l'écart de la politique ^[1586]. Ce fut en 1780 seulement qu'elle parut disposée à s'en occuper, et, comme le disait Mercy, à prendre part aux grandes affaires ^[1587]; encore son intervention se borna-t-elle à influencer sur la nomination d'un ministre, celui de la guerre.

Lorsqu'en septembre 1777 le comte de Saint-Germain tomba, devant les orages soulevés par ses innovations, le prince de Montbarrey, directeur adjoint, resta seul chargé de ce département. Mais ses talents n'étaient point à la hauteur de la lourde charge qu'il avait assumée. Brave et spirituel, mais n'aimant point le travail, ne sachant pas résister aux sollicitations des femmes et aux importunités des courtisans, il avait laissé peu à peu la discipline se relâcher et le désordre s'introduire dans son administration ^[1588]. Maurepas seul et sa femme, parente de M^{me} de Montbarrey, le soutenaient ^[1589]; mais la clameur de l'armée fut la plus forte. On permit au ministre de donner sa démission, mais il dut se retirer et l'opinion publique approuva sa disgrâce. La société Polignac aurait voulu faire nommer à sa place le comte d'Adhémar; la Reine s'y refusa ^[1590], et malgré Maurepas,

qui proposait M. de Puységur ^[1591] ou son neveu, le duc d'Aiguillon ^[1592], fit donner le portefeuille de la guerre à M. de Ségur, lieutenant-général, brave officier qui avait fait brillamment la campagne de Flandre et perdu un bras à la bataille de Laufeld. Le jour où il fut présenté: «Vous venez de voir un ministre de ma façon,» dit la Reine à M^{me} Campan. «J'en suis bien aise pour le service du Roi; car le choix est fort bon; mais je suis presque fâchée de la part que j'ai à cette nomination; je m'attire une responsabilité! J'étais heureuse de n'en point avoir, et pour m'en alléger autant que possible, je viens de promettre à M. de Ségur, et cela sur ma parole d'honneur, de n'apostiller aucun placet et de n'entraver aucune de ses opérations par des demandes pour mes protégés ^[1593].»

Si l'on s'en rapporte aux Mémoires du comte de Ségur, Marie-Antoinette n'aurait pas toujours été fidèle à cet engagement, et un jour elle aurait mis tant d'insistance dans ses demandes, que le vieil officier impatienté aurait offert sa démission. La Reine en fut mécontente, mais après un long entretien avec le fils du ministre, elle comprit ses raisons: Dites à votre père, lui dit-elle, que nous sommes raccommodés et que je lui en veux seulement de l'humeur avec laquelle il a offert sa démission ^[1594].»

Au reste, Marie-Antoinette n'eut pas lieu de se repentir de son choix. M. de Ségur, qui fut fait maréchal en 1783, était bien supérieur à son prédécesseur par le talent et le caractère, et la plupart des mesures qu'il prit ^[1595] honorèrent son ministère et sa protectrice.

On a cru longtemps que la Reine avait fait pour la marine ce qu'elle avait fait pour la guerre et qu'elle avait contribué au renvoi de Sartines et à l'élévation du marquis de Castries. La vérité est que cette nomination, qui d'ailleurs ne surprit pas, fut due uniquement à une intrigue de M^{me} de Polignac, du comte de Vaudreuil et du contrôleur général, ami de M. de Castries. Marie-Antoinette n'y eut aucune part: elle avait toujours protégé Sartines, elle le protégea jusqu'au bout et contribua à lui obtenir une bonne retraite ^[1596].

C'était Maurepas qui, abusé par de faux avis et croyant faire acte de haute politique, avait donné lui-même la main à la combinaison ourdie par Necker

[1597]. Il s'en vengea en faisant renvoyer Necker à son tour, au moyen d'une petite perfidie, analogue à celle dont il avait été dupe [1598].

La Reine fut affligée de cette disgrâce. Malgré le manque de savoir-vivre du Gênois qui, lors de sa présentation, lui avait pris familièrement la main et l'avait baisée sans sa permission [1599], elle avait du goût pour Necker et partagea longtemps à son égard l'engouement populaire [1600]. C'était elle, en grande partie, qui, malgré Maurepas, avait déterminé Louis XVI à autoriser la publication de ce fameux Compte-rendu [1601], qui fut le premier appel à l'intervention de l'opinion dans le maniement des finances et l'administration de l'État. Mais le vieux ministre redoubla ses attaques; ses railleries mordantes contre le Compte-rendu qu'il traitait plaisamment de *Compte bleu* [1602], les critiques soulevées par des innovations que beaucoup jugeaient dangereuses, des prétentions parfois indiscrettes [1603] finirent, au bout de peu de temps, par ébranler le crédit du contrôleur général, et le 19 mai 1781 il donna sa démission, malgré les efforts de la Reine pour prévenir sa chute et le déterminer à rester [1604].

Le retentissement de cette chute fut immense [1605]. «Toutes les personnes impartiales sont affligées,» écrivait une dame de la Cour [1606]. A Paris, en province, l'opinion s'alarmait: on voyait presque dans cet événement la ruine du crédit de la France [1607]. Le système de Necker, qui suppléait aux impôts par des emprunts, flattait une nation légère et frivole, qui ne voyait que le soulagement momentané du présent, sans songer aux charges inévitables de l'avenir, et qui ne calculait pas que des emprunts, dont les revenus actuels ne suffisaient pas à payer les intérêts, conduisaient fatalement et à bref délai à des impôts écrasants ou à une banqueroute désastreuse [1608]. Les murmures furent grands dans le public; les plus modérés, ceux mêmes qui blâmaient certains plans de Necker, disaient qu'on eût pu contenir son imagination et profiter de ses talents financiers. Quant à la Reine, elle avouait hautement ses regrets; elle s'enfermait une journée entière dans sa chambre pour pleurer [1609] et se hâtait d'écrire à son frère qu'elle n'avait participé en rien à ce changement de ministère et qu'elle en était très fâchée [1610].

Maurepas ne jouit pas longtemps de sa victoire. Le vieux ministre s'affaiblissait visiblement: de violents accès d'un mal auquel il était sujet, la goutte, le tourmentaient sans cesse ^[1611]. Au mois de novembre 1781, le mal devint plus grave; la gangrène se déclara et l'on perdit tout espoir. Lorsque le duc de Lauzun apporta à Paris la brillante nouvelle de la capitulation de Cornwallis, on fut l'annoncer au premier ministre: «Je ne suis plus de ce monde,» répondit-il. Il fit néanmoins entrer le messenger; mais l'entrevue fut courte; le vieillard se mourait. Le 16, on lui administra les derniers sacrements; le 21, à onze heures du soir, il rendit l'esprit.

Il s'éteignait dans une heure de triomphe, triomphe trop fugitif, hélas! et qui ne pouvait ni dissimuler ni conjurer les périls de l'avenir. Maurepas avait hérité des ministres de Louis XV d'une France épuisée, mécontente, agitée de ces tressaillements intérieurs qui précèdent et présagent les révolutions. Après sept ans et demi d'un pouvoir que le Roi lui avait laissé absolu pour le bien, il disparaissait de la scène, laissant une situation aussi troublée qu'au début, les finances obérées, une politique incertaine, l'autorité moins respectée que jamais, battue en brèche à chaque instant par ces pamphlets qu'il aimait tant et ces chansons où il était passé maître; dans le peuple, mille ferments de révolte, une opinion publique irritée de ses déceptions et d'autant plus exigeante qu'elle avait été trompée. L'incurable frivolité du vieux ministre avait laissé tous les ressorts se détendre, les ressources se dissiper en pure perte; il abandonnait sans gouvernail, exposé à toutes les tempêtes, ce vaisseau de l'État sur lequel, suivant le mot d'un contemporain, il avait été passager plutôt que pilote ^[1612].

Louis XVI n'en regretta pas moins ce ministre qu'il s'était accoutumé à considérer comme un mentor et à l'égard duquel les liens de l'habitude étaient devenus ceux de l'amitié. «Ah! dit-il, les larmes aux yeux, quand il apprit sa mort, je n'entendrai plus chaque matin mon ami au-dessus de ma tête.» Il l'avait entouré de prévenances pendant sa dernière maladie, et lui avait annoncé lui-même la naissance du Dauphin ^[1613]. «Quand la Reine cherchait à le consoler, il répondait qu'il n'oublierait jamais les sacrifices que lui avait faits M. de Maurepas en quittant ses terres et la vie agréable qu'il aurait pu y mener pour venir lui servir de père ^[1614].»

Qui recueillerait ce difficile héritage? On s'en préoccupait depuis quelque temps déjà, l'âge du premier ministre n'autorisant ni les longs espoirs, ni les

longues années. Les uns nommaient le duc de Nivernais ^[1615], que le roi de Prusse favorisait, dit-on ^[1616]; d'autres penchaient pour Sartines ^[1617], pour Machault, pour d'Ossun ^[1618]; on reparlait de Choiseul, ou de Necker, des deux peut-être, la recette et la dépense, disait une épigramme ^[1619]. M^{me} Adélaïde, encore en faveur, poussait le cardinal de Bernis ^[1620]. La Reine, qui portait sur ce point une vigilante attention et qui, dit un chroniqueur, «avait la délicatesse de ne vouloir partager avec personne une intimité quelle se flattait de mériter exclusivement et par son zèle pour l'État, et par son attachement pour le Roi, et par la pureté de ses vues ^[1621],» la Reine eût préféré l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, ami de Vermond, et qui avait la réputation d'un administrateur éminent ^[1622]; mais elle n'osait le proposer, sachant que son mari avait une répugnance absolue à investir quelqu'un d'un titre aussi important, et qu'il éprouvait une peur extrême d'être gouverné ^[1623]. Elle ne se trompait pas: Louis XVI ne prit pas de premier ministre, et Maurepas n'eut pas de remplaçant; Vergennes, le principal personnage du cabinet, devint ministre dirigeant, mais sans en avoir le titre ^[1624].

Joly de Fleury avait succédé à Necker aux finances; mais n'ayant ni l'habileté ni le crédit de son prédécesseur, il ne tarda pas à succomber sous le poids de fautes accumulées ^[1625]. D'Ormesson, qui prit sa place, par la volonté expresse du Roi ^[1626], avec le titre rétabli pour lui de contrôleur général, joignait à un nom illustre dans les fastes du Parlement une réputation d'intégrité à toute épreuve. Il n'avait que trente et un ans; comme il s'excusait sur son âge et sur son inexpérience pour refuser le poste périlleux qu'on lui offrait: «Je suis plus jeune que vous,» répondit Louis XVI, «et ma place est plus difficile que celle que je vous confie.» Marie-Antoinette goûta ce choix, et l'approbation qu'elle lui donna hautement était d'autant plus méritoire que d'Ormesson n'avait pas craint de s'exposer à lui déplaire. «Avant son entrée au contrôle général, raconte un historien, il avait déjà un travail direct avec le Roi en qualité de conseiller d'État, chargé de la direction de Saint-Cyr. La Reine lui ayant recommandé des jeunes personnes qu'elle voulait placer dans cette maison, il mit sous les yeux du Roi un état qui contenait leurs noms et en marge celui de leur protectrice; mais sur le même état, il présenta d'autres jeunes personnes, sans appui, dont il faisait valoir les droits, et Louis XVI choisit ces dernières ^[1627],»

Au contrôle général, d'Ormesson porta la même rigidité de principes et le même désintéressement que dans le gouvernement de Saint-Cyr. Malheureusement, en matière si délicate, l'honnêteté et le travail même opiniâtre ne suppléent pas aux connaissances acquises. D'Ormesson fit des fautes; ses opérations mal combinées mécontentaient les hommes d'affaires; sa probité irritait les courtisans. On tourna son honnêteté en ridicule, et, au bout de sept mois, il dut se retirer.

Les intrigues recommencèrent; bien des noms furent mis en avant: Sénac de Meilhan, intendant du Hainaut; Foulon, ancien intendant de Paris; Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. Ce fut l'intendant de Flandre, M. de Calonne, qui l'emporta; il fut nommé contrôleur général le 3 novembre 1783.

Vingt ans auparavant, un ministre de Louis XV, M. de Boynes, écrivait sur ce personnage les lignes suivantes:

«Quoy que l'on dise sur M. de Calonne, je suspens encore sur luy mon jugement, mais quant à présent, il me paraît avoir plus de brillant que de solidité, plus de facilité que de capacité. Je crains qu'il ne doive sa réputation à l'aisance avec laquelle il s'exprime et à un certain air avantageux qui réussit surtout auprès des femmes ^[1628].»

M. de Boynes ne s'était pas trompé. Léger, brillant, spirituel, aimable dans toute la force du terme, d'une figure agréable avec un regard fin et perçant, d'une taille bien prise, d'une politesse noble et aisée, sans hauteur et sans importance, sans cette espèce de tenue empesée qui sent l'homme de robe, avec un esprit vif, fécond en expédients plus qu'en ressources, habile aux intrigues plus qu'aux grandes entreprises, plus soucieux de l'élégance que de la gravité, avec une extrême facilité pour le travail, mais une insurmontable horreur des chiffres et une incurable frivolité, M. de Calonne avait toutes les qualités d'un homme du monde, mais bien peu de celles d'un homme d'État, encore moins d'un homme de finances ^[1629]; génie d'ailleurs éminemment dangereux parce qu'on se laissait volontiers prendre à ses inductions et que, partant de fausses bases et de données hasardeuses, «son imagination enfantait et son éloquence faisait adopter des mesures que le bon sens ni la raison ne pouvaient admettre ^[1630].» Distingué jadis par Choiseul ^[1631], successivement intendant de Rennes, de Metz et de Lille,

mais perdu de dettes, devant à Dieu, au diable et aux hommes, il «flairait» depuis longtemps le contrôle général ^[1632]. A la chute de Necker, à laquelle il avait contribué par de petits pamphlets, dont quelques-uns, les *Comment*, la *Lettre du marquis Caraccioli*, avaient eu un vrai succès de persiflage, il avait espéré arriver à son but; il jouait le piquet avec M^{me} de Maurepas, faisait la cour à M. de Maurepas; mais le vieux ministre avait répondu vivement à quelqu'un qui lui parlait de Calonne comme successeur de Necker: «Fi donc! c'est un fou, un panier percé. Mettre les finances dans ses mains! Le trésor royal serait bientôt aussi sec que sa bourse ^[1633]!» Joly de Fleury puis d'Ormesson avaient été préférés.

Calonne ne se découragea pas. Rebuté par le premier ministre, repoussé par le Roi, mal vu par la Reine ^[1634], il se retourna du côté des capitalistes, des courtisans et des princes. Il dit ou fit dire que lui seul connaissait les moyens de diriger les finances d'une grande monarchie, qu'il saurait ramener l'abondance au trésor, sans descendre aux projets d'économie mesquine qui avaient sottement attristé la Cour, en un mot qu'on le verrait concilier l'intérêt de la fortune publique avec celui des fortunes particulières ^[1635]. «On lui crut des talents supérieurs, parce qu'il traitait légèrement les choses les plus sérieuses ^[1636]». Le comte d'Artois fut séduit; M^{me} de Polignac et le comte de Vaudreuil, enthousiasmés; le lieutenant de police, Lenoir, s'en mêla ^[1637]; le banquier de la Cour, M. d'Harvelay, dont la femme était la maîtresse de Calonne, se chargea de gagner Vergennes et lorsque d'Ormesson donna sa démission, toutes les batteries étaient prêtes. M^{me} de Polignac, secondée par le baron de Breteuil, se rendit chez la Reine, pour lui demander de patronner son protégé. La Reine résista longtemps; mais enfin, tourmentée par sa favorite, pressée par un homme en qui elle avait confiance, Breteuil ^[1638], elle promit, non pas d'appuyer le choix de M. de Calonne, mais d'en conférer le lendemain avec le Roi, et, ce jour-là, les instances de M^{me} de Polignac, les obsessions de M. de Vaudreuil, du duc de Coigny ^[1639], du comte d'Artois, les complaisances, et, dit-on, l'appui secret de M. de Vergennes ^[1640], arrachèrent aux deux souverains la nomination d'un homme pour lequel ils n'avaient ni goût ni estime ^[1641], mais qui avait les sympathies des «belles dames ^[1642]».

La Reine ne tarda pas à s'en repentir; elle sut mauvais gré à M^{me} de Polignac de son intervention en cette affaire et ne dissimula pas son mécontentement. Un jour même, elle se laissa entraîner à dire, chez la duchesse, que les finances de la France passaient alternativement des mains d'un honnête homme sans talent dans celles d'un habile intrigant [1643]. Calonne le sut: il fit tout pour vaincre les répugnances de la souveraine et regagner ses bonnes grâces, cherchant à deviner ses moindres désirs, allant au-devant de tout ce qu'elle pouvait demander [1644], flattant même ses goûts de bienfaisance et s'efforçant d'exploiter sa charité. Dans l'hiver très rude de 1783 à 1784, le Roi avait donné trois millions pour les pauvres; Calonne vint offrir à la Reine de lui en remettre un, afin qu'elle le fit distribuer sous son nom et selon sa volonté. La Reine refusa et répondit que la somme entière devait être distribuée au nom du Roi; que, quant à elle, elle s'imposerait des privations pour ajouter au soulagement des malheureux ce que son épargne lui permettrait de leur offrir. Lorsque Calonne sortit, elle fit appeler M^{me} Campan: «Faites-moi votre compliment, dit-elle, je viens d'éviter un piège ou tout au moins une chose qui, par la suite, m'aurait donné de grands chagrins.» Et elle ajouta: «Cet homme achèvera de perdre les finances de l'État. On dit qu'il est placé par moi; on a fait croire au peuple que je suis prodigue; je n'ai pas voulu qu'une somme du trésor royal, même pour l'usage le plus respectable, ait jamais passé entre mes mains [1645].»

Quoi que pût faire le contrôleur général, la Reine fut inflexible; les prévenances même qu'il affectait vis-à-vis d'elle redoublaient son aversion pour lui [1646]; et Calonne à son tour, obstinément repoussé par Marie-Antoinette, devint un de ses ennemis les plus acharnés. Nous en trouverons la preuve plus tard.

En ce moment, l'attention de la jeune souveraine était absorbée par un objet plus important.

L'ambition inquiète et brouillonne de Joseph II cherchait partout des agrandissements ou un accroissement d'influence pour l'Autriche. Déjà, en 1780, un des archiducs, Maximilien, avait été élu coadjuteur de Cologne. Marie-Thérèse, qui vivait encore, avait fait appel, avec cette insistance onctueuse et pressante dont elle avait si bien le secret, à l'affection de sa

filles; elle lui avait représenté que, pour son propre bien et *celui de la France*, il fallait prévenir les méchantes intentions de Frédéric II, ce «mauvais voisin», dangereux pour «notre sainte religion», dangereux pour la France et l'Autriche, dont les intérêts étaient les mêmes ^[1647]. Marie-Antoinette, qui conservait une grande sensibilité pour tout ce qui touchait personnellement ses frères et sœurs, en particulier Maximilien ^[1648]; Marie-Antoinette, qui avait le Roi de Prusse «en horreur ^[1649]», avait pris en main avec chaleur la cause de son frère. Elle avait parlé à Maurepas, et Vergennes n'ayant pas fait d'objection sérieuse ^[1650], le Roi ayant approuvé ^[1651], le ministre de France à Cologne, le comte de Châlons, avait agi en faveur de l'Archiduc ^[1652], qui avait été élu coadjuteur de Cologne et de Munster, avec future succession.

Quatre ans après, l'affaire menaçait de devenir plus grave; au lieu d'une question d'Empire, c'était une question européenne. Marie-Thérèse était morte, et Joseph II n'avait ni la sagesse de sa mère, ni la haute considération dont elle jouissait dans le monde entier. Il avait même froissé le sentiment français pendant la guerre d'Amérique, en ne dissimulant pas assez son goût pour l'Angleterre ^[1653], et en annonçant un projet de voyage dans ce pays, qui, à pareille date, avait vivement blessé Marie-Antoinette ^[1654]. Néanmoins, ce fut encore du côté de sa sœur qu'il se tourna, lorsque ses affaires furent embrouillées.

Les traités de 1648 avaient fermé les bouches de l'Escaut et en avaient confié la garde à la Hollande. L'Empereur supportait impatiemment cette disposition si gênante pour le commerce des Pays-Bas, et surtout pour celui d'Anvers. Déjà, lors de la guerre d'Amérique, il avait entamé la question et avait même fait des ouvertures à la France, qui, sans opposer, disait-il, d'objection sérieuse, avait demandé d'attendre jusqu'à la paix ^[1655]. La paix faite, il reprit l'affaire, réclama la libre navigation du fleuve, et, sur le refus des États généraux, donna l'ordre à un de ses bâtiments de forcer le passage; les Hollandais canonnèrent le bâtiment et le prirent ^[1656]. Aussitôt une armée autrichienne se réunit sur la frontière et les États généraux, alarmés, sollicitent le secours de la France. A Paris et à Versailles, les esprits, toujours prévenus contre l'ambition séculaire de la maison de Habsbourg, se prononcent avec énergie en faveur des Hollandais. Les ministres s'assemblent et demandent une action prompte contre l'Autriche. Et les plus

ardents contre les projets de Joseph II sont ceux-là même que l'opinion publique regarde comme les protégés de Marie-Antoinette: le ministre de la guerre, Ségur, le ministre de la marine, Castries, et l'ancien ambassadeur de France à Vienne, le baron de Breteuil ^[1657].

Pour conjurer l'explosion, l'Empereur écrivit à sa sœur. Déjà, en 1783, il s'était plaint des mauvaises dispositions de la France, qui, disait-il, oubliant trop facilement les avantages qu'elle avait retirés de l'alliance autrichienne, voulait s'en réserver à elle seule les bénéfices ^[1658]. En 1784, il renouvela ses plaintes et sa demande. La Reine n'opposa à ces récriminations qu'une sorte de fin de non-recevoir: son crédit, disait-elle, était bien loin d'avoir la consistance et la force qu'on s'imaginait. Serait-il prudent à elle d'avoir avec les ministres des scènes sur des objets pour lesquels il était presque sûr que le Roi ne la soutiendrait pas ^[1659]? Louis XVI, interpellé à son tour, offrit sa médiation et rien de plus ^[1660]. L'Empereur fut mécontent de cette réserve et ne cacha pas l'humeur qu'elle lui causait. «Aussi longtemps que la France a été engagée dans la guerre d'Amérique, dit-il à la Marck, je me suis abstenu de faire valoir mes droits sur la Hollande, quoique alors il eût été difficile à la France de s'y opposer. On doit donc, à Versailles, me tenir compte de la confiance et de la modération que j'ai montrées dans ce temps-là ^[1661].»

Toutefois, dans la lettre qu'il adressa à sa sœur, il protesta qu'il ne prétendait aucun agrandissement territorial du côté des Pays-Bas, mais simplement une réparation de l'insulte faite à son pavillon ^[1662]. Avec le Roi, il était plus explicite: il réclamait la cession de la place forte de Maestricht et de son territoire ^[1663] et, quelques jours après, il faisait communiquer par Mercy au cabinet de Versailles une note dans laquelle il amalgamait l'accommodement de la Hollande avec un projet d'échange des Pays-Bas contre la Bavière, projet auquel, disait-il, ni l'électeur Palatin, ni le duc des Deux-Ponts ne se montraient hostiles ^[1664].

C'était revenir sur les stipulations de la paix de Teschen. Le Roi le fit sentir à l'Empereur qui renonça à cette nouvelle prétention ^[1665].

Mais la question hollandaise n'avancait pas. Les esprits s'aigrirent de part et d'autre. La Reine avait beau faire tout ce qu'elle pouvait pour les

calmer ^[1666]; elle avait beau parler au Roi, à Vergennes, retarder même ^[1667] l'envoi d'une note avec l'espérance que dans l'intervalle une réponse plus conciliante arriverait de Vienne ^[1668]; la situation se tendait. Les États généraux atermoyaient. Joseph II, excité par Léopold, leur adressait un ultimatum ^[1669], et, en réponse, ordre était donné de réunir deux corps français, l'un sur les bords du Rhin, l'autre sur la frontière de Flandre, sous les ordres du prince de Condé ^[1670].

La Reine était alarmée au dernier degré; ses affections, ses intérêts étaient en jeu; son cœur et sa raison répugnaient à une guerre, qui eût été, à ses yeux, *fratricide*; elle ne pouvait envisager sans frémir la rupture d'une alliance dans laquelle une mère adorée, qu'elle pleurait encore, l'avait habituée à voir la sauvegarde de la paix du monde, la plus sûre garantie du bonheur des peuples et l'appui de «notre sainte religion». Sa dissolution lui enlèverait à tout jamais «le bonheur et la tranquillité ^[1671]». Elle se méfiait de Vergennes, et elle n'avait pas tort. Les sympathies de Vergennes étaient pour la Prusse, au point d'écrire cette phrase, dont la réalisation en ce siècle a produit les tristes résultats que nous savons: «S'il fallait opter entre la conservation des branches de la Maison de Bourbon en Italie et celle de la puissance prussienne en Allemagne, il n'y aurait pas à hésiter entre l'abandon des premiers et le maintien de la seconde ^[1672].» La Reine remarquait que le langage du Roi, lorsqu'elle le voyait seule et la première, était tout différent de celui qu'il tenait lorsqu'il avait conféré avec son ministre ^[1673]. Ne devait-elle pas penser qu'au fond les opinions de son mari se rapprochaient des siennes propres et que Vergennes seul l'en détournait? Et si elle se trompait dans ses jugements, cette duplicité apparente était-elle bien de nature à l'éclairer? Aussi ne voulait-elle voir le Roi et le ministre qu'en présence l'un de l'autre ^[1674] et multipliait-elle les démarches pour arriver à une solution; elle avait hâte d'en finir, afin de prévenir un conflit près d'éclater ^[1675]; elle pressait le Roi, les ministres, aussi bien que l'Empereur, de ne pas élever des difficultés et des prétentions nouvelles ^[1676]. Mais quelle que pût être sa confiance,—nous pourrions dire ses illusions,—dans le désintéressement de son frère, elle ne perdait jamais de vue les intérêts supérieurs du pays dont elle était souveraine, et un jour que l'ambassadeur de Suède, dans une audience particulière, avait amené l'entretien sur cette grave question de la Hollande qui préoccupait toutes les

Cours, la Reine, après s'être exprimée en toute franchise dans le laisser-aller d'une conversation privée, ajouta vivement: «Au reste, vous pouvez être très persuadé que je ne me mêlerai de rien quand on aura pris un parti, et, dans tous les cas, que je n'oublierai jamais, malgré mon amitié pour l'Empereur, que je suis reine de France et mère du Dauphin ^[1677].» Et malgré son peu de sympathie pour Vergennes, elle refusait par deux fois de recevoir le duc de Choiseul et sa sœur la duchesse de Gramont, ennemis acharnés du ministre ^[1678]. D'autre part, elle suppliait Joseph II de mettre le Roi à même d'amener les Hollandais à la réparation qu'ils lui devaient, en les rassurant sur toute vue de conquête ou d'agrandissement, et lors même qu'elle engageait son frère à parler un langage ferme, c'était pour arriver plus vite à une solution, tant elle avait hâte de voir évanouir ce fantôme de guerre qui l'obsédait ^[1679].

A force de négociations, d'échange de lettres et de dépêches, on parvint enfin à formuler les propositions suivantes: L'Empereur renoncerait à l'ouverture de l'Escaut ^[1680]; les Hollandais offriraient pour l'insulte faite au pavillon autrichien une réparation verbale et céderaient Maestricht, mais cette place étant considérée par eux comme un boulevard nécessaire du côté de l'Allemagne, l'Empereur la leur rétrocéderait aussitôt, moyennant une indemnité financière ^[1681]. Les États généraux acceptèrent; ils consentirent aux excuses et les firent faire aussitôt à Vienne par deux députés, le comte de Wassenaer et le baron de Leyden ^[1682]. Mais, avec leurs instincts de commerçants, ils marchandèrent sur le prix à payer ^[1683]; Joseph II demandait 9.500.000 florins, la République ne voulait donner que cinq millions. L'affaire traînait en longueur; l'arrangement, fixé au 1^{er} ^[1684], puis au 15 mars, était reporté au 15 septembre; les esprits s'aigrissaient; l'Empereur s'impatiait de ces délais successifs; la Reine s'en impatientait plus encore, moins, disait-elle, par ressentiment que dans le désir d'arriver le plus promptement possible à une bonne solution ^[1685] et pour éviter la guerre ^[1686].

Il fallait en finir. La France se chargea de la partie de la dette que ne voulaient point assumer les États généraux; mais, dit un historien, «en s'assurant des avantages qui dépassaient beaucoup ce sacrifice ^[1687]; et les préliminaires de paix furent enfin signés le 20 septembre 1785 ^[1688], suivis,

six mois après, d'un traité entre la France et la Hollande. Une générosité pareille était de l'habileté, et les gens sages estimèrent que ce n'était point payer trop cher la conservation de la paix européenne et le maintien de deux alliances, dont l'une nous garantissait pour longtemps d'une guerre continentale, dont l'autre nous avait tout récemment rendu d'importants services dans la guerre maritime contre l'Angleterre.

Mais le public, dont les vues sont courtes en politique, blâma ce qui lui semblait une prodigalité. Il en rendit Marie-Antoinette responsable et prétendit qu'elle envoyait à son frère les millions de la France; mensonge indigne que réfute le simple exposé des faits et que Joseph II lui-même a pris soin de démentir, lorsqu'il disait à son lit de mort:

«Je n'ignore pas que les ennemis de ma sœur Antoinette ont osé l'accuser de m'avoir fait passer des sommes considérables. Je déclare, prêt à paraître devant Dieu, que c'est une horrible calomnie ^[1689].»

Ce n'était plus une affaire politique que celle qui, à peu près vers la même époque, préoccupait tous les esprits en France, et cependant cette affaire, qui semblait purement littéraire, prit toutes les proportions d'une grosse question politique et fit verser plus d'encre, répandre plus de propos, dépenser plus de diplomatie, nouer plus d'intrigues que s'il se fût agi d'un traité entre deux puissances. A vrai dire, c'étaient bien deux puissances qui étaient en jeu: l'antique puissance de la monarchie, la puissance plus jeune de l'opinion publique. La nouvelle comédie de Beaumarchais, *le Mariage de Figaro*, serait-elle ou ne serait-elle pas jouée? Tel était le problème qui passionnait les salons et les académies. La pièce avait été reçue au Théâtre-Français dès la fin de 1781; mais la censure s'opposait à sa représentation, et, au commencement de 1784, cette représentation n'avait point eu lieu encore. Le Roi s'était fait lire le manuscrit par M^{me} Campan, en présence de la Reine; il avait été profondément froissé du ton libertin qui y régnait et des attaques sans nombre que contenait la pièce contre l'administration et les institutions du pays, contre la plupart des idées reçues qui formaient la base de l'ordre national d'alors. Son bon sens comprenait le péril de semblables insinuations, soulignées et commentées par l'esprit frondeur de l'époque. A la tirade contre les prisons d'État, il se leva brusquement: «C'est détestable, s'écria-t-il; cela ne sera jamais joué. Il faudrait détruire la Bastille pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une

inconséquence dangereuse. Cet homme se joue de toutes les choses qu'il faut respecter dans un gouvernement.»—«La pièce ne sera donc pas jouée?» demanda la Reine.—«Non, certainement, répondit Louis XVI; vous pouvez en être sûre [1690].»

Mais Beaumarchais avait dit: la pièce sera jouée, et ce fut Beaumarchais qui l'emporta. Il avait contre lui le Roi et le garde des sceaux; mais il avait pour lui le public et une partie de la Cour. Intrigant habile et roué, il avait sous main, par de petites rumeurs adroitement répandues, grâce à la complicité des uns, à la sottise et à la vanité des autres, surexcité l'opinion et éveillé la curiosité. Chacun voulait connaître cette œuvre, dont les ministres prenaient ombrage, qu'il était interdit de représenter mais qu'il n'était pas défendu de lire. Beaumarchais, tout en ayant l'air de se dérober, comme la nymphe de Virgile, et de refuser, par considération pour la volonté du Roi, était enchanté de céder à des désirs si vivement manifestés; il lisait lui-même et c'était à qui obtiendrait la faveur de l'écouter, soit chez lui, soit dans les plus brillants salons. Des évêques, des archevêques ne dédaignaient pas de figurer dans l'auditoire [1691]. «Chaque jour, raconte M^{me} Campan, on entendait dire: «J'ai assisté ou j'assisterai à la lecture de la pièce de Beaumarchais [1692].» En homme qui ne néglige aucun moyen, l'auteur avait préparé pour ces séances un manuscrit élégant, lié avec des faveurs roses et sur lequel était écrit en gros caractères: *Opuscule comique*. «Singulier titre, dit justement M. de Loménie, pour une volumineuse comédie en cinq actes, sorte de levier qui a contribué à faire sauter l'ancien régime [1693].» Mais alors tout était affolé. Les grands seigneurs étaient les premiers à applaudir à la satire de leurs mœurs, à une machine de guerre dirigée non seulement contre leurs privilèges, mais même contre leur légitime influence. «Il n'y a que les petits esprits qui craignent les petits écrits,» disait Figaro dans la pièce. Personne ne voulait passer pour un petit esprit. Le baron de Breteuil, le comte de Vaudreuil, M^{me} de Polignac se rangeaient parmi les partisans de Beaumarchais. La princesse de Lamballe lui dépêchait le duc de Fronsac pour solliciter la grâce d'une lecture chez elle, et l'habile comédien n'y consentait qu'après s'être fait longtemps prier. Quand le comte et la comtesse du Nord vinrent en France, ils voulurent connaître *le Mariage de Figaro*. «La pièce nous intéressa beaucoup,» dit la baronne d'Oberkirch [1694]. Fort de toutes ces approbations, Beaumarchais écrivit au lieutenant de police pour réclamer de nouveau l'autorisation de

faire jouer son œuvre, en affirmant qu'il y avait fait de grands changements [1695]. Le lieutenant de police, ou plutôt le garde des sceaux, fit la sourde oreille; mais en juin 1783 les sollicitations devinrent plus pressantes et la permission fut accordée. Les acteurs de la Comédie-Française reçurent ordre d'apprendre la pièce, et le premier gentilhomme de la chambre autorisa M. de la Ferté à prêter pour ce spectacle l'hôtel des Menus Plaisirs. Les billets étaient distribués à toute la Cour; déjà les équipages se pressaient à la porte du théâtre; la salle était à demi garnie; à la dernière minute, la représentation fut interdite par lettre de cachet. On juge de la rumeur. «Cette défense du Roi, dit M^{me} Campan, parut une atteinte à la liberté publique. Toutes les espérances déçues excitèrent le mécontentement à tel point que les mots d'*oppression*, de *tyrannie*, ne furent jamais prononcés, dans les jours qui précédèrent la chute du Trône, avec plus de véhémence [1696].»

Louis XVI avait cru faire un acte de vigueur; il ne le soutint pas, et ce fut un acte de faiblesse. Lui-même se méfiait de sa fermeté: «Vous verrez, dit-il un jour, que M. de Beaumarchais aura plus de crédit que M. le garde des sceaux.» Singulier signe du temps et plus étrange signe de caractère que ce mot d'un souverain qui faisait si bon marché de son autorité et de celle de ses ministres. Il ne se trompait pas d'ailleurs: trois mois après cette interdiction, la pièce était représentée, non pas encore en public, mais devant une partie de la Cour et en présence d'un frère du Roi. C'était M. de Vaudreuil qui, voulant offrir dans sa maison de Gennevilliers un divertissement nouveau et piquant, s'était chargé d'obtenir la levée de la défense. Comment l'obtint-il? Nous ne savons. La seule chose certaine, c'est la vivacité des désirs de cette société frivole. «Hors du *Mariage de Figaro* point de salut,» écrivait Vaudreuil au duc de Fronsac, et celui-ci dépêchait en toute hâte un courrier à Beaumarchais, alors en Angleterre, afin d'obtenir prompt satisfaction pour l'impatience de son ami, de «ces dames», et du comte d'Artois [1697].

La brèche était faite. «La présence de M^{gr} le comte d'Artois et le mérite réel de cette charmante pièce détruisaient enfin tous les obstacles qui avaient retardé la représentation et conséquemment le succès,» écrivait M. de Vaudreuil à l'auteur [1698]. Il ne s'agissait plus que de trouver un biais pour achever de démanteler la place. Le biais fut trouvé. Le Roi, assailli de sollicitations, répondit qu'il y avait encore des choses qui ne devaient pas

rester dans l'ouvrage; qu'il fallait nommer de nouveaux censeurs et que l'auteur ferait d'autant plus facilement des coupures que la pièce était longue. C'était capituler. Les nouveaux censeurs ne s'y trompèrent pas: ils demandèrent quelques modifications sans importance et, le 27 avril 1784, *le Mariage de Figaro* fut joué au Théâtre-Français. Louis XVI croyait à un échec; convaincu que les suppressions exigées retrancheraient tout l'intérêt et par là enlèveraient toute la saveur de la pièce, il demanda à M. de Montesquiou: «Eh bien, qu'augurez-vous du succès?»—«Sire, j'espère que la pièce tombera.»—«Et moi aussi,» répliqua le Roi ^[1699],—«Oui, disait de son côté Sophie Arnould, c'est un ouvrage à tomber cinquante fois de suite.»

On sait qui eut raison, de Louis XVI ou de M^{lle} Arnould. «Il y a quelque chose de plus fou que ma pièce,» disait Beaumarchais lui-même, «c'est le succès.» Qui ne connaît le tableau de la première représentation? Tout Paris s'étouffant aux abords du théâtre; «les cordons bleus confondus dans la foule et se coudoyant avec les Savoyards; les gardes dispersés, les portes enfoncées, les grilles de fer brisées sous les efforts des assaillants ^[1700],» la salle comble; Monsieur lui-même venu en grand équipage; le parterre et les loges, agressifs ou frivoles, saluant d'acclamations bruyantes toutes ces tirades spirituelles ou cyniques, qui minent audacieusement l'ordre de choses établi; et, au fond d'une loge grillée, trois hommes, dont le nom personnifie trois des puissances du temps, la littérature, le Parlement, le gouvernement: Beaumarchais, l'abbé Sabattier, l'abbé de Calonne, réunis après un joyeux dîner, jouissant ensemble de ce succès tant attendu, ou plutôt assistant gaiement à ce tumulte, qui est comme le prélude et l'image de l'assaut livré à la monarchie.

Quelle fut la part de la Reine dans toute cette affaire? Il est assez difficile de l'établir. M^{me} Campan prétend qu'elle «témoigna son mécontentement à toutes les personnes qui avaient aidé l'auteur du *Mariage de Figaro* à surprendre le consentement du Roi pour la représentation de sa comédie ^[1701]». D'un autre côté, le regretté historien de Beaumarchais, M. de Loménie, cite une lettre du duc de Fronsac à Papillon de la Ferté, qui contient cette phrase: «La Reine m'a dit que le Roi consentait à ce que *le Mariage de Figaro* fût joué à Gennevilliers ^[1702].» Marie-Antoinette fut-elle simplement chargée de redire à MM. de Fronsac et de Vaudreuil la

parole du Roi? Se fit-elle près de son mari l'interprète des désirs de son beau-frère et de son amie? M. de Loménie penche vers la dernière hypothèse et il part de là pour démentir M^{me} Campan. Nous pensons que les deux opinions ne sont pas inconciliables. Il se pourrait,—quoique cela ne soit nullement établi,—que, cédant aux obsessions de sa société, la Reine ait aidé M. de Vaudreuil à obtenir de Louis XVI l'autorisation qu'il sollicitait. Mais il est fort probable aussi qu'elle ait cru, comme l'affirme M^{me} Campan, que Beaumarchais avait fait, dans son œuvre, les «grands changements» dont il se vantait dans sa lettre au lieutenant de police; que ce soit dans cette pensée, et pour «juger les sacrifices faits par l'auteur», qu'elle ait appuyé la demande que faisait, sous *ce prétexte même* ^[1703], M. de Vaudreuil, et qu'ensuite, désabusée sur l'étendue de ces *sacrifices* de Beaumarchais, elle n'ait pas dissimulé son mécontentement à ceux qui s'étaient ainsi prêtés à la tromper et à tromper le Roi ^[1704]. Ce qui est certain en tout cas, c'est qu'elle n'assista pas à la représentation de Gennevilliers, et qu'on ne la voit plus paraître, à aucun titre, dans les négociations qui suivirent pour obtenir une permission de représentation publique, pour laquelle Louis XVI, nous l'avons dit, exigea l'examen de deux nouveaux censeurs.

Mais la Reine était femme; elle était vive; elle oubliait vite, trop vite même, les offenses surtout. Le Roi, dans un moment d'humeur, provoqué, dit-on, par une plainte de Monsieur, avait envoyé Beaumarchais non pas à la Bastille, mais, ce qui était plus humiliant, à Saint-Lazare. La Reine, comme le public, et le Roi lui-même, quand il fut plus calme, vit là une injustice; elle voulut la réparer délicatement: elle entreprit de jouer elle-même, sur son petit théâtre de Trianon, non pas sans doute *le Mariage de Figaro*, mais *le Barbier de Séville*, et par une distinction inusitée, elle y invita l'auteur. Les répétitions se firent sous la direction de Dazincourt, qui venait de remporter un éclatant succès dans *le Mariage de Figaro*; la représentation eut lieu le 19 août 1785. La Reine jouait Rosine; elle affectionnait ces rôles de jeune femme, moitié naïve, moitié rusée, simple et coquette à la fois. Le comte d'Artois faisait Figaro; M. de Vaudreuil, Almaviva; le duc de Guiche, Bartholo; le bailli de Crussol, Basile. C'était un spectacle en tout petit comité; au dire de Grimm, ce fut un succès. «Le petit nombre de spectateurs admis à cette représentation, écrit-il, y a trouvé un accord, un ensemble qu'il est bien rare de voir dans des pièces jouées par

des acteurs de société; on a remarqué surtout que la Reine avait répandu, dans la scène du 4^{me} acte, une grâce et une vérité qui n'auraient pu manquer de faire applaudir avec transport l'actrice même la plus obscure.»

«Nous tenons ces détails, ajoute-t-il, d'un juge sévère et délicat, qu'aucune prévention de cour n'aveugle jamais sur rien ^[1705].»

Pour l'artiste, c'était un triomphe; pour la souveraine, une imprudence. Si petit que fût le nombre des spectateurs, le bruit d'une pareille représentation dépassa vite les bornes de l'étroite enceinte où elle était renfermée, et il devait paraître étrange de voir un prince du sang lancer,—le fit-il avec talent,—sur le théâtre particulier de la Reine, ces vives ironies de Figaro, qui n'étaient, sous une forme plus gaie, que l'éternelle et envieuse protestation de tout ce qui est petit contre ce qui est grand.

Était-ce donc, de la part de Marie-Antoinette, fantaisie irréfléchie, entraînement du plaisir, vanité d'artiste, simple entêtement féminin?

Nous croyons qu'il y eut plus et mieux que cela.

Peut-être cette entreprise, née d'une pensée de bienveillance et de réparation,—c'est l'opinion de Grimm,—pour un auteur injurieusement traité, poursuivie d'abord par l'attrait d'un divertissement aimé, ne fut-elle poussée jusqu'au bout que dans un sentiment délicat de respect de soi-même. Peut-être la Reine craignit-elle que, si elle renonçait à un projet préparé et annoncé à l'avance, elle ne parût plus émue qu'il ne convenait à son honneur et à sa dignité du grave événement qui mettait le palais en rumeur et que la méchanceté populaire était prête à exploiter contre elle. Quatre jours auparavant, en effet, un violent coup de tonnerre avait éclaté dans ce ciel de Versailles, qui, depuis quelque temps, se chargeait de tant de nuages.

On était en plein procès du Collier.

CHAPITRE XX

Procès du Collier ^[1706].

Une intrigante, un faussaire et une dupe: tels sont les auteurs principaux, tel est en trois mots le résumé du drame étrange, ou plutôt de l'immense escroquerie, qui porte dans l'histoire le nom de *Procès du Collier*.

L'intrigante, ce fut la comtesse de la Motte-Valois; le faussaire, Rétaux de Villette; la dupe, le prince Louis de Rohan, archevêque de Strasbourg, grand aumônier de France et cardinal; la victime vraie, la Reine.

Ce n'était cependant pas la première fois que des fripons abusaient du nom de Marie-Antoinette. Dès 1777, la femme d'un trésorier de France, nommé Cahouet de Villiers, jadis mêlée aux intrigues qui avaient porté à la Cour M^{me} du Barry ^[1707], avait donné l'exemple et en quelque sorte tracé la voie à M^{me} de la Motte. Intimement liée avec un intendant des finances de la Reine, M. de Saint-Charles, elle avait réussi, par l'intermédiaire de ce dernier, à se procurer un registre aux armes de Marie-Antoinette et des ordonnances à brevet, signées d'avance; puis, en contrefaisant habilement l'écriture royale, elle avait fabriqué de fausses lettres, où la jeune princesse dans le style le plus familial et le plus tendre, la priait de faire pour elle l'acquisition de divers objets de fantaisie ^[1708]. Ces billets et ce registre, montrés avec un certain mystère; des confidences, habilement semées sur de prétendues audiences obtenues à Versailles, avaient accrédité l'opinion que M^{me} de Villiers jouissait en effet d'une auguste confiance. Poussant alors l'audace plus loin, elle inventa de nouvelles lettres, où la Reine la chargeait de lui procurer des sommes relativement considérables, dont elle avait, disait-elle, un pressant besoin, et qu'elle n'osait pas demander au Roi. Dupes de ce crédit supposé, et jaloux de faire ainsi leur cour à leur souveraine, un trésorier du duc d'Orléans, Béranger, et un banquier, nommé

de Lafosse, remirent à l'intrigante, le premier cent mille écus, le second cent mille francs.

Mais Béranger eut des doutes; il les communiqua à M. de Sartines; la fraude fut découverte; M^{me} de Villiers arrêtée. Mercy aurait voulu que la connaissance de cette ténébreuse machination fût renvoyée à la justice ordinaire. «Tout ce qui tient à la gloire de la Reine, disait-il, doit être mis dans le plus grand jour [1709].» Mais le comte de Maurepas s'opposa à un jugement public. Craignit-il l'éclat du scandale? Eut-il peur, comme l'insinuaient quelques-uns, que son neveu d'Aiguillon fût impliqué dans l'affaire [1710]? Toujours est-il qu'une commission spéciale fut saisie du procès. M. de Villiers, mis personnellement hors de cause, mais condamné au remboursement des sommes volées, fut ruiné par cette restitution; sa femme fut enfermée à Sainte-Pélagie, et l'affaire, après avoir fait un peu de bruit, ne tarda pas à être oubliée [1711].

Mais si hardie que fût l'entreprise, qu'était-ce que ce misérable larcin de quatre cent mille francs, à côté du coup de main gigantesque, rêvé et exécuté par M^{me} de la Motte?

Jeanne de Saint-Rémy-Valois, comtesse de la Motte, descendait d'un baron de Saint-Rémy, fils naturel de Henri II. Dernier représentant de cette branche d'origine royale, jadis propriétaire des importants domaines d'Essoye, de Fontette et de Vazelle, mais depuis longtemps tombé dans la misère, son père, après avoir vécu de chasse et de maraudage [1712], était mort à l'hôpital; sa mère avait suivi un soldat. Restée sans ressources, avec un frère plus jeune qu'elle, M^{lle} de Saint-Rémy avait d'abord vécu de la charité publique. Le curé de sa paroisse, ému de compassion pour ces tristes débris d'une race déchue, les avait recommandés à l'évêque de Langres, M^{gr} de la Luzerne, et à la marquise de Boulainvilliers, femme du prévôt de Paris, qui habitait aux environs de Fontette. Le prélat et la grande dame s'intéressèrent aux enfants, mirent le fils dans une maison d'éducation à Bar-sur-Seine [1713] et les filles en pension à Passy [1714], où M^{me} de Boulainvilliers les prit sous sa protection.

«Ainsi, dit le comte Beugnot, qui les avait beaucoup connus, les derniers descendants de Valois passèrent de l'état presque sauvage à l'état civilisé

[1715].» Six ans après, Jeanne de Saint-Rémy sortit de la pension de Passy et fut placée chez une maîtresse, où elle resta trois années pour apprendre l'état de couturière [1716].

D'un autre côté, M^{gr} de la Luzerne avait fait remettre à Chérin les papiers des orphelins. Chérin vérifia la généalogie, en reconnut l'authenticité, et, sur un certificat délivré par lui, le Roi accorda au fils du baron de Valois une pension de huit cents francs et son admission gratuite dans la marine, où il se conduisit bien et parvint au grade de lieutenant de vaisseau; à chacune des filles, une pension égale à celle de leur frère «à titre de subsistance [1717]», et, au bout de deux années passées chez M^{me} de Boulainvilliers, une place à l'abbaye d'Yerres, près Montgeron d'abord [1718], puis à l'abbaye de Longchamps, avec l'espérance secrète que le fils prononcerait ses vœux dans l'ordre de Malte, et que les filles, une fois entrées au couvent, n'en sortiraient plus [1719].

Mais ce n'était pas l'affaire de M^{lle} de Valois, qui ne se sentait aucun goût pour la vie religieuse. Un beau matin, les deux sœurs s'évadèrent de Longchamps et, après un voyage accidenté, vinrent échouer à Bar-sur-Aube, à l'auberge de la *Tête-rouge*, avec six francs dans leur poche. Une dame du pays, M^{me} de Surmont, touchée de pitié, les reçut chez elle et les mit momentanément à l'abri du besoin [1720].

Jeanne de Saint-Rémy, sans être précisément belle, avait cette grâce piquante qui séduit souvent plus que la beauté. Sa taille était médiocre, mais svelte et bien prise; sa bouche trop grande mais bien garnie; ses yeux bleus, cachés sous des sourcils noirs; sa main bien faite; son pied très petit; son teint d'une blancheur remarquable; son sourire enchanteur. Sans instruction, mais d'un esprit vif et pénétrant, d'un caractère entreprenant et hardi, affectant au besoin la timidité et la douceur, mais résolue à arriver à son but, sans principes d'ailleurs qui la gênassent, elle voulut plaire et elle plut. Un neveu de M^{me} de Surmont, le comte de la Motte, qui servait dans la gendarmerie, était venu en congé de semestre dans sa famille; au bout de peu de mois, le 6 juin 1780, un mariage nécessaire faisait de lui l'époux de la descendante de Henri II. Il apportait à sa femme un beau nom, une expression de figure assez aimable, malgré un visage laid, beaucoup de

dettes et peu de scrupules, une grande habileté aux exercices du corps, et un esprit tourné vers les aventures subalternes ^[1721].

Il fallait vivre, et l'on n'avait rien qu'une pension de huit cents livres. M^{me} de Surmont avait mis le jeune ménage à la porte de chez elle. Une sœur de M. de la Motte, M^{me} de Latour, chez qui l'on se retira dans le premier moment, «n'ayant elle-même qu'un peu moins qu'il lui fallait pour vivre, ne pouvait pas longtemps supporter la survenance des deux nouveau venus ^[1722].» Le mari rejoignit son régiment à Lunéville et Nancy. Mais la misère venait: on résolut d'exploiter le certificat de Chérin et le souvenir des Valois. On eut recours à M^{me} de Boulainvilliers, qui, toujours bienveillante pour sa protégée, la présenta, au mois de septembre 1781 ^[1723], au grand aumônier de France, le cardinal de Rohan, en ce moment à son château de Saverne.

C'était un premier pas; mais M^{me} de la Motte rêvait mieux. Au mois de novembre de la même année, M. de la Motte donna sa démission, et les deux époux partirent pour Paris, ce grand refuge de tous les intrigants et tous les déclassés. Le malheur les y poursuivit; à peine y étaient-ils arrivés que leur protectrice, M^{me} de Boulainvilliers, mourut de la petite vérole ^[1724]. M^{me} de la Motte ne se découragea pas: elle s'installa avec son mari dans un mauvais hôtel garni de la rue de la Verrerie, l'hôtel de Reims ^[1725], y vécut de privations et d'expédients, multiplia ses démarches, obtint pour M. de la Motte une place de surnuméraire dans les gardes du corps de M. le comte d'Artois, eut une audience du maréchal de Richelieu ^[1726], se fit voir à Versailles, y prit une chambre garnie, pénétra jusqu'au salon de service de Madame, feignit d'y tomber en défaillance, et reçut de la princesse, émue de pitié, un secours de quelques louis, s'adressa de tous côtés, à M. d'Ormesson, à M. de Calonne, à la duchesse d'Orléans, en obtint des sommes peu considérables, aumônes plutôt que présents ^[1727], échoua près de la comtesse d'Artois ^[1728], rêva dès lors, et malgré ces échecs, de s'élever plus haut, jusqu'à la Reine ^[1729]; alla, en attendant, à Luciennes, solliciter de M^{me} du Barry une place de dame de compagnie, ou tout au moins la remise d'un placet au Roi ^[1730]; puis enfin, criblée de dettes, ne recevant que des paroles vagues ou de maigres secours, ne sachant à quel saint se vouer, se retourna vers le grand seigneur auquel l'avait recommandée sa

protectrice, et, au mois de juin 1782, demanda une audience au cardinal de Rohan. Elle le vit, lui plut, le toucha par le tableau de sa misère, revint le voir; avec son esprit vif et pénétrant, ne tarda pas à le juger, et, sentant qu'elle avait trouvé là, dans ce prélat vaniteux, prodigue et libertin, une mine aussi abondante que facile, s'y attacha et ne le quitta plus.

Louis-René-Edouard, prince et cardinal de Rohan, grand aumônier de France, n'étant encore que coadjuteur de son oncle, l'évêque de Strasbourg, et connu alors sous le nom de prince Louis, avait été nommé, en 1771, grâce à l'influence de deux membres de sa puissante maison, la comtesse de Marsan et le prince de Soubise, ambassadeur à Vienne. Une assez mauvaise réputation l'y avait précédé, et Marie-Thérèse avait été tentée un moment de refuser ce «mauvais sujet ^[1731]», «plus soldat que coadjuteur ^[1732],» disait la Reine. Léger, peu sûr, d'un caractère porté à l'intrigue, libéral et fastueux jusqu'à la prodigalité, sans jugement et sans mœurs, mais avec une tournure noble ^[1733], les dehors séduisants d'un homme du monde et les grandes manières d'un homme de race, le prince de Rohan était à la fois l'idole des dames et un sujet de scandale pour les gens sérieux. Sa conduite en Autriche ne démentit pas l'opinion qu'on s'était formée sur son compte. Il avait cherché d'abord à se concilier les bonnes grâces de l'Impératrice, en affichant une réserve presque puritaine; mais la contrainte qu'il s'était imposée ne put durer, et, au bout de deux mois à peine, Marie-Thérèse écrivait:

«Je ne saurais donner mon approbation à l'ambassadeur Rohan; c'est un gros volume, farci de bien mauvais propos, peu conformes à son état d'ecclésiastique et de ministre, et qu'il débite avec impudence en toute rencontre; sans connaissance d'affaires et sans talents suffisants, avec un fonds de légèreté, présomption et inconséquences. On ne saurait faire compte ni sur ses explications, ni sur ses rapports. La cohue de sa suite est de même, sans mérite et sans mœurs. Je ne vous le dis pas dans le but de vous faire demander son rappel; mais si sa Cour prenait elle-même ce parti, je serais très contente ^[1734].»

Pendant deux ans, ce furent les mêmes plaintes contre «ce mauvais original d'extravagances et d'étourderies ^[1735]», qui ne respectait rien, pas même son caractère sacré, et se qualifiait cyniquement lui-même de

«prêtraille ^[1736]». La conduite des gens de l'ambassade n'était pas mieux réglée que celle de l'ambassadeur; valets et maître étaient à l'unisson.

Tandis que les premiers maltrahaient les secrétaires de la Cour, foulaient aux pieds de leurs chevaux les sentinelles du palais, rouaient de coups les paysans des environs, se faisaient rosser à leur tour, et, par leurs provocations perpétuelles, réveillaient, chez le peuple de Vienne, les vieilles antipathies nationales contre les Français, le second usait de ses privilèges d'ambassadeur pour se livrer à la contrebande, ce qui ne l'empêchait pas d'être perdu de dettes, malgré sa grande fortune et ses riches abbayes, traversait en équipage de chasse une procession de la Fête-Dieu, bravait l'opinion, narguait l'Impératrice, supposait de fausses lettres de Marie-Thérèse ^[1737], inondait la Cour de Versailles et les salons de Paris, voire même ceux de Vienne, de propos méchants et mensongers contre la mère et la fille, et réussissait même à soulever contre la Dauphine la mauvaise humeur de l'Empereur ^[1738]. Son secrétaire, l'abbé Georgel, ancien Jésuite, intrigant, vindicatif, l'aidait puissamment dans cette honnête besogne de calomnies et de fabrications de lettres ^[1739].

Les choses en étaient venues à ce point que Marie-Thérèse redoutait pour sa fille la rancune du prince Louis ^[1740] et que l'ardeur avec laquelle elle souhaitait son départ la laissait même indifférente au choix de son successeur ^[1741]. En revanche, la société de Vienne ne déguisait pas ses sympathies pour un personnage dont les larges dépenses, le grand train de maison, les manières galantes l'éblouissaient; toutes les dames, jeunes ou vieilles, laides ou belles, raffolaient de lui ^[1742]. Joseph II, tout en le méprisant ^[1743], s'amusait de ses «bavardages et turlupinades», et Kaunitz, plus soucieux des intérêts de la politique que de ceux de la morale, s'arrangeait fort d'un ministre dont la légèreté ne «l'incommodait pas ^[1744]».

On a voulu faire du prince de Rohan une victime des ressentiments de l'Autriche, sacrifiée par Marie-Antoinette, parce qu'il avait habilement découvert les secrets de la diplomatie impériale. La réponse à cette assertion de quelques historiens se trouve dans cette phrase de Marie-Thérèse: «L'ambassadeur Rohan est toujours le même; l'Empereur et Kaunitz le goûtent assez; l'un s'amuse à lui faire dire des misères et l'autre est content de son peu de capacité ^[1745].» La vérité est que le futur héros du

procès du Collier n'était pas meilleur diplomate qu'il n'était prélat régulier, et que Marie-Antoinette, en lui témoignant en toute circonstance une invincible antipathie, n'a pas eu à servir les rancunes de sa famille; elle n'a fait que céder à la répugnance naturelle d'une âme honnête pour un prêtre si peu digne de son état. Le duc d'Aiguillon lui-même appréciait son agent à sa juste valeur ^[1746], et si le prince Louis conservait un poste qu'il remplissait si mal, il le devait aux mêmes causes qui l'y avaient élevé, au crédit de sa famille et aux intrigues du prince de Soubise et de la comtesse de Marsan.

Ce crédit baissa avec l'avènement de Louis XVI, et un des premiers actes du nouveau souverain fut le rappel d'un ambassadeur qui, disait la Reine, «déhonorait la France plus encore qu'il ne scandalisait l'Autriche ^[1747].» Les dames de Vienne furent au désespoir et ne se consolèrent qu'en portant, monté en bague, le portrait de leur favori ^[1748].

Joseph II et Kaunitz avaient leurs motifs de regrets. On fit des démarches à Versailles afin d'obtenir le maintien de l'ambassadeur, ou tout au moins pour lui un témoignage éclatant de faveur. Le Roi fut inflexible: il refusa de recevoir le prince de Rohan; la Reine ne voulut pas lui parler ^[1749]. Une pension de cinquante mille livres pour payer ses dettes, jusqu'à ce qu'il fût en possession de l'évêché de Strasbourg, fut le seul dédommagement de sa disgrâce ^[1750]. Mais les Rohan ne se décourageaient pas: leur ambition, toujours en éveil pour celui sur lequel reposaient, pensaient-ils, les meilleures espérances de leur race ^[1751], ne négligeait aucun moyen d'influence: le prince de Soubise, la princesse de Guéménée, sa fille, alors particulièrement bien vue de la Reine, la comtesse de Marsan surtout, l'âme de toutes ces intrigues et qui, malgré la diminution de sa faveur, conservait toujours, aux yeux de Louis XVI, le bénéfice de son ancien titre de gouvernante des Enfants de France, réunissaient leurs efforts, soit en France, soit à l'étranger, pour accumuler sur la tête du prince Louis dignités et richesses.

Tant de persévérance réussit: le roi de Pologne, «digne protecteur d'un tel protégé ^[1752],» disait Marie-Thérèse, obtint, à défaut du Roi de France qui se refusait à en faire la demande, le chapeau de cardinal pour le coadjuteur de Strasbourg. La Sorbonne le nomma son proviseur, le 31 janvier 1782,

quoique, pour parler le langage du temps, il ne fût pas «de la maison», et qu'on lui reprochât les scandales de sa jeunesse et le peu de sûreté de sa doctrine ^[1753]; et Louis XVI lui-même, harcelé par son ancienne gouvernante, lié d'ailleurs par un engagement écrit de son aïeul, se laissa aller, dans un moment de faiblesse, à assurer au prince la survivance de la charge de grand aumônier.

La Reine eut beau insister auprès de son mari pour annuler ou détourner l'effet de cette imprudente promesse; elle eut beau lui faire donner sa parole d'honneur que le coadjuteur de Strasbourg n'aurait jamais la grande aumônerie de France. Le lendemain même de la mort du titulaire de la place, cardinal de la Roche-Aymon, la comtesse de Marsan, avertie par Maurepas, était chez le Roi à son réveil, et, malgré ses tergiversations et ses répugnances, lui arrachait la nomination du prince Louis au poste vacant depuis quelques heures, avec cette condition illusoire qu'il donnerait sa démission au bout d'un an. C'était le compromis qu'avait imaginé le faible Louis XVI, pour tenir sa promesse aux Rohan, sans manquer de parole à la Reine.

Les vœux de l'ambitieuse gouvernante étaient comblés: son favori était grand aumônier et cardinal, membre de l'Académie française, proviseur de la Sorbonne, supérieur général de l'Hospice des Quinze-Vingts, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, en attendant qu'il fût évêque de Strasbourg, abbé de Saint-Waast, de la Chaise-Dieu, de Marmoutiers, possesseur de huit cent mille livres de rentes en biens d'église, et, s'il se pouvait,—c'était là le couronnement de ses rêves,—premier ministre ^[1754]!

«Je regarde comme un très grand mal que le prince de Rohan occupe cette place,—de grand aumônier,—disait Mercy; son audace en intrigue peut devenir dangereuse à la Reine ^[1755].» Et Marie-Thérèse de son côté écrivait à sa fille:

«La place que Rohan doit occuper m'afflige; c'est un cruel ennemi, tant pour vous que pour ses principes, qui sont des plus pervers. Sous un dehors affable, facile, prévenant, il a fait beaucoup de mal à Vienne, et je dois le voir à côté du Roi et de vous! Il ne fera guère non plus honneur à sa place comme évêque ^[1756].»

Les pressentiments de Mercy et de Marie-Thérèse ne les trompaient pas; mais ce fut moins peut-être l'audace du prince que sa vanité qui devint dangereuse. Traité par Marie-Antoinette avec une froideur marquée, mal reçu même quand il vint faire les remerciements d'usage ^[1757], irrité, humilié, froissé dans son amour-propre de grand seigneur, alarmé dans son ambition de courtisan, sentant que le crédit de la Reine grandissait chaque jour et que l'avoir pour ennemie c'était se condamner à l'impuissance, le cardinal, sans que ses amis renonçassent pour lui à leur guerre de menées secrètes, de propos malveillants et d'attaques anonymes ^[1758], se donnait personnellement et ostensiblement tout le mal possible, écrivait lettres sur lettres pour rentrer en grâce et se procurer un accès favorable près de la jeune souveraine ^[1759]. Il n'aboutissait qu'à l'importuner, sans réussir à la faire changer d'avis sur son compte ^[1760].

L'inutilité de ses démarches ne le rebutait pas, et son désir aveugle, irrité par l'insuccès, le rendait capable de toutes les extravagances. S'il faut en croire M^{me} Campan, il se serait laisser duper une première fois par une femme Goupil, intrigante consommée, échappée de la Salpêtrière, qui lui avait laissé croire qu'elle le raccommoderait avec la Reine ^[1761]. Plus tard, lorsque Marie-Antoinette donna au comte et à la comtesse du Nord un souper et une fête à Trianon, le cardinal avait eu la présomptueuse fantaisie de s'introduire dans le jardin; n'osant en demander la permission à la Reine, qui l'aurait refusée, il avait gagné le concierge en lui promettant de rester dans sa loge; mais il n'avait pas su tenir son engagement, s'était placé par deux fois sur le passage de la famille royale, et, malgré la redingote dont il avait affublé son incognito, ses bas rouges l'avaient trahi. La Reine, courroucée de l'audace du prélat et de la complaisance du concierge, avait, le lendemain même, renvoyé ce dernier, et il avait fallu les sollicitations pressantes de M^{me} Campan, touchée de la misère d'un père de famille, pour que l'infidèle employé fût réintégré dans ses fonctions ^[1762]. Mais si la souveraine consentait à pardonner au suborné, elle ne négligeait aucune occasion de manifester son indignation et son mépris au suborneur. Elle n'était pas seulement inflexible, elle était inaccessible ^[1763]. Malgré les démarches de sa famille, malgré ses propres efforts, l'infortuné cardinal ne pouvait obtenir d'elle ni une parole, ni même un regard. Tous les mémoires du temps, comme les pièces du procès l'attestent ^[1764]: jamais, croyons-

nous, fait historique n'a été mieux établi que cette antipathie profonde, réfléchie, persévérante de Marie-Antoinette contre le prince de Rohan, et, se développant parallèlement, le désir immodéré de ce dernier de fléchir une rigueur, si préjudiciable à son ambition, si mortifiante pour sa vanité.

Les choses en étaient là, et le cardinal était tout meurtri encore de sa récente escapade de Trianon ^[1765], lorsque, le 24 juin 1782, il entra en relations avec M^{me} de la Motte. Quelle fut l'importance des secours accordés par le grand aumônier à la descendante des Valois? Se bornèrent-ils à quelques louis octroyés de distance en distance, comme le prétendit le cardinal ^[1766]? S'élevèrent-ils à la somme considérable de quatre-vingt mille livres, comme l'affirma M^{me} de la Motte ^[1767]?

Malgré le mystère qui règne sur ce point, la situation, longtemps précaire, des époux la Motte, leurs expédients, tels que: engagements d'effets, vente de brevet de pension, emprunts, etc., ce mélange même de faste apparent et de gêne réelle, qui est le luxe et le signe des besogneux, semblent donner raison au cardinal. Mais en même temps il ne paraît pas moins certain que, pendant deux ans, les rapports de M^{me} de la Motte avec l'évêque de Strasbourg furent assez fréquents, plus fréquents que le prince ne consentit à l'avouer plus tard ^[1768]. Touché par la situation malheureuse de cette femme, séduit par son esprit, captivé par sa grâce, enlacé par son habileté, il ne tarda pas à subir son charme et à le montrer. Dès 1783, il la cautionnait d'une somme de cinq mille cinq cents livres, empruntée à un Juif de Nancy ^[1769], l'appuyait près du contrôleur général ^[1770], lui donnait des conseils pour la rédaction des mémoires qu'elle présentait au Roi et aux ministres ^[1771], la recevait à Strasbourg, écoutait ses confidences, et vraisemblablement lui faisait les siennes.

Au bout de deux ans, l'intérêt que le grand aumônier portait à M^{me} de la Motte et sa confiance en elle étaient assez établis pour qu'un beau jour, au mois de mars 1784, elle ait osé lui faire le récit suivant:

«Elle était enfin arrivée, ou du moins près de toucher à son but. Grâce à une haute faveur, les terres, la fortune, le rang de sa famille allaient lui être rendus. Et la protectrice qui la patronnait n'était autre que.... la Reine. Cette princesse, émue de l'infortune imméritée de la petite-fille de Henri II, ne

pouvait souffrir que le sang des Valois fût réduit à une position aussi précaire. Elle en soutenait les restes de son appui; elle faisait plus: elle les honorait de son amitié et leur accordait sa confiance ^[1772], et ne dédaignait pas, dans les entrevues secrètes qu'elle avait avec M^{me} de la Motte, de la charger des plus délicates missions.»

Rien n'était vrai dans ce récit, et, dix-huit mois plus tard, Marie-Antoinette pouvait affirmer hautement que «cette intrigante du plus bas étage n'avait nulle place à Versailles et n'avait jamais eu d'accès près d'elle ^[1773]». M^{me} de la Motte elle-même, dans son interrogatoire du 20 janvier 1786, fut contrainte d'avouer «*qu'elle n'avait jamais eu occasion ni prétexte de parler à la Reine* ^[1774]». Une seule fois, le 2 février 1783, elle lui avait présenté un placet; Marie-Antoinette avait passé outre, sans faire attention à la solliciteuse et sans garder de sa personne aucun souvenir ^[1775]. Seule de la famille royale, Madame s'était un instant intéressée à la petite fille des Valois et avait fait porter sa pension de huit cents livres à quinze cents ^[1776]. Mais à cela s'étaient bornées les hautes relations de M^{me} de la Motte à Versailles. Le cardinal n'eût pas dû l'ignorer, et quoiqu'il ait prétendu que sa disgrâce ne le mettait pas «à portée de connaître ces détails ^[1777]», le crédit des Rohan était assez puissant et ses rapports avec la Cour assez fréquents pour qu'il eût pu vérifier les faits, s'il l'avait voulu. Mais il ne semble pas y avoir songé sérieusement. Fasciné par M^{me} de la Motte, il la crut sur parole. Pour achever de le captiver, elle lui montra, avec des apparences de mystère qui doubleraient l'importance de la communication, des lettres qu'elle prétendait lui avoir été écrites par la Reine; «elle commettait des faux pour accréditer des mensonges ^[1778]». Ces lettres contenaient des mots de bonté à son adresse, des expressions familières et affectueuses: «ma chère comtesse», «mon cher cœur.» Le cardinal eût pu contrôler l'écriture; il ne s'en inquiéta même pas.

De solliciteuse, l'habile intrigante se posa en protectrice: pleine de gratitude pour les bontés de M. de Rohan, elle était prête à employer en sa faveur le crédit que lui assurait la bonté de Marie-Antoinette. Mieux encore, elle avait commencé déjà, et les premiers indices qu'il lui avait été donné de recueillir étaient de nature à lui inspirer les plus sérieuses espérances ^[1779].

Il n'y avait plus qu'à achever une œuvre en si bonne voie, et c'est à quoi elle ne manquerait pas.

On croit aisément ce qu'on désire: le cardinal fut séduit. Rentrer dans les bonnes grâces de la Reine, c'était le plus cher de ses rêves. Comment douter de la parole d'une femme qui s'apprêtait à lui rendre un tel service, d'une femme, d'ailleurs, il faut le dire, à laquelle lui-même n'avait jamais fait que du bien ^[1780]? En rouée consommée, M^{me} de la Motte avait soin de tenir le crédule prélat sans cesse en haleine: «les préventions de la Reine se dissipaient peu à peu; sa sévérité fléchissait; elle consentait même à ce que M. de Rohan lui exposât par écrit sa justification.» Aussitôt le cardinal s'empresse de rédiger un mémoire où il accumule tout ce qui lui paraît propre à dissiper le mécontentement de la souveraine. Le mémoire est confié à M^{me} de la Motte, et, quelques jours après, l'aventurière rapporte une prétendue réponse de la Reine, ainsi conçue:

«J'ai lu votre lettre; je suis charmée de ne plus vous trouver coupable. Je ne puis encore vous accorder l'audience que vous désirez. Quand les circonstances le permettront, je vous ferai prévenir. Soyez discret ^[1781].»

Le cardinal est transporté; il répond à ce billet quelques lignes, où il se confond en remerciements. Et dès lors s'établit, entre lui et Marie-Antoinette, par l'intermédiaire de la comtesse, une correspondance supposée, qui achève l'aveuglement du malheureux prélat: correspondance remplie, de la part du cardinal, d'une exagération de reconnaissance dont rien ne saurait donner l'idée, et en même temps des plus incroyables rêves d'ambition; pleine, dans les lettres de la Reine, de sentiments d'intérêt et de confiance. Ces prétendues lettres, écrites sur du petit papier bleu à vignettes et à tranches dorées ^[1782], étaient tout simplement fabriquées, sous la direction de M^{me} de la Motte, par un ami de son mari, qui n'avait pas tardé à devenir le sien, et même un peu plus, sous le nom de secrétaire, Rétaux de Villette: ancien gendarme, criblé de dettes, habitué à vivre d'expédients, comme les la Motte, et, comme eux, fort peu délicat sur le choix des expédients; esprit souple et insinuant; bon enfant, d'ailleurs, qui avait une certaine teinte d'arts et de littérature ^[1783], et qui se jetait assez étourdiment dans cette affaire; car il ne prenait pas même soin de déguiser son écriture et d'imiter celle de

la Reine ^[1784]. Mais le cardinal n'y regardait pas de si près. Tout entier à ses espérances, il ne voyait rien.

Une seule chose lui manquait. Cette assurance de pardon, qu'on lui donnait par lettres, il eût voulu l'avoir de vive voix; il lui tardait de l'entendre de la bouche même de la souveraine. Cette audience, qu'on lui promettait, mais qu'on reculait toujours, n'aurait-elle donc pas lieu? M^{me} de la Motte, embarrassée, hésitait, ajournait, éludait. Mais le prélat devenait pressant, et la comtesse, poussée à bout, finit par annoncer que la Reine consentait à voir le grand aumônier. Toutefois, comme il ne lui convenait pas encore de donner un éclat prématuré à un changement de conduite, qui ne manquerait pas d'avoir à la Cour un vif retentissement, ce n'était pas en public, mais le soir, dans les jardins de Versailles, qu'elle lui parlerait. L'aveugle prélat crut tout: un charlatan célèbre, qui vivait dans son intimité, et dans lequel il avait une absolue confiance, Cagliostro, ne venait-il pas de lui prédire que son heureuse correspondance pondance le placerait au plus haut point de sa fortune, et que son influence dans le gouvernement allait devenir prépondérante ^[1785]? A partir de ce jour, haletant, anxieux, si heureux qu'il se demandait parfois s'il n'était pas le jouet d'un rêve, l'oreille tendue, l'œil aux aguets, le cardinal, vêtu d'une longue lévite bleue, le chapeau en clabaud, se promenait dans le parc du Château, accompagné d'un des gentilshommes de sa maison, le baron de Planta, attendant l'instant béni qui devait décider de sa fortune et couronner ses espérances ^[1786].

Un soir, le 24 juillet, à onze heures, M^{me} de la Motte vient à lui: «Vite! dit-elle, la Reine permet que vous approchiez d'elle.» Il court, il vole, il précipite sa marche, quoique avec un certain mystère; il arrive dans une allée, près d'une charmille ^[1787]; il aperçoit une femme vêtue de blanc, qui lui tend une rose et murmure ces mots: «Vous savez ce que cela veut dire.» Puis, tout à coup, un homme paraît: «Voici, dit-il à mi-voix, Madame et M^{me} la comtesse d'Artois qui s'avancent.»—«Vite, vite!» s'écrie M^{me} de la Motte. La femme rentre brusquement dans la charmille, et le cardinal se retire, convaincu qu'il a vu la Reine et rêvant les plus brillantes destinées. L'entrevue n'a duré qu'une minute ^[1788]; mais cette minute l'a payé de bien des peines.

Que s'était-il donc passé? Que signifiait cette scène? Et quelle était cette femme?

Dans les premiers jours de juillet, M. de la Motte avait rencontré au Palais-Royal une jeune femme, dont la ressemblance avec la Reine l'avait frappé. C'était une demoiselle Le Guay, «fille du monde,» comme on disait alors, «barboteuse des rues,» écrivait plus tard Marie-Antoinette; connue, dans la société équivoque où elle vivait, sous le nom de M^{lle} d'Oliva. Il l'avait suivie à son domicile et avait lié connaissance avec elle. Sept ou huit jours après ^[1789], il lui annonçait qu'une personne de très grande distinction désirait la voir et qu'il la lui amènerait le soir même. Le soir en effet, la dame en question, qui n'était autre que M^{me} de la Motte, venait à son tour. «Mon cher cœur, dit-elle, vous ne me connaissez pas; mais ayez confiance dans ce que je vais vous dire. Je suis femme attachée à la Cour.» Et elle ajouta: «Je suis les deux doigts de la main avec la Reine; elle m'a mise dans toute sa confiance et elle m'a chargée de trouver une personne qui soit disposée à faire quelque chose pour elle, quand il sera temps. J'ai jeté les yeux sur vous. Si vous y consentez, je vous ferai présent d'une somme de quinze mille francs, et le cadeau de la Reine vaudra bien davantage ^[1790].» Comme preuve à l'appui de son dire, elle exhibait la fameuse lettre fausse qui avait déjà séduit et convaincu le cardinal de Rohan. Surprise d'une proposition de cette nature, mais éblouie par le nom de la Reine et par la perspective d'une protection qu'elle n'avait jamais rêvée, M^{lle} d'Oliva accepta. Il fut convenu que le lendemain M. de la Motte la prendrait en voiture pour la conduire à Versailles. Ce qui fut dit fut fait: à l'heure fixée, M. de la Motte vint chercher sa nouvelle amie avec son compère Rétaux de Villette, et tous trois prirent la route de Versailles; M^{me} de la Motte les y avait devancés, avec sa femme de chambre, Rosalie Briffaut. On descendit place Dauphine, à l'*Hôtel de la Belle-Image*, résidence habituelle de la comtesse.

Les deux intrigants feignirent de sortir un moment; puis ils rentrèrent et annoncèrent à M^{lle} d'Oliva que la Reine était entièrement satisfaite et attendait avec impatience la journée du lendemain.

«Qu'aurai-je donc à faire?» demanda M^{lle} d'Oliva.—«Vous le saurez demain,» répondit mystérieusement M^{me} de la Motte.

Le lendemain, en effet, était le jour fixé pour la scène de haute comédie qui devait se jouer. Quand vint le soir, on procéda à la toilette de l'acteur principal. M^{me} de la Motte ne dédaigna pas d'y présider en personne: aidée de sa femme de chambre, elle fit revêtir à M^{lle} d'Oliva, devenue pour la circonstance baronne d'Oliva, une chemise blanche, garnie d'un dessous rose [1791], lui jeta sur les épaules un mantelet blanc [1792], la coiffa d'une thérèse blanche [1793], puis lui remit une lettre et ajouta: «Je vous conduirai, ce soir, dans le parc; un très grand seigneur s'approchera de vous; vous lui donnerez cette lettre et cette rose en lui disant: «Vous savez ce que cela veut dire.» C'est tout ce que vous aurez à faire.»

Les choses se passèrent comme il avait été convenu et comme nous l'avons raconté. Le très grand seigneur, il est inutile de le dire, n'était autre que le cardinal de Rohan. Troublée par le rôle inattendu qu'elle avait à jouer, M^{lle} d'Oliva oublia bien de remettre la lettre; mais le cardinal n'en avait pas besoin. Il avait reçu la rose; il avait entendu de la bouche de celle qu'il prenait pour la Reine, des mots qui lui semblaient la garantie de son pardon; il n'était plus seulement confiant et crédule: il était aveugle. Sa reconnaissance pour M^{me} de la Motte était désormais sans bornes; sa foi en elle, inébranlable.

«Une ardente ambition, dit le comte Beugnot, se confondait chez lui avec une affection très tendre. Chacun de ces deux sentiments s'exaltait l'un par l'autre, et ce malheureux homme était livré à une sorte de délire...»

«J'ai pu lire en courant quelques-unes des lettres qu'il écrivait alors à M^{me} de la Motte: elles étaient toutes de feu; le choc, ou plutôt le mouvement des deux passions était effrayant [1794].»

Le temps des travaux est passé; M^{me} de la Motte n'a plus qu'à recueillir les profits [1795] et elle n'est pas d'humeur à attendre longtemps. Dès la fin du mois d'août, une lettre, fabriquée par Rétaux, demande au cardinal une somme de soixante mille livres pour des gens auxquels la Reine s'intéresse. Le prélat n'a pas un instant de doute ni d'hésitation. Tout désir de la Reine est un ordre pour lui; le baron de Planta porte la somme indiquée à M^{me} de la Motte, qui, en cette circonstance, comme dans toutes les autres, est l'intermédiaire obligée entre M. de Rohan et Marie-Antoinette [1796]. Sur ces

soixante mille francs, quatre mille,—au lieu des quinze mille promis,—sont versés à M^{lle} d'Oliva, qui continue à ne rien comprendre au rôle qu'on lui a fait jouer, et qui, au bout de quelque temps, est complètement laissée de côté; le reste va subvenir aux dépenses du ménage de la Motte.

Trois mois après, en novembre, nouvelle lettre, sortie, comme la précédente, des mains de Rétaux; nouvelle demande, non plus de soixante, mais de cent mille francs. Comme la première fois, le cardinal paie sans compter; les cent mille livres sont remises par le baron de Planta [1797]. Comme la première fois, la somme passe dans la caisse des la Motte, et va apaiser leurs créanciers ou solder leurs prodigalités.

Leur maison [1798] se monte sur un grand pied: on prend trois nouveaux domestiques; on achète une voiture, des chevaux [1799], des pendules [1800], des bracelets, des diamants [1801], des pierres de toute sorte [1802], une magnifique vaisselle plate [1803]. On n'emprunte plus, on prête [1804]. Et, pour mieux accentuer la métamorphose, M. et M^{me} de la Motte se rendent à Bar-sur-Aube, en grand équipage; tant ils sont empressés de reparaître, dans tout l'éclat de leur fortune, aux yeux de ceux qui les ont vus jadis si misérables. Un fourgon les précède; deux courriers les annoncent; un maître d'hôtel de grand air retient pour leur dîner les approvisionnements les plus chers. Après ces préparatifs, qui ont surexcité la curiosité des Barois, le ménage fait lui-même son entrée dans une élégante berline. Seul, le beau-frère de M. de la Motte, M. de la Tour, qu'une antipathie mal dissimulée rend plus clairvoyant, soupçonne la vérité et qualifie durement son beau-frère de «fat», sa belle-sœur de «drôlesse [1805]».

Cependant, le bruit du crédit de M^{me} de la Motte se répand de tous côtés; on en parle à Paris; on en parle à Versailles; elle-même, par des réticences habiles, par des exhibitions de prétendues lettres royales, toujours écrites par Rétaux, sur le fameux papier bleu à vignettes [1806], entretient soigneusement la légende, et le grand train qu'elle mène donne plus de créance à ses dires. C'est le miroir trompeur qui attire les naïfs, le piège auquel viennent se prendre les niais. Le cardinal de Rohan n'est pas le seul qui se laisse séduire par tout cet artifice, et l'escroquerie de cent soixante mille livres, dont il a été victime, n'est qu'un jeu d'enfant à côté du coup de filet inouï que le hasard va mettre sur le chemin de M^{me} de la Motte.

Deux joailliers de la couronne, Boehmer et Bassange avaient fait monter en collier une magnifique collection de diamants, réunie à grands frais et grâce à de longues recherches. Étonnés eux-mêmes du prix qu'atteignait ce bijou, désespérant de le vendre à d'autres qu'à des souverains, sachant d'ailleurs le goût que la Reine avait, à diverses reprises, manifesté pour les pierreries, ils l'avaient fait proposer au Roi par l'intermédiaire du premier gentilhomme de la Chambre. Louis XVI, émerveillé de la beauté du collier, passionnément épris de sa femme, qui venait de lui donner son premier enfant, avait songé à lui offrir cette éclatante parure comme cadeau de relevailles: il avait porté l'écritoire chez elle. On était alors au début de la guerre d'Amérique. La Reine vit le joyau, l'admira, mais refusa de l'accepter: «Nous avons plus besoin d'un vaisseau que d'un bijou,» répondit-elle simplement ^[1807].

Boehmer fut désolé. Conserver entre ses mains un objet d'une telle valeur, immobiliser un capital de seize cent mille francs,—c'est le prix auquel les experts, Doigny et Maillard, avaient estimé cette riche parure ^[1808],—c'était la ruine. Il fit proposer le collier à divers souverains; tous furent effrayés du prix. Il revint à Marie-Antoinette; elle refusa comme la première fois. Repoussé de partout, le joaillier sollicita une audience, et là, comme saisi de délire, se jeta aux pieds de la princesse, joignit les mains, fondit en larmes: «Madame, s'écria-t-il, je suis ruiné, déshonoré, si vous ne m'achetez mon collier. Je ne veux pas survivre à tant de malheurs. D'ici, Madame, je pars pour aller me précipiter dans la rivière.»—«Levez-vous, Boehmer,» lui dit la Reine d'un ton sévère; «je ne vous ai point commandé ce collier; je l'ai refusé. Le Roi a voulu me le donner, je l'ai refusé de même; ne m'en parlez donc jamais. Tâchez de le diviser et de le vendre, et ne vous noyez pas. Je vous sais très mauvais gré de vous être permis cette scène de désespoir en ma présence et devant cette enfant;»—elle avait près d'elle sa fille, Madame Royale;—«qu'il ne vous arrive jamais de choses semblables. Sortez.» Boehmer se retira navré, et pendant un certain temps on ne le vit plus ^[1809].

Vers le mois de décembre 1784, l'associé de Boehmer, Bassange, entendit parler à un de ses amis, le sieur Achet, du crédit de M^{me} de la Motte. C'était une dernière ressource: il songea à en profiter. A sa demande, Achet alla trouver la comtesse et la pria d'user de son influence pour déterminer la

Reine à acheter un bijou qui ne pouvait convenir qu'à elle. L'aventurière répondit d'une manière évasive, mais exprima le désir de voir l'objet de la négociation. Le joaillier s'empessa d'accéder à ce vœu d'une personne si bien en cour, et, le 29 décembre, Bassange et Achet portèrent le collier chez M^{me} de la Motte. Celle-ci regarda les diamants, les admira, et, sans donner d'assurances positives, laissa cependant des espérances.

Trois semaines s'écoulèrent, et les joailliers commençaient à craindre d'échouer cette fois encore, lorsque, le 21 janvier, M^{me} de la Motte leur annonça que décidément la Reine s'était résolue à faire l'emplette du collier, mais que, ne voulant pas traiter directement cette acquisition, elle en chargeait un grand seigneur, qui jouissait de sa confiance. Trois jours plus tard, le comte et la comtesse vinrent trouver Bassange, dès sept heures du matin, et lui dirent que le grand seigneur en question ne tarderait pas à paraître. Un quart d'heure après, en effet, le négociateur annoncé se présenta: c'était, on le devine, le cardinal de Rohan ^[1810]. Il examina le collier en détail, demanda le prix, puis se retira, en déclarant qu'il rendrait compte de la conversation qu'il venait d'avoir à la personne qui l'avait envoyé, qu'il ignorait encore s'il lui serait permis de la nommer, mais qu'en tout cas il espérait que les joailliers accepteraient ses conditions.

Ces conditions, il les fit connaître le 29 janvier: le prix du collier était fixé à seize cent mille francs; le paiement aurait lieu en quatre termes, de six mois en six mois, le premier devant échoir au 1^{er} août. La livraison du bijou serait faite le mardi 1^{er} février; l'acquéreur restait encore inconnu et exigeait le plus grand secret sur toute l'affaire. Boehmer et Bassange acceptèrent et apposèrent leur signature au bas du traité écrit tout entier de la main du prince de Rohan ^[1811].

Le 1^{er} février, de bon matin, ils se rendaient à l'hôtel de Strasbourg, rue Vieille-du-Temple. Le cardinal leur avoua alors que l'acquéreur du précieux bijou n'était autre que la Reine, et leur montra l'acte d'acquisition, revêtu de l'approbation de cette princesse. Chaque article portait le mot: *Approuvé*, et, au bas de la dernière ligne, était tracée la signature suivante: *Marie-Antoinette de France* ^[1812]. En même temps, le cardinal exhibait aux heureux vendeurs une prétendue lettre de la Reine, qu'il pliait en deux pour ne laisser voir que ces mots: «Je n'ai pas coutume de traiter de cette manière

avec mes joailliers; vous garderez ce papier chez vous et arrangerez le reste, comme vous le jugerez convenable [1813].»

Lettre, approbation, signature étaient fabriquées par Rétaux [1814]. Mais les joailliers ne connaissaient pas l'écriture de la Reine, qui ne leur avait jamais donné d'ordres que de vive voix ou par l'intermédiaire d'une de ses femmes. Plus au courant de la raison commerciale que de la signature royale, ils ne réfléchirent pas à ce qu'avaient d'insolite ces mots: *Marie-Antoinette de France*; ils se retirèrent, convaincus,—et qui ne l'eût été à leur place?—que l'acquéreur du collier était bien la brillante souveraine dont ils savaient le goût pour les parures.

Le soir même, le cardinal partit pour Versailles. Suivi d'un valet de chambre, Schreiber, qui portait le précieux écrin, il alla directement chez M^{me} de la Motte, à l'*Hôtel de la Belle-Image*. A peine y était-il arrivé qu'un homme se présenta, porteur d'une lettre. M^{me} de la Motte la prit, la décacheta, la lut et dit à haute voix que c'était un billet de la Reine et que le porteur était un garçon de la Chambre, nommé Desclaux. Peu d'instants après, cet homme rentra; M. de Rohan n'eut que le temps de se cacher derrière une alcôve de papier, dont la porte était entr'ouverte, et, de là, il vit M^{me} de la Motte remettre le collier au prétendu garçon qui n'était autre que Rétaux. Le cardinal le reconnut positivement pour l'homme qui avait assisté l'année précédente à la scène du bosquet [1815].

Dès le lendemain, 2 février, jour de fête, Bassange est dans la galerie de Versailles, et se place sur le passage de la famille royale pour jouir le premier du spectacle de ses fameux diamants, dont les mille feux vont sans doute étinceler sur le cou de la Reine, quand elle se rendra à la chapelle. Le prince de Rohan est en observation de son côté. Déception complète: la Reine passe; elle n'a que ses bijoux ordinaires. Bassange s'en étonne; mais le cardinal, quoique surpris lui-même, le tranquillise en lui disant que la Reine ne veut pas sans doute se parer du collier avant d'avoir averti le Roi de son acquisition et que le temps lui a manqué pour le prévenir. Les jours se succèdent, les mois s'écoulent, ramenant les occasions de grande toilette, et la Reine persiste à ne pas porter son nouveau joyau. Elle vient à Paris, après la naissance du duc de Normandie; dans cette circonstance solennelle, pas de collier. La Pentecôte arrive; rien encore. Elle voit le cardinal et lui

témoigne toujours le même dédain. Étrange mystère! Que signifie un pareil caprice?

Une si extraordinaire obstination ne va-t-elle pas ouvrir les yeux de l'aveugle prélat? Pas encore. M^{me} de la Motte est là, qui pare au danger. Afin d'effacer les traces d'une froideur qui pourrait alarmer et éclairer sa dupe, elle a soin de lui remettre, plus fréquemment que jamais, les fameux billets sur papier bleu à vignettes, qui, par des protestations de secrète sympathie, endorment sa méfiance. Pour mieux achever de l'abuser encore, elle affecte de lui emprunter quelques louis ^[1816]; quand il vient la voir rue Neuve-Saint-Gilles, elle le reçoit dans une petite chambre haute, mal meublée ^[1817]. Comment le cardinal, rassuré sur le compte de la Reine par les fausses lettres, et sur celui de M^{me} de la Motte par sa gêne apparente, concevrait-il des soupçons? Pendant ce temps-là, le collier avait été dépecé: Rétaux, à Paris, M. de la Motte, à Londres, en vendaient les débris, et le comte à son retour d'Angleterre, le 3 juin, présentait au banquier Perregaux des lettres de crédit pour cent vingt mille livres ^[1818], qui servaient à alimenter le luxe des maisons de Paris et de Bar-sur-Aube.

Cependant, l'époque du premier paiement approchait; la fraude allait être découverte. Il s'agissait pour M^{me} de la Motte de gagner du temps. Rétaux fabrique une nouvelle lettre: la Reine écrit au cardinal que décidément elle trouve le collier trop cher, qu'elle demande une réduction de deux cent mille francs sur le prix et qu'au lieu de payer, au 1^{er} août, quatre cent mille francs, elle en paiera sept cent mille. Le prélat va trouver les joailliers pour leur communiquer les désirs nouveaux de leur auguste cliente. Les deux associés font quelques difficultés d'abord, puis ils cèdent et, sur le conseil de M. de Rohan, écrivent à Marie-Antoinette la lettre suivante:

«Madame, nous sommes au comble du bonheur d'oser penser que les derniers arrangements qui nous ont été proposes, et auxquels nous nous sommes soumis avec zèle et respect, sont une nouvelle preuve de notre soumission et dévouement aux ordres de Votre Majesté, et nous avons une vraie satisfaction de penser que la plus belle parure de diamants qui existe servira à la plus grande et à la meilleure des Reines.»

Le 12 juillet, Boehmer partit pour Versailles; il devait y porter le nœud, la boucle et l'épée destinés au jeune duc d'Angoulême, à l'occasion de son

baptême. En remettant ces objets à la Reine, à l'heure où elle revenait de la messe, il lui donna en même temps la lettre que nous venons de citer. Marie-Antoinette lut la lettre, n'y comprit rien, et la brûla. Il lui était d'autant plus impossible de deviner le sens de ce langage énigmatique que, peu de temps auparavant, le joaillier, interrogé par M^{me} Campan sur le sort du fameux collier, avait affirmé qu'il l'avait vendu à Constantinople pour la sultane favorite [1819]. Quelques jours après, cependant, le baron de Breteuil, ministre de la Maison du Roi, manda chez lui Boehmer et lui demanda ce que signifiait l'incompréhensible billet du 12 juillet. Fidèle à son système de mystère, et se conformant aux instructions du cardinal, Boehmer se contenta de répondre qu'il s'agissait de quelques bijoux qu'il désirait vendre à la Reine [1820]. En face de ces tergiversations étranges, de ces réticences calculées, Marie-Antoinette pouvait-elle supposer qu'il y avait là quelque chose de sérieux? Elle crut que la raison de son joaillier, ébranlée par les angoisses que lui avait causées le souci de se défaire de son collier, n'avait pas résisté à ces secousses; elle le regarda comme un monomane dont la folie n'était pas dangereuse et méritait plus de pitié que de courroux.

Le moment arrivait cependant où tout allait se découvrir. A la fin de juillet, M^{me} de la Motte produit un billet où la Reine avoue qu'elle ne pourra payer avant le 1^{er} octobre. Le cardinal est consterné; il commence à concevoir des soupçons sur l'authenticité des lettres [1821]; mais soit orgueil, soit compassion pour M^{me} de la Motte, qu'il ne veut pas perdre, soit reste d'aveuglement, il refuse d'éclaircir la chose [1822]. L'aventurière, pour rétablir un crédit qu'elle sent chanceler, s'empresse de lui remettre une somme de trente mille francs, sous prétexte de dédommager le joaillier du retard apporté au paiement. La méfiance du cardinal ne résiste pas à ce versement de trente mille francs; il donne la somme à Boehmer le 30 juillet, et ne doute plus [1823]. Mais ce sont les vendeurs qui s'alarment à leur tour de tous ces délais et de tous ces mystères, du silence de la Reine et des poursuites de leurs créanciers. Et cette inquiétude se change en désespoir, lorsque, le 2 ou le 3 août, M^{me} de la Motte leur déclare effrontément que le marché qu'ils ont conclu n'est pas valable et que la signature *Marie-Antoinette* est fausse: «Au surplus, ajoute-t-elle, le cardinal est riche; vous pouvez vous en tenir à lui [1824].»

Bassange court à l'hôtel de Strasbourg. M. de Rohan, qui commence à voir clair, mais ne veut pas l'avouer, et désire avant tout étouffer une affaire humiliante pour son amour-propre, affirme avec serment l'authenticité du marché [1825]. Le lendemain, M^{me} de la Motte, qui veut le compromettre davantage encore, arrive chez lui, tout effarée, se donne comme une victime des intrigues de la Cour, en butte aux persécutions de la police, et le cardinal, qui ne peut se soustraire à l'étrange prestige de l'aventurière, consent à lui donner asile chez lui, avec son mari et sa femme de chambre [1826].

Pendant ce temps-là, l'associé de Bassange, Boehmer, qui n'est qu'à moitié rassuré, va à Crespy trouver la première femme de chambre, M^{me} Campan, qu'il connaît, et lui demande si la Reine ne l'a pas chargée de quelque commission pour lui. Sur sa réponse négative: «Mais, dit-il, la réponse à la lettre que je lui ai remise, à qui dois-je m'adresser pour l'obtenir?»—«A personne. Sa Majesté a brûlé votre lettre, sans même avoir compris ce que vous vouliez dire.»—«Mais, Madame, cela n'est pas possible; la Reine sait bien qu'elle a de l'argent à me donner.»—«De l'argent! Monsieur Boehmer, il y a longtemps que nous avons soldé vos derniers comptes avec la Reine.»—«Ah! Madame, vous êtes bien dans l'erreur; on me doit une bien grosse somme.»—«Que voulez-vous dire?»—«Il faut bien tout vous avouer; la Reine vous fait un mystère; elle a acheté mon grand collier.»—«La Reine! elle vous l'a refusé; elle l'a refusé au Roi, qui voulait le lui donner!»—«Elle a changé d'idée...»—«Dans quel temps la Reine vous a-t-elle annoncé qu'elle s'était décidée à l'acquisition de votre collier?»—«Elle ne m'a jamais parlé elle-même à ce sujet.»—«Qui donc a été son intermédiaire?»—«Le cardinal de Rohan [1827].»—«Le cardinal de Rohan!» s'écrie M^{me} Campan stupéfaite; «mais la Reine ne lui a pas adressé la parole depuis son retour de Vienne; il n'y a pas d'homme plus en défaveur à la Cour. Vous êtes volé, mon pauvre Boehmer [1828]!»—«La Reine fait semblant d'être mal avec Son Éminence; mais il est très bien avec elle.»—«... Mais, enfin, comment les ordres de Sa Majesté vous ont-ils été transmis?»—«Par des écrits signés de sa main, et depuis quelque temps je suis forcé de les faire voir aux gens qui m'ont prêté de l'argent, sans parvenir à les calmer.»—«Ah! quelle odieuse intrigue!» s'écrie M^{me} Campan, et de plus en plus stupéfaite, ne sachant si elle a affaire à un insensé ou à un escroc, mais sentant qu'il y a là quelque infernale

machination à éclaircir, elle presse Boehmer d'aller au plus tôt à Versailles s'expliquer avec le baron de Breteuil. Mais Boehmer, ne se souciant vraisemblablement pas d'avouer au ministre qu'il a menti, au lieu de s'adresser à lui, s'en va à Trianon solliciter une audience de la Reine. Celle-ci, impatientée de ces obsessions, refuse de le recevoir: «Il est fou, répond-elle; je ne veux pas le voir.»

Quelques jours après, M^{me} Campan revient de Crespy: la Reine l'avait mandée pour répéter avec elle le rôle de Rosine, qu'elle allait jouer dans *le Barbier de Séville* [1829]. «Savez-vous, lui dit-elle, que cet imbécile de Boehmer est venu demander à me parler? J'ai refusé de le recevoir. Que me veut-il? Le savez-vous [1830]?» Mise ainsi en demeure de s'expliquer, M^{me} Campan raconte tout au long sa conversation avec Boehmer et les étranges révélations de cet homme. Émue de surprise et d'indignation, Marie-Antoinette fait appeler le joaillier; il vient le 9 août [1831], insiste pour être payé, et, pressé de questions, finit par avouer ce qui s'est passé ou du moins ce qu'il suppose. La Reine écoute avec un étonnement croissant et une colère concentrée: elle ne sait que penser de tant de sottise ou de tant d'infamie.

Mais avant de prendre une résolution, elle veut éclaircir l'affaire, et, ne sachant comment démêler la vérité dans les déclarations incohérentes du joaillier, elle réclame un mémoire explicatif, qui lui est remis le 12 août.

«A la sortie de Boehmer, dit M^{me} Campan, je la trouvai dans un état alarmant: l'idée que l'on avait pu croire qu'un homme tel que le cardinal avait sa confiance intime; qu'elle s'était servie de lui vis à-vis d'un marchand, pour se procurer, à l'insu du Roi, une chose qu'elle avait refusée du Roi lui-même, la mettait au désespoir [1832].» Mais elle ne songea pas un instant à étouffer l'affaire. Forte du témoignage de sa conscience et cédant aux exigences de sa juste indignation, elle voulut que cette odieuse intrigue fût éclaircie au grand jour [1833]. «Il faut, dit-elle, que les vices hideux soient démasqués; quand la pourpre romaine et le titre de prince ne cachent qu'un besogneux et un escroc qui ose compromettre l'épouse de son souverain, il faut que la France entière et l'Europe le sachent [1834].» Cette résolution fut-elle spontanée chez elle? Fut-elle due, comme l'insinue M^{me} Campan [1835], à l'influence de l'abbé de Vermond et du baron de Breteuil,

ennemis acharnés de l'évêque de Strasbourg et qui voulaient un éclat pour le perdre? Ici, la première femme de chambré se trompe. La Reine ne consulta personne que son mari. Le Roi vint passer la journée du dimanche 14 à Trianon, et c'est avec lui seul que la Reine, éclairée tant par les révélations de Boehmer que par le mémoire remis par les joailliers, le 12 août, combina la conduite à tenir et les mesures à prendre. Elle en a revendiqué l'initiative dans une lettre du 22 août à Joseph II:

«Tout avait été concerté entre le Roi et moi, dit-elle; les ministres n'en ont rien su qu'au moment où le Roi a fait venir le cardinal et l'a interrogé en présence du garde des sceaux et du baron de Breteuil ^[1836].»

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'à ce moment, après l'étude attentive des faits connus et des pièces qu'ils avaient entre les mains, le Roi et la Reine devaient croire à la culpabilité du cardinal. Ses folles prodigalités, ses dettes immenses, malgré ses immenses revenus, sa triste réputation, le mécontentement qu'il avait soulevé dans son diocèse même, où on lui reprochait de dépenser en fêtes, en galanteries, en embellissements inutiles et fastueux à son château de Saverne ses huit cent mille livres de rente ^[1837], tout semblait l'inculper. Soit dans leur récit verbal, soit dans leur mémoire, les joailliers ne nommaient, n'incriminaient que lui; à trois reprises différentes, et tout récemment encore, au mois de mars, le Parlement l'avait accusé de dilapidation dans l'administration de l'hôpital des Quinze-Vingts, dont il était supérieur général ^[1838]. Quelque monstrueux que cela pût paraître, en présence de ces inductions et de ces témoignages réunis, on était conduit, comme le disait le Roi et comme l'écrivait la Reine, à penser que, «pressé par le besoin d'argent,» il avait cherché à s'en procurer en s'appropriant le collier, croyant d'ailleurs «pouvoir payer les bijoutiers, à l'époque qu'il avait marquée, sans que rien fût découvert ^[1839]». On devait le regarder comme escroc; car rien n'autorisait encore à le supposer dupe.

Le lundi 15 août, à midi, le grand aumônier, revêtu de ses habits pontificaux, allait se rendre à la chapelle, lorsque Chanlau, premier valet de chambre de service, vint l'avertir que le Roi le mandait dans son cabinet ^[1840]. La Reine était là, avec le garde des sceaux et le baron de Breteuil:

«Vous avez acheté des diamants à Boehmer,» dit le Roi au cardinal.

—«Oui, Sire.»

—«Qu'en avez-vous fait?»

—«Je croyais qu'ils avaient été remis à la Reine.»

—«Qui vous avait chargé de cette commission?»

—«Une dame, nommée la comtesse de la Motte-Valois, qui m'a présenté une lettre de la Reine, et j'ai cru faire une chose agréable à Sa Majesté en me chargeant de cette négociation ^[1841].»

La Reine l'interrompt vivement:

«Comment, Monsieur, avez-vous pu croire, vous à qui je n'ai pas adressé la parole depuis huit ans, que je vous choisirais pour conduire cette négociation et par l'entremise d'une pareille femme?»

—«Je vois bien, répondit le cardinal, que j'ai été cruellement trompé; je paierai le collier. L'envie que j'avais de plaire à Votre Majesté m'a fermé les yeux: je n'ai vu nulle supercherie et j'en suis fâché.»

Alors il sortit de sa poche un portefeuille et en tira la lettre soi-disant écrite par la Reine à M^{me} de la Motte pour lui donner cette commission. Le Roi la prit et la montrant au cardinal:

«Ce n'est ni l'écriture de la Reine, ni sa signature. Comment un prince de la Maison de Rohan, comment un grand aumônier a-t-il pu croire que la Reine signait: *«Marie-Antoinette de France»*? Personne n'ignore que les Reines ne signent que leur nom de baptême.»

Le cardinal balbutiait. Le Roi reprit:

«Expliquez-moi toute cette énigme. Je ne veux pas vous trouver coupable. Je désire votre justification.»

De plus en plus troublé, le cardinal pâlisait à vue d'œil et s'appuyait contre la table:

«Remettez-vous, Monsieur le cardinal, et passez dans mon cabinet; vous y trouverez du papier, des plumes et de l'encre; écrivez ce que vous avez à

me dire.»

Le cardinal passa dans le cabinet et revint au bout d'un quart d'heure avec un écrit aussi peu clair que l'avaient été ses réponses verbales. Le Roi, convaincu de sa culpabilité par cet embarras même, lui dit vivement: «Retirez-vous, Monsieur,» et ordre fut donné de l'arrêter. Ni les représentations de certains ministres ^[1842], ni les supplications du prélat, qui demandait grâce, ne purent fléchir la volonté de Louis XVI et le déterminer à laisser l'accusé en liberté. «Je ne puis, dit-il, y consentir, ni comme roi, ni comme mari ^[1843]».—«Il faut en finir,» écrivait-il à Vergennes, qui l'engageait à étouffer l'affaire ^[1844], «il faut en finir avec l'intrigue d'un besogneux qui a compromis si scandaleusement la Reine et qui, pour se laver, n'a rien de mieux à faire que d'alléguer sa liaison avec une aventurière de la dernière espèce. Il déshonore son caractère ecclésiastique. Pour être devenu cardinal, il n'en est pas moins sujet de ma couronne ^[1845].»

Quant à la Reine, elle voulait une réparation publique. «Je désire, écrivait-elle à Joseph II, que cette horreur et tous ses détails soient bien éclaircis aux yeux de tout le monde ^[1846].»

Le cardinal sortit de la chambre royale avec le baron de Breteuil. Un jeune sous-lieutenant des gardes du corps, M. de Jouffroy, était là: «Monsieur», lui dit le baron, «le Roi vous ordonne de ne pas quitter M. le Cardinal, et de le conduire chez lui. Vous répondez de sa personne, Monsieur ^[1847].»

Troublé par un événement si inattendu, effrayé de sa responsabilité, craignant peut-être pour lui-même,—car il était criblé de dettes,—le jeune homme perdit la tête et négligea les plus vulgaires précautions: il permit à son prisonnier d'écrire un mot au crayon. Le mot, remis à l'heiduque du cardinal, fut immédiatement porté à Paris, et, tandis que le major des gardes du corps, M. d'Agoult, conduisait M. de Rohan à l'hôtel de Strasbourg d'abord, puis à la Bastille, où d'ailleurs il jouit, au début, de la plus grande liberté, tenant sa cour comme à son hôtel, et continuant sinon à exercer les fonctions, du moins à user des pouvoirs de grand aumônier, l'abbé Georgel, prévenu par le billet, se hâta de détruire les lettres de M^{me} de la Motte et tout ce qui pouvait compromettre son maître. Quand le baron de Breteuil arriva pour mettre les scellés sur les papiers du cardinal, il était trop tard

[1848], et lorsque, le 17, les scellés furent levés en présence de tous les ministres, sauf le maréchal de Ségur [1849], on ne trouva plus rien.

Trois jours après cet éclat, le 18 août, à quatre heures du matin [1850], M^{me} de la Motte était arrêtée à Bar-sur-Aube, comme elle revenait d'une fête chez le duc de Penthièvre, à Château-Villain, où elle avait déployé toutes les splendeurs de sa nouvelle fortune. Deux mois plus tard, M^{lle} d'Oliva était prise à Bruxelles [1851], et au printemps suivant, l'agent de police Quidor découvrait Rétaux de Villette à Genève, où il se cachait sous un nom supposé [1852]. Quant à M. de la Motte il réussit à passer en Angleterre.

Louis XVI avait laissé le choix au cardinal, ou de reconnaître sa faute et de s'en remettre à la clémence du souverain, ou d'être jugé par le Parlement [1853]. Le cardinal s'arrêta à ce dernier parti, et, le 5 septembre, le Roi, pénétré d'indignation, disait-il, «de voir qu'on ait osé emprunter un nom auguste et qui nous est cher à tant de titres, et violer avec une témérité aussi inouïe le respect dû à la majesté royale [1854]», attribuait par lettres patentes au Parlement la connaissance de l'affaire.

On devine facilement quel fut l'éclat d'un procès entamé dans de pareilles conditions. Un Rohan, grand aumônier de France, arrêté en plein palais, comme un vulgaire malfaiteur! Un cardinal traduit devant la justice séculière! La stupeur fut grande, et le mécontentement ne le fut pas moins. Au Parlement, avant même l'attribution de la cause, le président de Corberon, à l'instigation de d'Épréménil, fit une sortie violente contre ce qu'il appelait l'enlèvement du cardinal, et il fallut toute l'autorité du président d'Ormesson pour faire ajourner la discussion sur ce sujet brûlant [1855]. A Versailles, la Cour entra en rumeur; la haute noblesse s'indignait de l'outrage fait à un de ses membres; le clergé se plaignait de l'emprisonnement d'un prince de l'Église; réuni en assemblée générale, dès le lendemain de l'enregistrement des lettres patentes, il protesta contre ces lettres et demanda des juges ecclésiastiques. L'archevêque de Mayence, métropolitain de l'évêque de Strasbourg, n'allait-il pas, de son côté, évoquer l'affaire, et l'Empereur tolérerait-il la violation des privilèges d'un prince de l'Empire [1856]? On se le demandait dans le public et l'on se disait, non sans un secret contentement, que l'autorité serait probablement obligée de reculer

[1857]. La Cour de Rome elle-même s'émut, blâma le cardinal d'avoir accepté une juridiction laïque [1858] et le menaça de le suspendre de ses honneurs et fonctions [1859].

La clameur fut générale. On vit des membres de la famille royale, comme Mesdames, censurer hautement la conduite de leur neveu et de leur nièce, coupables d'avoir voulu porter la lumière dans cette ténébreuse affaire. Des intimes même de la société de la Reine, s'il faut en croire Staël, les Polignac, les Vaudreuil, prirent parti contre elle [1860]. La maison de Condé, les Rohan, les Soubise, les Guéménée se mirent en deuil, et, dans ce costume, se placèrent sur le passage des conseillers de la Grande Chambre, quand ils allaient au palais. Des princes du sang sollicitèrent ostensiblement en faveur de l'accusé. Tout ce qui était hostile à la royauté, tous les mécontents, tous les jaloux, tous les amis du cardinal et tous les ennemis de Marie-Antoinette, tous les vieux restes des cabales d'Aiguillon et de Marsan, tous ceux qu'importunaient la grâce, la beauté, le crédit ou le bonheur de la jeune souveraine, se coalisèrent contre elle. Le Parlement lui-même, ce dépositaire séculaire des lois, ce gardien de la majesté et de l'impartialité de la justice, ne sut pas garder, dans ce grave débat, l'immuable sérénité d'un juge: il en fit une question politique, un instrument d'opposition. «Ce grand corps, dit Beugnot, commençait à perdre de son aplomb [1861].» Il se laissa corrompre en grande partie, et l'on put faire parvenir à la Reine la liste des membres de la Grande Chambre gagnés par les Rohan et la désignation des moyens dont on s'était servi pour les gagner.

«Les femmes, dit M^{me} Campan, y jouaient un rôle affligeant pour les mœurs: c'était par elles, et à raison des sommes considérables qu'elles avaient reçues, que les plus vieilles et les plus respectables têtes avaient été séduites [1862].» Un maître des requêtes, qui assistait aux séances où étaient lues les pièces de procédure, tenait note de ce qui s'y disait, et faisait passer aux avocats de l'accusé un plan de défense [1863]. Et l'abbé Georgel avoue que le fougueux adversaire de la royauté, qui devait la défendre plus tard avec la même violence et expier sur l'échafaud ses emportements aveugles, d'Éprémessnil, instruisait les amis des Rohan de toutes les particularités intéressantes qui pouvaient leur être utiles [1864].

«Je suis charmée que nous n'ayons plus à entendre parler de cette horreur,» écrivait la Reine à son frère, peu après l'attribution de la cause au Parlement [1865]. La Reine se trompait: rien n'était fini. Le public était trop agité pour se taire, et les partisans du cardinal, son secrétaire surtout, ne négligeaient rien pour entretenir l'émotion. Ce triste personnage, que, dans une heure de légitime indignation, Louis XVI avait voulu mettre à la porte de Versailles, dont il avait écrit à Vergennes: «Celui qui peut mentir une fois peut mentir vingt [1866],» et que le Parlement lui-même avait accusé de faux [1867], se vengeait du juste mépris de son souverain, en redoublant d'intrigues et d'outrages contre sa souveraine. Usant de son privilège de vicaire général du grand aumônier, il fit imprimer et afficher aux portes des sacristies et des églises qui dépendaient de la grande aumônerie, à la porte même de la chapelle du Roi, un mandement où il comparait M^r de Rohan à saint Paul dans les fers et lui-même à Timothée [1868]. Une lettre de cachet l'exila à Mortagne; ce fut la seule mesure de rigueur prise contre cet insulteur éhonté. On a accusé l'ancienne monarchie de despotisme; si jamais gouvernement fit preuve d'une patience poussée jusqu'à la faiblesse, ce fut le gouvernement de Louis XVI.

Par une de ces inconséquences chères au caractère français, l'opinion publique, jusque-là sévère à bon droit pour le cardinal qu'elle avait été jusqu'à déclarer «digne de plus de mépris que de haine [1869],» lui rendait ses sympathies, sinon son estime, le jour même où il le méritait le moins. Elle en faisait une victime, quand elle n'eut dû voir en lui qu'un malheureux et un niais. Mais il avait compromis le nom de sa souveraine dans une basse intrigue; il l'avait outragée elle-même par des espérances insensées. C'était assez pour le rendre populaire. «Le cardinal a aujourd'hui pour défenseurs, écrivait spirituellement une dame de la Cour, tous ceux qui n'ont jamais eu affaire à lui [1870].» Les clients de la Maison de Rohan partout répandus, faisaient pénétrer l'intérêt pour l'accusé dans la classe moyenne et dans le peuple [1871]. La mode même s'en mêlait; les femmes portaient à Longchamps des chapeaux «au cardinal [1872],» et se paraient de rubans jaunes et rouges, couleur «cardinal sur la paille [1873]; les hommes avaient des tabatières en ivoire avec un tout petit point noir, «au cardinal blanchi [1874].» On chantait dans les rues le couplet suivant:

Notre Saint Père l'a rougi;
Le Roi, la Reine l'ont noirci;
Le Parlement le blanchira.
Alleluia ^[1875]!

Le chansonnier populaire ne se trompait pas: il avait vu clair dans les intrigues des ennemis de la Reine et deviné l'issue du procès.

L'instruction de cette longue et ténébreuse affaire dura plus de neuf mois. Enfin, dans la nuit du 29 au 30 mai 1786, le prisonnier fut transféré de la Bastille à la Conciergerie; le 30, il comparut devant le Parlement. Tous les Rohan étaient rangés à la porte de la Grande Chambre, attendant les juges. Dès que ceux-ci parurent: «Messieurs, leur dit la comtesse de Marsan, vous allez nous juger tous ^[1876].» Lorsque le cardinal entra dans la salle d'audience, il fut reçu avec les plus grands honneurs; on lui permit de s'asseoir, et les conseillers le saluèrent. Quand il sortit, le grand banc se leva tout entier, «ce qui, dit une correspondance du temps, est une grande distinction ^[1877].» On ne le traitait pas en accusé; mais en prince, presque en souverain.

Il chercha d'ailleurs à s'excuser; sentant qu'il avait en face de lui des juges déjà prévenus en sa faveur et qu'il ne, fallait que bien peu de chose pour achever de les séduire, il se fit humble, allégua sa bonne foi et sa crédulité. «J'ai été complètement aveuglé, dit-il, par le désir immense que j'avais de regagner les bonnes grâces de la Reine ^[1878].» M^{me} de la Motte fut plus audacieuse: elle nia tout.

Le procureur général, Joly de Fleury, posa ses conclusions: il requérait que le cardinal fût tenu de déclarer qu'il avait agi témérement, en se permettant de croire à un rendez-vous nocturne et supposé sur la terrasse de Versailles et en entamant, à l'insu du Roi et de la Reine, une négociation pour l'achat du collier ^[1879]; qu'il leur en demandât pardon en présence de la justice; enfin, qu'il fût condamné à donner sa démission de grand-aumônier et à n'approcher d'aucun lieu où serait la famille royale.

A peine eut-il fini: «Fi donc! Monsieur, s'écria le conseiller Séguier, ces conclusions sont d'un ministre et non d'un procureur général.»—«Ce sont des conclusions sauvages,» reprit Montgodefroy ^[1880]. Un violent tumulte s'éleva dans l'assemblée; de scandaleuses interpellations s'échangèrent entre

les magistrats ^[1881]. Les rapporteurs de l'affaire, Titon de Villotran et Dupuis de Marcé, adoptèrent les conclusions du procureur général, et quinze conseillers, parmi lesquels M. d'Amécourt firent comme eux. Le président d'Ormesson ouvrit un moyen terme: il proposa de laisser au cardinal ses places et dignités, en le condamnant à demander pardon à la Reine. Mais les membres opposés à la Cour, les Fréteau, les Hérault de Séchelles, les Barillon, les Robert de Saint-Vincent, opinèrent que le prélat fût déchargé de toute accusation; le dernier osa même blâmer sans réserves la conduite du Roi et de la Reine et le procès public intenté au grand-aumônier. Le Parlement, qui eût dû donner l'exemple du respect de l'autorité, en affichait le mépris. Malgré l'avis du premier Président, et quoique les meilleures têtes appuyassent les conclusions du procureur général, l'avis des opposants l'emporta ^[1882].

Le chroniqueur, qui n'est pas suspect, ajoute: «Il est certain qu'il a fallu une forte cabale pour cela.... Plus on réfléchit sur les conclusions du Procureur général, et plus on les trouve entièrement sages, malgré les fureurs de M. Séguier et les huées du public, qui n'était presque composé que des partisans des Rohan ^[1883].»

Le 31 mai, à neuf heures du soir, après dix-huit heures de délibération, l'arrêt fut rendu. A la majorité de 26 voix contre 23 ^[1884], M^{me} de la Motte était condamnée au fouet et à la détention à la Salpêtrière; M. de la Motte, aux galères par contumace; Rétaux de Villette au bannissement; M^{lle} d'Oliva était mise hors de cause; le cardinal, renvoyé purement et simplement des fins de la plainte.

Dès que l'arrêt fut connu, des applaudissements bruyants s'élevèrent parmi les dix mille personnes qui, depuis sept heures du matin ^[1885], remplissaient la salle des Pas-Perdus. Des acclamations enthousiastes saluèrent les juges à leur sortie, comme si, dit justement un historien, il se fût agi «d'un grand citoyen sauvé par des magistrats courageux ^[1886]». Sans un adroit subterfuge de M. de Launay, qui fit sortir son prisonnier par une voie détournée, le peuple eût dételé les chevaux du cardinal, et traîné sa voiture jusqu'à l'hôtel de Soubise ^[1887]. Lorsque, le lendemain, le grand-aumônier, innocent du délit d'escroquerie, mais coupable au premier chef de lèse-majesté, sortit de la Bastille, ce fut au bruit des battements de mains et

des cris de *Vive M. le cardinal!* On illumina son hôtel avec une telle profusion de lumières qu'il fut embarrassé lui-même d'un éclat qui, disait spirituellement M^{me} de Sabran, «mettait si bien sa honte dans tout son jour [1888].» Les poissardes vinrent le féliciter et la foule le contraignit de paraître sur le balcon, quoique souffrant, en costume de malade, bonnet blanc et veste blanche [1889]. L'accusé devenait triomphateur. Le vrai condamné, c'était la Reine, ou plutôt c'était la monarchie: quand un peuple en est arrivé à manquer à un tel point de respect pour ses princes, l'heure des révolutions est bien près de sonner.

Plus sévère, à juste titre, que le Parlement, le Roi dépouilla le cardinal de tous ses ordres et de ses charges, et l'exila à son abbaye de la Chaise-Dieu, où il ne tarda pas à être oublié des siens. «Faites-moi compliment, il est parti,» disait M^{me} de Marsan [1890]. Un peu plus tard, il eut la permission de résider à Marmoutiers, où, rentré en lui-même, on l'entendit déplorer son aveuglement et ses folles espérances [1891]. Mais si Louis XVI pouvait, avec le temps, user d'indulgence, au lendemain de ce jugement si inattendu il ne pouvait pas ne pas sévir rigoureusement. Avec sa loyale nature et la haute idée qu'il avait de la majesté du trône, il lui était impossible d'admettre que l'homme qui avait infligé à sa souveraine un mortel outrage, en la supposant capable de donner, la nuit, un rendez-vous secret et d'acheter, à l'insu de son mari, un collier de seize cent mille francs, restât impuni. «Quoique absous de l'escamotage du collier qui était l'objet soumis à la justice, écrivait Vergennes, il—Rohan,—ne l'est pas de son imbécile crédulité de s'être cru l'agent de la Reine pour le marché clandestin [1892].» Le Roi, d'ailleurs, ne croyait pas le cardinal aussi innocent du chef d'escroquerie que le Parlement l'avait déclaré, et il faut avouer qu'à cette époque bien des gens partageaient cette opinion [1893]. L'arrêt du 31 mai n'était, aux yeux de l'honnête monarque, qu'une œuvre de parti. «Ils n'ont voulu voir dans cette affaire que le prince de Rohan et le prince de l'Église, disait-il, tandis que ce n'est qu'un besogneux d'argent et que tout ceci n'était qu'une ressource pour faire de la terre le fossé et dans laquelle le cardinal a été escroqué à son tour. Rien n'est plus aisé à juger et il ne faut pas être Alexandre pour couper ce nœud gordien [1894].»

Quant à la Reine, elle fut indignée de l'issue, si outrageante pour elle, de ce procès.

«Faites-moi votre compliment de condoléance,» dit-elle à M^{me} Campan; «l'intrigant qui a voulu me perdre ou se procurer de l'argent en abusant de mon nom et en prenant ma signature vient d'être pleinement acquitté.... Mais,» ajouta-t-elle avec force, «comme Française, recevez mon compliment de condoléance. Un peuple est bien malheureux d'avoir pour tribunal suprême un ramas de gens qui ne consultent que leurs passions et dont les uns sont susceptibles de corruption, et les autres d'une audace qu'ils ont toujours manifestée contre l'autorité et qu'ils viennent de faire éclater contre ceux «qui en sont revêtus [1895].» Et le son de sa voix, son ton saccadé, sa parole entrecoupée, l'amertume de son accent, l'ironie de son langage, la contraction de ses traits, le plissement de ses lèvres, tout, dans son attitude, disait la profondeur d'une blessure que rien ne devait cicatriser. Douleur trop naturelle! Indignation trop légitime! C'était la première fois que la Reine faisait hardiment appel à la justice et s'adressait courageusement à la publicité. La justice lui répondait par une insulte, la publicité par une calomnie.

Et cependant, cette publicité même, devons-nous la regretter? Nous ne le pensons pas. Si l'affaire eût été étouffée, comme le voulait M. de Vergennes, les conséquences, au point de vue de l'émotion populaire, eussent été presque les mêmes. On n'était plus à l'époque où une lettre de cachet pouvait ensevelir à tout jamais un prisonnier à la Bastille, sans que le public sût même son nom. Un grand-aumônier de France n'eût pas été exilé, sans que l'opinion s'en fût préoccupée et eût recherché les causes de ce châtiment subit. Quelque précaution qu'on eût prise, il eût toujours transpiré quelque chose, et ce quelque chose, grossi, commenté, colporté par les mille voix de la renommée, fût devenu une calomnie nouvelle, qu'en l'absence de documents authentiques il eût été à tout jamais impossible de réfuter.

Aujourd'hui, on sait du moins, grâce aux pièces du procès, à quoi s'en tenir sur cette ténébreuse affaire. L'intrigue est dévoilée dans tous ses détails; on connaît les coupables, les dupes, les complices, les victimes. L'innocence absolue de la Reine a été démontrée avec la plus lumineuse évidence, et si les contemporains, malveillants et passionnés, ont voulu trouver une arme contre son honneur dans cette odieuse machination, la postérité, mieux éclairée et plus juste, a proclamé hautement que tout a été fait à son insu et contre elle.

CHAPITRE XXI

Derniers jours de bonheur.—Voyage de Cherbourg.—La Cour à Fontainebleau en 1786.—Bonté de la Reine.—Marie-Antoinette et ses enfants.—Les fils de la marquise de Bombelles et de la marquise de Sabran.—Les jours de tristesse.—Scène de Trianon racontée par M^{me} Campan.—La calomnie.—Pamphlets et chansons.—Voyages de l'archiduc Ferdinand et de la duchesse de Saxe-Teschen.—Acquisition de Saint-Cloud.—M^{me} Déficit.—Calonne et la Reine.—Représentation d'*Athalie*.—Le portrait de la Reine n'est pas exposé.—Refroidissement avec les Polignac.—Mort de Sophie-Béatrix.

Trois semaines après le dénouement du procès du Collier, Louis XVI partait pour la Normandie: il allait visiter les immenses travaux qui, sous la direction de Dumouriez, devaient faire de Cherbourg un grand port militaire, poste avancé de surveillance et au besoin de menace en face de l'Angleterre. C'était ordinairement une chose solennelle et dispendieuse qu'un voyage royal. Louis XVI le fit sans faste et presque sans suite, n'emmenant avec lui que son premier écuyer, son capitaine des gardes, le premier gentilhomme de la Chambre, quatre officiers des gardes du corps et huit gardes, et refusant les représentations officielles ^[1896]. Il visita tout à Cherbourg, assista, dès le lendemain de son arrivée, à trois heures du matin, à l'immersion d'un des cônes de la digue qui fermait le port, inspecta les travaux de la citadelle, fit manœuvrer devant lui l'escadre de M. de Rioms, étonnant les gens du métier par la variété et l'étendue de ses connaissances, et séduisant chacun par sa bonté et sa simplicité. On racontait de lui des traits charmants à la Henri IV. En passant à Houdan, il était entré un instant dans la maison d'une paysanne. Cette femme, toute joyeuse de recevoir son Roi, se jeta à ses pieds et le supplia de lui accorder une faveur: «Laquelle?» dit le prince.—«Sire, c'est de «vous embrasser.» Il y consentit de bonne grâce ^[1897]. Puis: «A mon tour,» dit-il, et, raconte un chroniqueur, le baiser royal fut appliqué de manière à faire penser que cette circonstance n'avait pas déplu à Sa Majesté ^[1898].

Ce ne fut pas tout. Le Roi demanda ensuite à la paysanne si elle ne désirait plus rien. «Non, Sire, répondit la femme; je n'ai nul besoin. Je suis maintenant plus heureuse qu'une Reine; mais j'ai une voisine bien pauvre, qui a onze enfants et que ses créanciers menacent de saisir.» Louis XVI fit venir la voisine, lui promit d'arranger ses affaires et tint parole [1899].

De pareilles anecdotes, bientôt connues, attiraient la foule sur les pas du monarque. Ce voyage de huit jours fut une ovation perpétuelle. A Caen, où on lui présentait les clefs de la ville avec ces mots: *Cordibus apertis inutiles*, et où il ordonnait aux gardes de laisser approcher tout le monde, «mes enfants», disait-il [1900]; à Rouen, où, pour satisfaire le peuple, il descendait à pied la rue du pont [1901]; à Honfleur, où il voyait pour la dernière fois l'escadre d'évolution [1902]; au Havre, où il arrivait par mer malgré une traversée orageuse [1903]; partout, dans l'armée, dans la marine, dans les villes, dans les campagnes, retentissait bruyamment ce cri alors si français de: *Vive le Roi!* Le prince était heureux de ces acclamations qui devenaient rares autour du trône. Aux cris de: *Vive le Roi!* il répondait par le cri de: *Vive mon peuple* [1904]! «Vous serez, j'espère, contente de moi,» écrivait-il gaiement à la Reine, à laquelle il envoyait tous les jours des nouvelles; «car je ne crois pas avoir fait une seule fois ma grosse voix [1905].» Il était enchanté de son voyage et tout le monde était enchanté de lui [1906]. C'était comme un rajeunissement de ce lien antique qui, depuis tant de siècles, unissait la dynastie à la France, comme un serment nouveau de fidélité de la part du peuple, d'amour et de bonté de la part du Roi. Quand, le 29 juin, Louis XVI rentra à Versailles, tout ému encore de ces applaudissements d'une province entière, il prit dans ses bras son second fils, le duc de Normandie. «Viens, mon gros «Normand, lui dit-il en souriant, ton nom te portera bonheur!»

La Reine n'était pas moins heureuse que le Roi de cet enthousiasme populaire; elle l'enviait peut-être, car elle non plus n'y était plus accoutumée. Il y eut cependant, cette année encore, pour elle un regain, sinon de popularité, du moins d'éclat. Ce fut pendant l'automne, à Fontainebleau.

«Il y avait une telle foule à Fontainebleau, écrivait M^{me} de Staël à Gustave III, qu'on ne pouvait parler qu'à deux ou trois personnes qui

jouaient avec vous, et l'on ne retirait de plaisir d'être dans le monde que l'agrément d'être étouffé: mais c'était surtout autour de la Reine que les flots de la foule se précipitaient. L'expression du visage de tous ceux qui attendaient un mot d'elle pouvait être assez piquante pour les observateurs. Les uns voulaient attirer l'attention par des ris extraordinaires sur ce que leur voisin leur disait, tandis que, dans toute autre circonstance, les mêmes propos ne les auraient pas fait sourire. D'autres prenaient un air dégagé, distrait, pour n'avoir pas l'air de penser à ce qui les occupait tout entiers; ils tournaient la tête du côté opposé; mais, malgré eux, leurs yeux prenaient une marche contraire et les attachaient à tous les pas de la Reine. D'autres, quand la Reine leur demandait quel temps il faisait, ne croyaient pas devoir laisser échapper une semblable occasion de se faire connaître et répondaient bien au long à cette question; mais d'autres aussi montraient du respect sans crainte et de l'empressement sans avidité [1907].»

Ainsi, à la fin de 1786, et même au commencement de 1787 [1908], Marie-Antoinette est toujours l'astre vers lequel se tournent les regards. Sa lumière est radieuse encore, mais déjà plus tempérée et comme voilée de je ne sais quel nuage de mélancolie. La Reine se sent vieillir et dès l'hiver de 1785, elle a déclaré à M^{lle} Bertin qu'elle va avoir trente ans et qu'en conséquence, décidée à retrancher de ses parures tous les ornements qui ne conviennent qu'à l'extrême jeunesse, elle ne portera plus ni plumes ni fleurs [1909]. Ce n'est plus la jeune femme vive et gaie, à la taille élancée, au rire perlé, parfois moqueur, ardente au plaisir et facile aux entraînements, aimant les bals, les courses et le jeu. C'est la femme de trente ans, à l'aspect plus imposant, à l'embonpoint naissant [1910], avec cette ampleur de formes qui ajoute, sans lourdeur, la majesté à l'élégance; au sourire toujours enchanteur, mais plus grave; sentant le poids de la couronne et mûrie par l'expérience. Si Mercy avait eu encore à adresser à l'Impératrice ses rapports secrets, il ne les eût plus remplis de ses plaintes contre la dissipation et le laisser-aller de l'Archiduchesse, car c'est au moment où Marie-Antoinette commence à être le plus en butte à la calomnie qu'elle y donne le moins de prise.

La Cour est bien tenue; les bals sont brillants, comme s'ils voulaient rayonner d'une dernière splendeur [1911]. Les jeux de hasard sont sévèrement exclus. La Reine bannit de sa table les gros joueurs, renonce aux émotions

du pharaon pour le plaisir plus calme du billard [1912], fait des représentations au comte d'Artois, toujours impétueux et léger, éloigne de sa personne les jeunes gens pour rechercher de préférence les hommes graves et sérieux, et, dit un témoin oculaire, «montre clairement par son attitude et par ses discours qu'elle entend conserver les principes d'honneur et de probité parmi ceux qui l'entourent [1913]». Elle encourage les arts et l'industrie, prend sous sa protection la manufacture de cristaux de Saint-Cloud et, pour soutenir l'atelier de filature de soie établi à Paris par un sieur Villiers, déclare qu'elle ne portera plus désormais que des gazes françaises [1914]. Elle économise sur sa toilette et,—qu'on nous passe ce détail, il est un peu vulgaire, mais il est décisif,—cette femme, arbitre de l'élégance et du goût, fait raccommoder ses robes, regarnir ses jupons, reborder ses souliers [1915]!

Son esprit est vif, sans être étendu, et il est toujours bienveillant; elle possède au suprême degré cette mémoire obligeante dont on sait un gré infini aux princes, et qui leur gagne plus de cœurs que des bienfaits [1916]. Sa démarche est fière [1917]. Son œil, toujours limpide, devient plus pénétrant. Son accueil est imposant, sans cesser d'être affable. Sa familiarité se tempère de noblesse, sa grâce s'illumine de majesté. On admire la femme, mais on sent la Reine. Sa beauté attire les regards; sa bonté attache les cœurs; sa dignité naturelle commande le respect. «Il est, je crois, difficile de mettre plus de grâce et de bonté dans la politesse, écrit encore M^{me} de Staël; elle a même un genre d'affabilité qui ne permet pas d'oublier qu'elle est Reine et persuade toujours qu'elle l'oublie [1918].»

Et puis, sous le diadème de la souveraine, voyez poindre le sourire de la mère, elle est là avec ses quatre enfants; car, le 9 juillet 1786, une seconde princesse est née, Sophie-Béatrix; elle est là, à Fontainebleau comme à Versailles, penchée sur leur berceau, attentive à tous leurs mouvements, contemplant leur sommeil avec amour, alarmée à la moindre souffrance, tressaillant à un accès de toux, tremblant à un mouvement de fièvre, veillant à leur chevet quand on les inocule et, à ce moment, poussant la précaution jusqu'à s'enfermer avec eux au Château, pour qu'ils ne communiquent pas la contagion aux enfants qui peuvent venir jouer dans le parc [1919]; suivant d'un œil vigilant et avec une sollicitude éclairée leur développement physique, intellectuel et moral. Elle réprime leurs petites impatiences et ne

leur permet aucune hauteur ^[1920]; elle ne veut pas laisser plus de quatre femmes à sa fille ^[1921]; elle l'emmène avec elle à Fontainebleau pour ne pas perdre de vue son éducation ^[1922]; et pendant ce temps-là, le Dauphin, tout jeune, reste à la Muette, habillé simplement en matelot, accessible à tous et enchantant chacun par sa bonne grâce ^[1923]. Pas une lettre à ses amis, pas une lettre à ses frères, qui n'abonde en détails sur la santé et les mille incidents de la vie des chers petits. Elle va chez eux à toute heure du jour et de la nuit, et une fois qu'elle pénètre à l'improviste chez le duc de Normandie, auquel on vient de mettre des sangsues sans la prévenir, elle tombe sans connaissance, de saisissement et d'effroi. Comme elle suit avec angoisse les premiers symptômes du mal qui emportera le Dauphin ^[1924]! Mais aussi comme elle jouit de la belle santé de son second fils, si sain, si frais, si fort, «vrai enfant de paysan,» ajoute-t-elle gaiement ^[1925].

Et comme en même temps elle s'efforce de former leur esprit, leur cœur surtout! Une année, aux approches du premier janvier, elle fait apporter à Versailles les plus beaux jouets de Paris; elle les montre à ses enfants, et, quand ils ont bien vu, bien admiré, elle leur dit que tout cela est bien beau, sans doute, mais qu'il est plus beau encore de répandre l'aumône; et le prix des étrennes est envoyé aux pauvres ^[1926].

Ainsi, elle fait faire à ses enfants l'apprentissage de la charité. Tandis que l'abbé d'Avaux enseigne à Madame Royale la grammaire et l'histoire, la Reine donne à sa fille des leçons de travail manuel; elle lui apprend elle-même à composer des ouvrages d'aiguille et elle habitue ses petites mains à coudre des chemises et des layettes qu'elle fait distribuer aux indigents par les curés de Versailles ^[1927]. Ce ne sont pas aux plus protégés, mais aux plus dignes qu'elle confie le soin de ses enfants. Quand le Dauphin est en âge d'avoir un gouverneur, on ne prend ni M. de Vaudreuil, malgré l'appui des Polignac, ni le duc de Guines, si en faveur jadis, ni le duc de la Vauguyon, quoiqu'il ait été élevé avec le Roi; on va chercher, dans son gouvernement de Normandie, le duc d'Harcourt, dont «la réputation d'honnêteté est extrêmement établie ^[1928].» La Reine ne préside pas seulement à l'éducation, elle se mêle aux jeux de sa jeune famille. Pour l'amuser, elle réunit autour d'elle, à Trianon ou à Versailles, les fils et les filles des principaux personnages de la Cour; elle danse avec eux; elle leur fait jouer la comédie ^[1929], et souvent elle y prend part elle-même.

Cet amour des enfants est si vif chez Marie-Antoinette, qu'il rejaillit même sur les enfants des autres. Les correspondances et les mémoires du temps sont remplis de traits charmants de cette douce et pure passion. Pas un bel enfant ne paraît à la Cour sans que la Reine le voie, l'admire et le caresse. Un jour, c'est le petit garçon de M^{me} de Bombelles, qu'elle aperçoit sortant de l'appartement de M^{me} Elisabeth; elle s'arrête pour le voir, le fait jouer avec son éventail et affirme à l'heureuse mère qu'elle le trouve charmant ^[1930]. Une autre fois, c'est Elzéar de Sabran qu'elle rencontre sur son passage; elle l'embrasse sur les deux joues. Et, le lendemain, elle dit à M^{me} de Sabran: «Savez-vous que j'ai embrassé un Monsieur, hier?»—«Madame, je le sais; car il s'en est vanté.» Et la Reine de rire, et de faire compliment à la mère sur son fils, sur le développement de sa taille, sur sa bonne mine, sur son talent à jouer la comédie ^[1931]. Et la mère de sourire à son tour, et d'être ravie, et de déclarer la Reine «adorable». Et, cinquante ans après, l'enfant, devenu vieillard, conservait toujours et rappelait avec une indicible émotion et un naïf orgueil le souvenir de ce baiser de la Reine ^[1932].

Qui ne l'eût proclamée alors, comme le prince de Ligne, toujours reine par la grâce et la charité ^[1933], et ne se fut écrié comme lui:

«Il n'y a que des méchants qui aient pu en dire du mal, et des sots qui aient pu le croire ^[1934].»

Et cependant ces sots et ces méchants se sont rencontrés, et parmi ces courtisans qui se pressaient sur son passage pour implorer un de ses regards, combien peut-être ont grossi le nombre de ces méchants et de ces sots!

Un jour, à Trianon, le 13 septembre 1786 ^[1935], entrant le matin dans la chambre de sa royale maîtresse, M^{me} Campan la trouva couchée encore, froissant entre ses doigts des lettres jetées sur son lit, le visage baigné de pleurs, la voix entrecoupée par des sanglots. «Ah! les méchants! les monstres!» s'écriait l'infortunée princesse... «Que leur ai-je fait?... Ah! je voudrais mourir.» Et comme M^{me} Campan lui offrait de l'eau de fleurs d'oranger, de l'éther: «Non,» reprit-elle avec une navrante amertume; «non, si vous m'aimez, laissez-moi; il vaudrait mieux me donner la mort!» Et,

jetant son bras sur l'épaule de sa première femme de chambre, elle se mit à fondre en larmes ^[1936].

M^{me} Campan ne sut jamais quelle avait été la causé de ce violent chagrin, que l'amitié seule de la duchesse de Polignac parvint à calmer. C'était un de ces nuages noirs qui menacent de fondre sur la campagne et qu'une brise plus pure emporte. Mais combien d'autres nuages allaient suivre, que le souffle de l'amitié ne dissiperait plus!

Depuis longtemps déjà, la calomnie avait fait son apparition dans l'horizon de la Reine, et celui-là même qui l'avait si bien peinte dans la dernière pièce jouée à Trianon ^[1937], n'était pas pur du soupçon d'en avoir aidé la naissance. Marie-Antoinette en avait ri d'abord et elle s'était amusée à chanter elle-même des couplets où le chevalier de Boufflers avait spirituellement transformé en qualités les défauts que lui reprochaient les libelles ^[1938]. Mais depuis l'histoire, vraie ou fausse, du juif Angelucci, que de chemin parcouru!

Ce sont les mœurs de la Reine qu'on incrimine, puis ses amitiés, puis ses dépenses, sa simplicité même. On veut lui aliéner le cœur de son mari, et le cœur de la nation. D'immondes pamphlets sortent de ténébreuses officines; ils inondent la Cour et la ville; ils s'affichent à la porte de Notre-Dame; ils sont distribués par des employés du palais, fabriqués par des inspecteurs de police ^[1939]; ils se glissent sous la serviette du Roi. Ils s'appellent le *Lever de l'Aurore*; les *Amours de Notre Reine*; la *Coquette et l'Impuissant* ^[1940]; le *Procès des Trois-Rois*, «ouvrage détestable pour tout bon Français,» dit le chroniqueur ^[1941]; l'*Almanach royal* ^[1942]; la *Vie d'Antoinette*, que sais-je encore? le *Portefeuille d'un talon-rouge*, et bientôt les *Essais sur la vie de Marie-Antoinette*, et les infâmes *Mémoires de M^{me} de la Motte*. Il serait impossible de les énumérer tous, et plus impossible encore d'en citer des fragments. Le procès du Collier est le signal d'un véritable débordement de calomnies.

Les auteurs, on les ignore la plupart du temps; on nomme Champcenetz, le marquis de Louvois, Thévenot de Morande. Les instigateurs, on les connaît mieux; ce sont les ennemis de Choiseul, les d'Aiguillon, les Marsan, des membres mêmes de la famille royale, M^{me} Adélaïde, le duc d'Orléans,

les Condé, peut-être le comte de Provence, tous ceux que le crédit de la Reine offusque, que sa préférence pour d'autres froisse, que sa bonté même distingue; car les ingrats s'ajoutent aux envieux. Jamais plus infernale conspiration n'a été ourdie avec plus d'habileté par des conjurés plus divers. Jamais, hélas! complot n'a abouti à plus de succès. Pas un acte, pas une démarche, pas une parole qui n'ait été travestie. La Reine, après la paix de 1783, accueille avec distinction quelques seigneurs anglais qui viennent, à Versailles ou à Fontainebleau, oublier la vieille rivalité des deux pays. Lord Strathavon, le duc de Dorset, lord Fitzgerald sont les amants de la Reine. Elle manifeste des sympathies pour de jeunes Suédois ou Autrichiens qui sont accourus du fond de leur patrie verser leur sang au service de la France; Fersen, Stedingk, Esterhazy, autant d'amants encore, sans compter les Français, Arthur Dillon, surnommé le beau Dillon; Édouard Dillon, à la vue duquel le visage de Marie-Antoinette «se reprinted [1943]»; et ce misérable fat de Lauzun; et le chevalier de Coigny; et le comte d'Artois; et le duc de Chartres. Et des chansons obscènes circulent, avidement accueillies dans les salons, bien peu délicats en fait de bon goût et en fait de bonnes mœurs, recueillies avec soin par Maurepas, qui a toujours aimé les polissonneries [1944], surtout lorsqu'il peut s'en faire une arme contre un crédit qui l'offusque. Et l'on voit des courtisans courir en poste de Versailles au foyer de l'Opéra pour s'amuser avec les chanteurs des prétendues bonnes fortunes du beau Dillon ou de M. de Coigny [1945].

En 1786 [1946], l'archiduc Ferdinand fait avec sa femme, à l'exemple de ses deux frères, un voyage en France, où son affabilité plaît beaucoup [1947]; mais la présence de l'archiduc, comme celle de Maximilien, soulève des questions de préséance, et ce sont de nouveaux germes de discorde dans la famille royale [1948]. Le duc et la duchesse de Saxe-Teschen, qui viennent à Versailles quelques mois plus tard [1949], exécutant enfin un projet ajourné pendant deux ans [1950], évitent cet inconvénient; mais s'ils sont charmés de l'affabilité de la Reine et des agréments de sa conversation, ils entendent déjà dans Paris, «ce séjour des plaisirs et des inconséquences [1951]», les murmures de la calomnie et comme les premiers grondements de l'orage.

Marie-Antoinette, pour se rapprocher de la capitale et procurer à ses enfants, au Dauphin surtout [1952], déjà souffrant, un air plus pur et plus

libre pendant l'été ^[1953], manifeste le désir d'avoir le palais de Saint-Cloud; le Roi l'achète au duc d'Orléans et le donne à sa femme. Ce sera une résidence pour la famille royale, pendant les longues réparations que nécessite Versailles ^[1954]. La dépense n'est ni aussi considérable qu'on le suppose, ni en désaccord avec les revenus du monarque ^[1955], puisqu'elle est couverte en grande partie par des ventes opérées à la même époque ^[1956]. N'importe. C'est l'acquisition de Saint-Cloud qui ruine les finances de la France. Messieurs des Enquêtes fulminent contre Messieurs de la Grande Chambre, qui ont enregistré les lettres patentes du Roi donnant six millions à la Reine pour jouir en toute propriété et disposer à sa guise des terres et domaines qu'elle voudra acquérir au moyen de cette somme ^[1957]. Et la voix des salons, et le bruit de la rue, qui vient s'y joindre, jettent à Marie-Antoinette le nom injurieux et mortel de *M^{me} Déficit* ^[1958]. Quatre mots mis en tête des imprimés collés sur les grilles du parc: *De par la Reine*, mots bien naturels, puisque la Reine est chez elle à Saint-Cloud comme à Trianon, augmentent les murmures, en soulevant je ne sais quelle ombrageuse susceptibilité. On y voit un empiétement sur les privilèges du Roi, une atteinte aux droits de la Maison de France qu'on veut dépouiller au profit de la Maison d'Autriche, et d'Éprémèsnil s'écrie en plein Parlement qu'il est *impolitique* et *immoral* de voir des palais appartenir à la Reine de France ^[1959].

Marie-Antoinette éprouve pour Calonne, dont elle a bien vite jugé la valeur ^[1960], une insurmontable antipathie. Non seulement elle ne lui demande pas d'argent, mais elle refuse celui qu'il lui offre; les récits du temps l'affirment, et les documents authentiques l'établissent. Mais la malveillance populaire s'inquiète-t-elle de la vérité? On fredonne dans les rues ce couplet d'un pot-pourri, d'ailleurs plat et sans esprit:

Calonne n'est pas ce que j'aime;
Mais c'est l'or qu'il n'épargne pas.
Quand je suis dans quelque embarras,
Alors je m'adresse à lui-même.
Ma favorite en fait de même,
Et puis nous en rions tout bas, tout bas ^[1961].

Lorsqu'à la chute du contrôleur général la populace s'amuse à le brûler en effigie, l'écriteau pendu au mannequin qui le représente accuse la Reine

d'avoir envoyé à son frère cent millions en trois ans [1962].

Et cela, au moment où ce frère lui reproche de s'être trop «francisée» et de n'avoir plus d'allemand que la figure [1963]!

Ainsi, la calomnie descend des marches du trône dans le palais, du palais dans les salons, des salons dans la rue, et ses traits empoisonnés s'enfoncent dans le cœur de la malheureuse femme, en attendant qu'ils la frappent à la tête. En 1783, M^{me} Lebrun peint Marie-Antoinette dans le gracieux costume de Trianon, avec un chapeau de paille et une robe de mousseline blanche; on raconte aussitôt que la Reine s'est fait peindre en chemise [1964]. Quatre ans plus tard, en 1787, même insulte pour le beau tableau où la même artiste a représenté Marie-Antoinette entourée de ses enfants. Le cadre ayant été d'abord apporté seul: «Ah! voilà M^{me} *Déficit*!» s'écrie quelqu'un, et cette méchanceté, où l'on associe perfidement un incident vulgaire à une calomnie odieuse, trouve aussitôt crédit dans le public [1965]. A l'Opéra, la Reine est sifflée [1966]. Au Théâtre-Français, on lui fait une outrageante application des menaçantes prophéties de Joad contre Athalie [1967]. On vend ouvertement une caricature qui montre Louis XVI et Marie-Antoinette assis à une table succulente qu'entoure une foule d'affamés avec cette légende: «Le Roi boit, la Reine mange, le peuple crie [1968]!» Et un jour vient où le lieutenant de police fait avertir l'infortunée princesse de ne plus se montrer dans Paris, où elle ne serait pas en sûreté [1969]!

Le comte de la Marck a eu bien raison de dire: «C'est dans les méchancetés et les mensonges répandus contre la Reine qu'il faut aller chercher les prétextes des accusations du tribunal révolutionnaire en 1793 contre Marie-Antoinette [1970].»

Comme si tous les chagrins devaient fondre à la fois sur cette tête, si longtemps radieuse, l'amitié même se relâchait. Les favoris, si empressés au temps de la bonne fortune, devenaient plus froids à l'heure de l'épreuve.

Entre la Reine et le contrôleur général, les Polignac optaient pour Calonne. La Reine en était mécontente; elle ne se rendait plus chez son amie sans avoir fait demander auparavant quelles personnes s'y trouvaient, et souvent, après la réponse, elle s'abstenait d'y aller. M^{me} de Polignac, au

lieu d'en être touchée, s'en froissait, et un jour que sa royale maîtresse lui en faisait d'affectueuses observations: «Je pense, répliqua-t-elle d'un ton piqué, que parce que Votre Majesté veut bien venir dans mon salon, ce n'est pas une raison pour qu'elle prétende en exclure mes amis.»

La Reine, obstinée dans ses affections, ne se montre pas blessée de cette impertinente réponse. Elle fait plus, elle l'excuse: «Je n'en veux pas à M^{me} de Polignac, dit-elle; au fond, elle est bonne et elle m'aime; mais ses alentours l'ont subjuguée?..» Elle se contente de délaisser le salon de la favorite, d'écarter les jeunes gens de sa société ^[1971] et de reporter ses préférences sur une femme plus douce, plus dévouée sans arrière-pensée, la comtesse d'Ossun. Et, à l'exemple de la Reine, ses vrais amis, Mercy et Fersen, quittent à leur tour le cercle des Polignac ^[1972].

Mais la société de la favorite, mécontente d'un éloignement qui semble devoir éloigner en même temps les faveurs, et jalouse du crédit naissant de M^{me} d'Ossun, ne dissimule pas son irritation. M^{me} de Polignac part pour les eaux et menace de donner sa démission ^[1973]. Et ses amis font cause commune avec les ennemis de Marie-Antoinette dans leur guerre de chansons et d'insinuations perfides. On y parle avec malignité d'une *Écossaise* dansée par la Reine avec lord Strathavon chez M^{me} d'Ossun. Un des habitués du salon Polignac, qui devait plus que tout autre une profonde reconnaissance et de respectueux égards à la Reine, fait contre elle un couplet des plus méchants, et ce couplet, fondé sur un odieux mensonge, va alimenter ces échos de Paris et de Versailles qui, depuis quelque temps, ne répètent plus que la calomnie ^[1974].

Aux déboires de l'amie viennent se joindre les déchirements de la mère. Le vendredi 15 juin 1787, la dernière fille de Marie-Antoinette, Sophie-Béatrix, âgée de 11 mois seulement, est prise d'un vague malaise; le 19, elle meurt, charmante en son agonie, blanche et rose, douce et jolie comme l'ange de la mort ^[1975], mais infligeant au cœur de la pauvre mère cette inguérissable blessure que fait la perte d'un premier enfant. La Reine, profondément affligée ^[1976], s'enferme à Trianon sans appareil et sans suite, seule avec le Roi et M^{me} Elisabeth: «Venez, écrit-elle à sa belle-sœur, nous pleurerons sur la mort de ma pauvre petite ange... J'ai besoin de tout votre cœur pour consoler le mien ^[1977].»

Et comme quelques personnes de son intimité, pour alléger sa douleur, lui représentent le bas âge de la jeune princesse: «Oubliez-vous, répond-elle, que c'eût été une amie ^[1978]?»

Une amie, elle en a besoin plus que jamais, et n'en trouvant plus sur la terre, elle en cherche plus haut: «Depuis quelque temps, écrit l'ambassadeur de Suède, la Reine paraît tournée à la dévotion ^[1979].»

Atteinte comme femme, comme amie, comme mère, elle cède, ainsi qu'elle le dit elle-même, à sa mauvaise destinée. Malgré ses répugnances à s'occuper d'affaires, elle se jette, contrainte, dans la lutte, mais non sans avoir poussé ce cri de désespoir que recueille M^{me} Campan:

«Ah! il n'y a plus de bonheur pour moi, depuis qu'ils m'ont faite intrigante ^[1980].»

CHAPITRE XXII

Les Notables.—Chute de Calonne.—Brienne.—Ses réformes.—Son impopularité rejaillit sur la Reine.—Rappel de Necker.—Convocation des États généraux.—Flots de brochures.—Doublement du Tiers.—Situation de Marie-Antoinette en 1789, vis à vis de la famille royale.—Le comte et la comtesse de Provence.—Le comte et la comtesse d'Artois.—Madame Elisabeth.—Mesdames.—Les Condé.—Le duc d'Orléans.

Quelle que fût sa présomption, Calonne n'avait pas réussi à combler le déficit du Trésor ^[1981]. Il avait fait pis: il l'avait sensiblement accru. Le Parlement était hostile; le public s'alarmait; les combinaisons financières avaient échoué. Le contrôleur général résolut de frapper un grand coup: il proposa au Roi de réunir une assemblée de Notables. Louis XVI adopta cette idée avec enthousiasme: la pensée d'imiter Henri IV, de se rapprocher de son peuple, ou du moins de ses principaux représentants, de leur parler face à face et en quelque sorte à cœur ouvert, plaisait à son esprit généreux et passionné pour le bien public. Le lendemain du jour où il avait déclaré à son Conseil son intention de convoquer les Notables ^[1982], il écrivait à Calonne:

«Je n'ai pas dormi cette nuit; mais c'était de plaisir.»

La Reine avait ignoré ce projet; elle fut, dit-on, froissée de ce silence et restait parfois plusieurs heures pensive et sans mot dire ^[1983]. Quoiqu'elle se mêlât beaucoup moins d'affaires qu'on ne le croyait à l'étranger et dans le public ^[1984], la réalité commençait à lui apparaître: le présent avec ses difficultés, l'avenir avec ses périls ^[1985]. Le Roi ne s'était ouvert de sa pensée qu'au garde des sceaux, Miroménil, et à Vergennes qui, depuis la mort du comte de Maurepas, remplissait, sans en avoir le titre, les fonctions de premier ministre. Malheureusement, neuf jours avant l'ouverture de l'assemblée, le 13 février 1787, Vergennes mourut. A ce moment surtout, ce fut une grande perte. La raison calme et froide de ce ministre, sa vieille expérience des hommes et des choses, la confiance que le Roi avait en lui,

la considération dont il jouissait auraient donné du poids aux plans de Calonne et en auraient peut-être assuré le succès. Lui mort, il n'y eut plus dans le ministère personne qui eût assez de prépondérance pour diriger l'opinion. Montmorin, qui lui succéda, n'avait ni les mêmes talents ni la même autorité, et Breteuil, esprit assez médiocre, peu aimé d'ailleurs à cause de sa brusquerie, était en outre l'ennemi acharné du contrôleur général.

Le retard même apporté à l'ouverture de l'assemblée, successivement fixée au 29 janvier, puis au 22 février, était une faute; les Notables, arrivés depuis un mois à Paris, où ils ne savaient que faire, ennuyés de ces délais et du temps qu'on leur faisait perdre, n'avaient d'autre occupation que d'écouter les critiques et de recevoir les plaintes des mécontents ^[1986]. Le public s'impatiait de son côté. Déjà l'on riait, l'on chansonnait et l'on annonçait que la grande troupe de M. de Calonne allait donner la première représentation des *Fausse apparence des Dettes et des Méprises* ^[1987].

Les plans du ministre étaient vastes. Ils comprenaient la suppression ou l'adoucissement de certains impôts, comme la capitation et la gabelle, une répartition plus égale de l'impôt foncier, qui devait frapper à la fois tous les propriétaires, privilégiés ou non, et l'établissement dans toute l'étendue du royaume d'assemblées de paroisses, de districts et de provinces. C'était une réforme politique en même temps qu'une réforme financière, réforme sage, en somme, dont la réalisation pacifique eût peut-être prévenu bien des désastres. Mais, en politique, ce sont souvent moins les idées que les hommes qui se font accepter, et malheureusement le contrôleur général était si honni que son nom seul suffisait à décrier les plus utiles mesures. En même temps, sa légèreté l'empêchait de prévoir les obstacles ou de s'occuper des moyens de les surmonter. Il eût été facile, puisque le Roi s'était réservé le choix des Notables, de composer l'assemblée d'hommes éclairés et dévoués à la fois, décidés à voter une réforme qui, pour la plupart d'entre eux, eût été un sacrifice, en un mot de se ménager une majorité. Calonne négligea même ce soin, et, dès le début, il fut aisé de voir qu'il y aurait une opposition formidable, plus encore peut-être contre la personne du ministre que contre ses projets. Se sentant attaqué, Calonne eut le tort d'attaquer à son tour: son discours aux Notables, avec une apologie de son propre système, contenait une critique, déguisée mais transparente, de l'administration de Necker. Necker riposta, ses amis prirent parti dans la

lutte; les privilégiés, menacés, défendirent leurs droits; les Notables, froissés de certaines publications ^[1988], exigèrent des états de dépenses et de recettes. Ce fut un déluge de récriminations et de plaintes, les unes justes, les autres passionnées, contre un ministre dont l'administration laissait tant de prises à la critique et dont la réputation répondait mal à ses protestations de désintéressement et d'économie.

Au bout de six semaines, le 8 avril, Calonne tomba. Exilé à sa terre d'Allouville en Lorraine, il partit, furieux contre la Reine à laquelle il attribuait, avec l'opinion publique, sa disgrâce et son exil ^[1989]; puis, bientôt, décrété de prise de corps par le Parlement, il perdit la tête et sans essayer même de sauver les apparences ^[1990], s'enfuit à Londres où, s'il faut en croire M^{me} Campan, la rancune le rendit complice de M^{me} de la Motte dans la rédaction de ses infâmes *Mémoires* contre Marie-Antoinette ^[1991].

Quel serait son remplaçant au contrôle général? Choiseul était mort le dimanche 9 mai 1785 ^[1992], emportant dans la tombe comme un dernier souvenir de la jeunesse et de la vie heureuse de la Reine. Deux noms étaient en présence pour la succession de Calonne: Necker et l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne. Le Roi avait une égale répugnance pour tous les deux: «Je ne veux, aurait-il dit un jour, ni Neckraille, ni prêtreille ^[1993].» Il ne disconvenait pas des talents de Necker; mais il redoutait les défauts ^[1994] de son caractère, et, tout récemment encore, vivement froissé de la publication de son livre sur l'*Administration des finances*, il l'avait, à l'instigation de Calonne, exilé à quarante lieues de la capitale ^[1995].

Le rappeler en ce moment; bien plus, lui rendre un portefeuille, c'était se donner trop manifestement un démenti à soi-même et ébranler, de ses propres mains, le prestige déjà trop affaibli de l'autorité royale. Si quelques fidèles, comme Montmorin, prononçaient encore le nom de Necker, la situation elle-même semblait indiquer celui de l'archevêque de Toulouse. Son influence sur les Notables, son titre de chef avoué de l'opposition contre Calonne, ce qu'on nommerait aujourd'hui le jeu régulier des institutions parlementaires, le désignaient naturellement comme le successeur du ministre dont il avait déterminé la chute.

Ambitieux de vieille date, résolu dès son enfance à jouer un grand rôle, et poursuivant son but par tous les moyens, mais patient et résolu à attendre, insinuant et souple, sachant à la fois applaudir les philosophes et regretter les Jésuites, accueilli par les femmes, bien vu par les économistes, montrant des connaissances superficielles, mais variées, Brienne jouissait, dans tout le royaume, d'une réputation d'habileté incontestée [1996].

Le Roi seul avait pour ce prêtre, sans mœurs et peut-être sans foi, l'aversion qu'avec ses fortes convictions religieuses il éprouvait pour tous les prêtres philosophes. Comme, à la mort de M^{gr} de Beaumont, archevêque de Paris, on parlait de M. de Brienne pour lui succéder: «Il faut au moins que l'archevêque de Paris croie en Dieu,» avait-il répondu brusquement [1997]. Il avait d'ailleurs une extrême répugnance à admettre un prêtre dans ses conseils, et plus d'une fois on l'avait entendu déclarer qu'il ne placerait jamais un ecclésiastique à la tête des affaires [1998].

En revanche, la Reine avait une haute opinion de l'archevêque de Toulouse et s'était habituée dès longtemps à le regarder comme le premier ministre de l'avenir. On a attribué cette opinion de Marie-Antoinette à l'influence exclusive de l'abbé de Vermond, jaloux de témoigner sa reconnaissance à l'homme auquel il devait sa fortune. Si la Reine eut pour les talents de Brienne une estime qui la détermina à se prêter à son élévation, ce n'est pas l'abbé de Vermond seul qu'il faut en rendre responsable, c'est tout le monde. C'est Choiseul, qui a jadis recommandé à Louis XV le jeune Loménie [1999]. C'est le financier d'Invaux, qui le consulte et lui écrit: «Je devrais vous céder le contrôle général [2000].» C'est Mercy, qui, dès 1775, proclame la supériorité des talents de l'archevêque et se porte presque garant de sa conduite en religion et en morale [2001]. C'est Joseph II, qui, deux ans plus tard, après une conversation qui lui «a plu infiniment [2002]», va le visiter à Toulouse et prend de lui une si haute idée qu'il écrit à sa sœur pour le lui recommander, comme un des sujets les plus capables d'entrer au ministère [2003]. Ce sont Turgot et Malesherbes, qui veulent lui confier un portefeuille et n'y renoncent que sur l'opposition de Maurepas [2004]. C'est Maurepas lui-même, qui tient à l'écarter du Conseil comme un rival dont la supériorité lui porte ombrage [2005]. Ce sont les États de Languedoc, où, disait-on, laissant la partie brillante à l'archevêque

de Narbonne, il se chargeait de la partie laborieuse ^[2006], qui ne cessent de rendre hommage à ses mérites et à ses lumières, à l'intérêt qu'il prend aux affaires de la province, au talent avec lequel il traite les diverses matières d'utilité publique et de bienfaisance. C'est, en un mot, le sentiment général, qui voit en Brienne un des premiers personnages de France ^[2007], et le désigne pour le premier rôle.

Avec de pareils appuis, et avec un tel mouvement d'opinion, Vermond n'avait pas besoin d'un grand effort pour persuader à son ancienne élève qu'elle faisait une œuvre sage et patriotique en portant au pouvoir un homme que la voix publique y appelait. Si la suite ne répondit pas à ce brillant début, si l'on s'aperçut trop tôt qu'il y avait là plus de surface que de profondeur, et d'apparence que de réalité, au moins faut-il reconnaître que la Reine ne fut pas seule à se tromper, et que son illusion fut celle de toute, ou presque toute la nation. La renommée de Brienne était brillante; on la crut solide.

Les amis de Necker rendaient si bien hommage à la réputation de celui qu'ils devaient plus tard attaquer violemment que les plus influents d'entre eux n'hésitaient pas à entamer une négociation pour que les deux rivaux entrassent ensemble au ministère. Ce fut le maréchal de Beauvau qui mena l'affaire; il fut convenu que l'archevêque entrerait le premier et trois mois après donnerait à Necker la direction des finances. Le Roi, circonvenu à la fois par les deux partis, finit, malgré sa répugnance personnelle, par croire que l'opinion demandait la nomination de M. de Brienne; il s'en ouvrit à la Reine: «J'ai toujours entendu parler de M. de Brienne comme d'un homme très distingué,» répondit cette princesse; «je le verrai avec plaisir entrer au ministère ^[2008].»

Le 1^{er} mai 1787, l'archevêque de Toulouse fut nommé chef du conseil des finances. M. de Fourqueux, qui faisait l'intérim depuis la chute de Calonne, honnête homme mais sans valeur ^[2009], fut remplacé par M. de Villedeuil, et Necker fut encore une fois écarté. Le duc de Nivernais entra au conseil; M. de Malesherbes y fut rappelé. Mais Brienne était de ces hommes qui, suivant le mot du poète, brillent au second rang et s'éclipsent au premier. Une fois arrivé au but de ses convoitises, il se révéla bientôt tel qu'il était, sans grandes vues et sans connaissances sérieuses, sans idées et sans plan. Incapable d'innover, il ne sut que reprendre, avec de légères modifications,

les projets de Calonne ^[2010], et, au bout d'un mois, l'assemblée des Notables fut dissoute, sans avoir rien fait ^[2011], laissant les finances en désarroi, le public au courant de ce désarroi, l'autorité royale affaiblie, puisqu'elle avait dû céder, et leur propre prestige perdu, puisqu'ils n'avaient rien réalisé de ce qu'ils avaient solennellement promis, emportant et semant dans leurs provinces des germes de mécontentement et de révolte.

Il semblait que, demeuré seul, n'ayant plus en face de lui les Notables, qui d'ailleurs, avant de partir, lui avaient donné une sorte de blanc-seing, Brienne allait agir avec promptitude et vigueur. Il n'en fut rien; il perdit un temps précieux, prit des mesures insuffisantes, et lorsqu'il se décida enfin à envoyer à l'enregistrement les édits qui décrétaient les principales réformes financières, la résistance qu'il n'avait plus à redouter des Notables, il la trouva, acharnée et opiniâtre, dans le Parlement.

Jaloux de la popularité qui avait un moment environné les Notables, lorsqu'ils avaient combattu Calonne, mécontent de la Cour, depuis qu'il l'avait offensée dans l'affaire du Collier, le Parlement s'enfonçait de plus en plus dans la voie de l'opposition. Cet ardent défenseur des droits du peuple se faisait le champion des privilégiés, parce que les privilégiés, à cette heure, étaient en lutte avec le gouvernement. Quelques conseillers, d'Éprémesnil, Fréteau, Duport, soufflaient le feu et attisaient l'incendie. Ils déclarèrent qu'avant de consentir un nouvel impôt, ils avaient besoin de connaître la situation du Trésor; on repoussa cette prétention: «Vous demandiez l'état des recettes et des dépenses,» s'écria l'abbé Sabattier. «Ce sont les États généraux qu'il nous faut ^[2012]...» La redoutable question était posée et, avec une légèreté toute française, elle était posée dans un jeu de mots. D'Éprémesnil développa avec chaleur l'idée de l'abbé Sabattier; et le Parlement, entraîné par sa fougueuse éloquence, fit la déclaration suivante: «La nation, représentée par les États généraux, est seule en droit d'octroyer au Roi les subsides dont le besoin sera évidemment démontré.»

L'émoi fut grand chez les hommes graves et les vieux conseillers. Le président d'Ormesson, s'adressant à l'ardent adversaire de la Cour, prononça d'une voix attristée ces prophétiques paroles: «Prenez garde, Monsieur, que la Providence ne punisse vos funestes conseils en exauçant vos vœux ^[2013],»

Le 6 août, un lit de justice fut tenu à Versailles pour faire enregistrer les édits par voie d'autorité. Dès le lendemain, le Parlement protesta et déclara nulle la transcription faite sur ses registres: il fut exilé à Troyes.

Un mois après, il était rappelé. Oscillant sans cesse, comme un homme qui va tomber, le gouvernement ne savait marcher d'un pas ferme ni dans la voie de la résistance, ni dans Celle des transactions; il sévissait un jour pour faiblir et reculer le lendemain. La lutte recommença bientôt; le duc d'Orléans, qui avait pris chaudement parti pour le Parlement, fut exilé à Villers-Cotteret; deux conseillers, l'abbé Sabattier et Fréteau, furent emprisonnés, puis bannis; bientôt, deux autres, d'Éprémesnil et Montsabert, furent arrêtés avec un appareil militaire et dans des circonstances dramatiques qui frappèrent vivement l'imagination et soulevèrent les esprits. Enfin, le 8 mai 1788, dans un nouveau lit de justice, le Roi ordonna l'enregistrement de plusieurs édits, dont l'un, en établissant quarante-sept grands bailliages, modifiait sensiblement la juridiction des Parlements, dont l'autre leur retirait l'enregistrement des lois pour le confier à une Cour plénière.

L'opinion, violemment surexcitée par toutes ces mesures, se prononçait contre le ministère; le duc d'Orléans, jusque-là décrié et honni, devint un héros populaire; les conseillers emprisonnés furent vénérés comme des martyrs de la liberté. Des troubles éclatèrent de tous côtés, en Bretagne, en Dauphiné, en Provence, en Béarn, dans le Languedoc. L'agitation descendit dans la rue; la France était en feu.

De toutes les réformes faites par Brienne et l'Assemblée des Notables avant sa séparation, une seule peut-être était populaire, c'était celle des changements et des économies dans les Maisons du Roi et de la Reine. Ces changements furent opérés le 19 avril 1787. Les gardes du corps furent réduits à quatre escadrons de deux cent cinquante hommes; le corps de la gendarmerie, les cheveau-légers, les gardes de la porte ^[2014] furent supprimés ^[2015]. La Reine fut la plus ardente à prêcher l'économie ^[2016]; elle avait vivement regretté qu'on lui eût caché la véritable situation du Trésor: «Si je l'eusse su, disait-elle, je n'aurais pas fait autant d'acquisitions et j'aurais la première donné l'exemple d'une réforme dans ma Maison; mais je ne pouvais me former une idée de cette gêne, puisque, lorsque je demandais trente mille livres, on m'en envoyait soixante ^[2017].» Dès le

commencement de l'assemblée des Notables, elle avait renoncé à son jeu et congédié les banquiers qui le tenaient [2018]; trois jeunes gens, qui avaient joué malgré sa défense, avaient été renvoyés à leur régiment. Au mois d'août, les économies furent plus considérables et portèrent plus profondément. La Reine fit des retranchements sur ses chevaux [2019], sur sa table, sur sa toilette. Elle congédia M^{lle} Bertin, suspendit les travaux de Saint-Cloud [2020], supprima ses bals [2021], et demanda au duc de Polignac sa démission de directeur général de la poste aux chevaux qu'on lui avait donnée quelques années auparavant et qu'on voulait réunir à la poste aux lettres, confiée à M. d'Ogny [2022]. Le Roi mit bas ses équipages de loup et de sanglier, supprima la fauconnerie et tout ce qu'on appelait le vol [2023], réunit la petite écurie à la grande [2024], décida la vente de plusieurs maisons royales, comme la Muette et Choisy [2025].

Mais toutes ces réformes semblaient insuffisantes encore à l'opinion et, par contre, elles mécontentaient au dernier degré ceux qu'elles atteignaient et dont quelques-uns ne savaient plus comment payer leurs dettes [2026]. Le duc de Polignac n'avait pas perdu sans amertume un revenu de cinquante mille livres de rente, ni M. de Vaudreuil sa place de grand fauconnier [2027]. Le duc de Coigny, premier écuyer, avait fait au Roi lui-même une scène violente [2028], et le baron de Besenval protestait qu'il était affreux de vivre dans un pays où l'on n'était pas sûr de posséder le lendemain ce qu'on avait la veille. «Cela ne se voit qu'en Turquie,» disait-il avec colère [2029].

Ce qui augmentait la rumeur, c'est que, au milieu de ces retranchements, Brienne concentrait sur sa tête et sur celle des siens les honneurs et les richesses. Sous prétexte que la situation troublée du pays exigeait dans le gouvernement une direction unique, il s'était fait nommer principal ministre et les maréchaux de Ségur et de Castries ayant refusé d'accepter sa prédominance, il avait donné le portefeuille de la guerre à son frère, le comte de Brienne, personnage assez médiocre. A la mort de l'archevêque de Sens, il avait échangé le siège de Toulouse contre celui de Sens, dont les revenus étaient bien plus considérables, et l'on racontait qu'une seule coupe de bois, dans une de ses abbayes, lui avait rapporté neuf cent mille livres: faveurs exorbitantes qui exaspéraient l'opinion.

En même temps, par un amour exagéré de la paix, ou plutôt par suite du désarroi des finances, le ministère, malgré les instances du maréchal de Ségur, laissait écraser les patriotes Hollandais, amis et alliés de la France, par le stathouder, qui nous avait toujours été hostile et que soutenaient l'Angleterre et la Prusse [2030]: faute grave, qui ébranlait singulièrement notre influence en Europe, et qui, en France, ajoutait les justes plaintes des hommes d'État et des hommes de guerre aux récriminations passionnées des hommes de cour et des hommes de robe. L'éclat de l'ambassade envoyée par Tippoo-Saïb et l'espoir d'une alliance utile dans l'Inde ne suffisaient pas à effacer la honte d'un pareil abandon.

Le mécontentement était donc universel contre Brienne, et une partie de ce mécontentement rejaillissait contre la Reine. C'était elle qui avait porté l'archevêque au ministère; c'était elle qui l'y maintenait. Elle avait, disait-on, grâce à lui, entrée au Conseil; on la rendait responsable des résolutions qui y étaient prises. La vérité est que, en présence de la fermentation générale, de l'attitude provocante du Parlement et du vent de révolte qui soufflait dans toutes les provinces, la Reine pensait qu'il fallait apporter à la défense de l'autorité une grande suite d'idées et une grande fermeté de principes [2031]. Sa fierté naturelle la poussait de préférence vers les déterminations énergiques; mais elle ne s'y décidait pas sans une certaine hésitation. Tout en les croyant utiles, elle regrettait les changements apportés dans l'organisation du Parlement, et elle avait une extrême répugnance pour la sévérité; sa raison la jugeait nécessaire, mais sa bonté s'en alarmait. «Il est triste, écrivait-elle, d'être obligé d'en venir à des voies de rigueur dont on ne peut d'avance calculer l'étendue [2032].»

Au surplus, sans expérience du gouvernement, forcée à l'improviste, par les tristesses de sa vie et les nécessités de la défense, à s'occuper d'affaires dont les ministres l'avaient jusque-là systématiquement exclue, ayant de la force d'âme, mais ne sachant pas faire usage de cette force, elle ne donnait pas l'impulsion, elle la suivait; tout au plus, s'y associait-elle par son assentiment. Mais une infernale malveillance s'acharnait à la représenter comme l'auteur de tous les maux; on l'avait accusée de prodigalité avec Calonne; on l'accusait de despotisme avec Brienne. Des caricatures odieuses et d'abominables placards accolaient son nom à celui de Frédégonde, d'Isabeau de Bavière, de Catherine de Médicis. Une

correspondante de l'archevêque de Lyon la dénonçait comme la «puissance invisible cachée derrière le rideau [2033]», et le Parlement lui-même osait dire au Roi dans ses remontrances: «De tels moyens, Sire, ne sont pas dans votre cœur; de tels exemples ne sont pas les principes de Votre Majesté; ils viennent d'une autre source [2034].» Il était difficile de désigner plus clairement la Reine. Lorsque, le 10 mars 1792, Vergniaud prononça contre Marie-Antoinette cette diatribe violente qui la dénonçait aux fureurs populaires, il ne faisait que suivre l'exemple donné quatre ans plus tôt par des magistrats siégeant sur les fleurs de lys.

Ainsi la politique dont elle s'était si longtemps et comme instinctivement défendue, malgré les objurgations de Marie-Thérèse, de Mercy et de Joseph II, lui portait malheur dès qu'elle y mettait la main. Combien eût-elle été plus heureuse de rester dans son appartement à faire du filet, comme le lui disait un jour brutalement un des musiciens de sa chapelle [2035]! Mais dans la voie où la nécessité l'avait contrainte d'entrer malgré elle, il n'y avait pas moyen de reculer.

Cependant le mot échappé à l'abbé Sabattier et relevé par d'Éprémèsnil était repris par le pays tout entier. Les États généraux! Il semblait que ce mot magique devait, à lui seul, rendre à la France affaiblie et divisée la paix, la richesse et le prestige. La Cour des Aides déclarait à son tour qu'elle était plus fondée qu'aucune autre à demander les États généraux, elle qui avait été créée sur leur initiative [2036]. L'assemblée du clergé réclamait leur convocation à bref délai et, empruntant pour la circonstance un langage tout nouveau, disait au Roi: «La gloire de Votre Majesté n'est pas d'être roi de France, mais d'être roi des Français [2037].»

Le mouvement était si vif et si universel que Brienne crut devoir y céder. Un arrêt du Conseil, du 5 juillet [2038], annonça la prochaine réunion des États généraux, mais sans en indiquer la date; un arrêt du 8 août la fixa au 1^{er} mai 1789 [2039]. Cette concession n'apaisa pas l'opinion, unanimement soulevée contre le principal ministre; on acceptait les États généraux; on ne voulait pas les recevoir de la main de Brienne. Un arrêt du 16 août, qui décidait que jusqu'à la fin de l'année les paiements de l'État se feraient moitié en argent et moitié en billets du Trésor, acheva d'exaspérer le public; on vit là une banqueroute déguisée. L'archevêque ne sachant plus que

résoudre, mais se cramponnant désespérément au pouvoir, fit proposer à Necker la place de contrôleur général. Ce fut Mercy qui, à la demande du Roi et de la Reine, fut l'intermédiaire dans cette négociation. Necker répondit, comme la Reine l'avait prévu [2040], qu'il serait sans force et sans moyens, s'il était associé avec une personne «malheureusement perdue dans l'opinion, et à qui l'on croit néanmoins encore, disait-il, le plus grand crédit [2041]». Il refusa d'unir sa fortune à celle de l'archevêque.

Que faire? Le Roi avait toujours une extrême répugnance à rappeler Necker au pouvoir; la Reine ne pouvait se résoudre à sacrifier Brienne, sur le compte duquel ses yeux n'étaient point encore complètement ouverts [2042]. Il le fallait cependant, sous peine de rendre impossible toute réforme et irrésistible toute révolte. Le cri public montait, toujours plus pressant. La Reine manda le ministre, et quoiqu'il en coûtât à ses propres préférences, lui déclara qu'il était nécessaire de céder à l'orage. Toujours avide, Brienne réclama et obtint pour lui le chapeau de cardinal, pour sa nièce une place de dame du palais [2043].

Le lendemain, Marie-Antoinette écrivait à Necker pour le prier de passer dans son cabinet [2044]; là, elle lui peignit avec chaleur les dangers de la situation, l'embarras du Roi, sa propre tristesse; elle fit appel à son dévouement, et Necker, se laissant séduire sans trop de peine par l'éloquence de la Reine, dès qu'il était assuré d'être seul ministre, accepta un poste qu'au fond il n'était pas fâché d'occuper [2045].

Quelques jours après, le garde des sceaux, Lamoignon, que l'opinion associait à Brienne dans une même malédiction, se retirait à son tour.

La joie fut immense et universelle. Necker, en sortant de l'appartement de la Reine, fut accueilli par des transports et des acclamations; les galeries du Château, les cours, les rues de Versailles retentissaient des cris de: *Vive le Roi! Vive M. Necker!* La popularité du souverain se retrempait au contact de la popularité du ministre. Brienne et Lamoignon renvoyés, Necker rappelé, il semblait que tout fût sauvé; c'était plus que de la joie, c'était du délire. Et comme les Français savent rarement manifester leurs sentiments avec calme et mesure, des scènes tumultueuses éclatèrent dans Paris. L'archevêque et le garde des sceaux furent brûlés en effigie, au pied de la statue de Henri IV. Il y eut des passants arrêtés, des femmes insultées, des maisons pillées, du

sang versé; des figures étranges et menaçantes se mêlaient à la foule. Ce n'était plus l'explosion du bonheur du pays, c'était la manifestation bruyante d'une populace qui sent sa force et qui la montre.

La Reine ne se faisait pas illusion; seule peut-être dans son entourage, elle ne partageait pas la confiance générale; elle était agitée de sombres pressentiments: «Je tremble, écrivait-elle tristement, de ce que c'est moi qui le fais revenir,—Necker.—Mon sort est de porter malheur, et si des machinations infernales le font encore manquer ou qu'il fasse reculer l'autorité du Roi, on m'en détestera davantage [2046].»

La Reine avait raison. Financier habile, mais politique médiocre, Necker n'était pas à la hauteur de la tâche qu'il avait acceptée. Eût-il mieux réussi à conjurer le péril, s'il eût pris le pouvoir quinze mois plus tôt? Il le dit, sa fille l'a écrit [2047]; mais il est permis d'en douter. Necker pouvait être un bon contrôleur général; il était incapable de faire un premier ministre. C'était un homme de finances, ce n'était pas un homme d'État. Toujours préoccupé de sa popularité, il cherchait plutôt ce qui pouvait plaire que ce qui pouvait sauver. Sans grandes vues d'ensemble, sans plan fixe, sans idées précises sur la redoutable question dont la solution s'imposait à lui, il ne savait rien prévoir ni rien prévenir. Plus le Roi était décidé à céder de ses prérogatives, plus il importait que son autorité apparût forte et incontestée. Necker ne montra jamais l'initiative qui donne l'impulsion, la vigueur de conception et d'action qui ne la laisse pas dévier; au lieu de diriger le mouvement, il se contenta de le suivre. Ce médecin qui, suivant Joseph II, devait sauver la France [2048], n'avait aucun remède à proposer.

Brienne, dans l'édit qui promettait les États généraux, avait engagé non seulement les municipalités et les tribunaux, mais aussi tous les savants, toutes les personnes instruites à faire des recherches et à donner leur avis sur l'organisation et la tenue de cette grande assemblée. Des flots de brochures virent le jour [2049], développant les idées de quiconque tenait une plume, préconisant les théories les plus abstraites, les systèmes souvent les plus étranges, avec un absolu dédain de l'histoire et une complète ignorance des nécessités du gouvernement, comme si la France était une terre neuve, où l'on n'avait à compter ni avec les traditions ni avec les mœurs. Ce n'était pas la liberté, c'était la licence de la presse. Le comte d'Entraigues, qui devait être un des plus fougueux agents de la contre-révolution, le comte

d'Entraigues, dans son *Mémoire sur les États généraux*, attaquait la monarchie, glorifiait la république, représentait les Français comme un troupeau d'esclaves et écrivait cette phrase qui était un appel à l'insurrection: «Il n'est aucune sorte de désordre qui ne soit préférable à la tranquillité funeste que procure le pouvoir absolu [2050].» Sieyès, dans une brochure qui est restée célèbre, proclamait que le Tiers-État n'était rien en France et qu'il devait être tout: sophisme hardi, démenti par l'histoire,—car le Tiers-État avait toujours eu et avait encore un rôle considérable [2051],—mais qui comme tous les sophismes condensés dans une formule simple et spécieuse, fut accepté comme révélation et s'imposa comme une vérité.

Toutes les questions étaient abordées; toutes les idées remuées; toutes les utopies trouvaient des apôtres. «La fermentation des esprits est générale, écrivait un observateur attentif; on ne parle que de constitution; les femmes surtout s'en mêlent, et vous savez, comme moi, l'influence qu'elles ont dans ce pays-ci. C'est un délire; tout le monde est administrateur et ne parle que de progrès; dans les antichambres, les laquais sont occupés à lire les brochures qui paraissent; tous les jours il y en a dix ou douze et je ne comprends pas comment les imprimeurs y suffisent; c'est, dans ce moment, une affaire de mode, et vous savez, comme moi, l'empire qu'elle a [2052].»

Au milieu de ce débordement, qui menaçait de tout submerger, le bon sens public flottait incertain et réclamait un guide: il ne le trouva pas. Necker n'était ni moins incertain ni moins flottant que le public. Vingt problèmes se posaient qui réclamaient une solution prompte et nette. Les États généraux devaient se réunir, c'était un fait acquis. Mais où se réuniraient-ils? Quelle serait leur composition? Quelles questions leur seraient soumises? Quels seraient leurs droits? Quelle serait leur durée? Pouvait-on, sur des sujets si graves, s'en remettre à des écrivains sans mission, à des législateurs sans expérience? Le premier devoir du ministre n'était-il pas d'examiner lui-même avec soin et calme la situation, de s'entourer de lumières, d'écouter les vœux de l'opinion, mais sans se laisser entraîner par des impatiences aveugles, de se faire à lui-même sur chaque point en litige une conviction, et, cette conviction une fois formée, de prendre une décision énergique, irrévocable, en un mot d'avoir un but déterminé et d'y marcher d'un pas ferme? Necker ne le sut pas. Pendant toute la fin de l'année 1788, il laissa la discussion se poursuivre, les esprits

s'agiter, les têtes s'enflammer. Puis, ne sachant à quoi se résoudre, au milieu de tant d'avis contradictoires, il eut l'étrange idée, après la triste expérience qu'on venait d'en faire, de rappeler les Notables, pour leur soumettre toutes ces questions. C'était avouer qu'il n'avait lui-même aucun plan, et, qui pis est, aucune volonté. Comme la première fois, les Notables se séparèrent, après avoir augmenté la confusion.

Il fallait prendre un parti cependant, et le premier point à régler était celui de la ville où s'assembleraient les États généraux. Necker proposait Paris [2053], ou Versailles, qui n'offrait guère moins d'inconvénients que Paris; la Reine eût voulu une ville distante de quarante ou cinquante lieues de la capitale: Orléans ou Tours, par exemple, ou même Reims, Lyon ou Bordeaux. Elle sentait combien il importait qu'une pareille assemblée, pour être libre, fût éloignée d'un centre d'agitation et de révolution comme Paris, toujours prêt à l'émeute, toujours disposé à imposer sa volonté par la force à une réunion nombreuse et, par cela même, facile à influencer. Mais Necker fit valoir la dépense que nécessiterait le déplacement de la Cour; son avis prévalut. Le Roi, afin d'être plus près des États généraux, décida qu'ils se tiendraient à Versailles.

Mais une question plus grave et qui avait plus fortement passionné l'opinion se présentait: c'était celle de la représentation du Tiers. Cette représentation serait-elle double de celle des deux autres Ordres? Le Parlement, lorsqu'il avait enregistré l'édit de convocation des États généraux, avait ajouté la clause qu'ils seraient tenus avec toutes les formes observées en 1614. Mais, depuis 1614, les choses avaient bien changé. L'importance des deux premiers Ordres avait déchu, celle du Tiers avait en revanche singulièrement augmenté. Déjà, dans les Assemblées provinciales, le nombre des députés du Tiers égalait celui des députés du Clergé et de la Noblesse réunis. La plupart des publicistes demandaient qu'on agît pour les États généraux comme pour les Assemblées provinciales, et la déclaration du Parlement fit perdre immédiatement à ce grand corps la popularité que lui avait valu sa résistance souvent factieuse à l'autorité royale. Ce fut le 27 décembre 1788 que le gouvernement se prononça. Marie-Antoinette assistait au Conseil; la double représentation du Tiers fut résolue. Le Roi, par esprit de justice, la Reine, par ce même sentiment et aussi un peu par méfiance des deux premiers Ordres, dont l'opposition avait plus d'une fois créé tant d'embarras au gouvernement pendant les deux dernières années,

Necker, par amour de la popularité, s'étaient mis d'accord pour cette décision; mais Necker s'en attribua tout le mérite. Par un étrange oubli des convenances, un acte de cette importance fut publié sans préambule; on se bornait à dire que le Roi, après avoir étudié le rapport de son ministre des finances, en avait adopté le principe. Necker avait ainsi, aux yeux du public, toute le mérite et tout le bénéfice de cette mesure populaire; le monarque était rejeté dans l'ombre pour ne laisser voir que l'éclat du tout puissant ministre. Singulière manière de relever dans l'esprit des populations la majesté et l'autorité du trône. Mais Necker n'avait écouté que cette extrême vanité qui voilait aux yeux des masses et à ses propres yeux sa réelle insuffisance. Suivant le mot d'un des historiens qui ont le mieux et le plus impartialement apprécié la conduite du financier genevois à cette époque, «il jouait le rôle de Roi par impuissance de remplir le personnage de ministre ^[2054].»

Une autre question d'une importance capitale, celle du vote par ordre ou par tête, fut laissée à la décision des États, chargés, par une fatale incurie ou une aveugle imprévoyance, de faire eux-mêmes leur règlement et de diriger leurs travaux.

La Noblesse sut mauvais gré à la Reine du parti qu'elle avait pris en cette circonstance. Il était dans sa destinée qu'on la rendît responsable de tout. Les princes du sang firent remettre au Roi par le comte d'Artois un mémoire contre le doublement du Tiers, et le prince fit à sa belle-sœur les représentations les plus vives sur ses préférences pour le Tiers et sur la nécessité de soutenir la Noblesse. La Reine l'écouta sans l'interrompre, mais ses sentiments n'en furent pas changés ^[2055]. Ce fut le signal, entre Marie-Antoinette et son beau-frère, d'un refroidissement qui se préparait déjà depuis quelque temps ^[2056], et qu'accentuèrent davantage les années qui suivirent. Les Polignac prirent parti pour le comte d'Artois, et les liens de l'amitié, déjà très relâchés, tendirent à se dénouer, comme les liens de famille ^[2057].

Hélas! il y avait longtemps que la malheureuse femme ne trouvait plus guère que des ennemis dans la famille royale, et les plus acharnés étaient sur les marches du trône. Esprit froid et calculateur, le comte de Provence avait toujours été suspect à Marie-Antoinette. A plusieurs reprises, il avait cherché à se rapprocher d'elle par politique ^[2058]. On l'avait vu lui donner,

dans sa maison de Brunoy, une fête splendide avec les divertissements les plus ingénieux et les plus galants ^[2059]. Il l'accompagnait aux bals de l'Opéra; il avait même été jusqu'à faire des vers en son honneur et, un jour, ayant brisé un éventail auquel la Reine tenait beaucoup, il s'était empressé de lui en envoyer un autre, avec ce quatrain:

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
J'aurai soin près de vous d'attirer les Zéphirs;
Les Amours y viendront d'eux-mêmes.

Mais cette intimité n'était qu'apparente et, de la part de Monsieur, toute de calcul. Ambitieux et avide de jouer un rôle, habile et distingué, d'ailleurs se sentant supérieur à Louis XVI, il regardait comme une erreur et presque comme une offense de la nature de ne l'avoir pas fait naître l'aîné. «Sa douleur, écrivait la Reine, a été toute sa vie de n'être pas né le maître ^[2060].» Pendant le voyage qu'il avait fait dans le midi de la France en 1787, il avait affiché un faste et un appareil royal, se posant presque en prétendant, comme s'il cherchait à éclipser le Roi et à s'attirer, au détriment du souverain, les regards et l'affection du peuple. «A moins que M. de Maurepas ne soit une pomme cuite, disait énergiquement Joseph II, on ne conçoit pas qu'il souffre des choses pareilles ^[2061].» Le crédit de la Reine avait «atterré» son beau-frère ^[2062]. Il l'accusait de l'avoir empêché d'entrer au Conseil et ne le lui pardonnait pas ^[2063]. Il lui pardonnait moins encore sa tardive maternité, qui lui avait fermé l'accès du trône au moment où il se croyait assuré d'y monter. Publiquement et en face, il lui faisait bonne mine; par derrière et en dessous, il la déchirait. Critiques, persiflage, épigrammes, calomnies, médisances, petits vers et petites brochures, il n'épargnait rien, et son palais du Luxembourg, à l'abri des recherches de la police par ses privilèges, devenait l'entrepôt des libelles et des pamphlets qui inondaient Paris et Versailles ^[2064]. Dans les démêlés du ministère avec le Parlement, le prince s'était hautement déclaré pour le Parlement, cherchant à fonder sa réputation de libéralisme en opposition avec la Cour et aux dépens de l'autorité du Roi, et à écraser de sa popularité l'impopularité de sa belle-sœur et la nullité de son frère. L'homme d'État chez lui n'était encore qu'en germe; il fallut pour le mûrir la dure épreuve de l'exil.

Dissimulée comme son époux, italienne de corps et d'âme [2065], esprit médiocre, caractère faux et difficile [2066], Madame n'était, pas plus que Monsieur, sympathique à la Reine. Les deux belles-sœurs avaient vécu d'abord ensemble, honnêtement, mais froidement, sans division ni confiance; puis, bientôt, la méfiance était venue. Il n'y avait pas eu rupture éclatante, il y avait hostilité sourde. Sans crédit à la Cour [2067], sans influence sur son mari, qui la délaissait pour M^{me} de Balbi [2068], mal vue du Roi [2069], peu aimée de son entourage, manquant souvent de tact, vivant à l'écart, s'occupant presque exclusivement de sa ferme et de sa cuisine [2070], Madame n'était pas redoutable pour la Reine; mais c'était une voix de plus dans le concert de récriminations et de rumeurs malveillantes qui s'élevait contre elle.

Gai, vif, bien fait, ami du plaisir, le comte d'Artois avait été longtemps un des intimes de Marie-Antoinette. Il était le grand organisateur de ses divertissements, l'hôte habituel de Trianon, le favori de la société Polignac. A ce titre, il est un de ceux sur qui l'histoire doit faire peser une des plus lourdes parts de responsabilité dans le goût de dissipation et de frivolités qui emporta quelque temps la Reine; les courses, le jeu, les bals, tous les entraînements, dont nous avons signalé plus haut les inconvénients, avaient presque toujours le comte d'Artois comme instigateur. Cette communauté d'amusements n'avait pas peu contribué à faire rejaillir sur la jeune souveraine, qui cependant n'avait qu'un médiocre penchant pour son beau-frère [2071], une partie de l'impopularité qui frappait un prince aimable, sans doute, mais pétulant, hautain, prodigue, dédaigneux de l'opinion. L'âge, la réflexion, l'expérience, les joies plus pures et les soins plus austères de la maternité avaient diminué une intimité qui ne reposait, au fond, que sur le besoin de distractions et la crainte de l'ennui [2072]. L'opposition que le comte d'Artois avait faite aux réformes de Necker [2073], l'appui qu'il avait donné à Calonne, la part qu'il avait prise à la chute de Brienne, le mémoire qu'il avait remis au Roi sur le doublement du Tiers avaient achevé d'éloigner de lui sa belle-sœur. Le goût du plaisir les avait un instant réunis; le souci d'occupations plus graves les avait séparés; la politique les divisait, elle devait les diviser plus encore.

De la comtesse d'Artois, bonne, douce, mais absolument nulle, nous n'avons rien à dire. Personne ne s'en occupait à la Cour, et son mari moins

que personne. Au début, ses grossesses répétées en face de la stérilité de la Reine et de Madame, lui avaient donné une certaine importance. La naissance du Dauphin l'avait replongée dans son obscurité. «Il fallait que cette pauvre petite princesse mourût pour qu'on s'occupât d'elle,» écrivait M^{me} de Bombelles, dans un moment où la comtesse était au plus mal d'une fièvre maligne [2074]. C'était l'opinion de la Cour, celle du public, et si la princesse eût succombé alors, c'eût été vraisemblablement son oraison funèbre.

La seule de ses belles-sœurs pour laquelle Marie-Antoinette eût une réelle sympathie, c'était M^{me} Elisabeth. Elle avait de bonne heure apprécié cette jeune fille dont l'esprit enjoué, le caractère décidé, la grâce naïve, l'exquise sensibilité l'avaient touchée. «Je crains, écrivait-elle à sa mère, de m'y trop attacher [2075].» Les années n'avaient rendu cet attachement que plus fort en faisant succéder à l'affection presque instinctive qu'inspire une aimable enfant l'affection plus réfléchie qui naît de l'estime de qualités sérieuses et profondes. Le goût de la jeune princesse pour la vie tranquille et les épanchements de l'amitié, sa répugnance pour l'éclat et la représentation avaient peut-être aussi contribué à augmenter l'amitié de la Reine, qui partageait ces inclinations et ces répugnances. Quand Marie-Antoinette allait à Trianon, elle y emmenait toujours sa jeune belle-sœur [2076]; et là, elle l'entourait des attentions les plus délicates, lui ménageait les plus charmantes surprises [2077], l'associait à ses plaisirs, lui faisait jouer un rôle dans *la Gageure imprévue* [2078], la conduisait à Saint-Cyr, à Rambouillet, à la Muette [2079], à Bellevue [2080], à Saint-Cloud [2081], à la chasse, à la comédie [2082], l'associait plus encore à ses inquiétudes et à ses chagrins, et réclamait son secours pour soigner ses enfants malades [2083]. Pendant quelque temps, en 1781 notamment, on dirait que les deux belles-sœurs sont inséparables. La Reine avait voulu que M^{me} Elisabeth eût aussi sa maison. Elle avait fait acheter par le Roi, à Montreuil, l'habitation du prince de Guéménée, et un jour, sans rien dire, elle y avait conduit sa jeune belle-sœur: «Vous êtes chez vous,» lui avait-elle dit: «ce sera votre Trianon. Le Roi, qui se fait un plaisir de vous l'offrir, m'a laissé celui de vous le dire.»

Chose étrange, cependant, l'affection n'était pas complètement réciproque; où la Reine se donnait pleinement, M^{me} Elisabeth ne se livrait pas tout entière; elle gardait vis-à-vis de Marie-Antoinette je ne sais quelle réserve qui ressemblait à de la méfiance, et dans une lettre, elle s'était laissée aller à écrire: «Nos opinions diffèrent, elle est Autrichienne et moi je suis Bourbon [2084].» Il fallut l'école du malheur pour lui ouvrir les yeux et lui montrer la Reine sous son vrai jour! Elle comprit alors ce qu'elle valait et se reprocha de l'avoir un instant méconnue; l'amie hésitante de Trianon devint la compagne dévouée du Temple.

Autrichienne! Ce mot seul révèle l'inspireur des préventions qui refroidirent pendant quelque temps les sentiments de M^{me} Elisabeth pour la Reine. Entre les deux belles-sœurs, si bien faites pour s'entendre, s'était dressée, comme un malfaisant génie, l'influence néfaste de M^{me} Adélaïde. Aux dernières heures de la monarchie, comme au début du règne, la vieille princesse conservait contre la Reine, déjà malheureuse, la malveillance obstinée dont elle l'avait poursuivie Dauphine et souveraine adulée. Retirée à Bellevue, dont elle ne sortait guère, aigrie par l'âge et par l'isolement, elle accueillait avec une joie maligne toutes les insinuations contre Marie-Antoinette, les pamphlets, les satires, les complots, les anecdotes équivoques qu'on s'empressait de lui apporter, certain de lui faire ainsi sa cour. Champcenetz et le marquis de Louvois étaient les pourvoyeurs habituels de cette honnête coterie. Et de là pamphlets, chansons, anecdotes, revus, corrigés, commentés, repartaient pour amuser la Cour, scandaliser la ville, ameuter l'opinion, et, s'il se pouvait, indisposer le Roi contre sa femme. M^{me} Adélaïde avait osé même un jour, le 12 juillet 1778, aller trouver son neveu et développer devant lui, avec une acrimonieuse passion, ses griefs contre la Reine; le complot avait échoué malgré l'appui que, du fond de sa retraite de Saint-Denys, lui avait prêté M^{me} Louise [2085], et le Roi avait prié sèchement sa tante de ne plus quitter Bellevue. Mais on conçoit que cet échec n'avait point apaisé la rancunière vieille fille; pendant la fin du règne, Bellevue, que Mesdames devaient à une délicate prévenance de leur nièce [2086], resta le foyer de toutes les intrigues contre Marie-Antoinette.

C'est à Bellevue que le prince de Condé venait s'inspirer, avant d'accompagner M^{me} Adélaïde quand elle allait dénoncer la Reine à son mari

[2087]. C'est à Bellevue aussi qu'il venait se retremper dans ses haines contre la jeune souveraine. Vaillant homme de guerre, magnifique par goût et par tradition de race, mais esprit étroit, caractère emporté et violent, assez triste chef de famille d'ailleurs, le prince de Condé était excessif en tout, dans ses passions comme dans ses rancunes. Aveuglément attaché à l'ancienne politique française, il ne pardonnait pas à Marie-Antoinette son origine autrichienne. Il lui pardonnait moins encore de s'être opposée à ce qu'il fût nommé grand maître de l'artillerie [2088] et d'avoir refusé de laisser paraître devant elle M^{me} de Monaco, son amie, en déclarant qu'elle ne voulait pas recevoir les femmes séparées de leur mari [2089]. Le procès du cardinal de Rohan était venu ajouter un prétexte de plus à ses plaintes et, à partir de cette date, le prince s'était rangé parmi les ennemis les plus acharnés de la Reine.

Son fils, le duc de Bourbon, n'avait aucun grief personnel contre Marie-Antoinette: dans l'affaire qui fit tant de bruit, de son duel avec le comte d'Artois, la Reine n'avait manifesté nulle préférence; mais l'*amoureux de quinze ans*, si promptement infidèle, oubliait ses incessants dissentiments avec son père pour en partager les préventions.

Honni à la Cour, honni dans le public, le beau-frère du duc de Bourbon, le duc d'Orléans, n'avait regagné quelque faveur qu'en se déclarant l'ennemi de la Reine. Qui l'avait conduit là? Était-ce ambition déçue, vanité froissée, rêves de grandeur illégitime? Un peu de tout cela peut-être. On a voulu voir en lui un conspirateur persévérant et habile, se poussant au trône par des manœuvres ténébreuses: c'est une erreur. D'un port plein de noblesse, d'une tournure distinguée, conservant, au milieu de désordres grossiers, un abord prévenant et une toilette élégante [2090], mais tête légère, caractère faible, esprit frivole, incapable d'une attention soutenue dans les choses sérieuses, paresseux et indolent à l'excès [2091], le duc d'Orléans n'avait rien de ce qu'il fallait pour faire un chef de parti. Sa vie dissolue qu'attestait trop visiblement un visage couvert de pustules, ses infidélités à sa femme, la sainte fille du duc de Penthièvre [2092], ses orgies de Monceaux, son ton cynique lui enlevaient tout crédit. Mais son titre de premier prince du sang et son immense fortune en faisaient un instrument dangereux entre les mains d'intrigants habiles. N'étant encore que duc de Chartres, il avait commencé par faire sa cour à la Reine; il lui donnait des bals au Palais-

Royal ^[2093], organisait en son honneur des courses de chevaux avec le comte d'Artois, alors son compagnon de plaisir, se montrait assidûment dans le salon de sa belle-sœur, la princesse de Lamballe, la favorite de la Reine. Celle-ci couvrait son jeune cousin d'une protection marquée; elle avait obtenu pour lui le gouvernement du Poitou ^[2094]; deux ans après, elle l'avait fait nommer colonel général des hussards et avait même mis dans la poursuite de cette nomination une chaleur qui avait mécontenté le public, en ce moment fort indisposé contre le prince ^[2095].

C'était peu après le combat d'Ouessant; la conduite du duc de Chartres en cette affaire avait donné lieu à de vives récriminations, à des soupçons fâcheux même; aujourd'hui, que l'on peut juger cette conduite avec plus de connaissance de cause et moins de passion, il est certain que si la bravoure du prince ne peut être mise en doute, sa capacité de marin est moins établie ^[2096]. La Reine avait donc cherché un moyen honorable de le retirer du service de mer ^[2097]; mais ce n'était pas ce que voulait le duc, qui prétendait à la place de grand-amiral. Mécontent du nouveau titre qu'on lui donnait, froissé déjà dans ses prétentions de prince du sang lors du voyage de l'archiduc Maximilien, il s'éloigna de la Cour et pencha dès lors vers la cabale hostile à la Reine. Celle-ci se vengea-t-elle d'une susceptibilité si peu justifiée en accueillant quelques-unes des railleries mordantes, auxquelles la conduite du chef de l'escadre bleue avait donné prétexte? Les chroniqueurs du temps l'affirment, et la chose n'a rien d'invraisemblable. Malgré son extrême bienveillance, Marie-Antoinette ne savait pas toujours résister assez fermement à la tentation de dire ou d'écouter un bon mot. Ce fut alors une guerre d'intrigues sourdes et de manœuvres perfides de la part du prince, de plaisanteries piquantes de la part de la Reine: guerre qui semblait inoffensive au début,—car quel danger à redouter d'un homme que ses mœurs décriaient et dont Paris et la Cour tournaient en ridicule les exploits guerriers et les entreprises industrielles?—jusqu'au jour où le duc, piqué au vif par un mot sur ses instincts plus mercantiles que princiers, irrité de voir manquer le mariage rêvé de son fils avec Madame Royale, excité d'ailleurs par les dignes compagnons de ses plaisirs, les Laclos, les Lauzun, les Sillery, éclata tout d'un coup en plein Parlement: le 19 novembre 1787, le Roi tenant une séance solennelle pour demander l'enregistrement d'un emprunt de quatre cent vingt millions: «Cet enregistrement est illégal,» s'écria le duc d'Orléans. Cette violente sortie, plus inspirée que spontanée,

lui valut la disgrâce du Roi, d'autant plus justement irrité qu'il venait de lui accorder une permission vivement souhaitée [2098]; et comme compensation, la faveur du public, d'abord un peu étonné de cet acte de vigueur [2099], et les bonnes grâces de M^{me} Adélaïde. La prude et dévote princesse prit ouvertement parti pour le prince libertin qui mettait au service de ses rancunes de vieille fille le nom des d'Orléans et la fortune des Penthièvre [2100].

Exilé à Villers-Cotteret, le duc ne soutint pas avec une grande constance son rôle de chef de parti; il en avait l'audace, il n'en avait pas le courage. Au bout de quelques mois, las de son exil, regrettant ses plaisirs de Monceau, désireux de revoir M^{me} de Buffon, il fit solliciter la Reine pour obtenir l'autorisation de rentrer à Paris ou tout au moins de s'en rapprocher. A ce moment, où les circonstances étaient solennelles, la Reine, toujours disposée à la clémence et priée par M^{me} de Lamballe, se prêta, malgré sa répugnance, aux vœux de son amie [2101]: le duc eut la permission de s'établir dans son château de Raincy et ajouta ainsi à ses anciens griefs contre Marie-Antoinette un grief de plus, celui de la reconnaissance. L'opposition à la Cour et les ennemis de la Reine avaient désormais un chef nominal, et ce chef était le premier prince du sang.

Une famille royale divisée; un Roi ami du bien, mais faible, indécis, découragé; une Reine vaillante, mais sans expérience, objet des haines populaires; un ministre plein de suffisance, sans plan et sans direction; une opinion publique, enfiévrée, aussi dangereuse par ses espérances irréfléchies que par ses méfiances injustes; le trésor épuisé; la capitale malveillante; la province mal remise encore de ses récentes secousses; une armée dans laquelle perçaient des germes de désorganisation; des moyens d'attaque partout; des moyens de défense nulle part; et comme si la nature même conspirait avec les hommes pour battre en brèche le vieil édifice monarchique, un hiver terrible succédant à un mauvais été; les rivières prises; les routes encombrées de neige, rendant les approvisionnements de Paris difficiles; les moulins à eau ne tournant plus et arrêtant la mouture des grains [2102]; la disette ajoutant aux inquiétudes vagues des souffrances trop réelles; la faim fournissant d'étonnantes facilités à toutes les intrigues, de spécieux prétextes à toutes les colères: c'est dans de telles conditions et avec

de tels guides que la France abordait la plus redoutable crise qu'elle eût eu encore à traverser dans son histoire.



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER. — Naissance de Marie-Antoinette. — Le duc de Tarouka et le poète Métastase. — Education. — La comtesse de Brandeiss. — La comtesse de Lerchenfeld. — Mort de François I ^{er} . — Ses instructions à ses enfants. — L'abbé de Vermond. — Fêtes des fiançailles. — Départ de Marie-Antoinette. — Instructions de l'Impératrice à sa fille.	1
CHAPITRE II. — La Dauphine en France. — Strasbourg. — Nancy. — Reims. — Compiègne. — Portrait de la Dauphine. — Marie-Antoinette à Saint-Denys. — Souper à la Muette avec M ^{me} du Barry. — Fêtes du mariage à Versailles. — Prétentions des princesses de la maison de Lorraine. — Fêtes de Paris. — Catastrophe de la place Louis XV. — Lettre du Dauphin au lieutenant de police.	24
CHAPITRE III. — La famille royale en 1770. — Le Roi. — Mesdames. — Le comte de Provence. — Le comte d'Artois. — Mesdames Clotilde et Elisabeth. — Le Dauphin.	47
CHAPITRE IV. — Intrigues de la Cour. — Les partis en présence. — Espionnage du duc de la Vauguyon. — Débuts heureux de la Dauphine. — La comtesse de Grammont. — Une journée de Marie-Antoinette. — La lecture. — Représentations de Marie-Thérèse. — Après quelque résistance, la Dauphine s'y soumet.	61
CHAPITRE V. — Ce qu'il faut penser des reproches de Marie-Thérèse à sa fille. — Les conseillers de Marie-Antoinette. — Le comte de Mercy. — Ses moyens d'information. — L'abbé de Vermond. — Goût de Marie-Antoinette pour l'équitation. — Influence de Mesdames. — Comment cette influence s'établit. — La maison de la Dauphine. — La comtesse de Noailles. — Madame l'Etiquette. —	78

Les comtesses de Cossé et de Mailly.—Prise d'habit de Madame Louise.—Inconvénients de l'influence de Mesdames sur leur nièce.—La comtesse de Narbonne et la marquise de Durfort.—Rapports du Roi et de Marie-Antoinette.—Diminution de l'influence de Mesdames.—Mécontentement de Madame Adélaïde.—Sa rancune.

CHAPITRE VI.—Disgrâce du duc de Choiseul.—Son exil triomphant. —Son caractère.—Chute des Parlements.—Mécontentement du public.—Le duc d'Aiguillon.—La comtesse du Barry.—Attitude fière de la Dauphine en face de la favorite.—Le Roi en est mécontent.—Remontrances de Marie-Thérèse.—Lettre de Kaunitz à Mercy.—Intervention directe de Louis XV.—Insistance de l'Impératrice.—Lettres vives entre la mère et la fille.—M^{me} du Barry cherche à se rapprocher de la Dauphine.—Elle échoue.—L'histoire dans ce conflit donne pleinement raison à Marie-Antoinette.

99

CHAPITRE VII.—Popularité de la Dauphine.—Traits de bonté.—Le paysan d'Achères.—Incendie de l'Hôtel-Dieu.—Entrée du Dauphin et de la Dauphine à Paris.—Enthousiasme universel.—Lettre de Marie-Antoinette à sa mère.—Représentation à la Comédie-Française et à la Comédie-Italienne.—Le comte de Provence et le comte d'Artois.—Leurs mariages.—Leurs relations avec la Dauphine.—Amusements des jeunes ménages.—La comédie dans les appartements intérieurs.—Intimité du Dauphin et de la Dauphine.—Le Dauphin devient moins timide, la Dauphine plus réfléchie.—Position solide de Marie-Antoinette à la Cour au commencement de mai 1774.

124

CHAPITRE VIII.—Mort de Louis XV.

149

CHAPITRE IX.—Commencements du règne de Louis XVI.—Difficultés de la situation.—Espérances du public.—Popularité des nouveaux souverains.—Maurepas appelé au ministère.—Chute des anciens ministres.—Rappel de Choiseul.—Attitude politique de la Reine.—Sa répugnance pour les affaires.—Marie-Thérèse, Mercy et Vermond l'engagent à s'en occuper.—Marie-Antoinette résiste à ces conseils.—Soupers de la Cour.—

157

L'étiquette.—La Reine s'en affranchit.—Inconvénients qui résultent de cet abandon.—Inoculation du Roi.

CHAPITRE X.—Nouveau ministère.—Du Muy.—Sartines.—Turgot.—Vergennes.—Rappel des Parlements.—Marie-Antoinette reine de la mode et du goût.—M^{lle} Bertin.—La coiffure.—Plaisirs de la Cour.—Enthousiasme d'Horace Walpole.—Modération de la Reine dans ses goûts.—Sa popularité.—Représentation de *l'Iphigénie*, de Gluck.—Bonté de la Reine.—MM. d'Assas, de Bellegarde, de Castelnau, de Pontécoulant.—Tiraillements dans la famille royale.—Premières calomnies.—Beaumarchais et le juif Angelucci.—Voyage de l'archiduc Maximilien.—Questions de préséance.—Maladresses de l'Archiduc.—Le surnom d'Autrichienne.—Marie-Antoinette ne sait plus l'allemand. 184

CHAPITRE XI.—Sacre du Roi.—Fêtes à Reims.—Emotion de la Reine.—Sa lettre à l'Impératrice.—Mariage de M^{me} Clotilde. — Nouvelle et vaine tentative pour rappeler Choiseul.—Procès du comte de Guines.—Exil du duc d'Aiguillon.—Nomination de Malesherbes.—Réformes de Turgot.—Murmures qu'elles soulèvent.—Chute de Turgot.—Part qu'y prend la Reine.—Lettre de Mercy à Marie-Thérèse. 210

CHAPITRE XII.—Période de dissipation.—Courses de chevaux.—Chasses au bois de Boulogne.—Courses en traîneau.—Voyages à Paris.—Bals de l'Opéra.—Aventure de Monsieur.—La Reine en fiacre.—Oubli de l'étiquette.—Condescendance fâcheuse du Roi.—Dépenses de la Reine.—Les bijoux.—Le jeu.—Les banquiers à Fontainebleau.—Malgré tout, la Reine reste fidèle aux habitudes de piété.—Ce que pense Mercy du caractère et de la conduite de Marie-Antoinette pendant cette période.—Jugement du prince de Ligne.—Jugement du comte de Goltz.—Une page du comte d'Haussonville. 229

CHAPITRE XIII.—Société de la Reine.—La princesse de Lamballe. 250
—Sa nomination comme surintendante de la Maison de la Reine.
—La comtesse de Dillon.—La princesse de Guéménée.—La comtesse Jules de Polignac.—Faveurs accordées à la famille de Polignac.—La société Polignac.—Le comte de Vaudreuil.—Le

comte d'Adhémar.—Le baron de Besenval.—Le duc de Guines.
 —Le duc de Lauzun.—Les étrangers.—La Marck.—Esterhazy.
 —Stedingk.—Fersen.—Rivalité des favorites.—Déclin du crédit
 de la princesse de Lamballe.—Influence croissante de M^{me} de
 Polignac.—Inconvénients de cette influence.—La Reine ne sait
 pas résister aux sollicitations de ses amis.—Causes vraies de la
 dissipation de Marie-Antoinette.

CHAPITRE XIV.—Trianon.—Le Roi donne à la Reine le Petit
 Trianon.—Le château.—Les jardins.—Les arbres exotiques.—La
 rivière.—La salle de spectacle.—Le temple de l'Amour.—Le
 belvédère.—La grotte.—Le hameau.—La laiterie.—Opinion des
 voyageurs sur Trianon.—Arthur Young.—Le Russe Karamsine.
 —La baronne d'Oberkirch.—Le prince de Ligne.—Les
 appartements.—La salle à manger.—Le petit salon.—La salle de
 bains.—Le boudoir.—La chambre de la Reine.—Marie-
 Antoinette et les arts.—Le style Marie-Antoinette.—
 L'appartement de la Reine à Fontainebleau.—Vie de la Reine à
 Trianon.—Fêtes en l'honneur de visiteurs illustres.—Marie-
 Antoinette et les lettres.—La musique.—Gluck et Piccini.—
 Grétry.—Salieri.—Le théâtre.—Troupe de la Reine.—La
 comédie à Trianon.—Les dépenses de Trianon.—Inconvénients
 de Trianon.

285

CHAPITRE XV.—Voyage de Joseph II en France.—Caractère de
 l'Empereur.—Son projet de voyage formé, abandonné, repris.—
 Joie de la Reine de revoir son frère.—Premières entrevues.—
 Gronderies souvent maladroites.—L'Empereur et la Reine à
 l'Opéra.—Visites aux monuments et aux principales institutions
 de Paris.—Affectation de simplicité.—Engouement du public.—
 Départ de l'Empereur.—Son jugement sur la Reine.—Conseils
 qu'il lui laisse par écrit.—La Reine s'y conforme quelque temps,
 puis retombe dans la dissipation.—Pourquoi.

334

CHAPITRE XVI.—Guerre de la succession de Bavière.—Mort de
 l'Electeur.—Joseph II occupe la Basse-Bavière.—Répugnances
 de sa mère.—Armements de Frédéric II.—Emotion en France.—
 Marie-Thérèse réclame l'intervention de sa fille.—Négociations
 infructueuses.—Déclaration de guerre.—Marie-Antoinette

363

demande la médiation de la France.—Diminution subite de ses instances.—Entrevue avec Maurepas.—Récits du comte de la Marck et du comte de Goltz.—Proportions vraies de l'intervention de la Reine dans cette affaire de Bavière.—Paix de Teschen.

CHAPITRE XVII.—Première grossesse de la Reine.—Son bonheur.—Ses rêves pour l'éducation de son enfant.—Joie du Roi.—Sentiments divers de la famille royale et de la Cour.—Propos malveillants.—Couches dramatiques de la Reine.—Danger qu'elle court.—Naissance de Madame Royale.—Joie du public, mêlée de désappointement.—Paroles de la Reine à sa fille.—*Te Deum* à Notre-Dame.—Amélioration de la conduite de la Reine, malgré quelques inconvénients encore inévitables.—Intimité des deux époux.—Affection de Marie-Antoinette pour M^{me} Elisabeth.—Impatience de Marie-Thérèse et du public d'avoir un Dauphin.—Fausse couche de la Reine.—Mort de Marie-Thérèse.—Douleur de Marie-Antoinette.—Second voyage de Joseph II en France.—Naissance du Dauphin.—Bonheur universel.

386

CHAPITRE XVIII.—Guerre d'Amérique.—Mission de Franklin.—La guerre déclarée.—La Reine favorable aux Américains, protectrice de Lafayette.—Ses préoccupations pendant la guerre.—Elle ne veut que d'une paix honorable.—Paix de 1783.—Ses conséquences.—Visites princières.—Les princesses de Hesse-Darmstadt.—Le comte et la comtesse du Nord.—Fêtes à Trianon et à Chantilly.—Le Roi de Suède.—Le prince Henri de Prusse.—Naissance du duc de Normandie.—Faillite du prince de Guéménée.—La duchesse de Polignac, gouvernante des Enfants de France.

422

CHAPITRE XIX.—La Reine et la politique.—Son éloignement naturel pour les affaires.—Méfiance de Maurepas.—Lettre de la Reine à Joseph II.—Nomination de MM. de Ségur et de Castries.—Sympathie de la Reine pour Necker; elle l'appuie dans la publication du Compte-rendu.—Chute de Necker.—Mort de Maurepas.—Joly de Fleury.—D'Ormesson.—Calonne.—Faible part que Marie-Antoinette prend à la nomination de ce dernier.—Sa répugnance pour lui.—La politique autrichienne.—Election de

450

Maximilien à Cologne.—Différend de Joseph II avec la Hollande.—*Le Mariage de Figaro*.—La Reine joue le *Barbier de Séville* à Trianon.

CHAPITRE XX.—Procès du Collier. 484

CHAPITRE XXI.—Derniers jours de bonheur.—Voyage de Cherbourg.—La Cour à Fontainebleau en 1786.—Bonté de la Reine.—Marie-Antoinette et les enfants.—Les fils de la marquise de Bombelles et de la marquise de Sabran.—Les jours de tristesse.—Scène de Trianon, racontée par M^{me} Campan.—La calomnie.—Pamphlets et chansons.—Voyages de l'archiduc Ferdinand et de la duchesse de Saxe-Teschen.—Acquisition de Saint-Cloud.—Madame Déficit.—Calonne et la Reine.—Représentation d'*Athalie*.—Le portrait de la Reine n'est pas exposé.—Refroidissement avec les Polignac.—Mort de Sophie Béatrix. 536

CHAPITRE XXII.—Les Notables.—Chute de Calonne.—Brienne.—Ses réformes.—Son impopularité rejaillit sur la Reine.—Rappel de Necker.—Convocation des États généraux.—Flots de brochures.—Doublement du Tiers.—Situation de Marie-Antoinette, en 1789, vis-à-vis de la famille royale.—Le comte et la comtesse de Provence.—Le comte et la comtesse d'Artois.—M^{me} Elisabeth.—Mesdames.—Les Condé.—Le duc d'Orléans. 556

FIN DU TOME PREMIER

NOTES:

[1] *Revue des questions historiques*, avril 1874, p. 594.

[2] L'original du portrait **placé en tête du 1^{er} volume** appartenait au duc de Choiseul, ministre de Louis XV et négociateur du mariage de Marie-Antoinette. Après lui, le tableau a passé à son neveu, le duc Gabriel de Choiseul, puis à la fille et à la petite-fille de ce dernier, M^{me} la duchesse de Marmier et M^{me} la duchesse de Fitz-James. C'est M^{me} la duchesse de Fitz-James qui a fait faire, pour Mgr Dupanloup, la copie que M. H. de Lacombe, à qui Mgr Dupanloup l'a léguée, a bien voulu nous autoriser à reproduire.

[3] *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, Autriche*, p. 382.

[4] *Ibid.*, p. 394.

[5] Instructions données au comte de Stainville.—*Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, Autriche*, p. 351.

[6] Voir le remarquable livre de M. A. Vandal: *Une ambassade française en Orient sous Louis XV*.

[7] *Une ambassade française en Orient sous Louis XV*, par Albert Vandal, 323.

[8] *Considérations sur l'état présent du corps politique de l'Europe. Œuvres complètes*, VIII, p. 16.

[9] *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis*, I, 225.

[10] *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs de France, Autriche*, p. 345.—Louis XV a toujours revendiqué l'alliance austro-française comme son œuvre personnelle. «Ayez toujours en vue l'union intime avec Vienne; *c'est mon ouvrage*; je le crois bon et le veux soutenir.»—Louis XV au comte de Broglie, 22 janvier 1759.—*Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère*, publiée par M. Boutaric, I, 216.—«On savait l'attachement que Sa Majesté Louis XV avait réellement pour le système d'alliance avec la Cour de Vienne; on n'ignorait pas que ce monarque pacifique le regardait comme son ouvrage favori et qu'il s'en applaudissait comme du gage le plus précieux de la tranquillité publique.»—Mémoire du comte de Broglie aux comtes du Muy et de Vergennes, 1^{er} mars 1775.—*Ibid.*, II, 274.

[11] Instructions données au marquis d'Hautefort, 1750.—*Recueil des Instructions*, 316.—Voir sur ces ouvertures de la Cour de Vienne le beau livre M. le duc de Broglie, *Marie-Thérèse Impératrice*, t. II.

[12] *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis*, I, 227.

- [13] Instructions données au marquis d'Hautefort, 1750.—*Recueil des Instructions*, 315.
- [14] Instructions données au marquis d'Aubeterre, 1753.—*Ibid.*, 330.
- [15] Instructions données au marquis d'Hautefort, 1750.—*Recueil des Instructions*, 316.
- [16] Instructions données au comte de Stainville, 1759.—*Ibid.*, 359.
- [17] *Corresp. secrète du comte de Mercy*. Introduction, XXXII, note.
- [18] *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis*, I, 222.—Instructions au comte de Choiseul, 1759; *Recueil des Instructions*, 384.—C'était déjà à M^{me} de Pompadour que Kaunitz, pendant son ambassade, s'était adressé pour engager le Roi à s'allier à l'Impératrice.
- [19] *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis*, I, 222, 223.
- [20] *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis*, I, 226.
- [21] *Ibid.*, I, 228.
- [22] *Ibid.*, I, 226.
- [23] _Voir_ *Le Secret du Roi*, par le duc de Broglie, I, 118.
- [24] *Mémoires du cardinal de Bernis*, I, 210.
- [25] Le 16 janvier 1756.
- [26] *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis*, I, 242.
- [27] *Ibid.*, I, 243.
- [28] *Ibid.*, I, 243.
- [29] *Ibid.*, I, 234.
- [30] *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis*, I, 270.
- [31] *Ibid.*
- [32] *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis*, I, 274.
- [33] Duc de Broglie, *Le Secret du Roi*, I, 152.
- [34] Le roi et la reine de Portugal.
- [35] *Mémoires du comte de Kevenhuller*, publiés par Wolf, cités par le comte de Reiset.—*Lettres de la reine Marie-Antoinette à la landgrave Louise de Hesse-Darmstadt*. Paris, Plon, 1865. pp. 48 et 49.
- [36] Marie-Thérèse à Mercy, 31 juillet 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 472.
- [37] Marie-Thérèse à Caroline, reine de Naples, 9 août 1767.—*Lettres de l'impératrice Marie-Thérèse à ses enfants et à ses amis*, publiées par le chevalier

d'Arneth. Vienne, 1881, III, p. 31.

[38] L'abbé de Vermond au comte de Mercy, 21 janvier 1769.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette, leur correspondance*, publiée par le chevalier d'Arneth. Vienne, 1866, p. 354.

Le même au même, 14 oct. 1769.—*Ibid.*, p. 359.

[39] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 30 mai 1776.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, II, 449.

[40] Marie-Thérèse à Mercy, 17 juin 1776.—*Ibid.*, II, 460.

[41] Marie-Thérèse à Mercy, 17 juin 1776.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, II, 460.

[42] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 30 mars 1776.—*Ibid.*, II, 449.

[43] *Mémoires de Weber*. Didot, Paris, 1860, p. 11.

[44] Vermond à Mercy, 14 oct. 1769.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 359.

[45] *Ibid.*

[46] *Ibid.*

[47] Marie-Thérèse à Mercy, 1^{er} août 1770.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 28.

[48] *Mémoires de Weber*, p. 12.

[49] *Mémoires de Weber*, p. 12.

[50] Lettre de M^{me} Geoffrin au financier Bautin, 12 juin 1766.—*Mémoires du baron de Gleichen*. Paris, 1868, p. 110.

[51] *Mémoires de Weber*, p. 2.

[52] Récit fait par Marie-Antoinette à la marquise de Tourzel.—*Mémoires inédits de M^{me} la duchesse de Tourzel, gouvernante des Enfants de France, pendant les années 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1795*, publiés par le duc des Cars, ouvrage enrichi du dernier portrait de la Reine. Paris, Plon, 1883, I, 14.

[53] *Instruction pour mes enfants*, publiée pour la première fois, par le comte H. de Vielcastel—*Marie-Antoinette et la Révolution française*. Paris, Techener, 1859, p. III.

[54] *Ibid.*, p. XXII.

[55] *Instruction pour mes enfants*, p. XXIX, XXX.

[56] *Ibid.*, p. XXXIV.

[57] *Instr. pour mes enfants*, p. LXXVIII.

[58] *Ibid.*

- [59] *Instr. pour mes enfants*, p. LXXIV.
- [60] *Ibid.*
- [61] *Mémoires de Weber*, p. 11.
- [62] *Mémoires sur la vie de Marie-Antoinette, reine de France et de Navarre, suivis de souvenirs et anecdotes historiques, sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, par M^{me} Campan, lectrice de Mesdames, première femme de chambre de la Reine, et depuis surintendante de la maison d'Ecouen, avec une notice et des notes par M. F. Barrière. Paris, Didot, 1858, p. 66.
- [63] L'abbé de Vermond au comte de Mercy, 21 janvier 1769.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 353.
- [64] Vermond à Mercy, 21 juin 1769.—*Maria-Theresia und Marie Antoinette*, p. 357.
- [65] Le même au même, 14 oct. 1769.—*Ibid.*, p. 359.
- [66] Le même au même, 14 oct. 1769.—*Ibid.*, p. 358.
- [67] *Gazette de France*, n^o 23.
- [68] Vermond à Mercy, 14 mars 1770.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 362.
- [69] *Ibid.*
- [70] *Gazette de France* de l'année 1770, n^o 32.
- [71] Le Roi avait envoyé à sa future petite-fille un splendide cadeau. «C'était une grande boîte d'or, surmontée du portrait du Dauphin, peint par Hall, et entourée d'un cercle de soixante-dix gros diamants. Elle coûtait le prix incroyable de 75,678 livres, sans le portrait payé en dehors 2,664 livres.» *Le Livre des collectionneurs*, par Alph. Maze Sencier. Paris, Renouard, 1885, p. 109.
- [72] *Gazette de France*, année 1770, n^o 36. Correspondance de Vienne, du 18 avril.
- [73] *Gazette de France*, année 1770, n^o 36.
- [74] *Gazette de France*, année 1770, n^o 38.
- [75] *Mémoires de Weber*, p. 13.
- [76] *Gazette de France*, année 1770, n^o 38.
- [77] On a publié une prétendue lettre de Marie-Thérèse au Dauphin. Cette lettre, qui d'ailleurs n'est nullement du style de l'Impératrice, n'est, suivant Grimm, qu'une fantaisie de bel esprit, qui n'a aucune authenticité.—*Correspondance littéraire, philosophique et critique, adressée à un souverain d'Allemagne, depuis 1770 jusqu'en 1782*, par le baron de Grimm et par Diderot. Paris, Buisson, 1812, tome I, p. 160.

- [78] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 21 avril 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, p. 3-5.—C'était l'habitude de Marie-Thérèse, lorsqu'elle se séparait d'un de ses enfants, de lui tracer ainsi un règlement de vie détaillé et minutieux. On en trouve de semblables adressés à ses fils Ferdinand et Maximilien et à sa fille Caroline, dans la correspondance publiée par M. d'Arneth.
- [79] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 4 mai 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 7.
- [80] *Gazette de France*, année 1770, n^{os} 38 et 39.
- [81] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 4 mai 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 6.
- [82] *Mémoires de Weber*, pp. 13 et 14.
- [83] Goethe, *Mémoires de ma vie*, p. 366.
- [84] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, publiés par le comte Léonce de Montbrison, son petit-fils, et dédiés à Sa Majesté Nicolas I^{er}, empereur de toutes les Russies. Paris, Charpentier, 1869, I, 32.
- [85] *Ibid.*, p. 33.
- [86] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, p. 33. On peut voir dans le *Livre des collectionneurs*, 109, la liste des magnifiques cadeaux faits au nom du Roi de France à la Maison allemande de Marie-Antoinette.
- [87] *Ibid.*, I, p. 200.
- [88] *Ibid.*, I, p. 33.
- [89] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, I, 31.
- [90] *Gazette de France*, année 1770, n^o 41.
- [91] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, I, 31.
- [92] *Les quatre cardinaux de Rohan, évêques de Strasbourg, en Alsace*, par le Roy de Sainte-Croix. Hagermann, 1881, p. 73.
- [93] *Gazette de France*, année 1770, n^o 42.
- [94] *Mémoires de Weber*, p. 14.
- [95] Compliment de l'abbé Lambert, vicaire de Commercy, récité par M^{lle} Doublot. *Mercure de France*, juin 1770, p. 164.
- [96] *Mémoires de Weber*, p. 15.
- [97] *Mercure de France*, juin 1770, p. 165.
- [98] *Mercure de France*, juin 1770, p. 165.
- [99] *Gazette de France*, année 1770, n^o 42.

- [100] *Mémoires de Weber*, p. 15.
- [101] *Gazette de France*, année 1770, n^o 41.
- [102] Le comte de Mercy au baron de Neny, 14 mai 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 10 (note).
- [103] *Gazette de France*, 1770, n^o 41.
- [104] *Ibid.*, n^o 42.
- [105] Pendant ces présentations officielles, il y avait dans la ville des fêtes populaires. La foule se pressait autour de deux tables de six cents couverts, servies avec profusion, et l'on dansait jusqu'à cinq heures du matin, au son de deux orchestres. Les pauvres de l'hôpital et les prisonniers avaient leur part de la fête: le Corps de ville leur envoyait à souper. *Gazette de France*, année 1770, n^o 43.
- [106] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 23 mai 1770, t. V, p. 136, 137.
- [107] *Souvenirs de M^{me} Vigée Le Brun*, Paris, Charpentier, 1869, I, 44.
- [108] *La Vie parisienne sous Louis XVI*. Paris, Calmann Lévy, 1882, p. 59.
- [109] *Mémoires secrets*, V, 136.
- [110] *Souvenirs de M^{me} Vigée Le Brun*, I, 45.
- [111] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 72.
- [112] *Ibid.*
- [113] *La Vie parisienne sous Louis XVI*, p. 84.
- [114] *Ibid.*, p. 159.
- [115] *Ibid.*, p. 84.
- [116] *Souvenirs de M^{me} Vigée Le Brun*, I, p. 48.
- [117] *La Vie parisienne sous Louis XVI*, p. 59.
- [118] Walpole à la comtesse d'Ossory, 23 août 1775. *Lettres d'Horace Walpole, écrites à ses amis pendant ses voyages en France (1739-1775)*, traduites et précédées d'une introduction par le comte de Baillon, 2^e édition. Paris, Didier, 1873, p. 281.
- [119] Le peintre s'appelait Vincent de Montpetit; il avait représenté la Dauphine «dans une rose accompagnée d'une fleur de lys, d'immortelles et d'autres fleurs qui formaient un bouquet sortant d'un vase de lapis, enrichi d'ornements avec différents attributs relatifs à l'alliance des augustes maisons de France et d'Autriche.»—*Gazette de France*, année 1770, n^o 78.
- [120] *Mercure de France*, juin 1770, p. 181.

[121] *Mémoires de Weber*, p. 16.

[122] Lettre écrite par une carmélite de Saint-Denys au monastère de la rue Saint-Jacques, 23 mai 1770.—Archives du Carmel de Saint-Denys.—Citée par M. l'abbé Gillet dans son livre: *La vénérable Louise de France, fille de Louis XV, en religion Marie-Thérèse de Saint-Augustin, avec portrait gravé et fac-simile d'autographe*. Orléans, Herluison, 1881. Pièces justificatives, p. 543.

[123] *Mémoires de Weber*, pp. 16 et 17.

[124] *Mémoires de Weber*, p. 17.

[125] «La boîte d'or réservée à la Dauphine, ornée de son chiffre en diamants, coûtait 20.746 livres et le coffret à bijoux plus de 22.000. C'était un cabinet de six pieds de long sur trois pieds et demi de haut, couvert en partie de velours cramoisi, magnifiquement brodé. La broderie des cinq panneaux se montait à 8.000 livres et la sculpture faite par Bocciardi à 4.445 livres. L'ébéniste Evalde en avait fourni le corps, et Gouthière les cuivres ciselés. Le plus riche des éventails offrait, sur le montant, des brillants et des émeraudes. La montre en émail bleu et la chaîne garnies de diamants valaient 1.000 livres.—*Le Livre des collectionneurs*, 108. C'est le duc d'Aumont qui présenta à la Dauphine la clef de ce cabinet placé dans la chambre à coucher.—*Journal de Papillon de la Ferté*, p. 272.

[126] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 74.

[127] *Gazette de France*, année 1770, n^o 42.

[128] *Ibid.*, n^o 41.—Les deux anneaux avaient été fournis par le célèbre Rœtters; Guédon, brodeur, avait fait les deux poignées des cierges, brodées en argent sur velours blanc, Delanoue et Buffault, chacun un poêle de drap d'argent «les deux bouts très beaux».—*Le Livre des collectionneurs*, 111.

[129] *Gazette de France*, année 1770, n^o 40. Il y avait plus de deux ans déjà qu'on travaillait au programme des fêtes du mariage du Dauphin. Voir pour tous ces préparatifs le *Journal de Papillon de la Ferté*, intendant des Menus, publié en 1888.

[130] *Mémoires de Weber*, p. 17.

[131] Voir tous les détails de ces fêtes dans le *Journal de Papillon de la Ferté*, pp. 273 et suiv.—*Mémoires de Weber*, p. 17,—La marquise du Deffand à H. Walpole, 19 mai 1770.—*Correspondance complète de la marquise du Deffand avec ses amis, suivie de ses œuvres diverses et éclairées de nombreuses notes*, par M. de Lescure. Paris, Plon, 1865, t. II, p. 60.

[132] On peut consulter, sur cette représentation, la *Correspondance littéraire* de Grimm. Papillon de la Ferté prétend cependant que «M^{me} la Dauphine n'a pas paru y prendre goût».—*Journal de Papillon de la Ferté*, p. 274.

[133] Ces illuminations étaient si brillantes qu'un spectateur s'écriait: «O nuit plus belle qu'un beau jour!» *Mercure de France*, juin 1770, p. 177.—«Les gens même du peuple, dit de son côté Papillon de la Ferté, se servaient des termes de féerie et d'enchantement pour exprimer leur étonnement.»

[134] La marquise du Deffand à H. Walpole, 19 mai 1770.—*Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 60.

[135] Réponse du Roi au Mémoire de la noblesse.—*Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 62, 63.

[136] Réponse du Roi au Mémoire de la noblesse.—*Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 62, 63.

[137] *Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 60, 61.—*Correspondance littéraire de Grimm*, I, 144 et suiv.

[138] Voir le détail de toutes ces fêtes dans le *Mercur de France*, octobre 1770, pp. 127 et suiv.

[139] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 24 mai 1770.

[140] *Ibid.*, V, pp. 137, 138.

[141] *Gazette de France*, année 1770, n^o 45.

[142] *Mémoires autographes de M. le prince de Montbarrey, ministre secrétaire d'État au département de la guerre, sous Louis XVI, avec fac-simile de son écriture*. Paris, Eymery, 1826, I, II, p. 6.

[143] On trouvera des détails sur cette horrible catastrophe, dans les *Mémoires du prince de Montbarrey*, II, 6 et suiv.—Montbarrey faillit lui-même en être victime. Tombé dans un fossé avec le maréchal de Biron, colonel général des gardes françaises, il ne put s'en tirer et en tirer son compagnon que grâce à un vigoureux effort.

[144] *Correspondance littéraire de Grimm*.

[145] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 72.

[146] *Mémoires de Weber*, pp. 19 et 20.—*Correspondance littéraire de Grimm*, I, 197-203.

[147] Voir, sur le caractère de Louis XV, deux remarquables articles de M. le marquis de Beaucourt, publiés dans la *Revue des questions historiques*, 1^{er} juillet 1867, 1^{er} janvier 1868.

[148] Voir la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, publiée par M. C. Rousset.

[149] Portraits historiques de Louis XV et de M^{me} de Pompadour faisant partie des *Œuvres posthumes de Ch.-Georges Leroy*, p. 3.

[150] *Mémoires du Marquis d'Argenson*, II, 212.

[151] Il (M. d'Aguesseau) m'a rapporté que M. le duc d'Orléans, Régent, peu de temps avant sa mort avait dit en parlant du Roy: «Ce prince sera toujours de dix

ans au-dessous de son âge.—*Journal inédit de M. de Boynes, ancien ministre de la marine*, 17 mars 1765.

[152] Dans un pamphlet du temps, le Roy loge à la *Beauté couronnée*.—Manuscrits français, 15362, p. 323, cité par M. de Beaucourt.

[153] Louis XV au comte de Broglie, 6 juin 1770. *Correspondance de Louis XV et du comte de Broglie*, publiée par M. Boutaric, I, 409.

[154] *Journal et mémoires du M^{le} d'Argenson*, t. I et II, *passim*.

[155] *Mémoires de M^{me} du Hausset*.

[156] *Mémoires du marquis d'Argenson*, V, 371.

[157] Michelet, *Louis XV*, p. 19.

[158] *Mémoires du marquis d'Argenson*.

[159] Walpole à John Chute, 3 octobre 1765.—*Lettres d'Horace Walpole*, p. 43.

[160] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 60.

[161] Le Roi l'appelait *Coche*.—*Mémoires de M^{me} Campan*, p. 49.

[162] *Ibid.*, pp. 57 et 58.

[163] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 53.

[164] L'abbé Proyard.

[165] L'abbé Proyard: *Louis XVI et ses vertus*.

[166] Lettre du 4 septembre 1760, citée dans la *Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI*, par le père Emile Régnault, de la compagnie de Jésus. Paris, Lecoffre, 1875, p. 200.

[167] On peut lire dans la *Correspondance de Grimm*, t. VII, le pompeux billet de mort du duc de la Vauguyon. La Cour et la ville en firent des gorges chaudes.

[168] Lettre de M. de Sandoz-Rollin à Frédéric II, 25 avril 1782.—*Histoire de l'action commune de la France et de l'Amérique pour l'indépendance des États-Unis*, par Georges Bancroft, traduit et annoté par le comte de Circourt. Paris, Vieweg, 1876, t. III, p. 160.—*Documents originaux inédits*.

[169] *Ibid.*

[170] Le 26 décembre 1792, en se rendant à la Convention qui devait le juger ce jour-là, Louis XVI «prit part à la conversation qui a été assez soutenue sur la littérature et spécialement sur les auteurs latins, en particulier Tite-Live et Tacite». *Rapport fait à la Commune sur la seconde translation de Louis XVI à la Convention nationale. Procès des Bourbons*, I, 263, 264.

[171] *La Vie parisienne sous Louis XVI*, p. 59.

[172] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 12.

[173] *Louis XVI*, par le comte de Falloux. Paris, Sagnier et Bray, 1852, p. 7.

[174] *Mémoires de M. le prince de Montbarrey*, II, 30.—*Voir*, sur tout ce caractère et cette jeunesse du Dauphin, la belle *Histoire de Louis XVI*, par M. le comte de Falloux.

[175] Pour connaître les idées de Louis XVI sur le gouvernement, lire les *Réflexions sur mes entretiens avec M. le duc de la Vauguyon*, par Louis-Auguste, Dauphin (Louis XVI); précédées d'une introduction par M. le comte de Falloux, accompagnées d'un fac-simile du manuscrit. Paris, Aillaud, 1851.

[176] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 12.

[177] Vermond à Mercy, 23 mai 1770.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 365.

[178] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 14.

[179] Vermond à Mercy, 23 mai 1770.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 365.

[180] Voir sur toutes ces intrigues la lettre de Mercy à Marie-Thérèse en date du 25 juin 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, pp. 11 et suiv.

[181] Mercy à Marie-Thérèse, 14 juillet 1770.—*Ibid.*, I, 22.

[182] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 9 juillet 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 17.—*Voir* encore sur le rôle du duc de la Vauguyon les lettres de Mercy à Marie-Thérèse, des 15 juin, 14 juillet et 4 août 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 11, 21, 32.

[183] *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche*, 1^{re} partie, p. 11 et 12.

[184] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 14.

[185] Le même à la même, 20 août 1770.—*Ibid.*, I, 39.

[186] Le même à la même, 4 août 1770. *Ibid.*, I, p. 29.

[187] Mercy à Marie-Thérèse, 16 novembre 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 87, 89.

[188] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 74.

[189] Mercy à Marie-Thérèse, 14 juillet 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 26.

[190] Le même à la même, 15 juin 1773.—*Ibid.*, I, 14.

[191] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 12 juillet 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 19, 20.

[192] *Ibid.*

[193] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1770;—Marie-Thérèse à Mercy, 24 mai 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 15, 9.—Marie-Antoinette avait cependant, dans les premiers mois, été fidèle aux lectures que lui recommandait sa mère. Voir les lettres de Mercy, des 14 juillet et 4 août 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 22, 31.

[194] Mercy à Marie-Thérèse, 20 octobre 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 65.

[195] Mercy à Marie-Thérèse, 19 septembre 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 55.

[196] Vermond à Mercy, octobre 1770.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 366.

[197] *Ibid.*, p. 367.

[198] Mercy à Marie-Thérèse, 20 août 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 36.

[199] Le même à la même, 19 sept. 1770.—*Ibid.*, I, 50.

[200] Vermond à Mercy, 15 octobre 1770.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 367.—C'est par erreur que dans cet ouvrage cette lettre est datée novembre 1770. La lettre de Mercy à Marie-Thérèse, du 20 octobre 1770, permet de lui rendre sa vraie date, celle du 25 octobre.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 67.

[201] Mercy à Marie-Thérèse, 20 octobre 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 67.—La Dauphine craignait même qu'on ne prît ses lettres dans ses poches pendant la nuit.—Vermond à Mercy, 15 octobre 1770.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 369.

[202] Mercy à Marie-Thérèse, 14 juillet 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 22.—Vermond à Mercy, 15 oct. 1770.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 370.

[203] Vermond à Mercy, 15 octobre 1770.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, pp. 367, 368.

[204] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 6 janvier 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 116, 117.

[205] Vermond à Mercy, janvier 1771.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, 271, 272. Le peu de goût pour la lecture était commun à plusieurs autres enfants de Marie-Thérèse. On peut lire dans la *Correspondance de Marie-Thérèse avec ses enfants et ses amis*, publiée par M. d'Arneth, les mêmes conseils et les mêmes reproches adressés par l'Impératrice à Ferdinand, à Caroline de Naples, à Amélie de Parme, à Maximilien.

- [206] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 10 février 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, 129, 130.—Cette mauvaise écriture de la Dauphine étonne moins quand on sait quelle difficulté elle avait pour écrire ses lettres. Elle ne les écrivait qu'à sa toilette, «par sauts et par bonds» et à la dernière heure, dans la crainte qu'elles ne fussent lues.—*Voir* la lettre déjà citée de Vermond à Mercy du 15 octobre 1770.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 369.
- [207] Marie-Thérèse à Mercy, 15 avril 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 144.
- [208] Mercy à Marie-Thérèse, 22 mai 1771.—*Ibid.*, I, 163.
- [209] Le même à la même, 22 juin 1771.—*Ibid.*, I, 176.
- [210] Mercy à Marie-Thérèse, 16 novembre 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 91.
- [211] Mercy à Marie-Thérèse, 19 septembre 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 49.
- [212] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 311.
- [213] Mercy à Marie-Thérèse, 16 novembre 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 238.
- [214] Mercy à Marie-Thérèse, 19 déc. 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 255.
- [215] Mercy à Marie-Thérèse, 15 mai 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 301.
- [216] Le même à la même, 15 avril 1772.—*Ibid.*, I, 292.
- [217] Mercy à Marie-Thérèse, 15 mai 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 301.
- [218] *Récit des événements arrivés au Temple, depuis le 13 août 1792, jusqu'à la mort du Dauphin Louis XVII* (par M^{me} la duchesse d'Angoulême). Paris, Audot, 1823, p. 50.
- [219] Mercy à Marie-Thérèse, 23 janvier 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 265.—Le même à la même, 18 mars 1773.—*Ibid.*, I, 554.
- [220] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 14 octobre 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 315.
- [221] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juillet 1772.—*Ibid.*, I, 322.
- [222] Le même à la même, 15 mars 1773.—*Ibid.*, I, 428.
- [223] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 1^{er} novembre 1770.—*Ibid.*, I, 84.
- [224] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 13 janvier 1773.—*Ibid.*, I, 397.
- [225] Mercy à Marie-Thérèse, 16 sept. 1772.—*Ibid.*, I, 349.

- [226] Le même à la même, même date. *Ibid.*, I, 349.
- [227] Mercy à Marie-Thérèse, 18 mai 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 453, 454.
- [228] Mercy à Marie-Thérèse, 14 août 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 26.—Les lectures, cependant, même à ce moment, n'avaient pas complètement cessé; la Dauphine consacrait chaque jour une heure le matin à une lecture instructive, et un quart d'heure le soir à une lecture spirituelle.—Même lettre, même page.—*Voir* aussi: Mercy à Marie-Thérèse, 16 sept. 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 43.
- [229] Mercy à Marie-Thérèse, 16 sept. 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 43.
- [230] Le même à la même, 12 nov. 1773.—*Ibid.*, II, 70, 74.
- [231] Le même à la même, 18 déc. 1773.—*Ibid.*, II, 81.
- [232] Le même à la même, 19 janvier 1774.—*Ibid.*, II, 98.
- [233] Il en était de même d'ailleurs pour tous ses autres enfants.—Ses correspondances diverses publiées par M. d'Arneth le montrent pleinement.—*Lettres de Marie-Thérèse à ses enfants et à ses amis*.
- [234] Mercy à Marie-Thérèse, 7 février 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 422.
- [235] Marie-Thérèse à Mercy, 1^{er} octobre 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 220.—Marie-Thérèse elle-même trouvait cette lettre tellement forte qu'elle laissait Mercy libre de ne pas la remettre.
- [236] Mercy à Marie-Thérèse, 16 novembre 1770, 16 décembre 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 98, 390.
- [237] Le même à la même, 16 décembre 1772.—*Ibid.*, I, 390.
- [238] Le même à la même, 16 avril 1771.—*Ibid.*, I, 135.
- [239] Le même à la même, 20 août 1770.—*Ibid.*, I, 45.
- [240] Termes du brevet expédié par le Roi à l'abbé de Vermond, avant son départ de Vienne.—Vermond à Mercy, 1774.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 380.
- [241] Vermond à Mercy, janvier 1771.—*Ibid.*, p. 372.
- [242] *Mémoires de M^{me} Campan*, pp. 65-66.—Des reproches analogues sont formulés dans une des lettres saisies chez Fersen après le départ pour Varennes: «Le lord Dorcet est venu me voir. Il m'a parlé de la personne à qui vous êtes attaché (la Reine), avec attachement et respect, me disant que la seule chose qu'il lui reprochait et qu'il ne lui avait pas cachée à elle-même était son entier dévouement à l'abbé de Vermond, dont il ne m'a pas fait l'éloge. Il m'a assuré que lui seul avait du crédit sur son esprit et la gouvernait despotiquement.»—Lettres adressées d'Angleterre à M. le comte de Fersen.—*Fuite de Louis XVI à Varennes*,

par Eug. Bimbenet, 2^e édition. Pièces justificatives, p. 131.—On sait aujourd'hui que ces reproches, échos des bruits de la Cour, n'étaient pas fondés.

[243] Mercy à Marie-Thérèse, 16 juillet 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 24. Voir aussi le même à la même, 20 août 1770.—*Ibid.*, I, 43.

[244] Mercy à Marie-Thérèse, 14 juillet 1770.—*Ibid.*, I, 24.

[245] Marie-Thérèse à Mercy, 1^{er} septembre 1770.—*Ibid.*, I, 46.

[246] Mercy à Marie-Thérèse, 20 octobre 1770, 17 décembre 1770, 28 février 1771.—*Ibid.*, I, 65, 111, 137.

[247] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 2 décembre 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 104.

[248] Mercy à Marie-Thérèse, 19 septembre 1770.—*Ibid.*, I, 49, 50.

[249] Le même à la même, 16 novembre 1770.—*Ibid.*, I, 91.

[250] Le même à la même, 16 novembre 1770.—*Ibid.*, I, 91.

[251] Mercy à Marie-Thérèse, 16 novembre 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 241, 243.

[252] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 4 mai 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 7.—Marie-Thérèse avait même poussé la déférence jusqu'à envoyer à M^{me} Louise, par une ingénieuse flatterie, son propre portrait en habit de carmélite avec ces mots tracés de sa main: «Lorsqu'au pied des autels vous goûterez l'avantage du calme que vos vertus vous ont fait préférer au bruyant éclat de la Cour, jetez un regard sur ce portrait; il vous demandera, en mon nom, un souvenir de tendresse pour ma fille et pour moi.»—Et M^{me} Louise avait répondu en assurant l'Impératrice de «sa vive reconnaissance» et de «ses vœux pour la famille impériale et en particulier pour la Dauphine, sa très chère nièce».—*La vénérable Louise de France*, p. 340.

[253] Mercy à Marie-Thérèse, 19 septembre 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 54.

[254] Le même à la même, 4 août 1770.—*Ibid.*, I, 33.

[255] Le comte de Creutz à Gustave III, 12 août 1773.—Cité dans la *Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 463 (note).

[256] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 9 juin 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 171.

[257] La même à la même, 13 février 1772.—*Ibid.*, I, 272.

[258] La même à la même, 17 août 1771.—*Ibid.*, I, 197.

[259] Mercy à Marie-Thérèse, 16 avril 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 152.

[260] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 71.

- [261] Mercy à Marie-Thérèse, 16 avril 1771.—Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 5 mai 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 151, 158.
- [262] *Portefeuille d'un talon-rouge contenant des anecdotes galantes et secrètes de la Cour de France*.—A Paris, de l'imprimerie du comte de Paradès, page 10.
- [263] *Portefeuille d'un talon-rouge*, p. 12.
- [264] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juillet 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 354.
- [265] Le même à la même, 19 oct. 1775.—*Ibid.*, II, 391.
- [266] Mercy à Marie-Thérèse, 15 septembre 1775, 19 octobre 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 375 (note), 391.
- [267] Mercy à Marie-Thérèse, 12 novembre 1773.—*Ibid.*, II, 66.—Voir sur la duchesse de Chaulnes, née Bonnier de la Mosson, *Les Bonnier ou une famille de financiers au XVIII^e siècle*, par Grasset-Morel, Paris, Dentu, 1886.
- [268] Mercy à Marie-Thérèse, 19 septembre 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 55.
- [269] Le même à la même, 14 juillet 1770.—*Ibid.*, I, 24.
- [270] Cérémonies observées à la prise d'habit de M^{me} Louise de France chez les Carmélites de Saint-Denys, en 1776.—Archives du Carmel.—*La vénérable Louise de France*, pp. 544-548.
- [271] Mercy à Marie-Thérèse, 4 août 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 30.
- [272] Le même à la même, 16 avril 1771.—*Ibid.*, I, 151.
- [273] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 17 août 1771.—*Ibid.*, I, 197.
- [274] Mercy à Marie-Thérèse, 25 février 1771.—*Ibid.*, I, 135.
- [275] Mercy à Marie-Thérèse, 14 juillet 1770.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 23.
- [276] Le même à la même, 19 septembre 1770.—*Ibid.*, I, 50, 53.
- [277] Le même à la même, 14 juillet 1770.—*Ibid.*, I, 26.
- [278] Le même à la même, 19 septembre 1770.—*Ibid.*, I, 56.
- [279] Mercy à Marie-Thérèse, 22 mai 1771.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, p. 162.
- [280] Le même à la même, 25 février 1771.—*Ibid.*, I, 132.
- [281] Le même à la même, 20 octobre 1770.—*Ibid.*, 77, 78.
- [282] Le même à la même, 22 juin 1771.—*Ibid.*, I, 174.

- [283] Mercy à Marie-Thérèse, 22 juin 1771. *Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 174.
- [284] Marie-Thérèse à Mercy, 23 janvier 1771.—*Ibid.*, I, 119.
- [285] *Ibid.*
- [286] Mercy à Marie-Thérèse, 20 octobre 1770.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 68.
- [287] Le même à la même, 14 août 1772.—*Ibid.*, I, 237.
- [288] Mercy à Marie-Thérèse, 23 janvier 1771.—*Corresp. secrète du Comte de Mercy*, I, 121, 122.
- [289] Le même à la même, 2 septembre 1771.—*Ibid.*, I, 206.
- [290] Le même à la même, 22 mars 1771.—*Ibid.*, I, 165.
- [291] Mercy à Marie-Thérèse, 2 septembre 1771.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 211.
- [292] *Ibid.*, I, 208.
- [293] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 30 septembre 1771.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 217.—Marie-Thérèse avait déjà écrit le 17 août 1771: «Ne copiez pas des originaux qui n'ont jamais réussi dans le public.» *Ibid.*, I, 198.
- [294] Marie-Thérèse a Marie-Antoinette, 30 septembre 1774.—*Correspondance secrète du comte du Mercy*, I, 217.
- [295] Mercy à Marie-Thérèse, 18 juillet 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 327.
- [296] Le même à la même, 14 novembre 1772.—*Ibid.*, 369.
- [297] Le même à la même, 16 décembre 1772.—*Ibid.*, I, 387.
- [298] Le même à la même, 14 août 1773.—*Ibid.*, II, 18.
- [299] Le même à la même, 16 juin 1773.—*Ibid.*, I, 462.
- [300] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juillet 1773, 12 novembre 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 5, 65.
- [301] Un texte, tout différent de celui-ci, donné par Pidansat de Mayrobert, a été adopté par un grand nombre d'historiens. Le billet que nous reproduisons ici a été communiqué par M. le duc Gabriel de Choiseul à la *Revue de Paris*, en 1829. On peut donc regarder cette version comme authentique.
- [302] Mercy à Marie-Thérèse, 23 janvier 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 125.
- [303] *Souvenirs du baron de Gleichen*, 40.
- [304] Mercy à Marie-Thérèse, 23 janvier 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 125.

- [305] *Souvenirs du baron de Gleichen*, p. 20.
- [306] *Mémoires du baron de Besenval, avec avant-propos et notice* par M. F. Barrière. Paris, Didot, 1857, p. 104.
- [307] *Histoire de la chute des Jésuites*, par le vicomte de Saint Priest, p. 67.
- [308] *Mémoires du baron de Besenval*, p. 124.
- [309] *Ibid.*, p. 123.
- [310] M^{me} du Deffand à Horace Walpole, 2 novembre 1769.—*Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 9.
- [311] Lettre de Louis XV au duc de Choiseul, publiée par M. le duc G. de Choiseul en 1829. *Revue de Paris*, IV, 57.—Citée déjà mais incomplètement dans les *Souvenirs du baron de Gleichen*, p. 38.
- [312] *Ibid.*
- [313] Sénac de Meilhan.—*Portraits et caractères de personnages distingués de la fin du XVIII^e siècle*.
- [314] Mercy à Marie-Thérèse, 23 janvier 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 135.
- [315] Voir, sur les intrigues qui amenèrent la chute de Choiseul, les *Mémoires du baron de Besenval*, pp. 126, 127.
- [316] Marie-Thérèse à Mercy, 11 février 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 131.
- [317] Mémoire du Comte de Broglie aux comtes du Muy et de Vergennes.—*Correspondance secrète inédite de Louis XV*, II, 274.
- [318] Marie-Thérèse à Mercy, 8 janvier 1771.—Mercy à Marie-Thérèse, 23 janvier 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 116, 125.
- [319] Marie-Thérèse à Mercy, 4 janvier 1771.—*Ibid.*, I, 116.
- [320] Mercy à Marie-Thérèse, 16 avril 1771.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 154.
- [321] Voir les lettres de M^{me} du Deffand à Walpole, des 9 janvier et 17 mars 1771.—*Corresp. de la marquise du Deffand*, II, 121, 151, 152.
- [322] *Ibid.*, II, 151.
- [323] On avait prétendu qu'à la bataille de Saint-Cast contre les Anglais il s'était caché dans un moulin. «Si notre général ne s'est pas couvert de gloire, il s'est couvert de farine,» avait-on dit. Et, poursuivi par la Bretagne après sa révocation de gouverneur, il avait été déclaré, par le Parlement de Paris, «prévenu de faits qui entachaient son honneur». Il semble bien, d'après les recherches de M. Vatel, dans son curieux livre sur M^{me} du Barry—*Histoire de M^{me} du Barry d'après les papiers personnels et les documents des archives publiques, précédé d'une*

introduction sur M^{me} de Pompadour, le Parc-au-Cerfs, et M^{lle} de Romans, par Ch. Vatel, Versailles, Bernard, 1883, 3 vol. in-12—que c'étaient là des calomnies.

[324] Mercy à Marie-Thérèse, 1 septembre 1771.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 215.

[325] Lettre du Roi à Choiseul, déjà citée.

[326] Madame du Deffand à H. Walpole, 26 juin 1771.—*Corresp. de la marquise du Deffand*, II, 175.

[327] Mercy à Marie-Thérèse, 14 novembre 1772.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 373.

[328] Le même à la même, 2 septembre 1771.—*Ibid.*, I, 215.

[329] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 9 juillet 1770.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 17.

[330] *Ibid.*

[331] Mercy à Marie-Thérèse, 4 août 1770.—*Ibid.*, I, 29.

[332] Le même à la même, 14 juillet 1770.—*Ibid.*, I, 21.

[333] Le même à la même, 20 août 1770.—*Ibid.*, I, 35.

[334] Le même à la même, 17 mars 1771.—*Ibid.*, I, 143.

[335] Le même à la même, 20 octobre 1770.—*Ibid.*, I, 91.

[336] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mars 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 143.

[337] Le duc d'Aiguillon ne pardonnait pas à la Dauphine de l'avoir accueilli froidement, quand il lui avait été présenté en qualité de ministre.

[338] Kaunitz à Mercy, annexe à la lettre de Mercy à Marie-Thérèse, du 24 juillet 1771.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 192.

[339] Les chroniqueurs prétendaient que M^{me} du Barry, parlant de la Dauphine, l'avait appelée la *petite rousse*.

[340] Voir sur cette affaire la dépêche de Mercy du 2 septembre 1771.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 200, 214.

[341] Sauf une allusion dans la lettre du 9 juillet 1771, Marie-Thérèse, dans sa correspondance avec Marie-Antoinette, n'avait jamais nommé M^{me} du Barry.

[342] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 30 septembre 1771.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 217, 218.

[343] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 13 octobre 1771.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 221, 223.

[344] Mercy à Marie-Thérèse, 16 septembre 1772.—*Ibid.*, I, 346, 347.

[345] Le même à la même, 14 novembre 1772.—*Ibid.*, I, 368.

[346] Le même à la même, 20 avril 1773.—*Ibid.*, I, 440.

[347] *Le gouvernement de la Normandie aux XVII^e et XVIII^e siècles.*—*Documents inédits tirés des archives du château d'Harcourt, publiés par C. Hippeau*, IV, 87.

[348] Pichler à Mercy, 4 décembre 1771; note de la dépêche de Mercy du 29 février 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 283.

[349] Mercy à Marie-Thérèse, 19 décembre 1771.—*Ibid.*, I, 250.

[350] *Ibid.*

[351] Mercy à Marie-Thérèse, 19 décembre 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 256.

[352] *Ibid.*, I, 252.

[353] Mercy à Marie-Thérèse, 28 janvier 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 264.

[354] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 21 janvier 1772.—*Ibid.*, I, 261.

[355] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 13 février 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 272.

[356] «Je ne comprends pas la politique qui permet qu'en cas que deux se servent de leur supériorité pour opprimer un innocent, le troisième peut et doit, à titre de pure précaution pour l'avenir, et de convénience (sic) pour le présent, imiter et faire la même injustice, ce qui me paraît insoutenable. Un prince n'a d'autres droits que tout autre particulier, la grandeur et le soutien de son état n'entrera pas en ligne de compte, quand nous devons tous comparaître à les rendre.» Opinion de S. M. l'Impératrice Reine, sur le parti à prendre en conséquence de la note du baron Van Swieten, du 5 février 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*. Introduction, XXVIII. Pourquoi Marie-Thérèse ne persévéra-t-elle pas jusqu'au bout dans ces nobles et religieux sentiments et céda-t-elle aux suggestions de son fils Joseph, qui fut en cette circonstance et en bien d'autres son mauvais génie?

[357] *Voir Correspondance secrète de Louis XV*, publiée par M. Boutaric. Introduction, I, 163 et suiv., et II, 486. Mémoire du comte de Broglie aux comtes du Muy et de Vergennes.

[358] Marie-Thérèse à Ferdinand, 17 septembre 1772.—*Lettres de Marie-Thérèse à ses enfants et à ses amis*, I, 151.—Tout ce passage sur «ce malheureux partage de la Pologne, qui me coûte dix ans de ma vie», est très curieux et peint bien l'état d'âme tourmenté de l'Impératrice.

[359] Seconde note de l'Impératrice.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*. Introduction, I, XXIX et Marie-Thérèse à Mercy, 2 août 1773.—*Ibid.*, II, 15.

[360] Marie-Thérèse à Mercy, 18 mars 1772.—*Ibid.*, I, 289, 290.

[361] Marie-Thérèse à Mercy, 2 juillet 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 321.

[362] Mercy à Marie-Thérèse, 17 février 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 414.

[363] Le même à la même, 16 juillet 1773.—*Ibid.*, I, 399.

[364] Mercy avait plus d'une fois soupçonné Mesdames d'avoir sous mains «de petits ménagements pour M^{me} du Barry et de vouloir toujours mettre M^{me} la Dauphine à la brèche et la faire servir d'instrument à manifester une haine qu'on n'osait faire paraître soi-même». Mercy à Marie-Thérèse, 24 juillet 1771.—*Correspondance, secrète du comte de Mercy*, I, 192. En 1773 le rapprochement était tout à fait opéré.

[365] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juillet 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 5.

[366] Le même à la même, 14 août 1773.—*Ibid.*, II, 27.

[367] Le même à la même, 17 octobre 1773.—*Ibid.*, I, 56.

[368] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 14 septembre 1773.—*Ibid.*, II, 37.

[369] Mercy à Marie-Thérèse, 17 octobre 1773.—*Ibid.*, II, 56.

[370] Le même à la même, 15 octobre 1771.—*Ibid.*, I, 226.

[371] Le même à la même, 14 août 1772.—*Ibid.*, I, 336.

[372] Le même à la même, 18 mai 1773.—*Ibid.*, I, 452.

[373] Voir sur l'abbé Maudoux une très intéressante brochure faite d'après les papiers de l'abbé conservés au Grand séminaire de Saint-Sulpice à Paris: *L'abbé Maudoux, confesseur de Louis XV*, notice par Ant. de Lantenay, membre correspondant des Académies de Metz et de Dijon, Paris, Jules Vic, 1881.

[374] Mercy à Marie-Thérèse, 19 février 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 111.

[375] Le même à la même, 12 novembre 1773, 18 décembre 1773,—*Ibid.*, II, 68, 80.

[376] Le même à la même, 16 septembre 1773.—*Ibid.*, II, 42.

[377] Le même à la même, 19 janvier 1774.—*Ibid.*, II, 95.

[378] Le même à la même, 19 avril 1774.—*Ibid.*, II, 129.

[379] *Réflexions sur la Révolution de France*, par Burke, traduit de l'anglais sur la 8^e édition par Laurent fils; Londres, 1^{er} novembre 1790, page 157.

[380] *Mémoires historiques et militaires du Maréchal de Noailles*, VI, 317.

[381] *Mémoires du prince de Montbarrey*, I, 376.

- [382] *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche*, 1^{re} partie, p. 12.
- [383] Mercy à Marie-Thérèse, 17 décembre 1770.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 108.
- [384] Mercy à Marie-Thérèse, 22 juin 1771.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 176.
- [385] Archives de la guerre.—*La vie militaire sous l'ancien régime*, par A. Babeau. Paris, Didot, 1889.
- [386] Mercy à Marie-Thérèse, 2 septembre 1771.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 206.
- [387] Mercy à Marie-Thérèse, 17 décembre 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 107.
- [388] Le même à la même, 22 mai 1771.—*Ibid.*, II, 163.
- [389] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 75.
- [390] Mercy à Marie-Thérèse, 2 septembre 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 212.
- [391] Mercy à Marie-Thérèse, 16 septembre 1772.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, I, 345.
- [392] Voir la *Gazette de France*, 22 octobre 1773, n^o 85, p. 785.
- [393] Mercy à Marie-Thérèse, 12 novembre 1773.—*Ibid.*, II, 64.
- [394] *Ibid.*, 68.
- [395] *Ibid.*, 64.
- [396] Mercy à Marie-Thérèse, 12 novembre 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 64, note.
- [397] Il s'est trouvé cependant des écrivains de l'école révolutionnaire pour accuser Marie-Antoinette de n'avoir pas eu de *cœur*!
- [398] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 13 janvier 1773.—Mercy à Marie-Thérèse, 17 février 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 397, 416.
- [399] Mercy à Marie-Thérèse, 17 février 1771.—*Ibid.*, I, 416.
- [400] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 13 janvier 1773.—*Ibid.*, I, 397.

- [401] Mercy à Marie-Thérèse, 18 mai 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 455.
- [402] Le même à la même, 15 juin 1772.—*Ibid.*, I, 313.
- [403] *Ibid.*, I, 312.
- [404] Le même à la même, 18 mai 1773.—*Ibid.*, I, 455.
- [405] Mercy à Marie-Thérèse, 16 juin 1773. *Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 465.
- [406] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 14 juin 1773.—*Ibid.*, I, 459.
- [407] Mercy à Marie-Thérèse, 16 juin 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 466.
- [408] *Mémoires de Weber*, p. 21.
- [409] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 14 juin 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 459.
- [410] *Mémoires de Weber*, pp. 21, 22.
- [411] *Histoire de Marie-Antoinette Joséphe Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche*, par l'auteur de l'éloge de Louis XVI (Montjoye). Paris, Perronneau, 1797, p. 63.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, VII, 11, 12.
- [412] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juillet 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 3.
- [413] Le même à la même, 17 octobre 1773. *Ibid.*, II, 54.
- [414] Le même à la même, 17 juillet 1773.—*Ibid.*, II, 3, 4.
- [415] *Le Gouvernement de Normandie*, IV, 86.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, VII, 16, 17.
- [416] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 17 juillet 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 8.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, VII, 24, 25.
- [417] Mercy à Marie-Thérèse, 16 septembre 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 44.
- [418] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, VII, 63.
- [419] Mercy à Marie-Thérèse, 17 octobre 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 53.
- [420] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 17 juillet 1773.—*Ibid.*, II, 8.
- [421] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juillet 1773, 18 décembre 1773.—*Ibid.*, II, 4, 82.

- [422] Mercy à Marie-Thérèse, 16 septembre 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 45.
- [423] Le même à la même, 17 octobre 1773.—*Ibid.*, II, 55.
- [424] *Mémoires du prince de Montbarrey*, II, 29.
- [425] Mercy à Marie-Thérèse, 22 juin 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 173.
- [426] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 septembre 1773.—*Ibid.*, II, 37.
- [427] Mercy à Marie-Thérèse, 18 avril 1772.—*Ibid.*, I, 293.
- [428] Le même à la même, 16 octobre 1772.—*Ibid.*, I, 359.
- [429] Le même à la même, 14 novembre 1772, 17 février 1773.—*Ibid.*, 368, 415.
- [430] Le même à la même, 17 février 1773.—*Ibid.*, I, 415.
- [431] Le même à la même, 17 février 1773.—*Ibid.*, I, 415.
- [432] Le même à la même, 14 novembre 1772.—*Ibid.*, I, 365.
- [433] Le même à la même, 16 octobre 1772.—*Ibid.*, I, 359.
- [434] Mercy à Marie-Thérèse, 16 juin 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 461.
- [435] *Mémoires du prince de Montbarrey*, II, 32.
- [436] Mercy à Marie-Thérèse, 19 janvier 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 94.
- [437] *Ibid.*
- [438] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 16 juillet 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 205.
- [439] Mercy à Marie-Thérèse, 15 décembre 1773.—*Ibid.*, II, 78.
- [440] Le même à la même, 18 décembre 1773.—*Ibid.*, II, 82.
- [441] Il y eut bien encore de temps à autre quelques «piquanteries» comme disait Mercy, et même des discussions très vives. L'ambassadeur parle d'une dispute violente où les frères en vinrent jusqu'aux mains; mais cette scène était antérieure à l'époque à laquelle nous sommes arrivés.
- [442] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 311.
- [443] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 83.
- [444] Mercy à Marie-Thérèse, 10 décembre 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 254.
- [445] Mercy à Marie-Thérèse, 24 juillet 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 189.

- [446] Joseph II à Léopold, 9 juin 1771.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 139.
- [447] Mercy à Marie-Thérèse, 16 décembre 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 384.
- [448] Le même à la même, 15 juin 1772.—*Ibid.*, I, 311.
- [449] Le même à la même, 4 novembre 1772, 16 décembre 1772, 17 février 1773.—*Ibid.*, I, 374, 388, 417.
- [450] Le même à la même, 19 janvier 1774, 19 avril 1774.—*Ibid.*, II, 97, 128.
- [451] Le même à la même, 19 février 1774.—*Ibid.*, II, 108.
- [452] Le même à la même, 17 mai 1774.—*Ibid.*, II, 142.
- [453] Mercy à Marie-Thérèse, 12 novembre 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 75.
- [454] Le même à la même, 7 mai 1774.—*Ibid.*, II, 43.
- [455] Le même à la même, 12 janvier 1774.—*Ibid.*, II, 97.
- [456] Le même à la même, 19 avril 1774.—*Ibid.*, II, 128, 129.
- [457] Le même à la même, 16 juin 1773.—*Ibid.*, I, 464.
- [458] Le même à la même, 19 janvier 1774.—*Ibid.*, II, 94, 95.
- [459] Le même à la même, 22 mars 1774.—*Ibid.*, II, 117.
- [460] Le même à la même, 18 décembre 1773.—*Ibid.*, II, 80.
- [461] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 79.
- [462] Le même à la même, 16 septembre 1773.—*Ibid.*, II, 41.
- [463] Le même à la même, 20 août 1773.—*Ibid.*, I, 443.
- [464] Mercy à Marie-Thérèse, 20 avril 1773, 17 octobre 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 445, II, 75.
- [465] Le même à la même, 14 août 1773.—*Ibid.*, II, 31.
- [466] Le même à la même, 17 mars, 20 avril 1773.—*Ibid.*, I, 435, 442.
- [467] «Son Altesse Royale remplit toujours ses devoirs de piété avec toute l'édification possible, et elle ne s'est jamais oubliée en rien sur cet article si essentiel.» Mercy à Marie-Thérèse, 17 mars 1773.—*Ibid.*, I, 434.—Voir encore le même à la même, 15 juin 1770, 15 décembre 1772, 12 novembre 1773, etc.—*Ibid.*, I, 13, 383, II, 72.
- [468] Le même à la même, 17 mars 1773.—*Ibid.*, I, 431.
- [469] Le même à la même, 21 avril 1773.—*Ibid.*, I, 445.
- [470] Le même à la même, 14 août 1773.—*Ibid.*, II, 31.

- [471] Le même à la même, 17 octobre 1773.—*Ibid.*, II, 57.
- [472] Le même à la même, 18 juillet 1772.—*Ibid.*, I, 424.
- [473] Marie-Thérèse à Mercy, 6 novembre 1753.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 59.
- [474] Mercy à Marie-Thérèse, 19 avril 1774.—*Ibid.*, II, 131, 132.
- [475] Le même à la même, 17 octobre 1773.—*Ibid.*, II, 57.
- [476] Marie-Thérèse à Mercy, 5 avril 1774.—*Ibid.*, II, 124.
- [477] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1773.—*Ibid.*, II, 79.
- [478] *Registres des gentilshommes de la chambre du Roi*.
- [479] Mercy au baron de Neny, note du rapport du 1^{er} mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 134.
- [480] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 85.
- [481] *Souvenirs de Félicie*.
- [482] *Ibid.*
- [483] Mercy à Marie-Thérèse, 1^{er} mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 134.
- [484] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, 21 mai 1774.
- [485] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 144, 145.
- [486] *Mémoires du baron de Besenval*, 144, 146.
- [487] La comtesse de Boufflers à Gustave III.—*Gustave III et la Cour de France*, par Geffroy, I, 270.
- [488] Elle avait failli un jour s'y rencontrer avec l'archevêque de Paris.—Même lettre.—*Ibid.*, I, 270.
- [489] *Mémoires du baron de Besenval*, p. 147.
- [490] *Ibid.*
- [491] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 144.
- [492] *Ibid.*
- [493] *Ibid.*
- [494] La comtesse de Boufflers à Gustave III.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 270.

[495] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 144.

[496] La comtesse de Boufflers à Gustave III.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 270.

[497] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 14 mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 139.

[498] Mercy à Marie-Thérèse, 8 mai 1774.—*Ibid.*, II, 137.

[499] Le même à la même, 8 mai 1774.—*Ibid.*, II, 135.—*Mémoires du baron de Besenval*, 152.

[500] Mercy à Marie-Thérèse, 8 mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 135.

[501] *Mémoires du baron de Besenval*, 103.

[502] M^{me} du Deffand à Horace Walpole, 8 mai 1774.—*Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 403.

[503] Lettre de l'abbé Maudoux, citée par M. A. de Lantenay: *L'abbé Maudoux, confesseur de Louis XV*. Paris, Jules Vic, tiré à 100 exemplaires.

[504] *Journal de Hardy*.

[505] *Récit inédit des derniers moments de Louis XV*, par M. du Buisson de la Boulaye, attaché à la personne du Roi, récit recueilli par sa fille M^{me} de Riancey. —Cité par M. de Beaucourt: *Le caractère de Louis XV*.—*Revue des questions historiques*, IV, 243.

[506] M^{me} du Deffand à H. Walpole, 8 mai 1774.—*Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 403.

[507] *Récit de M. du Buisson de la Boulaye*.

[508] M^{me} du Deffand à H. Walpole, 8 mai 1774.—*Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 403.

[509] La comtesse de Boufflers à Gustave III.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 269.

[510] *Vie de la mère Marie-Thérèse de Saint-Augustin*, II, 20, citée par M. de Beaucourt.

[511] Mercy à Marie-Thérèse, 10 mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 138.—Voici le texte du billet du Dauphin:

«Je vous prie, Monsieur, de distribuer dans la minute deux cent mille livres aux pauvres, afin qu'ils prient pour la conservation du Roi. Et, si vous trouvez que la distribution de cette somme puisse nuire à vos arrangements, vous la retiendrez sur mes pensions.»

LOUIS, Dauphin.

- [512] *Lettre de l'abbé Maudoux.*
- [513] *Ibid.*
- [514] Mercy à Marie-Thérèse, 10 mai 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 138.
- [515] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 87.
- [516] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 87.
- [517] «Il n'y a que quatre mois encore qu'on m'avait excommunié,» disait Louis XVI à Maurepas, quelque temps après son avènement; «on avait peur, quand je parlais à un ministre.» Cité par M. de Larcy dans sa remarquable étude sur *Louis XVI et Turgot*.—*Correspondant*, 25 août 1866.
- [518] On avait répandu le bruit dans le public et Marie-Thérèse croyait elle-même que Louis XV avait laissé une fortune personnelle considérable. La vérité est qu'on ne trouva dans un tiroir que «44.000 livres d'argent et des bijoux de médiocre valeur».—*Journal de Papillon de la Ferté*, 367.
- [519] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 18 mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 150.
- [520] La même à le même, 16 juin 1774.—*Ibid.*, II, 180.
- [521] Cité par M. de Falloux, *Louis XVI*.
- [522] Cité par M. de Beauchesne, *M^{me} Elisabeth*, I, 72.
- [523] Mesdames, en soignant leur père, avaient pris elles-mêmes la petite vérole.
- [524] Madame Louise était prieure.
- [525] *La vénérable M^{me} Louise de France*, p. 408.
- [526] *Chronique secrète de Paris*, par l'abbé Baudeau.—*Revue rétrospective*, 1^{re} série, III, p. 36.
- [527] Mercy à Marie-Thérèse, 7 juin 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 162.
- [528] *Chronique secrète de Paris*, par l'abbé Baudeau.—*Revue rétrospective*, III, p. 56.
- [529] Le comte de Creutz à Gustave III, 15 mai 1774.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 299.
- [530] *Chronique secrète de l'abbé Baudeau*, p. 37.
- [531] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 16 juillet 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 206.—C'était la *Gazette de Cologne*, qui avait mis ce mot du Roi en circulation. «Ce que dit la *Gazette de Cologne* est bien dans son cœur» (de Louis XVI), répondait Marie-Antoinette à sa mère, le 30 juillet, «mais je

ne crois pas qu'il l'ait dit.»—*Ibid.*, II, 207.—C'était du moins un symptôme de l'opinion.

[532] Le comte de Creutz à Gustave III, 15 mai 1774.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 299.—«Notre nouveau maître, écrivait de son côté un témoin qu'on ne peut soupçonner de partialité, le duc d'Aiguillon, se conduit à merveille. Il travaille du matin au soir avec une patience admirable. Il cherche à s'instruire... paraît inaccessible à l'intrigue et montre beaucoup de bon sens, de justesse dans l'esprit et de désir de rendre ses sujets heureux.»—Le duc d'Aiguillon au cardinal de Bernis, 23 mai 1774.—Archives Bernis, cité par M. Masson.—*Le cardinal de Bernis depuis son ministère*, 266.

[533] *Gustave III et la Cour de France*.

[534] M^{me} du Deffand à H. Walpole, 15 mai 1774.—*Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 407.

[535] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juin 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 162.

[536] *Chronique secrète de l'abbé Baudeau*, p. 56.

[537] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 16 juillet 1774.—*Correspondance secrète du comté de Mercy*, II, 204.

[538] Marie-Thérèse à Mercy, 18 mai 1774.—*Ibid.*, II, 149.—Elle écrivait de même, le 17 mai 1774, à son fils Ferdinand: «Je crains que voilà la fin des jours paisibles et agréables de votre sœur.»—*Lettres de l'Impératrice Marie-Thérèse à ses enfants et à ses amis*, I, 277.

[539] La comtesse de Boufflers à Gustave III.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 271.

[540] *Chronique secrète de l'abbé Baudeau*, 30 juin 1774.

[541] «M. de Machault l'emporta pendant deux heures.»—*Mémoires de Dufort de Cheverny*, I, 406.

[542] M. de Cheverny tenait ses renseignements de M. de Sartines lui-même, qui les lui raconta le soir même de son entrevue avec le Roi.

[543] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 146, 147.—De plus longs détails sont donnés dans une dépêche de Mercy à Kaunitz, de la même date, citée par M. Flammermont dans une *Etude critique sur les mémoires de M^{me} Campan*: *Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Poitiers*, mars 1886, pp. 111 à 113.

[544] Le comte de Goltz à Frédéric II, 21 septembre 1777.—*Histoire de l'action commune de la France et de l'Amérique*, par Bancroft, III, 107.

[545] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 88, note.

[546] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 30 juillet 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 207.

- [547] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 18 mai 1774.—*Ibid.*, II, 150, 197.
- [548] *Le gouvernement de Normandie*, IV, 94.
- [549] *Chronique secrète de l'abbé Baudeau*, 28 mai 1774.—*Revue rétrospective*, t. III, p. 61.
- [550] M^{me} du Deffand à H. Walpole, 5 juin 1774.—*Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 411.
- [551] *Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 163, note.
- [552] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juillet 1774.—*Ibid.*, II, 197.
- [553] Le même à la même, 15 juillet 1774.—*Ibid.*, II, 198, note.
- [554] Le même à la même, 15 juin 1774, 15 juillet 1774.—*Ibid.*, II, 172, 198.
- [555] «Je suis bien aise de m'acquitter envers vous d'une des obligations que je vous ai, avait dit la Reine à Choiseul; je vous dois mon bonheur et m'estime heureuse d'avoir pu contribuer à votre retour.»—Le comte de Creutz à Gustave III, 16 juin 1774.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 301.
- [556] M^{me} du Deffand à Voltaire, 16 juin 1774.—*Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 414.
- [557] Marie-Thérèse à Mercy, 25 mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 153.
- [558] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juillet 1774.—*Ibid.*, II, 197.
- [559] Vermond à Mercy, 7 juin 1774.—*Ibid.*, II, 171.
- [560] Joseph II à Léopold, 24 mai 1774, 9 juin 1774.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 34, 35.
- [561] Le même au même, 9 juin 1774.—*Ibid.*, II, 35.—Joseph II lui-même ne se conforma pas toujours au conseil qu'il donnait à sa sœur. Lorsque ses intérêts furent en jeu, dans les affaires de Bavière et de Hollande, par exemple, il fut le premier à engager la Reine à agir près des ministres.
- [562] Marie-Thérèse à Mercy, 30 mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 153.
- [563] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 30 mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 156.
- [564] Marie-Thérèse à Mercy, 1^{er} juin 1774.—*Ibid.*, II, 158.
- [565] Mercy au baron de Neny, note de la dépêche du 17 mai 1774.—*Ibid.*, II, 147.
- [566] Voir notamment la dépêche du 14 août 1773, alors que la Reine était encore Dauphine.—*Ibid.*, II, 31.

[567] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mai 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 147.

[568] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 174, 175.

[569] Vermond à Mercy, 4 juin 1774.—*Ibid.*, II, 171.

[570] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juillet 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 194.

[571] Le même à la même, 28 septembre 1774.—*Ibid.*, II, 237.

[572] Marie-Thérèse à Mercy, 16 juillet 1774.—*Ibid.*, II, 203.

[573] Mercy à Marie-Thérèse, 28 septembre 1774.—*Ibid.*, II, 237.—La Reine avait même poussé le scrupule jusqu'à ne faire aucune observation sur le choix de Sartines pour la marine, choix qu'elle désapprouvait, pensant avec raison que ce ministre, qu'elle aimait d'ailleurs beaucoup, ayant été lieutenant de police, convenait mieux pour la place du duc de la Vrillière, ministre de la Maison du Roi.—*Ibid.*

[574] C'étaient la dame d'honneur, à genoux sur un pliant très bas, une serviette sur le bras, et quatre femmes de la Reine en grand habit, qui portaient les assiettes et versaient à boire: aucun homme ne paraissait pour le service, ni ne s'asseyait à la table royale.—*Mémoires de M^{me} Campan*, p. 100.

[575] Mercy à Marie-Thérèse, 17 novembre 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 260.

[576] Le même à la même, 7 juin 1774.—*Ibid.*, II, 164.

[577] Le même à la même, 17 novembre 1774.—*Ibid.*, II, 260.

[578] Mercy à Marie-Thérèse, 17 novembre 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 262. On avait choisi le samedi, quoique ce fut un jour maigre, parce que le dimanche il y avait grand couvert et que Mesdames arrivaient le lundi. La Reine tenait à ce qu'à leur retour elles se trouvassent en face d'un fait accompli.

[579] *Chronique secrète de Métra*, I, 105.

[580] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 271, 272.

[581] *Mémoires de M^{me} Campan*.

[582] *Ibid.*, 99.

[583] *Souvenirs d'un page*, 178.

[584] *Mémoires de M^{me} Campan*, 97, 98.

[585] *Ibid.*, 98.

[586] *Mémoires de M^{me} Campan*, 98.

- [587] *Souvenirs d'un page*, 173.
- [588] «Par une étrange fatalité, a dit le duc de Lévis, l'appareil de la Cour, l'étiquette, qui paraît si puérile aux esprits superficiels et qui est cependant le seul moyen de prévenir la confusion des rangs, ne furent jamais plus nécessaires que sous le prince qui les abolit.»—*Souvenirs et portraits*, par le duc de Lévis, 144.
- [589] *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, par François Hue, Paris, Plon, 1860, 436.
- [590] *Mémoires de M^{me} Campan*, 94.
- [591] La Reine n'avait eu cependant aucune part à cette résolution du Roi.—Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1774, 15 juillet 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 175, 195.
- [592] Marie-Thérèse à Mercy, 30 juin 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 189.
- [593] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 27 juin 1774.—*Ibid.*, II, 182.
- [594] Post-scriptum de Louis XVI à sa lettre du 1^{er} juillet 1774, de Marie-Antoinette à Marie-Thérèse. *Ibid.*, II, 192.
- [595] Mercy à Marie-Thérèse, 28 juin 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 183.
- [596] *Ibid.*—*Dernières années du règne de Louis XVI*, 423.
- [597] Le comte de Creutz à Gustave III.—*Gustave III et la cour de France*, I, 300.
- [598] Mercy à Marie-Thérèse, 15 août 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 223.
- [599] Le comte de Creutz à Gustave III.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 300.
- [600] M^{lle} de Lespinasse au comte de Guibert, 27 août 1774.
- [601] Voir *Le fils de Louis XV, Louis, Dauphin de France, 1729-1735*, par Emmanuel de Broglie. Paris, Plon, 1877, pp. 188 et suiv.
- [602] Voir *l'Histoire de la marine française pendant la guerre de l'indépendance américaine*, par C. Chevalier, capitaine de vaisseau. Paris, Hachette, 1877.
- [603] *Chronique secrète de Métra*, I, 67.
- [604] *Mémoires de Dupont de Nemours*, II, 253-254. Cité par M. Foncin. *Essai sur le ministère de Turgot*. Paris, Germer-Baillière, 1877.
- [605] Note de la lettre de Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, du 30 juillet 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 207.
- [606] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 30 juillet 1774.—*Ibid.*, II, 205.

- [607] La même à la même, 16 novembre 1774.—*Ibid.*, II, 258.
- [608] Voir Droz, *Histoire du règne de Louis XVI*, I, 151 et suiv.
- [609] Marie-Thérèse à Mercy, 11 novembre 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 252.
- [610] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 novembre 1774.—*Ibid.*, II, 253.
- [611] La même à la même, 16 novembre 1774.—*Ibid.*, II, 253.
- [612] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 270.
- [613] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 13 novembre 1775, VIII, 275, 276.
- [614] *Ibid.*, 21 novembre 1775, VIII, 289.
- [615] *Mémoires de M^{me} Campan*, 96.
- [616] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 4 janvier 1781, XVII, 10.
- [617] *Les bals de Marie-Antoinette d'après des documents inédits*, par Henry de Chennevières. *Gazette des beaux-arts*, 1^{er} juin 1886.
- [618] *Mémoires de M^{me} Campan*, 97. On en était venu à épuiser tout le stock de plumes de la ville de Lyon et à payer une plume cinquante louis.—*Mémoires pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 19 août 1775, VIII, 161.—*Le XVIII^e siècle*, par P. Lacroix, 499.
- [619] *Le XVIII^e siècle, mœurs, institutions*, par Paul Lacroix. Paris, Didot, p. 502.—Voir aussi les *Souvenirs du marquis de Valfons*. Paris, Dentu, 1860, p. 415.
- [620] *Chronique secrète de Métra*, I, 158.
- [621] *Recueil général des coiffures de différents goûts, à commencer de 1589 à 1778*. Paris, Desnos, cité par M. le comte de Reiset. *Lettres inédites de Marie-Antoinette*. Paris, Didot, p. 12.
- [622] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 26 avril 1774, VII, 184. On peut voir dans les *Souvenirs du marquis de Valfons* (p. 415, 416) des détails curieux sur l'extravagance de ces toilettes et les noms étranges qu'elles portaient. Le trait suivant en donnera une idée: «Mademoiselle Duthé était dernièrement à l'Opéra avec une robe *soupirs étouffés*, ornée de *regrets superflus*, un point au milieu de *candeur parfaite*, garnie en *plaintes indiscrètes* de rubans en *attentions marquées*, des souliers *cheveux de la Reine*, brodés en diamants en *coups perfides*, et le venez-y voir en émeraudes; frisée en *sentiments soutenus*, avec un bonnet de *conquête assurée*, garni de *plumes volages* et de rubans d'*œil abattu*; un chat sur le col, couleur de *gueux nouvellement arrivé*; et sur les épaules, une *Médicis* montée en *bienséance* et son manchon en *agitation momentanée*.
- [623] *Mémoires de M^{me} Campan*, 97.

[624] On avait raconté, par exemple, que le Roi avait fait cadeau d'une aigrette à la Reine en la priant de s'en servir au lieu des nouvelles coiffures, et en ajoutant qu'elle n'avait que faire de ces parures pour relever ses grâces. Cette anecdote rapportée par Métra (I, 58), et dont parle Marie-Thérèse (lettre à Mercy, 2 février 1775,—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 293), est démentie catégoriquement par Mercy.—Mercy à Marie-Thérèse, 20 février 1775,—*Ibid.*, II, 298.

[625] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 5 mars 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 306.

[626] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 17 mars 1775.—*Ibid.*, 307, 308.

[627] Mercy à Marie-Thérèse, 28 février 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 298.

[628] Le même à la même, 18 mars 1775.—*Ibid.*, II, 43.

[629] *Recueil général de coiffures de différents goûts, à commencer de 1589 à 1778*; cité par le comte de Reiset. *Lettres inédites de Marie-Antoinette*, p. 12.

[630] Mercy à Marie-Thérèse, 17 novembre 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 255.—En revanche, les appartements de Madame et de la comtesse d'Artois étaient presque vides.

[631] Mercy à Marie-Thérèse, 17 novembre 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 255.

[632] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 270.

[633] Le même à la même, 15 janvier 1774. *Ibid.*, II, 280.—«Les spectacles des bals chez la Reine furent des plus magnifiques tout ce mois de janvier (1775); les Bocquet ont été sur les dents; car la Reine imaginait toujours des habits, au moment qu'on s'y attendait le moins, à quoi les Bocquet devaient suffire, ce qui les occupait fort, et tous les habits auraient été trouvés merveilleux si la demoiselle Bertin s'était toujours conformée aux dessins de MM. Bocquet.»—*Lettre de Papillon de la Ferté*, citée par M. Henry de Chennevières. *Les bals de Marie-Antoinette d'après des documents inédits. Gazette des Beaux-Arts*, 1^{er} juin 1886. Voir aussi le *Journal de Papillon de la Ferté*, pp. 378 et suiv. Papillon se plaignait que la Reine employait trop de «plumes et dorures fines», ce qui augmentait la dépense. Il estimait cette dépense à cent mille livres. Il ajoute d'ailleurs que le contrôleur général,—c'était Turgot,—auquel il en avait envoyé le bordereau, n'avait point trouvé «cette dépense très considérable pour avoir amusé toute la Cour pendant l'hiver entier.»—*Ibid.*, 380.

[634] Walpole à la comtesse d'Ossory, 23 août 1775.—*Lettres d'H. Walpole*, 281, 282.

[635] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 4 février 1778. XI, 95.

[636] *Journal de Papillon de la Ferté*, 380.

[637] Mercy à Marie-Thérèse, 18 novembre 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 270.

[638] Le même à la même, 18 décembre 1774.—*Ibid.*, II, 271.

[639] Mercy à Marie-Thérèse, 15 août 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 221.—*Voir*, sur ce nom, le *Pacte de famine*, par G. Bord.

[640] Mercy à Marie-Thérèse, 11 septembre 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 232.

[641] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 14 janvier 1775, VII, 292, 293.—Mercy à Marie-Thérèse, 15 janvier 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 283, 284.

[642] *Mémoires secrets pour servir*, etc., 14 janvier 1776, IX, 23.

[643] Le baron d'Assas au patriote Palloy, 12 février 1791.—*Louis XVI, Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth*, par Feuillet de Conches, I, 468, 469.

[644] *Mémoires de M^{me} Campan*, 191, 192.

[645] *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la Ville*, de 1777 à 1792, publiée d'après les manuscrits de la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, avec une préface, des notes, et un index alphabétique par M. de Lescure. Paris, Plon, 1866,—9 mai 1777, I, 84.—*Mémoires secrets pour servir*, etc., 10 février 1778, XI, 103, 104.

[646] Et père du futur Conventionnel.

[647] *Souvenirs historiques et parlementaires du comte de Pontécoulant, ancien pair de France*, extraits de ses papiers et de sa correspondance, Paris, Lévy, 1861, I, 45, 47.

[648] *Mémoires de M^{me} Campan*, 188, 189.

[649] Mercy à Marie-Thérèse, 15 août 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 216.

[650] Marie-Thérèse à Mercy, 16 juin 1774.—*Ibid.*, II, 177.

[651] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 16 juillet 1774.—*Ibid.*, II, 205.

[652] Mercy à Marie-Thérèse, 15 août 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 217.

[653] Le même à la même, 28 septembre 1774.—*Ibid.*, II, 239.

[654] Le même à la même, 20 avril 1775.—*Ibid.*, II, 322.

[655] *Mémoires de M^{me} Campan*, 95, note.

[656] *Mémoires de M^{me} Campan*, 93, 94. Bachaumont raconte qu'un peu plus tard ce furent de nouvelles rumeurs à la Cour et de nouvelles chansons parce que la Reine s'était avisée un jour de dire en riant qu'elle ne savait pas comment on

pouvoit paraître à la Cour, passé trente ans, et parce qu'au bal elle préférait les danseurs qui dansaient bien à ceux qui dansaient mal.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 14 novembre 1775, 13 janvier 1777, VIII, 278, X, 12.

[657] *Portefeuille d'un talon rouge*, 11.

[658] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 95. La chanson calomniatrice s'appelait le *Lever de l'aurore*.

[659] Mercy à Marie-Thérèse, 11 septembre 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 233, note.

[660] Marie-Thérèse à Mercy, 28 août 1774.—*Ibid.*, II, 225.

[661] Kaunitz à Mercy, 3 octobre 1774.—*Ibid.*, II, 235, note.

[662] Marie-Thérèse à Mercy, 20 septembre 1774.—*Ibid.*, II, 235.

[663] On trouvera des détails sur cette aventure dans le beau livre de M. de Loménie: *Beaumarchais et son temps*. Mais M. de Loménie, ne connaissant pas les documents conservés en Autriche, ajoute foi au récit de Beaumarchais. Ce récit a été battu en brèche, à l'aide des archives de Vienne, par M. d'Arneth, *Beaumarchais und Sonnenfels*, et l'ouvrage de M. d'Arneth a été résumé en français par un magistrat distingué, M. Paul Huot.

[664] Marie-Thérèse à Mercy, 28 août 1774.—Mercy à Marie-Thérèse, 11 et 21 septembre 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 226, 233, 239.

[665] Mercy à Marie-Thérèse, 28 septembre 1774.—*Ibid.*, II, 241.

[666] *Ibid.*, 240.

[667] Instructions données à Maximilien pour son voyage.—*Lettres de Marie-Thérèse à ses enfants et à ses amis*, II, 327. L'Impératrice était même dure pour son fils: «C'est l'indifférence, lui disait-elle, la source de tous ces oublis volontaires, de ces réponses gauches, qui vous donnent souvent l'air d'un imbécile, de ces propos communs, de cet extérieur morne, qui ne peut rassurer ceux qui s'intéressent à vous.»—*Ibid.*, 335. Prévoyait-elle la réponse à Buffon?

[668] Marie-Thérèse à Mercy, 5 février 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 105.

[669] Mercy à Marie-Thérèse, 20 février 1775.—*Ibid.*, II, 299.

[670] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 5 mars 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 305.

[671] Marie-Thérèse à Mercy, 4 février 1775.—*Ibid.*, II, 291.

[672] Dépêche d'office du 18 mars 1775.—Archives de Vienne: citée en note de la lettre de Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, du 19 mars 1775.—*Ibid.*, II, 307.

[673] Mercy à Marie-Thérèse, 20 février 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 300.

- [674] Le même à la même, 20 février 1775.—*Ibid.*, II, 300, note.
- [675] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, publiée par M. de Bacourt, I, 79.
- [676] *Ibid.*, I, 77.
- [677] *Ibid.*
- [678] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 17 mars 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 307.
- [679] *Ibid.*
- [680] *Mémoires de M^{me} Campan*, 107.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 27 mars 1775, VII, 351.
- [681] «Croyez-moi, les Français vous estimeront plus et feront plus de compte de vous, s'ils vous trouvent la solidité et la franchise allemandes, et ne soyez pas honteuse d'être Allemande jusqu'aux gaucheries. Faites un accueil distingué aux premiers et dos bontés à tous les Allemands, surtout ceux de vos sujets et des premières maisons; aux moindres, c'est-à-dire qui n'ont point d'entrée à la Cour chez nous, de bonté, d'affection et de protection.» Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 8 mai 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 159.
- [682] *Ibid.*
- [683] *Ibid.*, et 30 novembre 1772, I, 362.
- [684] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 30 novembre 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 381.
- [685] Marie-Thérèse à Mercy, 3 janvier 1775.—*Ibid.*, II, 279.
- [686] *Ibid.*
- [687] Mercy à Marie-Thérèse, 19 janvier 1775.—*Ibid.*, II, 289, 290.—Cette lettre de l'Empereur était caustique et sévère. La Reine en fut un peu froissée, mais prit le parti d'en plaisanter: «Il y aurait ici matière à brouillerie, dit-elle, mais je ne me brouillerai jamais avec mon frère, je vais lui répondre en plaisantant.»
- [688] Voir sur toutes ces cérémonies: *Le sacre et couronnement de Louis XVI, roi de France et de Navarre, dans l'église de Reims, le 11 juin 1775, enrichi d'un très grand nombre de figures en taille-douce*. Paris, Vente, 1775.
- [689] D'Alembert à Frédéric II, cité par M. de Falloux, *Louis XVI*, 57.
- [690] Condorcet à Turgot, 22 septembre 1774.—*Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot, 1770-1779*, publiée avec des notes et une introduction, d'après les autographes de la collection Minoret et les manuscrits de l'Institut, par Charles Henry. Paris, Charavay, 1882.
- [691] Mirabeau, brochure sur le sacre, 1775, cité par M. de Falloux, *Louis XVI*, 55.

- [692] Mercy à Marie-Thérèse, 18 mars, 20 avril 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 313, 325.
- [693] Le même à la même, 20 avril 1775.—*Ibid.*, II, 325.
- [694] Mercy à Marie-Thérèse, 23 juin 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 346.
- [695] Voir, sur toute cette cérémonie du sacre, *Louis XVI*, par M. de Falloux, 57-63.
- [696] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 22 juin 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 342.—*Journal historique du sacre et du couronnement de Louis XVI*, 64.—*Journal de Papillon de la Ferté*, 384.
- [697] Mercy à Marie-Thérèse, 23 juin 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 346, 347.
- [698] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 17 juin 1775, VIII, 72.
- [699] Mercy à Marie-Thérèse, 23 juin 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 347.
- [700] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 22 juin 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 343.
- [701] *Gazette de France*, année 1775, p. 446.
- [702] La Reine y assista dans sa tribune.
- [703] *Gazette de France*, année 1775, p. 447.
- [704] Mercy à Marie-Thérèse, 23 juin 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 348.
- [705] Un de nos amis, bibliophile et historien distingué, M. Louis Jarry, possède le manuscrit d'une de ces pièces, *la Reine des vertus*, dans l'exemplaire même destiné à la Dauphine.
- [706] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 15 septembre 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 374.
- [707] Pickler à Mercy, note de la dépêche du 23 juin 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 319.
- [708] Marie-Antoinette au comte de Rosenberg, 13 juillet 1775.—*Ibid.*, II, 362.
- [709] *Ibid.* Comp. avec la lettre de Mercy à Marie-Thérèse, du 17 juillet 1775.—*Ibid.*, II, 356, 357.
- [710] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 9 juin 1775, VIII, 82.
- [711] Marie-Antoinette au comte de Rosenberg, 13 juillet 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 362.

[712] Certaines insinuations de Choiseul dans cette entrevue laissèrent, dans l'esprit de la Reine, une impression fâcheuse. Ainsi il avait tourné en ridicule les gens de robe; ces plaisanteries étaient peut-être encore dans la mémoire de la Reine lorsqu'elle contribua à la chute de Turgot et de Malesherbes. Choiseul avait aussi engagé Marie-Antoinette à dominer son mari par la crainte, et Mercy raconte que ce mauvais conseil avait fait une assez vive impression sur l'esprit de la jeune femme.

[713] *Souvenirs et portraits*, par le duc de Lévis, 159.

[714] M^{me} du Deffand à H. Walpole, 12 mars 1775.—*Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 478.

[715] *Correspondance de M. le duc d'Aiguillon, au sujet de l'affaire du comte de Guines, du sieur Tort, et autres intéressés pendant les années 1771, 1772, 1773, 1774, 1775.*—*Mémoire de Tort de la Sonde.*—*Mémoire sur la nature, l'origine et les progrès de l'affaire de M. le comte de Guines, ambassadeur du Roi, contre le mémoire de Tort, ci-devant son secrétaire.*—La correspondance de M^{me} du Deffand, à partir du 12 février, est remplie de cette affaire.

[716] Dépêche d'office du comte de Mercy, citée en note de la lettre du 18 mars 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 313.

[717] M^{me} du Deffand à H. Walpole, 28 mai 1775.—*Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 497.

[718] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 8 juin 1773, VIII, 80.

[719] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 22 juin 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 344.

[720] Marie-Antoinette au comte de Rosemberg, 13 juillet 1775.—*Ibid.*, II, 362.—Ajoutons que cette rigueur ne dura pas et que le duc d'Aiguillon ne tarda pas à revenir à la Cour intriguer contre la Reine.

[721] Le maréchal du Muy était mort des suites de l'opération de la pierre.

[722] Marie-Antoinette au comte de Rosemberg, 13 juillet 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 362.

[723] Dépêche d'office du comte de Mercy, citée en note de la lettre du 16 août 1775.—*Ibid.*, II, 366.

[724] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1774.—*Ibid.*, II, 270.

[725] Mercy à Marie-Thérèse, 17 décembre 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 405.

[726] *Mémoires de M^{me} Campan*, 134.

[727] Le comte de Saint-Germain avait décidé que les soldats, comme punition, recevraient des coups de plat de sabre.

[728] Le maréchal de Biron.—M^{me} du Deffand à H. Walpole, 20 mai 1775.—*Correspondance de la marquise du Deffand*, II, 495.

[729] Voir notamment la *Prophétie Turgotine*.

[730] Opinion de M. de Parieu.—Discussion à l'Académie des sciences morales et politique sur le livre de M. Foncin: *Essai sur le ministère de Turgot*. Paris 1877, Germer-Baillièrre.—Séance du 20 janvier 1877.—*Journal officiel* du 24 janvier 1877.

[731] *Particularités et observations sur les contrôleurs généraux des finances* par M. de Montyon.—Cité par M. Fernand Labour, *M. de Montyon d'après des documents inédits*. Paris, Hachette, 1880, p. 121.

[732] M. Léonce de Lavergne.—Discussion déjà citée de l'Académie des sciences morales et politiques, séance du 20 janvier 1877.—*Journal officiel* du 20 janvier 1877.—La même opinion avait été émise par M. Fustel de Coulanges, séances du 23 décembre 1876 et 13 janvier 1877.—*Journal officiel* des 28 décembre 1876 et 20 janvier 1877.

[733] Le comte de Creutz à Gustave III, 14 mars 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, introduction, I, II.

[734] Mercy à Marie-Thérèse, 16 mai 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 446, 447.

[735] Mercy à Marie-Thérèse, 16 mars 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, Introduction, I, 11.

[736] Le même à la même, rapport officiel du 16 mai 1776, note de la lettre de la même date.—*Ibid.*, II, 442.

[737] Le même à la même, 16 mai 1776.—*Ibid.*, II, 446.

[738] Le comte de Creutz à Gustave III, 12 mai 1786.—Cité en note de la dépêche de Mercy, du 16 mai 1776.—*Ibid.*, II, 447.

[739] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 15 mai 1776.—*Ibid.*, II, 441.

[740] Mercy à Marie-Thérèse, 16 mai 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 447.

[741] «Je suis bien fâchée que le jeune Roi et la Reine sont si neufs: six ans leur auraient convenu de plus.»—Marie-Thérèse à Léopold, 19 mai 1770. *Lettres de Marie-Thérèse à ses enfants*, I, 277.

[742] Joseph II à Léopold, 29 avril 1777.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 134.

[743] *Mémoires du prince de Montbarrey*, II, 221.

[744] Louis XV n'aimait ni l'esprit, ni les goûts anglais.—Lorsque le comte de Lauragais vint lui faire sa cour, à son retour de Londres: «Qu'êtes-vous allé faire en Angleterre, Monsieur le comte?» dit le vieux monarque.—«Sire, apprendre à penser.»—«Les chevaux?» riposta brusquement le Roi, en tournant le dos au jeune angloman.

[745] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 10 mars 1775, VII, 337.

[746] Mercy à Marie-Thérèse, 13 avril 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 434.

[747] Mercy à Marie-Thérèse, 15 novembre 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 525.

[748] *Ibid.*, II, 525, 526.

[749] Lors de la course du cheval du comte d'Artois, *King-Pépin*, pressé par son frère de parier, Louis XVI avait répondu qu'il ne parierait pas plus d'un écu. On prétendait même qu'il faisait parodier, à la Comédie-Française, les allures et les attitudes du comte d'Artois.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 14 novembre 1776, 23 février 1777.

[750] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 536.

[751] Le même à la même, 13 juillet 1774.—*Ibid.*, II, 208.

[752] Mercy à Marie-Thérèse, 18 mai 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 332, 333.

[753] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 1^{er} janvier 1776.—*Ibid.*, II, 415.

[754] *Mémoires de M^{me} Campan*, 117, 118.

[755] Mercy à Marie-Thérèse, 17 janvier 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 6.

[756] Le même à la même, 28 février 1776.—*Ibid.*, II, 426.

[757] Le même à la même, 17 janvier 1778.—*Ibid.*, III, 160.

[758] *Mémoires secrets pour servir à l'hist. de la République des lettres*, 29 novembre 1775, VIII, 302.

[759] *Ibid.*, 1^{er} août 1776, IX, 246.

[760] Mercy à Marie-Thérèse, 28 février 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 427, 430.

[761] *Souvenirs du prince de Ligne*.

[762] Mercy à Marie-Thérèse, 15 février 1777, 20 mars 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 19, 176.

[763] Mercy à Marie-Thérèse, 28 février 1776, Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 17 février 1777.—*Ibid.*, II, 130, III, 21.

[764] Mercy à Marie-Thérèse, 28 février 1776.—*Ibid.*, II, 430.

[765] Mercy à Marie-Thérèse, 28 février 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 431.

- [766] Voir Métra, II, 405.
- [767] Mercy à Marie-Thérèse, 13 avril 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 438.
- [768] Le comte de Goltz à Frédéric II, 19 février 1779.—Bancroft, III, 135.
- [769] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mars 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 298, 299.
- [770] Le même à la même, 19 février 1777.—*Ibid.*, III, 25.
- [771] *Journal politique et national*.—*Œuvres choisies de Rivarol*, publiées par M. de Lescure, collection Jouaust, II, 341.
- [772] Mercy à Marie-Thérèse, 19 février 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 25.
- [773] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 3 février 1777.—*Ibid.*, III, 17.
- [774] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 30 mai 1776, Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 17 février 1777.—*Ibid.*, II, 450, III, 21.
- [775] Mercy à Marie-Thérèse, 17 décembre 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 493.—C'est dans ce rapport, dont la date correspond au moment de la plus grande dissipation chez la Reine, que sont résumés les principaux griefs de Mercy contre Marie-Antoinette.
- [776] Le même à la même, 14 novembre 1772.—*Ibid.*, I, 364.
- [777] Le même à la même, 18 décembre 1773.—*Ibid.*, II, 81.
- [778] Le même à la même, 20 octobre 1770, 29 février 1772.—*Ibid.*, I, 70, 278.
- [779] Mercy à Marie-Thérèse, 16 novembre 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 254.
- [780] Le même à la même, 18 décembre 1774.—*Ibid.*, II, 270.
- [781] Le même à la même, 29 février 1772.—*Ibid.*, I, 277.
- [782] Le même à la même, 19 janvier 1774.—*Ibid.*, II, 81.
- [783] Le même à la même, 19 janvier 1776.—*Ibid.*, II, 418.
- [784] Le même à la même, 16 juillet 1776.—*Ibid.*, II, 469, 470.
- [785] *Ibid.*, 470.
- [786] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 21 septembre 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 485.
- [787] Vermond à Mercy, septembre 1776.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, 387.
- [788] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 14 septembre 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 487.

[789] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 1^{er} octobre 1776.—*Ibid.*, II, 500.

[790] Voir encore la dépêche du 17 janvier 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 7.—Il importe de remarquer que, lorsque le Roi payait les dettes de la Reine, ce n'était point aux dépens du trésor, mais sur sa propre cassette, «ce dont, disait Mercy, il n'y a pas eu un exemple ici pendant tout le règne passé.»

[791] Mercy à Marie-Thérèse, 29 octobre 1770, 26 février 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 69, 278.

[792] Le même à la même, 28 février 1776.—*Ibid.*, II, 427.

[793] Le même à la même, 17 septembre 1776.—*Ibid.*, II, 497.

[794] Mercy à Marie-Thérèse, 15 novembre 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 525.

[795] *Ibid.*, 527.

[796] «Le gros jeu, qui rapproche toutes les conditions, qui fait oublier, dans la vivacité des passions, la mesure du langage et la circonspection dans les manières, ajoute encore à l'égalité inséparable d'une société intime. La Cour cessa alors de donner le ton à la ville, puisqu'elle adoptait les sentiments, les modes et les habitudes des sociétés qui y dominaient.»—Rivarol, *Journal politique national*.—Œuvres choisies, II, 341.

[797] Mercy à Marie-Thérèse, 15 novembre 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 520.

[798] Le même à la même, 15 novembre 1776.—*Ibid.*, II, 622. Ce rapport par sa date appartient précisément à l'époque de la plus grande dissipation.

- [799] Le même à la même, 18 septembre 1775.—*Ibid.*, II, 381.
- [800] *Ibid.*, 381.
- [801] Voir notamment, après bien d'autres, le rapport du 15 juin 1776.—*Ibid.*, II, 454. En cette même année 1776, la Reine refusa d'aller au spectacle, même pour une première représentation, dont elle était très friande, avant d'avoir fait son jubilé.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 9 juin 1776, IX, 86.
- [802] Mercy à Marie-Thérèse, 11 septembre 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 232.
- [803] Le même à la même, 18 septembre 1775.—*Ibid.*, II, 381.
- [804] Le même à la même, 16 avril 1771.—*Ibid.*, I, 135.
- [805] Mercy à Marie-Thérèse, 16 avril 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*. Introduction, I.
- [806] *Mémoires du prince de Ligne*. Edition Didot, p. 27.
- [807] Lettre inédite du baron d'Aubier au baron de Breteuil, bienveillamment communiquée par le savant directeur de la *Revue de la Révolution*, M. Gustave Bord.
- [808] Le comte de Goltz à Frédéric II, 23 octobre 1777.—Bancroft, III, 113.
- [809] *Souvenirs et mélanges*, par M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française. Paris, Calmann Lévy, 1878, un vol. in-8, p. 19-21.
- [810] Mercy à Marie-Thérèse, 16 avril 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 42.
- [811] Le même à la même, 17 mars 1771.—*Ibid.*, I, 140.—*Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 30 et 31.
- [812] *Souvenirs de M^{me} Vigée le Brun*.
- [813] Le prince de Lamballe était mort au bout d'un an de mariage, épuisé par ses excès.
- [814] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 31.
- [815] *Mémoires de M^{me} Campan*, 118.
- [816] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 31.
- [817] *Mémoires de la baronne d'Oberkirck*, I, 280.
- [818] Mercy à Marie-Thérèse, 9 juin 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 161.
- [819] Le même à la même, 28 septembre 1774.—*Ibid.*, II, 238.
- [820] Le même à la même, 15 janvier 1775.—*Ibid.*, II, 281.

[821] Elle prêta serment le 18 septembre 1775.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 20 septembre 1775, VIII, 209. La princesse de Chimay devint alors dame d'honneur, la comtesse de Mailly, dame d'atours.

[822] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juillet 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 259.

[823] Il est curieux que, dès l'avènement de Marie-Antoinette, le bruit courait à Paris que M^{me} de Lamballe serait nommée surintendante. Voici ce qu'on lit dans l'abbé Baudeau à la date du 28 juin 1774 (*Revue rétrospective*, 3^e série, tome III): «Il (Richelieu) aura pour successeur (à Bordeaux) Monseigneur le comte de Noailles. Madame sa pédante épouse se retire parce que M^{me} de Lamballe va être surintendante de la Maison de la Reine.»

[824] Marie-Antoinette au comte de Rosemberg, 13 juillet 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 363.

[825] Mercy à Marie-Thérèse, 19 octobre 1775, 15 novembre 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 387, 399. Mercy fait remarquer à cette occasion que le crédit de la Reine était alors tout-puissant à la Cour et que tout le monde s'inclinait devant ses désirs.

[826] Mercy à Marie-Thérèse, 28 février 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 427.

[827] Le même à la même, 16 mai 1776, 15 juin 1776.—*Ibid.*, II, 445, 456.

[828] Mercy à Marie-Thérèse, 16 août 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 367.

[829] *Mémoires du baron de Besenval*.

[830] Il y eut cependant un retour momentané de faveur en 1780.—Mercy à Marie-Thérèse 15 et 18 février 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 400, 401.

[831] Le même à la même, 19 octobre 1775.—*Ibid.*, II, 390.

[832] Le même à la même, 28 février 1776.—*Ibid.*, II, 427.

[833] Mercy à Marie-Thérèse, 28 février 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 427.

[834] Le même à la même, 19 octobre 1775.—*Ibid.*, II, 520.

[835] Le même à la même, 15 juin 1776, 15 juillet 1780.—*Ibid.*, II, 456, III, 446.

[836] *Mémoires de la baronne d'Oberkirck*, I, 284.

[837] *Souvenirs et portraits*, par le duc de Lévis, 132.

[838] M^{me} Campan dit: *bruns*.—*Mémoires*, p. 124.—Mais la comtesse Diane de Polignac dit positivement: *bleus*.—*Mémoires sur la vie de la duchesse de Polignac*. Hambourg, 1796.

- [839] *Ibid.*, p. 1.
- [840] *Mémoires de la baronne d'Oberkirck*, I, 284.
- [841] *Mémoires de M^{me} Campan*, 124.—*Mémoires sur la vie de la duchesse de Polignac*.
- [842] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 32.
- [843] *Souvenirs et portraits*, par le duc de Lévis, 132.
- [844] *Mémoires sur la vie de la duchesse de Polignac*, p. 8.
- [845] *Mémoires de M^{me} Campan*, 123.
- [846] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 37.
- [847] Rapport du contrôleur général d'Ormesson. Archives nationales, O', 268.—*Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, année 1876, p. 166.
- [848] Mercy à Marie-Thérèse, 17 janvier 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 391.
- [849] Le même à la même, 28 mars 1780.—*Ibid.*, III, 412.
- [850] Le même à la même, 17 juin 1779.—*Ibid.*, III, 321.
- [851] Mercy à Marie-Thérèse, 17 novembre 1779.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 381.
- [852] Lettre du duc de Polignac à M. de Calonne, 14 mars 1791.—*Mémoire de M. de Calonne, ministre d'État, contre le décret rendu le 14 février 1791 par l'Assemblée se disant nationale*. Venise, 1791, p. 49.
- [853] Cette pension de 80.000 livres n'était en réalité qu'une augmentation de 48.000: elle faisait cesser deux autres pensions s'élevant ensemble à 32.000 livres.—Pensions et dons aux Polignac, rapport d'Ormesson, 28 septembre 1783.—Archives nationales, O', 268.—*Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, année 1876, p. 166.
- [854] Lettre du duc de Polignac à M. de Calonne, *op. citato*, p. 52.
- [855] Mercy à Marie-Thérèse, 17 décembre 1775, 19 janvier 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 409, 419.—Le vicomte de Polignac ne fut nommé qu'en 1777.
- [856] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juin 1779.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 321.
- [857] La Reine ne voulait donner aux Polignac que 200.000 livres pour payer leurs dettes et 25.000 livres de rente pour la dot de leur fille. Ce fut Maurepas qui, faisant valoir un prétendu désir de la Reine, obtint du Roi les sommes indiquées plus haut.—Mercy à Marie-Thérèse, 17 janvier 1780.—*Ibid.*, III, 391.
- [858] Le même à la même, 17 décembre 1779.—*Ibid.*, III, 382.—Une tante des Polignac, la comtesse d'Andlau, jadis renvoyée de la Cour pour avoir prêté des

mauvais livres à M^{me} Adélaïde, reçut de même une pension de 6000 livres.—Mercy à Marie-Thérèse, 19 octobre 1775.—*Ibid.*, II, 391.—Mercy écrivait plus tard: «Il n'y a pas d'exemple d'une faveur qui, en si peu de temps, soit devenue si utile à une famille.»—Mercy à Marie-Thérèse, 14 octobre 1780.—*Ibid.*, III, 475.

[859] Mercy à Marie-Thérèse, 17 décembre 1776.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, II, 494.

[860] Le même à la même, 19 octobre 1778.—*Ibid.*, III, 260.

[861] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 7 janvier 1778.—Archives de Versailles, E. 430.

[862] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 37.

[863] Mercy à Marie-Thérèse, 18 mars 1780, 17 avril 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 412, 426.

[864] La galerie de tableaux du comte de Vaudreuil était renommée.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 15 décembre 1784, XXVII, 71. Après la prise de la Bastille, le comte de Vaudreuil partit pour l'étranger où il rejoignit les Polignac. Sa correspondance pendant l'émigration vient d'être publiée par M. Pingaud.

[865] *Souvenirs de Félicie*, cités dans les *Mémoires de M^{me} Campan*, 127.

[866] *Mémoires de M^{me} Campan*, 206.

[867] M. de Vaudreuil possédait des propriétés aux colonies. Privé de leur jouissance pendant la guerre d'Amérique, il se fit donner comme dédommagement par le Roi une pension de 30.000 livres et par le comte d'Artois un domaine d'égale valeur. La révolution de Saint-Domingue lui fit perdre toute sa fortune.—Mercy à Marie-Thérèse, 16 octobre 1779, 18 mars 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 362, 412.

[868] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 35.

[869] Mercy à Marie-Thérèse, 3 novembre 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 127.

[870] Le même à la même, 16 octobre 1779.—*Ibid.*, III, 363.

[871] Mercy à Marie-Thérèse, 18 novembre 1780.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 468.

[872] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 17 février 1783, XXII, 102.

[873] Dépêche du comte de Creutz, citée en note dans la *Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 389.

[874] Marie-Thérèse à Mercy, 5 octobre 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 383.

[875] *Mémoires de M^{me} Campan*, 151.

[876] Mercy à Marie-Thérèse, 15 novembre 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 396.

[877] Mercy à Marie-Thérèse, 17 décembre 1775, 19 janvier 1776, 13 avril 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 407, 431, 436. On trouve un retour de faveur très momentané pour Besenval lorsque la Reine eut la rougeole à Trianon, en 1779.—*Ibid.*, 10, 15 avril 1779, III, 404, 406, et lors du duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon, en 1778. Encore doit-on se défier du récit de Besenval.—*Mémoires du baron de Besenval*, 243 et suiv.—M^{me} Campan donne de la disgrâce de Besenval une autre explication; suivant elle, Besenval aurait osé faire une déclaration d'amour à la Reine, et la Reine aurait laissé tomber sur la tête de l'audacieux, à genoux devant elle, ces paroles sévères: «Levez-vous, Monsieur, le Roi ignorera toujours un tort qui vous ferait disgracier pour toujours.» Comme le fait justement remarquer M. Flammermont—*Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers*, mars 1886—si Besenval avait eu cette impudence, Marie-Antoinette ne l'eût pas appelé près d'elle lors de sa rougeole à Trianon. Le récit de Mercy explique suffisamment le mécontentement de la Reine et la disgrâce du vieux courtisan.

[878] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juillet 1778, 17 août 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 222, 237.

[879] Mercy à Marie-Thérèse, 17 novembre 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 369.

[880] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 17 décembre 1774.—*Ibid.*, II, 269.

[881] *Louis XVI, Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth*, IV, 18 (note).

[882] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juillet 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 94.

[883] Le même à la même, 17 août 1776.—*Ibid.*, II, 479, 480.

[884] *Souvenirs et portraits*, par le duc de Lévis, 164, 165.

[885] *Portefeuille d'un talon rouge*, 23.

[886] Mercy à Marie-Thérèse, 15 novembre 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 398.

[887] *Mémoires du comte de Tilly*, 262.—On sait quelle passion elle inspira jusqu'à sa mort au comte d'Artois.

[888] On avait prétendu que la comtesse de Châlons avait attiré les regards du Roi; le fait était faux.—Mercy à Marie-Thérèse, 14 juillet 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 329.

[889] *Correspondance littéraire de Grimm*.

[890] Mercy à Marie-Thérèse, 18 mars 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 32.—Les dettes de Lauzun durèrent longtemps. On peut lire dans la très intéressante publication de M. G. Pallain sur la *Mission de Talleyrand* à

Londres—Plon, 1889—le curieux récit de la piquante mésaventure qu'elles lui valurent lorsqu'il accompagna l'évêque d'Autun en Angleterre en 1792.

[891] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1776.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, II, 539, 540.

[892] *Mémoires de M^{me} Campan*, 139, 140.

[893] Mercy à Marie-Thérèse, 4 janvier 1776, 30 juin 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 413, 461.

[894] Le même à la même, 13 avril 1776.—*Ibid.*, II, 437.

[895] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 11 novembre 1778.—Archives de Versailles, E. 430.—Le marquis de Bombelles à la marquise de Bombelles, 8 et 22 novembre 1778.—Archives de Versailles, E. 423.

[896] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 456.

[897] Marie-Antoinette à Gustave III, 3 novembre 1780.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 349, 350.

[898] Gustave III à Stedingk, 10 décembre 1781.—*Ibid.*, 353.

[899] Stedingk à Gustave III.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 356.

[900] On peut voir un beau portrait de Fersen, à 20 ans, en tête du 1^{er} volume de la curieuse publication de M. de Klinckowstrom.—*Le comte de Fersen et la Cour de France*.

[901] *Souvenirs et portraits*, par le duc de Lévis, 130.—Le duc de Lévis est en général peu bienveillant pour Fersen.

[902] «M^{me} de Korff me mande que vous êtes parfait pour elle et que vous avez une âme brûlante sous une écorce de glace; je le pense comme elle.»—Lettre du 18 juin 1791, saisie chez M. de Fersen, après la fuite de Varennes.—*La fuite de Louis XVI à Varennes*, par Eug. Bimbenet.—Pièces justificatives, cotée 5, p. 140.

[903] Le comte de Creutz à Gustave III, 29 mai 1774.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 350.

[904] Fersen à son père, 10 et 30 janvier 1774.—*Le comte de Fersen et la Cour de France*, Introduction, tome I^{er}, p. XV-XIX.

[905] Fersen à son père, 19 novembre 1778.—*Le comte de Fersen et la Cour de France*, Introduction, XXXIII.

On a même ajouté qu'en chantant au piano l'air de Didon:

Ah que je fus bien inspirée
Quand je vous reçus dans ma Cour,

la Reine avait jeté les regards sur Fersen sans pouvoir dissimuler son trouble.

M. Geffroy, qui raconte cette anecdote,—*Gustave III et la Cour de France*, I, 360,—a commis là une erreur, bien rare chez un critique aussi distingué et aussi scrupuleux. L'opéra de Didon a été représenté pour la première fois le 16 octobre 1783, cinq ans après l'époque où l'on place cette anecdote.—Voir G. Desjardins, *Le Petit Trianon*, Versailles, Bernard, 1885, p. 125.

[906] Fersen à son père, 26 août 1778.—*Le comte de Fersen et la Cour de France*, Introduction, XXXII.

[907] Fersen à son père, 19 novembre 1778.—*Ibid.*, Introduction, XXXIII.

[908] «Il est difficile en voyant cette princesse,—la Dauphine,—de se refuser à un respect mêlé de tendresse.»—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*.

[909] On lit dans une lettre du 14 juin 1791, saisie chez Fersen après le départ pour Varennes, cette phrase significative: «Le lord Dorcet est venu me voir. Il m'a parlé de la personne à laquelle vous êtes attaché,—la Reine,—avec attachement et respect... Il m'a assuré... que vous n'aviez aucun pouvoir sur elle, mais que vous ne vous occupiez que de vos intérêts et de votre régiment.» *Fuite de Louis XVI à Varennes*, par Eug. Bimbenet.—Pièces justificatives, p. 131.

[910] Le comte de Creutz à Gustave III, 10 avril 1779.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 360, 361.—«Son départ,—de Fersen,—dit M. Geffroy, fit taire les bruits injurieux; il fallait bien qu'ils n'eussent guère de consistance.» *Ibid.*, I, 362.

[911] M de Klinckowstrom apporte une nouvelle preuve de la parfaite innocence des relations de Marie-Antoinette et de Fersen: au moment où on les disait si épris l'un de l'autre, Fersen négociait un projet de mariage avec une jeune et noble suédoise, M^{me} de Leizel.—*Le comte de Fersen et la Cour de France*, Introduction, XXXVI.—Nous ajouterons nous-même un argument qui nous paraît décisif: nous avons, pendant tout le temps du séjour de Fersen en France, les rapports si consciencieux et si minutieux du comte de Mercy, or, dans aucun de ces rapports, l'ambassadeur ne fait même allusion à ces prétendus soupirs de la Reine pour le jeune Suédois.

[912] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 14.

[913] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 18 décembre 1781.—Archives de Versailles.

[914] Mercy à Marie-Thérèse, 15 novembre 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 521.

[915] *Ibid.*, II, 520.

[916] Mercy à Marie-Thérèse, 15 novembre 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 520.

[917] Le même à la même, 12 septembre 1777.—*Ibid.*, III, 115.

[918] Il y eut bien quelques retours de faveur, comme en 1776, lorsque M^{me} de Lamballe fut malade de la rougeole à Plombières; et l'année suivante, lorsqu'elle revint de cette ville où les médecins l'avaient renvoyée une seconde fois.—Mercy à

Marie-Thérèse, 16 juillet 1776, 12 septembre 1777.—*Ibid.*, II, 466, III, 115.—Mais ces retours duraient peu et devenaient de plus en plus rares. Il faut signaler néanmoins encore de vives marques d'affection données par la Reine à la surintendante lors de la mort de son père et de son frère.—*Madame de Lamballe, d'après des documents inédits*, par Georges Bertin, 94, 173.

[919] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 537, 538.

[920] Le même à la même, 18 février 1778.—*Ibid.*, III, 165.

[921] Le même à la même, 17 juillet 1778.—*Ibid.*, III, 223.

[922] Le même à la même, 16 octobre 1779.—*Ibid.*, III, 360.

[923] Mercy à Marie-Thérèse, 14 octobre 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 495.—«La princesse de Lamballe paraît avoir extrêmement perdu les bonnes grâces de la Reine,» écrivait, le 8 septembre 1780, M. de Kagenneck.—*Lettres de M. de Kagenneck au baron Alströmer*, 180.

[924] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juin 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 321.

[925] Introduction des *Mémoires de Lauzun*, p. 7. Voir, sur les divers appartements occupés par les Polignac, la très savante étude de M. Pierre de Nolhac sur *Le château de Versailles au temps de Marie-Antoinette*. Versailles, Aubert. 1889.

[926] Mercy à Marie-Thérèse, 25 janvier 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 290.

[927] Le même à la même, 15 novembre 1776.—*Ibid.*, II, 526.

[928] Le même à la même, 15 juin 1776.—*Ibid.*, II, 456.

[929] Le même à la même, 17 décembre 1779.—*Ibid.*, III, 379.

[930] Le même à la même, 17 mai 1780.—*Ibid.*, III, 427.—On allait en effet à la Muette; aux premiers symptômes de l'accouchement, la Reine accourait chez son amie, et, après ses couches, allait la voir tous les jours.—*Mémoires pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 10 mai, 21 mai 1780, XV, 170, 183.

[931] Mercy à Marie-Thérèse, 17 janvier 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 390.

[932] Le même à la même, 14 octobre 1780.—*Ibid.*, III, 475.—Suivant M. de Kagenneck, ces grâces auraient été le prix d'un accommodement entre la Reine et son amie.—*Lettres de M. de Kagenneck au Baron Alströmer*, 188.—Mercy, toujours bien informé, ne parle pas de cette brouille passagère.

[933] Lettre inédite du baron d'Aubier au baron de Breteuil, communiquée par M. G. Bord.

[934] Mercy à Marie-Thérèse, 18 juillet 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 324.

- [935] Le même à la même, 17 décembre 1776.—*Ibid.*, II, 497.
- [936] Mercy à Marie-Thérèse, 13 avril 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 435.
- [937] Vermond à Mercy, 1776.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, 395.
- [938] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1774.—Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 12 août 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 274, 366.
- [939] Mercy à Marie-Thérèse, 17 décembre 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 409.
- [940] Le même à la même, 18 mars 1775.—*Ibid.*, II, 310.
- [941] Voir sur cet amour de Marie-Antoinette pour les enfants les rapports de Mercy des 20 août 1770, 22 juin 1771, 17 août 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 36, 176, II, 477. «Elle a toujours aimé beaucoup à s'entretenir avec des enfants,» écrivait Marie-Thérèse le 1^{er} septembre 1770.—*Ibid.*, I, 46.—Voir aussi *Mémoires de M^{me} Campan*, 109 et suiv.
- [942] *Chronique secrète* de l'abbé Baudeau.—*Revue rétrospective*, 1^{re} série, tome III, p. 66.
- [943] Mercy à Marie-Thérèse, 7 juin 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 162.
- [944] Lettre de Linné à Claude Richard, citée par M. Le Roy.—*Histoire de Versailles*, II, 235.—Voir, sur les Richard, *Le Petit Trianon*, par Desjardins, 10 et suiv.
- [945] Voir le récit de cette visite dans la *Correspondance de M^{me} du Deffand*, publiée par M. de Saint-Aulaire, II, 319, 320: «La Reine, dit la marquise, combla le père, la mère, et les enfants de toutes les marques de bonté et de toutes les grâces imaginables. Elle y resta une heure et demie, y fit la collation et charma tout le monde.»
- [946] Le Roy, *Histoire de Versailles*, II, 288.—Un premier plan avait été demandé à Richard et n'avait point été accepté, il est encore conservé aux Archives, O' 1879.—*Le Petit Trianon*, 63 et suiv. Les travaux marchèrent lentement au début, faute d'argent.—*Ibid.*, 69 et suiv.
- [947] *Le Petit Trianon*, 314.
- [948] *Voyages d'Arthur Young en France*.
- [949] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 17 août 1779. XIV, 174.
- [950] La Reine aimait beaucoup les jacinthes. On trouve dans le compte général de Mique un mémoire de 1554 livres pour jacinthes de Hollande.—*Le Petit Trianon*, pièces justificatives, 407.—On comptait cent variétés de jacinthes à Trianon.—*Ibid.*, 240.

[951] Mercy à Marie-Thérèse, 31 juillet 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 209.—«Le 26 juillet, l'architecte Gabriel dressa un plan pour l'agrandissement du jardin botanique dont la suppression fut décidée.» Archives nationales O', 1876-1877, 1880, cité dans *Le Petit-Trianon*, 61.

[952] De Lescure, *Les Palais de Trianon*, p. 107.

[953] *Souvenirs d'un page*, 242.

[954] Le Russe Karamsine, cité par Lescure, p. 155.

[955] G. Desjardins. *Le Petit Trianon*, 107 et suiv.—Il y avait eu un premier théâtre provisoire dans la galerie du Grand Trianon en 1775.—*Ibid.*, 73.—Puis une nouvelle salle également provisoire dans l'orangerie, en 1756.

[956] C'était une aimable attention de la Reine, qui, par une allusion du même genre, avait fait placer dans le Temple l'Amour dérochant la massue d'Hercule.—*Le Petit Trianon*, 109.

[957] Cette salle, suivant M. Desjardins, coûta 141.200 livres 4 sous 8 deniers.—*Le Petit Trianon*, 107.

[958] Le temple fut bâti en 1778. Il coûta, suivant M. Desjardins, 51.593 livres 7 deniers.—*Le Petit Trianon*, 106.

[959] *Le Petit Trianon*, 202.

[960] Le plan de Mique pour le jardin anglais, dressé le 26 février 1777, comprenait un bien plus grand nombre de bâtiments et de fabriques. La Reine eut le bon goût d'en écarter plusieurs, comme le cabinet de treillage, le salon hydraulique et le temple en ruines.—*Le Petit Trianon*, 89-91.

[961] *Souvenirs d'un page*, 245.—Voir la description du jeu de bagues, dans M. Desjardins.—*Le Petit Trianon*, 76 et suiv.

[962] Quelques auteurs disent des autruches, mais les mémoires des ouvriers disent des paons.—*Ibid.*, 78.

[963] Il fut achevé seulement en 1781, après avoir donné lieu à cinq modèles différents.—*Ibid.*, 197.

[964] La Reine était dans cette grotte, le 5 octobre 1789, lorsqu'on vint la prévenir que les bandes dirigées par Maillard arrivaient à Versailles.

[965] Il y avait des choux de Milan, choux-fleurs, haricots, etc.—On avait acheté 800 touffes de fraisiers en 1784, avec 100 groseilliers et 100 framboisiers. On avait planté 50 noyers, 40 cerisiers, 200 pommiers, 500 poiriers, 100 pêchers, 200 abricotiers.—*Le Petit Trianon*, 287.

[966] On avait acheté 300 pieds de vigne vierge.—*Ibid.*

[967] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 9 mars 1783, XXII, 149.

[968] *Souvenirs d'un page*, 248.

[969] *Histoire de Marie-Antoinette*, par Edmond et Jules de Goncourt, nouvelle édition. Paris, Charpentier, 1878, p. 161. Les peintures exécutées par les peintres Tolède et Dardignac, coûtèrent près de vingt-deux mille livres.—*Le Petit Trianon*, 246, note.

[970] *Le Petit Trianon*, 289.—Du 1^{er} juillet 1785 au 1^{er} octobre 1791, le produit de la ferme fut de 30.170 livres, la dépense de 36.523 livres 14 sous 6 deniers.—*Ibid.*, 290.

[971] *Le Petit Trianon*, 313.

[972] *Fragments sur Paris*, par Meyer, traduits par Dumouriez. Hambourg, 1778.

[973] Cette fantaisie de la Reine ne lui fut pas personnelle; il y avait aussi un hameau à Chantilly. «Les Princesses s'amusaient à y faire la cuisine, après s'être revêtues de déshabillés de villageoises; elles aimaient aussi à y faire le beurre.» *La vie parisienne sous Louis XVI*, p. 110.—A Bellevue, Mesdames eurent également un hameau, des fermes, un lac, etc.—*Ibid.*, 100.

[974] Les maisons furent faites pendant l'été 1783.—*Le Petit Trianon*, 245. Le hameau fut tout à fait achevé en 1788.

[975] *Mémoires de Weber*, 42.—M. Desjardins, dans son beau volume sur le Petit Trianon, conteste ce fait qu'il traite de légende.—Les raisons qu'il donne, basées surtout sur le silence de M^{me} Campan et de l'auteur d'un *Cicerone de Versailles*, publié en 1805, ne nous semblent pas détruire l'affirmation positive de Weber.—*Le Petit Trianon*, 291 et suiv.

[976] Delille, *Les Jardins*, chant 1^{er}.

[977] *Chronique secrète de l'abbé Baudeau*.

[978] *Mémoires de M^{me} Campan*, 106

[979] *Voyages d'Arthur Young*, I, 199, 200.

[980] Karamsine, *Lettres d'un voyageur russe en France, en Allemagne et en Suisse* (1789-1790), traduites par M de Porochine. Paris, E. Mellier, 1867.—Cité par Lescure, les *Palais de Trianon*, 155.

[981] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, I, 202, 203.

[982] Il paraît qu'en 1787 les murs étaient tapissés d'ouvrages de paille, relevés par des broderies en laine; les planchers étaient également couverts de paillassons imitant la marqueterie.—*La vie parisienne sous Louis XVI*, 83.

[983] Ces sculptures sont de Guibert.—*Le Petit Trianon*, par G. Desjardins, 41, note.

[984] Toute cette admirable menuiserie a été exécutée par Guesnon et Chicot.—*Le Petit Trianon*, par G. Desjardins, 41, note.

[985] *Ibid.*, 191.

[986] *Souvenirs d'un page*, 241.

[987] «La bibliothèque du Petit Trianon, dit M. Desjardins, est une bibliothèque de campagne, où les sujets amusants dominent. Elle compte 2930 volumes: 1158 de sciences et arts, 1328 de belles lettres, 444 d'histoire. Il y a surtout des romans (536 volumes) et des pièces de théâtre (408 volumes).»—*Le Petit Trianon*, 136.— On a parlé de scandale à propos de cette bibliothèque et de celle du boudoir de Versailles. «Quel scandale, y a-t-il, dit encore M. Desjardins, à ce qu'une femme de trente ans, peu dévote, très mondaine, feuillette sans grand scrupule pour se distraire les livres à la mode, en prenant la précaution de les faire enfermer à part? Au XVIII^e siècle les allures de la société, le ton de la conversation, et par conséquent de la littérature courante, étaient plus légers, plus libres même que ne le comporte la prudence moderne. En valait-on moins alors? sommes-nous meilleurs aujourd'hui? Je laisse aux moralistes le soin de décider. On aurait trouvé en ce temps-là dans toutes les bibliothèques des gens du monde, les livres du boudoir.» *Le Petit Trianon*, 136.

[988] Les dernières ornements du boudoir et de la chambre à coucher datent de 1787.—*La vie parisienne sous Louis XVI*, 83.

[989] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 5 janvier 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 152.—Ces deux toiles étaient dans la salle à manger.—*Le Petit Trianon*, 191.

[990] *Souvenirs d'un page*, 241.—*Le Petit Trianon*, 192.

[991] M. Paul Lacroix raconte qu'un jour Gouttière présenta à la Reine une rose de bronze doré si brillante et si admirablement belle qu'on la prit pour de l'or.—*Le XVIII^e siècle*, p. 472.

[992] *Ibid.*, 496.

[993] *Ibid.*, 471.

[994] Voir, pour plus de détails, *l'Inventaire et description des objets curieux qui sont déposés dans la maison des citoyens Laguerre et Lignereux, marchands bijoutiers, rue Saint-Honoré, 85, par les ordres de la ci-devant Reine, le 10 octobre 1780*.—*Gazette des Beaux-Arts*, 1^{er} novembre 1879.

[995] Mercy à Marie-Thérèse, 19 novembre 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 130.

[996] *Ibid.*

[997] Lettre de novembre 1787.—*Gustave III et la Cour de France*, par M. Geffroy, I, 407.

[998] «Vous conviendrez que j'aurais assez mauvaise grâce auprès d'une forge: je n'y serais pas Vulcain, et le rôle de Vénus pourrait lui déplaire (au Roi) beaucoup plus que mes goûts, qu'il ne désapprouve pas.»—Marie-Antoinette au comte de Rosenberg, 17 avril 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 361.

[999] Sept pour le jardin français, deux pour le potager et les pépinières, cinquante-six pour le jardin anglais.—Etat des superficies des différentes natures

de cultures des jardins français et anglais de la Reine au Petit Trianon.—*Le Petit Trianon*, documents, 369.

[1000] Catalogue de lettres autographes appartenant au comte George Esterhazy. Paris, 1857.

[1001] *Mémoires de Weber*, 184.—*Mémoires sur la vie et le caractère de M^{me} la duchesse de Polignac*, par la comtesse Diane de Polignac, p. 14.

[1002] *Mémoires de M^{me} Campan*, 106.

[1003] *Ibid.*

[1004] *Le Petit Trianon*, 273, 319.

[1005] *Ibid.*, 319, 339.

[1006] *Souvenirs du comte de Vaublanc*, p. 231.

[1007] *Correspondance secrète inédite*, 5 septembre 1777, I, 93.—Cette fête eut lieu le 8 septembre.

[1008] *Mémoires de Besenval*.

[1009] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mai 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 212.

[1010] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 12 décembre 1779, XIV, 339.

[1011] *Mémoires de M^{me} Campan*, 128.

[1012] *Le Petit Trianon*, 301.

[1013] La Reine avait fait réunir pour ses enfants une petite troupe de chèvres à Trianon, et tracer un petit jardin par Richard.—*Le Petit Trianon*, 263. Elle fit peindre à plusieurs reprises, par M^{me} Lebrun, Madame Royale et le premier Dauphin dans les bosquets de Trianon. Les enfants logeaient dans le château, au 2^e étage, sous la garde de M^{me} de Polignac.—*Ibid.*, 264.

[1014] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juillet 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 446.

[1015] Delille, *Les Jardins*, chant 1^{er}.

[1016] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mai 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 313.

[1017] Le même à la même, 18 juin 1780.—*Ibid.*, III, 438.

[1018] *Journal de la marquise de Sabran*, 1^{er} août 1787, 291.

[1019] Mercy à Marie-Thérèse, 18 juin 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 438.

- [1020] Le même à la même, 18 octobre 1776.—*Ibid.*, II, 502.
- [1021] *Mémoires de Weber*, 178.
- [1022] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 26 avril 1775, VIII, 14.
- [1023] Métra, XI.
- [1024] *Mémoires secrets, etc.*, 22 juillet 1777, X, 237.
- [1025] 13 février 1778.—*Louis XVI, Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth*, I, 105.
- [1026] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mai 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 434.—*Mémoires de M^{me} Campan*, 133.
- [1027] *Mémoires de Weber*, 179.
- [1028] Discours de M. de Salvandy, en réponse au discours de réception de V. Hugo à l'Académie française.—*Méléagre* fut représenté le 29 février 1788.—L'auteur, Népomucène Lemercier, fils d'un secrétaire des commandements du duc de Penthièvre, avait alors 15 ans.—*M^{me} de Lamballe, d'après des documents inédits*, par Georges Bertin, 186, 187.
- [1029] *Mémoires de Weber*, 178.—*Mémoires de M^{me} Campan*, 131.—*Journal de Papillon de la Ferté*, 401.
- [1030] Marie-Thérèse à Mercy, 3 janvier 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 89.
- [1031] Mercy à Marie-Thérèse, 20 mars 1778.—*Ibid.*, III, 181.
- [1032] *Mémoires de Weber*, 178.
- [1033] *Mémoires de M^{me} Campan*, 130, 131.
- [1034] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 28, 29 août, 1775, VII, 178, 179.
- [1035] *Ibid.*, 10 décembre 1782, XXI, 113.
- [1036] *Mémoires de Weber*, 177.
- [1037] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 12 juillet 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 19.
- [1038] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1772.—*Ibid.*, I, 312.
- [1039] *Ibid.*
- [1040] Le même à la même, 13 mars 1773.—*Ibid.*, I, 433.
- [1041] Le même à la même, 17 novembre 1774.—*Ibid.*, II, 258.
- [1042] Ce professeur de harpe se nommait Hinner. La Reine, après lui avoir fait donner 6000 livres pour payer ses dettes, ordonnait encore aux Menus de lui

remettre 4800 livres pour «aller se perfectionner dans son art en Italie».—*Journal de Papillon de la Ferté*, 405, 409.

[1043] *La musique française au XVIII^e siècle, Gluck et Piccini, 1774-1780*, par Gust. Desnoiresterres. Paris, Didier, 1875, p. 92.

[1044] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, VII, 163.—On sait qu'un an après, ce fut à une représentation d'*Iphigénie en Aulide* que la Reine reçut du public, à l'Opéra, cet accueil enthousiaste qui fit couler ses larmes.

[1045] Archives nationales: Dépêches 01-416, fol. 556. Lettre du ministère à MM. les administrateurs et directeur de l'Opéra, 2 septembre 1776.

[1046] *Armide* fut représentée pour la première fois le 23 septembre 1777.

[1047] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 12 août 1774, VII, 222.—*Correspondance secrète de Métra*, 7 août 1774.

[1048] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 2 juillet 1782, XXI, 4.

[1049] *Ibid.*, 9 octobre 1779, XV, 228.

[1050] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 3 avril 1774.

[1051] *Gluck et Piccini*, par Desnoiresterres, p. 235.

[1052] *Ibid.*, p. 397.—Piccini touchait encore ce traitement le 4 juillet 1791.

[1053] *Pensées et lettres du prince de Ligne*, 25.

[1054] *Mes récapitulations*, par Bouilly, première entrevue avec Grétry, p. 153.—M^{me} Campan rapporte, au sujet de Grétry, une piquante anecdote. Après son succès de *Zémire et Azor*, Marie-Antoinette le félicita avec tant de bonne grâce, que le compositeur saisit le bras de son collaborateur Marmontel, en s'écriant: «Ah! mon ami, voilà de quoi faire d'excellente musique!»—«Et de détestables paroles,» riposta Marmontel, à qui la Reine n'avait rien dit.—*Mémoires de M^{me} Campan*, 132.

[1055] *La Cour et l'Opéra sous Louis XVI; Marie-Antoinette et Sacchini, Salieri, Favart et Gluck, d'après des documents inédits conservés aux Archives de l'État et de l'Opéra*, par Adolphe Jullien. Paris, Didot, 1877, p. 56.

[1056] *Ibid.*, 74.

[1057] *La Cour et l'Opéra sous Louis XVI*, par A. Jullien, p. 178.

[1058] A. Jullien, *Marie-Antoinette musicienne. Correspondant du 10 novembre 1887*, p. 435.

[1059] *Journal de Papillon de la Ferté*, 417.

[1060] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 13 janvier 1783, XXII, 33.

[1061] *Correspondance secrète de Métra*, 5 février 1784.

[1062] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 5 juin 1778.

[1063] *Mémoires de M^{me} Campan*, 135.

[1064] *Ibid.*

[1065] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 12 octobre 1777, X, 322.

[1066] *Ibid.*, 27 septembre 1779, XIV.—De même, à la représentation de *Makoco*.—*Ibid.*, 26 avril 1778, XI, 134.

[1067] *La comédie à la Cour de Louis XVI*, par A. Jullien, p. 11.—Voir aussi les détails donnés par M. Ph. Le Duc, dans son *Histoire de la Révolution dans l'Ain*, sur le théâtre du comte de Montrevel à Challes et à Mâcon, t. I, p. 348, 354.

[1068] Collé, *La Vérité dans le vin*, avertissement. Edition Barrière, 390, 391.

[1069] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 3 décembre 1781. Archives de Versailles, E, 432. Le prince de Condé faisait Francollin, dans *la Métromanie*.

[1070] *Ibid.*, 9 novembre 1778. Archives de Versailles, E, 430.—M^{me} Elisabeth, toute jeune encore, avait figuré dans une petite pièce composée probablement à la demande de M^{me} de Marsan pour l'amusement et l'instruction de M^{me} Clotilde, et intitulée: *la Reine des Vertus*.—Nous en avons parlé plus haut.

[1071] Mercy à Marie-Thérèse, 16 août 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 486.

[1072] *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 174.

[1073] Mercy à Marie-Thérèse, 16 août 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 456.

[1074] *Mémoires de M^{me} Campan*, 175.

[1075] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 20 novembre 1780, XVI, 32.

[1076] *Correspondance littéraire de Grimm*, XII, 427.

[1077] Mercy à Marie-Thérèse, 16 août 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 456.—La Reine tenait beaucoup à ce qu'il n'y eût pas d'autres spectateurs que ces quelques invités. «La Reine, écrit Bonnefoy à Mique, défendant très expressément que qui que ce soit, entre mardi prochain à son spectacle, S. M. m'ordonne d'assurer l'exécution de ses volontés en faisant mettre des cadenas à toutes les portes quelconques, autre que celle de la conciergerie.» 31

juillet 1780.—Archives nationales, O', 1883.—Cité par M. Desjardins, *Le Petit Trianon*, 156, 157; note.

[1078] Mercy à Marie-Thérèse, 17 août 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 456.

[1079] Le même à la même, 16 septembre 1780.—*Ibid.*, III, 463.

[1080] *Ibid.*

[1081] Mercy à Marie-Thérèse, 14 octobre 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 478.

[1082] *Mémoires de M^{me} Campan*, 174.

[1083] Mercy à Marie-Thérèse, 14 octobre 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 478.

[1084] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 20 septembre 1780.

[1085] *Ibid.*, 5 octobre 1780, XVI, 16.

[1086] Ces anecdotes, insérées dans Bachaumont, ne peuvent évidemment, par la date même qu'elles portent, s'appliquer qu'aux représentations des 1^{er} et 19 septembre. Or, les rapports si exacts de Mercy, qui assistait lui-même au dernier de ces spectacles et qui disait à Marie-Thérèse *toute* la vérité, n'en font aucune mention. Ils constatent au contraire l'empressement du Roi pour ce genre de divertissement et la fidélité de la Reine, à cette époque, à n'admettre que les princes et princesses de la famille royale.

[1087] *Catalogue d'autographes* du comte George Esterhazy.

[1088] Mercy à Marie-Thérèse, 16 septembre 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 465.

[1089] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 3 novembre 1780, XVI, 48.—Comment concilier cette anecdote, qui ne peut se rapporter qu'à la représentation du 19 septembre, avec l'opinion de Mercy qui y assistait et qui s'y connaissait en fait de théâtre?

[1090] *Tableaux de genre et d'histoire*, morceaux inédits, recueillis par Barrière, p. 257.

[1091] Voir sur toute cette question le livre si intéressant de M. de Lescure: *Les Palais de Trianon*. Paris, Plon, 1867.—Voir surtout M. G. Desjardins: *Le Petit Trianon*. Le compte total dressé par Mique, et arrêté le 31 août 1791, s'élève à 1.649,529 livres 13 sous 2 deniers, et comprend même quelques dépenses pour des fêtes et des représentations théâtrales. En y ajoutant encore quelques comptes liquidés pour des artistes et des entrepreneurs, M. Desjardins estime que le total ne dépasse certainement pas, en quinze ans, deux millions.—*Le Petit Trianon*, 351.—Le compte de Mique, aujourd'hui conservé aux Archives, O', 1886, est reproduit aux pièces justificatives, 405, 407.

[1092] Mercy à Marie-Thérèse, 17 septembre 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 495.

[1093] Archives nationales, 01,267.211.—*Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1879, p. 156.—Sous ce titre Jardin de Trianon, M. d'Angivillier comprend non seulement le parc proprement dit, mais les nombreuses fabriques qui s'élèvent dans le parc, c'est-à-dire, à cette époque, au moins le pavillon chinois, le belvédère, le théâtre, etc.

[1094] Jardin de Trianon, état des superficies des différentes natures de culture des jardins français et anglais de la Reine au *Petit Trianon*, pour servir à fixer l'entretien desdits jardins.—Archives nationales, O', 1886.—Reproduit dans le *Petit Trianon* par G. Desjardins. Pièces justificatives, 369-372.—Les ouvriers étaient payés 28 sous par jour.

[1095] *Le Petit Trianon*, 224, note.

[1096] *Ibid.*, 199.

[1097] Voir le beau livre de M. A. Jullien: *La comédie à la Cour*.

[1098] Papillon de la Ferté remarque qu'après avoir fait le relevé de toutes les dépenses des fêtes de la Cour pendant seize ans, il a constaté que «les spectacles, tant de Versailles que de Fontainebleau, ont coûté, année commune, environ 250.000 livres; ce qui, ajoute-t-il, est très éloigné de tous les millions qu'on se plaît à mettre en avant.» *Journal de Papillon de la Ferté*, 421.

[1099] *Mémoires de M^{me} Campan*.

[1100] *Ibid.*, p. 148.—M. Desjardins dit qu'on brûla en réalité 3.600 fagots et que cela coûta 522 livres.—*Le Petit Trianon*, 212.

[1101] Mercy à Marie-Thérèse, 16 septembre 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 465.

[1102] Le même à la même, 14 novembre 1780.—*Ibid.*, III, 479.

[1103] *Souvenirs et portraits* du duc de Lévis. Paris, Beaupré, 1815, p. 139.

[1104] *Ibid.*

[1105] Mercy à Marie-Thérèse, 16 septembre 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 466.

[1106] *Souvenirs et portraits* du duc de Lévis, p. 140.

[1107] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1773.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 85.

[1108] *Mémoires de Weber*, 75.

[1109] *Souvenirs du baron de Gleichen*, 74.

[1110] Voir la lettre de Marie-Thérèse à Mercy, du 4 mars 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 329.

- [1111] Mercy à Marie-Thérèse, 14 août 1773.—*Ibid.*, II, 30.
- [1112] Il y avait même eu un moment où, cédant aux suggestions du prince de Rohan, ambassadeur de France à Vienne et ennemi personnel de Marie-Antoinette, l'Empereur avait pris sa sœur «en guignon».—Marie-Thérèse à Mercy, 3 janvier 1775.—*Ibid.*, II, 279.
- [1113] *Ibid.*
- [1114] Marie-Thérèse à Mercy, 1^{er} septembre 1770.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 48.
- [1115] La même au même, 3 février 1774.—*Ibid.*, II, 104.
- [1116] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1773.—*Ibid.*, II, 84.
- [1117] «Elle (Marie-Antoinette) en avait peur et sans raison: mais elle est devenue toute frivole, peureuse, grimacière.»—Marie-Thérèse à Ferdinand, 16 janvier 1777.—*Lettres de Marie-Thérèse à ses enfants*, II, 66.
- [1118] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 542.
- [1119] Marie-Thérèse à Mercy, 31 juillet 1775.—*Ibid.*, II, 360, 363.
- [1120] Mercy à Marie-Thérèse, 18 octobre 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 504.
- [1121] Le même à la même, 18 décembre 1773; Marie-Thérèse à Mercy, 5 avril 1774, 4 mars 1774, 1^{er} avril 1775, 31 octobre 1776.—*Ibid.*, II, 85, 125, 126, 305, 316, 509.—Marie-Thérèse à Ferdinand, 13 mars 1777.—*Lettres de Marie-Thérèse à ses enfants*, II, 74.
- [1122] Marie-Thérèse à Ferdinand, 9 janvier 1777.—*Ibid.*, II, 64.—Mercy à Marie-Thérèse, 24 janvier 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 11.
- [1123] Marie-Thérèse à Ferdinand, 27 mars, 3 avril 1777.—*Lettres de Marie-Thérèse à ses enfants*, II, 78.
- [1124] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 janvier 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 3.
- [1125] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 3 janvier 1777.—*Ibid.*, III, 2.
- [1126] Joseph II à Mercy, 30 décembre 1776.—*Ibid.*, II, 541.
- [1127] Mercy à Marie-Thérèse, 17 janvier 1777.—*Ibid.*, III, 6 et 7.
- [1128] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 52.
- [1129] Marie-Thérèse à Mercy, 3 janvier 1777.—*Ibid.*, III, 2.
- [1130] Joseph II à Mercy, 30 décembre 1776, cité en note de Mercy à Marie-Thérèse, 17 janvier 1777.—*Ibid.*, III, 7.

[1131] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 50, 51.

[1132] *Ibid.*, 53.

[1133] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 56.

[1134] *Ibid.*, 56.

[1135] *Ibid.*, 53.

[1136] *Ibid.*, 67, 70

[1137] *Ibid.*, 83.

[1138] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 79, 81.

[1139] *Ibid.*, 79.

[1140] *Ibid.*, 81.

[1141] *Ibid.*, 71.

[1142] *Ibid.*, 65.

[1143] *Mémoires de M^{me} Campan*, 148.

[1144] Maximilien, dont on se rappelle la gaucherie.

[1145] *Mémoires pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 20 avril 1777, X, 146.

[1146] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 77.

[1147] *L'Espion Anglais*, cité par Le Roi, *Histoire de Versailles*, II, 276.—*Correspondance secrète inédite*, I, 50.

[1148] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 77.

[1149] *Mémoires de M^{me} Campan*, 144-146.

[1150] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 23 mai 1777, X, 178.

[1151] *Ibid.*, 17 mai 1777, X, 176.

[1152] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 68.

[1153] *Ibid.*, 73.

[1154] *Ibid.*, 58.

[1155] *Ibid.*, 57.

- [1156] *Ibid.*, 72.
- [1157] Certaines de ces critiques étaient étranges. Ainsi l'Empereur reprochait au gouvernement français d'avoir dépensé un argent immense pour mettre sa marine en état. Et cela au moment de la guerre d'Amérique!
- [1158] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 77.
- [1159] *Ibid.*, 77, 83.
- [1160] *Ibid.*, 83.
- [1161] *Ibid.*, 51.
- [1162] *Ibid.*, 69.
- [1163] *Ibid.*, 70.
- [1164] Joseph II à Léopold, 11 mars 1777.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 134, 135.
- [1165] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 57, 69.
- [1166] Joseph II à Léopold, 9 juin 1777.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 139.
- [1167] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 78.
- [1168] *Ibid.*, 58.
- [1169] *Gustave III et la Cour de France*, II, 390.
- [1170] Joseph II à Léopold, 11 juillet 1777.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 148, 149.
- [1171] *Correspondance secrète inédite*, 26 mars 1777, I, 59.
- [1172] Marie-Thérèse à Mercy, 31 juillet 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 97.
- [1173] La comtesse de la Marck à Gustave III, 7 août 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 91, note.
- [1174] Mercy à Marie-Thérèse, 15 août 1777.—*Ibid.*, III, 101, 102.
- [1175] Joseph II, à Léopold, 11 juillet 1777.—*Maria Theresia und Joseph II*, II, 149.
- [1176] Le même à la même, 17 mai 1777.—*Ibid.*, II, 146.
- [1177] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 62.
- [1178] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 76.

[1179] Vermond à Mercy, 1^{er} juin 1777.—*Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, 389.

[1180] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 29 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 86.—Pendant tout ce séjour, il n'avait cessé de faire à sa mère les plus vifs éloges de sa sœur, car Marie-Thérèse écrivait le 8 mai 1777 à Ferdinand: «Les nouvelles de France sont toujours les plus consolantes et les plus brillantes. L'Empereur paraît très content de sa sœur.»—*Lettres de Marie-Thérèse à ses enfants*, II, 84.—Il fallait que ce contentement fût bien fort, car quelque temps auparavant, le 10 avril, elle écrivait: «Breteuil revient de France, il m'a bien rassuré sur les bruits qui depuis quelque temps courent sur la Reine.»—*Ibid.*, 80.

[1181] Marie-Thérèse à Mercy, 3 janvier 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 2.

[1182] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Ibid.*, III, 57.—«Le départ de l'Empereur, écrivait de son côté la Reine, m'a laissé un vide dont je ne puis revenir; j'étais si heureuse, pendant ce peu de temps, que tout cela me paraît un songe dans ce moment-ci. Mais ce qui n'en sera jamais un pour moi, c'est tous les bons conseils et avis qu'il m'a donnés et qui sont à jamais gravés dans mon cœur.»

«J'avouerai à ma chère maman qu'il m'a donné une chose que je lui ai bien demandée et qui m'a fait le plus grand plaisir: c'est des conseils par écrit qu'il m'a laissés. Cela fait ma lecture principale dans le moment présent.»—Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 14 juin 1777.—*Ibid.*, III, 48.

- [1183] Joseph II à Léopold, 11 mai 1777.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 134.
- [1184] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 74.
- [1185] Réflexions données à la Reine de France.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 4-18.
- [1186] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 56.
- [1187] *Ibid.*, III, 53.
- [1188] Joseph II à Léopold, 11 mai 1777.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 133.
- [1189] Le même au même, 29 avril 1777.—*Ibid.*, II, 131.—Déjà cependant, à cette époque, Joseph II avait écrit à sa mère des nouvelles «plus consolantes» et plus rassurantes sur Marie-Antoinette.—*Voir* la lettre de Marie-Thérèse à Ferdinand, du 8 mai 1777, citée plus haut.
- [1190] Joseph II à Léopold, 9 juin 1777.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 139.
- [1191] Joseph II à Marie-Christine, 9 juin 1777.—*Louis XVI, Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth*, III, 17.
- [1192] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 30 août 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 111.
- [1193] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Ibid.*, III, 82, 83.
- [1194] Le même à la même, 15 juin, 1^{er} juillet 1777.—*Ibid.*, III, 84, 89.
- [1195] Mercy à Marie-Thérèse, 1^{er} juillet 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 90.
- [1196] Le même à la même, 15 juillet 1777.—*Ibid.*, III, 92.
- [1197] Mercy à Marie-Thérèse, 12 septembre 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 114.
- [1198] Le même à la même, 17 octobre 1777.—*Ibid.*, III, 121.
- [1199] Le même à la même, 12 septembre 1777.—*Ibid.*, III, 116.
- [1200] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, octobre 1777.—*Ibid.*, III, 125.
- [1201] Mercy à Marie-Thérèse, 17 octobre 1777.—*Ibid.*, III, 119.
- [1202] *Correspondance secrète de Métra*, V, 278.
- [1203] Mercy à Marie-Thérèse, 19 novembre 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 139.
- [1204] Mercy à Marie-Thérèse, 19 novembre 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 130.

- [1205] Le même à la même, 17 octobre 1777.—*Ibid.*, III, 120.
- [1206] Marie-Thérèse à Mercy, 5 décembre 1777.—*Ibid.*, III, 143.
- [1207] Mercy à Marie-Thérèse, 1777.—*Ibid.*, III, 120, 132.
- [1208] Joseph II à Mercy, 2 novembre 1777.—*Ibid.*, III, 132 (note).
- [1209] Mercy à Marie-Thérèse, 19 novembre 1777.—*Ibid.*, III, 133.
- [1210] *Ibid.*, 134.
- [1211] Le même à la même, 17 octobre 1777.—*Ibid.*, III, 123.
- [1212] Le même à la même, 12 septembre 1777.—*Ibid.*, III, 115.
- [1213] Mercy à Marie-Thérèse, 19 novembre 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 132.
- [1214] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 juin 1777.—*Ibid.*, III, 85.
- [1215] Mercy à Marie-Thérèse, 19 novembre 1777.—*Ibid.*, III, 142.
- [1216] Mercy à Marie-Thérèse, 17 janvier 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 9.
- [1217] Louis XVI au comte de Vergennes, 13 juillet 1777.—*Archives nationales*.—Carton des rois R, 167.
- [1218] Frédéric II au comte de Goltz, 26 décembre 1776, 22 août 1777.—*Histoire de l'action commune de l'Amérique et de la France*, par Bancroft, III, 72, 100.
- [1219] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juin 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 74.
- [1220] *Ibid.*
- [1221] *Ibid.*, 71.
- [1222] Lors du traité de Versailles, il avait été question un instant d'assurer l'annexion de la Bavière à l'Autriche en échange de la cession des Pays-Bas à la France.
- [1223] Joseph II, à Léopold, 3 janvier 1778.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 173.
- [1224] Joseph II, à Mercy, 5 janvier 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 158, note.
- [1225] Joseph II, à Léopold, 12 janvier 1778.—*Maria Theresia und Joseph II*, II, 175.
- [1226] *Ibid.*
- [1227] Marie-Thérèse à Joseph II, 2 janvier 1778.—*Ibid.*, II, 171.
- [1228] Marie-Thérèse à Joseph II, 2 janvier 1778.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 170-172.

- [1229] Joseph II à Léopold, 5 janvier 1778.—*Ibid.*, II, 174.
- [1230] Marie-Thérèse à Mercy, 4 janvier 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 151.
- [1231] Correspondance diplomatique entre le comte de Vergennes et le marquis de Bombelles, 16 mars 1778.—Bibliothèque Nationale.
- [1232] Le marquis de Bombelles au baron de Breteuil, 26 novembre 1778.—Archives de Versailles, E. 449.
- [1233] Mercy à Marie-Thérèse, 17 janvier 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 138, note.
- [1234] Mercy à Marie-Thérèse, 17 janvier 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 138.
- [1235] Le même à la même, 18 avril 1778.—*Ibid.*, III, 168, 169.—Le comte de Vergennes au marquis de Bombelles, 9 février 1778.
- [1236] Le comte de Vergennes au marquis de Bombelles, 10 avril 1775.—Archives de Versailles, E. 453.
- [1237] Marie-Thérèse à Mercy, 3 mars 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 171.
- [1238] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 1^{er} février 1778. —*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 162, 163.
- [1239] Mercy à Marie-Thérèse, 18 février 1778.—*Ibid.*, III, 164.
- [1240] *Ibid.*, 167.
- [1241] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 mai 1778.—*Ibid.*, III, 200.
- [1242] Mercy à Marie-Thérèse, 18 février 1778.—*Ibid.*, III, 170.
- [1243] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 19 février 1778.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 170, 171.
- [1244] Le même à la même, 6 mars 1778.—*Ibid.*, III, 173.
- [1245] Le comte de Goltz à Frédéric, II, 19 février 1779.—Bancroft, III, 135.
- [1246] Mercy à Marie-Thérèse, 29 mai 1778.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 135.
- [1247] Le même à la même, 20 mars 1778.—*Ibid.*, III, 182.
- [1248] Joseph II à Marie-Antoinette, cité par Mercy dans sa dépêche du 20 avril 1778.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 191.
- [1249] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 19 avril 1778.—*Ibid.*, III, 186.
- [1250] Mercy à Marie-Thérèse, 20 avril 1778.—*Ibid.*, III, 189.
- [1251] Frédéric II au comte de Goltz, 31 août 1777.—Bancroft, III, 120.

- [1252] Le même au même, 12 janvier 1778.—*Ibid.*, III, 131.
- [1253] Le comte de Goltz à Frédéric II, 26 décembre 1776.—*Ibid.*, III, 3.
- [1254] Frédéric II au comte de Goltz, 11 février 1778.—*Ibid.*, III, 133.
- [1255] Mercy à Marie-Thérèse, 5 mai 1778.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 197, note.
- [1256] Le marquis de Bombelles au comte de Vergennes, 6 juin 1778, *Archives de Versailles*.
- [1256a] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 1^{er} juin 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 211, 212.
- [1257] Le marquis de Bombelles au comte de Vergennes, 14 juillet 1778.—*Archives de Versailles*.
- [1258] Marie-Thérèse à Joseph II, 4 juillet 1778.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 314.—Marie-Thérèse à Mercy, 30 juin 1779.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 326.
- [1259] Le comte de Vergennes au marquis de Bombelles, 29 juin 1778.—*Archives de Versailles*.
- [1260] Joseph II à Marie-Thérèse, 5 juillet 1778.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 320.
- [1261] Le même à la même, 7 juillet 1778.—*Ibid.*, II, 325.
- [1262] Marie-Thérèse à Mercy, 31 juillet 1778.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 231.
- [1263] Marie-Thérèse à Ferdinand, 2 juillet 1778.—*Lettres de Marie-Thérèse à ses enfants*, II, 126.
- [1264] Marie-Thérèse à Mercy, 7 juillet 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 220.
- [1265] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juillet 1778.—*Ibid.*, III, 228.
- [1266] Le même à la même, 17 juillet 1778.—*Ibid.*, III, 227, 228, note.
- [1267] Marie-Thérèse à Joseph II, 14 mars 1778.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 187.
- [1268] La même au même, 13 juillet 1778.—*Ibid.*, II, 338.
- [1269] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 14 août 1778.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 231, note.—Le comte de Vergennes au marquis de Bombelles, 7 octobre 1778.—*Archives de Versailles*.
- [1270] «C'est la plus flétrissante démarche qu'on ait imaginée.»—Joseph II à Marie-Thérèse, 16 juillet 1778.—*Maria-Theresia und Joseph II*, II, 345.
- [1271] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 6 août 1778.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 234.

- [1272] *Ibid.*
- [1273] Le comte de Vergennes au marquis de Bombelles, 20 septembre, 7 octobre 1778.—*Archives de Versailles*.
- [1274] Le même au même, 7 octobre 1778.—*Ibid.*
- [1275] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 9 septembre 1778.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 252, 253.
- [1276] La même à la même, 17 septembre 1778.—*Ibid.*, III, 254, note de Pichler.
- [1277] Le comte de Goltz à Frédéric II, 19 février 1779, 15 mai 1780.—Bancroft, III, 135, 147, 148.
- [1278] Note de la page 258.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III.
- [1279] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 17 octobre 1778.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 258.
- [1280] *Ibid.*
- [1281] Mercy à Marie-Thérèse, 19 octobre 1778.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 260.
- [1282] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 3 novembre 1778.—*Ibid.*, III, 262.
- [1283] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, Introduction, I, 42, 43.
- [1284] Le comte de Goltz à Frédéric II, 8 septembre 1780.—Bancroft, III, 150, 151.
- [1285] Le marquis de Bombelles au baron de Breteuil, 21 décembre 1778.—*Archives de Versailles*, E, 449.
- [1286] Le marquis de Bombelles au comte Esterhazy, 26 décembre 1778.—*Archives de Versailles* E, 449.
- [1287] *Ibid.*
- [1288] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, Introduction, I, 43.
- [1289] Le marquis de Bombelles au comte de Vergennes, 2 décembre 1778.—*Archives de Versailles*.
- [1290] Mercy à Marie-Thérèse, 16 février, 17 mars 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 296, 301.
- [1291] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 1^{er} mai 1779.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 309, 310.
- [1292] Marie-Thérèse à Mercy, 30 juin 1779.—*Ibid.*, III, 326.
- [1293] *Mémoires de M^{me} Campan*, 149.

- [1294] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 19 avril 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 186.
- [1295] Mercy à Marie-Thérèse, 20 avril 1778.—*Ibid.*, III, 188.
- [1296] Marie-Thérèse à Ferdinand, 30 avril 1778.—*Lettres de Marie-Thérèse à ses enfants*, II, 115.
- [1297] Mercy à Marie-Thérèse, 20 avril 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 188.
- [1298] Le même à la même, 18 mai 1778.—*Ibid.*, III, 204.
- [1299] Le même à la même, 17 juin 1778.—*Ibid.*, III, 214.
- [1300] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 mars 1778.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 200.
- [1301] Mercy à Marie-Thérèse, 20 avril 1778.—*Ibid.*, III, 189.
- [1302] Le même à la même, 19 septembre 1778.—*Ibid.*, III, 256.
- [1303] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 mars 1778.—*Ibid.*, III, 200.
- [1304] La même à la même, 12 juin 1778.—*Ibid.*, III, 213.
- [1305] *Ibid.*, III, 213, 213.
- [1306] Mercy à Marie-Thérèse, 29 mai 1778.—*Ibid.*, III, 207.
- [1307] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 mai 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 200.
- [1308] *Ibid.*, 201.
- [1309] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 14 août 1778.—*Ibid.*, III, 236.
- [1310] *Le Gouvernement de Normandie*, IV, 126.—*Mémoires pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 21 août 1778, XII, 89.
- [1311] Mercy à Marie-Thérèse, 17 novembre 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 265.
- [1312] Mercy à Marie-Thérèse, 29 mai 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 208.
- [1313] *Gustave III et la Cour de France*, I, 194.
- [1314] *Mémoires de M^{me} Campan*, 158.—Le comte de Goltz à Frédéric II, 19 février 1779, 15 mai 1780.—Bancroft, III, 135, 147.
- [1315] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juin 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 215.
- [1316] Le même à la même, 17 août 1778.—*Ibid.*, III, 237.
- [1317] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juillet 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 226.

[1318] C'était Champcenetz.—*Mémoires de M^{me} Campan*, 155, 157.

[1319] Le chapitre de Loches envoyait à l'évêque de Chartres pour être remise à la Reine une «ceinture brodée en or, faite d'après la vraie ceinture de la Vierge que possède le chapitre», et faisait chanter des messes chaque jour à l'autel de Marie jusqu'à la délivrance de la Reine.—Inventaire des Archives d'Indre-et-Loire, série G., p. 91.—Note communiquée par un de nos amis, M. Louis Jarry.

[1320] Mercy à Marie-Thérèse, 18 décembre 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 276.

[1321] *Journal du Roi: Couches de la Reine*.

[1322] *Journal du Roi: Couches de la Reine*.—Mercy à Marie-Thérèse, 24 décembre 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 279.

[1323] M^{me} Campan prétend que le désappointement d'avoir une fille entra pour beaucoup dans cette crise. C'est une erreur. Mercy, qui écrit à Marie-Thérèse, le 19 à *midi trois quarts*, affirme qu'à cette heure la Reine ignorait encore le sexe de l'enfant. Voir aussi Mercy à Marie-Thérèse, 24 décembre.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 279.

[1324] *Mémoires de M^{me} Campan*, 159.

[1325] M^{me} Campan dit que ce fut le Roi qui ouvrit la fenêtre: Mercy, présent à l'accouchement, dit au contraire que le Roi n'assistait pas à l'accident, parce qu'il avait suivi sa fille.—Mercy à Marie-Thérèse, 24 décembre 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 279.

[1326] Mercy à Marie-Thérèse, 24 décembre 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 279.—Le Roi dans son journal dit que l'accident dura trois quarts d'heure, mais il n'était pas là. Mercy, qui était présent, dit: quatre minutes—24 décembre 1778.—*Ibid.*, III, 279, et une autre fois, quelques secondes.—Mercy à Marie-Thérèse, 15 juillet 1780.—*Ibid.*, III, 450.

[1327] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 20 décembre 1778.—*Archives de Versailles*, E. 430.

[1328] *Mémoires de M^{me} Campan*, 159.

[1329] *Journal du Roi: Couches de la Reine*.

[1330] *Ibid.*

[1331] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 6 décembre 1778.—*Archives de Versailles*, E. 430. Le bruit courait que les dépenses faites à l'occasion des couches de la Reine s'étaient élevées à plus de 200.000 livres. L'ordonnateur de ces dépenses, Papillon de La Ferté, démontra à Necker qu'elles n'avaient été en réalité que de *quinze mille* livres, somme allouée par le Roi pour le seul feu d'artifice, lequel, tout brillant qu'il avait été, n'avait coûté que *cinq mille* livres.—*Journal de Papillon de La Ferté*, 421 et suiv.

[1332] *Gazette de France*, du mardi 22 décembre 1778.

[1333] Mercy à Marie-Thérèse, 25 janvier 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 295.

[1334] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 24 décembre 1778.—*Archives de Versailles*, E. 430.

[1335] Mercy à Marie-Thérèse, 29 décembre 1778, 25 janvier 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 281, 286.

[1336] Pour diminuer la fatigue des femmes qui la veillaient, elle avait fait faire de grands fauteuils, dont les dos se renversaient et pouvaient servir de lit.—Comte de Reiset. *Lettres inédites de Marie-Antoinette*, p. 67.

[1337] Mercy à Marie-Thérèse, 25 janvier 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 288.

[1338] Le même à la même, 16 février 1779.—*Ibid.*, III, 293.

[1339] Le même à la même, 25 janvier 1779.—*Ibid.*, III, 288.

[1340] *Le Gouvernement de Normandie*, IV, 130.

[1341] Mercy à Marie-Thérèse, 25 janvier 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 228.

[1342] *Le Gouvernement de Normandie*, IV, 130.

[1343] Mercy à Marie-Thérèse, 16 février 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 294.—A Notre-Dame, quatre cents oiseaux furent lâchés en signe de réjouissance par les syndics de la ville.—*Le Gouvernement de Normandie*, IV, 131.

[1344] *Mémoires de M^{me} Campan*, 161.

[1345] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 24 décembre 1778, XII, 227, 228.—Les spectateurs en masse entonnèrent avec les acteurs le chœur: Chantons, célébrons notre Reine.—*Histoire de Marie-Antoinette*, par Montjoye, 126.

[1346] Mercy à Marie-Thérèse, 16 février 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 296.

[1347] Le même à la même, 16 février 1779.—*Ibid.*, III, 294.—De même pour le carnaval de 1780.—Le même à la même, 18 février 1780.—*Ibid.*, III, 399.

[1348] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mars 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 300.

[1349] Le même à la même, 17 mars 1779, 18 février 1780, 18 mars 1780.—*Ibid.*, III, 300, 401, 410.

[1350] Le même à la même, 17 mars 1779.—*Ibid.*, III, 300.

[1351] Le même à la même, 17 avril 1780.—*Ibid.*, III, 324.

[1352] Le même à la même, 17 mars 1779.—*Ibid.* III, 300.

- [1353] Le même à la même, 14 octobre 1780.—*Ibid.*, III, 476.
- [1354] Le même à la même, 17 mars 1779.—*Ibid.*, III, 301.
- [1355] Le même à la même, 18 novembre 1780.—*Ibid.*, III, 487.
- [1356] Le même à la même, 17 mars 1779.—*Ibid.*, III, 301.
- [1357] Le même à la même, 17 avril 1780.—*Ibid.*, III, 422.
- [1358] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 6 et 22 avril 1779.—*Archives de Versailles*, E. 431.
- [1359] Mercy à Marie-Thérèse, 15 avril 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 306.
- [1360] Voir pages 236, 237.
- [1361] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mai 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 312.
- [1362] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 août 1779.—*Ibid.*, III, 339.
- [1363] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mai 1779.—*Ibid.*, III, 312.
- [1364] *Ibid.*, III, 313.
- [1365] Mercy à Marie-Thérèse, 18 novembre 1780.—*Ibid.*, III, 486.
- [1366] Le même à la même, 14 juillet 1779.—*Ibid.*, III, 328.
- [1367] Le même à la même, 16 octobre 1779.—*Ibid.*, III, 358.
- [1368] Le même à la même, 17 novembre 1779.—*Ibid.*, III, 379.—Le Roi, qui n'aimait pas le gros jeu, remarquait avec plaisir que la Reine avait changé un louis pour ponter aux petits écus.—*Lettres de M. de Kageneck au baron Alströmer*, 259, 20 février 1781.
- [1369] Mercy à Marie-Thérèse, 17 décembre 1779.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 380.—Dix-huit mois après, on supprimait les banquiers du jeu de la Reine.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 21 février 1781, XVII, 76.
- [1370] Mercy à Marie-Thérèse, 16 octobre 1779.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 359.
- [1371] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 15 février 1780.—*Ibid.*, III, 398.
- [1372] Mercy à Marie-Thérèse, 17 novembre 1779.—*Ibid.*, III, 372.
- [1373] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 30 juin 1780.—*Ibid.*, III, 444.
- [1374] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mai 1779.—*Ibid.*, III, 313, 314.
- [1375] Le même à la même, 17 juin 1779.—*Ibid.*, III, 323.
- [1376] *Ibid.*, III, 320.

[1377] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mai 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 320.

[1378] *Ibid.*, 322.

[1379] Le même à la même, 25 janvier, 17 mai 1779.—*Ibid.*, III, 289, 316.

[1380] Le même à la même, 17 décembre 1779.—*Ibid.*, III, 379.

[1381] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 15 septembre 1775.—*Ibid.*, II, 375.

[1382] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 22 avril 1779.—*Archives de Versailles*, E. 431.

[1383] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mars, 17 juin 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 299, 320.

[1384] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 août 1779.—*Ibid.*, III, 339.

[1385] La même à la même, 16 mars 1780.—*Ibid.*, III, 407.

[1386] La même à la même, 11 octobre 1780.—*Ibid.*, III, 473.

[1387] Mercy à Marie-Thérèse, 14 octobre 1770.—*Ibid.*, III, 474.

[1388] La princesse de Guéménée.

[1389] Mercy à Marie-Thérèse, 29 décembre 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, *Ibid.*, III, 282.

[1390] *Ibid.*

[1391] Mercy à Marie-Thérèse, 29 janvier 1779.—*Ibid.*, III, 292.

[1392] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 20 décembre 1778.—*Archives de Versailles*, E. 430.

[1393] *Mémoires de Weber*, 36 (note).

[1394] *Mémoires de M^{me} Campan*, 163.

[1395] Marie-Thérèse à Mercy, 1^{er} janvier 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 385. Elle allait jusqu'à dire de sa petite fille. «Cette Thérèse est un peu de trop.»—La même au même, 13 janvier 1779.—*Ibid.*, 284.

[1396] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 13 avril 1780.—*Ibid.*, III, 417.

[1397] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 1^{er} avril 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 415.—Du reste, l'Impératrice manifestait également à ses autres enfants cette même impatience d'avoir des rejetons de sa race.—*Voir* notamment ses lettres à Ferdinand dans les *Lettres de Marie-Thérèse à ses enfants*, publiées par M. d'Arneth.

[1398] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 30 juin 1780.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 444.

[1399] La même à la même, 2 août 1780.—*Ibid.*, III, 454.

[1400] *Relation de la dernière maladie de Marie-Thérèse par sa fille l'archiduchesse Marie-Anne*, conservée au couvent de Sainte-Ursule de Klagenfurth, et reproduite à la fin de la *Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 492, 495.

[1401] *Mémoires de Weber*, 36.—Le comte de Goltz à Frédéric II, 15 décembre 1780.—Bancroft, III, 152.—Cette lettre n'a point été retrouvée.

[1402] Marie-Antoinette à Joseph II, 20 décembre 1780.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 25.

[1403] Le comte de Goltz à Frédéric II, 20 décembre 1780.—Bancroft, III, 152.

[1404] *Mémoires de Weber*, 37.—*Lettres de M. de Kagenack au baron Alströmer*, 227, 10 décembre 1780.

[1405] *Mémoires de M^{me} Campan*, 164.

[1406] Marie-Antoinette à Joseph II, 10 décembre 1780.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, p. 22.

[1407] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 11 juillet, 6 août 1781.—*Archives de Versailles*, E. 432.—*Lettres de M. de Kagenack*, 323, 2 août 1781.—L'Empereur et la Reine allèrent ensemble à Trianon dans le plus modeste appareil, sans gardes et sans suite, la Reine en lévite de mousseline, avec une ceinture bleue, les cheveux relevés par un simple ruban. L'Empereur, dit à ce propos M. de Kagenack, «est venu recevoir les embrassements d'une sœur digne de toute sa tendresse et qui a de commun avec lui le bonheur de jouir de l'amour de ses sujets.»—*Ibid.*, 323, 324. C'était le 31 juillet; l'Empereur était arrivé la veille, le 29 juillet. Il y eut un second voyage et souper à Trianon le 1^{er} août.—Voir le *Petit Trianon* 210, 211.

[1408] Joseph II à Marie Christine, 8 août 1781.—*Louis XVI, Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth*, III, 47.

[1409] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 6 août 1781.—*Archives de Versailles*, E. 432.

[1410] *Mémoires de M^{me} Campan*, 165.

[1411] Elle avait fait cependant une chute au mois de juin, mais cette chute n'avait pas eu de suites.—*Lettres de M. de Kagenack au baron Alströmer*, 304, 12 juin 1781.

[1412] Marie-Antoinette à Louise de Hesse-Darmstadt, 7 mai 1781.—*Lettres de Marie-Antoinette à la landgravine de Hesse-Darmstadt*, 21, 22.—Dans le public on comptait aussi sur un garçon et on lui donnait à l'avance le nom de *Consolateur*.—*Lettres de M. de Kagenack au baron Alströmer*, 268, 12 mars 1781.

[1413] *Journal de Louis XVI*.—*Revue rétrospective*, V.

[1414] Récit du comte de Stedingk, 22 octobre 1781.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 351.

- [1415] *Ibid.*, I, 353.
- [1416] Récit du comte de Stedingk, 22 octobre 1781.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 353.
- [1417] *Ibid.*, I, 352.
- [1418] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 24 octobre 1781.—*Archives de Versailles*, E. 432.
- [1419] *Ibid.*
- [1420] *Mémoires de M^{me} Campan*, 166.
- [1421] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 22 octobre 1781.—*Archives de Versailles*, E. 432.
- [1422] *Mémoires de M^{me} Campan*, 166.
- [1423] *Journal du Roi*.
- [1424] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 22 octobre 1781.—*Archives de Versailles*, E. 432.
- [1425] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 24 octobre 1781.—*Archives de Versailles*, E. 432.
- [1426] La même au même, 29 octobre 1781.—*Ibid.*
- [1427] *Ibid.*
- [1428] *Le Gouvernement de Normandie*, IV, 189.
- [1429] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 22 octobre 1781, XVIII, 105.
- [1430] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 3 novembre 1781, XVIII, 132.
- [1431] *Journal du Roi*.
- [1432] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 16 novembre 1781, XVIII, 159.
- [1433] *Mémoires de M^{me} Campan*, 167.
- [1434] *Journal du Roi*.
- [1435] *Mémoires de Weber*, 38 (note).—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 29 octobre, 16 novembre 1781, XVII, 120, 159.
- [1436] *Ibid.*, 16 novembre 1781, XVIII, 159.
- [1437] *Ibid.*
- [1438] *Journal du Roi*.

- [1439] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 27 octobre 1781.—*Archives de Versailles*, E, 432.
- [1440] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 31 octobre 1781, XVIII, 123.
- [1441] *Ibid.*, 124.
- [1442] *Ibid.*, 4 novembre 1781, XVIII, 133.
- [1443] *Histoire de Marie-Antoinette*, par Montjoye, 135.—*Mémoires de Weber*, 38.
- [1444] *Lettres de M. de Kageneck*, 28, 29 décembre 1781, 379, 380.
- [1445] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 15 janvier 1782, XX, 33.—Il avait été question de remettre ces fêtes à la conclusion de la paix.—*Le Gouvernement de Normandie*, IV, 188; mais la Reine ayant demandé plaisamment s'il fallait attendre que le nouveau né pût y danser, on les fixa au 21 janvier.—*Histoire de Marie-Antoinette*, par Montjoye, 134.
- [1446] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 22 janvier 1782, XX, 51.
- [1447] *Supplément à la Gazette de France* du 29 janvier 1782.
- [1448] Le comte de Goltz à Frédéric II, 29 janvier 1782.—Bancroft, III, 156.
- [1449] On y disait que, le 21 janvier, le Roi et la Reine, «conduits sous bonne escorte en place de Grève,» iraient à l'Hôtel-de-Ville confesser leurs crimes, et qu'ensuite ils monteraient sur un échafaud pour être «brûlés vifs».—*Journal de Hardy*, V, 88.—Le 21 janvier, quelle date et quel rapprochement!
- [1450] Le comte de Goltz à Frédéric II, 27 janvier 1782.—Bancroft, III, 156, 157.
- [1451] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 24 janvier 1782, XX, 52.
- [1452] *Ibid.*, 26 novembre 1781, XVIII, 179.
- [1453] *Ibid.*, 29 novembre 1781, XVIII, 183.
- [1454] *Ibid.*, 17 décembre 1781, XVIII, 216.
- [1455] Lottin. *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, II, 338, 339.
- [1456] *Le Gouvernement de Normandie*. Introduction, I, XIX.—Douze ans plus tard, Collot d'Herbois votait la mort du «bon Louis XVI» et faisait verser «le sang de Thérèse» sur l'échafaud.
- [1457] «Une nation qui idolâtre ses maîtres,» écrivait à ce propos M. de Kageneck au baron Alströmer.—*Lettres de M. de Kageneck*, 23 octobre 1781, 386.
- [1458] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 29 octobre 1781.—*Archives de Versailles*, E. 432.

[1459] Il disait au jeune Fitz-Maurice: «Démosthène, à qui l'on demandait quelle était la principale qualité de l'orateur, répondait: «D'abord l'action, ensuite l'action, et encore l'action.» Je dis que pour l'homme public, c'est l'apparence, l'apparence, et encore l'apparence.»

[1460] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 22 février 1778, XI, 123, 124.

[1461] *Ibid.*, 25 février 1778, XI, 132, 133.

[1462] Le comte de Goltz à Frédéric II.

[1463] *Mémoires du comte de Ségur*, I, 51.

[1464] *Ibid.*, I, 73, 74.

[1465] Bancroft, I, 9.

[1466] *Mémoires du comte de Ségur*, I, 122.

[1467] Frédéric II au comte de Maltzan, 10 juillet 1775.—Bancroft, III, 174.

[1468] Frédéric II au comte de Maltzan, 9 janvier 1775, 27 janvier, 7 avril 1777.—Bancroft, III, 165, 206, 209.

[1469] Frédéric II au comte de Goltz, 31 août, 8 septembre, 11 septembre, 16 octobre 1777.—*Ibid.*, III, 103, 104, 105, 111.

[1470] Mémoire de Turgot.

[1471] Le comte de Goltz à Frédéric II, 13 mars 1777.—Bancroft, III, 80.

[1472] Le comte de Goltz à Frédéric II, 20 nov. 1777.—Bancroft, III, 118.

[1473] Le même au même, 8 octobre 1777.—*Ibid.*, III, 110.

[1474] Frédéric II au comte de Goltz, 25 décembre 1777.—Bancroft, I, 91. Il faut ajouter qu'en Angleterre, à ce moment, beaucoup de bons esprits inclinaient à la paix avec les colonies, et il était à craindre que la paix une fois faite, les Anglais, irrités des encouragements secrets donnés par le cabinet de Versailles aux insurgents, et les Américains mécontents de n'avoir pas été plus ouvertement soutenus, se réunissent pour déclarer à la France, une guerre qui eût été pour nous un désastre. Franklin exploitait habilement ces bruits.

[1475] *Ibid.*, 91.

[1476] *Le centenaire de l'indépendance américaine*, par F. Beslay.—*Correspondant*, 25 juillet 1876.

[1477] Bancroft, I, 15.

[1478] *Le comte de Fersen et la Cour de France*, I, 6.

[1479] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 août 1779.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 338.

- [1480] Consulter sur toute cette campagne: *Histoire de la marine française pendant la guerre de l'indépendance américaine*, par C. Chevalier, capitaine de vaisseau. Paris, Hachette, 1877.
- [1481] Bancroft, I, 171.—Anecdote racontée à l'auteur par A. Thierry, qui la tenait de Lafayette.
- [1482] *Mémoires de Weber*, 80.
- [1483] *Mémoires de M^{me} Campan*, 178.
- [1484] Mercy à Marie-Thérèse, 18 mars 1780.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 409.
- [1485] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 1^{er} avril 1881, XVII, 122.
- [1486] *Ibid.*, 11 janvier 1780, XV, 27.
- [1487] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 mars 1780.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 407.
- [1488] La même à la même, 13 avril 1780.—*Ibid.*, III, 417.
- [1489] Bancroft, II, 168.
- [1490] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 août 1779.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 338.
- [1491] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 novembre 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 366.
- [1492] Bancroft, II, 86, 87.
- [1493] *Ibid.*, II, 83.—Voir aussi *Lettres de M. de Kageneck au baron Alströmer*, 123, 15 mai 1780.
- [1494] Le comte de Fersen à son père, 30 novembre 1782.—*Le comte de Fersen et la Cour de France*, I, 71.
- [1495] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 11 octobre 1780.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 474.—Elle cherchait à amener une médiation de l'Autriche.—*Lettres de M. de Kageneck au baron Alströmer*, 123.
- [1496] *Mémoires du comte de Ségur*, I, 254.
- [1497] *Ibid.* La *Correspondance secrète du comte de Mercy avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, que viennent de publier MM. d'Arneth et Flammermont, est remplie d'un projet de médiation de l'Autriche et de la Russie pour la paix, qu'avait conçu l'Empereur, et auquel la Reine s'était vivement intéressée. Ce projet échoua.
- [1498] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 13 avril 1784, XXV, 126, 127.

- [1499] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 mars 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 408.
- [1500] *Lettres de Marie-Antoinette à la landgrave Louise de Hesse-Darmstadt*, publiées par le comte de Reiset.
- [1501] Mercy à Marie-Thérèse, 18 février 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 399.
- [1502] Marie-Antoinette à la princesse de Hesse-Darmstadt, février 1780.—*Lettres inédites de Marie-Antoinette*.
- [1503] *Ibid.*, mai 1780, p. 26.
- [1504] *Ibid.*, février 1780, p. 10.
- [1505] *Ibid.*, mai 1780, p. 26.
- [1506] Billet de la Reine au comte de Mercy, conservé dans les Archives de Vienne.—*Lettres inédites de Marie-Antoinette*, p. 48.
- [1507] *Ibid.*, p. 28.
- [1508] *Ibid.*, mai 1780, p. 46.
- [1509] *Ibid.*, p. 28.
- [1510] *Ibid.*, juin 1780, p. 49.
- [1511] On sait que la Reine conserva jusque dans sa prison les portraits des deux princesses de Hesse. Ils lui furent confisqués lors de sa sortie du Temple et lui furent représentés pendant son procès.
- [1512] Voir la *Correspondance du comte de Mercy avec l'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*.
- [1513] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 21 mai 1782, XX, 301.
- [1514] *Mémoires de M^{me} Campan*, 181.
- [1515] *Mémoire de la baronne d'Oberkirch*, I, 199. Voir aussi la *Correspondance secrète du comte de Mercy avec l'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*.
- [1516] On jouait la *Reine de Golconde*, qui ne réussit que médiocrement.—*Le Gouvernement de Normandie*, IV, 198.
- [1517] Marie-Antoinette au comte de Mercy, sans date.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 27.
- [1518] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, I, 213, 214.
- [1519] Cette fête eut lieu le 6 juin.
- [1520] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, I, 260, 262.—*Mémoires de M^{me} Campan*, 182. Le grand duc de son côté était si charmé de la réception de la Reine qu'il lui faisait les confidences les plus délicates sur sa propre situation vis-à-vis de

sa mère.—*Correspondance secrète du comte de Mercy avec l'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, I, 111.

[1521] *Lettres du chevalier de Lille*, 16 mai 1782.

[1522] *Notes sur le voyage de M. le comte et M^{me} la comtesse du Nord en France au mois de mai 1782*, par le duc de Penthièvre, citées par M. de Beauchesne, *Hist. de M^{me} Elisabeth, notes, documents et pièces justificatives*, I, 533.

[1523] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, I, 266.

[1524] *Ibid.*, I, 264-267.

[1525] *Notes du duc de Penthièvre.—Hist. de M^{me} Elisabeth*, I, 527.

[1526] *Ibid.*, 529, 532.

[1527] *Mémoire de la baronne d'Oberkirch*, I, 239.

[1528] *Ibid.*, I, 249.

[1529] Voir sur toutes ces fêtes de Chantilly les *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, I, 269-278.

[1530] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, I, 280.

[1531] *Ibid.*, 209.

[1532] *Ibid.*, 255.

[1533] *Ibid.*, 223.

[1534] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, I, 234.

[1535] Ce service était estimé plus d'un million.—*Lettres de M. de Kagenneck*, 1^{er} juin 1782, 438.

[1536] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, I, 301.

[1537] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres*, 15 juin 1784, XXVI, 47.

[1538] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 11 juillet 1784, XXVI, 90.

[1539] Gustave III avait été si enchanté de Trianon qu'il en avait demandé à la Reine les dessins et les plans, et la Reine lui en fit faire un album par son architecte Mique.

[1540] On a conservé le menu de ce souper. Il comprend cent quatre-vingts plats de boucheries, volaille et gibiers différents.—*Le Petit-Trianon*, Pièces justificatives, 383 et suiv.—Le menu de la table spéciale du Roi, de la Reine et du comte de Haga est plus modeste, il ne comprend que quatre entrées, un rôti et quatre entremets.—*Ibid.*

[1541] *Gustave III et la Cour de France*, II, 25, 26.

- [1542] *Mémoires de M^{me} Campan*, 183.
- [1543] Gustave III au baron de Staël, 7 novembre 1783.—*Gustave III et la Cour de France*, II, 412.
- [1544] Marie-Antoinette à Gustave III, 15 octobre 1783.—Gustave III au baron de Staël, 7 novembre 1783.—Marie-Antoinette à Gustave III, 24 mai 1784.—*Ibid.*, 411, 412, 414.
- [1545] Marie-Antoinette à Gustave III, juillet, 13 juillet 1784.—*Ibid.*, II, 415, 416.
- [1546] Gustave III au comte de Stedingk, 10 décembre 1781.—*Ibid.*, I, 354.
- [1547] *Le Gouvernement de Normandie*, IV, 229.
- [1548] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 19 septembre 1783, XXIII, 189, 190.
- [1549] *Gustave III à la Cour de France*, II, 33.—La Reine s'intéressait beaucoup aux ballons. Lorsque, quelques mois plus tard, l'aéronaute Blanchard traversa la Manche, en apprenant son succès, la Reine qui jouait déclara que c'était pour lui qu'elle mettait sur telle carte: la carte gagna une assez grosse somme qui fut remise à Blanchard.—*Mémoires pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 10 février 1785, XXVIII, 127.
- [1550] *Ibid.*, 19 août 1784, XXVI, 153.—Le prince repartit le 9 novembre.—*Ibid.*, 20 novembre 1784, XXVII, 23.
- [1551] C'était le moment de la querelle des Hollandais avec Joseph II, et le prince Henri s'occupait surtout à Paris, disait la Reine, «d'intrigues et d'agitation des esprits.»—Dépêches de l'ambassadeur russe à Berlin, le prince Dolgorouki, novembre 1784.—*Archives de Moscou*, cité par M. Tratchevsky, *La France et l'Allemagne sous Louis XVI*. Revue historique, janvier-février 1881, p. 10.
- [1552] Marie-Antoinette à Joseph II, 23 septembre 1784.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 40.
- [1553] Marie-Antoinette à Joseph II, 23 septembre 1784.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 40.
- [1554] Marie-Antoinette à Gustave III, 1^{er} octobre 1784.—*Gustave III et la Cour de France*, II, 419.
- [1555] *Ibid.*
- [1556] *Le Gouvernement de Normandie*, IV, 222.
- [1557] Marie-Antoinette à Gustave III, 15 octobre 1783.—*Gustave III et la Cour de France*, II, 411.
- [1558] Louis XVI à Joseph II, 26 octobre 1784.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 41.

[1559] La Reine s'était confessée et avait communie deux fois.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 27 février 1785, XXVIII, 176.

[1560] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 26 mai 1785, XXIX, 54.

[1561] *Ibid.*

[1562] *Ibid.*

[1563] *Ibid.*, 56.—*Confér.* avec le compte-rendu officiel dressé par le prévôt des marchands et des échevins.—*Louis XVII*, par M. de Beauchesne, I. *Documents et pièces justificatives*.

[1564] *Mémoires secrets, etc.*, 30 septembre 1782, XXI, 155.

[1565] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 10 novembre 1782, XXI, 215.

[1566] *Le Gouvernement de Normandie*, IV, 204.

[1567] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 5 octobre 1782, XXI, 161.

[1568] *Mémoires de M^{me} Campan*, 169.

[1569] *Mémoires de M^{me} Campan*, 169.—Lors de la naissance du Dauphin, on avait déjà dit que M^{me} de Polignac serait nommée gouvernante de Madame, afin que la princesse de Guéménée pût consacrer tous ses soins au Dauphin.—*Lettre de M. de Kageneck au baron Alströmer*, 25 octobre 1781, 359.

[1570] *Mémoires du baron de Besenval*, 236.

[1571] «Il est de toute justice, écrivait à ce propos M. de Kageneck, que la mère choisisse la bonne de ses enfants.»—*Lettres de M. de Kageneck*, 9 Octobre 1782, 485.—*Voir* aussi 19 novembre 1782.—*Ibid.*, 501.

[1572] *Corresp. du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 46.

[1573] Mercy à Marie-Thérèse, 14 août 1773.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, II, 31.—La *Correspondance secrète de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*, qui vient de paraître, est pleine aussi de plaintes de l'Empereur et de son ministre sur le peu de goût de la Reine pour les affaires. Il est à remarquer que ces plaintes sont d'autant plus vives que les affaires intéressent l'Autriche.

[1574] Le même à la même, 15 juin 1774.—*Ibid.*, II, 174.

[1575] Le baron de Staël à Gustave III, 19 février 1785.—*Corresp. du baron de Staël*, 13.

[1576] Mercy à Marie-Thérèse, 18 mars 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 315.

[1577] Le comte de Goltz à Frédéric II, 27 juillet 1777.—Bancroft, III, 97.

- [1578] *Mémoires de M^{me} Campan*, 158.
- [1579] Le comte de Goltz à Frédéric, II, 19 février 1779.—Bancroft, III, 135.
- [1580] Mercy à Marie-Thérèse, 17 mai 1779.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 315.
- [1581] Le comte de Goltz à Frédéric II, 23 octobre 1777, 19 février 1779, 15 mai 1780, 26 juin 1780.—Bancroft, 111, 113, 135, 147, 149.
- [1582] Marie-Antoinette à Joseph II, 22 septembre 1784.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 39.
- [1583] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juillet 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 225.—Le comte de Goltz à Frédéric II, 25 décembre 1780.—Bancroft, III, 153.
- [1584] Le comte de Goltz à Frédéric II, 29 décembre 1780.—Bancroft, III, 154.
- [1585] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juillet 1778.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 225.
- [1586] On avait dit aussi, et les Mémoires de Besenval laissent croire que la Reine était intervenue dans la nomination du comte de Saint-Germain au ministère de la guerre. Cette intervention de Marie-Antoinette avait été purement platonique, et si je puis m'exprimer ainsi, *négative*. Elle s'était bornée à ne pas s'opposer au choix que Maurepas et Malesherbes avaient fait de M. de Saint-Germain, comme ministre de la guerre; elle s'était au contraire absolument refusée à appuyer pour ce poste le marquis de Castries, comme le lui demandait Besenval.—Dépêche inédite de Mercy à Kaunitz, 19 octobre 1775, citée par M. Flammermont. *Étude critique sur les Mémoires de M^{me} Campan*, Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers, mars 1886, pp. 118, 119.
- [1587] Mercy à Marie-Thérèse, 18 novembre 1780.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, II, 490.
- [1588] Marie-Antoinette à Joseph II, 20 décembre 1780.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 26.—*Mémoires du comte de Ségur*, I, 140.
- [1589] Le comte de Goltz à Frédéric II, 23 octobre 1780.—Bancroft, III, 151.
- [1590] Mercy à Marie-Thérèse, 18 novembre 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 486.
- [1591] *Mémoires du comte de Ségur*, I, 143.

[1592] *Lettres de M. de Kagenneck au baron Alströmer*, 191, 8 octobre 1780.—La Reine avait cependant fort bien reçu, quelques mois auparavant, le comte d'Agenois, fils du duc d'Aiguillon, lorsqu'on le lui avait présenté comme capitaine des cheveau-légers.—*Ibid.*, 150, 9 juillet 1780.

[1593] *Mémoires de M^{me} Campan*, 193.

[1594] *Mémoires du comte de Ségur*, I, 155.—Dans cet entretien, la Reine donna à M. de Ségur une curieuse explication de la facilité avec laquelle elle se prêtait aux recommandations. «J'aime, lui dit-elle, qu'on ne me quitte jamais mécontent.»

[1595] On a beaucoup attaqué, et justement, l'ordonnance de 1781, qui réservait aux seuls nobles le grade d'officier. Le comte de Ségur, fils du maréchal, a tenté, dans ses *Mémoires*, de justifier son père de la responsabilité de cette mesure.

[1596] Mercy à Marie-Thérèse, 18 novembre 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 489, 491.

[1597] Necker et Sartines étaient en hostilité pour les dépenses de la marine.—Voir *Lettres de M. de Kagenneck au baron Alströmer*, *passim*.

[1598] *Mémoires de M^{me} Campan*, 193, 194.

[1599] Particularités et observations sur les contrôleurs généraux, par Montyon.—Cité par M. Labour, *M. de Montyon d'après des documents inédits*. Paris, Hachette, 1880, p. 12.

[1600] Mercy à Marie-Thérèse, 17 avril, 17 mai 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 422, 433.—«La Reine protège fortement le directeur général,» écrivait le 30 octobre 1780 M. de Kagenneck.—*Lettres de M. de Kagenneck au baron Alströmer*, 205.—Voir aussi la *Corresp. secrète du comte de Mercy avec l'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*.

[1601] Le comte de Goltz à Frédéric II, 2 mai 1781.—Bancroft, III, 154.—La Reine était partisan des réformes économiques de Necker. Elle manifesta vivement son mécontentement au duc de Coigny, qui faisait partie pourtant de sa société, mais avait fait opposition aux réformes de la petite écurie.—*Lettres de M. de Kagenneck au baron Alströmer*, 215, 19 nov. 1780.

[1602] Le Compte-rendu était recouvert d'un papier bleu.

[1603] Necker avait sollicité un arrêt du Conseil pour étouffer la polémique soulevée par le Compte-rendu; on le lui refusa.

[1604] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 20 mai 1781.—*Archives de Versailles*.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 27 avril 1781, XVII, 157.

[1605] Voir aussi *Lettres de M. de Kagenneck au baron Alströmer*, 24, 25, 30 mai, 1^{er} et 5 juin 1781, 295, 302.

[1606] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 20 mai 1781.—*Archives de Versailles*.

- [1607] La même au même, 24 mai 1781.—*Ibid.*
- [1608] *Mémoires de Mirabeau*, IV, 398, cité par M. de Falloux.—*Louis XVI*, 97.
- [1609] M^{me} Necker écrivait à un curé de Paris: «Une consolation pour nous dans le monde, s'il en peut exister, c'est que la Reine partage notre patriotisme; elle a pleuré samedi toute la journée.» *Le salon de M^{me} Necker d'après des documents inédits*, par le vicomte d'Haussonville.—Cfr. Sénac de Meilhan, *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution*, p. 41.
- [1610] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 46.
- [1611] Le comte de Goltz à Frédéric II, 29 octobre 1781.—Bancroft, III, 155.
- [1612] *Souvenirs et portraits* du duc de Lévis, 18.
- [1613] *Le Gouvernement de Normandie*, IV, 187.
- [1614] La comtesse de Coislin au duc d'Harcourt.—*Ibid.*, 191, 192.—La Reine n'avait pas ces mêmes regrets.—Voir *Correspondance secrète de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*, I, 39.
- [1615] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 19 novembre 1781.—*Archives de Versailles*.
- [1616] Marie-Thérèse à Mercy, 31 juillet 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 452.
- [1617] La même au même, 3 novembre 1780.—*Ibid.*, III, 483.
- [1618] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 25 novembre 1781, XVIII, 178.
- [1619] *Ibid.*, 30 décembre 1781, XVIII, 243.
- [1620] *Ibid.*, 25 novembre 1781, XVIII, 178.
- [1621] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 4 janvier 1782, XX, 10.—On voit combien les chroniqueurs étaient alors favorables à la Reine.
- [1622] Mercy à Marie-Thérèse, 14 octobre 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 480.—Voir aussi *Corresp. de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*, I, 73, 78, 84.
- [1623] Le même à la même, 16 septembre 1780.—*Ibid.*, III, 468.—Maurepas, suivant un chroniqueur, aurait cherché à faire agréer d'Aiguillon pour son successeur, et la Reine s'y serait opposée.—*Lettres de M. de Kagenneck*, 9 novembre 1781, 363.—Kagenneck ajoute quelques jours plus tard: «L'enthousiasme qu'inspire une Reine adorée, la ferait souhaiter pour premier ministre.» *Ibid.*, 24 novembre 1781, 368.
- [1624] Il eut le titre de *Chef du Conseil royal des finances*.
- [1625] La Reine contribua beaucoup à sa chute.—*Correspondance de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*, I, 166, 178, note.

[1626] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 19 avril 1783, XXII, 253.

[1627] Droz, *Histoire de Louis XVI*, I, 393, 394.—Weber raconte que, lorsque d'Ormesson fut nommé, quelqu'un dit à la Reine: «Nos finances vont trouver à qui parler. M. d'Ormesson est un magistrat intègre; c'est dommage qu'il soit presque aveugle.»—«Pourquoi cela» demanda-t-elle?—«Madame, c'est que la fortune l'est aussi, et que deux aveugles ensemble font toujours fausse route.»—«En tout cas répliqua-t-elle, si M. d'Ormesson n'y voit pas, sa probité le guidera.» *Mémoires de Weber*, 91, note.

[1628] *Journal manuscrit de M. de Boynes*, dimanche 1^{er} décembre 1765.—Même opinion le lundi 12 août.—Nous devons la communication de cet intéressant manuscrit à la bienveillance de M. le vicomte de La Servière, arrière-petit fils du comte de Boynes.

[1629] *Souvenirs et portraits du duc de Lévis*, 76, 77.—*Particularités et observations sur les contrôleurs généraux*, par M. de Montyon.—Labour, 137 et suiv. Tout ce portrait de M. de Calonne par M. de Montyon est tracé de main de maître.

[1630] La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt, 13 janvier 1791.—*Papiers de famille de M. le marquis de Raigecourt*.

[1631] *Journal manuscrit de M. de Boynes*, 17 octobre, 1765.

[1632] *Mémoires d'Augeard*, 106.

[1633] *Ibid.*, 107.

[1634] M^{me} de Staël, *Considérations sur la Révolution française*, I, 90.—*Mémoires de M^{me} Campan*, 194.

[1635] Droz, *Histoire de Louis XVI*, I, 398.

[1636] M^{me} de Staël, *Considérations sur la Révolution française*, I, 90.

[1637] *Mémoires d'Augeard*, 121.

[1638] *Ibid.*—La Reine était d'ailleurs mal portante, elle fit une fausse couche le surlendemain.

[1639] *Mémoires de M^{me} Campan*, 214.

[1640] Droz. *Histoire de Louis XVI*, I, 400.—*Mémoires d'Augeard*, 121.

[1641] *Ibid.*, 121.

[1642] *Le Gouvernement de Normandie*, IV, 223, 225.—Mercy prétend même que la Reine n'y fut pour rien.—*Correspondance de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*, I, 227.

[1643] *Mémoires de M^{me} Campan*, 196, 197.

- [1644] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 87.
- [1645] *Mémoires de M^{me} Campan*, 197, 198.
- [1646] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 57.—*Mémoires de Besenval*, 287.—Voir aussi *Correspondance du comte de Salmour, envoyé de Saxe à Paris*.—*Revue de la Révolution*, décembre 1886, p. 166.
- [1647] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 2 août 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 452, 453.
- [1648] Mercy à Marie-Thérèse, 18 juin 1780.—*Ibid.*, III, 441.
- [1649] Le même à la même, 16 septembre 1780.—*Ibid.*, III, 469.
- [1650] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 13 juillet 1780.—*Ibid.*, III, 446.
- [1651] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 2 août 1780.—*Ibid.*, III, 452.
- [1652] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 15 août 1780.—*Ibid.*, III, 454.
- [1653] Marie-Thérèse à Mercy, 3 mars 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 405. L'Empereur protesta plus tard contre ces tendances qu'on lui attribuait.—*Correspondance de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*, I, 27.
- [1654] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 13 juillet 1780.—*Ibid.*, III, 443.
- [1655] Joseph II à Léopold II, 3 décembre 1784.—*Joseph II und Léopold II*, I, 239.—Kaunitz consulté alors s'était nettement prononcé contre le projet de l'Empereur.—*Correspondance de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*, I, 127, note.
- [1656] Le 4 octobre 1784.
- [1657] Tratchevsky, *La France et l'Allemagne sous Louis XVI*.—*Revue historique*, janvier-février, 1881, p. 8.
- [1658] Joseph II à Marie-Antoinette, 9 septembre 1783.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 30, 34.
- [1659] Marie-Antoinette à Joseph II, 22 septembre 1784.—*Ibid.*, 39.
- [1660] Louis XVI à Joseph II, 26 octobre 1784.—*Louis XVI, Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth*, I, 150.
- [1661] *Correspondance du comte de Mirabeau, et du comte de la Marck*, I, 44, 45.
- [1662] Joseph II à Marie-Antoinette, 29 octobre, 19 novembre 1784.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 43, 47.
- [1663] Joseph II à Louis XVI, 20 novembre 1784.—*Ibid.*, 49.
- [1664] Louis XVI à Joseph II, sans date; Joseph II à Louis XVI, 17 décembre 1784.—*Ibid.*, II, 55, 58.
- [1665] Le duc des Deux-Ponts, d'ailleurs, avait fait une réponse négative à cette proposition, «et d'une encre plus prussienne que française.»—*Joseph II und*

Léopold II, I, 261.—Joseph II à Léopold II, 24 décembre 1784.—*Ibid.*, I, 253.—Louis XVI à Joseph II, 6 janvier 1785.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 75.—Voir aussi la *Correspondance du comte de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*.

[1666] Joseph à Léopold, 13 janvier 1785.—Léopold à Joseph, 24 janvier.—*Joseph II und Léopold II*, 261, 265.

[1667] Une fois sept jours, une autre fois cinq jours.—Marie-Antoinette à Joseph II, 26 novembre 1784.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 51.

[1668] Marie-Antoinette à Joseph II, 4 février 1785.—*Ibid.*, 73.

[1669] Léopold à Joseph, 10 décembre 1784.—*Joseph II und Léopold II*, 247, 249.

[1670] Marie-Antoinette à Joseph II, 4 février 1785.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 73.

[1671] La même au même, 17 octobre 1785.—*Ibid.*, 98.

[1672] Vergennes à Louis XVI, 29 mars 1784.—*Gustave III et la Cour de France*, II, 223.

[1673] Marie-Antoinette à Joseph II, 1 février 1785.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 72, 73.

[1674] Marie-Antoinette à Joseph II, 31 décembre 1784.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 64.

[1675] La même au même, 16 mai 1785.—*Ibid.*, 87.—Voir aussi *Correspondance de Mercy avec l'Empereur Joseph II et Kaunitz*, I, 398.

[1676] La même au même, 5 mai 1785.—*Ibid.*, 83.

[1677] Staël à Gustave III, 7 novembre 1784.—*Correspondance du baron de Staël-Holstein*, 5. La Reine déclarait de même à Vergennes que «toutes les fois que les intérêts de la France seraient en opposition avec ceux de l'Empereur, elle balancerait d'autant moins à embrasser le parti de la France que son mariage avait été béni de Dieu.»—*Correspondance de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*, I, 280, note.

[1678] Staël à Gustave III, 26 décembre 1784.—*Corresp. du baron de Staël-Holstein*, 8.

[1679] Marie-Antoinette à Joseph II, 5 novembre 1784, 8 août 1785.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 45, 89.—«Le mécontentement de la Reine contre M. de Vergennes, écrivait Staël, ne peut être occasionné que par les accusations que lui font ses ennemis d'avoir entretenu en temporisant l'esprit de conquête de l'Empereur et ses vues dangereuses pour la tranquillité de l'Europe. En examinant le caractère de ce ministre, on est disposé à convenir qu'il a commis une pareille faute, et je suis persuadé que, si la Reine veut le perdre, c'est plutôt à cause de sa conduite passée que de celle qu'il tient à présent. En même temps, je ne doute point que Sa Majesté ne permit, quelque douloureux que cela pourrait lui être, au successeur de M. de Vergennes de prendre les mesures nécessaires à la gloire et au

bien-être de la France sans qu'Elle s'y opposât.» Staël à Gustave III, 17 février 1785.—*Correspondance du baron de Staël*, 12. Malgré une scène très vive avec Vergennes, la Reine au fond ne désirait pas son renvoi.

[1680] Joseph II à Marie-Antoinette, 20 février 1785, *Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 78.

[1681] Louis XVI à Joseph II, sans date.—*Ibid.*, 55, 56.

[1682] Joseph II à Louis XVI, 26 juillet 1785.—*Ibid.*, 88.—Détail curieux, ces deux députés, ne voulant pas perdre leur temps à Vienne, s'étaient mis à faire la contrebande d'étoffes pour dames.—Joseph II à Léopold, 22 juillet 1785.—*Joseph II und Léopold II*, I, 291.

[1683] Marie-Antoinette à Joseph II, 16 mai 1785.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 87.

[1684] Joseph II à Louis XVI, 21 février 1785.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 80.

[1685] Marie-Antoinette à Joseph II, 8 août 1785.—*Ibid.*, 89.

[1686] La même au même, 19 septembre 1785.—*Ibid.*, 94.

[1687] Droz, *Histoire de Louis XVI*, I, 435.

[1688] Joseph II à Léopold II, 24 septembre 1785.—*Joseph II und Léopold II*, I, 302.

[1689] *Mémoires du comte de Tilly*, 348.—«Cette fausseté, dit la Marck, a d'ailleurs été suffisamment prouvée, quelques années plus tard, par les comptes des finances du royaume, remis à l'Assemblée Constituante, qui les soumit à l'examen le plus rigoureux et le plus malveillant, spécialement en ce qui concernait cette affaire.»—*Corresp. du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 45.—Voir également sur ce sujet une conversation de Louis XVI avec Malesherbes, dans Hue.—*Dernières années du règne de Louis XVI*, 437.

[1690] *Mémoires de M^{me} Campan*, 203.

[1691] De Loménie.—*Beaumarchais et son temps*, II, 304.

[1692] *Mémoires de M^{me} Campan*, 202.

[1693] *Beaumarchais et son temps*, II, 295.

[1694] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, I, 219.

[1695] *Beaumarchais et son temps*, II, 304.

[1696] *Mémoires de M^{me} Campan*, 204.

[1697] *Beaumarchais et son temps*, II, 310, 311.

[1698] *Ibid.*, II, 316.

[1699] *Correspondance littéraire de Grimm*.

- [1700] *Beaumarchais et son temps*, II, 325.
- [1701] *Mémoires de M^{me} Campan*, 205.
- [1702] *Beaumarchais et son temps*, II, 308.
- [1703] *Mémoires de M^{me} Campan*, 204.
- [1704] Notamment à M. de Vaudreuil.—*Ibid.*, 205, 206.
- [1705] Grimm, *Correspondance littéraire*, septembre 1785.
- [1706] Ch. Chaix-d'Est-Ange vient de publier chez Quantin la très intéressante étude de son regretté père sur le *Procès du Collier*; on la consultera avec fruit.
- [1707] Mercy à Marie-Thérèse, 16 avril 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 41.
- [1708] *Mémoires de M^{me} Campan*, 121.
- [1709] Mercy à Marie-Thérèse, 16 avril 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 41.
- [1710] *Ibid.*
- [1711] Le comte Beugnot raconte qu'il y eut comme une seconde édition de l'affaire. Une dame L..., femme de la Reine, aurait, par des moyens analogues à ceux qu'avait employés M^{me} de Villiers, escroqué quatre cent mille francs au sieur Béranger.—Nous croyons, malgré les détails précis que donne Beugnot, qu'il y a erreur. Il nous semble bien difficile d'admettre que Béranger, déjà dupé par M^{me} de Villiers, se soit laissé prendre une seconde fois.
- [1712] *Mémoires du comte Beugnot*, I, 9.
- [1713] *Ibid.*
- [1714] Interrogatoire de M^{me} de la Motte.—*Procès du Collier*, par E. Campardon, 272.
- [1715] *Mémoires du comte Beugnot*, I, 10.
- [1716] Interrogatoire de M^{me} de la Motte.—*Procès du Collier*, 272.
- [1717] Brevet de la pension, 9 décembre 1776.
- [1718] Interrogatoire de M^{me} de la Motte.—*Procès du Collier*, 272.
- [1719] *Mémoires du comte Beugnot*, I, 12 et 13.
- [1720] *Ibid.*, 13 et 14.
- [1721] Les différents traits de ces deux portraits sont empruntés aux *Mémoires du comte Beugnot*, tome I^{er}, chapitre I^{er}.
- [1722] *Mémoires du comte Beugnot*, I, 20.

- [1723] Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Procès du Collier*, 207.
- [1724] Interrogatoire de M^{me} de la Motte.—*Procès du Collier*, 274.
- [1725] *Mémoires du comte Beugnot*, I, 21.
- [1726] *Ibid.*, 30.
- [1727] *Mémoire pour le cardinal de Rohan*, 14.
- [1728] *Mémoires du comte Beugnot*, I, 34.
- [1729] *Mémoires du comte Beugnot*.—Sur tout le premier séjour de M^{me} de la Motte à Paris, voir Beugnot qui abonde en détails piquants.
- [1730] *Procès du Collier*, 57.
- [1731] Marie-Thérèse au comte de Mercy, 8 juillet 1771.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 184.
- [1732] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 21 juin 1771.—*Ibid.*, I, 172.
- [1733] *Souvenirs et portraits*, par le duc de Lévis, 152.
- [1734] Marie-Thérèse à Mercy, 1^{er} mars 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 284, 285.—Rohan était arrivé à Vienne le 6 janvier 1772.—*Mémoires de l'abbé Georgel*, I, 251, 253.
- [1735] La même au même, 1^{er} septembre 1772.—*Ibid.*, I, 345.
- [1736] Lettre du prince de Rohan à un de ses confidents, citée en note de la lettre du 9 janvier 1774.—*Ibid.*, II, 92.
- [1737] Marie-Thérèse à Mercy, 3 février 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 104.
- [1738] La même au même, 3 janvier 1775.—*Ibid.*, II, 279.
- [1739] Mercy à Marie-Thérèse, 19 février 1777, 17 juillet 1778.—*Ibid.*, III, 24, 225.
- [1740] Marie-Thérèse à Mercy, 1^{er} décembre 1773.—*Ibid.*, II, 77.
- [1741] La même au même, juillet 1773, 3 octobre 1773.—*Ibid.*, II, 2, 51.
- [1742] La même au même, 1^{er} décembre 1772.—*Ibid.*, I, 345.
- [1743] La même au même, 31 janvier 1777.—*Ibid.*, III, 13.
- [1744] La même au même, 18 mars 1772.—*Ibid.*, I, 290.
- [1745] Marie-Thérèse à Mercy, 31 mars 1772.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, I, 291.
- [1746] Mercy à Marie-Thérèse, 14 novembre 1772.—*Ibid.*, I, 378.

- [1747] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 13 août 1773.—*Ibid.*, II, 17.
- [1748] Marie-Thérèse à Mercy, 14 avril 1775.—*Ibid.*, II, 317.
- [1749] Mercy à Marie-Thérèse, 10 août 1774.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 222.
- [1750] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 2 septembre 1774.—*Ibid.*, II, 229.
- [1751] Marie-Thérèse à Mercy, 3 avril 1773.—*Ibid.*, I, 438.
- [1752] La même au même, 3 novembre 1777.—*Ibid.*, III, 127.
- [1753] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 1^{er} février 1782, XX, 78, 79.
- [1754] Mercy à Marie-Thérèse, 19 février 1777.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 23, 24.—*Mémoires de l'abbé Georgel*, II, 18.
- [1755] Mercy à Marie-Thérèse, 19 février 1777.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 24.
- [1756] Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, 4 mars 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 30.
- [1757] *Mémoires de l'abbé Georgel*, II, 19.
- [1758] Mercy à Marie-Thérèse, 17 juillet 1778.—*Corresp. secrète du Comte de Mercy*, III, 226.
- [1759] *Ibid.*, III, 226.—*Mémoires de l'abbé Georgel*, II, 19.
- [1760] La Reine refusait même d'ouvrir ses lettres.—*Mémoires de l'abbé Georgel*.
- [1761] *Mémoires de M^{me} Campan*, 120.
- [1762] *Ibid.*, 182, 183.
- [1763] *Mémoires de l'abbé Georgel*, II, 19.
- [1764] Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Procès du Collier*, 207.
- [1765] Le fait s'était passé le 16 juin 1782.
- [1766] Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Procès du Collier*, 245.
- [1767] Interrogatoire de M^{me} de la Motte.—*Ibid.*, 276.
- [1768] *Mémoires du comte Beugnot*, I, 249.
- [1769] Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Procès du Collier*, 145.
- [1770] *Ibid.*, 249.
- [1771] *Ibid.*, 246.
- [1772] Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Procès du Collier*, 207, 208.—*Mémoire pour le cardinal de Rohan*, 16.

[1773] Marie-Antoinette à Joseph II, 22 août 1785.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 93.

[1774] Interrogatoire de M^{me} de la Motte.—*Procès du Collier*, 277.

[1775] Interrogatoire du cardinal de Rohan, interrogatoire de M^{me} de la Motte.—*Procès du Collier*, 246, 277.

[1776] *Mémoire pour M^{me} de la Motte*.

[1777] Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Procès du Collier*, 246.

[1778] *Mémoire pour le cardinal de Rohan*, 17.

[1779] Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Procès du Collier*, 208.

[1780] *Mémoire pour le cardinal de Rohan*, 19.

[1781] *Mémoires de l'abbé Georgel*, II, 41.

[1782] Confrontation du cardinal avec M^{me} de la Motte.—*Mémoires de l'abbé Georgel*, II, 55.

[1783] *Mémoires du comte Beugnot*, I, 38.

[1784] Ce fut plus tard un de ses moyens de défense.—Interrogatoire de Rétaux de Villette.—*Procès du Collier*, 383 et suiv.

[1785] *Mémoires de l'abbé Georgel*, II, 51.

[1786] *Mémoire pour le cardinal de Rohan*, 20.

[1787] *Second mémoire pour M^{lle} d'Oliva*, 25.—D'après les mémoires manuscrits du comte de la Motte, conservés aux Archives nationales (F 7), cette scène se serait passée dans le bosquet des bains d'Apollon.—*Le château de Versailles, histoire et description*, par L. Dussieux, professeur honoraire à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. Versailles, Bernard, 1881, II, 47, note.

[1788] Interrogatoire de M^{lle} d'Oliva.—*Procès du Collier*, 356.

[1789] Interrogatoire de M^{lle} d'Oliva.—*Procès du Collier*, 352.

[1790] Interrogatoire de M^{lle} d'Oliva.—*Procès du Collier*, 353.—*Mémoire pour M^{lle} d'Oliva*, 14.

[1791] Interrogatoire de Rétaux de Villette.—*Procès du Collier*, 362.—*Second mémoire pour M^{lle} d'Oliva*, 20.

[1792] *Mémoire pour M^{lle} d'Oliva*, 17.

[1793] *Ibid.*

[1794] *Mémoires du comte de Beugnot*, I, 56.

- [1795] *Mémoire pour le cardinal de Rohan*, 25, 26.
- [1796] *Mémoire pour le cardinal de Rohan*, 26.—Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Procès du Collier*, 210.
- [1797] *Mémoire pour le cardinal de Rohan*, 26.
- [1798] Rue Neuve-Saint-Gilles, n^o 13, au Marais.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 24 février 1786, XXI, 132.
- [1799] *Mémoire pour le cardinal de Rohan*, 28.
- [1800] Déposition Furet.—*Procès du Collier*, 70.
- [1801] Déposition Régnier.—*Ibid.*, 70.
- [1802] *Mémoires du comte Beugnot*, I, 50.
- [1803] *Mémoires de l'abbé Georgel*, II, 54.
- [1804] *Mémoire pour le cardinal de Rohan*, 28.
- [1805] *Mémoires du comte Beugnot*, I, 48, 49.—Sur tout cet épisode du séjour à Bar, ces mémoires sont très curieux.
- [1806] *Mémoire pour le cardinal de Rohan*, 32.
- [1807] *Mémoires de M^{me} Campan*, 208, 209.
- [1808] *Mémoire remis à la Reine*.
- [1809] *Mémoires de M^{me} Campan*, 210.
- [1810] *Mémoire instructif sur la connaissance de M^{me} la comtesse de Valois avec les sieurs Boehmer et Bassange*, 22.
- [1811] *Mémoire remis à la Reine par les joailliers*.
- [1812] *Mémoire pour le cardinal de Rohan*, 38.—Marie-Antoinette à Joseph II, 22 août 1785.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 93.
- [1813] Déposition de Bassange.
- [1814] Interrogatoire de Rétaux.—*Procès du Collier*, 369.
- [1815] Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Procès du Collier*, 214, 215.
- [1816] Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Procès du Collier*, 217.
- [1817] *Ibid.*, 219.
- [1818] Déposition de Perregaux.
- [1819] *Mémoires de M^{me} Campan*, 210.
- [1820] Déposition de Bassange.—*Procès du Collier*, 102.—Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Ibid.*, 239.

- [1821] Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Procès du Collier*, 239.
- [1822] Interrogatoire de Cagliostro.—*Ibid.*, 342, 343.
- [1823] Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Ibid.*, 239.
- [1824] Déposition de Bassange.—*Procès du Collier*, 105.
- [1825] «Si je vous disais que j'ai traité directement, seriez-vous tranquille? Eh bien! je vous affirme que j'ai traité directement et je vous l'assure en levant le bras en signe d'affirmation. Allez-vous-en rassurer votre associé.»—Confrontation de Bassange et de Boehmer avec la dame de la Motte.—*Ibid.*, 106.
- [1826] Interrogatoire du cardinal de Rohan.—*Procès du Collier*, 224.
- [1827] *Mémoires de M^{me} Campan*, 426.—*Éclaircissements*.
- [1828] *Ibid.*, 212, 456.
- [1829] *Mémoires de M^{me} Campan*, 457.—*Éclaircissements*.
- [1830] *Ibid.*, 213.
- [1831] *Mémoire instructif sur la connaissance de M^{me} la comtesse de Valois avec les sieurs Boehmer et Bassange*.—D'après M^{me} Campan ce serait le 14 août seulement que Boehmer serait venu à Trianon, et elle ajoute: «Le jour même de la représentation de la comédie de Beaumarchais.» Il y a là une double erreur. Le *Barbier de Séville* a été représenté à Trianon le 19 août, quatre jours après l'arrestation du cardinal de Rohan, et Boehmer n'y est venu ni le 19 ni même le 14, mais le 9, comme il le déclare lui-même. Le 12 août, lui et son associé remirent à la Reine un mémoire explicatif. Ces erreurs de date ne nous semblent pas cependant devoir faire rejeter en entier le récit de M^{me} Campan, comme le demande M. Flammermont. Certains détails de ce récit sont en effet confirmés par des documents authentiques. Ainsi, les joailliers racontent que «n'ayant point été assez heureux pour obtenir une audience à cette époque,—le 3 août,—ils ne purent rendre compte de l'affaire que le 9 du même mois qu'il plut à S. M. la Reine de faire demander le sieur Boehmer pour se rendre à Trianon».
- [1832] *Mémoires de M^{me} Campan*, 458.
- [1833] On se souvient que tel avait été déjà l'avis de Mercy, lors de l'escroquerie de la dame de Villiers.
- [1834] *Mémoires de M^{me} Campan*, 458.
- [1835] *Ibid.*
- [1836] Marie-Antoinette à Joseph II, 22 août 1786.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 94.—Plusieurs lettres de Vergennes, conservées dans les archives de la maison de Bernis, confirment cette assertion de la Reine.—*Le cardinal de Bernis depuis son ministère*, par F. Masson, 436, note.

[1837] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 28 novembre, 1785, XXX, 95.

[1838] *Troisièmes et itératives remontrances de la Cour sur la réponse faite au nom de Sa Majesté aux précédentes remontrances sur les Quinze-Vingts* (mars 1785).—Le cardinal fut déchargé de cette accusation au printemps de 1786, sur le rapport même du baron de Breteuil.—*Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville*, de 1777 à 1792, II, 28.

[1839] Marie-Antoinette à Joseph II, 19 septembre 1785.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 95.

[1840] *Le Gouvernement de Normandie pendant les XXVII^e et XVIII^e siècles*, IV, 258.

[1841] *Mémoires de M^{me} Campan*, 459.

[1842] Marie-Antoinette à Joseph II, 19 septembre 1785.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 96.

[1843] La même au même, 22 août 1785.—*Ibid.*, 94.

[1844] On accusait Vergennes de partialité pour le cardinal de Rohan.—Mercy à Joseph II, 27 décembre 1785.—*Correspondance secrète du comte de Mercy avec L'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, I, 473.

[1845] Louis XVI à Vergennes, samedi 19 août 1785.—*Louis XVI, Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth*, I, 152.

[1846] Marie-Antoinette à Joseph II, 22 août 1785.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 94. Vergennes lui-même partagea plus tard cette opinion: «L'affaire de M. de Rohan, écrivait-il au cardinal de Bernis, le 22 novembre, ne peut finir sans jugement. La nature de cette affaire, l'éclat qu'elle a eu, la manière même dont elle a été entamée, de l'aveu même de M. le cardinal, exigent qu'il n'y reste aucune obscurité et que le cours de la justice ait son plein effet.» *Archives étrangères. Vergennes à Bernis, 22 novembre 1785*, cité par F. Masson.—*Le cardinal de Bernis depuis son ministère*, 440.

[1847] *Le Gouvernement de Normandie pendant les XVII^e et XVIII^e siècles*, IV, 258.

[1848] *Le Gouvernement de Normandie*, IV, 256.

[1849] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 18 août 1785, XXIX, 209, 210.

[1850] *Mémoires du comte Beugnot*, I, 97.

[1851] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 23 mars 1786, XXXI, 200.

[1852] *Ibid.*, 5 avril 1786, XXXI, 237.

- [1853] Marie-Antoinette à Joseph II, 19 septembre 1785.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 95.
- [1854] Lettres patentes, etc.—*Procès du Collier*, 47.
- [1855] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 29 août 1785, XXIX, 235-236.
- [1856] L'Empereur fut un moment tenté d'intervenir.—*Le cardinal de Bernis depuis son ministère*, 440.
- [1857] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 13 et 18 septembre 1785, XXIX, 262, 266.
- [1858] *Ibid.*, 6 avril 1786, XX, 240.
- [1859] *Ibid.*—*Voir*, sur l'émotion excitée à Rome par l'arrestation du cardinal, M. F. Masson.—*Le cardinal de Bernis depuis son ministère*, 436 et suiv.—Bernis eut beaucoup de peine à empêcher une protestation publique du Pape et du Sacré-Collège.
- [1860] Staël à Gustave III, 19 juin 1786.—*Correspondance diplomatique du baron de Staël-Holstein*, 30.—Staël ajoute: «En général je ne trouve pas qu'on ait pour la Reine le sentiment qu'elle devrait inspirer. Son désir de plaire ne lui a pas réussi même autant que cela aurait l'ait à une particulière.»
- [1861] *Mémoires du comte Beugnot*, I, 117.
- [1862] *Mémoires de M^{me} Campan*, 464.—*Éclaircissements*.
- [1863] *Mémoires de l'abbé Georgel*, II, 195, 196.
- [1864] *Ibid.*, II, 179.
- [1865] Marie-Antoinette à Joseph II, 19 septembre 1788.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 95.
- [1866] Louis XVI à Vergennes, 3 mars 1775.—*Corresp. secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère*, publiée par M. Boutarie, II, 482.
- [1867] *Troisièmes et itératives remontrances de la Cour sur la réponse faite au nom de Sa Majesté aux précédentes remontrances sur les Quinze-Vingts*.
- [1868] *Le Gouvernement de Normandie pendant les XVII^e et XVIII^e siècles*, IV, 269.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 11 mars 1786, XXXI, 170.
- [1869] Lettre du marquis de Villette au maréchal de Soubise.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 10 janvier 1784, XXV, 24.
- [1870] Lettre de la comtesse de Coislin au duc d'Harcourt.—*Le Gouvernement de Normandie pendant les XVII^e et XVIII^e siècles*, IV, 238.
- [1871] *Mémoires du comte Beugnot*, I, 116.

[1872] *Corresp. secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville*, de 1777 à 1792, II, 31.

[1873] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 3 mars 1786, XXXI, 155.

[1874] *Ibid.*

[1875] *Le Gouvernement de Normandie pendant les XVII^e et XVIII^e siècles*, IV, 265.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 13 janvier 1786, XXXI, 30, 31.—On chantait encore cet autre couplet, peu flatteur pour le cardinal, et qui faisait allusion à ses moyens de défense:

Oliva dit qu'il est dindon;
La Motte dit qu'il est fripon;
Lui se proclame un vrai bête.
Alleluia!

[1876] *Corresp. de la marquise de Sabran avec le chevalier de Boufflers*, 12.

[1877] *Le Gouvernement de Normandie pendant les XVII^e et XVIII^e siècles*, IV, 275.

[1878] *Mémoires de l'abbé Georgel*, II, 198.

[1879] *Procès du Collier*, 148.

[1880] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 14 juillet 1786, XXXII, 192.

[1881] *Correspondance de la marquise de Sabran avec le chevalier de Boufflers*, 122, 123.

[1882] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 5 juin 1786, XXXII, 95.

[1883] *Ibid.*, même date, XXXII, 95, 96,

[1884] *Ibid.*, 96.

[1885] *Correspond. de la marquise de Sabran avec le chevalier de Boufflers*, 124.

[1886] Droz, *Histoire du règne de Louis XVI*, I, 449.

[1887] *Corresp. de la marquise de Sabran avec le chevalier de Boufflers*, 124.

[1888] *Ibid.*, 133.

[1889] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 2 juin 1786, XXXII, 91.

[1890] *Corresp. secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville*, de 1777 à 1792, II, 48.

[1891] *Procès du Collier*, 156, note. A la Révolution, le cardinal, après avoir un instant hésité, fut de ceux qui restèrent fidèles. Il se retira dans la partie allemande de son diocèse et racheta en partie, par sa conduite, les torts de sa vie passée.

[1892] Vergennes à Bernis, 5 juin 1786.—Archives Bernis.—Cité par M. Fr. Masson, *Le cardinal de Bernis depuis son ministère*, 444, note.

[1893] Voir *Corresp. secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville*, de 1777 à 1792, II, 21.

[1894] *Mémoires de M^{me} Campan*, 221.

[1895] *Ibid.*, 462.

[1896] Le duc d'Harcourt à M. de Villedeuil, 11 juin 1786.—*Le Gouvernement de Normandie pendant les XVII^e et XVIII^e siècles*, III, 316, 317.

[1897] *Correspondance de la marquise de Sabran et du chevalier de Boufflers*, 151.

[1898] *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville*, de 1777 à 1792, II, 52.

[1899] *Correspondance de la marquise de Sabran et du chevalier de Boufflers*, 151, 152.

[1900] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 3 juillet 1786, XXXII, 166.

[1901] *Ibid.*, 7 juillet 1786, XXXII, 176.

[1902] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 7 juillet 1786, XXXII, 174.

[1903] *Ibid.*, 15 juillet 1786, XXXII, 193, 194.

[1904] *Ibid.*, 9 juillet 1786, XXXII, 183.

[1905] *Correspondance littéraire de Grimm*, juillet 1786, 3^e partie, IV, 8.

[1906] *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville*, de 1777 à 1792, II, 55.

[1907] M^{me} de Staël à Gustave III, novembre 1786.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 404, 405.

[1908] Lettré du comte de Salmour, envoyé de Saxe, à M. de Stutterheim, avril 1787.—*Revue de la Révolution*, décembre 1886, p. 165: «Quoique, depuis quelque temps, elle—la Reine—ne se mêle pas aussi directement des affaires qu'on le croit à l'étranger, malgré que quelques personnes aient l'air de dédaigner sa faveur, après avoir vu l'impossibilité de l'obtenir, il n'en est pas moins vrai que son influence

procurera toujours dans ce pays une existence majeure à ceux qu'elle voudra protéger.»

[1909] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 27 février 1785, XXVIII, 176.

[1910] Dans les commentaires si curieux et si intéressants dont il a accompagné la publication du *Livre-Journal* de la couturière de la Reine, M^{me} Eloffe, le comte de Reiset a donné la reproduction d'un corsage de Marie-Antoinette, conservé avec le journal. D'après les mesures prises sur ce corsage par des couturières en renom, le tour de taille de la Reine à cette époque, vers 1787—ou 1788—devait être de 54 à 58 centimètres.

[1911] En 1785, suivant Métra, il n'y eut pas moins de 363 gentilshommes et 241 dames qui sollicitèrent l'honneur d'être présentés à la famille royale. Versailles reprit son ancien éclat: la Reine donna des bals dans l'ancien théâtre de la Cour des Princes et des spectacles où fut admise toute la Cour, dans une salle disposée à l'extrémité de l'aile droite du château.—*Le Petit Trianon*, 271. Dans l'hiver de 1786, les bals eurent un éclat particulier. La salle de bal était arrangée comme un palais de fée; on y avait représenté le jardin de Trianon avec jets d'eau, bosquets de verdure, statues, buissons de roses; la salle de billard était illuminée; une énorme glace sans tain séparait la salle de bal de la salle de jeu.—M^{me} de Staël à Gustave III, *Gustave III et la Cour de France*, I, 393.—C'était une sorte d'adieu; les bals devaient finir en 1787.

[1912] M^{me} de Staël à Gustave III.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 407.—«Sa Majesté joue beaucoup plus petit jeu, au quinze, au billard, au trictrac.»—Lettre du comte de Salmour à M. de Stutterheim.—*Revue de la Révolution*, décembre 1886, p. 165.

[1913] M^{me} de Staël à Gustave III.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 407.

[1914] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 2 septembre 1785, XXIX, 242, 243.

[1915] Voir sur ces économies de la Reine pour sa toilette la belle publication du comte de Reiset. *Livre-journal de M^{me} Eloffe*, II, 507 et suiv. Tous les détails sont donnés avec les dates. Pendant les cinq années et demie auxquelles s'applique le journal de M^{me} Eloffe, la Reine dépensa moins chez sa couturière que M^{me} Adelaïde. Sa dépense annuelle n'excède guère douze à treize mille francs.

[1916] *Souvenirs et portraits* du duc de Lévis, 140.

[1917] *Souvenirs d'un page*, par le comte d'Hésecques, 15.—M. d'Hésecques, qui vit précisément la Reine à cette époque, prétend qu'elle prit cette démarche fière pour se raidir contre les calomnies.

[1918] M^{me} de Staël à Gustave III, novembre 1786.—*Gustave III et la Cour de France*, I, 407.—Voir aussi *Souvenirs d'émigration*, par la marquise de Lâge, lettre du 14 mai 1789, LXXI. «Malgré sa bonté et quelquefois sa bienveillance, il n'y a pas d'esprit et dignité qui tiennent vis-à-vis de cet air si grand et si digne.»

[1919] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 19 septembre 1782, XXI, 128.—Voir aussi la *Correspondance de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*, I, 126, 132.

[1920] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 3 mai 1783, XXII, 301.

[1921] *Ibid.*, 302.

[1922] *Ibid.*, 26 octobre 1783, XXIII, 263.

[1923] *Ibid.*—Voir aussi *Corresp. de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*, I, 138, 151.

[1924] Marie-Antoinette à Joseph II, 22 février 1788.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 112.

[1925] *Ibid.*, 113.

[1926] *Mémoires de M^{me} Campan*, 198.

[1927] *Marie-Thérèse de France*, par Alfred Nettement, 38, 39.

[1928] M^{me} de Staël à Gustave III, 11 novembre 1786.—*Gustave III et la Cour de France*, II, 243.

[1929] *Souvenirs et Mélanges*, par le comte d'Haussonville.

[1930] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 12 mai 1781.—*Archives de Versailles*, E, 432.

[1931] *Correspondance de la marquise de Sabran et du chevalier de Boufflers*, 5 juin 1786, 127.

[1932] «J'ai joué, encore enfant, la comédie devant elle (Marie-Antoinette), disait M. de Sabran au comte de Reiset et elle m'a si bien embrassé que je me rappelle encore le sentiment d'orgueil que produisit sur moi cette marque de tendresse. Il faut avoir vu Marie-Antoinette pour bien se rendre compte de la grâce et du charme dont Dieu l'avait comblée. Pauvre Reine! elle a été calomniée!»—*Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France*, publiées par le comte de Reiset, 119.

[1933] Dans le rude hiver de 1784, elle envoie cinq cents louis au lieutenant de police pour les pauvres et douze mille livres à l'archevêque de Paris, en déclarant que «jamais dépense ne fut plus agréable à son cœur».—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 30 janvier,—6 février 1784, XXV, 74, 84.—

C'est à cette occasion qu'on éleva dans les rues de Paris des pyramides de glace en l'honneur du Roi et de la Reine, avec ces vers:

Reine, dont la bonté surpasse les appas,
Près d'un Roi bienfaisant occupe ici ta place.
Si ce monument frêle est de neige et de glace,
Nos cœurs pour toi ne le sont pas.

Ibid., 24 février 1784, XXV, 120.

[1934] *Souvenirs et mémoires du prince de Ligne*.

[1935] *Journal de Louis XVI*, cité dans le *Petit Trianon*, 318.

[1936] *Mémoires de M^{me} Campan*, 185, 186.

[1937] *Le Barbier de Séville*, acte II, scène VIII.

[1938] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 29 mars 1784, XXV, 201.

[1939] *Mémoires de M^{me} Campan*, 119.

[1940] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 26 janvier 1782, XX, 56.

[1941] *Ibid.*, 9 février 1781, XVII, 63.

[1942] *Le Gouvernement de Normandie pendant les XVII^e et XVIII^e siècles*, IV, 113.

[1943] *Portefeuille d'un talon-rouge*, 20.

[1944] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, X, 239.

[1945] *Portefeuille d'un talon-rouge*, 23.

[1946] Ils voyagent sous le nom de comte et comtesse de Nellembourg et restent en France du 11 mai au 17 juin 1786.

[1947] *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville*, de 1777 à 1792, II, 41.

[1948] *Ibid.*, II, 41.

[1949] Du 26 juillet au 28 août 1786, sous le nom de comte et comtesse de Bély.

[1950] Le comte de Mercy au duc de Saxe-Teschen, 2 mars 1784.—*Louis XVI, Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth*, III, 82.

[1951] Fragments des Mémoires du duc de Saxe-Teschen.—*Ibid.*, 139.

- [1952] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 29 octobre 1784, XXVI, 267.
- [1953] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 16 octobre 1784.—*Archives de Versailles*.
- [1954] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 10 mars 1783, XXII, 153.
- [1955] *Mémoires d'Augeard*, 135.
- [1956] Sénac de Meilhan. *Mœurs et portraits de ce temps*, 43, note. —La vente du château Trompette à Bordeaux a produit précisément six millions.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 20 février 1785, XXVIII, 152, 153.
- [1957] *Ibid.*, 153.
- [1958] *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville*, de 1777 à 1792, II, 168.
- [1959] *Mémoires de M^{me} Campan*, 200.
- [1960] *Correspondance diplomatique du baron de Staël-Holstein*, 8 mars 1787, 46.—Lettre du comte de Salmour à M. de Stutterheim, avril 1787.—*Revue de la Révolution*, décembre 1886, p. 166.
- [1961] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 13 avril 1787, XXXIV, 394.
- [1962] *Ibid.*, XXXVI, 91.
- [1963] Joseph II à Marie-Christine, 31 août 1786.—*Louis XVI, Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth*, III, 411.
- [1964] *Mémoires de M^{me} Vigée-Lebrun*, I, 46.
- [1965] *Mémoires de M^{me} Vigée-Lebrun*, I, 49.—*Le Petit Trianon*, 336.
- [1966] *Corresp. secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville*, de 1777 à 1792, 9 février 1787, II, 109.
- [1967] *Ibid.*, 28 septembre 1787, II, 186.
- [1968] *Anecdotes du règne de Louis XVI*, citées en note dans les *Mémoires de M^{me} Campan*, 226.
- [1969] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, XXXV, 101, 102.
- [1970] *Corresp. entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck*, 61.

[1971] Staël à Gustave III, 8 février 1787.—*Corresp. diplomatique du baron de Staël-Holstein*, 39.—Toutes les correspondances du temps signalent ce refroidissement de la Reine et de M^{me} de Polignac. «Elles ne tiennent plus l'une à l'autre, écrit l'envoyé de Saxe, le comte de Salmour, que par les liens d'une longue habitude.»—Le comte de Salmour à M. de Stutterheim, avril 1787.—*Revue de la Révolution*, décembre 1886, p. 166.

[1972] *Corresp. entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck*, 56, 59.

[1973] Staël à Gustave III, 2 et 8 février 1787.—*Corresp. diplomatique du baron de Staël-Holstein*, 37, 39.

[1974] *Corresp. entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck*, I, 60.

[1975] M^{me} Elisabeth à M^{me} de Bombelles, 25 juin 1787.—*Corresp. de M^{me} Elisabeth*, 98.

[1976] *Corresp. de la marquise de Sabran et du chevalier de Boufflers*, 24 juin 1787, 249.

[1977] Marie-Antoinette à M^{me} Elisabeth, 22 juin 1787.—*Vie de M^{me} Elisabeth* par M. de Beauchesne, I, 267.

[1978] *Mémoires de Weber*, 210.

[1979] Staël à Gustave III, 13 janvier 1788.—*Corresp. diplomatique du baron de Staël-Holstein*, 81.—Staël ajoute; «Quelques-uns attribuent ce changement aux ennuis et aux chagrins qui, depuis l'année dernière, ont altéré sa gaîté, à la dureté avec laquelle ses actions ont été blâmées, à la crainte que lui a souvent inspirée la turbulence des basses classes, enfin à ce penchant naturel à l'humanité de se jeter d'un extrême dans l'autre.» *Ibid.*

[1980] *Mémoires de M^{me} Campan*, 224, 225.

[1981] Un fait curieux, relevé par Necker et consigné par Bachaumont, c'est que les dépenses de la Maison du Roi avaient diminué depuis Louis XVI. «Malgré l'énorme différence d'un siècle et des valeurs, dit le chroniqueur, la dépense actuelle ordinaire et regardée jusqu'ici comme essentielle pour la dignité royale était moindre en 1780 qu'en 1699.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 23 septembre 1780, XVI, 4.

[1982] Le vendredi 29 décembre 1786.—*Ibid.*, 1^{er} janvier 1787, XXXIV, 1.

[1983] Lettre de M^{me} Elisabeth, 15 mars 1787, citée par M. de Beauchesne, *Vie de M^{me} Elisabeth*.

[1984] Lettre du comte de Salmour, envoyé de Saxe, à M. de Stutterheim, ministre des affaires étrangères de l'électeur de Saxe, avril 1787.»—*Revue de la Révolution*, décembre 1886, 165.

[1985] Certains hommes d'Etat étaient moins confiants que le Roi et partageaient les craintes de la Reine. De Rome, le cardinal de Bernis écrivait à Vergennes, le 13 février, le jour même où Vergennes mourait: «Je suis bien vieux, mais je voudrais l'être davantage. L'avenir me fait peur.» Bernis à Vergennes, 13 février 1787. Archives de Bernis.—*Le cardinal de Bernis depuis son ministère*, 448.—La convocation des États généraux ne calma point les pressentiments sinistres du vieux cardinal.

[1986] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 17 février 1787, XXXIV, 156, 157.

[1987] *Corresp. littéraire de Grimm*, 3^e partie, IV, 157.

[1988] Notamment de la publication de l'*Avertissement*, où Calonne, par la plume de Gerbier, les accusait de sacrifier les intérêts publics à leurs intérêts propres.

[1989] *Corresp. secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville*, II, 131, 133, 138.—La Reine, suivant Staël, aurait porté les derniers coups, en ouvrant les yeux du Roi que fascinait encore l'esprit du contrôleur général.—*Corresp. diplomatique du baron de Staël-Holstein*, 8 mars 1787, p. 46.

[1990] *Corresp. de la marquise de Sabran et du chevalier de Boufflers*, Journal, 12 juillet 1787, p. 268.

[1991] *Mémoires de M^{me} Campan*.

[1992] Pendant sa dernière maladie, la Reine, fidèle à ses souvenirs et à ses affections, envoyait demander des nouvelles tous les jours et à la fin quatre fois par jour.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de La République des lettres*, 8 et 13 mai 1785, XXIX, 20, 28.

[1993] *Du gouvernement, des mœurs, et des conditions en France avant la Révolution*, par Sénac de Meilhan, 109.

[1994] Note de Montmorin, citée par Droz, I, 105.

[1995] M^{me} de Staël.—*Considérations sur la Révolution française*, I, 95.

[1996] Voir notamment les lettres de Staël, des 3 mars 1785, 8 février, 6 mai 1787. *Corresp. diplomatique du baron de Staël-Holstein*, 14, 39, 55.—Staël, gendre de Necker, n'est évidemment pas suspect ici.

[1997] *Souvenirs et portraits du duc de Lévis*, 130.—Voir aussi *Corresp. de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*, I, 81.

- [1998] *Corresp. entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck*, I, 5.
- [1999] *Mémoires de Weber*, 105.
- [2000] *Ibid.*
- [2001] Mercy à Marie-Thérèse, 17 décembre 1775.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, II, 411.
- [2002] Le même à la même, 15 juin 1777.—*Ibid.*, III, 70.
- [2003] Le même à la même, 15 juillet 1777.—*Ibid.*, III, 95. Cette bonne opinion de Joseph II et de Mercy sur Brienne persista jusqu'au bout. Voir la *Corresp. de Mercy avec Joseph. II et Kaunitz*, I, 73, 80, 81, 84, 87, etc.
- [2004] Mercy à Marie-Thérèse, 19 novembre 1775.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, II, 401.
- [2005] *Ibid.*
- [2006] *Mémoires de Weber*, 105.
- [2007] Mercy à Marie-Thérèse, 18 novembre 1780.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 491.—«C'est un des meilleurs prélats administrateurs de la nouvelle école,» dit Bachaumont.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 3 février 1783, XXIII, 73.
- [2008] *Corresp. entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck*, I, 50.
- [2009] *Corresp. de la marquise de Sabran et du chevalier de Boufflers*, 8 mai 1787, 230.—«C'est la plus pauvre tête du Conseil d'État,» disait M^{me} Staël.—*Considérations sur la Révolution française*, I, 98.—Voir aussi *Particularités et observations sur les contrôleurs généraux des finances*, par M. de Montyon.
- [2010] Staël à Gustave III, 31 mars 1787.—*Corresp. diplomatique du baron de Staël-Holstein*, 59.
- [2011] Le 25 mai 1787.
- [2012] *Considérations sur la Révolution française*, par M^{me} de Staël, I, 101, 102.
- [2013] Droz, *Histoire de Louis XVI*, II, 6, 7.
- [2014] *Correspondance de la marquise de Sabran et du chevalier de Boufflers*, 299.
- [2015] Marie-Antoinette à Joseph II, 22 février 1788.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 113.

- [2016] *Correspondance secrète inédite sur Marie-Antoinette, Louis XVI, la Cour et la ville*, de 1777 à 1792, II, 147.
- [2017] *Ibid.*, 15 avril 1787, II, 125.—*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 5 avril 1787, XXXIV, 356.
- [2018] *Ibid.*, 7 février 1787, XXXIV, 113.
- [2019] La réforme seule de l'écurie atteignait cent mille écus.—Fersen à son père, 25 mai 1787.—*Le comte de Fersen et la Cour de France*, Introduction, XLV.
- [2020] *Correspondance secrète sur Marie-Antoinette, Louis XVI, la Cour et la ville*, II, 182.
- [2021] *Souvenirs d'un page*, 223, 224.
- [2022] *Mémoires de Besenval*, 306.
- [2023] Fersen à son père, 25 mai 1787.—*Le comte de Fersen et la Cour de France*. Introduction, XLII.
- [2024] *Correspondance de la marquise de Sabran et du chevalier de Boufflers*, 300.
- [2025] *Ibid.*
- [2026] Notamment Vaudreuil et Coigny.—*Ibid.*, 300.
- [2027] *Ibid.*
- [2028] *Mémoires du baron de Besenval*, 305.
- [2029] *Ibid.*, 306.
- [2030] Voir sur ces affaires de Hollande le curieux ouvrage de M. Pierre de Witt.
- [2031] Marie-Antoinette à Joseph II, 24 avril 1788.—*Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II*, 115.
- [2032] La même au même, 16 juillet 1788.—*Ibid.*, 117.
- [2033] *Mémoires de Weber*.
- [2034] *Mémoires de M^{me} Campan*, 223, note.
- [2035] *Ibid.*, 225. Cette répugnance de la Reine pour les affaires est comme attestée à chaque page par la *Correspondance de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*.
- [2036] *Mémoires de Weber*, 112.
- [2037] Droz: *Histoire de Louis XVI*, II, 78.
- [2038] *Mémoires de Weber*, 145.
- [2039] *Ibid.*

[2040] Marie-Antoinette à Mercy, 19 août 1788.—*Louis XVI, Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth*, I, 197.

[2041] Necker à Mercy, 21 août 1788.—*Ibid.*, 204.

[2042] Marie-Antoinette à Mercy, 17 août 1788.—*Ibid.*, 198.

[2043] 25 août 1788.—*Mémoires de Weber*, 154.

[2044] Marie-Antoinette à Mercy, 25 août 1788.—*Louis XVI, Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth*, I, 216.—Voir aussi: *Mémoires de Weber*, 154. Sénac de Meilhan, *Du gouvernement des mœurs et des caractères de ce temps*, 213.—«M. Necker est arrivé au ministère par le choix de la Reine,» écrivait Staël qui devait être bien informé.—Staël à Gustave III, 31 août 1788.—*Correspondance diplomatique du baron de Staël-Holstein*, 88.

[2045] *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 53.

[2046] Marie-Antoinette à Mercy, 23 août 1783.—*Louis XVI, Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth*, I, 216.

[2047] «Ah! que ne m'a-t-on donné ses quinze mois!—de l'archevêque de Sens.—A présent, c'est trop tard,» s'écria, dit-on, Necker.—M^{me} de Staël. *Considérations sur la Révolution française*, I, 128.

[2048] Le prince de Ligne à Joseph II, mai 1788, cité par M. de Falloux. *Louis XVI*, p. 132.

[2049] Il en paraissait de dix à douze par jour.—Le comte de Fersen, à son père, 10 décembre 1788.—*Le comte de Fersen et la Cour de France*, Introduction, XLV.

[2050] *Mémoires de Weber*, 160-163.

[2051] Voir sur ce rôle grandissant du Tiers-État, le bel ouvrage de M. Babeau: *Les Bourgeois d'autrefois*, Paris, Didot, 1886.

[2052] Fersen, à son père, 10 décembre 1788. *Le comte de Fersen et la Cour de France*, Introduction, XLIV, XLV.

[2053] Sénac de Meilhan. *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution*, 190.—*Mémoires de M^{me} Campan*, 226.

[2054] *Histoire du règne de Louis XVI*, par Droz, 128.

[2055] *Souvenirs d'émigration*, par la marquise de Lâge, lettre du 17 avril 1789, p. LXXIII.

[2056] «Il y a plus de politique entre eux,—la Reine et le comte d'Artois,—que de cordialité,» écrivait, dès le commencement de 1787,

le comte de Salmour.—Lettre du comte de Salmour à M. de Stutterheim, avril 1787.—*Revue de la Révolution*, décembre 1886, p. 166.

[2057] *Mémoires de M^{me} Campan*, 227.

[2058] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 15 décembre 1777.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, II, 404.

[2059] Mercy à Marie-Thérèse, 18 octobre 1776.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 503.—*Voir*, pour les détails de cette fête de Brunoy, les *Mémoires de M^{me} Campan*, 135, 136.

[2060] Marie-Antoinette à la princesse de Lamballe, juillet 1791.—*Louis XVI, Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth*, II, 148.

[2061] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juillet 1777.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 97.

[2062] Le même à la même, 15 novembre 1775.—*Ibid.*, II, 399.

[2063] Le même à la même, 15 août 1774.—*Ibid.*, II, 217.

[2064] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, XXXVI.

[2065] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 16 juillet 1775.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, II, 352.

[2066] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juillet 1780.—*Ibid.*, III, 447.—*Souvenirs d'un page*, 57.

[2067] Mercy à Marie-Thérèse, 15 juillet 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 447.

[2068] Chose curieuse, un des griefs de Madame contre sa belle-sœur, était précisément la froideur que la Reine avait montrée à M^{me} de Balbi, lorsqu'elle la lui avait présentée comme survivancièrre de la duchesse de Lesparre, sa dame d'atours. *Voir* les lettres de Mercy à Marie-Thérèse des 15 juillet, 16 août 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 447, 557.—Confér.: *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, 15 septembre 1780, XV, 303.

[2069] Mercy à Marie-Thérèse, 16 août 1780.—*Correspondance secrète du comte de Mercy*, III, 457.

[2070] *Souvenirs d'un page*, 58.

[2071] Mercy à Marie-Thérèse, 17 octobre 1777.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 123.

[2072] Le même à la même, 29 mai 1778.—*Ibid.*, 208.—Lettre du comte de Salmour à M. de Stutterheim, avril 1787.—*Revue de la*

Révolution, décembre 1886, p. 166.

[2073] Mercy à Marie-Thérèse, 17 avril 1780.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 422.

[2074] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 27 décembre 1781.—*Archives de Versailles*, E, 432.

[2075] Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, 15 septembre 1778.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, II, 374.

[2076] Voir notamment les lettres de la marquise de Bombelles à son mari des 23 juin et 14 juillet 1781.—*Archives de Versailles*, E.

[2077] M^{me} Elisabeth à M^{me} de Bombelles, 25 juin 1787.—*Corresp. de M^{me} Elisabeth*, 10.

[2078] *Histoire de M^{me} Elisabeth*, par M. de Beauchesne, I, 261.

[2079] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 8 septembre 1781.—*Archives de Versailles*, E.

[2080] La même au même, 9 septembre 1781.—*Ibid.*

[2081] La marquise de Bombelles au marquis de Bombelles, 9 septembre 1781.—*Archives de Versailles*.

[2082] La même au même, 31 août 1781.—*Ibid.*

[2083] La même au même, 12 décembre 1781.—*Ibid.*—M^{me} Elisabeth à M^{me} de Bombelles, 25 juin 1787.—*Corresp. de M^{me} Elisabeth*, 98.

[2084] Lettre du 15 mars 1787, citée par M. de Beauchesne. *Histoire de M^{me} Elisabeth*, I, 257.

[2085] *Mesdames de France*, par M. A. de Barthélemy, 364.

[2086] *Ibid.*, 363.

[2087] *Ibid.*, 364.

[2088] Mercy à Marie-Thérèse, 19 février 1774.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, II, 111.

[2089] *Correspondance secrète de Métra*.

[2090] *Souvenirs d'un page*, 79.

[2091] *Corresp. du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, I, 68.

[2092] Louis XV s'était vainement opposé à ce mariage.—*Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, I, 218, 219.

- [2093] Mercy à Marie-Thérèse, 28 février 1776, 15 et 19 février 1777.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, II, 427; III, 19, 25.
- [2094] Le même à la même, 17 août 1776.—*Ibid.*, II, 476.
- [2095] Le même à la même, 17 novembre 1778.—*Ibid.*, III, 264.
- [2096] Voir Chevallier, *Histoire de la marine française*.
- [2097] La Reine avait fait créer tout exprès pour lui la charge de colonel général des hussards et troupes légères.—Mercy à Marie-Thérèse, 17 novembre 1778.—*Corresp. secrète du comte de Mercy*, III, 264.
- [2098] *Corresp. secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville*, de 1777 à 1792, II, 204.
- [2099] *Ibid.*, II, 203.
- [2100] *Ibid.*, II, 204.
- [2101] *Mémoires de Besenval*, 323.
- [2102] Par suite de la sécheresse de l'été.—Fersen à son père, 10 décembre 1788.—*Le comte de Fersen et la Cour de France*, Introduction, XLV.

Note de transcription:

Corrections

p. 27: halangua changé à harangua. «...la harangua en allemand. »

p. 183: Post-scriptum de Louis XVI à a ttre.... changé à Post-scriptum de Louis XVI à sa lettre....

p. 194: ... ses grâces étrangers u Français,.... changé à ... ses grâces; étrangers ou Français,....

p. 253: ... de se faire bien venir... changé à ... de se faire bien voir....

p. 376: ... crainte de la commettre.... changé à ...par crainte de la commettre....

p. 590: ... le 19 novembre 1887.... changé à ... le 19 novembre 1787....

Les numéros de notes suivants manquaient dans le texte et ont été rajoutés: p. 165 note 547, p. 301 note 988, p 429 note 1479, p. 506 note 2095.

Variantes non corrigées:

Envi et envie.

Gaieté et gaîté.

Règne et régne, régner et régner.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK HISTOIRE DE
MARIE-ANTOINETTE, VOLUME 1 (OF 2) ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the

collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with

this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official

version posted on the official Project Gutenberg website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES

EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a)

distribution of this or any Project Gutenberg work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact

links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate.

Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.